HAL
open science

Les relations intersyndicales françaises à la lumière des engagements internationaux 1948-1978

Tania Régin

To cite this version:

Tania Régin. Les relations intersyndicales françaises à la lumière des engagements internationaux 1948-1978. Histoire. Université de Bourgogne, 2003. Français. NNT : . tel-00006184

HAL Id: tel-00006184

https://theses.hal.science/tel-00006184

Submitted on 2 Jun 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Bourgogne

UFR Sciences humaines et sociales

Thèse d'Histoire

Par

Tania Régin

Les relations intersyndicales françaises à la lumière des engagements internationaux 1948-1978

(volume 1)

Année 2002-2003

Sous la direction de
Serge Wolikow

A David et Salomé

INTRODUCTION

Le syndicalisme français est marqué par l'existence durable de trois confédérations ouvrières.

La Confédération générale du travail se constitue en 1895. Il faut attendre l'entre-deux-guerres pour voir apparaître deux autres confédérations concurrentes. La Grande guerre et la révolution russe encouragent la radicalisation du mouvement ouvrier. Des grèves importantes éclatent en 1919 et 1920. Face au risque de contagion révolutionnaire, les syndicalistes chrétiens s'organisent en Confédération française des travailleurs chrétiens (1919/1920[1]). Cette création fait suite à la naissance de la Confédération internationale des syndicats chrétiens (1919), elle-même issue de la volonté des autorités ecclésiastiques de soustraire la classe ouvrière de l'influence des idées socialistes. Au sein de la CGT, la minorité révolutionnaire sur laquelle le modèle bolchévik exerce une influence certaine, gagne du terrain. Après la création du Parti communiste français (1920), cette minorité composée de syndicalistes révolutionnaires, d'anarchistes et de communistes, est exclue de la CGT et fonde la CGT unitaire (1921/1922[2]). De 1922 à 1935, trois confédérations composent le paysage syndical français. La montée du fascisme en Europe et le pacte d'unité d'action signé par le PCF et la SFIO créent les conditions d'un rapprochement entre la CGT et la CGTU. La fusion des sœurs ennemies commence en juillet 1935 et aboutit en mars 1936[3]. Après la Seconde guerre mondiale, la CGT et la CFTC reprennent une activité légale. Les syndicalistes engagés dans la Résistance ont surmonté un temps leurs divergences idéologiques, laissant planer des espoirs d'unification du syndicalisme.

Au cours de l'année 1945, la majeure partie des syndicats du monde se rassemble au sein d'une Fédération syndicale mondiale (FSM). Après avoir assisté à son congrès constitutif, la CFTC préfère cependant ne pas y adhérer et participe à la reconstitution de la Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC). Les tensions géopolitiques ne tardent pas à se répercuter dans le monde syndical. Ainsi des scissions se produisent en France (1947-1948) et en Italie[4]. Les nouvelles centrales qui en sont issues reçoivent le soutien de la très

---

[1] En novembre 1919, les syndicats chrétiens se dotent d'un comité de liaison nationale. Cependant, les statuts de la CFTC ne sont définitivement adoptés qu'au congrès de février 1920.
[2] La scission de la CGT a lieu en décembre 1921 mais le 1er congrès de la CGTU se tient du 25 juin au 1er juillet 1922 à Saint-Etienne.
[3] Le congrès de réunification se tient du 2 au 5 mars à Toulouse.
[4] La tendance démocrate-chrétienne de la CGIL constitue le 18 octobre 1948 la Confédération libre générale italienne du travail (LCGIL). Puis, en juin 1949, des sociaux démocrates et des républicains quittent à leur tour la

anticommuniste American Federation of Labor.[5] Parallèlement, l'unité de la FSM est menacée. Dans un premier temps, un conflit éclate entre les syndicats soviétiques et les secrétariats professionnels internationaux. Puis, les syndicats occidentaux dénoncent la mainmise des communistes sur l'appareil de la FSM. Enfin, le plan Marshall achève de diviser les syndicats.[6] Au cours du premier semestre 1949, les syndicats britannique, hollandais, américain[7], norvégien, danois, belge, australien, autrichien, suédois et suisse quittent la FSM. A l'automne, ils se réunissent à Londres et constituent la Confédération internationale des syndicats libres[8], à laquelle Force ouvrière adhère.

En 1949, trois confédérations constituent l'essentiel du paysage syndical français, chacune étant affiliée à une internationale différente : la CGT à la FSM, la CFTC à la CISC et FO à la CISL, soit une configuration qui rappelle celle de l'entre-deux-guerres (1922-1936) où la CGT était membre de la FSI, la CGTU de l'ISR et la CFTC de la CISC. Durant trois décennies, cette configuration est stable. Puis, en 1978, la CFDT quitte la CISC devenue CMT. Après dix ans sans affiliation internationale, elle adhère en 1988 à la CISL. Un autre changement majeur intervient peu après l'effondrement du système soviétique. En quelques années, la FSM connaît une forte désaffection qui encourage la CGT à la quitter. Ce départ, entériné en 1995, permet enfin à la CGT de rejoindre la Confédération européenne des syndicats. Depuis, la CGT est sans affiliation mondiale.

Dans la période au cours de laquelle chacune des confédérations françaises dispose d'un ancrage international qui lui est propre (1949-1978), quelle est l'influence des engagements internationaux sur l'évolution des relations intersyndicales françaises ?

Dans son ouvrage sur *Le marxisme*, Henri Lefebvre dénombrait trois conceptions du monde : la conception chrétienne, la conception individualiste et la conception marxiste.[9] La

---

CGIL pour créer la Fédération italienne du travail (FIL) qui fusionne avec la LCGIL et fonde ainsi la Confédération italienne des syndicats libres (CISL).

[5] En Belgique, l'AFL exerce aussi une influence sur la FGTB mais, contrairement à la France et l'Italie, cela ne débouche pas sur une scission mais sur l'exclusion de certains responsables syndicaux communistes.

[6] En mars 1948, les organisations favorables au Plan Marshall, qu'elles soient ou non adhérentes de la FSM, se réunissent à Londres.

[7] Il s'agit du Congress industrial organization.

[8] A propos du sens de l'expression « syndicalisme libre », voir W. Buschak, « The meaning of the word 'free' in trade union history", dans B. De Wilde (ed.), *The past and the future of international trade unionism*, colloque international, Ghent, may 19-20 2000, Acta, 2001,p. 270-276.

[9] H. Lefebvre, *Le marxisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1997 (1948), p. 9-10.

tripartition du syndicalisme français est-il alors le reflet de cette diversité idéologique ? Doit-on en déduire que le syndicalisme français est plus sensible aux courants politiques transnationaux ?

Nous avons cherché à comprendre ici la fonction des affiliations internationales et leurs effets sur la scène syndicale nationale, à la fois dans les processus de convergences et de divisions. Aussi, nos recherches croisent l'histoire du syndicalisme français et l'histoire du syndicalisme international.

Le syndicalisme français et la quête de l'unité

Dans la plupart des pays européens, il existe une seule grande confédération syndicale. La situation française constitue une spécificité nationale à laquelle on attribue volontiers la responsabilité du faible taux de syndicalisation. Dans l'imaginaire syndical, et particulièrement à la CGT, l'union ou l'unité apparaît alors comme le garant de la force. Dans la lexie syndicale, ces termes sont polysémiques. L'unité peut désigner aussi bien une pratique (l'unité à la base) qu'un idéal. La rhétorique unitaire n'a pas d'ailleurs forcément pour but d'aboutir. Ainsi, pour l'historien Alain Bergounioux, « le propos des politiques syndicales est de faire leur le principe unitaire pour justifier une volonté, sinon d'incarner le mouvement ouvrier dans son authenticité, du moins de diriger l'action » [10].

Dans la littérature scientifique, l'unité renvoie également à des processus fort différents. Dans de nombreuses monographies[11] dédiées à une centrale, ce vocable est employé pour traiter des relations interconfédérales. A cet égard, l'ouvrage collectif dirigé par Pierre Cours-Salies et René Mouriaux, *L'unité syndicale, 1895-1995 Impasses et chemins*, illustre parfaitement la pluralité des interprétations possibles.[12] La première partie est dédiée aux racines des scissions avec quatre études de cas : la scission de 1921 qui se solde par la création de la CGTU ;

[10] A. Bergounioux, *op. cit.*,p. 175.
[11] Entre autres : A. Bergounioux, *Force ouvrière*, Paris, Seuil, 1975 ; F. Georgi, *L'invention de la CFDT 1957-1970*, Paris, éditions de l'Atelier - CNRS, Paris, 1995 ; R. Mouriaux, *La CGT*, Paris, Seuil, 1982.

l'expulsion des communistes de la CGT en 1939, qualifiée ici de scission mais rarement étudiée ; la scission de 1947 qui prépare la création de la CGT-FO ; et la fondation de la Confédération générale des cadres (CGC) en 1944. La seconde partie, intitulée « les réponses et les expériences partielles d'unité », traite de la réunification de 1936, de l'expérience de la Fédération de l'éducation nationale, de l'unité d'action pratiquée par la CFDT dans les années 1960-1970, d'une tentative d'unité à la direction générale des impôts[13], et de deux mouvements favorables à l'unité mais qui n'ont pas abouti, le premier dans les années 1930, le second dans la période 1957-1962. Dans la troisième partie, consacrée à l'actualité de l'unité syndicale, on retrouve notamment une étude lexicale de Anne-Marie Hetzel et de Josette Lefebvre. Si l'on s'en tient à cet exemple, on voit bien que l'unité recouvre les processus de division et de rassemblement, qu'ils se situent aux niveaux confédéral, fédéral ou local, et qu'ils se concrétisent par une fusion organique, par un accord ou par une participation commune à des mouvements revendicatifs.

Malgré une polysémie qui prête davantage aux analyses qualitatives, l'unité s'est frayé un chemin dans l'histoire quantitative. Dans sa thèse sur la scission de 1921, l'historien Jean-Louis Robert emploie une méthode d'analyse factorielle des correspondances.[14] Son étude statistique s'appuie à la fois sur des sources à caractère sociologique et sur des données syndicales relatives aux effectifs. Ce travail se nourrit en même temps de l'histoire politique du syndicalisme. Il décrit les rapports entre les unions départementales et les fédérations des divers courants de la CGT à la veille de la scission et montre le poids décisif de la Grande guerre sur ce processus.

Dans le sillage de Jean-Louis Robert, Dahn Park s'est lui aussi appuyé sur la méthode quantitative pour traiter d*es* pratiques unitaires entre les syndicats, les fédérations et les unions

---

[12] *L'unité syndicale, 1895-1995 Impasses et chemins*, sous la direction de Pierre Cours-Salies et de René Mouriaux, Paris, Editions Syllepse, 1996.

[13] Cette contribution d'André Narritsens est tout à fait originale. L'auteur aborde la tentative échouée d'unité organique sectorielle à la DGI dans les années soixante à l'aune des transformations administratives. Cette approche sort de la traditionnelle réflexion sur les relations entre partis et syndicats et s'engage sur un terrain stimulant, celui des correspondances entre transformation des formes syndicales et transformation de l'entreprise. Cette piste pourrait s'appliquer aux fusions d'entreprise et à l'isomorphisme des structures syndicales internationales.

[14] J.L. Robert, *La scission syndicale de 1921 - Essai de reconnaissance des formes*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1980.

départementales de la CGT et de la CGTU de 1924 à la réunification de 1936.[15] Pour cela, il s'est concentré sur quatre régions (la Région parisienne, le Nord, le Pas-de-Calais et la Loire) et six branches (le bâtiment, les chemins de fer, le livre, le sous-sol, les métaux et le textile).

Ces travaux ont l'avantage de déplacer le regard des observateurs du niveau confédéral au niveau départemental et fédéral. Cependant, la méthode statistique implique la constitution de données fiables, ce qui limite son extension à tous les domaines, et tient assez peu compte de la dimension humaine et sociologique.

Pour la période qui nous intéresse, l'unité fait principalement référence à l'unité d'action CGT-CFDT et, par extension, à l'union de la gauche. Les sociologues et les politologues s'en sont largement emparé[16], alors que les historiens ont délaissé un sujet jugé sans doute trop contemporain[17]. Ces observateurs ont alors mis en exergue l'articulation entre les convergences politiques et les convergences syndicales. La dimension internationale, en revanche, est assez peu abordée.

Le syndicalisme international

Le second champ connexe à notre étude est la dimension internationale ou transnationale du syndicalisme. Le syndicalisme international, défini comme l'ensemble des structures syndicales transnationales, a déjà plus d'un siècle d'existence derrière lui. Pourtant, il a été relativement peu étudié.[18] L'accès restreint aux archives des organisations explique partiellement cette désaffection.

---

[15] P. Dahn, *Les pratiques unitaires entre les syndicats, les fédérations et les unions départementales : CGT-CGTU de 1929 à la réunification syndicale de 1936*, thèse d'histoire, sous la direction de Jean-Louis Robert, 1995.

[16] G. Adam, " L'unité d'action CFDT-CGT ", *Revue Française de Sciences Politiques*, 17 (3), juin 1967, p. 576-590 ; M. Borrel, *Conflits du travail, changement social et politique en France depuis 1950*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 1996 ; M. Kesselman (dir.), *Le mouvement ouvrier français – crise économique et changement social 1968-1982*, Paris, Les éditions ouvrières, 1984.

[17] La thèse de Frank Georgi porte néanmoins sur les premières années de l'unité d'action (jusqu'en 1970).

[18] Fait figure d'exception l'ouvrage de Georges Lefranc, *Les expériences syndicales internationales,* Paris, Aubier, 1952, 377 p.

Depuis le début des années 1990, la dimension internationale fait l'objet d'une attention plus soutenue. Ainsi en 1990, paraissait un ouvrage dirigé par Guillaume Devin, auteur d'une thèse consacrée à l'internationale socialiste[19] et initiateur de recherches sur les phénomènes transnationaux à l'Institut de Politique internationale et européenne.[20] L'ensemble des contributions venaient alors combler une importante lacune historiographique sans passer sous silence les apports antérieurs de Georges Lefranc, René Mouriaux et John P. Windmuller. L'intérêt croissant des chercheurs pour le phénomène de mondialisation a aussi ouvert de nouvelles perspectives. En 2000, par exemple, deux livres sur les syndicats et la mondialisation ont été publiés. L'un[21] était le fruit d'une collaboration entre le pôle universitaire de recherche « Travail, emploi et production » de Marne-la-Vallée et les universités américaines de New York et Columbia ; l'autre[22] était le résultat d'une recherche effectuée dans le cadre de la participation de son auteur à deux colloques - l'un sur l'évolution des formes juridiques du travail, l'autre sur la régionalisation des syndicats dans le cadre de la mondialisation[23] – et à un groupe de travail sur « Mondialisation, institutions et développement durable » à l'Université de Versailles-Saint-Quentin en Yvelines. Signalons aussi l'existence d'un séminaire international organisé par l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES)[24].

L'ouverture des archives des internationales syndicales a enfin donné naissance à quelques monographies utiles : Patrick Pasture a ainsi écrit une histoire de la CISC-CMT et, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la CISL, un collectif réunissant des chercheurs de disciplines et de pays différents a produit un travail très riche qui s'appuie sur les archives de

---

[19] G. Devin, *L'internationale socialiste*, Paris, Presses de Sciences Po, 1993.
[20] G. Devin(dir.), *Syndicalisme : dimension internationale*, La Garenne-Colombes, Erasme, 1990.
[21] A. Fouquet, U. Rehfeldt, S. Le Roux (dir.), *Le syndicalisme dans la mondialisation*, Paris, Les Editions de l'atelier- Editions ouvrières, 2000.
[22] R. Guillon, *Syndicats et mondialisations – Une stratification de l'action syndicale*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 2000.
[23] Il faisait suite à un colloque organisé à New York en 1996 par les universités de Columbia et de New York avec la participation du CEVIPOF. Chapman (Errick) *et al.*, *A Century of Organized Labor in France – a union movement for the Twenty-First Century ?,* New York, St. Martin's Press, 1998, 260 p. L'ouvrage comporte un article de George Ross, " The CGT's Internationalism : What Europe, What World ? ",p. 215-240.
[24] Ce séminaire a une fonction de veille sur la production scientifique en matière de relations professionnelles. Des chercheurs étrangers interviennent régulièrement, permettant une approche comparée des syndicalismes. De plus, le syndicalisme européen et international a fait l'objet de plusieurs séances. Pour plus d'informations : www.ires-fr.org/files/semin/international.htm

cette organisation.[25] Les colloques ont joué un rôle non négligeable dans la diffusion des recherches sur le syndicalisme international.[26]

La construction européenne et l'émergence de multiples études sur les phénomènes de régionalisation ont également contribué au développement des recherches sur la dimension transnationale du syndicalisme. La création en 1973 de la Confédération européenne des syndicats (CES) n'est pas étrangère à cette évolution, d'abord parce qu'elle suscite l'intérêt des observateurs[27], ensuite parce qu'elle s'est doté d'un institut syndical européen, lequel édite un certain nombre d'études sur cette organisation[28]. Les débats autour de l'européanisation des syndicats poursuivent d'ailleurs la réflexion sur les processus d'unification et de convergence.[29] Dans une thèse récente soutenue en sciences politiques[30], Jean-Marie Pernot s'est ainsi interrogé sur la capacité de l'engagement européen à favoriser une entente dans l'espace national. Il conclut à cet égard que la cohabitation dans la CES ne conduira pas mécaniquement à un rapprochement des organisations françaises, un rapprochement relevant d'abord de choix politiques et stratégiques. Au contraire, le pluralisme syndical renforcerait le rôle de la ressource internationale comme facteur d'identification et de différenciation.

Si la conjoncture politique est favorable à l'émergence de ces nouvelles problématiques, l'histoire du syndicalisme international – et avec elle, l'histoire de l'activité internationale des syndicats nationaux – en est encore à ses débuts. C'est la raison pour laquelle nous avons

---

[25] A. Carew, M. Dreyfus, G. Van Goethem, R. Gumbrell-McCormick, M. Van der Linden (ed.), *The international Confederation of Free Trade Unions*, Peter Lang, Bern, 2000 ; P. Pasture, *Histoire du syndicalisme chrétien international - La difficile recherche d'une troisième voie*, Paris, L'Harmattan, 1999.

[26] Suite à un colloque organisé par l'Institut d'histoire contemporaine de l'université de Bourgogne en coopération avec l'Institut CGT d'histoire sociale, un ouvrage collectif rassemblant les contributions de chercheurs issus de plusieurs pays, a été publié. Cf. T. Régin, S. Wolikow, *Les syndicalismes en Europe – A l'épreuve de l'international*, Paris, éditions Syllepse, 2002. La publication d'une histoire de la CISL a aussi donné lieu à un colloque organisé par l'AMSAB en Belgique. Cf. B. De Wilde (ed.), *The past and future of international trade unionism*, international conference Ghent (Belgium), May 19-20, 2000, Acta, 2001.

[27] C. Gobin, L'Europe syndicale. Entre désir et réalité, Essai sur le syndicalisme et la construction européenne à l'aube du 21ème siècle, Bruxelles, Labor, coll. La Noria, 1997.

[28] E. Gabaglio, R. Hoffmann (dir.), *La CES : un processus en évolution - Sélection d'articles parus dans la littérature spécialisée*, Bruxelles, ISE, 1999. [Ce recueil rassemble onze textes parus entre 1978 et 1997]

[29] J. E. Dolvik, *L'émergence d'une île – La CES, le dialogue social et l'européanisation des syndicats dans les années 90*, Bruxelles, Institut syndical européen, 1999.

choisi de consacrer le premier chapitre de cette thèse à un bilan historiographique de la politique internationale des syndicats français.

Définition du sujet

Parce qu'il est illusoire de vouloir saisir l'ensemble des effets que produisent les évènements et les acteurs du système international sur les relations intersyndicales françaises, il convient de circonscrire notre investigation. Nous ne pouvons prétendre saisir l'impact de tous les évènements internationaux sur tous les échelons du syndicalisme français. Les affiliations internationales constitueront notre point d'entrée dans le sujet. Tout au long de cette étude, nous définirons donc la position de chaque confédération française au sein de l'organisation syndicale internationale (OSI)[31] à laquelle elle est affiliée. Cette démarche repose sur l'hypothèse selon laquelle la place d'une centrale dans une OSI est significative du niveau d'interaction entre une centrale nationale et son OSI. En effet, elle rétribue son investissement dans cette dernière et implique un certain niveau d'échange, de partage des valeurs et de mise en conformité de celles-ci. Le niveau d'interaction révèle d'ailleurs la capacité potentielle d'influence d'une OSI sur son affiliée et réciproquement. Afin de bien définir les liens qui unissent ces organisations, nous nous intéresserons à la fois aux structures et aux individus.

Le syndicalisme national et international est structuré par secteur professionnel. Les organisations les plus anciennes et les plus représentatives sont les secrétariats professionnels internationaux (SPI) devenues Fédérations syndicales internationales (FSI) en 2003. Proches de la CISL, ils ne sont pas intégrés à celle-ci même si des mécanismes de concertation existent.[32] La FSM et la CISC ont créé des organismes qui se veulent équivalents : les unions internationales syndicales pour la FSM, les fédérations internationales professionnelles pour

---

[30] J-M. Pernot, *Dedans, Dehors - La dimension internationale dans le syndicalisme français*, Doctorat en science politique sous la direction de Guillaume Devin, université Paris X Nanterre, 2001.

[31] Par OSI, nous entendons les confédérations internationales. La CES n'entre donc pas dans le cadre de notre étude.

[32] Un partenariat est formalisé par l'accord de Milan (juillet 1951). Les SPI restent indépendants financièrement. Ils acceptent cependant l'orientation générale de la CISL. Les membres de la CISL sont généralement les mêmes que ceux des SPI. Un comité de liaison entre les SPI et la CISL est tout de même constitué en 1952.

la CISC.[33] Les fédérations nationales adhèrent et agissent principalement dans ces structures. Notre attention s'est portée en priorité sur le niveau confédéral mais nous avons été amenée à considérer le niveau fédéral (dans les secteurs de la chimie et de la métallurgie notamment) dans la mesure où certains rapprochements ont été initiés à ce niveau. En revanche, nous ne traiterons pas du syndicalisme enseignant car la FEN a des relations particulières avec les autres confédérations ouvrières, qui ne sont pas comparables avec celles des autres branches professionnelles. En outre, son insertion internationale est tout à fait spécifique. L'étude du syndicalisme enseignant et de ses positionnements internationaux devrait faire l'objet d'un travail particulier.

Individus et réseaux

Comme ce sont les individus qui assurent l'articulation entre les différentes structures, déterminent leur orientation générale et diffusent les idées, les informations et les mots d'ordre, il convient de mettre leur rôle en valeur.

Ces deux entrées, par les structures et par les individus, profitent des avancées scientifiques réalisées dans plusieurs disciplines, en particulier en histoire sociale, en sciences politiques et dans les théories des relations internationales.

Depuis les années 1980, on assiste à la résurgence des individus dans la théorie politique internationale. L'ouvrage publié en 1994 sous la direction de Michel Girard rassemble par exemple des études de cas qui examinent les processus d'identification et d'allégeance par lesquels des « citoyens ordinaires » sont conduits à participer à la politique internationale qu'ils soient scientifiques, dirigeants d'une multinationale ou salariés.[34] La réévaluation des individus dans l'histoire des relations syndicales internationales s'inscrit dans ce contexte scientifique.

---

[33] Les UIS et les FIP ne sont pas indépendantes financièrement. Elles sont représentées dans les organes de direction de la FSM et de la CISC.

[34] M. Girard (dir.), *Les individus dans la politique internationale*, Paris, Economica, 1994.

L'histoire sociale connaît des développements similaires : la mobilisation de nombreux chercheurs dans l'élaboration des dictionnaires biographiques[35] des militants du mouvement ouvrier pose des jalons pour une sociologie historique qui, par la biographie collective, pourrait rendre compte des processus de formation et de promotion des cadres, des effets de génération dans l'évolution d'une organisation, des modalités de diffusion des idées et des pratiques au niveau microsociologique.

Dans le cadre de notre étude, nous avons tenté, dès que cela semblait possible, de définir les caractéristiques des "internationaux", c'est-à-dire des groupes de militants en charge des questions internationales pour leur organisation nationale. Leur mode de recrutement, leur fonction dans leur organisation d'origine et dans les structures internationales auxquelles ils sont affectés est un moyen de saisir l'articulation entre la politique nationale et internationale des organisations syndicales. Le repérage des allégeances multiples des individus permet aussi de définir les réseaux transnationaux dans lesquels s'inscrivent les syndicats et qui expliquent en partie la perméabilité du syndicalisme français aux affrontements géopolitiques.

Il faut noter d'ailleurs la correspondance entre le retour de l'individu et le concept de réseaux emprunté à la théorie des relations internationales et à la science politique[36], et définis par Ariel Colomonos comme « des mouvements faiblement institutionnalisés, réunissant des individus et des groupes dans une association dont les termes sont variables et sujets à une réinterprétation en fonction des contraintes qui pèsent sur leurs actions »[37]. La notion de réseaux nous est utile car elle permet de mieux saisir à la fois le poids des valeurs dans la division syndicale internationale et les vecteurs de changements.

---

[35] Cf. Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, cédérom, 1997- J. Gotovitch, M. Narinski, M. Dreyfus, C. Pennetier, B. Studer, H. Wehenkel, S. Wolikow (dir.), *Komintern : l'histoire et les hommes* - Dictionnaire biographique de l'Internationale communiste, Paris, éditions de l'Atelier, 2001.

[36] A. Colonomos (dir.), *Sociologie des réseaux transnationaux*, Paris, L'Harmattan, 1995. Les prémisses se trouvent chez Claude-Henri de Saint Simon et Herbert Spencer.

[37] A. Colonomos, "Emergence d'un objet et perspectives internationalistes", dans A. Colomonos (dir), *op. cit.*, 1995,p. 21-73. Selon cet auteur, "Une sociologie des dirigeants constitue une des directions privilégiées par ces travaux qui tendent à souligner la fonction d'ancrage dont certains dirigeants sont les dépositaires : cette fonction est propice à la constitution d'un réseau souvent établi dans le cadre d'un processus de régionalisation".

Panorama des archives

A partir de notre problématique, nous avons établi un état des lieux des sources nécessaires et accessibles. Notre recherche documentaire a, dans un premier temps, porté sur les confédérations françaises, puis sur les internationales auxquelles elles étaient affiliées dans la période qui nous intéresse. Parfois, nous avons dû recourir à d'autres sources, soit pour préciser un point, soit pour combler d'importantes lacunes. C'est ainsi que nous avons consulté les archives du syndicat américain AFL-CIO[38] (Centre George Meany, Silverspring, Etats-Unis), celles du PCF (Secteur archives du PCF) et du Parti socialiste (Office universitaire de recherches socialistes).

Les archives de la CFDT

Les archives de la CFDT sont consultables au centre de documentation de la confédération (4, boulevard de Belleville à Paris). Elles sont riches et très bien classées (de 1945 à 1970). Nous avons exploité deux séries : la série H[39] qui recouvre les dossiers des responsables confédéraux et la série P[40] qui désigne les fonds personnels (celui d'Eugène Descamps nous a été particulièrement utile). Compte tenu de la quantité d'archives, nous avons d'abord sélectionné tous les dossiers ayant trait à l'unité, aux relations intersyndicales et aux affaires internationales. Grâce à ces archives qui recèlent des courriers et des compte-rendus de réunions avec les autres organisations, nous avons partiellement comblé l'absence d'archives confédérales de FO. Les archives du secrétariat général de la CFDT et certains entretiens que nous avons mené avec des membres de la CGT, nous ont sensibilisé au fait que certaines fédérations ont connu et parfois même encouragé les confédérations à se rapprocher. A ce titre, elles devaient donc faire l'objet d'une attention particulière. C'est de cette manière que nous nous sommes intéressée aux fédérations de la chimie[41] et de la métallurgie. Ces archives sont consultables dans le bâtiment des fédérations CFDT, rue Simon Bolivar à Paris.

---

[38] En 1955, l'AFL fusionne avec le CIO.
[39] L. Battais, *Secrétariat confédéral – Série H*, Inventaires CFDT – archives confédérales, ouvrage publié avec le concours de l'IRES, septembre 1992.
[40] L. Battais, *Fonds personnels –Série P*, Inventaires CFDT – archives confédérales, mai 1993.
[41] A. P. Salion, F. de Bricourt, *Inventaire des archives de la fédération unifiée des industries chimiques 1938-1989*, septembre 1995.

Bien que nous disposions des archives de la commission internationale, nous avons consulté celles **de la CISC-CMT déposées au KADOC**, le centre de documentation de l'université catholique de Louvain. L'inventaire de ces archives est rédigé en néerlandais, ce qui a compliqué notre travail de repérage. Ensuite, de nombreux documents ne sont pas traduits en Français mais sont en néerlandais ou en allemand. Nous avons privilégié la consultation des dossiers relatifs aux relations avec les autres internationales, à la France, à la CFTC-CFDT et à ses membres, ainsi que les dossiers des Fédérations internationales professionnelles. La collection des congrès est malheureusement incomplète. Elle commence en 1968 (année au cours de laquelle la CISC se transforme en CMT). Néanmoins, les archives de la CISC-CMT nous ont permis de vérifier les informations recueillies auprès d'un des acteurs de la période, Gérard Fonteneau, lequel fut permanent de cette organisation, et de compléter les archives du fonds FSM dans lesquelles nous avions trouvé des traces de contacts entre les deux internationales. Cette phase de dialogue entre la FSM et la CMT, jamais traitée par l'historiographie française, nécessitait une exploration plus approfondie.

Les archives de la CGT

Les archives de la CGT sont relativement dispersées. En principe, les archives confédérales sont consultables à l'institut CGT d'histoire sociale (IHS-CGT) 263 rue de Paris à Montreuil. Les archives des syndicats et des fédérations font l'objet d'une convention entre l'IHS-CGT et les archives départementales de Seine-Saint-Denis. Cependant, certaines fédérations se sont dotées d'instituts d'histoire qui gèrent leur patrimoine archivistique.[42] Commençons par un commentaire critique des archives déposées à l'IHS-CGT. D'abord, l'absence de système de cotation est un frein au recensement des archives.[43] On peut en outre regretter le manque de documents issus du bureau confédéral et l'inaccessibilité (momentanée) des archives personnelles des secrétaires généraux. George Séguy a déposé les siennes, mais elles ne sont pas encore ouvertes à la consultation. Les archives de la confédération sont très disparates. Les compte-rendus de la commission administrative sont censés couvrir la période 1945-

[42] C'est le cas, par exemple, de la fédération des mines et de l'énergie, dans la métallurgie, chez les cheminots.

1979. En réalité, ils sont presque complets pour la période 1945-1965 ; au delà, la série est lacunaire. Le fonds du secrétariat général, dit « fonds Frachon », est très composite : des coupures de presse, quelques courriers, des rapports sur les grèves de 1963, quelques compte-rendus de rencontres avec la CFDT dans les années 1970. Malgré ces faiblesses, nous devons relever l'importance des archives directement liées à notre sujet d'étude. En effet, le secteur international a déposé à l'IHS-CGT un fonds très important. De plus, la CGT a récupéré **les archives de la FSM**. Cette opération a été effectuée en deux temps. La première partie du fonds FSM (qui a d'ailleurs fait l'objet d'un tri selon les règles en usage en archivistique) a été récupéré par les Français lorsqu'ils ont quitté le secrétariat de la FSM en 1978. Cette partie a été inventoriée par Françoise Bosman et est consultable à l'IHS-CGT à Montreuil[44]. La seconde partie du fonds fut récupérée en 1991. Elle est déposée aux archives départementales de Seine-Saint-Denis, à Bobigny. L'ancien Secrétaire général de l'IHS-CGT, George Pruvost, avait entamé un travail d'inventaire.[45] En 1997, nous avons entrepris à notre tour un inventaire de ces archives, travail que nous n'avons pas mené à terme mais que nous présentons sommairement en annexe. De cette seconde partie, nous avons exploité les archives du secrétariat général de la FSM, en particulier les dossiers relatifs à la CISC-CMT (1956-1972), à la CISL (1956-1972), les archives du comité international des arts graphiques (1957-1973) et celles de l'UIS des métaux (1951-1966).

Aux archives départementales de Seine-Saint-Denis, nous avons aussi consulté le fonds de la fédération du spectacle, inventorié par Naïla Kebbatti en 1997.[46] Bien que nous fassions peu référence à ces documents, nous les avons utilisés pour croiser les informations recueillies sur Raymond Le Bourre dans les archives de l'AFL-CIO.

Les archives de la CGT-FO

La CGT-FO n'a pas manifesté le même souci patrimonial que ses consœurs. Actuellement le service documentation de la confédération fait office de secteur archives. La presse et les

---

[43] Cette situation est liée à l'histoire de l'IHS. Créée par Georges Séguy et quelques militants, cette association ne bénéficiait pas à l'origine de l'apport de professionnels des archives.
[44] F. Bosman, *Inventaire du fonds FSM*, mars 1983.
[45] Il a d'ailleurs réalisé son mémoire de DEA sur les débuts de la FSM et a ensuite déposé un sujet de thèse sur la FSM (sous la direction de Claude Willard).

congrès confédéraux ainsi que les congrès de la CISL y sont consultables. En revanche, aucun document interne à l'organisation n'est accessible.[47] Nous avons voulu combler cette importante lacune, dans un premier temps à partir des archives de la CISL, puis dans un second temps par les archives de l'AFL-CIO.

Les archives de la CISL ont été déposées à l'Institut international d'histoire sociale (IISG) d'Amsterdam en 1993.[48] La consultation des documents datant de moins de 25 ans requiert une autorisation. L'inventaire est en anglais[49] et les archives sont quasiment toujours dans cette même langue (soit les documents originaux, sinon les copies). De nombreux documents sont en français, en allemand et en espagnol. Nous avons exploité une infime partie de ce fonds immense : la correspondance avec la Fédération internationale des ouvriers de la métallurgie (FIOM) et la correspondance avec Force ouvrière qui représente un volume relativement faible. Dans le temps qui nous était imparti pour effectuer notre recherche, nous n'avons pu consulter toutes les archives que nous avions pointé à partir de l'inventaire.[50]

Les archives de l'AFL-CIO sont gérées par le centre George Meany. Ce centre de formation et de documentation est situé à Silverspring aux Etats-Unis. Les archives américaines sont classées par nom de personne et non par structure. Dans un premier temps, nous avons listé les personnes chargées des questions internationales, soit Lovestone, Meany, Reuther et Ross[51]. Ensuite, nous avons repéré tous les dossiers relatifs à la France (syndicats, partis politiques…) et tous ceux qui portaient des noms français. Les fonds les plus utiles furent ceux de Jay Lovestone (bien qu'incomplet, puisque celui-ci a vendu une partie de ses archives à la Fondation Hoover) et ceux de Irving Brown. Tous les dossiers n'ont pas été lus avec la même attention. En effet, beaucoup proviennent des unions départementales et, dans un souci d'efficacité, nous avons privilégié les correspondances avec les membres du bureau confédéral de Force ouvrière.

---

[46] L'inventaire du fonds de la fédération nationale du spectacle (1900-1988) est disponible sur le site de l'IHS-CGT : www.ihs.cgt.fr/archives/index.htm

[47] Selon la documentaliste, les archives auraient été détruites lors du dernier déménagement de la confédération.

[48] Des parcelles avaient déjà été reçues par cette institution en 1958 et 1990.

[49] E. Tuskan, *Inventory of the archives of the International Confederation of Free Trade Unions (ICFTU) 1949-1993*, Stichting beheer IISG, Asterdam, 1997.

[50] Nous regrettons de n'avoir pas suffisamment étudié la correspondance avec les autres internationales syndicales et avec les organisations FO en Afrique et dans les pays arabes.

[51] A cela s'ajoute un petit dossier noté « département international » dont la richesse est sans commune mesure avec les autres fonds.

Les archives des partis politiques.

Afin de compléter certaines informations, nous avons eu recours aux archives des partis politiques. Celles de la direction du PCF font l'objet d'un classement depuis la fin des années 1990. Nous avons utilisé ponctuellement les compte-rendus du bureau politique et du secrétariat et les enregistrements des réunions du comité central.[52]

Nous avons également dépouillé les rapports de congrès et quelques archives du secteur entreprise du PS-SFIO, déposées à l'Office universitaire de recherches socialistes (OURS), sans obtenir cependant de résultats probants.

Les sources orales

Bien que les archives syndicales soient des archives privées, la règle généralement appliquée pour la consultation est celle des archives publiques. Aussi, nous avons rarement eu accès à des documents postérieurs à 1971. Afin de combler cette lacune, nous avons procédé à quelques entretiens avec des acteurs de la période.

Ainsi, nous avons obtenu des entrevues avec André Bergeron (FO), avec Edmond Maire et Gérard Fonteneau (CFDT), avec Georges Séguy, Pierre Gensous, André Tollet, Daniel Retureau, Alain Stern, Jean Magniadas, Jean-Pierre Page, Henri Sinno et Jean Brun (CGT).[53] De plus, nous avons rencontré deux personnalités qui, bien que n'appartenant pas au monde syndical, ont pu nous éclairer. Il s'agit de Morris Weitz, membre de l'AFL-CIO, Labor attaché à l'Ambassade des Etats-Unis en France de 1952 à 1957, puis chargé de mission pour l'OCDE de 1972 à 1976, et de Gérard Jaquet, ancien ministre et dirigeant de la SFIO (puis du PS) en charge des questions internationales.

---

[52] L'inventaire informatisé, sur lequel nous avons d'ailleurs travaillé de septembre 1996 à janvier 1998, permet des recherches rapides sur des thèmes précis. Pour plus d'informations, voir A. Courban, « Voyage dans les archives du PCF », *Cahiers d'histoire*, n°86, 2002,p. 125-132.

[53] Employée par l'Institut CGT d'histoire sociale de février 1999 à novembre 2002, j'ai pu avoir de nombreuses discussions avec des membres de la CGT, notamment du secteur international.

Enfin, nous avons consulté le patrimoine sonore des confédérations syndicales.

Au milieu des années 1980, Jean Breteau, un ancien Secrétaire général de la fédération de la métallurgie, a réalisé pour le compte de l'institut CGT d'histoire sociale, des entretiens avec des militants ayant eu des responsabilités fédérales ou confédérales. Plusieurs personnes ont d'ailleurs été interrogées sur des évènements internationaux. Cet aspect, souvent peu abordé, doit sans doute être mis au compte de la sensibilité particulière de l'enquêteur qui avait lui même eu une expérience internationale au sein de l'UIS des métaux. La plupart des entretiens ne sont pas décryptés. Nous avons écouté ceux effectués avec Marcel Dufriche, Henri Jourdain et Alain Le Léap.

Depuis sa création en 1985, le service des archives de la CFDT a recueilli environ 73 récits de vie d'anciens militants. Certains ont été décryptés, d'autres non. Nous avons consulté les entretiens de Théo Braun (version sonore), Gérard Espéret (version écrite), André Jeanson (VE), Raymond Mathevet (VE), René Salanne (VE), Raymond Marion (VS) et Jean Lannes (VS).

D'après l'avis présenté par Georgette Elgey au Conseil économique et social sur le rôle et le statut des archives orales, Force ouvrière aurait entrepris, depuis quelques années maintenant, un travail de recueil de témoignages sur la scission de 1947 et sur l'histoire de Force ouvrière.[54] Le résultat de cette enquête orale n'a fait l'objet d'aucune publicité pour le moment. Nous n'y avons donc pas eu accès.

Dans le cadre de son doctorat, Jean-Marie Pernot a lui aussi effectué plusieurs entretiens avec des dirigeants syndicaux sur des problématiques proches des nôtres. Figurent ainsi en annexes les entretiens avec Marius Apostolo (CGT), Jean-François Courbe (CGT), Albert Détraz

[54] G. Elgey, *Les « archives orales » - rôle et statut*, avis et rapports du Conseil économique et social, 2001,p. 26.

(CFDT), Pierre Gensous (CGT), Antoine Laval (FO), Jean Magniadas (CGT), Jacques Moreau (CFDT), Jean-Louis Moynot (CGT), René Salanne (CFDT) et Bruno Trentin (CGIL).

Plan de l'étude

Il convient d'abord de comparer l'évolution des relations intersyndicales en France et dans le monde. On observe alors plusieurs mouvements parallèles : un processus de scission (1947-1949) qui se prolonge par une phase d'affrontement intense, un dégel des relations syndicales internationales et l'accord d'unité d'action conclu par la CGT et la CFDT (1966) qui ouvre une période relativement unitaire, et enfin une rupture à la fin des années 1970 avec la fin de l'unité CGT-CFDT, qui fait écho à la rupture du programme commun, et intervient dans une phase de désinvestissement des centrales françaises de leurs OSI[55].

Comme nous l'avons annoncé précédemment, le chapitre introductif présente un bilan historiographique de la politique internationale de la CGT, de la CFTC-CFDT et de la CGT-FO.

Deux parties se succèdent ensuite : la première porte sur la période 1948-1966, celle de la Guerre froide, au cours de laquelle la division règne ; la seconde couvre la période 1966-1978, décennie au cours de laquelle la CGT et la CFDT pratiquent l'unité d'action.

La première partie est composée de deux chapitres. Après avoir présenté chaque confédération nationale dans son OSI (chapitre 2), nous abordons quelques tentatives de rapprochement (chapitre 3). Le premier cas étudié est celui du rassemblement des syndicats libres impulsé par l'AFL et la CISL. Une seconde forme de rapprochement est donnée à travers l'attrait exercé par les SPI sur les fédérations de la CFTC-CFDT. La troisième sous-partie est consacrée à la pratique unitaire de la CGT.

[55] La CFDT quitte la CMT ; la CGT se retire du Secrétariat de la FSM. Force ouvrière continue d'être en retrait dans la CISL.

La seconde partie se déroule dans le climat de détente internationale, et se focalise pour l'essentiel sur l'unité CGT-CFDT. Le chapitre 5 évoque la dynamique unitaire et son arrière plan international. Nous analyserons d'abord le rôle joué par la CFDT avant de mesurer l'impact du programme commun sur les relations intersyndicales, en portant une attention particulière au rassemblement des chimistes de FO et de la CFDT. Enfin, nous nous interrogeons sur l'articulation entre l'unité CGT-CFDT et le rapprochement, certes timide, entre la FSM et la CMT que nous avons découvert grâce aux archives de ces organisations. Le dernier chapitre explore le processus de désunion. La première section replace les confédérations françaises dans leurs OSI au regard des transformations à l'œuvre sur la scène internationale. Dans la section suivante, nous insistons sur la dimension internationale de la compétition politique dans laquelle la CGT et la CFDT se trouvent impliquées par le biais des réseaux transnationaux. Nous revenons sur le cas des industries chimiques, secteur pour le moins stratégique, puisque le programme commun prévoyait sa nationalisation partielle. Enfin, la dernière section s'attarde sur la période charnière des années 1977-1979, au cours desquelles les espoirs unitaires sont déçus et les stratégies internationales révisées.

Au découpage chronologique se superpose une construction thématique qui trouve sa justification dans la nécessité de replacer chacun des phénomènes étudiés dans leur propre durée. En effet, au caractère permanent, durable, des affiliations internationales s'oppose le caractère conjoncturel, voire éphémère, des tentatives de rapprochement. Pour rendre compte de ces temporalités multiples, nous avons donc choisi d'observer d'un côté les permanences et, de l'autre, les mouvements, au risque parfois de revenir sur un événement, une période, mais avec un éclairage décalé.

CHAPITRE 1 : BILAN HISTORIOGRAPHIQUE DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DES SYNDICATS

Ce chapitre initial présente les travaux antérieurs dans lesquels nous avons puisé des informations sur l'histoire de la politique internationale des syndicats. La légitimité de cet exercice, indispensable à toute approche critique, n'est pas à démontrer. Nous aurions certes pu intégrer ces enseignements au reste du texte, mais nous avons choisi d'y consacrer une place spécifique, en forme d'introduction, afin de nous aider à prendre la mesure des apports des recherches successives, de mieux débusquer les silences de l'historiographie tout en pointant ses tendances lourdes, les images récurrentes, avec l'espoir de les tenir à distance lorsque cela s'avère nécessaire.

L'histoire des relations internationales fut longtemps axée sur la politique des Etats. La reconnaissance de l'existence d'autres acteurs sur la scène internationale, qu'il s'agisse d'entreprises, d'ONG ou d'individus, étend les champs d'investigation et multiplie les cadres interprétatifs. Dans cette perspective, la place des organisations syndicales, nationales et internationales, est à réévaluer. L'histoire des organisations syndicales internationales connaît d'ailleurs un certain renouveau[56]. La dimension internationale (et régionale[57]) de l'activité des syndicats nationaux suscite de la même manière un intérêt croissant[58]. Cependant, pour établir un bilan de la politique internationale des trois confédérations françaises qui nous intéressent, il a fallu, non pas nous limiter aux travaux portant exclusivement sur cette dimension, mais étendre nos investigations. Sans prétendre à l'exhaustivité, notre recensement a été assez large : articles, thèses, ouvrages généraux, mémoires de militants... Mais selon que l'on observe la CGT ou Force ouvrière, la bibliographie et les sources sont plus ou moins étendues. Ces déséquilibres nous ont conduit à traiter séparément chaque centrale. Trois bilans historiographiques composent donc ce chapitre.

---

[56] Citons à titre d'illustration : R. Fattmann, *The long road towards cooperation : international trade unions organizations in the arts, culture, media and entertainment sector after world war II - an oral history project*, Bonn, Archiv der sozialen Demokratie der Friedrich-Ebert-Stiftung, 2002 ; T. Régin, S. Wolikow (dir.), *Les syndicalismes en Europe - A l'épreuve de l'international*, Paris, Syllepse, 2002 ; A. Carew *et al.*, *The international confederation of free trade unions*, Bern, Peter Lang, 2000.

[57] C. Gobin, *L'Europe syndicale*, préface de Georges Debunne, postface de René Mouriaux, Bruxelles, Editions Labor, collection La Noria, 1997.

[58] Pour la France, citons : J.M. Pernot, *Dedans, Dehors - La dimension internationale dans le syndicalisme français*, Doctorat en science politique, université Paris X Nanterre, 2 volumes, 2001.

UNE CGT DANS L'ORBITE COMMUNISTE

Partant d'une définition large de la politique internationale, entendue comme l'ensemble des relations entretenues avec des organisations étrangères, des positions sur les événements internationaux et des stratégies mises en œuvre en vue de modifier les rapports de force sur la scène internationale, les travaux retenus s'organisent autour de quelques thèmes : la CGT face à la Première guerre mondiale ; la CGT et le communisme international ; la CGT et le Tiers-Monde ; la CGT et l'Europe. Sur le plan chronologique, on peut distinguer deux périodes : jusqu'à la Seconde guerre mondiale, période au cours de laquelle les positionnements internationaux sont sources de division et enjeux de pouvoir au sein du mouvement syndical ; depuis 1945, où la CGT adhère à la Fédération syndicale mondiale, affiliation qui marque encore davantage la centrale du sceau du communisme.

L'activité internationale, simple prolongement de la politique nationale

Jean Bruhat, historien marxiste, et Marc Piolot, militant de la CGT, avancent l'idée que dans les luttes, les travailleurs ont pris conscience de leur exploitation et réalisé que « l'ennemi c'est la bourgeoisie capitaliste, ennemi de classe qui transcende les découpages nationaux »[59]. L'amélioration des voies de communication ayant permis la rencontre et la fraternisation des ouvriers des différents pays d'Europe, la solidarité internationale est née. On peut regretter que ces propos ne soient pas appuyés par davantage d'investigations sur le terrain des transformations économiques et sociales et présentent des allures mécanistes forcément simplificatrices.

Parmi les travaux d'inspiration marxiste, les recherches de Maurice Moissonnier méritent une attention particulière. S'appuyant sur des sources archivistiques régionales[60] (archives départementales du Rhône et archives municipales de Lyon), cet histoien cherche à démontrer les phases d'évolution de l'internationalisme depuis 1830 en région lyonnaise, à travers deux

---

[59] J. Bruhat J., M. Piolot, *Esquisse d'une histoire de la CGT 1895-1965*, CGT, 1966, CCEO, citép. 25.
[60] M. Moissonnier, « A propos de ce qui pourrait être une tradition internationaliste : actes et paroles », dans S. Wolikow, M. Cordillot (dir.), *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ? Les difficiles chemins de l'internationalisme (1848-1956)*, Dijon, EUD, 1993, p. 57-73.

événements originaux qui expliquent l'ouverture des ouvriers lyonnais à l'international : les expéditions « libératrices » en Savoie italienne. Sa position géographique et commerciale, sa proximité avec la Suisse (refuge des émigrés politiques), l'existence d'une main d'œuvre immigrée, italienne notamment, font de Lyon un terrain propice au développement d'une solidarité transnationale.

« Il y a bien là des bases matérielles d'un internationalisme « spontané ». Internationalisme de proximité généré par le tracé de communications faciles qui s'élargit en internationalismes de pratiques au niveau du vécu (professionnel, social, ou politique) et qui facilite l'assimilation d'un internationalisme doctrinal. [61]*»*

L'auteur décrit le développement d'une culture internationaliste qui s'exprime par exemple dans les chansons (cf. *La polonaise* vers 1830) et fait suite à une activité internationale concrète dont les limites surgissent ultérieurement avec la montée des nationalismes et la Première guerre mondiale.

A partir de la constitution de la Confédération générale du travail en 1895, c'est à travers les affiliations aux internationales syndicales successives, du Secrétariat syndical international, à la FSI[62] et à l'ISR[63], puis à la FSM après 1945, que la dimension internationale du syndicalisme est abordée. Généralement basées sur la presse et les rapports de congrès, plus rarement sur les archives, ces études mettent en lumière l'influence des courants idéologiques sur la CGT et laissent dans l'ombre ses activités concrètes.

Dès sa création, les relations internationales font l'objet de débats à l'intérieur de la CGT. Au Congrès d'Amiens, en 1906, deux ordres du jour s'affrontent : d'un côté Keufer, Coupat et Niel qui demandent le maintien de la CGT dans le SSI ; de l'autre Delesalle, Pouget, avec l'accord de Griffuelhes, qui proposent de remettre en discussion, à la prochaine conférence internationale, les trois points sur lesquels la CGT n'avait pas eu gain de cause à la conférence

---

[61] M. Moissonnier, *op. cit.*, p. 58.
[62] S. Milner, *The dillemas of Internationalism. French Syndicalism and the International Labour Movement, 1900-1914*, New York, Berg, 1990.
[63] R. Tosstorff, « Moscou contre Amsterdam. L'Internationale syndicale rouge (1920-1937) », dans T. Régin, S. Wolikow (dir.), *Les syndicalismes en Europe à l'épreuve de l'international*, Paris, Syllepse, 2002, p. 43-56.

d'Amsterdam en 1905, c'est-à-dire l'antimilitarisme, la grève générale et les huit heures. En cas de refus, la CGT se réserverait le droit d'entretenir des relations bilatérales hors du canal du SSI. Finalement, les relations sont quasiment rompues jusqu'en 1909, la question de la grève générale révolutionnaire constituant un point de divergence fondamental par rapport aux syndicalistes allemands.

D'après Michel Dreyfus, « Ce « superbe isolement » a contribué à renforcer encore l'idéologie syndicaliste révolutionnaire au sein de la Confédération durant ces années 1906-1909 »[64].

Selon Robert Brécy[65], c'est la méfiance de la CGT à l'égard des partis politiques qui a conduit à ce que ni l'IOS, ni la FSI n'aient eu de véritable influence sur la confédération française.

Ces études mettent le doigt sur l'importance du syndicalisme révolutionnaire dans l'évolution des relations internationales de la CGT mais ne mentionnent pas d'autres types de relations internationales.

Pour sa part, Jacques Julliard fait mention des relations avec l'Association internationale antimilitariste (AIA), créée en 1904 par les anarchistes, relations entretenues par l'intermédiaire de Georges Yvetot, Secrétaire de l'AIA et de la section des Bourses du travail de la CGT. Au congrès d'Amiens (1906), il propose une motion qui étend l'antimilitarisme à l'antipatriotisme. Il s'agit de « fonder l'internationalisme prolétarien sur la négation de l'idée de patrie, vide de contenu pour les travailleurs »[66]. Objet de vifs débats, cette motion est acceptée par 488 voix contre 310 et 49 abstentions, ce qui prouve combien cette orientation divise l'organisation.

Sans doute faut-il voir une filiation entre le lien avec l'AIA et les interrogations de la CGTU à sa création : en effet, Jean Charles[67] relate la tentative menée par les fédéralistes de la CGTU de coordonner l'action des anarcho-syndicalistes (Union syndicale italienne, CNT espagnole, une centrale minoritaire russe), tentative qui se solde par un échec mais au cours de laquelle la création d'une autre internationale syndicale, en plus de l'ISR et de la FSI, est imaginée. Cet

---

[64] M. Dreyfus, *Histoire de la CGT- cent ans de syndicalisme en France*, complexe, 1995, coll. *Questions au Xxe siècle*, p. 54.
[65] R. Brécy, *Le Mouvement syndical en France 1871-1921 – essai bibliographique*, Paris, Mouton & co, 1963.
[66] J. Julliard, « La CGT devant la guerre », *Le Mouvement social*, n° 49, 1964, p. 49.

épisode concourt à démontrer la permanence du syndicalisme révolutionnaire au-delà de la Première guerre mondiale, événement qui a révélé l'impuissance des mots d'ordre de grève révolutionnaire.

Le ralliement rapide du mouvement ouvrier à la défense nationale au début de la Première guerre mondiale, qualifié de volte-face tant l'attitude face au conflit tranche avec les déclarations d'immédiat avant-guerre, contribue à ternir l'image de l'internationalisme et à alimenter l'idée que les relations syndicales internationales en cette période avaient peu de poids et produisaient davantage de discours que d'actes.

Ainsi Michel Dreyfus conclut-il : " La phraséologie internationaliste de la CGT, et dans une moindre mesure de la SFIO, a occulté un attachement, très fortement ressenti par de nombreux militants, aux réalités nationales : cet attachement a d'ailleurs existé au sein de la plupart des autres sections de la IIe Internationale. "[68]

Quelques articles reviennent sur l'antimilitarisme de fédérations ou de syndicats locaux contrastant avec l'attitude de la direction et des masses ; mais ce qui ressort de ces études, c'est surtout le clivage interne à la CGT qui s'opère entre minoritaires et majoritaires sur les questions internationales avec une opposition à la guerre plus marquée dans la minorité, puis la fascination exercée par la révolution russe sur ces mêmes minoritaires.

L'historiographie française recherche avant tout des causes endogènes à l'échec de l'opposition à la guerre : expression des faiblesses internes au mouvement syndical, conséquence de « l'idéologie dominante de la CGT », nationalisme de la classe ouvrière.

Jacques Julliard[69] rappelle l'échec de la mission Griffuelhes en 1906 : au lendemain de la crise marocaine de 1905, les syndicats français avaient eu l'idée d'organiser une grande manifestation du prolétariat franco-allemand contre la guerre. Mais, les syndicats allemands accueillirent froidement la délégation française et firent remarquer qu'une telle initiative concernait les partis socialistes français et allemand. D'après Julliard, cette mésentente

---

[67] J. Charles, « Les débuts de l'Internationale syndicale rouge et le mouvement ouvrier français (1920-1923) – (deuxième partie) », *Cahiers d'histoire de l'Institut Maurice Thorez*, 1978, n°28,p. 125-131, suivi de documents,p. 131-167.
[68] M. Dreyfus, *Histoire de la CGT- cent ans de syndicalisme en France*, *op. cit.*, p. 83.
[69] J. Julliard, « La CGT devant la guerre », *Le Mouvement social*, 1964, n°49, p. 47-63.

explique le revirement de la direction de la CGT à la veille de la guerre. Mais plus intéressant que l'anecdote, l'auteur montre que la politique internationale se comprend à la lumière des multiples interactions et rapports de force internationaux et non pas seulement comme le résultat d'un rapport de force interne, comme l'historiographie française aurait trop tendance à le présenter.

Après la guerre, la scission syndicale s'opère sur le bilan de la politique d'Union sacrée, sur la révolution russe et la création du PCF.[70] On a alors de 1921 à 1936 deux CGT : la CGT confédérée de Jouhaux affiliée à la Fédération syndicale internationale (FSI), et la CGTU affiliée à l'Internationale syndicale rouge (ISR ou Profintern).

L'activité internationale de la CGT confédérée n'a pas fait l'objet de travaux particuliers. Cependant, à travers les études consacrées à la FSI[71], il est possible de rassembler des informations factuelles sur la place de la CGT dans l'internationale et plus particulièrement sur le rôle de certaines personnalités, comme Léon Jouhaux[72] ou Albert Thomas, dans la politique de coopération de l'internationale avec l'OIT.

L'activité internationale de la CGTU n'a pas été non plus étudiée en tant que telle. En revanche son affiliation internationale est traitée comme un élément essentiel pour la compréhension de son évolution ultérieure.

S'appuyant sur les archives de Moscou, Serge Wolikow[73] a traité de la complexité des relations entre l'Internationale communiste (IC) et le PCF dans l'entre-deux-guerres, ainsi que de l'enjeu représenté par le syndicalisme pour l'IC. Dans la période de bolchévisation, le renouvellement de la direction du PCF impulsé par l'IC, en y intégrant des syndicalistes de la CGTU, conduit à s'interroger sur l'idée répandue selon laquelle la CGTU n'aurait été qu'une simple courroie de transmission du PCF. Il reste à éclaircir les relations entre les différentes

---

[70] J.L. Robert, *La scission syndicale de 1921 - Essai de reconnaissance des formes*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1980.

[71] G. Lefranc, *Les expériences syndicales internationales des origines à nos jours*, Paris, Aubier, 1952,p. 18-35. G. Van Goethem, « Conflicting interests : The International Federation of Trade Unions (1919-1945) » dans A. Carew *et al.* (dir.), *The International Confederation of Free Trade Unions*, Peter Lang, 2000, p. 73-164.

[72] B. Georges, D. Tintant, M.A. Renauld, *Léon Jouhaux – 50 ans de syndicalisme*, Paris, PUF, 1962 ; B. Georges, D. Tintant, M.A. Renauld, *Léon Jouhaux dans le mouvement syndical français*, Paris, PUF, 1979, 486 p.

[73] S. Wolikow, M. Cordillot (dir.), *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ? Les difficiles chemins de l'internationalisme (1848-1956)*, Dijon, Editions universitaires de Dijon, 1993.

organisations : entre l'ISR[74] et la CGTU, entre l'ISR et l'IC, entre l'IC et la CGTU, afin de saisir le degré d'autonomie de la centrale nationale et le processus d'élaboration de l'activité internationale. C'est ainsi que dans *Le siècle des communismes*, Michel Dreyfus[75] pose la question de l'autonomie de l'ISR par rapport à l'IC dans les années 1924-1928, période encore mal connue. En effet, l'ISR a une attitude ouverte et unitaire alors même que l'IC s'oriente vers la stratégie « classe contre classe ». Par contre de 1928 à 1934, le Profintern s'aligne sur l'IC. Si Michel Dreyfus constate que « l'action de l'ISR n'a eu qu'une portée limitée comme le démontre le cas français »[76], en même temps il considère la modification des statuts de la CGTU qui intervient après le IIe congrès de l'ISR comme un « épisode capital », comme une véritable « révolution copernicienne » qui sonne le glas du syndicalisme révolutionnaire et ouvre la voie à l'implantation du communisme en France[77].

Avec la réunification de 1936, les ex-unitaires doivent renoncer à l'ISR[78]. La CGT réunifiée reste à la FSI. Pour la période 1936-1939, on peut une fois encore constater le manque d'attention portée à l'activité internationale de la CGT.

Pour la période antérieure à 1945, la politique internationale de la CGT n'est pas tout à fait constituée comme un objet d'histoire, en soi. Les études se contentent souvent de traiter le comportement de la centrale face à un événement (la Première guerre mondiale, la guerre d'Espagne…), ou encore, elles intègrent les questions internationales au récit sur l'histoire nationale comme illustration des conflits internes à l'organisation.

---

[74] R. Tosstorff, « Moscou contre Amsterdam - L'Internationale syndicale rouge (1920-1937) », dans T. Régin, S. Wolikow (dir.), *Les syndicalismes en Europe à l'épreuve de l'international*, Syllepse, 2002, p. 43-56.
[75] M. Dreyfus, « Syndicalistes communistes », dans M. Dreyfus, B. Groppo, C. Ingerflom, R. Lew, C. Pennetier, B. Pudal, S. Wolikow (dir.), *Le siècle des communismes*, Paris, Les éditions de l'Atelier, 2000, p. 465-475. L'auteur fait ici référence aux travaux de Jean Charles, Bruno Groppo et Reiner Tosstorff.
[76] Ibid., p. 471.
[77] Ibid., p. 472-473.
[78] A partir du printemps 1936, l'appareil de l'ISR commence à être démantelé et ses derniers bureaux sont fermés l'année suivante. Cf. R., Tosstorff, « Moscou contre Amsterdam - L'internationale syndicale rouge (1920-1937) », dans T. Régin, S. Wolikow, *Les syndicalismes en Europe…*, *op. cit.*, p. 43-56.

La CGT, la FSM et le communisme

La solidarité internationale dans la lutte contre le colonialisme reste un enjeu de mémoire et aussi un objet de fierté pour les militants de la CGT[79]. Symbole de toute une période dominée par les conflits internationaux et la répression à l'égard de la CGT pour son action, dans le conflit indochinois notamment, symbole d'une lutte juste et victorieuse, la lutte menée par la CGT au côté des peuples colonisés a donné quelques ouvrages et articles mettant en exergue non plus seulement les discours mais aussi les actions de solidarité : grèves des marins du paquebot Pasteur en janvier 1950, des dockers et cheminots de Marseille, dans les ports de Rouen, Le Havre, La Pallice, Saint Nazaire ; actions contre le transport de matériel à Castres, Roanne, Mulhouse, Béziers... Sur ce sujet, les historiens ont montré la diversité des situations professionnelles et géographiques[80], l'implication particulière de certaines fédérations ou de certains corps de métier[81].

Il en ressort que sur la guerre d'Indochine, la mobilisation a sans doute été facilitée par la concordance avec les enjeux politiques[82]. Par contre, pour la décolonisation en Afrique en général et en Algérie en particulier, les positions de la CGT ont été moins nettes.

En analysant le discours de la CGT sur la guerre d'Algérie, les références historiques mises en avant, la politique d'information et de dénonciation qui forme son socle anticolonial, Anissa Bouayed met le doigt sur l'ambiguïté du conflit et sa dimension nationale plus qu'internationale :

« Il est notable que la CGT situe plus volontiers la lutte anticoloniale dans une recherche de légitimation nationale et populaire que dans une revendication d'internationalisme. Disons, que l'internationalisme est présent comme un devoir, l'intérêt national comme une responsabilité obsédante. C'est une donnée essentielle de l'activité de la CGT en la matière, depuis la période du Front Populaire, la Résistance ensuite confortant une recherche constante

---

[79] Les publications et les colloques de l'Institut CGT d'histoire sociale en sont une illustration. Cf. bibliographie en fin de thèse.

[80] D. Allen Harvey, *Imagining internationalism : the workers of Alsace 1830-1945*, université de Princeton, 1999.

[81] R. Mencherini, « Les dockers et les guerres coloniales : les trois temps et la double articulation des luttes syndicales sur les quais de Marseille », in *Dockers de la méditerranée à la mer du Nord – Des quais et des hommes dans l'histoire*, Aix en Provence, Edisud/ La Calade, 1999,p. 205-215.

[82] A. Ruscio, *La CGT et la guerre d'Indochine 1945-1954*, Montreuil, Institut CGT d'histoire sociale, 1984, 116 p.

de l'intérêt national. L'évolution de l'argumentation cégétiste sur la question coloniale est le corollaire de l'évolution de son attitude sur le rapport de la classe ouvrière à la nation. » [83]

Dans sa thèse, Anissa Bouayed insiste sur la persistance du mythe colonial dans la population française dans son ensemble, tout en indiquant l'originalité de la CGT par rapport aux autres organisations syndicales dans la reconnaissance du fait national algérien.

S'agissant de l'AOF, P. Dewitte[84] insiste sur le processus progressif de prise en compte des questions nationales en Afrique par la CGT.

« Dans un premier temps, le régime colonial n'est pas perçu par la CGT comme étant, *par nature*, oppresseur, son but n'est pas de l'abattre, mais seulement de l'humaniser.[85] »

De 1948 à 1951, la situation évolue légèrement avec la scission et la création de Force ouvrière qui rallie des responsables très attachés aux colonies. Malgré cela, dans une situation géopolitique tendue, le PCF et la CGT craignent que les luttes anticolonialistes basculent dans le camp atlantiste. Ces deux organisations restent attachées à l'Union française alors que les aspirations à l'indépendance croissent dans la population. Cette difficulté à répondre aux revendications autonomistes, malgré l'aide financière apportée par les cheminots de métropole aux cheminots en AOF au cours des grèves (fin 1947, début 1948), la lutte menée contre le travail forcé et pour l'instauration d'un code du travail d'Outre-Mer, a pour conséquence la chute des effectifs de la CGT en AOF. Avec la création en 1955 de la CGTA, la CGT réalise le changement de rapport de force, et donne en avril 1956 son accord pour la création d'une centrale autonome en AEF, mais affiliée à la FSM.

Finalement, en janvier 1957, le syndicalisme africain retrouve son unité et la CGT parvient à maintenir ses liens et son implantation grâce à la création de l'Union générale des travailleurs

---

[83] A. Bouayed, « Les mouvements sociaux en France à l'épreuve de la guerre d'Algérie », *Recherches internationales*, 1998, n°52-53,p. 146.
[84] P. Dewitte, « La CGT et les syndicats d'Afrique occidentale française (1945-1957) », *Le Mouvement social*, 1981, n°117, p. 3-33.
[85] Ibid. p. 5.

d'Afrique noire (UGTAN) dans laquelle fusionnent la CGT, la CGTA, les cheminots et la Centrale africaine des travailleurs chrétiens (CATC).[86]

Dans son article, Dewitte affirme que les mots d'ordre de la FSM sont alors calqués sur la CGT, cette dernière faisant office de responsable du secteur Afrique dans la FSM. Cette déclaration est intéressante dans la mesure où elle suscite des interrogations sur le rôle de la CGT dans la FSM. D'autant que, traditionnellement, le degré d'autonomie ou d'initiative des centrales nationales au sein de la FSM retient peu l'attention des observateurs du syndicalisme, acquis à l'idée selon laquelle celle-ci est un organisme centralisé et monolithique, à l'image du mouvement communiste.

L'historiographie française est assez unanime pour dire que la CGT est alignée sur la diplomatie soviétique, même si certains travaux soutiennent que dans l'immédiat après-guerre, jusqu'à l'éviction des ministres communistes du gouvernement français en 1947, la CGT défend, à travers la FSM, la diplomatie française, y compris aux dépens de la diplomatie soviétique[87]. Pour Annie Lacroix-Riz également, le combat de la CGT contre le plan Marshall s'inscrit avant tout dans une défense des intérêts nationaux contre l'impérialisme américain.

Mais c'est l'image d'une CGT sous influence, soucieuse avant tout de défendre sur le plan international les positions soviétiques qui domine. Denis Bonvalot, ancien membre lui-même de la FSM, écrit ainsi que « dans bien des cas, [la FSM] sert (avec plus ou moins d'efficacité) de lieu de coordination des activités extérieures des PC, après la disparition du Kominform en 1956 »[88]. En revanche, le même auteur précise que les intérêts diplomatiques de l'URSS sont parfois sources de divergences avec la politique nationale de la CGT, même si celle-ci évite d'exprimer publiquement ses désaccords.

Pour René Mouriaux comme pour Denis Bonvalot, la CGT passe d'un soutien inconditionnel à une relation critique vis-à-vis de l'URSS. L'altération des relations semble être effective à

---

[86] C. Coquery-Vidrovitch, « Le syndicalisme francophone », dans J. Sagnes (dir), *Histoire du syndicalisme dans le monde des origines à nos jours*, Paris, Privat, 1994, p. 483-489.
[87] M. Boucheret, *Diplomatie et syndicalisme – La diplomatie et la fédération syndicale mondiale à travers les archives du quai d'Orsay 1945-1949*, Mémoire de maîtrise, Université Paris, CRHMSS, 1991.

partir de 1968 avec l'invasion de la Tchécoslovaquie, et s'accentuer tout au long des années 1970, période de l'unité d'action avec la CFDT et du combat de la gauche française pour un programme commun de gouvernement[89]. La crise qui éclate au sein de la FSM en 1978 et qui conduit la CGT à se retirer de son secrétariat général pourrait venir renforcer l'hypothèse d'une prise de distance à l'égard du bloc soviétique. Cependant, le réinvestissement de la FSM, avec l'arrivée de Henri Krasucki à la tête de la centrale, vient contredire cette hypothèse. Alors même que cette affiliation internationale lui ferme les porte de la CES et tandis que le « socialisme réel » se désagrège, la CGT reste fidèle à la FSM jusqu'en 1995. Ancien Secrétaire général de l'UIS des métaux de 1980 à 1987 et Secrétaire de la FSM de 1986 à 1995, Alain Stern témoigne des dernières années de la CGT à la FSM[90]. Parmi les motifs de désengagement, il met d'abord en avant les problèmes de fonctionnement, qui vont du financement de l'activité à la conception de l'action. Le rôle des UIS aura divisé jusqu'au bout les membres de l'internationale. Mais derrière ces questions structurelles pointent sans doute des problèmes plus politiques[91]…

Si la récente réorientation de la stratégie internationale de la CGT, avec son retrait de la FSM (1995) et son adhésion à la CES (1999), suscite un intérêt nouveau pour la dimension européenne de la politique cégétiste[92], il faut bien admettre que sur ce point, les études historiques ne sont pas nombreuses. L'opposition durable de la centrale à la construction européenne, n'a sans doute pas encouragé les investigations historiques.

En effet, la CGT s'oppose dès 1951 à la création de la CECA et à la ratification par l'Assemblée nationale française du Marché commun. Le Bureau confédéral du 9 janvier 1956 explique son désaccord avec la politique de libre circulation des marchandises qui conduira à une concurrence entre les travailleurs et à une harmonisation par le bas des législations sociales avec la libre circulation des travailleurs qui se traduira par des déplacements de main

---

[88] D. Bonvalot, « La politique internationale et l'activité internationale de la CGT », dans G. Devin (dir.), *Syndicalisme : dimension internationale,* La Garenne Colombes, Editions Euro-erasme, 1990, p. 383.

[89] « On peut penser que le dialogue avec la CFDT ouvert en 1970 a contribué à approfondir la réflexion sur le rôle des syndicats dans une France socialiste où l'aspiration démocratique, loin d'être bridée, connaîtrait un épanouissement nouveau […]. », écrit René Mouriaux dans *La CGT*, Le Seuil, 1982, p. 209.

[90] A. Stern, « Regard sur les dernières années de la CGT au sein de la FSM (1981-1995) », T. Régin, S. Wolikow (dir.), *Les syndicalismes en Europe à l'épreuve de l'international*, Syllepse, 2002,p. 121-131.

[91] T. Régin, « Les internationales syndicales en crise ? (1945-1980) » dans Régin T., Wolikow S. (dir.), *Les syndicalismes en Europe à l'épreuve de l'international*, Syllepse, 2002, p. 81-98.

d'œuvre et l'introduction du chômage d'Italie et d'Allemagne, avec la libre circulation des capitaux, le risque d'évasion des capitaux, de dévaluation « et même peut-être l'instauration d'une monnaie commune »[93]. La CGT dénonce le risque de spécialisation économique, de désindustrialisation de régions entières et celui de la subordination des économies nationales aux cartels internationaux.

Erreur d'analyse ou erreur de stratégie ?

Pour Barjonet[94], auteur d'une monographie de la CGT et ancien permanent de la centrale[95], il s'agit d'une erreur d'analyse commune au PCF qui ne voit dans la CECA que l'impérialisme américain et l'agression antisoviétique alors qu'elle « était une tentative des capitalistes européens pour s'opposer à l'hégémonie américaine». La tardive adhésion à la CES ayant constitué un facteur d'isolement important, d'autres ex-membres de la direction de la CGT se sont exprimés, jugeant les « erreurs » ou les « retards » de la CGT en matière européenne, et les attribuant à la collusion politique avec le PCF.

Denis Bonvalot écrit même que « l'activité internationale est une des activités de la CGT les plus influencées par la politique du PCF. Cette influence joue par l'intermédiaire des responsables de la CGT qui agissent dans ce domaine et qui occupent des responsabilités importantes au PCF (Comité central, Bureau politique). Les collaborateurs du secteur international en grande majorité, militants du PCF, participent aux activités de sa section de politique extérieure »[96]. Afin d'appuyer ces propos, il serait utile d'étudier les personnes chargées des relations internationales, leurs parcours, leur engagement comme cela a été entrepris pour les kominterniens[97].

Pour Jean-Marie Pernot, la dimension internationale de l'activité cégétiste se comprend effectivement à la lumière des relations entre le communisme soviétique et le communisme

---

[92] G. Mouton, « La CGT face à l'Europe - Le changement de positionnement idéologique et stratégique (1989-2000) », mémoire de DEA de sociologie politique et politiques publiques, université de Nanterre, 2000.
[93] J. Bruhat, M. Piolot, *Esquisse d'une histoire…,op. cit.*,p. 282.
[94] A. Barjonet A., *La CGT- histoire, structure, doctrine*, Paris, Editions du Seuil, 1980.
[95] Il quitte la CGT en 1968.
[96] D. Bonvalot, « La politique internationale et l'activité internationale de la CGT », dans G. Devin, *op. cit.*, p. 401.
[97] J. Gotovitch, M. Narinski, M. Dreyfus, C. Pennetier C., B. Studer, H. Wehenkel, S. Wolikow S., *Komintern : l'histoire et les hommes - Dictionnaire biographique de l'Internationale communiste*, Paris, Les éditions de l'atelier, 2001.

français. C'est donc « au miroir italien » qu'il a choisi d'étudier la CGT. Partant de l'expérience du comité commun de représentation CGT-CGIL (1965-1974), Jean-Marie Pernot éclaire les trajectoires divergentes de deux organisations à la fois proches et particulières. La CGT apparaît alors en retard sur la CGIL qui quitte la FSM et intègre la CES plus de vingt ans avant sa cousine française. Pour l'auteur, les références au marxisme en France et en Italie expliquent en grande partie les différences qui séparent le mouvement communiste (syndicat et parti) dans les deux pays et déterminent les relations entre intellectuels et dirigeants (politiques et syndicaux). Ainsi, « l'affadissement de l'appréhension dialectique perceptible à travers la pratique permanente de l'hagiographie à l'égard de l'URSS contribue à éclairer une des causes de ce rapport abstrait au réel de « l'autre que le national » qui surdétermine, au cours de cette longue période, l'univers culturel des dirigeants de la CGT »[98]. Le modèle auto-affirmatif[99] que représente la CGT serait donc lié au rapport de l'organisation syndicale au communisme français.

L'historiographie fait donc apparaître deux éléments comme déterminants dans la politique internationale de la CGT : son affiliation à la FSM et ses relations avec le PCF. Nous entendons donc poursuivre dans le chapitre suivant ces deux pistes, afin de vérifier comment s'articulent les relations entre ces différentes organisations. Pour cela, nous avons choisi de nous intéresser aux structures et aux hommes. Une sociologie historique du personnel international de la CGT est aujourd'hui rendue possible par le développement des biographies de militants. Dans cette perspective, la version cédérom du Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français constitue un outil essentiel car elle permet des recherches croisées rapides. On regrette malgré cela que les responsabilités internationales des militants ne soient pas toujours mentionnées.

---

[98] J.M. Pernot, *Dedans, Dehors - La dimension internationale dans le syndicalisme français*, thèse de science politique, université Paris X Nanterre, vol. 2, 2001, p. 387-388.

[99] « L'émergence auto-affirmative" caractérise un rapport à l'altérité comme simple projection de soi dans une réalité plus large mais sans modification rétroactive. L'émergence dans l'international est conquérante, on apprend moins du monde qu'on ne lui enseigne. L'identité du syndicat n'est construite qu'idéalement dans un rapport au monde mais, en réalité, elle ressort "indemne" de son rapport à l'altérité. Cette identité n'est pas forcément "nationaliste", bien au contraire. C'est le plus souvent parce qu'elle présente les caractères d'une position internationaliste qu'elle peut sortir intacte de sa confrontation à l'international. C'est le type du porteur de modèle : syndicat conscient de l'importance de la dimension internationale, disposant d'une large vision du monde et d'une stratégie à ce niveau, paré de tous les attributs de représentation de l'internationalisme, attaché à convaincre et à rassembler, mais qui en retire peu pour le remodelage de sa propre stratégie. Le "national-internationalisme" à la française est naturellement un grand pourvoyeur de cette modalité. ». Ibid.,p. 277-278.

UNE CFTC-CFDT AUTONOME

Autant la CFTC[100] n'a pas fait l'objet de nombreuses études, autant la CFDT a suscité l'intérêt des historiens, des sociologues, des politologues, des journalistes et des militants. Sans doute, l'identité protéiforme et mouvante de la centrale déconfessionnalisée[101] créée-t-elle une intrigue. Son rôle en Mai 1968, sa mobilisation distanciée en faveur du programme commun, ses rapports avec le gouvernement socialiste au pouvoir au début des années 1980, ainsi que son statut de principale concurrente de la CGT contribuent à sa "notoriété". D'autre part, la création d'un service confédéral d'archives en 1985 a facilité le travail des chercheurs. Afin de proposer un bilan historiographique de sa politique internationale, nous avons retenu ici quatre types de publications : les monographies consacrées à la CFTC-CFDT, les études spécifiques prenant comme angle une fédération ou un courant comme *Reconstruction*, les travaux sur la Confédération internationale des syndicats chrétiens à laquelle la confédération française est adhérente de ses origines à 1978, et les travaux sur la dimension européenne du syndicalisme. Deux thématiques dominent la production scientifique : le rôle de la minorité à l'origine de l'évolution et l'engagement européen de la centrale qui s'explique à la fois par le développement des recherches sur l'histoire européenne et par l'investissement de la CFDT dans la CES et les institutions communautaires.

Une affiliation internationale sans influence ?

Dans *Chances et périls du syndicalisme chrétien*[102], Georges Levard, Secrétaire général de la CFTC depuis déjà deux ans à la parution de l'ouvrage, revient sur les origines de l'activité internationale de la CFTC qu'il fait remonter à 1900, avec la participation du Syndicat des employés du commerce et de l'industrie (SECI) à l'exposition universelle où se tient le premier Congrès international des employés[103]. En juillet de cette année là, des syndicats du textile de Hollande, de Belgique et d'Allemagne se rencontraient à Aix-la-Chapelle afin d'organiser en commun leur action.

---

[100] Nous nous référons ici uniquement à la CFTC d'avant la déconfessionnalisation.
[101] C'est ce que constatait Franck Georgi dans l'introduction de sa thèse.
[102] G. Levard, *Chances et périls du syndicalisme chrétien*, Paris, Fayard, 1955, 223 p.
[103] Toutes les tendances du mouvement ouvrier sont réunies.

En août 1908, les syndicats chrétiens tentent de s'organiser sur le plan international : un secrétariat international est constitué et confié aux Allemands. Bien que cette tentative échoue, elle permet néanmoins de tisser un premier réseau de relations. En l'absence de confédération, les travailleurs chrétiens de France restent relativement à l'écart de ce processus.

C'est au cours de la Première guerre mondiale que s'éveille dans l'hexagone la conscience de la dimension internationale du syndicalisme : des syndicalistes belges réfugiés en France établissent des contacts qui aboutissent à une rencontre les 7, 8 et 9 juin 1918 entre la Fédération française des syndicats d'employés catholiques et la Confédération des syndicats chrétiens et libres de Belgique.

"Bien que d'ordre international, cette réunion eut une influence décisive du côté des Français, car leurs délégués comprirent qu'il était indispensable de constituer une Confédération française s'ils voulaient jouer un rôle et avoir une place satisfaisante dans l'organisation internationale qui s'ébauchait, et cela d'autant plus qu'ils étaient eux-mêmes chargés de l'organisation d'une deuxième rencontre."104

Ainsi, la perspective d'une organisation internationale hâte la création d'une confédération française. Dix pays européens représentant 3,5 millions de salariés[105] participent au premier congrès de la CISC qui se tient à La Haye du 15 au 19 juin 1919[106]. Le siège de l'internationale est fixé à Bruxelles et les postes importants sont confiés à des Belges. La CISC se réclame et s'inspire de la doctrine et de la morale chrétiennes. Elle rejette la lutte des classes, le communisme, les dictatures fascistes. Levard reprend le discours prononcé par Albert Thomas, directeur du BIT, en 1928, par lequel il reconnaît la nécessité du pluralisme syndical dans la période considérée et l'authenticité du syndicalisme chrétien. Ce discours

---

[104] G. Levard, *op. cit.*, p. 66.
[105] Dont 100.000 travailleurs français.
[106] G. Lefranc, *Les expériences syndicales internationales des origines à nos jours*, Paris, Aubier, 1952, p. 39.

affirme de manière implicite que le fondement de ce pluralisme est la diversité philosophique et politique des composantes du mouvement ouvrier.

Dans l'ouvrage de Georges Levard, l'évocation de l'activité internationale de la CFTC se poursuit jusqu'à l'avènement de la Seconde guerre mondiale. La période de l'après-guerre est effleurée. La reconstitution de la CISC y apparaît ainsi comme une suite logique ; l'adhésion à la FSM étant balayée par un argument un peu rapide (" *la CISC refusa de s'y affilier parce qu'elle rejette par principe les syndicats communistes fondés sur la contrainte et dépourvus de toute liberté*") qui efface la période unitaire de la FSM durant laquelle le CIO, le TUC et d'autres syndicats occidentaux cohabitaient avec les syndicats des pays communistes. La date ultime est 1952, avec le congrès de La Haye où "la présence de délégués de l'Afrique équatoriale française, de Madagascar, du Vietnam et du Canada, entre autres, fut un témoignage de l'extension du syndicalisme chrétien au monde entier"[107].

Le silence sur le contexte dans lequel s'inscrit la rédaction de cet ouvrage n'est pas anodin. Georges Levard qui est Secrétaire général de la CFTC à l'époque aurait sans doute pu apporter des éléments plus précis sur l'état des relations de la CFTC avec ses homologues et sur la place de son organisation au sein de la CISC. Il ne manque pas bien sûr de rappeler l'apport de la première à la seconde, par une brève incise sur le congrès international des syndicats chrétiens réuni le 21 mars 1919, auquel les Français auraient imprimé leurs marques sur un certain nombre de résolutions relatives à l'organisation professionnelle (la participation ouvrière aux profits et à la gestion des entreprises), à la législation sociale et à la création d'institutions internationales chargées de la promouvoir. En revanche, l'influence des expériences étrangères sur l'idéologie et la pratique de la CFTC n'est pas traitée.

En fait, Georges Levard insiste d'abord sur les fondements de la CISC, en reproduisant par exemple largement les premiers statuts. Par ce retour aux sources du syndicalisme chrétien, l'auteur intervient dans un débat qui oppose déjà la majorité, à laquelle il appartient, aux minoritaires qui, autour de Vignaux, mettent en cause l'affiliation à la CISC et regardent en direction de la CISL créée en 1949. Cet ouvrage participe ainsi au façonnement, par la

[107] G. Levard, *op. cit.*, p. 79.

direction elle-même, de l'identité chrétienne de la confédération. Les deux explications de l'adhésion de la CFTC à la CISC soulignées par les extraits cités ci-dessus, à savoir la nécessité d'une coopération internationale sur une base professionnelle et la recherche d'une position stratégique dans le syndicalisme chrétien, soulèvent cependant des questions intéressantes pour la compréhension de la politique internationale de la CFTC.

L'historien Georges Lefranc insiste lui aussi sur les structures professionnelles de l'internationale syndicale chrétienne, sur lesquelles les Allemands ont une influence prépondérante[108]. En revanche, il met en valeur les divergences de conception entre les membres (notamment l'opposition entre Allemands et Français) et "le manque d'une tradition internationaliste et pacifiste"[109]. Le rôle actif de Jules Zirnheld est mis en avant[110]. Après la Seconde guerre mondiale[111], l'activité internationale de la CFTC est menée sous la responsabilité de Gaston Tessier qui en devient le Président en décembre 1946[112]. L'absence des Allemands et des Italiens fait de la CFTC la première force de l'internationale avec ses 800.000 adhérents déclarés. Cependant, sur les 13 fédérations professionnelles internationales[113] constitués en 1948, deux seulement ont leur siège en France : celui des employés, techniciens et cadres, et celui des mineurs. En dehors de quelques éléments factuels, les rapports entre la CISC et la CFTC ne sont pas abordés dans cet ouvrage.

Dans la monographie de Michel Launay sur la première période de la CFTC (1919-1940), la place du syndicalisme international est périphérique [114] :

"Comme dans le cas de certains chapitres précédents, la présente esquisse d'une histoire de l'internationale chrétienne n'est pas originale. Les documents de première main font souvent

---

[108] G. Lefranc, *op. cit.*, voir le chapitre III "La Confédération internationale des syndicats chrétiens (1919-1939)", p. 36-51.
[109] G. Lefranc, *ibid.*, p. 45.
[110] Les références bibliographiques de Lefranc l'expliquent : R-P. Stéphane, J. Piat , *Jules Zirnheld*, Paris, Bonne Presse, 1948 ; P. Vignaux, "Introduction à l'étude historique du mouvement syndical chrétien", *International Review for Social History*, Leiden Brill, 1937 ; J. Zirnheld, *Cinquante années de syndicalisme chrétien*, Paris, Editions SPES, 1937.
[111] Au cours de laquelle Zirnheld décède.
[112] Il remplace Pauwels (Belgique) à sa mort.
[113] Georges Lefranc parle à tort de secrétariats professionnels internationaux.
[114] M. Launay, *La CFTC - origines et développement 1919-1940*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986.

place aux comptes-rendus des journaux syndicaux. La seule justification d'un tel chapitre est le désir d'être complet."115

Ce parti pris suppose que les influences étrangères, à travers la CISC, ont pesé de manière marginale sur le développement de la CFTC, même si, avec le rôle des Alsaciens-Lorrains, on perçoit les influences du système allemand[116] sur la doctrine du syndicalisme chrétien en France.

Bien que la création de la Confédération française des travailleurs chrétiens ait été stimulée par la constitution d'une internationale syndicale chrétienne, l'adhésion à la CISC est traitée à la marge par l'historiographie, comme si celle-ci n'avait eu aucune influence sur le façonnement du syndicalisme français. La CFTC n'apparaît pas comme un acteur sur la scène politique internationale, même si la fondation de l'OIT et du BIT offre désormais aux syndicats un lieu d'expression. Le conflit entre la CISC et la FSI sur leurs représentations au sein de l'OIT aurait pu être abordé en précisant la position des syndicats français.

La minorité pour une réorientation nationale et internationale

Le travail de Gérard Adam qui porte sur la période 1940-1958, adopte une problématique axée sur l'évolution idéologique de la CFTC qui n'est pas sans rapport avec le contexte politique dans lequel il s'inscrit[117]. La question des relations entre les majoritaires et les minoritaires domine et c'est par ce biais que la politique internationale intervient comme révélateur des enjeux idéologiques et politiques dans la bataille interne.

---

[115] M. Launay, *idem*,p. 252, en note.
[116] M. Launay, *Ibid.*, p. 45-48.
[117] G. Adam, *La CFTC, 1940-1958, histoire politique et idéologique*, Paris, A. Colin, Cahiers de la FNSP, 1964, 302 p.

"Si l'on rapproche le problème des relations syndicales internationales de celui des tendances au sein de la CFTC, on remarque un accord, au moins tacite, jusqu'à l'apparition de la CISL. La FSM rassemble contre les chrétiens alors que la CISL créé une source de divergences."[118]

Lors du Bureau confédéral du 18 décembre 1949, la question internationale est posée. Paul Vignaux propose que la CFTC adhère à la CISL, alors que la commission des questions internationales (que représente André Pailleux) propose le maintien dans la CISC. Après le comité national d'avril 1950, le Bureau confédéral mandate la délégation CFTC au conseil de la CISC pour préconiser la collaboration entre les deux internationales. Les années 1949-1951 sont centrées sur le double problème de l'unité d'action et de l'affiliation internationale. Au congrès de 1951, Tessier répond aux minoritaires que l'affiliation à la CISC exprime la fidélité à la doctrine. Jeanson argumente dans le même sens sur les potentialités de la CISC dans les institutions internationales et dénigre la CISL en lui reprochant son manque de cohésion et son caractère anti-communiste. Paradoxalement, la majorité invoque la nécessité de conserver des rapports avec la CGT pour repousser l'adhésion à la CISL et justifier le maintien à la CISC.

Gérard Adam note "la sensibilité du syndicalisme français à l'évolution de la politique internationale" et montre l'utilisation des questions internationales dans le débat interne à la CFTC.

De la même manière, en explorant les années fondatrices de la CFDT, Franck Georgi rappelle les pressions des grandes organisations minoritaires pour que la CFTC se rapproche de la CISL, notamment la tentative échouée de la fédération de la métallurgie pour rejoindre la FIOM.[119] Cependant, le domaine de l'international, considéré comme un "débordement par rapport au champ traditionnel du syndicalisme", est traité à la frange.

Dans la période qui suit la déconfessionnalisation, la question de la désaffiliation de la CISC est laissée en suspens par la nouvelle équipe dirigeante afin de maintenir la cohésion de la

---

[118] G. Adam, *Ibid.*,p. 119.
[119] F. Georgi, *L'invention de la CFDT 1957-1970*, Paris, Les éditions de l'Atelier/éditions ouvrières, 1995, p. 579.

centrale qui doit déjà faire face à la scission. La CFDT reste alors à la CISC et s'oppose à ce que la CFTC-maintenue puisse y être représentée. Des conflits éclatent dans certaines Fédérations internationales professionnelles comme celles des mineurs et des employés, lesquelles ne rompent pas avec les organisations de Joseph Sauty et de Jacques Tessier[120]. Après maintes pressions de la CFDT, en 1967, la rupture est pourtant consommée entre la CISC et la CFTC-maintenue.

Dans ce contexte, la CFDT se maintient dans une CISC qui entame sa déconfessionnalisation. Intuitivement, on pourrait penser que la centrale française joue un rôle prépondérant dans l'évolution de l'internationale. En fait, la déconfessionnalisation a un précédent au Canada : la CTCC se transforme en CSN en 1960. Franck Georgi situe l'évolution de la CFTC vers la CFDT dans un contexte plus général, marqué par un mouvement "dans le sens d'une sécularisation croissante des institutions originellement chrétiennes" qui "n'est pas propre à la France"[121]. De plus, l'arrivée de nouveaux syndicats de travailleurs croyants, mais non exclusivement chrétiens, des pays du Tiers-Monde est un facteur essentiel de changement[122]. Ainsi, c'est sous la pression conjointe des syndicats du Tiers-Monde, de la CFDT et de la CSN, qu'en juillet 1966, des commissions régionales et une commission mondiale d'orientation sont mises en place. Au terme de deux ans de réflexion, la CISC se transforme en CMT.

L'*Histoire du syndicalisme chrétien international* de Patrick Pasture traite longuement de cette période. L'auteur qui s'appuie sur les archives de la CISC-CMT déposées au KADOC de l'université catholique de Louvain (Belgique), propose une histoire de l'internationale chrétienne de ses origines aux années 1970 avec pour fil conducteur la thématique de la troisième voie.

Les premières années de la CISC, agitées par les tensions franco-allemandes nées de la Grande guerre, mettent à rude épreuve l'unité de l'organisation. Avec la montée des fascismes en Europe, la CISC perd ses bases. La Seconde guerre mondiale modifie fondamentalement la donne et c'est amputée que la CISC entame, la paix revenue, sa reconstruction. D'après

---

[120] J-M. Pernot, *op. cit.*, p. 523.
[121] F. Georgi, *op. cit.*,p. 198.
[122] G. Bianchi, « La CMT-CISC : identité chrétienne et vocation syndicale », dans G. Devin, *op. cit.*, 1990,p. 123-140.

Patrick Pasture, l'existence de l'internationale n'est pas contestée "sauf par un groupe qui allait devenir ensuite la *minorité* au sein de la CFTC"[123]. L'approche choisie par l'auteur, centrée sur la CISC elle-même, examine cependant peu la place de la CFTC. Certes, la correspondance entre la transformation de la CFTC en CFDT et celle de la CISC en CMT apparaît mais, comme Franck Georgi, Patrick Pasture souligne d'abord l'évolution de l'Eglise et l'arrivée de nouveaux affiliés à la CISC à l'origine du changement.

L'analyse du rôle de la minorité dans la politique internationale de la centrale française a été approfondie par Jean-Marie Pernot dans sa thèse sur la dimension internationale du syndicalisme français. En se concentrant sur les usages de l'international dans la pensée politique de Reconstruction, le politologue montre comment ce groupe mène un travail de construction politique, qui puise dans des références "autres que le national" pour "façonner un socialisme syndical original"[124]. Pour cela, Jean-Marie Pernot s'appuie sur l'étude de Michel Garacoïx[125] et sur son propre travail de dépouillement de la revue *Reconstruction*. Il arrive ainsi à démontrer le travail d'appropriation du groupe qui conduit, par exemple, à une meilleure prise en considération de l'immigration, "forme concrète de présence à soi de l'international et moyen concret d'engagement de démarches solidaires"[126].

L'apport de la minorité à la politique internationale de la CFDT a donc été largement soulignée par l'historiographie. Il fait plutôt l'objet d'une appréciation positive qui place la CFDT sur le chemin de la modernité. Le positionnement international de la centrale depuis la déconfessionnalisation jusqu'au recentrage paraît également bénéficier d'une bonne image : durant cette période, la CFDT aurait fait preuve d'autonomie, d'initiative et d'ambition.

---

[123] P. Pasture, *Histoire du syndicalisme chrétien international - La difficile recherche d'une troisième voie, L'Harmattan,* 1999*,* p. 209.
[124] Parmi les sources de Reconstruction, on peut signaler le syndicalisme américain (notamment le CIO avec le principe des fédérations d'industrie), le travaillisme britannique, l'Internationale socialiste.
[125] M. Garacoïx, *De la CFTC à la CFDT : Reconstruction, les groupes et les publications*, mémoire de maîtrise, université Paris X, 1972.
[126] J-M. Pernot, *op. cit.*, p. 532.

Une politique internationale indépendante et originale

D'une part, la CFDT va multiplier à partir des années 1960 ses relations bilatérales, d'autre part elle va dans la décennie suivante promouvoir une restructuration du syndicalisme international.

Dans la monographie qu'ils consacrent à la CFDT, Guy Groux et René Mouriaux évoquent cette volonté, affirmée à partir de 1975, de restructurer le syndicalisme international par un rapprochement entre la CMT et la CISL. En 1977, la centrale française conditionne même son maintien à la CMT à la suppression des FIP et à leur ralliement aux SPI[127]. La direction de la CMT refuse et le congrès de la CFDT confirme le retrait de la centrale française. "Dans les années qui suivent, la nouvelle stratégie de la Confédération de la rue Cadet se définit puis s'affirme.[128]"

Guy Groux reprend la même analyse dans un article intitulé "la CFDT et la question internationale"[129], mais il ajoute que "la désaffiliation de la CFDT marque à sa manière l'achèvement du processus de déconfessionnalisation entamé dès 1964.[130]" Sur ce point, il faut tout de même rappeler que la CISC-CMT a elle aussi fait son évolution. De plus, contrairement à ce que laisse transparaître l'auteur, la CFDT n'est pas la seule organisation de la CMT qui adopte dans les années 1970 une orientation anticapitaliste. Enfin, lorsque Guy Groux affirme que la CFDT quitte la CMT "sur une base toujours aussi radicale en 1979"[131], on peut en douter. En effet, cette désaffiliation intervient au moment du recentrage.

Pour Jean-Marie Pernot, le retrait de la CMT et l'abandon du projet de réorganisation du syndicalisme mondial vont de pair avec l'investissement européen. Le départ de l'internationale intervient en plein recentrage. La correspondance entre ces deux virages traduit une rupture dans la politique nationale et internationale.

---

[127] *Ibid.*, p.272.
[128] *Ibid.*,p. 273.
[129] G. Groux, « la CFDT et la question internationale » dans G. Devin (dir), *op. cit.*, La Garenne Colombe, Erasme, 1990, p. 359-380.
[130] *Ibid.*, p. 363.
[131] G. Groux, *op. cit.*, p. 359.

D'une part, "le recentrage de la CFDT est une réaction au surinvestissement politique de la période antérieure mis en œuvre depuis 1968. […] Se détourner du champ partisan, rechercher au cœur de la crise un accommodement avec le patronat qui permette d'en limiter les effets, rompre avec le volontarisme, telles sont les idées forces qui vont servir de levier à la direction de la confédération pour "resyndicaliser" les approches de la centrale."[132]

D'autre part, la crise économique qui frappe les pays industrialisés démontre l'interdépendance des économies et fait de l'Europe un espace possible d'intervention politique, économique et sociale. En même temps, l'entrée de la CFDT en 1974 dans la CES nouvellement créée influe sur les orientations de la confédération française. Les expériences de ses partenaires européens, celles des Allemands et surtout des Italiens, renouvellent ses priorités. Cet éclairage que propose Jean-Marie Pernot de la politique internationale de la CFDT, à la lumière de sa perception du "syndicalisme des autres", nous semble tout à fait enrichissant. D'autre part, la typologie qu'il élabore est stimulante. Selon lui la CFDT "connaît en permanence une propension élevée à l'international" et suit trois types de conduites qui correspondent aux trois grandes périodes qui structurent son récit : la sensibilité dialectique (1945-1970), l'émergence auto-affirmative (1970 -1978) et la conduite hétéronome (1979-1982)[133]. Ceci l'amène à conclure :

"Au fond, pendant les vingt premières années de la CFDT, celle-ci a pensé l'Europe comme un problème, un problème potentiel risquant d'entraver la politique d'une gauche française aux portes du pouvoir. Il était cependant impossible de se "débarrasser" de ce problème comme le faisait allègrement la CGT qui disposait ailleurs d'affinités électives. Au fil du temps et de sa propre évolution politique, la CFDT a transformé le problème en solution.[134]"

Héritage du passé[135], l'engagement européen de la CFDT, plus volontariste à partir des années 1980, n'est pas sans retour sur les pratiques du syndicat.

Dans sa thèse, Isabelle Boudin[136] montre comment la CFDT a su s'adapter aux institutions communautaires. Edmond Maire, alors à la tête de la centrale, met l'accent sur la nécessité de

---

[132] J-M. Pernot, *op. cit.*, p. 553.
[133] Nous discuterons de cette typologie en conclusion du premier chapitre.
[134] J-M. Pernot, *op. cit.*, p. 585.
[135] Les différents travaux s'accordent à voir dans l'engagement européen de la CFDT un legs reçu du catholicisme social.

développer une orientation spécifiquement communautaire. Les responsables syndicaux en charge des problèmes européens, à la confédération et dans les fédérations, entretiennent des contacts réguliers avec des membres de la Commission ou du Cabinet du Président de la Commission. Une politique de diplomatie syndicale se développe et, surtout, profite de l'arrivée de Jacques Delors à la présidence de la Commission en 1985. Ce dernier, membre de la CFDT (qui avait fréquenté Edmond Maire à Reconstruction), participe à ses congrès durant sa présidence européenne. Des délégations de la CFDT sollicitent et obtiennent à plusieurs reprises des entretiens avec les Ministres, notamment ceux chargés des Affaires européennes (Mme Cresson en 1989 ; Mme Guigou en 1991). Isabelle Boudin donne un autre exemple intéressant qui témoigne de la diplomatie communautaire, et plus largement de l'inscription de la CFDT dans un courant libéral pro-européen : le parcours de Jacques Moreau. Cet ex-Secrétaire national de la CFDT, ami d'Edmond Maire, responsable en 1978 du secteur politique de la confédération, devient en 1995 délégué général de la Fondation *Europe et Société*, dont le but est de « promouvoir l'Europe des acteurs », relever « le défi de la compétitivité européenne » et « jouer l'atout de l'identité européenne ». Cette fondation est un lieu d'échanges entre des individus, des organisations professionnelles (l'UIMM), des institutions économiques et sociales, et aussi des entreprises : Air Inter, BSN, Dassault Aviation, Péchiney, Renault, Rhône-Poulenc y sont représentées. La participation à ces réseaux permet de suivre l'évolution idéologique du syndicat.

Les travaux sur la CFDT ne manquent pas et la dimension internationale (en fait surtout européenne) de son activité connaît un intérêt croissant depuis le début des années 1990. L'historiographie insiste sur l'originalité, l'autonomie et la capacité d'adaptation de la centrale[137], ainsi que sur le rôle de Reconstruction. Les rapports à l'Eglise et aux partis politiques n'apparaissent pas comme structurants. Quelques études de fédérations (dirigées par la minorité) intègrent également des chapitres sur leur politique internationale[138]. On peut cependant regretter que les actions concrètes de solidarité ainsi que les relations entre la CFTC-CFDT et les syndicats des pays du Tiers-Monde, en particulier ceux qui furent sous

---

[136] I. Boudin, *La CFDT et la construction européenne*, thèse en droit public, université Aix-Marseille, 1995.
[137] L'appartenance ou la sympathie des auteurs vis-à-vis de la centrale expliquent sans doute cette tendance.
[138] F. Georgi, *Soufflons nous mêmes notre forge : une histoire de la fédération de la métallurgie CFTC-CFDT 1920-1974*, Paris, éditions ouvrières, 1991 ; G. Brucy, *Histoire de la fédération de la chimie CFDT de 1938 à nos jours*, Paris, Syros, 1997, 369 p.

domination coloniale française, n'aient pas fait l'objet de plus amples investigations[139]. Les chronologies proposées par les divers auteurs expriment cependant la difficulté à définir les ruptures et les continuités dans la politique internationale de la CFTC-CFDT. Les découpages varient en fonction des paramètres retenus. Comment élaborer une chronologie qui tienne compte de la complexité des évolutions, des décalages entre les structures fédérales et confédérale, entre les courants d'idées, entre la mise en œuvre d'une stratégie et son émergence dans le débat public ? Ces questions reviennent avec d'autant plus de force dans les études comparatives.

une CGT-FO SANS HISTOIRE

René Mouriaux[140] signalait en 1998 que les études sur FO étaient peu nombreuses. Ce constat vaut encore aujourd'hui, même si plusieurs travaux récents viennent pallier les insuffisances de l'historiographie[141]. Sans doute, le manque de matériels accessibles explique t-il partiellement le désintérêt des chercheurs[142]. On peut cependant se livrer à un bilan historiographique en s'appuyant sur les quelques ouvrages et articles consacrés à la confédération, ainsi que sur les études axées sur le syndicalisme international, sur le syndicalisme européen ou sur le syndicalisme américain. Deux aspects de la politique internationale de FO sont privilégiés : ses origines américaines et son engagement européen. Son investissement au sein de la CISL et des SPI apparaît au contraire très en retrait.

---

[139] On notera cependant le travail de Branciard sur l'Algérie.

[140] R. Mouriaux, « Etat des travaux sur Force ouvrière », *Syndicalisme et société*, ISERES VO éditions, vol. 1 - n°2 - 1998, 475-491.

[141] Notamment : H. Roussel, « la CGT-FO et la construction européenne - histoire d'un anticommunisme syndical européen 1947-1953 », mémoire de maîtrise, université de Paris 1, CRHMSS, 2000 ; J-M. Pernot, *Dedans, Dehors … op. cit.*, 2001.

[142] Le service de documentation de FO met à la disposition des chercheurs des documents imprimés officiels comme la presse ou les rapports de congrès mais pas d'archives internes. Le centre d'histoire du travail à Nantes, le centre d'histoire sociale à Nanterre ainsi que la Fédération FO de la métallurgie viennent cependant combler le vide. De plus, l'ouverture des fonds de la Confédération internationale des syndicats libres (l'institut international d'histoire sociale d'Amsterdam - IISG), de la Confédération européenne des syndicats (IISG Amsterdam) et du département international de l'AFL-CIO (Centre Georges Meany, Silverspring) offrent de nouvelles perspectives.

Les origines américaines

L'historiographie française interprète la création de FO comme une résurrection de la CGT de l'entre-deux-guerres. Le préfixe CGT accolé à Force ouvrière exprime d'ailleurs, de la part des acteurs, cette volonté de continuité, réaffirmée en 1995 lors du centenaire de la CGT[143] et deux ans plus tard dans un ouvrage historique réalisé par l'Union départementale FO de Seine-Saint-Denis sur la création de la centrale[144]. Dans ce livre, Denis Lefebvre insiste sur la continuité entre la CGT confédérée d'avant-guerre et la CGT-FO. Alain Bergounioux avant lui, faisait remonter les origines de Force ouvrière à l'existence d'un courant syndical réformiste antérieur à la Seconde guerre mondiale. Pour cet historien, "des forces profondes expliquent la scission"[145] et il serait erroné "de se limiter au pur événement"[146].

Même si cette analyse nous paraît fondée, il est nécessaire de revenir sur l'événement pour appréhender le rôle de l'AFL dans la création de la nouvelle centrale.

S'il est avéré que FO a bénéficié de l'aide financière de l'AFL, cette relation a fait l'objet de fantasmes, de rumeurs et de polémiques. Le Parti communiste français et la CGT l'ont ainsi largement exploitée pour dénigrer la nouvelle organisation syndicale qui avait fait de l'indépendance à l'égard des partis, des gouvernements et des Eglises, son cheval de bataille[147].

---

[143] En février 1996, *Force ouvrière Hebdo*, le journal officiel de la CGT-FO publie un hors série de 82 pages, intitulé « La force de l'histoire - 200 ans de luttes entre patronat et salariat, 100 ans de CGT que continue Force ouvrière ».
[144] D. Lefebvre (dir.), *19 décembre 1947 : Force ouvrière*, éditions Bruno Leprince, collection Synthèses, 1997.
[145] A. Bergounioux, *Force ouvrière*, Paris, Editions du Seuil, 1975, p. 86.
[146] *Ibid.*,p. 236.
[147] Un article de David Langley sur le rôle de l'AFL dans les scissions syndicales et qui dévoilent les relations entre le syndicalisme américain et la CIA, publié initialement dans un numéro de *Labor*, la revue de la CISC, est repris par le bulletin de presse internationale de la CGT (cf. supplément au bulletin n°1426 du 11 au 24/5/1967 ; voir aussi supplément au bulletin n°1425 du 27/4 au 10/5/67). En 1976, *Le Mouvement syndical*, la revue de la FSM publie un article sur les relations entre l'AFL-CIO, les sociétés multinationales et la CIA qui fait référence à l'enquête réalisée par un dirigeant syndical américain, Fred Hirsch. (n°8 – août 1976) Deux mois plus tard, Roger Guibert publie un dossier intitulé « Les dollars de la honte » (*La vie ouvrière*, n°1682, 22 au 28 novembre 1976) qui s'appuie sur les mémoires de Victor Reuther. Ici le ton n'est pas polémique (Guibert se défend même de vouloir embarrasser les syndiqués de FO) mais le thème l'est suffisamment.
Bien plus tard, le 27 novembre 1985, *Libération* publie un dossier sur le sujet. Cité par A. Lacroix-Riz, « Autour d'Irving Brown : l'AFL, le Free Trade Union Committee – Le département d'Etat et la scission syndicale française » *Le Mouvement social*, 1990, n°151, avril-juin, p. 79-119.

Alain Bergounioux évoque les emprunts non remboursés, les dons de machines à écrire, de voitures, l'appui direct aux fédérations[148] ; Jean-Yves Sabot fait le même constat pour la Fédération CGT-FO de la métallurgie[149], ou encore Jack Kantrowitz[150], en s'appuyant sur les rapports financiers des congrès, sur des entretiens menés avec des dirigeants syndicaux ou sur des déclarations parues dans la presse[151]. Mais aucune étude précise, chiffrée et exhaustive n'a été publiée pour le moment. Les archives du département international de l'AFL pourraient permettre de progresser dans cette voie puisqu'on y découvre de nombreux bilans de l'aide financière, des récépissés, des lettres de remerciements des organisations de FO, etc. De plus, au vu des relations particulières nouées entre la CIA et le département international de l'AFL à travers Jay Lovestone[152], il conviendrait de consulter également les fonds du gouvernement américain et ceux de la Fondation Hoover, à qui Lovestone a vendu une partie de ses archives.

L'influence de ce soutien financier peut prêter à discussion. L'historiographie américaine, dont Annie Lacroix-Riz a rendu compte dans un article du *Mouvement social*[153], s'accorde sur son importance. Pour Radosh[154] et Godson[155], il ne fait pas de doute que sans l'AFL, FO n'aurait sans doute pas vu le jour.

---

[148] *Ibid.*, p. 92.

[149] J-Y Sabot, « Annexe : la Fédération CGT-FO de la métallurgie Organisation, audience, syndicalisation de 1948 à 1995 », dans D. Labbé (dir.), *La syndicalisation en France*, CERAT, novembre 1995.

[150] J. Kantrowitz, "L'influence américaine sur Force ouvrière : mythe ou réalité ? », *Revue française de science politique*, vol. 28, n°4, août 1978, p. 717-739.

[151] Kantrowitz cite par exemple les déclarations de George Meany et de David Dubinsky.

[152] Jay Lovestone est d'abord un homme actif dans le mouvement communiste américain, avant de rompre suite au Pacte germano-soviétique. Il est employé un temps par David Dubinsky dans l'*Industrial Lady Garment Workers Union* (ILGWU) que ce dernier dirige et qui constitue après 1933 un réseau d'aide aux militants juifs qui veulent quitter l'Allemagne. David Dubinsky lui confie ensuite la responsabilité du département international de l'AFL. Au cours de la Seconde guerre mondiale, le gouvernement américain recrute dans les rangs de l'ILGWU des experts pour son organisme de renseignement étranger, l'*Office of Strategic Service* (OSS) qui se transformera en 1946 en *Central Intelligence Group* avant de devenir la *Central Intelligence Agency*. D'où les premiers contacts entre Jay Lovestone et la CIA. Par la suite, Jay Lovestone utilisera des fonds de la CIA pour son activité syndicale. A ce sujet, voir A. Carew, “The American Labor Movement in Fizzland : the Free Trade Union Committee and the CIA”, *Labor History*, Vol. 39, N°1, 1998,p. 25-42.

[153] A. Lacroix-Riz, « Autour d’Irving Brown : l’AFL, le Free Trade Union Committee, le département d’Etat et la scission syndicale française (1944-1947) », *Le Mouvement social*, 1990, n°151, avril-juin, p. 79-119.

[154] R. Radosh, *American labor and United States foreign policy - The cold war in the Unions from Gompers to Lovestone*, Random House, New York, 1969.

Lorsqu'il arrive en France en 1945, Irving Brown, représentant de l'AFL en Europe installé à Paris, est effrayé par la puissance des communistes. Il demande alors à sa direction que des efforts soient consentis pour lutter contre eux. Au congrès de la CGT en 1946, il prend contact avec l'opposition[156]. Ses espoirs sont mis dans Bothereau qui dirige un groupe oppositionnel, Résistance ouvrière et dans Largentier (qui n'appartient pas à l'équipe de Bothereau), de la fédération du livre. Bothereau est d'avis que la scission n'est possible qu'avec le soutien de Léon Jouhaux. Largentier, lui, compose un groupe de militants actifs, mais la situation est difficile. Certains confédérés se sont compromis dans le gouvernement de Vichy. L'opposition au communisme est divisée et sans programme. Au regret de Brown, le congrès de 1946 ne voit pas naître de scission de ce côté[157]. Au contraire, les communistes renforcent leur pouvoir et dirigent six fédérations. Brown profite de la grève de mai 1947 pour aider financièrement la minorité de la CGT et place ses espoirs dans les fédérations des cheminots, des mineurs, des PTT[158] et des imprimeurs.

Ronald Radosh[159] présente le mouvement syndical américain comme le promoteur en Europe de la politique étrangère américaine et le propagandiste d'un modèle syndical américain[160], tandis que Roy Godson[161], dont le propos est plus nuancé, défend l'idée que la stratégie du syndicat américain était autonome vis-à-vis du gouvernement[162]. Ce dernier confirme cependant le rôle de l'AFL dans la constitution de FO, en l'expliquant notamment par le faible degré d'organisation du syndicalisme français. Les entretiens qu'il a mené avec des

---

[155] R. Godson, *American labor and European politics - The AFL as a transnational force*, New York, Crane, Russak & company, 1976.

[156] R. Radosh, *American labor and United States foreign policy - The cold war in the Unions from Gompers to Lovestone*, Random House, New York, 1969, p. 310-325.

[157] Les anarcho-syndicalistes fondent la CNT en décembre.

[158] Sur la scission dans cette fédération, voir A. Bergounioux, « La scission syndicale dans les PTT en 1946 », *Le mouvement social*, n°92, juillet-septembre 1975, p. 3-15.

[159] R. Radosh, *American labor and United States foreign policy ...op. cit.*, Random House, New York, 1969.

[160] Les sources de l'auteur sont composées de la collection *The Richard Deverall Papers at Catholic University in Washington DC* et des rapports de Brown à Florence Thorne, secrétaire et confidente de Gompers qui recevait les rapports confidentiels de Brown et de Lovestone (State Historical Society of Wisconsin - Madison).

[161] R. Godson, *American labor and European politics - The AFL as a transnational force*, Crane, Russak & company, New York, 1976.

[162] Selon Ted Morgan, la stratégie de division des mouvements ouvriers italien et français en vue de créer une alternative aux syndicats communistes fut l'une des initiatives privées les plus stupéfiantes de la Guerre froide. Dans cette période, la position du gouvernement américain vis-à-vis de la FSM était hésitante, le CIO pensant

responsables de l'AFL montrent la fierté que ces derniers tirent d'avoir participé à une telle entreprise. Des hommes comme Brown, Lovestone, Meany[163] et même Reuther du CIO[164], n'hésitent pas à prétendre que sans leur intervention, la scission n'aurait sans doute pas eu lieu.

« Ce que les Américains attendaient c'est que les Français soutiennent fermement leur politique internationale et s'opposent la FSM »[165], explique Jack Kantrowitz. En 1944, l'AFL avait cherché vainement à ressusciter la FSI. Lorsque la FSM fut constituée, l'AFL refusa de s'y associer, contrairement à sa rivale, le CIO. L'AFL engagea une offensive continue contre la FSM, espérant sa faillite, encourageant la scission. L'anticommunisme originel de FO rencontre donc naturellement celui de l'AFL. Mais l'aide financière du syndicat américain à la centrale française implique t-elle nécessairement une emprise idéologique de la première sur la seconde ? Au regard de la discorde qui éclate sur la question algérienne, FO paraît davantage défendre la politique du gouvernement français que suivre les recommandations de ses amis américains. Certes, les relations financières créent des rapports de pouvoir, mais elles ne sauraient à elles seules nous renseigner sur le degré de cette influence potentielle. D'ailleurs, on peut penser aussi que les Américains n'ont pas nécessairement besoin de peser sur FO dans la mesure où leur cause « politique » est dans l'ensemble commune.

D'après Jean-Marie Pernot, "si l'influence américaine dans les affaires syndicales en France et en Europe est certaine, il est excessif d'y voir la raison première des scissions qui les ont affectés et encore plus injustifié de parler d'américanisation de Force ouvrière". Certes, les débuts de FO sont caractérisés par une forte imbrication du national et de l'international, mais les relations entre l'AFL et FO n'ont pas enrichi les représentations politiques de cette dernière. Les voyages d'étude des syndicalistes français aux Etats-Unis, organisés dans le cadre des missions de productivité, ne se sont pas concrétisés par une assimilation du modèle

---

pouvoir réformer l'internationale de l'intérieur. T. Morgan, *A covert life - Jay Lovestone : communist, anti-communist and spy*, Random House, 1999.

[163] Georges Meany fut Président de l'AFL puis de l'AFL-CIO après la fusion de 1955. Cf. J-C., Goulden, *Meany - The unchallenged strong man of American labor*, New York, Atheneum, 1972.

[164] V. Reuther, *The brothers Reuther and the story of the UAW / a memoir*, Houghton Mifflin company, Boston, 1978.

[165] J. Kantrowitz, *op. cit.*, p. 720.

américain et n'ont pas empêché FO de se retirer du Centre intersyndical d'études et de recherche pour la productivité en 1952.

Aux Etats-Unis d'Amérique, FO préfèrerait elle les Etats-Unis d'Europe ?

L'engagement européen

Les mémoires et essais d'André Bergeron[166] qui fut Secrétaire général de FO de 1963 à 1989, reprennent de manière quasi systématique la référence aux Etats-Unis d'Europe.

"Cet attachement à l'Europe s'insère dans la tradition internationaliste et pacifiste du syndicalisme français. La confédération FO a toujours considéré que les Etats-Unis d'Europe seraient un puissant facteur d'équilibre et de paix dans le monde," écrit -il[167].

La façon dont André Bergeron dépeint l'engagement européen de sa centrale n'est pas indifférent. La participation des "grands hommes" (Jouhaux, Bothereau et Bergeron lui-même) à des réseaux européens où se côtoient responsables politiques et syndicaux (le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe présidé par Jean Monnet, l'Union de l'Europe fédéraliste, les rencontres de Val Duchesse) et la présence de la confédération dans les structures syndicales européennes (secrétariat syndical européen, Confédération européenne des syndicats libres) constituent les deux faces de la politique européenne de FO. La vision que l'ancien Secrétaire général offre dans ses écrits est davantage politique que syndicale. En dehors des conventions collectives européennes[168], aucune revendication, aucun projet syndical, aucune coopération concrète n'est cité. Au fil des années et des ouvrages, il réitère ses positions en faveur d'une coopération économique plus poussée, d'une coopération monétaire puis d'une monnaie commune. Lorsque dans *Ma route et mes combats*[169], il fait le

---

[166] A. Bergeron, *La confédération Force ouvrière*, Paris, EPI, 1971 ; *Lettre ouverte à un syndiqué*, Paris, Albin Michel, 1975 ; *Ma route et mes combats*, Paris, Editions Jean-Pierre Ramsay, 1976 ; *Tant qu'il y aura du grain à moudre*, Paris, Editions Robert Laffont, 1988 ; *Je revendique le bon sens*, Paris, Editions Liana Levi, 1996.
[167] A. Bergeron, *La confédération Force ouvrière*, Paris, EPI, 1971.
[168] *Ibid.*, 1971, p. 61.
[169] A. Bergeron, *Ma route et mes combats*, Paris, Editions Jean-Pierre Ramsay, 1976, p. 77-85.

lien entre l'avenir de l'Europe et celui de l'Afrique, il est plus près de la théorie économique néoclassique que de la rhétorique internationaliste : d'un côté l'Europe en crise a besoin de trouver de nouveaux débouchés, de conquérir de nouveaux marchés, tandis que de l'autre, l'Afrique a besoin qu'on l'aide à se démocratiser.

Enfin, on retient de la lecture de ces ouvrages l'impression d'une permanence de l'engagement européen.

En l'absence d'archives, les témoignages oraux ou écrits des militants constituent une source importante pour l'histoire. Cependant, on voit bien à travers cet exemple, les travers du genre. Le recours à d'autres sources (congrès, presse, autres témoignages…) s'avère donc indispensable pour compléter, rectifier ou confirmer les informations recueillies.

En s'appuyant sur la presse et les congrès de FO ainsi que sur les archives personnelles de Claude Harmel, les fonds de l'Institut d'histoire sociale de Nanterre, ceux du centre d'histoire du travail et ceux de la CFDT, Hélène Roussel[170] s'est penchée sur l'engagement européen de FO dans les premières années du syndicat. Elle montre comment l'Europe est devenue une référence identitaire et le ciment d'une alliance pour des militants issus d'horizons politiques. A cet effet, on y découvre le rôle des Forces ouvrières syndicalistes européennes (FOSE).

Les FOSE s'organisent en 1948, en réaction au congrès de la Haye dont l'ambition est jugée trop limitée. L'objectif de ce groupe est de populariser l'idée d'Europe fédérale auprès des travailleurs. Son Secrétaire général est Raymond Le Bourre, par ailleurs Secrétaire général de la fédération FO du spectacle, son vice-président est Roger Lapeyre, qui est aussi Secrétaire général de la fédération FO des travaux publics. On retrouve également dans ce groupe Léon Chevalme de la fédération des métaux, Jean Mathé de la fédération des PTT.

Les FOSE s'appuient sur les traditions internationaliste et pacifiste du mouvement ouvrier. Mais la cohésion du groupe est d'abord assurée par un anticommunisme viscéral. Certains membres sont des ex-communistes ayant rompu suite au Pacte germano-soviétique, d'autres sont des socialistes désillusionnés et quelques-uns ont même un passé pétainiste.

---

[170] H. Roussel, *op. cit.*, 2000.

Dans son rapport au CCN en mai 1949, Bothereau invite les membres de son organisation à renoncer à la FSM et à rejoindre les syndicats libres[171]. Il rend alors "hommage" à des initiatives "privées" prises par certains militants organisés dans un groupe Forces ouvrières syndicalistes européennes (les FOSE) qui a permis de tisser des liens au niveau international. A l'origine, FO n'avait pas cru bon de s'engager officiellement dans ce groupe, de peur de porter ombrage à la création d'une nouvelle internationale. En mai 1949, alors que la création de la CISL est imminente, Bothereau déclare : "le moment vient où l'on pourra considérer que les Forces ouvrières syndicalistes européennes se transformeront, de la chrysalide seront devenues papillon" S'agit-il d'une reconnaissance du travail accompli par les FOSE ? Ou bien d'une invitation à la dissolution du groupe ?

Le groupe disparaît. En attendant que la CISL mette en place une section européenne, FO décide de prendre en charge cette question. L'Europe devient donc rapidement un terrain d'entente pour les opposants au communisme. L'opposition des communistes au Plan Marshall ayant alimenté les velléités de scission dans la CGT comme dans la FSM, FO s'empare de la thématique européenne pour se forger une identité. L'adhésion à la Confédération internationale des syndicats libres, née du congrès de Londres (25 novembre - 8 décembre 1949), relève de la même logique : assurer un ancrage idéologique et des ressources financières à une centrale en quête de légitimité, tout en l'éloignant de la tentation unitaire.

Reprenant l'idée d'une articulation entre investissement international et identité, Jean-Marie Pernot définit les usages variés de la référence à l'Europe et distingue quatre périodes[172] :

De 1947 à 1956 : "la construction de l'Europe est un instrument de survie par rapport au monde soviétique"

De 1957 à 1962 : "la dynamique du Marché commun est mobilisée à des fins internes comme contre-feu aux tensions issues de la décolonisation"

De 1962 à 1974 : elle est "un élément de distinction à l'égard du gaullisme"

---

[171] Une réunion qui jettera les bases d'un nouvel organisme international est prévue les 25 et 26 juin à Genève.
[172] J-M. Pernot, *Dedans – Dehors…op.cit.*, p. 397.

De 1974 aux années 1990 : "la relance de la construction européenne est poussée en direction du Parti socialiste comme une alternative à l'alliance communiste"

Enfin (et cela pourrait d'ailleurs ouvrir une cinquième période), la critique de l'Europe de Maastricht devient "le moyen de placer FO sur un registre plus revendicatif face à la très pro-européenne CFDT".

A cette chronologie s'en superpose une autre censée rendre compte de la "relation de FO à l'Europe"[173] :

des origines à 1969 : date "choisie comme le tournant de la politique européenne vis-à-vis de l'Est"

de 1969 à 1984 : "FO maintient une référence forte à l'Europe même si son contenu s'écarte de ses attentes"

"La troisième phase cumule les causes de retrait : la fin du communisme, l'empreinte du libéralisme, le refus maintenu du corporatisme, une CES diluée à l'extrême, tout est cause de l'amplification d'un désamour de Force ouvrière pour l'Europe réelle".

Comme il l'a fait pour la CGT et la CFDT, Jean-Marie Pernot a étudié les relations internationales de FO, essentiellement celles tissées sur le plan européen, en s'appuyant sur les congrès, la presse, des entretiens avec des responsables syndicaux[174] et les archives de la CFDT et de la CGT. Il constate l'absence de collaborations durables et l'imperméabilité de FO à ce qui est "autre que le national", ce qui l'amène à classer la conduite de FO dans le modèle indifférentiste[175]. Cette posture tenue à l'international comme dans la sphère nationale, qui fige l'identité de l'organisation, a sans doute des origines multiples. Jean-Marie Pernot cite par exemple "l'étroitesse de sa base sociale" ou encore "un lien à la sphère politique non avoué et qui passe par les relations souterraines et des connivences peu transparentes".

---

[173] *Ibid.*, p. 470.

[174] Sont d'ailleurs reproduits en annexe les entretiens avec Marius Apostolo, Jean-François Courbe, Albert Détraz, Pierre Gensous, Antoine Laval, Jean Magniadas, Jacques Moreau, Bernard Mourgues, Jean-Louis Moynot, René Salanne et Bruno Trentin.

[175] Ce type est caractérisé par une "prégnance de l'international faible sur un syndicat à faible propension à agir à ce niveau. Le modèle indifférentiste est l'apanage d'un syndicat "nationalo-centré". Ce mode n'exclut pas l'existence de relations internationales mais il pose celles-ci sur un registre passif, dans un contact fluide aux réalités extérieures sans lutte pour s'y imposer mais sans influence en retour." *Ibid.*,p. 277.

Malgré l'apport de ces travaux récents, de nombreuses pistes reste à défricher : l'expérience des militants dans les fédérations, l'expérience des syndicats locaux dans les régions frontalières (dans les comités syndicaux interrégionaux pour la période récente) ou encore l'influence et l'image de FO auprès de ses partenaires européens, son rôle dans la CES et les fédérations européennes.

Une position périphérique dans l'histoire de la CISL

Les relations de FO avec la CISL pourrait elle aussi faire l'objet d'investigations supplémentaires. En effet, jusqu'ici les travaux sur la CISL accordent peu d'attention au rôle de la confédération française. On pourra objecter en premier lieu que l'histoire de la CISL elle-même n'a pas encore donné naissance à une pléthore d'études, et en second lieu que ce constat historiographique n'implique nullement que cette place corresponde au poids réel de la centrale nationale dans l'internationale.

Il nous semble donc intéressant de présenter ce qui ressort de la lecture des articles ou ouvrages consacrés à la CISL.

Dans *Les expériences syndicales internationales des origines à nos jours* (c'est à dire jusqu'en 1952, soit seulement trois ans après la création de la CISL), une vingtaine de pages portent sur la création de la CISL[176]. Georges Lefranc y fait une petite place à FO. Celle-ci intervient brièvement par le biais des positionnements spécifiques de Jouhaux. Ainsi à la première conférence de Londres en 1949, trois tendances se dessinent : Jouhaux propose de dénoncer la réaction internationale "de Wall Street à Franco", Walter Reuther définit un double front contre le Kominform et contre Wall Street, et Irving Brown entend se limiter à la lutte contre le totalitarisme soviétique[177]. On aboutit finalement à un texte consensuel. Georges Lefranc ne donne pas davantage d'indications sur les organisations qui ont pu se reconnaître dans la position défendue par Jouhaux. S'agissant du congrès de Milan (1951), l'historien évoque les

[176] G. Lefranc, *Les expériences syndicales internationales des origines à nos jours*, Paris, Aubier, 1952,p. 113-136.
[177] *Ibid.*,p. 121-122.

critiques formulées par le groupe *Révolution prolétarienne*. Laurent, Secrétaire de la fédération FO des cheminots, conteste le mode de désignation des délégués au congrès et dénonce l'alignement des internationales (FSM et CISL) sur la logique des blocs. Par ces bribes d'information, on ne mesure pas réellement si FO est une force d'opposition ou une centrale marginale au sein de la CISL. Sans doute était-il encore tôt pour le dire[178].

Arrêtons nous un instant sur un autre ouvrage consacré au mouvement syndical international : en 1980, Windmuller publie *The International Trade Union Movement*. Bien que ce travail n'ait pas pour vocation de restituer la place de chaque centrale nationale dans l'internationale à laquelle elle est affiliée[179], l'index nous renseigne sur les organisations les plus citées. La CGT compte 14 occurrences, la CFTC est renvoyée à "French democratic confederation of labor (CFDT)" avec 5 occurrences et FO …n'est même pas citée. Aucun de ses leaders, Jouhaux y compris[180], ne figure dans cet index. Un hasard ? Certainement pas. A l'évidence, l'auteur n'a pas jugé utile de parler d'une organisation dont il néglige le poids numérique[181] et politique sur la scène syndicale internationale.

Si on se reporte à la première et dernière synthèse sur la CISL[182], le constat est sensiblement le même. Réalisée par une équipe internationale d'historiens à l'occasion du cinquantenaire de l'internationale, *The International Confederation of Free Trade Unions* est une histoire de cette organisation depuis ses origines (fixées non pas à 1949 mais à la création de la FSI) jusqu'aux années 1990.[183] Là encore, l'index offre une vision générale de la place faite à FO.[184] "Force ouvrière" renvoie à 26 pages, la CGT à 47, la CFDT à 9, la CFTC à 1. Parmi les membres de FO, sont cités Léon Jouhaux, André Bergeron, André Lafond, Jean Rouzier, Pierre Ferri-Pisani, Roger Louet et Camille Mourguès. On note déjà l'absence de Robert

---

[178] Le livre de Lefranc auquel nous faisons référence a été publié en 1952.
[179] Les trois premiers chapitres retracent l'évolution des organisations syndicales internationales de leurs origines à la fin des années 1970, les trois suivants portent sur chacune des internationales contemporaines (FSM, CISL et CISC-CMT), le chapitre 7 examine les organisations régionales et le chapitre 8 les secrétariats professionnels internationaux.
[180] En revanche, Louis Saillant et Pierre Gensous de la FSM y figurent.
[181] En 1979, la CGT-FO représente 905.000 membres dans une CISL qui en rassemble 67 millions. Cf. p. 85 et p. 62.
[182] A. Carew, M. Dreyfus, G. Van Goethem, R. Gumbrell-McCormick, M. Van der Linden (ed.), *The international Confederation of Free Trade Unions*, Peter Lang, Bern, 2000.
[183] J-P. Windmuller, *The international trade union movement*, Kluwer, Deventer, 1980.

Bothereau, Secrétaire général de FO de 1948 à 1963 et vice-président de la CISL de 1953 à 1964[185]. Léon Jouhaux, qui est le plus cité du groupe, voit son nom essentiellement lié à l'histoire de la FSI. Son action après 1945 est réduite[186]. D'ailleurs sa fiche biographique en fin d'ouvrage le présente comme un homme d'avant-guerre.

Deux images de FO sont véhiculées : celle d'une centrale nationale qui s'aligne sur la politique africaine de son gouvernement et celle d'une organisation à la solde des Américains. Ainsi FO se présente décalée, voire à contre-courant des grands défis auxquels la CISL est confrontée depuis la Guerre froide jusqu'à l'effondrement du bloc soviétique. Réticente à la décolonisation, opposée au développement des relations bilatérales et aux contacts avec les syndicats des pays de l'Est, inquiète de l'autonomisation de l'organisation européenne de la CISL, FO fait preuve d'un anticommunisme intransigeant qui ne lui suffit pas pour s'imposer comme une centrale de référence.

CONCLUSION CHAPITRE 1

La politique internationale des syndicats français a d'abord été étudiée comme un prolongement de l'activité nationale. La dimension idéologique de l'investissement international domine au détriment des pratiques.[187] On retrouve d'ailleurs une production d'images récurrentes : La CGT apparaît sous l'emprise du communisme international ; la CFDT comme une organisation originale et autonome et FO comme une création du syndicalisme américain sans véritable influence sur la scène internationale. Sans contester les résultats de ces études, il convient tout de même de noter les lacunes de l'historiographie.

D'une part, ces trois organisations n'ont pas fait l'objet de la même attention. Avec plus d'un siècle d'histoire derrière elle, la CGT a davantage retenu l'attention des chercheurs. En même temps, l'attrait pour l'histoire du communisme a conduit nombre d'auteurs à évoquer ses rapports privilégiés avec le Parti communiste français alors que pour les autres centrales, les relations avec les partis politiques n'ont pas toujours été soulevées. D'autre part, les organisations syndicales internationales (OSI) ont peu été étudiées, laissant dans l'ombre de

---

[184] *Ibid.*,p. 169-174.
[185] J. Maitron, C. Pennetier, « Robert Bothereau », *DBMOF*.

nombreux pans de l'activité des syndicats français qui apparaissent de fait, de moindre importance. Ainsi le rôle de la CFTC dans la CISC avant 1945 reste relativement méconnu. Les échanges entre FO et la CISL ont été délaissés par les historiens, sans doute découragés par les difficultés d'accès aux sources. Les relations entre les fédérations et les structures professionnelles internationales restent relativement méconnues. Le rôle de l'OIT comme lieu de dialogue et de circulation des idées mériterait aussi d'être observé.

Enfin, malgré le développement de la prosopographie, la « part des hommes » dans les relations syndicales internationales devrait être approfondie. Qui sont ces individus chargés des questions internationales ? Comment sont ils « choisis » ? En quoi consiste leur travail quotidien ? Comment vit le personnel des OSI parfois exilé à l'étranger ? Quels sont leurs rapports avec leurs organisations d'origine ? De nombreuses pistes restent donc à emprunter.

---

[186] Jouhaux décède en 1954.

[187] Cette tendance qui vaut pour l'histoire du syndicalisme en général, est sans doute amplifiée ici.

PARTIE 1 :
L'UNITÉ EN ÉCHEC 1948-1966

La guerre terminée, les pays européens sont confrontés au double défi de la reconstruction des économies nationales et l'établissement de la paix entre les peuples. L'Allemagne est divisée en quatre zones occupées et gérées par les Alliés (l'URSS, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France) dont l'objectif défini par l'acte de Postdam est de la démilitariser, dénazifier, déconcentrer et démocratiser. Très rapidement, des tensions surgissent sur le mode de règlement de la question allemande.[188] Le blocus de Berlin[189] provoque une crise qui accélère la séparation de l'Allemagne. En mai 1949, la Loi fondamentale régissant la République fédérale allemande est publiée tandis que le 3e congrès du peuple proclame la République démocratique d'Allemagne que seules l'URSS et les démocraties populaires reconnaissent. Pour la RFA comme pour les alliés occidentaux, la construction d'une Europe unie apparaît comme un moyen de faire barrage au communisme.

Le plan Marshall pose les premiers jalons d'un relèvement des économies européennes. Il permet à la France de bénéficier de prêts et de dons. Les communistes qui ne sont plus au gouvernement le dénoncent et fustigent l'impérialisme américain. La CGT adopte la même orientation, accentuant la division en son sein. Les groupes Force ouvrière scissionnent et constituent quelques mois plus tard une centrale concurrente sous l'égide de Léon Jouhaux, la CGT-Force ouvrière (FO) (1948). Contrairement à la CGT qui s'y oppose, la CFTC et FO approuvent le plan Marshall et sont rapidement intégrées aux diverses structures chargées des modalités de l'aide (plan productivité).

L'aide américaine divise également le mouvement syndical international et conduit les syndicats qui y sont favorables à quitter la FSM pour créer avec l'AFL une nouvelle organisation, la CISL, à laquelle FO adhère.

Ainsi, avec des rapports de force modifiés, les divisions d'avant-guerre resurgissent.[190] Les trois principales organisations françaises, la CGT, FO et la CFTC, choisissent de s'affilier respectivement à la FSM, à la CISL et à la CISC. Les hommes aussi reprennent leur place dans les appareils : Jouhaux à FO, Frachon à la CGT, Tessier à la CFTC.

---

[188] P. Guillen, *La question allemande – 1945 à nos jours*, Paris, Imprimerie nationale éditions, 1996.

[189] En 1948, les Soviétiques établissent un contrôle sur les voyageurs et les marchandises à destination de Berlin puis cessent de fournir le secteur occidentale de la ville en électricité et en charbon. Jusqu'en mai 1949, les Anglo-américains ravitaillent cette zone par voie aérienne.

[190] Avant la réunification, la CGTU est membre de l'ISR, la CGT de la FSI. Quant à la CFTC, elle est membre de la CISC.

C’est donc dans un climat de Guerre froide que se constituent les internationales syndicales à travers lesquelles les syndicats français mènent leur activité internationale. Ainsi, l’affiliation à une OSI correspond à la fois à une reprise des anciennes solidarités syndicales et à un nouveau positionnement géopolitique.

Désignée par ses adversaires comme la courroie de transmission du PCF, la CGT avec à sa tête Alain Le Léap et Benoît Frachon, apparaît par son adhésion à la FSM comme une partie intégrante du mouvement communiste international. Après la scission, la FSM dont le siège est fixé à Paris, puis successivement à Vienne et à Prague, est surtout implantée dans les pays communistes (URSS, les démocraties populaires, Chine populaire…)[191]. En Europe occidentale, ses bases sont réduites à la CGT et la CGIL italienne ainsi qu'à quelques minorités syndicales. De plus, la FSM entretient des relations avec des organisations proches de l’Internationale communiste comme le Conseil mondial de la paix, la Fédération démocratique internationale des femmes et la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique. La CGT est bien représentée dans les instances de direction de la FSM. Cette place qui lui confère un rayonnement international participe en même temps à son isolement dans la nébuleuse syndicale ouest-européenne et contribue à son image de syndicat au service des intérêts de l'URSS.

A sa création, FO se présente comme la continuatrice de la CGT d'avant-guerre. Aux yeux de la CGT et du PCF, la liaison avec le Parti socialiste de Léon Blum ne fait pas de doute, d'autant que la nouvelle centrale a bénéficié d'une aide importante du gouvernement[192]. Certes, la direction confédérale de FO épouse les orientations de la SFIO. De plus, elle autorise officieusement les secrétaires fédéraux à participer aux travaux de la Commission nationale ouvrière du parti. Mais, lorsque ce dernier lui propose en 1953 de créer un Front démocratique et social, elle refuse.[193] FO est par ailleurs membre de la CISL, laquelle est

---

[191] 90% environ de ses affiliés sont implantés dans des pays communistes.
[192] Le ministre du Travail, Daniel Mayer octroie 40 millions de francs de subvention à FO. Cf. A. Bergounioux, *Force ouvrière*, *op. cit.*, p. 92.
[193] J. Kergoat, *Le Parti socialiste – De la Commune à nos jours*, Paris, Le Sycomore, 1983,p. 204-205.

surtout implantée, à sa création, en Amérique du Nord et en Europe. Profondément anticommuniste, la CISL revendique l'étiquette de syndicalisme libre[194] même si ses affiliés entretiennent des rapports plus ou moins tenus, voire organiques, avec les partis ouvriers du pays auxquels elles appartiennent[195]. D'autre part, la CISL est proche de l'Internationale socialiste avec laquelle des liens se tissent de manière informelle.[196] La conférence internationale des partis socialistes qui décide du rétablissement de cette dernière se déroule à Francfort (1951) juste avant le congrès de Milan de la CISL. Julius Braunthal et Morgan Philipps y adressent un message fraternel par lequel ils rappellent que l'IS et la CISL partagent une cause commune, un "même combat pour la liberté et la paix[197]".

Après avoir participé à la Résistance, des syndicalistes chrétiens s'engagent politiquement notamment dans les rangs du MRP[198]. Celui-ci ambitionne de s'appuyer sur cette base ouvrière pour se développer à l'image de certains partis démocrates-chrétiens en Europe. Cependant, la règle adoptée est celle du non-cumul des mandats. La CFTC reprend aussi ses marques dans la CISC. Créée en 1919 et reconstituée en 1945, cette internationale est en fait essentiellement européenne. Elle se réclame de la doctrine et de la morale chrétiennes, rejette le capitalisme et le communisme, et se définit également comme l'un des bastions du syndicalisme libre. Jusqu'en 1953 son siège est à Utrecht. À partir de cette date, elle s'installe à Bruxelles où siège déjà la CISL. Par le biais de ses centrales nationales, la CISC a des contacts avec la démocratie chrétienne internationale. On retrouve aussi certains de ses représentants[199] dans les Nouvelles équipes internationales (NEI), fondées en 1947, dont le but est « d'établir des contacts réguliers entre les groupes et les personnalités politiques des diverses nations qui s'inspirent des principes de la Démocratie chrétienne[200] ». Si la CISC et les NEI partagent la référence à la doctrine sociale chrétienne, une position favorable à l'égard

---

[194] W. Buschak, « The meaning of the world « free » in trade union history », dans B. De Wilde (ed.), *Passé et futur du syndicalisme internationa*l, Gand, 19-20 mai 2000, Acta, Gand, 2001,p. 270-276.

[195] "S'il s'agit d'exiger des forces syndicales leur non dépendance à l'égard des gouvernement(s) et/ou de parti(s), le critère est en effet variable et dans les faits l'autonomie syndicale n'est pas toujours à la hauteur des déclarations de principes". Cf. G. Devin, "La Confédération internationale des syndicats libres : exploration d'un réseau", dans G. Devin, *Syndicalisme – Dimensions internationales…op. cit*, p. 70.

[196] L'Internationale socialiste et la Fédération internationale des jeunesses socialistes participent, par exemple, de façon assez régulière aux congrès de la CISL.

[197] CISL, rapport de congrès, 1951.

[198] B. Béthouart, *Des syndicalistes chrétiens en politique(1944-1962) – De la libération à la Ve République*, Presses universitaires du Septentrion, Paris, 1999.

[199] C'est le cas des Français Zirnheld et Tessier, du Hollandais Serrarens ou encore des Belges, Pauwels et Cool.

de la planification et de la coordination de l'économie au niveau européen, ainsi que le même souci de décentralisation de l'activité au niveau national, régional, professionnel et personnel, les liens entre la CISC avec la Démocratie chrétienne ne sont pas structurés, cette dernière ne formant d'ailleurs pas une véritable internationale.

Vis-à-vis de la construction européenne, les positionnements de la CISC et de la CISL sont assez similaires. Contrairement à la FSM, ces deux OSI y voient le moyen de préserver la paix, de lutter contre le communisme et d'accéder à une économie du bien-être sur le continent grâce à des augmentations de productivité. Toutes deux décident d'investir les nouvelles institutions, en premier lieu le Conseil de l'Europe avec l'introduction de syndicalistes dans les délégations nationales, puis en 1952, au sein des instances de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) avec la constitution d'un Comité syndical de liaison réunissant les syndicats "libres" des mineurs et des métallurgistes des six Etats membres (France, Allemagne, Italie, Belgique, Hollande, Luxembourg) soit pour la France, les fédérations concernées de la CFTC et de FO.[201] Parallèlement à leurs affiliations internationales, FO et la CFTC participent aussi à des clubs et des réseaux pro-européens[202].

Seule, la CGT s'oppose au Marché commun, une attitude que l'historiographie met volontiers en relation avec le positionnement du PCF, mais qui connaît une inflexion au milieu des années 1960.

Les deux décennies que couvre cette partie sont dominées par la guerre froide et l'équilibre de la terreur. En même temps, on assiste à une décolonisation progressive du monde. La France se trouve ainsi confrontée aux revendications des populations autochtones de son empire. La guerre de Corée mine une IVe République qu'achèvera la guerre d'Algérie. En Europe, la question allemande n'est pas résolue. La création du Mur de Berlin consacre seulement un *statu quo* provisoire. En tant qu'acteurs de la vie politique internationale, les OSI prennent position publiquement sur les divers évènements qui agitent les gouvernements nationaux et les institutions internationales au risque de se voir assimilées à l'un des blocs. Parallèlement, les OSI connaissent une phase de croissance puis de stagnation de leurs effectifs. La CISL

---

[200] R. Papini, *L'internationale démocrate-chrétienne - la coopération internationale entre les partis démocrates-chrétiens de 1925 à 1986*, Paris, éditions du Cerf, 1988, p. 57.

[201] G. Groux, R. Mouriaux, J.M. Pernot, « L'européanisation du mouvement syndical : la Confédération européenne des syndicats », *Le Mouvement social*, janvier-mars 1999, n°162, p. 41-67.

[202] T. Régin, " L'européanisation du mouvement syndical français depuis 1945", dans C. Villain-Gandossi (dir.), *L'identité de l'Europe*, Paris, CTHS, Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, n°125, 2002, p. 517-526.

représente 63 millions de salariés dans 95 pays en 1969[203], la FSM en déclare 138 millions en 1965[204] et la CISC 12,7 millions sur 74 pays en 1968. Malgré quelques tentatives de rapprochement, les OSI s'affrontent verbalement, par presse interposée, la propagande des uns ayant pour but de dénigrer la propagande des autres. De la même manière, en France, la CFTC, la CGT et FO s'opposent les unes aux autres. Cette correspondance entre la situation nationale et la situation internationale nous a conduit à nous interroger sur le poids des affiliations internationales dans le maintien du pluralisme français.

[203] A. Carew, M. Dreyfus, G. Van Goethem, R. Gumbrell-Mc Cormick, M. Van der Linden, *The International Confederation of Free Trade Unions*, Bern, Peter Lang AG European Academic Publishers, 2000, p. 201.
[204] J.P. Windmuller, *The international trade union movement*, Deventer, Kluwer, 1980, p. 90. L'auteur se base sur les publications officielles de la FSM et précise que ces chiffres sont certainement surévalués.

CHAPITRE 2 : LA CRISTALLISATION DES IDENTITÉS

Selon J.P. Windmuller , les OSI remplissent trois fonctions[205] :

une fonction de représentation[206]

une fonction missionnaire[207]

une fonction de services[208]

De leurs côtés, les centrales nationales cherchent par leur adhésion à une OSI[209] à :

mobiliser des soutiens

légitimer des options

redéfinir des utopies

L'affiliation à une OSI implique donc pour la centrale nationale qu'elle respecte les orientations de l'OSI et qu'elle contribue à son fonctionnement sur le plan financier, symbolique et technique. Ces échanges entre l'OSI et son affilié déterminent leur capacité d'influence réciproque.

---

[205] J. P. Windmuller, « International Trade Union Organizations : Structure, Functions, Limitations », dans S. Barkin, W.R. Dymond, E.M. Kassalow, F. Meyers, C.A. Myers (ed.), *International Labor*, New York, Evanston, Londres, Harper & Row publishers, 1967, p. 81-108.

[206] « In this side of their activities, they are concerned with placing a generalized trade union point of view on current issues before intergovernmental agencies, such as the United Nations, the ILO, or regional bodies, in order to ensure that attention is paid to the rights and aspirations of wage and salary earners and to the institutional interests of their organizations . It is in this capacity, too, that they exert pressure on national governments alleged to have violated trade union rights by abolishing strikes or other forms of protest, imprisoning union leaders, or dissolving labor organizations. Representational tasks tend to focus on economic and human rights issues." *Ibid*., p. 89

[207] « The missionary task of international trade union organizations aims at the propagation of trade unionism, or rather of a particular brand of trade unionism, to areas where it does not yet exist or where its weakness requires external support. » *Ibid.*, p. 90.

[208] « The third set of common tasks consists of a range of service activities which trade union internationals render to their member organizations. The ITS's, in particular, have a strong tradition of services in support of their affiliates, as through international strike support, research and welfare work, exchange of trade information, and assistance to migrating union members." *Ibid.*, p. 91.

[209] On se réfère ici aux usages de l'affiliation à la CISL définis par Guillaume Devin en les étendant aux autres OSI. « La confédération internationale des syndicats libres (CISL) : exploration d'un réseau », dans G. Devin

Dans le cadre de sa thèse sur les syndicats français et l'Europe, Jean-Marie Pernot a définit quatre types de conduite à l'international que nous avons eu l'occasion d'évoquer au cours du chapitre précédent :

l'identité hétéronome[210]

l'indifférentisme[211]

la sensibilité dialectique[212]

l'émergence auto-affirmative[213].

Revenons un instant sur les deux variables constitutives de cette typologie : *la propension à agir dans l'international* et la *prégnance de l'autre que le national*.

La première est déterminée par une série (non-limitée) de facteurs structurels parmi lesquels le taux de syndicalisation, le nombre d'adhérents, les capacités de contribution à l'OSI, la puissance ou le rôle stratégique de la nation d'origine, la capacité à produire des références collectives ou à imposer des normes, l'efficacité des relations professionnelles ou encore la force du modèle idéologique.

La seconde est elle-aussi déterminée par des facteurs structurels tels que la position du pays à l'égard de l'immigration (pays importateur ou exportateur de main d'œuvre ; existence ou non d'un passé colonial), la capacité d'accueil et d'intégration des immigrés par les syndicats, leur

---

(dir), *Syndicalisme : Dimensions internationales*, La Garenne-Colombes, Euro-Erasme, 1990, p. 69-99. Voir en particulier les pages 90 et 91.

[210] « Prégnance forte de l'international sur un syndicat à faible propension dans ce domaine : le syndicat prend des recettes ailleurs et cherche à les imposer dans sa réalité nationale. Sa faculté d'appropriation est faible, il se contente de démarquer le modèle […] « L'identité hétéronome » est un abandon de soi dans la référence à l'altérité. L'identité se dissout dans son rapport aux influences extérieures ; celles-ci prennent le pas sur les déterminations nationales et déportent l'acteur syndical du mouvement de la société dans lequel il doit normalement s'ancrer. » J.M. Pernot, *Dedans – Dehors…op. cit.*,p. 276-277.

[211] « Prégnance de l'international faible sur un syndicat à faible propension à agir à ce niveau. Le modèle indifférentiste est l'apanage d'un syndicat « nationalo-centré ». Ce mode n'exclut pas l'existence de relations internationales mais il pose celles-ci sur un registre passif, dans un contact fluide aux réalités extérieures sans lutte pour s'y imposer mais sans influence en retour. » *Ibid.*, p. 277.

[212] « La « sensibilité dialectique » consiste en une appropriation de l'international comme codétermination de la présence au monde : le syndicat se nourrit de son environnement, participe à la circulation des idées et féconde sa démarche à partir de ses relations internationales. Le « soi » et « l'autre que soi » se combinent de manière dynamique et génèrent un mouvement et un travail permanent sur l'identité. » *Ibid.*,p. 277.

[213] « L'émergence auto-affirmative » caractérise un rapport à l'altérité comme simple projection de soi dans une réalité plus large mais sans modification rétroactive. L'émergence dans l'international est conquérante, on apprend moins du monde qu'on ne lui enseigne. L'identité du syndicat n'est construite qu'idéalement dans un rapport au monde mais, en réalité, elle ressort « indemne » de son rapport à l'altérité. » *Ibid.*,p. 278.

comportement vis-à-vis des mouvements de décolonisation, l'outillage intellectuel des responsables syndicaux qui renvoie à la sociologie du syndicat et à son rapport aux intellectuels et notamment aux « individus de référence » que l'auteur définit comme « ceux qui, enjambant différentes déterminations nationales peuvent infléchir le flux social par insinuation d'altérité nationale »[214].

Cette deuxième variable nous intéresse particulièrement dans la mesure où elle est censée déterminer le degré d'influence de l'international. Il nous semble cependant difficile d'englober sous un même vocable « l'international » des flux provenant de sources différentes (les OSI, les partenaires étrangers, les institutions internationales, etc…). Par ailleurs, Jean-Marie Pernot avait lui-même émis une critique vis-à-vis de ces deux variables à savoir la « grande part de déterminations communes dans les causes qui influent sur l'une ou sur l'autre »[215].

En nous inspirant de la notion de conduite à l'international, nous avons donc choisi de définir la position de chaque confédération nationale dans l'OSI à partir des ressources que la centrale nationale apporte à l'OSI. Nous retiendrons trois critères : l'investissement financier, l'investissement symbolique et l'investissement technique que la centrale nationale met à disposition de l'OSI.

L'investissement financier recouvre la cotisation à l'OSI et à ses structures professionnelles (SPI, UIS ou FIP) ainsi que les contributions financières à divers fonds de soutien ou directement aux autres affiliés (cf. aides en cas de grève, de programme de formation, etc.)

L'investissement symbolique regroupe la représentativité du syndicat et l'ensemble des ressources liées à la situation géopolitique de l'Etat d'origine.

Par investissement technique, on entend la capacité du syndicat à fournir des moyens humains et matériels (mise à disposition d'infrastructures diverses).

A partir de ces critères, nous tenterons de définir dans ce premier chapitre la position de chaque confédération française dans son OSI. D'autre part, nous attacherons une attention

---

[214] *Ibid.*, p. 272.
[215] *Ibid.*,p. 274.

particulière aux « internationaux » de chaque centrale de façon à saisir d'un point de vue micro-historique la manière dont s'articule la politique nationale et la politique internationale des syndicats.

LA CGT : FIDELITE ET ENGAGEMENT CONTINU DANS LA FSM

Dès sa création, la FSM choisit pour terre d'élection la France. Son congrès constitutif se tient en septembre 1945 au Palais de Chaillot à Paris[216]. Le siège y est alors fixé et prend place 1 rue Vernet, dans le 8e arrondissement. Cette situation géographique favorise l'entrée des Français dans les structures de l'internationale. Au cours des deux premières années de son existence (1945-47), c'est-à-dire avant la scission, le personnel de la FSM compte 70 personnes parmi lesquelles 51 Français, 6 Russes, 3 Anglais, 3 Belges, 3 Allemands, et 1 Américain.[217] Tous connaissent le français.[218] La revue le *Mouvement syndical mondial*, ainsi que la propagande (brochures, tracts, etc.) de la FSM sont publiées par la Société française d'éditions et de publications syndicales internationales (SFEPSI), installée 32, rue Montholon dans le 9e arrondissement

L'investissement de la CGT dans les structures de la FSM

Au congrès de Milan[219], en 1949, une nouvelle direction est élue : Louis Saillant reste Secrétaire général, Giuseppe Di Vittorio, de la CGIL, est élu Président[220].Ces nominations symbolisent la volonté de la FSM de se maintenir en Europe occidentale, là où sa représentativité est la plus menacée. L'implantation de la FSM en Europe occidentale est corrélée à l'état des forces communistes dans ces pays. C'est effectivement en Italie et en France que les partis communistes jouent le rôle le plus important dans la vie politique

[216] Sir Walter Citrine est élu Président, Louis Saillant Secrétaire général. Kouznetsov (URSS), Hillman (Etats-Unis), Jouhaux (France), Toledano (Amérique Latine), Chu (Chine), Di Vittorio (Italie) et Kupers (Pays-Bas) sont élus vice-présidents.
[217] D'après le rapport d'activité de la FSM présenté par le Secrétaire Général de la FSM, Louis Saillant, 1947.
[218] Au delà de 1947, nous ne disposons pas d'informations suffisamment précises à ce sujet.
[219] Congrès de Milan (29 juin-9 juillet 1949).

nationale. En Grande-Bretagne, au contraire, les communistes font face à quelques échecs électoraux, avant de se replier sur le terrain syndical.[221] Le TUC ayant participé à la fondation de la CISL, seules quelques minorités syndicales coopèrent avec la FSM et ses affiliés.

Depuis 1947, les tensions internationales ne cessent de croître. L'URSS annonce qu'elle possède une bombe atomique. La République populaire de Chine est proclamée. L'Allemagne se voit divisée en deux Etats. On assiste alors à un raidissement des relations syndicales internationales.

La nationalité de ceux qui sont élus vice-présidents de la FSM en 1949 indique les lieux que l'internationale entend représenter dès à présent, ou dans l'avenir : France (Alain Le Léap), URSS (Kouznetov), Tchécoslovaquie (Zupka), Chine (Liu Chao Chih), Inde (Dange), Cuba (Peña), Mexique (Lombardo Toledano), Pays-Bas (Blokzil), Guinée (Diallo).[222]

A la direction de la FSM

Dans toutes les instances de la FSM, la CGT est présente : au secrétariat, à la présidence, au bureau exécutif (BE), au comité exécutif (CE) puis dans les unions internationales syndicales (UIS).

Louis Saillant et Alain Le Léap, Secrétaire général de la CGT[223] chargé des questions internationales, siègent au BE. Ils sont en même temps membres du comité exécutif, aux côtés de Benoît Frachon, Gaston Monmousseau et Julien Forgues. Alors que ce dernier n'est ni membre du bureau confédéral (BC), ni même de la commission administrative (CA) de la CGT, Frachon et Monmousseau sont respectivement Secrétaire général de la CGT, ancien Secrétaire général de la CGTU de 1933 à 1936 (avant d'être Secrétaire de la CGT réunifiée

---

[220] Il succède à Sir Walter Citrine du TUC.
[221] J. Gotovitch, P. Delwit, J-M. De Waele, *L'Europe des communistes*, Bruxelles, Complexe, Questions au Xxe siècle,p. 177.
[222] *La Fédération syndicale mondiale 1945-1985*, Prague, FSM, 1985, p. 55.
[223] Fonction qu'il partage avec Benoît Frachon depuis le départ de Léon Jouhaux.

de 1936 à 1939) et ancien Secrétaire général de la CGTU de 1922 à 1932. L'un et l'autre sont membres du BC de la CGT.

Monmousseau incarne "une importante composante du monde ouvrier gagnée au communisme à partir du syndicalisme révolutionnaire".[224] Lors du 1er congrès de la CGTU en 1922, il avait proposé une motion favorable à l'adhésion à l'ISR "avec réserves" qui obtint la majorité[225]. A partir de 1925, il participe aux organismes directeurs de l'Internationale communiste (IC) et de l'Internationale syndicale rouge (ISR)[226]. Au 12e comité exécutif de l'IC en septembre 1932, il est remplacé par Benoît Frachon qui lui succède également comme représentant de la CGTU à l'ISR[227]. A la Libération, Monmousseau reprend la direction de la *Vie ouvrière* et de la revue mensuelle *Servir la France*, créée en février 1945 et transformée en 1950 en *Mouvement syndical mondial*, une situation qui lui permet aisément de diffuser les orientations de la FSM au sein de la CGT.

Frachon est aussi une figure importante du mouvement ouvrier. Secrétaire général de la CGTU, il œuvre pour la réunification. Ce premier objectif atteint, il devient Secrétaire de la CGT mais ne parvient pas à établir des relations entre la confédération et l'ISR. Il prône cependant le dialogue avec les syndicats soviétiques, accompagnant Jouhaux à Moscou en 1937. A l'aube de la création de la FSM, il reprend son cheval de bataille : l'unité syndicale internationale. En novembre 1944, il participe avec Saillant à la constitution du comité syndical franco-britannique. En janvier de l'année suivante, il préside la délégation de la CGT qui se rend à Moscou pour mettre en place un comité syndical franco-soviétique. Jusqu'au retour de Jouhaux, il a en charge les questions internationales.[228] Dans la phase de reconstitution de la FSM, il joue un rôle non négligeable. Jacques Girault rapporte qu'en juillet 1945, "le Département d'Etat américain présente Frachon comme "l'exécutant le plus important" pour la création d'une centrale syndicale internationale rassemblant les syndicats communistes".[229] Lors des pourparlers sur la place des secrétariats professionnels internationaux (SPI) dans le mouvement syndical international, Frachon est de ceux qui, aux côtés des Soviétiques, préconisent la dissolution et l'intégration des SPI dans des

---

[224] G. Ribeill, « Gaston Monmousseau », *DBMOF*.
[225] M. Dreyfus *et al.*, *Le siècle des communismes*, Paris, éditions de l'atelier, 2000, p. 472.
[226] M. Dreyfus, « Gaston Monmousseau », *Dictionnaire de Kominterniens…op.cit*., p. 429-430.
[227] R. Bourderon, « Benoît Frachon », *Ibid.*, 287-290.
[228] J. Girault, *Benoît Frachon, communiste et syndicaliste*, Paris, Presses de la FNSP nationale des sciences politiques, 1989,p. 242.
[229] J. Girault J., *Ibid*.,p. 243.

départements professionnels de la FSM[230]. Par cette position, Frachon marque la solidarité de la CGT à l'égard des Soviétiques. Cependant, cette proposition de structuration centralisée est repoussée par les SPI[231] et contribue fortement au processus de scission.

La direction de la FSM prend tout de même conscience de l'importance stratégique de l'activité professionnelle dans le rassemblement des syndicats des pays industrialisés, et accélère la création de ses départements professionnels. En 1949, plusieurs UIS voient le jour. Le 27 juillet, la Commission administrative de la CGT s'en félicite[232]. Sont ainsi constituées progressivement l'UIS des travailleurs de l'agriculture, l'UIS de l'alimentation, l'UIS des travailleurs du bâtiment et du bois, l'UIS des postes, télégraphes et téléphones (PTT), l'UIS des mineurs, l'UIS des transports et l'UIS de la métallurgie. Les cégétistes trouvent leur place immédiatement dans ces nouvelles structures.

Dans les UIS

A leur création, les UIS ne disposent pas de moyens très importants. Elles fonctionnent grâce au dévouement de quelques dirigeants de fédérations nationales nommées à leur direction. Aussi les présidents et les secrétaires généraux en sont-ils les principaux animateurs.

Henri Martel devient Président-fondateur de l'UIS des mines tandis que Henri Turrel, Secrétaire de la Fédération du Sous-sol depuis 1946, est élu en août 1950 Secrétaire général de l'UIS qui siège alors clandestinement à Bruxelles.[233] Maurice Simonin est élu Président de l'UIS des travailleurs de l'alimentation, du tabac, de la boisson et du personnel des hôtels, cafés et restaurants[234]. René Duhamel est élu Président de l'UIS des PTT. Edouard Aubert, Secrétaire général de la Fédération du textile, devient vice-président de l'UIS du textile. Alphonse Drouard, devient Secrétaire général de l'UIS des transports, Henri Jourdain,

---

[230] J.F. Michel, « La scission de la Fédération syndicale mondiale (1945-1949) », *Le Mouvement social*, 1981, n°117, p. 33-53.
[231] Seule la Fédération internationale des syndicats d'enseignants (FISE), née de la fusion du SPI de l'enseignement et de l'Internationale des travailleurs de l'enseignement en 1946 accepte de s'associer à la FSM.
[232] Fonds CGT, résolution adoptée par la Commission administrative, 27 juillet 1949.
[233] P. Broué, « Henri Turrel », *DBMOF*.
[234] Fonds FSM, Montreuil, 2C47.

Secrétaire général de l'UIS de la métallurgie. Un département chargé de la coordination des UIS est confié à l'italien Luigi Grassi (CGIL).

L'objectif des UIS est d'établir des contacts là où des centrales syndicales rompent les relations avec la FSM"[235]. L'UIS des métaux, fortement concurrencée par la Fédération internationale des ouvriers de la métallurgie (FIOM), parvient ainsi à entrer en contact avec des responsables syndicaux affiliés à la centrale LO de Suède, en particulier avec des délégués des constructions navales en Suède et des constructions mécaniques du Danemark et de Norvège.

"*Ces contacts ne pouvaient pas conduire à l'adhésion d'organisations syndicales officiellement constituées à l'Union Internationale mais ces contacts établissaient des liens entre l'union internationale et des représentants des travailleurs, lesquels d'ailleurs allaient à un moment donné, s'efforcer dans la mesure de leurs moyens de faire connaître les mots d'ordre, les orientations et les mots d'ordre d'action de notre Union Internationale, évidemment dans les industries métallurgiques et mécaniques. C'était le cas aussi en Belgique, au Luxembourg et dans la Sarre*."[236]

Maintenir des contacts avec des syndicats ouest-européens, exercer une influence sur leurs orientations, éviter qu'ils rallient la CISL, tenter des rapprochements à partir de mots d'ordres revendicatifs, telles sont les tâches auxquelles doivent satisfaire les UIS.

Mais en prônant l'internationalisme prolétarien, assimilé à la fidélité et à la défense de l'URSS, la FSM et les UIS sont dénoncés comme ennemis du camp occidental. La FSM est interdite le 24 janvier 1951 par le gouvernement français et doit s'installer à Vienne avec d'autres organisations internationales de jeunesse ou de paix dans l'orbite du mouvement communiste international.

---

[235] Fonds CGT, entretien de Jean Breteau avec Henri Jourdain, 6 août 1985.
[236] *Ibid.*. Voir aussi : H. Jourdain, *Comprendre pour accomplir*, Paris, Messidor/éditions sociales, 1982, p. 76-95.

A l'annonce de cette première expulsion de Paris, les représentants des départements professionnels se réunissent le 27 février 1951[237]. Y assistent Saillant, Le Léap, Duhamel, Martel, Turrel, Drouard, Jourdain, Freyssinet, Maurice, Simonin, Carroué, Amelaine, Ascarate, Bordier, Aitsev et Dessau[238]. La situation est difficile ; le service des départements professionnels est désorganisé et Saillant annonce qu'il en assumera la direction jusqu'au prochain Conseil général de la FSM (en septembre). Certaines décisions sont repoussées. Par exemple, il avait été décidé de supprimer un certain nombre de bulletins professionnels pour accorder une grande place à la revue et au bulletin de la FSM. Mais avec son expulsion, ce projet est à réévaluer. La question des financements est posée.

"*Si l'on admet que les cotisations de la CGT peuvent constituer une base d'argent à la disposition de la FSM en territoire français, l'examen de notre mouvement de fonds fait nettement apparaître que les cotisations de la CGT ne suffisent pas à financer, non seulement les activités professionnelles, mais même le travail dans les pays capitalistes ; ce n'est qu'un appoint. Nous allons étudier avec Bordier comment, en plus des francs français, nous allons pouvoir faire venir des fonds d'ailleurs. Nous ne pouvons naturellement pas avoir de fonds en banque, pas de fonds nominatif. Nous étudions un mouvement de fonds avec la Suisse, avec la Belgique, pour avoir des comptes en banque répartis. Une organisation internationale peut très bien avoir des comptes en banque utilisables sur ordre de paiement des sièges de l'organisme central. C'est assez compliqué, mais c'est à l'étude. De toutes façons, nous ne pensons pas qu'il faille réduire les budgets tels qu'ils ont été établis.*"[239]

Cette réunion prépare une clandestinité dont la probabilité croit à mesure de la répression qui s'abat sur les organisations ouvrières. Saillant réclame de la discrétion dans le travail et rappelle les difficultés nouvelles pour voyager. L'UIS des métaux s'attend à être expulsée. Des "mesures de sécurité élémentaire" sont prises, les réflexes de la Résistance reviennent. Cependant, la priorité est de maintenir des relations entre les différentes organisations. Les

---

[237] Fonds FSM 2C47, « Notes générales sur les UIS », 27.02.51, 11 pages dactylographiées.
[238] Delanoue et Pigelet sont portés absents.
[239] Fonds FSM, 2C47, *op. cit.*, « Intervention de Saillant », p. 3.

Français semblent vouloir maintenir les UIS dans des pays occidentaux. Le courrier en provenance des démocraties populaires est souvent fouillé par la police ; des bureaux d'expédition dans les pays capitalistes sont nécessaires. La CGIL n'est pas disposée à accomplir ce travail, sans doute par crainte de la répression. En Suisse aussi les responsables syndicaux craignent des persécutions.

Cette réunion donne quelques informations sur l'implication des organisations syndicales dans le fonctionnement de la FSM. Les Allemands et les Polonais semblent très actifs. Les Français sont chargés des questions de l'édition et de la diffusion du matériel de propagande, ce qui les place au cœur du fonctionnement de la FSM. Curieusement, les Soviétiques n'apparaissent pas. Sans doute le travail en direction des professions ne leur apparaît-il pas comme essentiel, alors que, pour les syndicats des pays industrialisés, et particulièrement pour ceux d'Europe qui voient se constituer des commissions syndicales relatives au Plan Marshall et à la CECA, l'organisation par profession, par branche ne peut être délaissée.

Finalement, au cours de l'année 1951, certaines UIS se regroupent autour de la FSM à Vienne. Henri Jourdain, de l'UIS des métaux, part pour l'Autriche en 1951. Henri Turrel de l'UIS des mines, est expulsé de Belgique pour son rôle dans la grève des mineurs, et s'installe lui aussi à Vienne. Même après le déménagement de l'internationale qui n'est pas sans poser de problème[240], les Français participent activement à son développement, que ce soit par la création de nouveaux départements professionnels ou par son influence dans les pays sous domination coloniale française.

Le 14 juin 1952, le Bureau exécutif de la FSM nomme Luigi Grassi, toujours chef du département des UIS, et Henri Jourdain, Secrétaire de l'UIS de la métallurgie, Secrétaires de

---

[240] Fonds CGT, Entretien avec Henri Jourdain , *op. cit.*, *"J'avais expliqué au Conseil général de Budapest, comment étoffer sans dépenser beaucoup d'argent, en exerçant une influence amicale auprès de tous les camarades, hommes ou femmes compétents que je pouvais connaître, pour travailler bénévolement pour l'union internationale. Et ça m'a été d'autant plus facile le temps trop court où je suis resté à Paris, c'est devenu beaucoup plus difficile quand j'étais à Vienne. Beaucoup plus difficile parce que…D'ailleurs, je peux dire de mon expérience que le transfert du siège de l'union internationale de Paris à Vienne s'est traduit par un ralentissement, un affaiblissement de l'activité de l'union internationale."*

la FSM[241]. Par cette décision, le poids des départements professionnels au sein de la FSM est légitimé et légèrement accru, et par voie de conséquence celui des Français et des Italiens aussi. Cependant, les activités internationales accaparent des militants et en mars 1954, lors d'une réunion du bureau exécutif à Vienne, Luigi Grassi déplore que les syndicats d'Italie et de France soient "les seuls à désigner des militants syndicaux pour venir travailler aux unions".[242]

Par la suite, d'autres UIS sont constituées : en 1955, l'UIS des PTT, dirigée par René Duhamel, s'étend aux autres professions de la fonction publique. La même année, les Allemands entreprennent la création d'une UIS des employés.[243] Le 6 juin 1955, Grete Götzeit, de la FDGB (Gewerkschaft Handel Zentralvorstand), écrit à Pierre Delon, Secrétaire général de la Fédération française, pour lui proposer qu'un comité de préparation soit composé de représentants de France, d'Autriche, de Bulgarie et de RDA, « car dans ces 4 pays il y a une conception unanime sur ces problèmes ». Un mois plus tard, après en avoir discuté avec le département international, Pierre Delon, répond que cette initiative lui paraît positive, mais qu'il faudrait avoir l'accord préalable de la FSM et faire entrer un Italien et un Soviétique dans le comité. Bien que les Soviétiques soient apparemment peu intéressés par les UIS[244], on ne manque jamais de les intégrer dans les différentes instances de direction. L'objectif est-il de maintenir la FSM sous contrôle soviétique ? S'agit-il de composer des directions à valeur symbolique avec le triptyque "un pays socialiste, un pays capitaliste et un pays du tiers-monde" ? Sans doute, les deux.

L'intérêt des Français pour les UIS est triple. La CGT peut accroître son pouvoir au sein de la FSM en usant de la représentation des UIS dans les instances dirigeantes ; elle peut impliquer davantage ses fédérations et ainsi mieux diffuser les orientations de la FSM ; elle offre aussi à ses fédérations des outils pour concurrencer le travail des SPI et des FIP, auxquels appartiennent les fédérations de FO et de la CFTC.

---

[241] *Rapport d'activité de la FSM*, Mai 1949-août 1953, p. 230.
[242] Fonds FSM, 2C18.
[243] Fonds FSM, 2C47.
[244] Les témoignages de Henri Sinno et Daniel Retureau concordent sur ce point.

En 1956, la FSM est de nouveau contrainte de s'exiler. Elle s'installe alors à Prague. Les expulsions successives de Paris à Vienne, puis de Vienne à Prague, rapprochent toujours plus la FSM du bloc communiste et viennent alimenter l'imagerie d'une FSM entièrement soumise aux intérêts de l'Etat soviétique. Le gouvernement français craint alors que l'internationale ne se reconstitue en France.

En novembre 1956, la DST effectue une perquisition dans les bureaux de la Société française d'éditions et de publications syndicales internationales (SFESPI), 32 rue Montholon, et saisit la comptabilité de l'entreprise. D'après *Le Figaro*[245],

« *L'enquête permit de constater que cette société d'éditions n'était en fait que la reconstitution de la Fédération syndicale mondiale, organisme communiste qui avait fait l'objet d'un arrêté d'interdiction du ministre de l'Intérieur au mois de février 1951.*

A la suite de cet arrêté, la Fédération syndicale mondiale avait transféré son siège à Prague. C'est alors que la Société française d'éditions et de publications syndicales internationales prit en charge la distribution des fonds déposés à la Banque pour les pays d'Europe du Nord, tâche qui était alors impartie à la Fédération syndicale mondiale. »

Selon *Paris-Presse*[246], « *On a trouvé par exemple, trace d'un virement de 15 millions, sans qu'aucune affectation puisse être attribuée à cette somme. On recherche maintenant les bénéficiaires de ces largesses* ».

Les liens avec la Banque d'Europe du Nord signifieraient que la FSM, la SFESPI, et par voie de conséquence la CGT, sont impliquées dans le financement par l'URSS des partis et organisations communistes à l'étranger.

---

[245] *Le Figaro*, 09.02.57.
[246] *Le Figaro, 09*.02.57.

Les archives de la FSM[247] ne contiennent pas de traces de contact direct avec des partis communistes. Cependant, les orientations, la rhétorique, l'implantation géographique de la FSM et du MCI se recoupent. Les références théoriques, notamment la tactique de l'unité à la base sur laquelle nous reviendrons ultérieurement, expriment l'appartenance à un même mouvement idéologique.

A ce stade, il nous a paru utile d'étudier la logique qui régit la désignation de représentants de la CGT au sein de la FSM.

Les internationaux de la CGT

Qui sont donc les internationaux de la CGT ? Cette terminologie pourrait s'étendre à toutes les personnes ayant été chargées, de manière conjoncturelle ou de façon durable, d'une ou plusieurs missions internationales. Nous limiterons ici nos investigations aux cégétistes membres du secrétariat, du bureau exécutif, du comité exécutif de la FSM et à ceux qui, dans les UIS, occupent des postes à la présidence ou au secrétariat. En l'absence de dossiers biographiques équivalents aux fiches usitées à la même époque au sein du PCF, il faut se reporter aux documents officiels de la FSM (rapports d'activité, brochures…) et s'appuyer sur les travaux existants, en particulier le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* qui constitue en la matière un outil précieux, pour établir les profils des internationaux. Trois caractéristiques se dégagent : l'expérience internationale avant-guerre et/ou l'expérience de la guerre (Résistance, déportation), l'appartenance au PCF et la participation à la réunification de 1936 pour les non-communistes.

Dans la mesure où la Seconde guerre mondiale est un événement international, on peut considérer que ceux qui s'y sont impliqués de gré ou de force (par l'engagement dans la Résistance ou par l'emprisonnement dans des camps) ont acquis une expérience (entendue comme l'acquisition d'une pratique et d'une conscience) internationale. Pour cette raison,

[247] On se réfère ici au fonds classé et consultable à l'IHS-CGT. L'autre partie du fonds n'ayant pas été classé dans sa totalité, il est impossible d'en tirer des conclusions fermes et définitives.

nous rapprochons l'expérience de la guerre de celle vécue par les militants syndicaux ayant découvert la solidarité internationale à travers le syndicalisme international avant 1945.

On l'a dit précédemment : Frachon et Monmousseau ont connu et participé aux activités de l'ISR et de l'IC. Ils ont été tous deux actifs dans la Résistance. C'est aussi le cas de Alain Le Léap qui participe à la reconstitution clandestine de l'Union des fédérations de fonctionnaires, et de Louis Saillant qui fut, avec Robert Bothereau, Henri Raynaud et André Tollet, signataire des accords du Perreux (17 avril 1943), réorganisant la CGT clandestine. Selon la notice qui lui est consacrée dans le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, Saillant serait devenu en juillet 1939 "membre du comité administratif de l'Union internationale du Bâtiment et du Bois". A l'époque la CGT étant affiliée à la FSI, il est sans doute question ici du SPI du Bâtiment et du Bois.

Paul Delanoue[248](FISE) avait dans l'entre-deux-guerres participé aux congrès de l'Internationale des travailleurs de l'enseignement (en 1930 et 1932 notamment). Mobilisé, prisonnier, évadé puis clandestin, il s'attache à partir de 1943, à la reconstitution du mouvement syndical clandestin dans l'enseignement.

Pierre Delon[249] (UIS employés) était lui aussi membre du Mouvement Amsterdam-Pleyel et de la CGTU. Après un séjour en juillet 1935 dans le Caucase, offert par les syndicats soviétiques, il participa au travail de l'Union professionnelle de l'ISR (Internationale syndicale rouge) dont il avait été élu Secrétaire à une conférence illégale tenue à Berlin en mars 1931.

Robert Habert[250] (UIS textile), militait dans l'entre-deux-guerres au comité local anti-fasciste qui le délégua au congrès européen de Paris en juin 1933. Mobilisé, il est fait prisonnier pendant la guerre.

Edouard Aubert[251] (UIS textile) avait dans les années 1920 émigré aux Etats-Unis où il rencontra des anarchistes et participa aux manifestations pour Sacco et Vanzetti. De retour en

---

[248] Secrétaire général de la FISE de 1949 à 1961. cf. J. Maitron, C. Pennetier, « Paul Delanoue », *DBMOF*.
[249] Secrétaire général de la Fédération CGT des Employés d'avril 1950 à 1966, membre fondateur de l'Union internationale des Employés. Cf. Y. Lequin, J. Maitron, C. Pennetier, « Pierre Delon », *DBMOF*.
[250] Après la Seconde guerre mondiale, Robert Habert fut un dirigeant national de 1945 à 1965 du syndicat des Cuirs et Peaux. À partir de 1967, il fut Secrétaire général de la Fédération. Il participa également à la direction de l'Union internationale des cuirs et peaux, textile et habillement adhérente à la FSM.

France en 1929, sa connaissance de l'anglais lui permit de jouer sur le plan international un rôle efficace. Il participa ainsi en avril 1937 à la conférence tripartite textile qui se tint à Washington. En mai de cette même année, il assista au congrès international des fédérations du textile à Blackpool en Grande-Bretagne. Mobilisé en 1939, il est prisonnier, évadé, résistant, arrêté, évadé puis à nouveau prisonnier. Il est finalement conduit à Dachau mais survit au commando d'Hersbrück.

Si l'expérience d'un congrès international n'est pas rare parmi ceux qui accèdent à des responsabilités dans la FSM et les UIS, l'expérience de la guerre à travers la Résistance, la clandestinité, l'emprisonnement ou la déportation constitue encore davantage le dénominateur commun de ces hommes, un dénominateur vecteur de cohésion du groupe et de solidarité qui perdure au delà de l'immédiat après-guerre puisque, Georges Séguy[252] qui entre en 1965 au comité exécutif de la FSM avant de succéder 3 ans plus tard à Benoît Frachon comme Secrétaire général de la CGT, a lui aussi connu la déportation.

Autre caractéristique récurrente du profil des internationaux : l'adhésion au communisme.

On l'a dit pour Frachon et Monmousseau. En dépit du principe d'incompatibilité des mandats politiques et syndicaux défini en 1936, ils participent tous deux officieusement aux réunions du Comité central et du Bureau politique du PCF.

---

[251] Survivant du terrible commando d'Hersbrück, Aubert fut rapatrié en 1945 et reprit sa place au secrétariat général de la Fédération CGT du textile. En 1949, il participa à la fondation de l'Union internationale des travailleurs du textile, de l'habillement et des cuirs et peaux dont il devint le vice-président en même temps que membre du conseil général de la Fédération Syndicale Mondiale (FSM).

[252] A propos de Edouard Aubert, Georges Séguy qui fut son beau-frère s'explique : "Nous nous considérions, comme tous les camarades rescapés des bagnes nazis, avantagés par le hasard et nous pensions que notre devoir était de nous jeter à corps perdu dans la vie militante, pour continuer le combat pour lequel nos camarades étaient tombés pendant la Résistance ou dans les camps. [...] Je n'avais pas de grand frère aîné, les circonstances de la vie m'en avaient donné un. Et c'est pourquoi (c'est peut-être intime ce que je vous dis ce soir) il est vrai qu'Edouard fut l'un des hommes, l'un des militants qui exerça dans ma vie de jeune militant une grande influence, dont l'exemple et l'expérience qu'il avait du mouvement ouvrier ont incontestablement déterminé dans une large mesure mon comportement." Extrait de *Jusqu'au bout*, hommage à Edouard Aubert édité par la fédération du textile, 1973,p. 120.

Parmi les membres du comité exécutif de la FSM, Jourdain, Bras, Raynaud[253], Duguet[254] sont communistes. Jourdain, Bras et Gensous de l'UIS des métaux sont communistes. Turrel et Freyssinet, Secrétaires généraux des Unions internationales des mineurs et des dockers, participent au cercle d'études des communistes français de la FSM, organisé par Jourdain à Vienne et à Prague[255]. Henri Martel Président-fondateur de l'UIS de mineurs (1947-1961) est membre du Comité central et du Bureau politique du PCF, conseiller général du Nord (1933-1940 puis 1945-1971) ; député du Nord (1936-1940, 1945-1946, 1951-1958 et 1962-1967) ; conseiller de la République (1946-1951). Entre-temps, il appartient au Comité syndical franco-soviétique[256].

Si, à l'évidence, l'identité communiste assure la cohésion idéologique du groupe, est-elle pour autant une marque d'allégeance au PCF ?

L'ouverture des archives du PCF, en particulier celles de la direction (secrétariat, bureau politique et comité central) permet d'explorer (partiellement tout au moins) cette piste. Il apparaît qu'aucune décision stratégique relative à la FSM ne semble prise dans ces instances. Des discussions ont parfois lieu au comité central, mais il s'agit généralement de mise en perspective de l'action locale ou nationale au regard de la situation internationale et de la politique de la FSM. Notons cependant que la participation des communistes aux congrès de la FSM passe par l'approbation du secrétariat. Ainsi les annexes aux procès-verbaux contiennent des avis du type :

"accord pour affecter Jacqueline Chevally comme sténo-dactylo à la FSM[257]", "accord avec les propositions et les observations de la SMC relatives au départ à Vienne du personnel technique pour le congrès de la FSM[258]", "accord positif à Vienne de Quatrepoint pour

---

[253] Avant la guerre, Henri Raynaud avait été appelé par l'ISR. Il fut aussi Secrétaire du Comité français du Rassemblement universel pour la paix. Emprisonné pendant la guerre, clandestin, résistant, signataire des accords du Perreux, à la Libération, il entre au comité central du PCF et y reste de 1945 à 1959. Ainsi son parcours est un archétype. Cf. « Henri Turrel », *DBMOF*.

[254]Membre du comité exécutif au titre de l'UIS des mines (1957-1965), il est membre du PCF depuis 1928. J.M. Gaillard, « Duguet", *DBMOF*.

[255] H. Jourdain, *Comprendre pour accomplir…op. cit.*, p. 76-95.

[256] « Henri Martel », *DBMOF*.

[257] Fonds PCF, annexe au secrétariat du 02/12/1953.

[258] Fonds PCF, annexe au secrétariat du 29/09/1953.

accompagner Monmousseau à la réunion du bureau de la FSM (3-5 août)[259]" ou "ne pas autoriser Raveau Régine et Rocheman David à suivre la FSM à son nouveau siège[260]".

Ces informations liminaires montrent que le PCF apporte son soutien technique à la FSM par le "détachement" de dactylos et qu'il opère sur ses membres un contrôle (en acceptant ou non d'autoriser les voyages). Cependant, nous n'avons pas trouvé de traces d'échange direct entre le PCF et la FSM. L'ouverture des archives de la section de politique extérieure pourrait s'avérer utile[261]. Néanmoins, la présence de Frachon à la direction de la CGT peut laisser supposer que le PCF n'avait nul besoin de définir en son sein, dans ses propres instances, le choix des internationaux de la centrale syndicale. Ces derniers pouvaient être repérés et désignés par les communistes de la CGT comme Frachon, sans risquer d'être en porte à faux par rapport à la ligne du Parti.

Mais les internationaux de la CGT ne sont pas exclusivement communistes. Dans les organismes dirigeants de la centrale française, la représentation des non-communistes fait l'objet d'un certain dosage. Selon Jacques Girault, cette répartition serait à mettre au compte de Benoît Frachon qui souhaitait que la diversité des approches soient respectée.[262] Ainsi, le secteur international est traditionnellement confié à un(e) non-communiste : Alain Le Léap, Germaine Guillé puis René Duhamel.

L'observation des internationaux désignés sous l'expression "non-communistes", indique que cette identité définie par la négative, est compensée par d'autres caractéristiques : l'expérience de la guerre comme on l'a déjà souligné, mais aussi, pour bon nombre d'entre eux, l'expérience de la réunification syndicale.

Dans l'entre-deux-guerres, Louis Saillant est membre de la CGT confédérée ainsi que de la section socialiste de Valence[263]. Réticent à l'égard de l'unité préconisée par les communistes,

---

[259] Fonds PCF, annexe au secrétariat du 28/07/1953.
[260] Fonds PCF, annexe au secrétariat du 13/03/1951.
[261] La thèse de Gérard Streiff sur Kanapa qui a profité des archives de ce secteur, ne semble pas indiquer que le PCF ait eu beaucoup d'intérêt pour la FSM. Cf. G. Streiff, *Jean Kanapa 1921-1978 – Une singulière histoire du PCF*, Paris, L'Harmattan, 2001, 2 tomes.
[262] J. Girault, *Benoît Frachon, communiste et syndicaliste*, Paris, Presses de la FNSP, 1989, p. 301.
[263] R. Pierre, « Louis Saillant », *DBMOF*.

sa participation au comité de défense de Georges Dimitrov l'amène à évoluer et il participe en 1934 à la réunification des syndicats CGT et CGTU de Drôme-Ardèche. Au moment de la scission de 1947, il signe la "déclaration Jouhaux" mais rejoint la majorité sur le vote de la motion internationale.

Julien Forgues est Secrétaire général de l'Union départementale des syndicats confédérés de Haute-Garonne à partir de 1923 et conserve son poste après la fusion. C'est lui qui prononce le discours d'ouverture du congrès national d'unification réuni à Toulouse du 2 au 5 mars 1936. A la libération, il participe à la FSM et lorsque survient la scission, il reste à la CGT[264].

En 1934, Alphonse Drouard est Secrétaire à la propagande de la Fédération nationale des Travailleurs des chemins de fer de France et des Colonies pour le Calaisis. Il est élu l'année suivante conseiller municipal de Calais sur la liste du Parti socialiste SFIO. Très favorable à la réunification avec la CGTU, il fut l'un des fondateurs de l'Union locale CGT de Calais à la fin de l'année 1935. Resté fidèle à la CGT après la scission de 1947, il devient peu après Secrétaire national de la Fédération des Transports et Secrétaire de l'UIS des Transports (FSM).[265]

René Duhamel qui est Président de l'UIS des PTT de 1949 à 1955, puis de l'UIS de la fonction publique de 1955 à 1967, milite avant la Seconde guerre mondiale dans les jeunesses socialistes. En 1937, il suit Marceau Pivert au Parti socialiste ouvrier et paysan. Après la guerre, il est membre des GSE et des cercles syndicalistes. Il entre ensuite au PSU. [266] A l'arrivée de Séguy au secrétariat général, il remplace Germaine Guillé à la direction des questions internationales.

---

[264] J. Maitron, C. Pennetier, « Julien Forgues », *DBMOF*.
[265] Il quitte la SFIO pour le Parti communiste dans les années 1960. cf. Y. Le Maner, « Alphonse Drouard », *DBMOF*.
[266] R. Duhamel, *Aux quatre coins du monde*, Paris, Editions sociales, 1981.

Edouard Ehni, Secrétaire général de la Fédération du livre est de ceux qui au moment de la scission de 1947, signent avec Alain Le Léap et Louis Saillant, une lettre ouverte affirmant leur attachement à l'unité syndicale[267]. Il représente sa fédération au comité permanent des arts graphiques, constitué en 1961.[268]

La présence de non-communistes, d'obédience socialiste parmi les internationaux s'explique par le souci de ne pas se couper des socialistes et de rassembler largement au sein de la CGT qui se veut une organisation de masse. La présence des socialistes est un gage d'ouverture pour les salariés français ainsi que pour les organisations syndicales étrangères. En effet, la stratégie unitaire des UIS gagne en crédibilité avec des responsables dont la dépendance à l'égard de Moscou ne peut être dénoncée. Par ailleurs, ces socialistes n'ont pas de responsabilités politiques nationales. Certains comme Saillant et Forgues n'ont pas non plus de fonction réelle dans la confédération : Saillant et Forgues ne sont ni membres du Bureau confédéral, ni même de la commission administrative de la CGT. L'accession à des fonctions internationales récompense symboliquement les promoteurs de l'unité de 1936 et les opposants à la scission de 1947.

L'engagement international, vecteur de l'identité cégétiste

Dans les congrès, moments clés de l'histoire syndicale qui valident l'activité passée et entérinent l'orientation à venir, les rappels à la tradition internationaliste et à la lutte contre la guerre sont le fait des plus hauts responsables cégétistes ainsi que des autorités de la FSM. Les invités étrangers sont nombreux et permettent de suivre les relations internationales de la Confédération. Les rapports sont longs. Par exemple, celui que présente Alain Le Léap au congrès de 1951 fait 35 pages et dure toute la matinée.[269] Alain Le Léap rappelle qu'avant 1914, la CGT analyse la guerre comme un événement social où l'Etat bourgeois tente d'utiliser la classe ouvrière dans une guerre qui n’est pas la sienne puisqu'il "ne peut exister entre les

[267] J. Maitron, M. Moissonnier, « Edouard Ehni », *DBMOF* ; « Alain Le Léap », *DBMOF*.
[268] Ehni conduit sa fédération à réadhérer à la Fédération graphique internationale en 1966. Nous reviendrons ultérieurement sur cet épisode.
[269] CGT, rapport de congrès, 1951, p. 86-121.

classes en opposition la moindre communauté de pensée et d'action". Il rappelle qu'alors le congrès confédéral de la CGT se dit décidé "à profiter de toute crise sociale pour recourir à une action révolutionnaire". A ces mots, les congressistes de 1951 applaudissent[270].

Alain Le Léap rappelle aussi qu'après la Première guerre mondiale, en 1919-1920, les travailleurs se sont opposés à l'intervention armée contre l'URSS, les dockers et les cheminots refusant alors de charger et de transporter des armes vers la Pologne, "à l'époque plate-forme d'agression contre la jeune République soviétique"), puis c'est au tour de l'action de la CGTU contre la guerre du Maroc, puis de la résistance contre les nazis. Après ces rappels, Le Léap appelle à continuer cette tradition en luttant contre la guerre du Vietnam.

Depuis la Libération, la France est confrontée aux revendications des populations de son Empire. De 1946 à 1954, elle est plongée dans la guerre d'Indochine, dans laquelle elle s'enlise pour en sortir vaincue. La lutte contre la guerre d'Indochine que mène la CGT aux côtés du PCF, vaut à ses militants répression et condamnations. Le processus répressif renforce le sentiment d'altérité et d'identité de la CGT. Désignée comme ennemie de la Nation[271], la tradition internationaliste du syndicat permet d'assurer la continuité de l'héritage ; l'analogie entre les mouvements de libération nationale et la Résistance française assurant le lien entre l'ancrage dans l'histoire nationale et l'internationalisme. Le destin "international", "universel" de la CGT est régulièrement exalté. Ainsi la désagrégation de l'Empire français est compensé par le rôle missionnaire du syndicat. L'intervention de Louis Saillant au congrès de 1957 (en pleine guerre d'Algérie) est intéressante à cet égard :

"*Je ne veux pas parler à cette tribune de la place que tient la CGT au sein de notre mouvement syndical international. Je serais mal à l'aise, je ne veux pas flatter l'organisation syndicale nationale à laquelle j'appartiens.*

Cette place se caractérise par l'importance de la classe ouvrière française. Elle est à la mesure de tout ce que les représentants de la CGT dans nos Congrès, Comités exécutifs,

---

[270] CGT, rapport de congrès, 1951,p. 113.
[271] Fonds CGT, Secrétariat général, boîte 16 « Complot 1953 ».

Conseils généraux, Conférences internationales apportent dans la recherche que nous faisons, des meilleurs moyens de lutte du prolétariat international.

[...]

Pensez-vous que la bourgeoisie internationale, les forces impérialistes, les colonialistes sont indifférents aux répercussions des activités de la CGT en France et à travers le monde ?

Pensez-vous que seulement la bourgeoisie française et les colonialistes français s'intéressent actuellement aux travaux du XXXIe Congrès de la CGT française ?

Ailleurs que dans notre pays, soyez-en certains, vos travaux sont suivis avec attention[272]."

Pour la FSM, la présence de la CGT dans les territoires sous dépendance française est stratégique.

Dès sa création, la FSM se prononce contre le système colonial. En 1950, un fonds international de solidarité a été créé en vue de répondre aux besoins des syndicats des Indes et d'Afrique, victimes de la répression. Les mouvements de décolonisation sont de nouveaux territoires à conquérir pour l'internationale. A la fin des années 1950, la FSM multiplie ses activités dans les pays non-communistes, en particulier en Afrique et en Asie, avec la création de centres de formation. La CGT est impliquée dans cette politique, en particulier dans les pays d'Afrique francophone. Si, dans l'immédiat après-guerre, la CGT et le PCF vivent une contradiction en dénonçant le système colonial tout en restant attachés à l'Union française, la CGT parvient néanmoins à accompagner le processus d'autonomisation des syndicats africains.

Par les missions qu'effectuent des militants comme Marcel Dufriche ou André Tollet, la CGT fait office de "secteur colonial" auprès de la FSM. L'internationalisme prolétarien renvoie à la fois à la lutte contre le colonialisme et à la défense de l'URSS. René Mouriaux rappelait justement la culture philo-soviétique de la centrale française[273]. L'implication de cette dernière

[272] CGT, rapport de congrès, 1957 : Intervention de Louis Saillant - p. 127.
[273] R. Mouriaux, *La CGT*, Paris, Seuil, 1982,p. 208.

dans la FSM est un vecteur d'identification activé dans les manifestations par la présence du sigle FSM sur les banderoles CGT[274] et dans la presse syndicale, en particulier la *Vie Ouvrière*, qui accorde une place non négligeable aux informations internationales et à la culture scientifique[275] et littéraire en Union soviétique et dans les démocraties populaires[276]. Ce regard porté vers l'Est est sans doute à mettre en relation avec les rôle de Gaston Monmousseau et de Fernand Leriche lequel après avoir été rédacteur du *Mouvement syndical mondial*, revue de la FSM de 1952 à 1954, reprend ses fonctions à la *Vie Ouvrière*[277].

L'existence du Comité syndical franco-soviétique créé en 1945, participe également de l'appareil identificatoire à l'internationalisme prolétarien. Ce comité recommande les échanges de délégations de travailleurs d'entreprises ou de corporations similaires. Pour renforcer l'amitié des travailleurs au delà des peuples, il encourage le développement des échanges culturels et économiques entre les deux pays. Si sa troisième session se tient en septembre 1947, soit deux mois avant la scission en France, la session suivante se déroule, huit ans plus tard, à Paris du 9 au 14 juin 1955 et traite de la défense de la paix et du renforcement des liens amicaux entre les travailleurs et les syndicats des deux pays[278]. Peu actif mais à forte charge symbolique, il est utilisé comme instrument de communication au service de la CGT et de l'Union soviétique. Par cette annonce de relations bilatérales renforcées, l'importance de la CGT dans la FSM est valorisée.

Dès la création de la FSM, la CGT s'y investit pleinement et place ses hommes à des postes de responsabilité dans les structures de l'internationale. Si elle partage les valeurs de la FSM, fortement marquées par la solidarité voire la collusion avec le bloc communiste, ses

---

[274] Fonds CGT, photothèque.

[275] Voir l'accueil des cosmonautes soviétiques V. Terechkova et A. Nicolaev au congrès national d'Ivry sur Seine en 1965, par exemple accueil des cosmonautes soviétiques V. Terechkova et A. Nicolaev.

[276] Dans *Le Peuple* aussi on trouve des articles réguliers portant sur ces thématiques. Citons par exemple : "la vie culturelle et artistique en Pologne" (1/07/1952, n°411,p. 12)

[277] En 1954, il rentre en France après avoir été expulsé de Vienne. Cf. J. Girault, « Gaston Monmousseau », *DBMOF*.

[278] Côté soviétique, ce comité est composé de Léonid Soloviev, vice-président du CCSS, Timoféi Eremeev, Président du CC de la Fédération des ouvriers de la construction, des mécaniques lourdes et du transport, Grigori Peteline, Président du CC de la Fédération des employés des institutions d'Etat, Mefodi Terentiev, Président du CC de la Fédération des ouvriers du bâtiment, Ivan Grivkov, Président du CC de la Fédération des enseignants des écoles primaires et secondaires et Dimitri Monine, rédacteur du journal *Troud*. Côté français : Benoît Frachon et Alain Le Léap, Secrétaires généraux de la CGT, Jean Breteau, Secrétaire général de la Fédération de la métallurgie, Léon Rouzaud, Secrétaire général de l'Union générale de la fonction publique, Henri Martel, Président de la Fédération nationale du sous-sol et Jean Schaefer, Secrétaire de la Fédération nationale des employés. CGT, rapport de congrès, 1955, p. 342.

internationaux ne sont pas exclusivement communistes. L'attribution de fonctions internationales à des socialistes permet de respecter les équilibres internes à la centrale et de nouer ou de maintenir des liens avec des organisations occidentales méfiantes à l'égard des communistes. Enfin, le traitement régulier des questions internationales dans les différentes instances de la CGT tend à renforcer l'identification de la centrale nationale à la FSM.

LA CFTC -CFDT : DE LA TRADITION A LA RENOVATION

Dans l'immédiat après-guerre, les dirigeants de la CFTC jouent un rôle non négligeable dans la reconstitution de la CISC. La création de la CISL suscite cependant quelques contestations. Avec l'arrivée d'Eugène Descamps au secrétariat général en 1961, la politique internationale prend de l'ampleur. Le secteur international est réorganisé autour d'une nouvelle équipe et de nouvelles orientations se dessinent, débordant le cadre strict de la CISC.

Pour le maintien du syndicalisme chrétien

A la conférence de Londres[279] (6 au 17 février 1945) qui prépare la constitution de la Fédération syndicale mondiale, la CFTC est invitée avec l'espoir que les centrales chrétiennes rejoignent la nouvelle internationale. Maurice Bouladoux intervient par une mise en garde à l'encontre la polysémie du terme "unité", source de confusion et éventuellement d'opacité stratégique. La question de la représentation est un problème essentiel qui divise les Anglo-saxons et les Soviétiques. Comme les Britanniques, la CFTC s'inquiète de la domination des grands pays et en premier lieu de celle des Russes[280]. A la conférence de Paris qui s'ouvre le 25 septembre 1945, elle attend de solides garanties sur le maintien des Fédérations internationales professionnelles, la possibilité de la double affiliation, l'égalité de toutes les organisations syndicales, ainsi que sur l'assurance du respect du principe de liberté d'association dans chacun des pays représentés à la FSM. Les pays de l'Est sont évidemment visés par cette clause. Opposée aux statuts, la CFTC dénonce des procédés peu

[279] P. Pasture, *Histoire du syndicalisme chrétien international - La difficile recherche d'une troisième voie*, Paris, L'Harmattan, 1999,p. 210-213.
[280] J. Brodier, M. Bouladoux, « Problèmes du syndicalisme ouvrier international », Paris, CFTC,1946.

démocratiques, en particulier dans le fonctionnement de la Commission des statuts, qui aurait fait peu de cas des amendements de la centrale chrétienne. Finalement, la délégation CFTC se retire de la Conférence lorsque celle ci se transforme en Congrès de la Fédération syndicale mondiale. En effet, le paragraphe 2 de l'article 1er des statuts prévoit que " En règle générale, l'affiliation est limitée à une Centrale nationale unique pour chaque pays. Toutefois dans des cas exceptionnels, le droit d'affiliation peut être accordé à plus d'une centrale syndicale nationale, ou à plus d'une organisation nationale syndicale individuelle ". Or la CFTC considère comme inacceptable un texte qui "*pose comme un principe l'unité syndicale*".

L'expérience de l'unité dans les pays de l'Est s'étant soldée par la disparition des syndicats chrétiens, Gaston Tessier[281] exprime le profond désaccord qui l'amène à récuser le principe d'unité et qui justifie par conséquent la reconstitution de la CISC :

" *Certes, nous ne sommes pas insensibles à la mystique de l'unité, nous qui croyons à l'unité foncière de l'espèce humaine issue d'une même paternité divine, mais cette unité ne peut s'accomplir que dans la clarté et dans la vérité, par un accord loyalement établi sur certaines idées fondamentales."*

" L'unitarisme, le totalitarisme qui, dans de multiples domaines et spécialement en matière syndicale, agit par voie de contrainte, nous inspire une profonde répulsion. Au surplus, l'expérience montre que cette unité, artificiellement établie, aboutit à introduire, à l'intérieur du mouvement, des divergences, des querelles, des dissensions qui sont au détriment de son activité normale et qui peuvent le conduire à la stérilité, sinon à la ruine. "[282]

Ces deux passages sont reproduits dans une brochure diffusée par la CFTC en 1945 pour expliquer ses choix sur le plan international. Dans le même temps, une autre brochure, intitulée "Unité syndicale ou unité d'action", est publiée, dans laquelle la CFTC s'explique sur

[281] D'après Patrick Pasture, Jean Brodier, présent à la conférence de Londres, était plutôt favorable à l'unité au sein de la FSM. Cette position n'apparaît pourtant dans la brochure qu'il signe avec Bouladoux.
[282] J. Brodier, M. Bouladoux, *op. cit.*,p. 18.

son refus de constituer une centrale unique avec la CGT[283]. L'argumentation est similaire : l'attachement au pluralisme syndical, pendant du pluralisme politique, est réitéré.

Ainsi, quelques jours après le congrès constitutif de la FSM, la CISC réunit son congrès. Son siège est fixé à Utrecht[284]. En 1950, l'internationale chrétienne déclare environ 3.5 millions d'adhérents, dont 1.2 en France, 600.000 en Belgique, 500.000 en Hollande, et le reste au Canada, en Irlande, au Vietnam et en Amérique du Sud[285]. La perte de l'Italie et de l'Allemagne accroît le poids de la CFTC et lui offre une occasion de jouer un rôle de premier plan dans la CISC.

Trois générations de syndicalistes chrétiens

Trois hommes font le lien entre la CFTC et la CISC et symbolisent l'attachement au syndicalisme chrétien : Jules Zirnheld, Gaston Tessier et Maurice Bouladoux.

Gaston Tessier devient Président de l'internationale en 1946[286], comme Jules Zirnheld avant lui. Ce dernier[287] avait été Président du syndicat des employés du commerce et de l'industrie (SECI) puis Président de la CFTC, avant de devenir Président de la CISC à partir de 1933, d'abord pour une période provisoire, puis définitivement à partir du congrès de Paris en septembre 1937. Gaston Tessier, que Zirnheld avait parrainé à son entrée dans le syndicalisme chrétien[288], seconde celui-ci au poste de Secrétaire général. Il prend aussi quelques responsabilités sur le plan international. Il devient membre du conseil de la CISC (1920) et Secrétaire général de la Fédération internationale des syndicats chrétiens d'employés (1921). A partir de 1921, il est conseiller technique des délégués gouvernementaux à toutes les conférences internationales du travail ; en 1924, conseiller technique des délégués

[283] En septembre 1944, le bureau confédéral de la CGT propose à la CFTC une fusion des deux organisations. Pendant un an, des courriers sont échangés entre les deux directions à ce sujet.
[284] A partir de 1953, elle s'installe à Bruxelles.
[285] G. Bianchi, « La CMT-CISC : identité chrétienne et vocation syndicale », dans G. Devin (dir.), *Syndicalisme : dimension internationale*, La Garenne-Colombes, Erasme, 1990,p. 131.
[286] Rappelons qu'il remplace Pauwels, décédé en 1946.
[287] « Jules Zirnheld », *DBMOF*.

gouvernementaux à la 6ème Conférence internationale du travail ; en 1931, il siége à la Commission économique franco-allemande.

Le 9 novembre 1940, Jules Zirnheld, Gaston Tessier et Maurice Bouladoux signent, contre le décret de dissolution des confédérations syndicales, avec neuf représentants de la CGT, le Manifeste des douze. Jules Zirnheld décédé, Gaston Tessier et Maurice Bouladoux reprennent ensemble le flambeau du syndicalisme chrétien. Après avoir été son Secrétaire puis son principal collaborateur dès l'entre-deux-guerres, Maurice Bouladoux succède en 1948 à Tessier au poste de Secrétaire général, à la présidence de la CFTC ainsi qu'à celle de la CISC, à partir de 1953 et jusqu'en 1961[289]. Jules Zirnheld et ses deux héritiers représentent donc trois générations de syndicalistes chrétiens qui ont marqué de leur empreinte à la fois la CFTC et la CISC. En cumulant des fonctions représentatives dans les deux organismes, ces hommes peuvent mettre en cohérence l'orientation définie par la CISC et la politique nationale de la CFTC. De plus, jusqu'en 1958, les questions internationales sont à la CFTC du domaine du Président confédéral : c'est lui qui gère les rapports avec la CISC, l'OIT et qui entretient quelques rares rapports bilatéraux. Quelques responsables fédéraux sont impliqués à travers les FIP, elles-mêmes représentées au sein du conseil de la CISC. Le groupe des internationaux est encore relativement restreint.

Vers la constitution d'une équipe internationale

Malgré la grande quantité d'archives de la CFDT et de la CISC, il est difficile de recenser avec précision toutes celles et tous ceux à qui des "missions internationales" ont été confiées. Les corpus sont incomplets et les informations parcellaires[290]. La liste des délégations nationales aux congrès de la CISC[291] ne figure pas systématiquement dans les rapports de

---

[288] A l'époque, le syndicat recrutait encore exclusivement des travailleurs « notoirement catholiques », et tout nouvel adhérent devait être parrainé par deux anciens. Cf. T. Burel, « Gaston Tessier », *DBMOF*.

[289] En 1952, Tessier succède à Léon Jouhaux comme délégué ouvrier aux sessions annuelles de la Conférence internationale du travail.

[290] Une recherche effectuée à partir du CD-ROM Maitron (CISC + CFTC) donne quelques résultats supplémentaires.

[291] Parfois, elle est donnée dans les rapports d'activité de la CFTC. Ainsi, au 30e confédéral de la CFTC (1959), Georges Levard indique dans son rapport que la délégation française au 13e congrès de la CISC (1958) était composée de Bouladoux, Alidières, Braun, Descamps, Jeanson, Troisgros et lui-même pour la CFTC et de

congrès. Ceux-ci ne rendent pas compte de l'intégralité des débats. Dans le fonds de la CISC, les archives des FIP sont très réduites, surtout pour les années 1950-1960. Cependant, à travers les comptes-rendus des bureaux de la CISC[292], on peut repérer quelques Français représentant soit la CFTC, soit une FIP.

De 1953 à 1961, on retrouve au bureau[293] de la CISC (composé d'environ 14 membres) : Gaston Tessier en qualité de Président de la CISC (1953-1961), Madeleine Tribolati (1953-1955), Maurice Bouladoux (1953-1961), Maurice Nickmilder (1956-1961), Simone Troisgros (1956-1961) et Eugène Descamps (1959-1961).

En 1952, Madeleine Tribolati est élue vice-présidente de la fédération internationale des syndicats chrétiens d'employés, techniciens, cadres et voyageurs de commerce (FISCETCVC), dont Jacques Tessier est Secrétaire général. C'est à ce titre qu'elle est membre du bureau. Née en 1905, elle adhère à 19 ans à la Fédération française des Unions des syndicats professionnels féminins. A la fin des années 1920, Madeleine Tribolati travaille comme Secrétaire sténo-dactylographe à l'Association internationale pour le progrès social, association de droit privé, et comme Secrétaire juridique dans un cabinet privé[294]. Pendant la guerre, elle occupe un autre poste de Secrétaire et au lendemain de la Libération, elle s'engage à nouveau dans l'action syndicale. Elle est élue en 1946 Secrétaire générale adjointe de la Fédération des employés et, en 1948, vice-présidente de la CFTC.

Simone Troisgros est née en 1904[295]. Comme Madeleine Tribolati, elle s'engage dans les syndicats professionnels féminins dans l'entre-deux-guerres. Elle est également membre de l'Union féminine civique et sociale, fondée par Andrée Butillard. Engagée dans la Résistance à Saint-Denis, elle combat la campagne en faveur de la Charte du Travail. Sollicitée par

---

Nickmilder (Transport), Haniquaut (Agriculture), Mayoud (Textile) et Tessier (Employés) pour les FIP. Cf. Fonds CISC, 899.

[292] Fonds CISC, 82.

[293] Nous nous limitons ici aux membres de la CFTC.

[294] J. Chabot, « Madeleine Tribolati », *DBMOF*.

[295] J. Chabot, « Simone Troisgros », *DBMOF*.

Maurice Bouladoux du fait de son expérience de syndicalisation des travailleuses, elle remplace, en 1948, Marie-Louise Danguy au secrétariat de la commission confédérale féminine et est nommée, en 1949, Secrétaire générale adjointe de la CFTC. La même année, elle est déléguée à la commission de formation de la CISC. De 1950 à 1952, elle représente le conseil féminin de la CISC au Bureau international du travail (BIT).

Maurice Nickmilder entre d'abord au bureau comme membre suppléant puis comme membre permanent à partir du 13e congrès de la CISC (1958), au titre de la FIP des transports. Né en 1906 à Paris, Nickmilder adhère en 1926 au syndicat professionnel des cheminots CFTC. La notice qui lui est consacrée dans le Dictionnaire du Maitron est très brève et ne donne aucune indication sur son activité durant la guerre.

A ce même 13e congrès de la CISC, Eugène Descamps est élu lui aussi membre du bureau au titre de la FIP de la métallurgie, dont il est le vice-président depuis 1957. Né en 1922, il adhère à la CFTC avant la guerre mais se consacre davantage à la JOC de 1936 à 1939. Réfractaire au Service du travail obligatoire au printemps 1943, il reconstitue la JOC dans le Nord de la France et participe à la Résistance[296]. A partir de 1946, il est responsable de la JOC d'Alsace-Lorraine. Après un passage au secrétariat général de la JOC à Paris, il devient Secrétaire permanent de l'Union régionale de la sidérurgie de Moselle (1950) avant d'être élu Secrétaire général de la Fédération de la Métallurgie en 1954. Il entre au Conseil confédéral de la CFTC l'année suivante.

Madeleine Tribolati et Simone Troisgros ont des profils très proches. Leur connaissance des questions féminines acquise avant-guerre, est mise à profit au sein de la commission féminine de la CISC.

Maurice Nickmilder et Eugène Descamps accèdent tous deux au bureau de la CISC par les FIP. Cependant, leurs profils diffèrent dans la mesure où Descamps a une expérience particulière au sein de sa fédération en encourageant cette dernière, dès le début des années

[296] « Eugène Descamps », *DBMOF*.

1950, à rejoindre la FIOM, ce qui provoque un conflit avec la confédération[297]. Descamps se distingue aussi de ses trois collègues par son âge.

D'autre part, Madeleine Tribolati[298] et Maurice Nickmilder rejoindront la CFTC maintenue après 1964 ; on peut donc les considérer comme des fidèles de la démocratie chrétienne. Quant à Simone Troisgros, même si elle reste à la CFDT, elle est conseillère municipale MRP de 1945 à 1948, ce qui la rapproche de Tribolati et Nickmilder. En revanche, Descamps est socialiste.

Bien que ce groupe constitué autour de Tessier et Bouladoux soit intégré à l'activité de la CISC, il ne pilote pas l'activité internationale au sein même de la confédération.

Les territoires d'Outre-Mer au groupe Afrique de la CISC

A l'intérieur de la CFTC, il faut distinguer ce qui concerne la communauté et les TOM, et ce qui relève de l'international. Théo Braun figure à partir de 1958 sur un organigramme comme représentant du secteur international chargé des questions européennes[299]. En fait, avant cette date, il est associé aux questions internationales. Il raconte, dans un entretien réalisé par le secteur des archives de la CFDT, les débats auxquels il a participé à propos de la reconstitution de syndicats chrétiens en Allemagne, c'est-à-dire au moment de la reprise des activités de la CISC. Alsacien d'origine lorraine, maîtrisant parfaitement la langue allemande, il est favorable au maintien de syndicats uniques en Allemagne, contrairement à Gaston Tessier. Théo Braun n'est pas membre du bureau de la CISC. Sans doute son rôle se limite t-il à quelques fonctions représentatives dans les organismes syndicaux de la CECA. Il siège

[297] Nous reviendrons plus précisément sur cet épisode dans le prochain chapitre.
[298] B. Béthouart, « De la CFTC à la CFTC maintenue : itinéraires chrétiens », dans B. Duriez, E. Fouilloux, A.R. Michel, G. Mouradian, N. Viet-Depaule (dir.), *Chrétiens et ouvriers en France 1937-1970*, Paris, éditions de l'Atelier/éditions ouvrières, 2001,p. 194-205.
[299] Très vite, il prend en charge le secteur économique et c'est Gérard Espéret qui s'occupe de l'international.

occasionnellement au comité exécutif[300] ainsi qu'au bureau de l'OE-CISC, au côté de Bouladoux[301].

Gérard Espéret, qui est Secrétaire général adjoint responsable de la formation et de la propagande depuis 1947, devient à partir de 1950 responsable des TOM. Dans cette tâche, il est assisté par 2 ou 3 adjoints selon les périodes. Le passage d'une fonction à une autre, bien que surprenante pour l'intéressé, n'est pas le fruit du hasard :

"*Fin 48, un jour Adam, le père Adam, qui vient et nous dit : j'ai des nouvelles de l'Afrique. C'est lui, comme il était le secrétaire administratif, il suivait les nouvelles d'Afrique, il leur répondait gentiment. "Les gars de la Côte d'Ivoire nous demandent de venir absolument tout de suite parce qu'ils sont coincés par les communistes et on est en train de leur casser la gueule et de leur arracher tout ce qu'ils ont. Il faut venir." Alors, on se tourne vers moi, on me dit "c'est toi la propagande". L'Afrique, moi je ne connaissais rien, rien que ce qu'on pouvait connaître d'ici ou là. D'un seul coup, et bien j'ai dit oui. Je suis parti. La gouvernement m'a avancé mon billet plus on m'a donné je crois une somme et puis démerde toi. Alors j'ai eu mon billet qui faisait toute l'Afrique noire francophone avec un passage d'ailleurs par les copains du Congo Belge, il fallait bien voir. Me voilà parti. Je suis parti quatre mois comme ça, j'ai fait toute l'Afrique noire.*[302]"

Gérard Espéret obtient la création d'un secrétariat d'Outre-Mer, contribue à l'organisation d'un premier congrès panafricain (en Afrique francophone) en 1950 et œuvre pour l'autonomie des centrales syndicales en Afrique et en Asie[303].

---

[300] J.M. Pernot, *Dedans- Dehors…op.cit.*, p. 497.
[301] Fonds CISC, 899.
[302] Fonds CFDT, Entretien de Gérard Espéret, réalisé par Pierre Autexier et Louisette Battais, le 29 octobre 1985.
[303] La décision est prise au congrès d'Asnières en 1954.

L'empire colonial français constitue une ressource pour la CFTC qui y est implantée. Un rapport de Théo Grinevald[304] renforce l'idée selon laquelle la CFTC revêt une importance stratégique pour la CISC.

Lors du 26e congrès de la CFTC (1951), les débats sur les questions internationales animent l'assemblée[305].

André Jeanson contre attaque à l'intervention de Paul Vignaux, en expliquant que l'adhésion à la CISL remettrait en cause l'existence même du syndicalisme chrétien, ce qui poserait de fait la question des relations avec FO. Théo Grinevald qui assiste au congrès au nom du BIT est sensible aux interventions des délégués de la communauté et des territoires d'Outre-mer. Il rapporte que Fraudeau, de l'Union départementale d'Alger, est favorable au maintien dans la CISC, même s'il souhaite que les relations CISC-CISL s'améliorent. En effet, il considère le rôle de la CFTC comme prépondérant en tant qu'organisation libre, FO étant pratiquement inexistante en Algérie. Basse, le délégué du Sénégal, dénonce la politique nationaliste de la CISL qui propose aux syndicats locaux l'adhésion directe à la CISL. Jouan, le délégué du Vietnam, évoque aussi la propagande de la CISL sur son territoire et surtout les comportements corrupteurs des Américains.

" *Nous n'hésitons pas à croire que ce débat est unique dans les annales du monde syndical. Un certain nombre d'observateurs et de militants étaient d'ailleurs conscients du fait que la position de la CFTC serait déterminante quant à l'avenir de la CISC. Cela me fut confirmé par Serrarens qui m'invita à dîner à la suite de ce débat, considérant qu'une autre issue ne l'eût pas maintenu Secrétaire général de son internationale. En ce qui concerne le vote émis par le congrès, il faut noter que la majorité a obtenu 68.3% des voix contre 63.4 % au comité national d'avril 1950. Cependant, la CISC, ainsi que la CISL devront tenir compte de l'attitude de la CFTC*", conclut Théo Grinewald[306].

---

[304] Fonds CISC, 899. « Rapport de Théo Grinevald, représentant le BIT au 26e congrès de la CFTC à Paris, du 11 au 14 mai 1951 à la maison de la chimie ». Le destinataire du rapport n'est pas défini. On notera cependant que Théo participe occasionnellement aux bureaux de la CISC en tant que représentant du BIT.

[305] A l'entrée du congrès une note sur la responsabilité de la CFTC et l'affiliation à la CISL présentée par Albert Détraz, Charles Savouillan, Paul Vignaux, René Mathevet et Gilbert Leclercq, est distribuée aux congressistes.

[306] Fonds CISC, 899. « Rapport de Théo Grinevald… », *op. cit.*, p. 45.

Consciente que la référence au christianisme constitue un obstacle à son développement, la CISC réfléchit très tôt aux moyens d'attirer de nouveaux membres. Dans cette perspective, les syndicats des pays colonisateurs comme la France ou la Belgique peuvent s'avérer utiles.

En 1957, le Conseil des organisations syndicales d'union française, le COSUF[307] voit le jour, dans lequel Gérard Espéret est actif[308].

En 1959, soit quatre ans après la Conférence de Bandoeng, la CISC organise à Saigon un séminaire centré sur les bases éthiques communes aux grandes religions mondiales, exprimant une ouverture aux travailleurs croyants non chrétiens.

A la réunion du bureau de la CISC du 6 au 9 novembre 1961, la décision est prise de créer un groupe "Afrique" pour la coordination des efforts de la CISC sur tout le continent. Celui-ci est constitué de Bouladoux, Vanistendael, Cool ; Jean Brück (CSC) et Gérard Espéret (CFTC) assurent en commun l'exécutif[309]. Ce dernier effectue alors de multiples missions sur le continents africain où il retrouve ses concurrents :

"*Quand on a constitué un groupe Afrique, la CISC m'a donné la délégation pour l'Afrique. J'ai eu la délégation internationale pour l'Afrique comme la FSM l'a donnée, comme la CISL l'a donnée à des types. J'avais en face de moi l'autre Brown d'un côté et puis j'avais à un moment donné Tollet, on s'est retrouvé un jour tous les deux dans le train, on s'est raconté nos histoires toute la nuit. Ça valait le coup, tu sais, Tollet et moi. Et puis après ça a été Dufriche […] Moi je faisais ce travail là et à ce titre, on payait moins de cotisations à la CISC. Petit à petit quand même ils s'y sont mis, c'est moi qui ai emmené la première fois le secrétaire de la CISC en Afrique, Vanistendael.*[310]"

[307] Transformé en 1959 en Convention syndicale des centrales croyantes. Cet organisme est un bureau d'études et de documentation.
[308] Il est nommé délégué général du COSUF.
[309] Fonds CISC, 900.
[310] Fonds CFDT, entretien avec Gérard Espéret, *op. cit.*

Si la CISC entre dans les années 1950, et plus encore dans les années 1960, dans une période d'expansion à laquelle la CFTC contribue en accompagnant le développement de syndicats en Afrique francophone et en Asie, la CFTC cherche elle aussi à étendre son champ d'activité. C'est en ce sens que Eugène Descamps, devenu Secrétaire général de la CFTC en 1961, réorganise le secteur international.

Elargir le rayonnement international de la CFTC

L'arrivée de Descamps comme Secrétaire général marque un changement durable dans la politique de la confédération. Sur le plan organisationnel, le secrétariat général renforce son pouvoir par rapport à la présidence au sein de la confédération et s'immisce dans le domaine international, traditionnellement réservé. D'autre part, Descamps décide la création d'un véritable secteur international, avec la constitution d'une "équipe fonctionnelle" composée du Président Georges Levard[311], du vice-président Maurice Bouladoux et de Gérard Espéret.[312] Il s'agit, par cette réorganisation, de dépasser les contacts que la CFTC entretient dans le cadre de la CISC et de les élargir aux syndicats des grands pays industriels. Trois services sont donc mis sur pied :

la coopération technique attribuée à Yves Arcadias,

l'Europe à Henri Fabre[313],

les relations internationales à René Salanne.

René Salanne est né en 1927 à Bayonne[314]. Pendant la guerre, il est responsable de la JOC au Pays-Basque. A la Libération, il se syndique à la CGT mais n'y reste qu'un an environ. Influencé par Jean Lannes, il décide d'entrer à la CFTC avec l'espoir de voir évoluer la

---

[311] Celui-ci a semble t-il manifesté peu d'intérêt pour les questions internationales. Il a néanmoins écrit une histoire de la CISC. Cf. G. Levard, *Chances et périls du syndicalisme chrétien*, Paris, Fayard, 1955.
[312] La décision de la réorganisation est prise au bureau confédéral du 27/07/62. Archives CFDT, 4P32, « Compte-rendu des travaux de la commission internationale réunie le 27 juin 1963 », 9 p.
[313] Il y reste jusqu'en septembre 1963, date à partir de laquelle il devient fonctionnaire à la CECA.
[314] Fonds CFDT, entretien avec René Salanne, 25 mai 1989.

centrale. En 1949, il devient permanent de la JOC pour la région Sud-Ouest et intègre l'année suivante le secrétariat national de cette organisation, en devient ensuite le Secrétaire général puis le Président. En 1956, il est élu Secrétaire général de la JOC internationale et s'installe donc à Bruxelles jusqu'en 1961. Ayant conservé des liens avec le groupe Reconstruction lorsqu'il était à Bruxelles, Eugène Descamps, qu'il avait rencontré à la JOC, contacte Salanne lorsque ce dernier quitte ses fonctions à la JOC internationale et lui propose de travailler à ses côtés. Il joue d'abord le rôle d'assistant de Descamps avant d'intégrer le nouveau secteur international.

"*Gérard Espéret a pris la tête du département international, c'est clair, il l'a récupéré, Henri Fabre tenant les affaires européennes au secteur. Gérard avait avec lui Yves Arcadias qui était déjà tout à fait son assistant là dedans, et Eugène Descamps m'a dit "vas au secteur international" […] et je crois que dans l'esprit de Gérard qui prenait un peu d'âge aussi ; d'entrer en me prenant là, je pense qu'ils avaient dû en discuter en disant "écoute normalement il y a une relève qui vire avec toi". C'est comme ça que cela a dû se passer. Premier truc, une structure, et à partir de là pour Eugène une volonté de définir une politique, et je crois qu'il faut dire que cette politique, s'il fallait un peu dire quel était le point de départ, je crois que pour Eugène, il y avait la volonté de prolonger au niveau international sa réflexion nationale* […]"[315]

Gérard Espéret n'est pas membre de la minorité. Il navigue en quelque sorte entre les deux courants qui s'affrontent, sans prendre réellement part à la bataille, ce qui lui vaut quelques reproches[316]. René Salanne, en revanche, a fréquenté la minorité et a même conservé le contact avec ses membres lorsqu'il était à Bruxelles pour la JOCI. C'est un atout pour Eugène Descamps.

Dans la période de l'évolution, l'engagement international au sein de la CISC est réaffirmé de façon à ne pas brusquer les troupes. Cependant, le constat de la rigidité des relations

[315] *Ibid.*.
[316] Fonds CFDT, entretien de Gérard Espéret, 4 mai 1987.

intersyndicales liée à la politique des blocs conduit la commission confédérale internationale (CCI) à réfléchir à de nouvelles approches. Le développement des relations bilatérales (que nous avons évoqué dans le bilan historiographique) participe du renouvellement des pratiques. Il n'est pour autant pas question de lier n'importe quelle relation. Si les évolutions au sein de la FSM sont suivies avec intérêt et peuvent être utilisées par la CISC pour déstabiliser le leadership de la CISL, il faut se garder de toute unité avec la CGT ou le PCF[317].

Dans le même temps, la CCI encourage la réalisation de cartels avec la CISL. Sur le plan européen, elle préconise la coopération des syndicats d'un même établissement. On retrouve là la marque des influences de la FIOM.

Au sein de la CISC, il s'agit de renforcer la position de la centrale française. Dans le compte-rendu de la commission internationale réunie le 27 juin 1963[318], on peut lire :

"*Avoir des hommes dans l'appareil des organisations européenne et internationale de la CISC*

M. Bouladoux a un appareil sur lequel il n'a aucun pouvoir.

Travailler avec les fédérations de la CFTC pour obtenir au sein des Internationales professionnelles la place qui leur est due.

La CFTC fournit la presque totalité des experts à la CISC mais au moment de la décision son influence se trouve considérablement réduite.

Or l'influence de la CFTC dépasse souvent celle de la CISC et pose des problèmes à la CISL et à la CISC.[319]"

Le secteur international veut sensibiliser davantage les différentes structures du syndicat (UD et fédérations) aux questions internationales en développant l'information et la formation de ses militants. Il propose que des études soient poursuivies sur les thèmes de l'Europe ("quelle

[317] Fonds CFDT - 7H642.
[318] Fonds CFDT - 4P32.
[319] Archives CFDT, 4P32, « Rapport de la commission internationale… », *op. cit.*, p. 4. Passages soulignés dans le texte.

forme proposer pour l'Union européenne", "négociations CEE-USA"…), du Tiers-Monde ("stabilisation des prix", "planification", "industrialisation et connaissance des marchés"…) et des relations internationales (« l'évolution prévisible de la CISC », « situation sociale, économique et politique en Amérique latine », « étude conjoncturelle des pays fascisants, des pays de l'Est »). Il faudrait sans doute recourir aux archives des fédérations, des unions départementales, voire des entreprises pour vérifier si ces recommandations sont réellement suivies d'effet. Ce qu'on peut tout de même constater, c'est l'effort de la nouvelle direction pour exprimer sa volonté d'impliquer davantage de responsables syndicaux dans les organismes d'études, dans les commissions ou groupes de travail, dans les conseils consultatifs relatifs aux questions internationales et européennes. Le rapport d'activité de Descamps au 32e congrès confédéral de la CFTC (1963) illustre cette démarche, avec le détail des militants associés à l'ISCTI[320] créé en 1960, dirigé par Espéret et Arcadias, ceux impliquées dans l'OE-CISC[321] créé en 1958, au CES[322], à l'OCDE[323], dans les relations avec les mouvements européens, dans les instances de la CISC et dans les institutions internationales. Toutes ces activités, tous ces lieux ne sont pas nouveaux. Leur présentation détaillée renforce l'aspect professionnel, technique de ces questions. L'aspect idéologique passe ainsi, du moins en apparence, au second plan. La multiplicité des instances représentatives supra ou transnationales permet de relativiser la CISC. La conclusion du rapport de Descamps invite d'ailleurs à un déploiement des forces de la CFTC sur la scène internationale que l'on devine en relation avec le processus d'évolution et qui n'est pas sans rappeler les exaltations du destin international de la CGT par ses dirigeants dans les congrès.

---

[320] André Darricau, Secrétaire du service économique confédéral, Guy Sulter, Secrétaire général de la fédération des employés, Robert Jacquet, SG de la fédération maritime, Hubert Lesire-Ogrel, responsable du service juridique confédéral, Gilbert Ryon, Secrétaire de l'union locale de Lille, Pierre Jeanne et Max Fraisse, respectivement Secrétaires fédéraux des fédérations de la métallurgie et des PTT, Jean-Paul Murcier et Robert Stievenart, respectivement Secrétaires fédéraux de la métallurgie et de l'agriculture, Maurice Souchu, Président de l'UD du Loiret, André Marivin, Secrétaire de l'union locale de Fougères, Jean Lannes, Président de la fédération de la métallurgie et Félix Nicolo de l'institut confédéral de formation.

[321] A la commission énergie : Yves Morel d'EDF et Emile Engel de la fédération des mineurs ; dans le groupe agriculture : Robert Stievenard de la fédération de l'agriculture.

[322] Bouladoux participe aux différents groupes de travail de la section des transports, Braun aux sections spécialisées pour les questions économiques et pour les affaires sociales, Espéret dans les sections des pays d'Outremer et dans les affaires sociales, Robert Stievenard dans la section agriculture. Dans le comité du fonds social européen, la représentation est assurée par Jacques Tessier, dans le comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs par Roger Schaffauser et dans le comité consultatif en matière de transport, Paul Butet est membre de la délégation française.

[323] Henri Fabre y représente la CFTC.

Eugène Descamps ne remet pas en cause l'affiliation à la CISC de façon à éviter des affrontements supplémentaires susceptibles de nuire au processus de déconfessionnalisation. En revanche, il cherche sans doute à asseoir sa légitimité. Comme l'explique Jean-Marie Pernot, " l'activité internationale est un domaine qui permet de renforcer le pouvoir de contrôle du sommet sur les étages inférieurs des organisations. La participation à la "scène" internationale d'une manière générale et aux instances dirigeantes des organisations internationales en particulier délivre un prestige qui valorise le "capital symbolique" du dirigeant et favorise l'exercice de son autorité : il y acquiert en effet une masse d'informations donnant à qui en dispose une particulière capacité à penser les choses dans leur portée universelle.[324]"

Au lendemain de la scission, la CFTC maintenue réclame son affiliation à la CISC. A travers les FIP, elle entend bien conserver ses relations internationales. Ainsi Tessier, Racine et Bornard, mandatés respectivement par les internationales des employés, de l'alimentation et des mineurs, participent à la 30e session du conseil de la CISC (30 juin - 2 juillet 1966)[325]. D'autre part, elle conserve sa représentation à l'OIT et c'est Maurice Nickmilder qui est désigné comme conseiller technique de la délégation des travailleurs français à la 50e session de la conférence internationale du travail[326].

Bouladoux, Levard et Troisgros continuent de siéger en 1965 et 1966 au bureau de la CISC, ce qui n'est pas le cas de Descamps.

La CFDT poursuit la politique de développement des contacts bilatéraux définie en 1964 et la précise en 1966 à partir de la typologie suivante :

les contacts de connaissance

les contacts suivis d'échange

les contacts pour action commune

---

[324] J.M. Pernot, *Dedans – Dehors…op. cit.*, p. 34.

Une politique qui nécessite selon le secteur international "coordination" et "discipline".[327]

La question des FIP, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, continue de se poser car malgré l'expansion de la CISC, ses structures professionnelles offrent moins de possibilités d'action que les SPI, dans lesquels on retrouve les syndicats allemands, italiens, britanniques et américains. Mais pour le moment, la CISC semble encore compter sur la CFDT. Celle-ci prend en charge la participation au 14e congrès de la CISC (1964) de 40 militants, stagiaires de l'ISCTI, ce qui permet de réduire les coûts de l'internationale tout en assurant la présence de syndicalistes africains à son congrès et à la conférence des FIP qui aura lieu juste avant. Jean Brück[328] adresse ses remerciements à Yves Arcadias et lui fait part des espoirs qu'il place dans une forte participation non-européenne :

"*Je pense que c'est le seul moyen d'obliger les Internationales Professionnelles à sortir de leur coquille européenne et à s'ouvrir sur les problèmes des autres continents.*

J'ai déjà fait moi-même beaucoup pour orienter davantage leur action vers les autres continents, mais je n'ai obtenu que très peu de résultats. Je pense qu'une présence importante de délégués africains, asiatiques et sud-américains à cette conférence, pourrait les amener à modifier leur position et à faire un effort plus important. "[329]

---

[325] Fonds CISC, 900. cf. Rapport d'activité de la CFTC (maintenue) présenté par Jacques Tessier au 34e congrès, 17-19 novembre 1967.
[326] Pour des raisons de santé, il est remplacé par Pierre Dachaud.
[327] Fonds CFDT, 7H642. "Plan de travail du département international pour 1966",p. 2.
[328] Jean Brück est né en 1918 en Belgique. Employé dans une usine de chaussure dès l'âge de 15 ans, il s'affilie à la JOC en 1933. Quatre ans plus tard, il devient Secrétaire permanent de la JOC pour la Fédération régionale de Verviers. En 1939, il est mobilisé. De 1940 à 1945, il participe à l'activité de la JOC tout en étant membre d'un réseau de la Résistance. Après la guerre, il participe à la reconstruction de la JOC belge et à la création de la JOC internationale. En 1949, il devient Secrétaire général adjoint de la Centrale nationale des employés et en 1951 Secrétaire général. Trois ans plus tard, il est élu Secrétaire général de la Fédération internationale des syndicats chrétiens d'employés, techniciens, voyageurs et cadres. Il quitte cette fonction en 1957 et part, sur la proposition d'Auguste Cool, le Président de la CSC, au Congo-Kinshasa afin d'organiser les syndicats dans le cadre de la Confédération des syndicats chrétiens du Congo (qui devient en 1960 l'Union des travailleurs congolais). En 1962, il est nommé directeur du Fonds de Solidarité internationale de la CISC. Cinq ans plus tard, il est élu Secrétaire général adjoint avant d'être désigné comme Secrétaire général ad interim en janvier 1968. En 1968, il est élu Secrétaire général de la CISC qui devient CMT. Cf. *Labor* (revue de la CISC), juin 1968.
[329] Fonds CISC, 202, dossier « Arcadias », Lettre de Jean Brück à Yves Arcadias, datées du 8 avril et du 21 mai 1964.

Dans la période qui précède la transformation de la CISC en CMT, deux visions se côtoient parmi les tenants d'une réforme : une restructuration du syndicalisme international basée sur un rapprochement des internationales confédérales et professionnelles (CISC-CISL / FIP-SPI) et le développement des relations bilatérales (Descamps, Maire[330]), une rénovation des structures de la CISC par leur mondialisation effective (en particulier leur ancrage dans les syndicats du Tiers-Monde) (Brück, Espéret).

Au sein de la CFDT, ces deux visions trouvent un équilibre dans le duo Espéret-Descamps aux affaires internationales, assemblage renforcé dans l'opposition à la CFTC maintenue, influente auprès des organisations syndicales chrétiennes d'Europe qui ne sont la priorité d'aucun des deux courants en présence.

A la Libération, la CFTC participe pleinement à la reconstitution de la CISC par fidélité aux principes du syndicalisme chrétien. Elle lui apporte un nombre important d'affiliés, contribue financièrement au fonctionnement de l'internationale, lui permet de conserver son statut auprès des institutions internationales et offre par l'étendue de l'Empire français des perspectives de développement en Asie et en Afrique. Progressivement, la CISC parvient d'ailleurs à s'étendre sur les autres continents : elle passe ainsi de 2,8 millions de membres en 1953, répartis sur 19 pays, à 12,7 millions d'adhérents en 1968 sur 74 pays. En retour, les dirigeants de la centrale française bénéficient d'une stature internationale qu'il aurait été difficile de tenir dans la FSM ou la CISL qui rassemblent chacune d'importantes organisations syndicales. Cependant, la faiblesse des FIP et le caractère encore trop européen de l'internationale réduisent le champ d'activité de ses affiliés. L'arrivée de Descamps marque un tournant dans la politique internationale de la centrale. Tout en menant le processus de déconfessionnalisation, la nouvelle équipe trace de nouvelles orientations sans remettre en cause l'adhésion à la CISC, mais au contraire en impulsant un processus similaire dans l'internationale.

[330] Edmond Maire, Secrétaire général de la FIC, propose à la FISCID de fusionner avec le SPI des industries chimiques.

FO : UNE CENTRALE NATIONALE MARGINALISEE

Lorsque FO adhère à la CISL, son implantation hexagonale reste à consolider. Alors que la CGT d'avant-guerre pouvait se présenter au sein de la FSI comme l'organisation française la plus représentative sur son territoire, FO est dans la période étudiée la troisième confédération en terme d'effectifs, après la CGT et la CFTC, une position qui réduit son pouvoir de représentation dans la CISL.

FO émerge ainsi avec de faibles ressources sur la scène internationale. Comme pour les deux autres centrales françaises, nous observerons le groupe d'internationaux qui se forme afin de mieux cerner l'articulation entre la politique nationale et internationale. Enfin, nous reviendrons sur le conflit colonial qui oppose FO à ses partenaires extérieurs et explique pour partie sa position marginale sur le plan international.

De faibles ressources

Malgré des effectifs relativement faibles[331], la position stratégique de la France permet à FO d'intégrer les instances dirigeantes de la CISL. Léon Jouhaux est élu au bureau et devient vice-président de l'internationale[332]. A partir de 1953 et jusqu'en 1964, c'est Bothereau qui occupera ce poste. Jouhaux et Bothereau entrent en 1949 au comité exécutif, mais à partir du congrès suivant, plus aucun Français n'est membre de cette instance. Bothereau et Lafond sont élus membres du comité général de la CISL de 1949 à 1953. Puis FO n'est plus représentée dans cette instance. La présence de la centrale française est donc des plus réduites comparée à la situation respective de la CFTC et de la CGT dans la CISC et la FSM. Il faut noter aussi

---

[331] Au 1er congrès de l'internationale FO prétend représenter 1 million d'adhérents sur les 48 millions que rassemble la CISL. Ce chiffre, surévalué, se situerait plutôt autour de 340 000. (P. Andolfatto, D. Labbé, *Sociologie des syndicats*, Paris, La Découverte, Repères 304, 2000,p. 28.) Au regard des effectifs des autres organisations occidentales membres de la CISL, il est très faible. Le ratio FO/CISL est cependant très proche de celui de la CGT dans la FSI puisque la confédération française comptait 490.000 adhérents sur les 22 millions revendiqués par la FSI en 1921 Mais, la différence réside dans le fait qu'au sein de la FSI, la CGT était l'organisation française la plus puissante. (M. Dreyfus, *Histoire de la CGT*, Bruxelles, Complexe, Questions au Xxe siècle,p. 125 et 139 ; A. Carew *et al.*, *The international Confederation of Free Trade Unions*, Peter Lang, Bern, 2000, p. 565.)

[332] A. Carew *et al.*, *op. cit.*, p. 556.

qu'aucun Français n'est devenu ni Secrétaire général, ni Président de la CISL depuis sa création.

Une adhésion hésitante à la CISL

Pourtant, avant la Seconde guerre mondiale la CGT n'était pas en marge de la FSI. Léon Jouhaux fut une figure du mouvement syndical international. Il fut vice-Président de la FSI de 1919 à 1945 et vice-président de la FSM de 1945 à 1948.[333] Sa participation dans l'entre-deux-guerres aux travaux de l'OIT, du BIT et aux différentes commissions relatives à la législation internationale lui a permis de tisser un large réseau relationnel. Compte tenu de cette expérience, la représentation de FO sur le plan international incombe légitimement à Jouhaux. Au premier congrès de la CISL, en 1949, il conduit donc la délégation de FO composée de Robert Bothereau, André Lafond, René Peeters, Camille Mourguès et de Léon Chevalme[334].

Jouhaux est déjà âgé de 70 ans. Son grand âge limite ses perspectives d'intervention dans la nouvelle internationale. De plus, Jouhaux n'a pas envisagé la scission de la FSM. Il s'est résigné à celle de la CGT, tout en restant convaincu de la possibilité de maintenir l'unité sur le plan international.

Au congrès constitutif de FO, il présente donc une motion favorable au maintien de la nouvelle confédération dans la FSM, motion qui remporte la majorité. Lors de la 2e session du bureau exécutif de la FSM (Paris, 17-21 janvier 1949) la demande d'affiliation de Force ouvrière est examinée[335] et renvoyée devant le comité exécutif [336]. Cette demande intervient à peine un an après la création de FO, alors même que la FSM est en pleine période de crise. En

[333] "Léon Jouhaux", *DBMOF*.
[334] Albert Bouzanquet y participe en qualité de conseiller de la délégation.
[335] *Rapport d'activité de la Fédération Syndicale Mondiale 15 octobre 1945- 30 avril 1949*, soumis au 2e Congrès Syndical, Milan 29 juin – 10 juillet 1949, p. 35.
[336] *Rapport d'activité de la Fédération Syndicale Mondiale 15 octobre 1945- 30 avril 1949*, soumis au 2e Congrès Syndical, Milan 29 juin – 10 juillet 1949, p. 68 des annexes.

effet, au cours de cette session du bureau, le TUC propose la suspension de la Fédération. L'imminence d'une scission internationale aurait donc pu dissuader FO d'une telle démarche.

La demande d'affiliation présentée au comité exécutif de l'internationale (Paris, 28 janvier-1er février 1949) se heurte finalement à un refus :

" *Tenant compte des déclarations faites dernièrement dans la presse par les dirigeants officiels de " FO ", le Comité Exécutif n'estime pas possible de discuter actuellement de la question de l'admission de cette organisation à la FSM.* [337]"

Après cet échec, le ralliement à la constitution de la CISL devient indispensable. A la conférence de Londres en 1949, trois visions s'expriment à travers Jouhaux et la priorité donnée à la lutte contre le fascisme et contre le capitalisme, Walter Reuther (CIO) et son double front de lutte contre le communisme et le capitalisme, Irving Brown (AFL) et la lutte contre le système soviétique.[338] En 1951, Léon Jouhaux reçoit le Prix Nobel de la Paix pour son action dans la CISL. Ce choix a une forte charge symbolique.[339] A travers la France, le mouvement syndical libre, ou défini comme tel, est récompensé. La presse du mouvement ouvrier français commente et se positionne. Le bulletin intérieur sur la vie syndicale internationale de *Force ouvrière informations* cite le *New York Times* : « L'attribution du Prix Nobel de la paix à Léon Jouhaux, leader et vétéran du mouvement ouvrier français, illustre d'une manière dramatique l'importance du mouvement syndical libre pour la cause de l'entente internationale ».[340] Dans *La nouvelle critique – revue du marxisme militant*, Régis Bergeron fait le portrait de « Léon Jouhaux, Prix Nobel Atlantique 1951 ». [341] Il le dépeint comme l'artisan des scissions syndicales, l'homme de la propagande marshallienne et rapporte qu'il a créé Force ouvrière « grâce aux fonds d'Irving Brown ».[342] Si Jouhaux est attaqué par les communistes, il l'est aussi dans son propre camp. On lui reproche,

---

[337] *Rapport d'activité de la Fédération Syndicale Mondiale 15 octobre 1945- 30 avril 1949*, soumis au 2e Congrès Syndical, Milan 29 juin – 10 juillet 1949, p. 75 des annexes.
[338] Il est accompagné de R. Bothereau, A. Lafond, R. Peeters C. Mourgues, L. Chevalme, A. Bouzanquet et R. Rous.
[339] J. Laroche, « Le Nobel comme enjeu symbolique dans les relations internationales », *Revue française de science politique*, vol.44, n°4, août 1994, p. 599-628.
[340] BN 4JO9267, *Force ouvrière informations*, n°161-162, 15 novembre 1951. *New York Times*, 7 novembre 1951.
[341] R. Bergeron, « Léon Jouhaux, Prix Nobel Atlantique 1951 », *La Nouvelle critique – revue du marxisme militant*, 4e année, 31, décembre 1951, p. 83-90.
[342] R. Bergeron, *ibid*., p. 84.

particulièrement le représentant de l'AFL en Europe, sa mollesse à l'égard des communistes. "L'affaire" *Démocratie combattante* exploitée par Brown, marginalise l'homme de la FSI dans les rangs de la CISL. Après 1945, le rôle de Jouhaux au sein de la nouvelle internationale est donc essentiellement symbolique. A sa disparition, FO perd un illustre représentant qui n'a pas eu le temps ni la capacité de redonner sa place à la centrale française.

L'allégeance financière

L'affaiblissement de la confédération française s'explique aussi par sa dépendance financière à l'égard de ses partenaires.

Dès sa création, FO rencontre des problèmes de trésorerie. La CISL et ses affiliés lui apportent leur soutien. En 1952, une campagne internationale d'aide à Force ouvrière est lancée par l'internationale[343]. Il s'agit d'apporter une aide logistique à la jeune organisation française en formant ses militants, en l'aidant à stabiliser le développement économique du pays[344]. Simultanément, une campagne similaire est lancée en Italie. La consolidation du syndicalisme libre dans les pays à forte présence communiste est donc une priorité.

Oldenbroek entre en contact avec Robert Bothereau et Etienne Rose, la responsable de la formation. L'homme désigné par FO pour cette mission est Marius Allègre, un militant de la fédération des employés (de la branche banques), membre du Conseil économique et social, et de la commission administrative de cette assemblée.

Le conseil de la campagne française réunit Omer Becu (FIOT), Svensson et C. Levinson (FIOM), Spielman (Fédération internationale des employés et techniciens), Oldenbroek, Gottfuchrt et Adamczyk pour la CISL, Shevenels et Casserini pour l'organisation régionale européenne de la CISL (ORE-CISL). Côté FO, Bothereau, Rose, Veillon, Vidalenc, Allègre et Thomas y sont associés[345].

---

[343]Campagne qui dure deux ans.
[344] Fonds CISL, 2556.
[345] Fonds CISL, 2556. « Procès-verbal du conseil de campagne », Paris, 12 août 1952.

Lors de la seconde réunion du conseil, le 12 août, Oldenbroek met en garde contre la difficulté de la tâche. "*Il est clair que des organisations affiliées hésitent beaucoup à accorder une assistance financière plus grande à la France.*"[346]

L'ORE a déjà fait des efforts, les Pays-Bas ont donné 10,000 florins, le TUC a promis un versement de 10,000 livres. Cependant, il faut que les syndicats français décident eux aussi d'accroître leurs cotisations pour atteindre un niveau et une rigueur comparables aux autres pays. La CFTC vient elle aussi d'augmenter ses cotisations. Un effort de FO devient donc indispensable pour que les autres centrales de la CISL acceptent une nouvelle fois de l'aider. Les SPI sont également dans cet état d'esprit. Les membres du conseil de campagne rappellent qu'évidemment, l'octroi des aides est conditionné à l'acceptation d'un plan de travail. Bothereau donne alors l'assurance qu'au prochain congrès, une augmentation des cotisations sera votée. Il demande qu'en matière de formation, la priorité soit donnée aux industries chimiques, aux employés et techniciens, au textile, aux services publics du gaz et de l'électricité, au bâtiment et à l'alimentation.

Conformément à la mission qui lui a été confiée, Marius Allègre effectue une évaluation de la situation financière de FO. Suite à ce travail, la Commission de contrôle pour le congrès confédéral de FO (12-15 novembre 1952) préconise, comme prévu, une augmentation des cotisations, effectivement adoptée par le congrès[347]. Cet épisode illustre la manière dont, au sein de la CISL, les membres contributeurs font valoir des normes et cherchent à les faire admettre aux membres débiteurs, en contrepartie d'une aide financière, logistique ou politique. Cependant, nous verrons plus loin que la dépendance financière de FO n'implique pas une soumission totale aux valeurs de ses créanciers.

---

[346] *Ibid.*,p. 2.

[347] Fonds CISL, 2556. « C'est pourquoi, se référant aux délibérations et à la décision du CCN de mai 1952, les membres de la Commission de contrôle, unanimes, attirent l'attention du congrès sur la nécessité de préparer la consolidation des finances syndicales à tous les échelons, en adoptant dans le cadre des modifications aux statuts proposées par le comité exécutif confédéral, l'article nouveau stipulant que les cotisations mensuelles ne devront pas être inférieures à la somme équivalente à une heure de travail ». Extrait du rapport de la commission de contrôle versé au dossier de Marius Allègre -

Les internationaux

A la création de FO, il n'y a encore ni secteur Europe, ni secteur international. Les questions internationales sont du ressort du Président et du Secrétaire général. Un second cercle de responsables internationaux peut être défini à partir des délégations aux congrès de la CISL[348].

Ainsi, de 1949 à 1965, sont membres d'une ou plusieurs délégations aux congrès de la CISL :

Léon Jouhaux, Robert Bothereau, André Lafond, René Peeters, Camille Mourguès, L. Chevalme, Albert Bouzanquet (en qualité de conseiller), R. Rous (secrétariat), Raymond Le Bourre, René Richard, G. Beyaert, R. Degris, L. Robert, G. Delamarre, Marcel Babau, P. Galoni, R. Louet, J. Michollin, G. Ventejol, P. Galoni, M. Derlin, L. Aurin, A. Laval, M. Riquier.

La composition des délégations est assez peu stable. Le groupe se stabilise entre 1951 et 1957, avec un noyau dur composé par André Lafond, Robert Bothereau, René Richard, Raymond Le Bourre, tous membres du bureau confédéral de FO. Entre le 5e congrès de la CISL (1957) et le 6e (1959), le groupe est renouvelé, avec notamment les évictions de Le Bourre et Lafond. Mais le renouvellement le plus important intervient entre le 7e et le 8e congrès, ce qui correspond à l'arrivée d'André Bergeron au secrétariat général.

Fonctions nationales et participation aux affaires internationales

En rassemblant des informations biographiques sur les membres de ces délégations, quelques caractéristiques communes peuvent être relevées et constituer des sous-ensembles.

[348] Les rapports de congrès de la CISL mentionnent la composition de ces délégations.

Plus de la moitié des délégués sont ainsi membres du bureau confédéral[349], soit au moment de leur participation au congrès de la CISL[350], soit à une période ultérieure et/ou postérieure[351].

Pour la plupart, la participation à un congrès de la CISL est directement liée à leurs attributions dans leur confédération nationale.

Assurant de hautes fonctions représentatives, Jouhaux (1948-1954[352]) en tant que Président et Bothereau (1948-1963) en qualité de Secrétaire général, participent aux réunions internationales.

Les responsables des TOM sont, par les territoires qu'ils ont en charge, impliqués dans les affaires internationales. Ainsi Bouzanquet (1948-1950) qui s'occupe du journal *Force ouvrière*, assure les liaisons avec les TOM et se charge de la main d'œuvre étrangère. Lafond (1948-1958) qui est d'abord chargé des affaires économiques, ainsi que Secrétaire du groupe FO au conseil économique, prend le relais à partir de 1950, et s'occupe des TOM et de la main d'œuvre étrangère. Babau (1956-1963) seconde d'abord Lafond pour les territoires d'Outre-Mer et, après le départ de celui-ci, assure les relations avec la CASL-FO. Galoni (1961-1977) s'occupe des questions d'éducation et de la formation des militants, puis étend progressivement ses compétences aux TOM et à l'Afrique francophone.

Ceux qui assurent la liaison avec les organismes européens sont aussi associés aux délégations aux congrès de l'internationale. Mourguès (1956-1974) représente FO à l'exécutif de l'ORE-CISL. A partir de 1959, il siège au conseil économique et social européen et s'occupe de la commission syndicale consultative auprès de l'OECE. A partir de 1963, il est chargé de l'Europe. Avant de prendre en charge les questions économiques, Ventejol (1950-1977) siège au comité national de productivité et ORE-CISL (1956). Louet (1959-1974) a d'abord la responsabilité de la législation sociale et de la main d'œuvre étrangère. A partir de 1966, il va aux conférences internationales du travail, se charge de la CEE et de l'OCDE. Quant à René Richard (1948-1969), il entre au BC en qualité de Secrétaire général de la

---

[349] CGT-FO, *Bureaux confédéraux de 1948 à 1996*, Document imprimé par la CGT-FO, sd.

[350] Léon Jouhaux, Robert Bothereau, André Lafond, Camille Mourgues, Albert Bouzanquet, Raymond Le Bourre, René Richard, Maurice Derlin, Gabriel Ventejol.

[351] Pierre Galoni, Roger Louet, Marcel Babau, Robert Degris, Georges Delamarre, Antoine Laval.

[352] * Présence au BC.

fédération des ingénieurs et cadres, fait la liaison avec le conseil économique et social à partir de 1952, puis encadre les délégations aux organismes de productivité et à l'OECE.

Comme on peut le constater, plusieurs de ces hommes représentent à un moment donné FO au conseil économique et social. A ceux déjà cités, il faut ajouter Degris[353] et Babau, ainsi que Peeters et Beyaert, lesquels n'ont jamais été membres du bureau confédéral.[354]

Pour participer aux congrès de la CISL, les responsabilités confédérales semblent aussi primer sur les responsabilités fédérales, même si Le Bourre, Chevalme, Mourguès et Bergeron ont en même temps une activité dans leurs fédérations respectives et dans les SPI auxquelles elles sont affiliées. Nous aurions d'ailleurs pu élargir le groupe des internationaux aux membres de FO ayant une fonction représentative dans les SPI. Malheureusement, en l'état actuel des travaux[355] et en l'absence d'archives[356], on ne peut effectuer aucun recensement systématique.

Les fondateurs

Parmi les délégués aux congrès de l'internationale, on relève aussi un certain nombre de fondateurs de FO : Jouhaux, Bothereau bien sûr, Bouzanquet et Delamarre[357], mais aussi René Peeters, bras droit et ami de Jouhaux[358], et Camille Mourguès, « grand résistant » et « artisan de la scission »[359].

---

[353] M. Sauvé, « Robert Degris », *DBMOF*.
[354] Nous ne disposons d'aucune information sur Rous, Robert et Riquier.
[355] Dans le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, une recherche de "FO et SPI" lancé sur "intitulé, chapeau et article" renvoie à zéro document. Une recherche sur "FO et international" lancé sur "intitulé, chapeau et article" donne 12 documents en référence sans qu'aucune des bibliographies ne mentionne la participation à un congrès professionnel international. Pour la période actuelle, on peut relever quelques noms dans l'ouvrage de Louis Botella. L. Botella, *Les syndicalismes en Europe*, Paris, Technologia, Le Petit Pavé, 1999.
[356] Les archives des SPI sont disséminées sur plusieurs pays et nous ne les avons pas consultées. En l'absence d'archives confédérales, nous aurions pu effectuer des recherches dans chaque fédération FO mais ce travail aurait considérablement alourdi notre temps de recherche.
[357] En janvier 1947, il font partie du groupe central FO. Cf . Lefebvre D., *19 décembre 1947 : Force ouvrière* réalisé par l'UD FO de Seine-Saint-Denis, Paris, Bruno Leprince éditeur, collection Synthèses, 1997,p. 120.
[358] « Entretien avec Bernard Mourgues, 29 juin 2000 », dans J.M. Pernot, *Dedans – Dehors…op.cit.*, p. 781.
[359] « Entretien avec Antoine Laval , 2 août 2000 », dans J.M. Pernot, *op. cit.*, p. 718.

Quant à Babau, Michollin et Barbat, ils sont présents à la première conférence nationale des groupes Force ouvrière à la salle Lancry, à Paris, les 8 et 9 novembre 1947[360]. De leur côté, Degris et Lafond créent la Fédération Force ouvrière des cheminots[361]. Louis Aurin participe à la création de l'Union départementale Force ouvrière dans le Lot et Garonne en 1948[362]. Secrétaire de l'Union départementale CGT du Nord depuis 1944, Georges Beyaert est l'un des fondateurs de Force ouvrière dans ce département et dirige l'Union départementale CGT-FO de 1947 à 1967[363].

L'expérience des fondateurs est donc récompensée par une émergence sur la scène internationale. D'autre part, cette sélection garantit la cohésion du groupe et la fidélité aux principes qui ont fondé FO et la CISL, à savoir l'anticommunisme.

La conviction européenne

Parmi les internationaux, on compte aussi des militants européens. Léon Jouhaux participe au mouvement fédéraliste européen dont il est élu Président[364]. Il noue des contacts avec le comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe. Bothereau, Chevalme et lui correspondent avec Monnet[365].

Léon Chevalme, qui a participé au 1er congrès européen à La Haye, est Président du conseil d'administration des FOSE et membre du conseil d'administration du Mouvement français pour les États-Unis d'Europe[366]. Raymond Le Bourre est Secrétaire général des FOSE avant d'entrer au Bureau confédéral de FO à la dissolution du groupe, en 1952.

---

[360] D. Lefebvre, *19 décembre 1947 ...op. cit.*, p. 203-340.
[361] Fonds AFL-CIO, Brown, 15/14.
[362] Militant syndical (CGTU puis CGT) et communiste avant-guerre, il prend ses distances avec le communisme à partir de la signature du pacte germano-soviétique. En 1948, il rejoint FO et participe à la commission exécutive confédérale. Cf. C. Pennetier, « Louis Aurin », *DBMOF*.
[363] Il est membre de la commission exécutive de la CGT (1945-1947) puis de la CGT-FO (1948-1962). Cf. Y. Le Maner, « Georges Beyaert », *DBMOF*.
[364] PS-SFIO, Rapport de congrès, 1949,p. 111.
[365] « Entretien avec Bernard Mourgues, 29 juin 2000 », *op. cit.*, p. 751.
[366] « Léon Chevalme », *DBMOF*.

Quant à Roger Lapeyre, Camille Mourguès et Georges Delamarre, ils étaient appelés "les pèlerins de l'Europe"[367], en raison de leurs convictions européennes.

L'adhésion à l'Europe est constitutive de l'identité de FO. C'est pourquoi au congrès de 1950, Robert Bothereau déclarait : "Nous sommes favorables à l'Europe, exactement pour les mêmes raisons qui font que la CGT est contre". Cette valeur est partagée par la CISL. La participation de militants européens aux congrès de l'internationale assure une meilleure intégration de la centrale française dans les réseaux du syndicalisme libre[368].

Les socialistes

On compte enfin parmi les internationaux bon nombre de socialistes.

Léon Jouhaux était un socialiste "de conception" mais pas de parti[369]. Bothereau et Michollin étaient eux aussi socialistes. Bouzanquet était Secrétaire de la section socialiste de Tunis de 1927 à 1929. Baeyert commença à militer activement à la SFIO au lendemain de la Première Guerre mondiale. Léon Chevalme y militait avant-guerre. Lafond fit partie de la SFIO, sympathisant de la tendance trotskiste jusqu'en avril 1936, où il rejoignit officiellement le Parti communiste internationaliste. René Peeters[370] fut député socialiste de Meurthe-et-Moselle (novembre 1945 -novembre 1946). Il fut aussi élu, en 1945 Secrétaire de la Fédération SFIO. Camille Mourguès était de "tendance socialo-réformiste traditionnelle"[371]. René Richard était socialiste. En 1956, il se dit d'ailleurs favorable à la création d'un Comité permanent d'action politique à la CFTC et à FO, en vue d'un regroupement de socialistes

---

[367] « Entretien avec Antoine Laval, 2 août 2000 », *op. cit.*, p. 718.
[368] Kantrowitz écrit que « FO a joué un rôle actif dans l'organisation régionale européenne (ORE) de la CISL et au sein du secrétariat syndicale européen, qui regroupait les centrales syndicales libres des nations de la Communauté européenne, et a été un fervent soutien de l'intégration des activités syndicales au niveau régional. ». cf. J. Kantrowitz, « L'influence américaine sur FO : mythe ou réalité ? », *Revue française de sciences politiques*, vol. 28, n°4, août 1978, p. 723.
[369] B. Georges, « Léon Jouhaux », *DBMOF*.
[370] E. Kagan, « René Peeters », *DBMOF*.
[371] « Entretien avec Antoine Laval… », *op. cit.*, p. 718.

libres[372]. Gabriel Ventejol était socialiste et dispensa des cours publiés au centre national d'édition socialiste[373].

Pour autant, y a t-il concertation entre la SFIO et FO sur les questions internationales ?

Bien qu'il n'y ait aucun lien organique entre ces deux organisations, on peut constater la communauté d'idées qui les unit et établir certains parallèles dans leurs positions internationales. Cependant, les internationaux de FO ne sont pas des membres dirigeants de la SFIO et ne sont pas non plus membres de la commission internationale de la SFIO[374]. En revanche, d'après Antoine Laval[375], des relations existaient avec Robert Pontillon et Gérard Jaquet, deux responsables des questions internationales à la SFIO[376]. Ce dernier raconte d'ailleurs que dans les années 1950, les contacts entre les deux organisations étaient réguliers :

« *Au moment de la scission de Force ouvrière, ces Groupes socialistes d'entreprise ont immédiatement pris position pour Force ouvrière et on peut même dire qu'ils étaient à la direction de Force ouvrière. De sorte que Force ouvrière à ses débuts était composée pratiquement de militants socialistes et nous avions de bons rapports avec elle. Moi j'avais des rapports constants avec Bothereau, Bergeron, Rouzier, Laval et quelques autres. Nous avions même des réunions communes du bureau politique du Parti socialiste et du bureau de Force ouvrière. Donc nos rapports étaient très étroits.*

Et progressivement les hommes ont changé, les habitudes ont changé, les rapports sont devenus plus distants.

Tout de même je rappelle que lorsque j'ai été Ministre, nous avions très souvent des contacts entre les Ministres socialistes et le bureau de Force ouvrière. »[377]

---

[372] A. Bergounioux, Paris, *Force ouvrière*, Editions du Seuil, 1975,p. 149.
[373] En 1963, il professa ainsi un cours sur "le socialisme, le syndicalisme et la coopération". Cf. PS-SFIO, Rapport de congrès, 1963.
[374] On s'appuie ici sur les rapports de congrès PS-SFIO consultables à l'OURS.
[375] « Entretien avec Antoine Laval… », *op. cit.*, p. 726.
[376] Depuis le début des années 1950, ils sont régulièrement désignés pour représenter leur parti aux conférences internationales. En juillet 1954, ils sont nommés responsables du comité directeur dans la commission des affaires internationales, Jaquet comme "responsable parlementaire" et Pontillon comme "responsable technicien".
[377] Cf. Entretien avec Gérard Jaquet reproduit en annexe.

On ne peut cependant conclure à une mainmise des socialistes dans la représentation internationale de FO, puisque Le Bourre et Lafond, qui participent activement aux travaux de la CISL (ce dont témoignent les rapports de congrès), ne sont, à cette période, ni l'un ni l'autre membres de la SFIO. La consultation des archives du centre George Meany nous a permis de mieux cerner le rôle de ces deux individus.

Les contacts de l'AFL

Parmi les différents fonds disponibles dans ce centre (Brown[378], Lovestone, Meany, IAD), seuls quelques responsables de FO font l'objet d'un classement particulier avec un dossier à leur nom. C'est le cas d'André Lafond[379], de Pierre Ferri-Pisani[380], d'André Bergeron[381] et de Léon Jouhaux[382]. Le contenu de ces fonds, en particulier ceux de Brown et Lovestone[383], font apparaître les liens particuliers avec André Lafond et Raymond Le Bourre.

C'est par l'entremise de Guy Jerram, rédacteur du *Populaire*, que Brown rencontre André Lafond qui est à l'époque Secrétaire national à la presse et à la propagande des GSE cheminots[384].

Le 10 avril 1948, Irving Brown écrit à Jay Lovestone :

"*The coming FO congress will, of course, see a majority for the Jouhaux group but this is not necessarily the real tendency of the movement. The opposition will be led by André Lafond who will fight against the retention of the name Force ouvrière, against WFTU affiliation,*

---

[378] Les dossiers d'Irving Brown contiennent une multitude de lettres reçues de fédérations ou d'unions départementales FO. Il s'agit généralement de lettres de remerciements consécutives à l'obtention d'une aide, surtout dans les années 1950.
[379] Fonds AFL-CIO, Brown, de 28/9 à 28/12 ; Lovestone, 46/27, 46/28 et 47/1.
[380] Fonds AFL-CIO, Brown, PC 2/6.
[381] Fonds AFL-CIO, Lovestone, 10/12.
[382] Fonds AFL-CIO, Lovestone, 45/10.
[383] La correspondance entre ces deux hommes est particulièrement intéressante.
[384] Fonds AFL-CIO, Brown, 28.

and for a unified organization or at least united action with other non-communist trade union organizations such the CFTC and the CNT. Furthermore, we will stress more of the syndicalist non-political party approach as against the somewhat socialist party orientation of Bouzanquet and others"[385].

Lutter contre la FSM, adhérer à la CISL et œuvrer pour le rassemblement des syndicats libres, tels sont les objectifs de Lafond, objectifs partagés par le représentant de l'AFL. Son entrée au BC fait de lui un allié stratégique. A partir de 1950, sa correspondance avec Brown et Lovestone devient régulière.

André Lafond a 37 ans en 1948. Avant la guerre, il milite à la SFIO. Il démissionne en 1936 et rejoint le PCI, au sein duquel il accède au comité central (sous le pseudonyme de Fontela)[386]. Pendant la guerre, il est l'un des responsables de la résistance ferroviaire du Sud-Est. Après la Libération, il est Secrétaire de l'Union des cheminots du Sud-Est, puis de la fédération nationale CGT des cheminots. Privé de ses mandats dès 1946, il devient, en juillet 1947, Secrétaire du Comité d'action syndicaliste des cheminots et s'affirme comme l'un des principaux animateurs, avec Raymond Le Bourre, du comité d'entente des organisations autonomes. Au 1er congrès de FO, il s'oppose à Jouhaux et présente une motion contre l'adhésion à la FSM.

Raymond Le Bourre a 36 ans en 1948. Il est membre du PCF jusqu'à la signature du Pacte germano-soviétique d'août 1939. Syndicaliste depuis 1930, Secrétaire du syndicat des employés du spectacle de 1936 à 1939, il entre au bureau de sa fédération à la Libération.[387] De 1945 à 1947, il est délégué général de l'Office du cinéma, puis il devient sous-directeur du Centre national du cinéma jusqu'en 1952. Entre 1948 et 1952, il est Secrétaire général de la

[385] Fonds AFL-CIO, Brown, 29/4.
[386] J.M. Brabant, R. Prager, « André Lafond », *DBMOF*.
[387] Sa notice dans le Maitron ne donne pas de précision sur son activité pendant la guerre.

fédération FO du spectacle et Secrétaire général des FOSE. Il informe, tout au long des années 1950, Brown et Lovestone de l'activité qu'il mène dans la fédération du spectacle.[388]

Lafond comme Le Bourre, sont des "transfuges" du communisme. Leur itinéraire peut rappeler celui de Jay Lovestone. Proche de la gauche du Parti socialiste, Lovestone se radicalise sous l'influence de la révolution russe et participe à la fondation du Parti communiste américain, dont il devient Secrétaire à la mort de Ruthenberg. En 1937, il rompt avec Staline. D'anti-stalinien, il devient anti-communiste[389]. Ayant rejoint l'AFL en 1941, il crée avec quelques hauts responsables le *Free trade union committee* dont il devient le Secrétaire exécutif, et dont le but est d'aider les syndicats libres à l'étranger. Formé dans le mouvement communiste international d'avant-guerre, il connaît bien les communistes et transforme cette expérience en capital mobilisable dans la lutte contre eux.

On peut donc penser que le choix de Le Bourre et Lafond, tous deux passés par le communisme, n'est pas un hasard. Lovestone s'appuie ici sur deux militants aguerris, ayant acquis une connaissance du syndicalisme et du communisme, et qui font preuve d'un anticommunisme viscéral[390].

A la Libération, le PCF exerce une attraction certaine sur les intellectuels. Pour la contrer, diverses initiatives sont lancées[391]. Dans ce contexte, les syndicats des arts et spectacles sont une cible. Le Bourre, qui dirige la fédération FO du spectacle, mène une chasse aux

---

[388] Le Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français indique dans la notice qui lui est consacrée, qu'il « y fut le porte-parole du courant le plus proche de la Fédération américaine du travail (AFL), le plus antisoviétique ». J. Maitron, C. Pennetier, « Raymond Le Bourre », *DBMOF*.

[389] T. Morgan, *A covert life - Jay Lovestone : communist, anti-communist and spy*, Random House, 1999.

[390] Les trajectoires politiques de Le Bourre et Lafond, leur passage par le communisme et/ou le trotskisme, nécessiteraient quelques approfondissements. Il serait en effet intéressant de comparer les relais de l'AFL dans les divers syndicats d'Europe pour vérifier l'existence (ou non) d'une culture commune à ces hommes.

[391] Aux débuts des années 1950, le Congrès pour la liberté de la culture se met en place. L'AFL y joue sa partition. Irving Brown participe au congrès constitutif du mouvement. Au printemps 1952 se tient à Paris la première conférence nationale et internationale des Amis de la liberté. André Lafond y intervient sur le thème : "le totalitarisme et la classe ouvrière". L'objectif est de lutter contre communisme dans le domaine de la culture. P. Gremion, *Intelligence de l'anticommunisme. Le congrès pour la liberté de la culture à Paris 1950*, Fayard, 1975, p. 75.

sorcières[392]. Mais en France, le combat de la Fédération CGT en 1948 contre les accords Blum-Byrnes, signés en 1946 et révisés deux ans plus tard, renforce la solidarité corporative[393], si bien que la scission a peu d'impact. Peu représentative, la fédération FO ne parvient pas à s'imposer comme la principale interlocutrice française auprès des autres syndicats libres d'Europe. Certains affiliés de la CISL répondent aux invitations de la Fédération CGT du spectacle, ce que ne manque pas de dénoncer Le Bourre[394]. C'est le cas en 1951, avec la participation des techniciens britanniques au congrès européen pour les acteurs organisé par la CGT. Le Bourre presse alors Brown d'intervenir auprès de la CISL. Il fait la même démarche en direction de Bothereau pour obtenir une intervention expresse auprès du bureau de la CISL, ce qui explique sans doute que Le Bourre soit associé lors du 3e congrès de la CISL à la délégation FO traditionnellement composée de Bothereau, Jouhaux et Lafond. Bien que les syndicats du cinéma, FO, CFTC et autonomes, regroupés en cartel, créent un centre européen du spectacle avec des éléments patronaux et des salariés de la profession, Le Bourre peine à convaincre la CISL de créer un SPI. De son côté, Lovestone s'agace de voir cet homme capable tout à la fois de dénoncer le Maccartyism aux Etats-Unis et d'importer le phénomène en France.[395]

Cependant, Le Bourre est un militant charismatique, actif et capable, selon Brown, de mener un front anticommuniste en France[396].

Ayant en charge les questions d'Outre-mer à FO, André Lafond est un élément utile pour la CISL comme pour l'AFL. La CISL cherche en effet à étendre son influence dans les pays sous domination coloniale. Lafond participe ainsi en 1951 à la conférence de Douala[397] et coopère avec Oldenbroek sur les questions africaines. Mais rapidement les divergences s'exacerbent, car Lafond est opposé à l'indépendance des territoires français. De plus, il critique de manière virulente le travail de la CISL qu'il juge bureaucratique. En 1951, il exprime son

---

[392] En 1951, il mène campagne contre la "stalinisation du cinéma français". Une brochure intitulée "Les naufrageurs du cinéma français" est éditée, dénonçant la gestion du Centre national du cinéma et le monopole syndical à l'embauche dans les studios. Le Bourre dénonce les aides publiques au cinéma français. En 1952, il est révoqué du CNC.
[393] T. Perron, « Travelling sur les rails d'une histoire », dans E. Breton, M. Guilloux, T. Perron, J. Roy, *Nous avons tant à voir ensemble Cinéma et mouvement social*, VO éditions, Montreuil, 2000, p. 63-68.
[394] Fonds AFL-CIO, Brown, 16/15.
[395] Fonds AFL-CIO, Brown, 29/16. Lettre du 24 décembre 1953.
[396] Fonds AFL-CIO, Brown, 29/16.
[397] G. Lefranc, *Les experiences syndicales internationales*, Paris, Aubier, 1952,p. 127.

mécontentement à Oldenbroek et, parallèlement, écrit à Brown qu'il lui paraît impossible que l'UGTT soit admise à la CISL sans qu'un certain nombre de garanties soient prises sur son authenticité syndicale[398].

Au cours des années 1950, les priorités de Lovestone évoluent de l'Europe vers les pays colonisés, notamment la Tunisie, le Maroc et l'Algérie[399]. L'Afrique devient l'un des terrains privilégiés de l'affrontement des blocs. Lovestone créée alors une agence de renseignements et trouve dans la CIA une alliée. Lafond devient alors un précieux informateur pour Lovestone. Il adresse de nombreuses informations, tant à Brown qu'à Lovestone, sur la situation syndicale française, en Europe (Allemagne de l'Est, Pologne, Tchécoslovaquie, Espagne) et dans les pays coloniaux (en AOF, en AEF, au Cameroun, au Soudan où sévit Diallo Abdoulaye "un des éléments staliniens les plus actifs en Afrique noire"[400]), où il s'efforce de convaincre des responsables CGT de passer à FO. Il est de plus en contact avec Pierre Ferri-Pisani, pour liquider la présence communiste en Méditerranée, notamment en Algérie et en Tunisie[401].

Lafond entretient d'excellents rapports avec Lovestone, ainsi qu'avec Brown qu'il sollicite pour des services aux exilés, ou pour favoriser l'embauche de certains salariés dans les compagnies américaines. Ses faux pas, comme au moment de l'affaire de Yougoslavie, ne l'empêchent pas de rester le correspondant privilégié de l'AFL[402].

Le groupe des "internationaux" de FO est donc relativement hétérogène. Il se divise en deux groupes au moins : des éléments majoritaires de FO, d'obédience socialiste et impliqués dans les questions européennes ; des minoritaires, plus proches de l'AFL que de la CISL, animés par un virulent anticommunisme. Au delà de leurs divergences, ces hommes partagent un

---

398 Fonds AFL-CIO, Brown - Lafond, 1947-54.
399 Morgan T., *A covert life - Jay Lovestone : communist, anti-communist and spy*, Random House, 1999,p. 285.
400 Fonds AFL-CIO, Brown 28/10.
401 Fonds AFL-CIO, Lovestone, 46/27.
402 Le 14 mars 1950, le Secrétariat de la FSM décide de rompre ses relations avec le Président de la fédération des syndicats yougoslaves. En mai, le comité exécutif approuve. Après l'exclusion des syndicats yougoslaves de la FSM, André Lafond et Louis Major de la FGTB déclarent que le contact avec ces syndicats doit être maintenu. Ils préconisent même leur affiliation à la CISL Matthew Woll, Président de "International labor relations and free trade unions committee" de l'AFL, organisme dont Jay Lovestone est alors Secrétaire exécutif, demande à Lafond de revenir sur sa position. En effet, George Meany, le Président de l'AFL, considère qu'on ne peut se permettre d'opérer des distinctions entre les syndicats du bloc soviétique au risque de créer une brèche.

même anticommunisme et un certain attachement à "l'unité de la France", à contre-courant du mouvement anticolonial qui se développe dans le syndicalisme international.

Le choix national

Alors que les internationales syndicales, particulièrement la FSM et la CISL, se prononcent contre les systèmes coloniaux, certaines centrales nationales s'opposent au vaste mouvement de décolonisation qui caractérise l'après-guerre. C'est le cas de FO qui voit son internationalisme mis à l'épreuve. Comme nous l'avons déjà indiqué dans le bilan historiographique du chapitre précédent, le choix national de FO ternit sérieusement son image auprès des autres membres de la CISL.

Mais l'analyse des dirigeants de FO ne se discute pas : les mouvements nationalistes jouent en faveur du communisme. En 1952, Lafond met en garde Brown :

"*Je crains que vous [AFL?] ayez trop tard une perception exacte des réalités et que vous le regrettiez. Ce qui ne veut pas dire que je ne considère pas qu'il soit nécessaire d'apporter des réformes politiques, économiques et sociales profondes en Tunisie dans la voie de l'émancipation. Mais votre attitude et la confiance illimitée que vous accordez aux éléments nationalistes, poussent ceux-ci à persévérer dans leur action sans se préoccuper des alliances qu'ils contractent et sans se préoccuper davantage de ce qu'il peut advenir dans un très proche avenir. Reste à savoir si vous désirez voir le communisme progresser en Afrique du Nord comme il progresse aux Indes et en Iran*"[403].

Ni l'AFL, ni la CISL n'ignorent ces risques, mais nul ne souhaite que la FSM soit la seule à s'infiltrer dans ces mouvements.

[403] Fonds AFL-CIO, Brown, 28/10.

Dans un mémoire qu'il adresse à Oldenbroek, J. B. Krane explique que l'attitude de FO est influencée par ses affiliés d'outre-mer. Il préconise de maintenir la ligne de la CISL et de continuer à convaincre FO du bien fondé de leur politique, mais ne paraît pas très optimiste sur le comportement de la centrale française qu'il considère comme réactionnaire. De toute façon, la CISL peut aisément se passer de FO dans les territoires coloniaux, celle-ci rassemblant surtout des fonctionnaires et ayant des taux de représentativité faibles.

Malgré des pourparlers et des rencontres officieuses mixtes entre le BC de FO et les représentants du comité exécutif de la CISL, les désaccords perdurent.

Depuis le début des années 1950, les rapports entre la direction de la CISL et André Lafond sont exécrables. Que ce soit à Madagascar, au Vietnam[404] ou en Afrique, FO est en conflit avec la stratégie de la CISL. La reconnaissance des organisations marocaines et tunisiennes par la CISL déplait fortement à la centrale française.

Au 4e congrès de la CISL en 1955, Le Bourre intervient au nom de la délégation française pour rappeler que, malgré les erreurs du gouvernement français, " *l'Algérie fait partie de la France. L'Algérie est composée de trois départements français : Constantine, Oran et Alger.*[405]"

A l'appui de sa démonstration et dans l'espoir de trouver quelques soutiens, il utilise trois arguments[406] :

Le retrait des Français n'est pas garant de paix. La situation au Sud-Vietnam le montre or, "pour l'Algérie le problème est le même". Cette comparaison fait référence de manière

[404] Au congrès de la CISL en 1955, André Lafond déclare : "Lorsque nous pensons à la situation au Viet-Nam, lorsque nous mesurons les dangers qui menacent la liberté et la démocratie, nous ne pouvons que regretter que notre mouvement syndical indépendant et libre n'ait pas encore réussi à mettre en place là-bas un facteur qui serait déterminant, à savoir, une centrale syndicale. Nous regrettons le retard acquis, tout en espérant qu'il pourra être rattrapé, car il n'est pas douteux qu'il y a un manque sérieux dans cette partie du monde.[…] Il ressort de tout cela que des problèmes d'organisation se posent à l'attention de notre Confédération internationale à l'heure où, à travers le monde, la politique évolue avec une extrême rapidité." Cf. CISL, rapport de congrès, 1955,p. 257.
[405] CISL, rapport de congrès, 1957, p. 363.
[406] CISL, compte-rendu des travaux du congrès, 1957, p. 364-365.

implicite à la lutte contre les communistes et donc au danger de voir en Algérie les communistes s'emparer du pouvoir.

On ne peut accepter le terrorisme, méthode honteuse qui frappe toujours les plus modestes. Le Bourre en profite pour situer FO dans la digne tradition du syndicalisme réformiste français : "Est-ce que les bombes des anarchistes français ont fait avancer le mouvement syndical français, ou est-ce l'action patiente, ingrate, de nos militants comme Griffuelhes, Merrheim, Jouhaux ?"

3. A l'heure même où il est question d'Europe, de "démocraties universelles", on ne peut accepter le démantèlement des nations. "Nous ne voulons pas pousser l'autonomie au délire. Si demain la CISL reçoit la visite d'un congressiste corse ou breton, par exemple - et je suis Breton -, celui-ci aurait-il le droit de préconiser l'autonomie de la Corse ou de la Bretagne ?"

Son plaidoyer est long et menaçant : « J'ai le mandat de ma Confédération d'assurer à ce congrès que nous ne tolèrerons pas une ingérence de la CISL en Algérie. »[407]

Dans les mois qui suivent, les relations entre la CISL et FO ne cessent de se dégrader. Oldenbroek écrit à Bothereau, le 13 octobre 1956, pour lui exprimer son mécontentement à l'égard des attaques de FO envers "l'internationale à laquelle elle appartient"[408]. Il propose qu'un *memorandum* soit distribué au prochain congrès, mais deux jours plus tard, Bothereau le supplie de ne pas procéder par une "intervention extérieure" de la sorte, qui risquerait d'être mal perçue par les militants :

"*Mon opinion que je puis transmettre sans trahir aucun secret, elle a d'ailleurs été rendue publique, est que Force ouvrière ne peut exister sans attaches internationales sous peine de condamner l'essence même de son syndicalisme.*

Je pense, en outre, qu'après le Congrès nous devrons reprendre les relations normales et coutumières dans les instances de la CISL. Je suis disposé à me battre pour qu'il en soit ainsi, jusqu'à considérer que la décision peut influencer sur ma présence au sein du futur bureau

---

[407] *Ibid.*, p. 365.
[408] Fonds CISL, 2815b.

confédéral. Mais, de grâce, ne compliquez rien de tout cela par une intervention extérieure, fut-elle de la CISL et je le répète animée des meilleures intentions."[409]

Six jours plus tard, Oldenbroek confie à Omer Becu que le danger de voir FO quitter la CISL est écarté. Au cours d'une réunion organisée en Haute-Saône et présidée par André Lafond, une résolution a été adoptée contre le retrait de la CISL. Aux yeux d'Oldenbroek, cela donne une bonne indication du climat général.

Au congrès suivant de la CISL (1957), Le Bourre continue de brandir la menace : "Nous avons dû lutter de longs mois dans notre propre Confédération contre des courants qui voulaient nous inciter à quitter l'Internationale et cela, le Bureau de la CISL ne peut pas l'ignorer."[410] Cette fois, il réclame l'envoi d'une mission syndicale internationale en Algérie, "à l'image de la délégation qui fut réclamée il y a quelques jours à l'Internationale Socialiste de Vienne".

Irving Brown appuie cette proposition. Quelques années auparavant, la CISL avait déjà demandé au gouvernement français l'autorisation d'envoyer une mission en Algérie. Mais le gouvernement, en la personne de R. Lacoste, avait soumis l'acceptation de ce projet à la condition de choisir les membres de la commission d'enquête. Irving Brown encourage aussi les centrales nationales à intervenir auprès de leur gouvernement respectif pour que ceux-ci exercent une pression aux Nations Unies, une manière subtile d'encourager en même temps les Français à évoluer, sans les attaquer frontalement. Il se dit confiant dans l'issue de la question algérienne, mais ne manque pas de rappeler l'autre lutte à mener : celle contre la dictature en Hongrie.

A partir de 1956, la pression internationale contre la politique algérienne du gouvernement français croît. La FSM et la CISA, comme la CISL de son côté, protestent auprès des

---

[409] Fonds CISL, 2815b.
[410] CISL, compte-rendu des travaux du congrès, 1957, p. 416.

institutions internationales[411]. Mais la France s'enlise, l'instabilité gouvernementale est à son comble.

Le 13 mai 1958, alors que Pierre Pflimlin doit succéder à Félix Gaillard, la manifestation des ultras de l'Algérie française, à Alger, dégénère et un Comité de salut public dirigé par les généraux Massu et Salan est constitué. La CGT-FO d'Alger explose : une minorité favorable à l'Algérie française cherche à démettre Roger Margot, le Secrétaire général de l'UD d'Alger[412]. Mais la confédération soutient ce dernier.

De plus, André Lafond est exclu sans appel. On lui reproche d'avoir participé à la préparation du 13 mai en compagnie de Debré et Soustelle[413].

Après l'éviction de Lafond, voici venu le tour de Le Bourre. Son livre, *Le syndicalisme français dans la Ve République*, n'est pas très bien accueilli.[414] Mais ce n'est pas ce qu'on lui reproche. Les rumeurs sur lui vont bon train : Le Bourre est désigné comme « L'HOMME qui a contacté les pétroliers américains, L'HOMME de PINAY et du PATRONAT français, L'HOMME de plusieurs services secrets ».[415] On le soupçonne d'agir pour le compte du gouvernement américain[416], pour le patronat, parfois même pour le compte de la diplomatie soviétique. On lui reproche de parler sans mandat au nom de FO dans des réunions internationales et dans des assemblées politiques. Gallois, Secrétaire national du bureau étranger, le dépeint comme un type louche qui règle certaines affaires comptables de la manière la plus obscure[417].

Après s'être expliqué au congrès de 1959[418], Le Bourre abandonne son mandat syndical et continue de militer en faveur de l'Algérie française.

---

[411] T. Régin, « La Confédération générale du travail et la Fédération syndicale mondiale dans la guerre d'Algérie (1954-1962) », in José Gotovitch et Anne Morelli (dir.), *Les solidarités internationales – Histoire et perspectives*, éditions Labor, collection La Noria, 2003,p. 165-176.
[412] G. Bui, L'UD FO d'Alger mai 1948-décembre 1958, mémoire de DEA, Paris 1,p. 100.
[413] R. Le Bourre, "Les syndicats dans la nation", *C'est-à-dire*, décembre 1959,p. 15.
[414] R. Le Bourre, *Le syndicalisme français dans la Ve République*, Paris, Calmann-Lévy, 1959.
[415] Fonds AFL-CIO, Brown 16/16.
[416] Le 11 février 1958, Le Bourre écrit à Georges Meany pour lui exprimer son inquiétude à propos de la signature d'un accord conclu entre les Etats-Unis et l'Union soviétique concernant le domaine des arts, des lettres, de la musique et du Spectacle. "Je vous serais obligé de vouloir bien me dire si le mouvement syndical américain partage le point de vue du Gouvernement des Etats-Unis et si la signature de son Excellence William S.B. Lacy, au bas des accords culturels américano-soviétiques, ne constitue pas une victoire importante pour le Gouvernement soviétique." Fonds AFL-CIO, Brown 16/16.
[417] Fonds AFL-CIO, Brown 16/16.
[418] Ce qui n'est pas le cas d'André Lafond.

L'éviction des deux fervents défenseurs de l'Algérie française (et alliés de l'AFL) est une bonne nouvelle pour la CISL, mais elle ne conduit pas pour autant à un changement d'orientation de FO sur ce sujet. FO reste prisonnière du mythe de l'Algérie française qui imprègne largement l'opinion publique française[419]. Camille Mourguès ne déclarait-il pas, en 1956, que la France "peut encore accomplir en Algérie, dans les trois départements français, une œuvre d'émancipation et une œuvre de bonheur pour les peuples de ce pays"[420] ? Les départs de Lafond et Le Bourre ne remettent pas profondément en cause l'orientation de FO, si bien que la centrale française se trouve isolée dans la CISL et menacée par l'AFL-CIO.

Conflit avec l'AFL-CIO

Le 11 février 1960, le conseil exécutif de la centrale américaine invite son département international à prendre "les mesures nécessaires pour établir des rapports fraternels plus étroits avec l'UGTA afin de l'aider à fonctionner plus efficacement en vue de l'indépendance nationale". Le 11 juin, Roger Lapeyre, Secrétaire général de la fédération des travaux publics écrit à Georges Meany pour lui exprimer le mécontentement de FO, aux yeux de laquelle il apparaît désormais clairement que "les organismes directeurs de l'AFL-CIO sont les avocats officiels du FLN-UGTA"[421].

Pour Roger Lapeyre, il s'agit d'une erreur d'appréciation qui découle d'une vision simpliste et d'une inquiétude de "se voir dépasser par les éléments communistes". Lapeyre en profite pour rappeler avec ironie qu'au dernier congrès de la CISL, le représentant de l'UGTA déclarait avoir reçu plus d'argent de la FSM que de la CISL. Pour terminer, il ajoute :

---

[419] A. Bouayed, *La CGT et la guerre d'Algérie*, thèse pour le doctorat de troisième cycle d'histoire, Université de Paris VII, 1985.
[420] J-M. Pernot, *Dedans – Dehors…op. cit.*, p. 432.
[421] FO, pour sa part, noue des relations avec l'USTA, une organisation ignorée par le syndicat américain.

"Vous n'ignorez pas ce que sont devenus deux de nos anciens Secrétaires confédéraux qui avaient précisément obtenu - au début de leurs fonctions - la confiance des représentants de ce Département !"[422], évocation assassine des anciens relais de l'AFL, Le Bourre et Lafond.

Rien n'y fait. L'AFL-CIO est déterminée à faire pression sur la France pour que cesse la guerre d'Algérie. Le 17 novembre 1961, Meany adresse un message à Bothereau, diffusé sur les ondes d'une radio des Etats-Unis : "*I urge Force ouvrière employ its influence and authority in ranks of french workers and other liberty-loving people to speed action by General De Gaulle for freeing the five algerian nationalist leaders who had been originally kidnapped by the same reactionnary forces now seeking to subvert the government of France and impose their dictatorship on the French as well as the Algerian people.*[423]"

Ce sont finalement les accords d'Evian, signés en 1962 par le gouvernement français, qui mettent fin à la discorde.

Après la guerre, les contacts reprennent avec l'AFL-CIO, mais de manière nettement moins intensive qu'au début des années 1950[424]. L'élection de Bergeron à la tête de FO, en 1963, est accueillie favorablement par Irving Brown qui présente à sa direction le nouveau Secrétaire général comme un homme sûr avec lequel il travaille depuis 15 ans[425]. La retraite de Bothereau aurait pu laisser la porte ouverte à l'entrée des "gauchistes" et des "avocats du front uni", mais avec l'arrivée de Bergeron, cette hypothèse est écartée. Bergeron doit apporter un nouveau souffle à son organisation. Il intègre alors le bureau exécutif de la CISL.

L'adhésion de FO à la CISL permet à la nouvelle centrale d'acquérir une certaine légitimité sur la scène nationale et de bénéficier de l'aide des autres syndicats libres. Bien que la position géopolitique de la France pourrait s'avérer une ressource importante susceptible de compenser ses faiblesses, la position du syndicat français à l'égard de la décolonisation la marginalise au

---

[422] Fonds AFL-CIO, Brown 16/16.
[423] Fonds AFL-CIO, Meany, 65/23, France 1961-1977.
[424] Irving Brown n'est d'ailleurs plus en Europe.
[425] Fonds AFL-CIO - Meany Files - 65/23 France 1961-1977. Lettre à Meany, 26.11.63.

sein de la CISL. Le conflit algérien qui l'oppose à son internationale et à son fidèle soutien américain indique combien FO est peu sensible aux influences extérieures. Son internationalisme semble ainsi se réduire à son anticommunisme.

CONCLUSION CHAPITRE 2

En introduction de ce chapitre, nous nous sommes proposé de définir la position des confédérations françaises (de la Libération au milieu des années 1960) dans leur internationale syndicale respective, à partir des ressources dont elles disposent et qu'elles mettent au service de celle-ci.

On attribue à chaque centrale un coefficient[426] pour chaque type d'investissement (nous posons comme hypothèse que tous les capitaux se valent) et la somme de ces coefficients donne la position de la centrale dans son OSI. Trois positions (centrale, moyenne et périphérique)[427] peuvent ainsi être définies.

Période 1949-1966	Investissement Financier	Investissement Technique	Investissement Symbolique	Total des coefficients
CGT	2	3	3	8
CFTC-CFDT	3	2 (-)	3	8 (-)
FO	1	2 (-)	2	5 (-)

De 3(-) à 5(-), la position dans l'OSI est périphérique ; de 5(+) à 7(-) elle est moyenne et de 7(+) à 9(+) elle est centrale.

[426] 1 = faible ; 2 = moyen ; 3 = fort. Le coefficient mesure non pas un montant mais un niveau relatif.
[427] Ces positions déterminent le niveau d'investissement d'une centrale nationale dans une OSI. Plus l'investissement d'une centrale nationale dans une OSI est fort, plus sa capacité d'agir sur les orientations de celle-ci est importante et plus les stratégies des deux organisations devraient être harmonisées.

Evaluation de l'investissement financier relatif

Nous nous sommes heurté à un premier problème. Faute de données quantitatives fiables, nous sommes dans l'impossibilité de présenter un tableau comparatif des flux financiers transitant entre chaque confédération nationale et chaque OSI. Cependant, au vu des faibles taux de syndicalisation en France et des bas niveaux de cotisation, on peut supposer que l'investissement financier relatif des centrales françaises est assez moyen. Il est d'autant plus faible pour la CGT et FO[428] que celles-ci sont affiliées à des internationales qui rassemblent d'importants syndicats (les syndicats soviétiques pour la FSM[429], les syndicats allemands, britanniques et américains pour la CISL). Proportionnellement, la CFTC-CFDT apporte sans doute un investissement financier relatif plus élevé puisqu'elle est une centrale numériquement importante au sein de la CISC.

Evaluation de l'investissement technique

Contrairement à la CGT, FO et la CFTC-CFDT participent moyennement au fonctionnement même de leur OSI. La position géographique du siège des internationales et des structures professionnelles explique en partie les niveaux d'investissement des centrales nationales dans le travail bureaucratique. La participation des cadres syndicaux nationaux à des institutions nationales (ex. : le CES) et/ou supranationales (CECA, TUAC, délégation nationale à l'OIT etc…) permet aussi d'acquérir un capital technique (informations, savoir-faire, réseaux relationnels) utilisable par l'OSI. Pour le capital technique, nous avons attribué le coefficient le plus élevé à la CGT pour sa forte contribution au fonctionnement de la FSM et des UIS.

[428] Comme nous l'avons montré, dans les années 1950, FO bénéficie grâce à la CISL, à ses affiliés et aux SPI d'aides financières nécessaires à son développement c'est pourquoi nous lui avons attribué un coefficient plus faible qu'à la CGT.
[429] Cette remarque doit être nuancée par le poids des devises.

Evaluation de l'investissement symbolique

L'ensemble des ressources liées à l'Etat français profite *a priori* également à la CGT, à la CFTC-CFDT et à FO. Ainsi la présence syndicale dans l'Empire colonial français est une donnée stratégique pour les OSI. Cette ressource peut ensuite être exploitée avec plus ou moins de profit selon que les syndicats français acceptent ou refusent le processus de décolonisation.

La représentativité du syndicat participe aussi de l'investissement symbolique. Elle est importante pour la CGT qui, dans la période étudiée, est la première centrale française et l'une des rares centrales occidentales affiliées à la FSM. Pour FO au contraire, elle est faible.

Ceci nous amène à conclure que FO a une position périphérique dans la CISL, tandis que la CFTC-CFDT et la CGT ont des positions centrales dans leur OSI respective. La qualification de la position dans une OSI nous permettra de mieux appréhender le degré d'interaction entre les politiques nationale et internationale des centrales nationales.

Parallèlement à cette réflexion sur les structures, nous nous sommes intéressé aux individus chargés des questions internationales dans les syndicats français, afin de mieux cerner leur rôle dans la mise en cohérence des politiques nationale et internationale.

On pourrait donner une définition extensive des « internationaux » en y incluant tous les syndicalistes ayant participé à une ou plusieurs activités internationales (congrès, commission, voyage, rencontre…). En l'état actuel des connaissances dans ce domaine, une recension exhaustive nécessiterait un investissement très long. Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes limité essentiellement aux internationaux des centrales nationales. Dans la période qui nous occupe, ce sont d'ailleurs les principaux acteurs dans les affaires syndicales internationales, ce qui confirme l'idée de Denis Mac Shane, d'après lequel les relations

syndicales internationales sont le fait d'une élite ouvrière[430]. Dans l'immédiat après-guerre, les questions internationales sont réservées au secrétariat général des confédérations. Les secrétaires généraux sont chargés de représenter leur organisation dans les OSI et dans les institutions internationales. Selon les centrales nationales, une équipe plus ou moins structurée se constitue.

Afin de comparer les équipes internationales des trois confédérations, nous avons d'abord recensé les Français présents dans les instances dirigeantes des OSI ainsi que dans les congrès.

Ensuite, l'accès aux sources nous a permis de déplacer notre regard, de préciser parfois les relations entre les membres du groupe, de rassembler des informations biographiques sur ceux-ci. Le matériel très composite qui forme notre base documentaire a l'inconvénient d'introduire des disparités dans le traitement des différentes centrales et de limiter les variables utilisables dans une typologie[431]. En même temps, nous ne pouvions nous priver d'exploiter certaines sources au seul motif que nous ne disposions pas de l'équivalent pour chacune des organisations.

Malgré les zones d'ombre qui subsistent, il est possible de classer les internationaux en fonction de leur responsabilité dans leur organisation d'origine et/ou en fonction des tâches qui leur sont attribuées sur le plan international. On peut ainsi définir deux grandes catégories d'individu : les politiques et les techniques.

Les politiques, parmi lesquels on classera les dirigeants fédéraux, confédéraux ainsi que les figures historiques, remplissent des fonctions représentatives et missionnaires. Par leurs capacités de représentation de leur organisation d'origine, ils participent au façonnement de l'internationale. En retour, ils diffusent les idées et recommandations des OSI au sein de leur organisation d'origine.

---

[430] D. Mac Shane, *International Labour and the origins of the cold war* , Londres, Oxford University Press, 1991.

[431] Avec des investigations plus systématiques, on pourrait introduire des variables telles que l'âge, le parcours syndical (antérieur ou postérieur), l'appartenance politique, etc...

Les techniques parmi lesquels on classera les chargés de mission, les permanents, les spécialistes (membres de commission de travail), remplissent des fonctions de service. En même temps, ils peuvent aussi avoir une fonction missionnaire. C'est le cas par exemple des internationaux issus d'un pays A, chargés d'aider à la constitution de syndicats dans un pays B.

Dans les années 1950/1960, période de guerre froide et de décolonisation, la fonction missionnaire des OSI est primordiale. Compte tenu de la position centrale des syndicats français dans les internationales en compétition, on peut penser que la concurrence internationale alimente la division nationale mais aussi, qu'à l'inverse, la division nationale offre une assise à la division internationale.

CHAPITRE 3 : DES TENTATIVES DE RAPPROCHEMENT

Le précédent chapitre nous a conduit à plusieurs observations. D'abord, la CGT et la CFTC sont très impliquées dans leurs internationales respectives. Leur position centrale suppose une forte cohérence entre leurs politiques nationale et internationale. FO, elle, a une faible capacité d'influence dans la CISL. En même temps, pour affirmer sa légitimité et consolider son implantation sur le territoire national, elle profite du soutien de la CISL et de ses affiliés. Pour autant, est-elle plus influençable que la CGT ou la CFTC ? Est-elle plus perméables aux influences extérieures ? Ou au contraire, est-elle plus indépendante ?

Après avoir observé le poids des affiliations internationales dans la division syndicale française, il convient à présent de nous interroger sur l'influence des internationales dans quelques tentatives de rapprochement ayant cours entre le début des années 1950 et le milieu des années 1960.

La construction européenne, les risques de guerre, la décolonisation (avec l'instabilité politique qui en découle) sont des facteurs de modification des relations intersyndicales. Ainsi, l'Europe est une source de conflits entre syndicats mais, dès lors qu'une répartition des fonctions représentatives dans les nouvelles institutions est définie, une coopération peut s'instaurer entre les membres de la CISC et de la CISL. De la même manière, lorsqu'à partir de 1953, la CISC commence à défendre le droit à l'autodétermination pour tous les peuples[432], elle se trouve à la fois en compétition et en accord avec la FSM. Cette situation pourrait donc conduire soit à une alliance, soit à une exacerbation de la concurrence, selon que les protagonistes choisissent une stratégie d'union ou d'affrontement.

[432] P. Pasture, *Histoire du syndicalisme chrétien international…op. cit.*, p. 357.

Il ne s'agit donc pas de repérer tous les indices de rapprochement entre les syndicats français et de chercher des correspondances avec des phénomènes comparables sur le plan international, mais à partir de tendances décelables sur le plan international, d'en vérifier l'impact sur le plan national. Nous ne traiterons donc ici, ni de l'expérience de l' APUMSUD[433], ni des débats sur la planification qui agitent la scène syndicale française au début des années 1960[434].

Dans les deux premières sous-parties, nous aborderons des processus de rassemblement impliquant FO et la CFTC/CFDT, dans le cadre de stratégies d'unification du syndicalisme libre encouragées par des acteurs extérieurs tels que la CISL, les SPI et les syndicats américains. Soucieux de lutter contre le syndicalisme communiste, ces derniers cherchent à attirer les syndicats chrétiens dans le giron du syndicalisme libre qu'incarneraient seuls la CISL et les SPI. C'est dans cet esprit qu'en novembre 1951, l'AFL dépose au comité exécutif de la CISL une motion appelant à mener une campagne d'unification des syndicats libres[435]. Le 13 décembre 1951, son représentant en Europe, Irving Brown, prononce un discours devant l'*American Club* à Bruxelles dans lequel il insiste sur la nécessité d'un véritable regroupement des forces syndicales libres françaises.[436] Quelques années plus tard, en février 1955, l'AFL lance un nouvel appel dans ce sens aux syndicats libres d'Europe[437].

---

[433]Le 15 juin 1957, Denis Forestier, Secrétaire du Syndicat national des instituteurs, Aimé Pastre, responsable du syndicat des personnels pénitentiaires CGT et Roger Lapeyre, Secrétaire général de la Fédération des transports FO font paraître dans *Franc-Tireur* une « Déclaration pour un mouvement syndical uni et démocratique ». Un an et demi plus tard, une association est créée, l'APUMSUD, dont l'objectif est de promouvoir la réunification syndicale. Après quelques années de fonctionnement, l'association qui n'est pas parvenue à susciter une dynamique interconfédérale, cesse son activité.
Cf. J.P. Debourdeau, « Pour un mouvement syndical uni et démocratique (1957-1962) », dans P. Cours-Salies, R. Mouriaux (coord.), *L'unité syndicale en France 1895-1995 Impasses et chemins*, Paris, Syllepse, 1996, p. 97-107.

[434] Au début des années 1960, le thème de la démocratie économique se développe La planification est remise au goût du jour, séduisant aussi bien des responsables de FO, la CGT ou de la CFTC (particulièrement d'ailleurs les minoritaires). Si les questions de gestion, de participation et de démocratie seront au cœur des débats à la fin de la décennie et dans la période d'union de la gauche, elles ne constituent pas, avant le milieu des années 1960, le moteur d'un quelconque processus unitaire.
Cf. D. Dulong, *Moderniser la République – Aux origines de la Ve République*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; F. Georgi, *L'invention de la CFDT 1957-1970*, Paris, Les éditions de l'Atelier, 1995, p. 59 et suivantes.

[435] P. Pasture P., *op. cit.*, p. 382.

[436] « Un grand discours d'Irving Brown – Pour un véritable regroupement des forces syndicales libres françaises », *Air –Terre-Mer* (revue mensuelle du comité méditerranéen), janvier 1952, n°8, p. 8-11. « En 1951, le temps est venu de réexaminer les comptes, en vue de déterminer si beaucoup d'ex Vichyssois ne pourraient être réacceptés dans le mouvement syndical libre, comme beaucoup d'ex communistes l'ont été ? » dit Brown. Et il poursuit en insistant sur le rôle de la CISL pour rallier les syndicats chrétiens.

[437] P. Pasture P., *op. cit.*, p. 389. Archives CFDT, 5H30.

La première partie de ce chapitre sera donc consacrée aux efforts d'André Lafond, correspondant de l'AFL au sein de FO, pour rassembler des syndicats libres français.

La seconde partie évoquera la séduction exercée par les SPI sur les fédérations professionnelles chrétiennes, sous l'œil attentif des syndicats américains.

Enfin, la troisième partie sera consacrée à la politique unitaire de la CGT sur le plan national et international.

Nous reviendrons enfin sur les limites de ces expériences, les raisons de ces échecs et les potentialités de certaines stratégies.

FO ET LE RASSEMBLEMENT DES SYNDICATS LIBRES

Pour l'historien Alain Bergounioux, la division syndicale de l'après-guerre impliquait, pour le syndicalisme libre, la recherche de l'unité. La coopération entre le MRP et la SFIO incite la CFTC à considérer favorablement la naissance de la CGT-FO. Dans quelques départements comme la Loire, par exemple, les syndicats chrétiens apportent même une aide matérielle aux syndicalistes FO. De plus, l'année même de sa constitution, FO accepte de créer avec la CFTC un cartel des prix. D'une durée limitée, cette coopération n'est pas la seule dans les années 1950 à voir le jour avant d'avorter. Diverses tentatives de rassemblement des syndicats libres sont menées afin de lutter contre la puissance de la CGT.

Nous étudierons ici les rapprochements impulsés par des membres de Force ouvrière entre 1948 et 1953, en nous attachant au rôle d'André Lafond, dont les fonctions internationales ont été mises en exergue précédemment. Nous nous interrogerons finalement sur les raisons de l'échec de la "main tendue" aux catholiques et de celle tendue aux syndicalistes révolutionnaires.

De la main tendue aux catholiques…

Dans l'immédiat après-guerre, la pénurie de biens de consommation provoque une inflation importante. Entre 1945 et 1947, les prix alimentaires triplent tandis que les prix industriels et les salaires doublent.[438] Le cercle vicieux de l'inflation grève le pouvoir d'achat de la classe ouvrière. La CGT réclame des augmentations salariales. FO et la CFTC préconisent au contraire une baisse des prix afin de briser le cercle inflationniste. Aussi, en mai 1948, ces deux organisations décident-elles de s'engager ensemble dans une coopération officielle sur ce sujet, avec un cartel de la baisse qui revendique une diminution autoritaire des prix et une révision des zones de salaire, ainsi qu'une réforme fiscale. Celui-ci invite les unions départementales des deux confédérations à constituer dans chaque département des comités de la baisse pour prolonger l'action nationale. Les consignes sont données : envoyer des délégations auprès des préfectures et des mairies, adresser des lettres aux parlementaires, mener des actions directes sur les marchés, afficher et publier la liste des commerçants les plus chers et les moins chers, multiplier les réunions d'information organisées en commun par les organisations FO et CFTC pour faire comprendre la politique de baisse des prix.[439]

Les résultats de cette action sont faibles. D'abord d'un point de vue économique, le cartel est impuissant à endiguer l'inflation relancée par la nouvelle politique économique du gouvernement qui libéralise les prix industriels en supprimant les subventions destinées à contenir la hausse[440]. Ensuite, d'un point de vue syndical, le cartel ne parvient pas à consolider les relations CFTC-FO. L'unité d'action à la base pratiquée par la CFTC avec la CGT, et surtout la conclusion d'accords d'unité d'action en 1949 entre certaines fédérations CFTC et CGT[441], mettent fin au cartel CFTC-FO.

Cependant, l'idée d'un rassemblement des syndicats libres n'est pas morte.

---

[438] S. Bernstein, P. Milza, *Histoire de la France au XXe siècle 1945-1958*, Bruxelles, Complexe, Questions au XXe siècle, tome 3 : 1945-1958, 1991,p. 111.
[439] *Force ouvrière*, n°127, 3 juin 1948.
[440] S. Bernstein, P. Milza, *op. cit.*,p. 112.
[441] A. Bergounioux, *Force ouvrière*, *op. cit.*,p. 143.

Au congrès de 1950, Raymond Lebourre et André Lafond oeuvrent encore dans ce sens. Le premier dépose une résolution sur le recrutement des syndicats libres et le second fait adopter le texte par la commission de réunification[442]. Dans cette commission, Lafond utilise les difficultés des gouvernements successifs pour justifier l'ouverture de pourparlers avec les autres organisations (à l'exception évidemment de la CGT) et lance que FO se doit de réussir l'unification syndicale, sans quoi la IVe République risquerait d'être emportée.

La commission de réunification propose ainsi que le congrès adopte un texte selon lequel il estime nécessaire le regroupement des organisations syndicales libres et affirme que "l'unité dans une Confédération libre, dont la structure assure le fonctionnement démocratique et la solidarité des adhérents, serait la solution la plus simple". Sans s'illusionner sur le chemin à parcourir pour atteindre une fusion, des étapes intermédiaires sont définies. Il convient de proposer aux autres organisations syndicales libres [443] :

" 1° Constitution à l'échelle nationale interprofessionnelle, d'une Commission interconfédérale permanente pour l'étude des possibilités d'unification ;

2° Dans le même temps, coopération systématique entre les Confédérations intéressées pour la coordination de leur action revendicative ;

3° En aucun cas, ces deux propositions ne sauraient suspendre ou entraver la constitution de Comités ou Commissions répondant aux mêmes objets à d'autres échelons des structures confédérales.

4° Rechercher les modalités pratiques pour accroître l'efficacité des organisations syndicales libres par la mise en commun de services techniques ou d'étude (conseils juridiques, informations, centre d'éducation ouvrière, etc…).[444] *"*

---

[442] Fonds AFL-CIO, Lovestone, 46/27 Lafond 1950.
[443] FO, Rapport de congrès, 1950,p. 135-136.
[444] *Ibid.*. "*Ces propositions ne sauraient aliéner la souveraineté et la liberté de décision des organisations contractantes avant la conclusion de toute autre convention décidée par elles, dans le respect de leurs statuts.*

Au sein de la commission, des désaccords s'expriment. Certains mettent en doute le caractère libre de la Confédération des travailleurs indépendants (CTI)[445]. C'est donc au congrès de décider de son inclusion et de celle de la CNT dans la liste. A la tribune, René Richard explique ses réticences. D'une part, il est opposé à l'inclusion de la CNT dans la liste des centrales à contacter. Il rappelle d'ailleurs que le Bureau confédéral de la CNT a démenti le 7 août 1950 au directeur de *Franc-Tireur* l'existence de comités rassemblant des sections autonomes et minoritaires FO, en vue de réaliser l'unité. C'est donc un leurre de penser que la CNT serait favorable à un rapprochement. L'unité avec la CFTC lui paraît également difficile. Quant à la CGC, il considère que le fossé doctrinal qui la sépare de FO est impossible à combler. Enfin, René Richard est catégoriquement opposé au point 4 du texte qui lui semble extrêmement risqué (cf. ci-dessus).

Face à Richard, Lafond explique ses vues :

"*Les ouvriers nous jugent sur l'efficacité et non sur les discours. Ils ne se contentent pas d'utopies. Et alors que nous abordons des problèmes tels que celui de la constitution d'une Europe, ces problèmes si compliqués, très complexes, nous nous révélons incapables sur le terrain national de faire en sorte que tous les syndicalistes, de quelqu'obédience qu'ils soient, se mettent pour un temps limité d'accord sur un programme limité également, et bien compris, pour arracher justement ces revendications qui sont le but et le seul but que notre syndicalisme poursuit.*"[446]

Le plaidoyer de Lafond se fonde sur la nécessité : dans l'Europe, contre "les requins du patronat", contre "le patronat d'Etat", contre le "patronat privé". Si Lafond ne croit pas à une fusion entre la CFTC et FO, il pense qu'un syndicalisme de masse offensif et unitaire est apte à séduire "les camarades de la CGT, non inféodés à un parti politique", ceux "que le doute habite encore sur l'efficacité" du syndicalisme libre. Lafond obtient finalement gain de cause.

Le Congrès mandate des délégations pour saisir officiellement et en son nom de ces propositions : la CFTC, la CGC, la FNSA, la CNT, la CTI."

Dans une lettre à Lovestone datée du 14 novembre 1950[447], il écrit :

"Ce qu'il importe maintenant est d'utiliser la résolution adoptée sur l'unification du mouvement syndical français. Je pense qu'il est indispensable qu'une campagne soit systématiquement menée contre ce grand[448] sujet quelles que soient les difficultés rencontrées, les oppositions ouvertes et celles qui se manifestent moins. L'idée est en elle même une force qu'il faut utiliser au maximum. Le réveil dans l'opinion ouvrière française peut imposer la solution que nous recherchons. Je ne me fais pas d'illusions. Nous ne pourrons pas faire disparaître totalement la CFTC ou la CGC. Mais là n'est pas la question. Ce qu'il faut c'est grouper une masse importante de travailleurs de façon qu'une grande centrale ouvrière puisse peser sur l'évolution de la politique en France."

Même si Lafond se présente comme le promoteur d'un rassemblement des syndicats libres, son anticléricalisme (valeur largement partagée au sein de FO dont, faut-il le rappeler, le slogan est indépendance à l'égard des partis et des Eglises) est loin de favoriser les contacts avec la CFTC. Ses articles ironiques, voire agressifs à l'égard des chrétiens font parfois éclater quelques polémiques. Dans ses courriers à Lovestone et Brown, il ne cache pas non plus ses sentiments. La duplicité de la CFTC l'agace. Il rapporte régulièrement à ses correspondants américains que les militants chrétiens pratiquent l'unité d'action avec les communistes et que c'est cette unité avec la CGT qui leur donne autant de poids. Il évoque aussi souvent que possible la concurrence entre FO et la CFTC dans les territoires d'Outre-mer et dans les colonies. Au delà de l'hexagone, d'autres intérêts se mêlent auxquels sont sensibles les dirigeants de l'AFL. En effet, le syndicat américain souhaite influencer les syndicats d'Afrique et d'Asie. Dans cette perspective, FO est un allié qu'il convient de préserver.

---

[445] Du fait de ses rapports avec un parti politique.
[446] FO, Rapport de congrès, 1950,p. 202.
[447] Fonds AFL-CIO, Lovestone, 46/27 Lafond 1950.
[448] "contre" dans le texte d'origine. Lapsus ou lourdeur de langage ?

Lafond eut sans doute une certaine influence sur l'opinion que se firent alors les représentants de l'AFL sur la CFTC, puisque d'après les entretiens effectués par Roy Godson[449] avec Brown, Lovestone, Meany et Dubinsky, l'AFL était favorable à une fusion des syndicats non-communistes mais jugeait la CFTC trop encline à l'unité d'action avec la CGT.[450] D'autre part, les leaders de l'AFL comprenaient mal l'existence d'un syndicalisme chrétien et pensaient que l'idéologie de la CFTC pourrait devenir, en France, un substitut au marxisme. Convaincus que la CFTC bénéficiait de l'argent du Vatican, ils abandonnèrent rapidement l'idée d'une fusion avec FO. Godson prétend que des efforts furent faits dans ce sens entre 1948 et 1950. Pendant plusieurs mois, Brown aurait travaillé avec la tendance de Vignaux qui fut un membre du *Committee of Exiles in New York* durant la guerre, mais vainement. La résolution que Paul Vignaux présente au BC de la CFTC en décembre 1949, dans laquelle il préconise l'affiliation à la CISL, pouvait effectivement ouvrir quelques perspectives, même si cette proposition fut alors rejetée par la majorité confédérale. André Lafond, quant à lui, ne voyait pas dans les animateurs de Reconstruction des alliés potentiels. Au contraire, il soupçonnait ceux-ci d'être encore plus fourbes que la majorité et les jugeait prêts à toutes les compromissions avec la CGT.

Les décisions du congrès de 1950 n'aboutissent finalement à aucune avancée du côté de la CFTC, ni même des autres confédérations.

…à la main tendue aux syndicalistes révolutionnaires

Le 22 septembre 1951, Lafond se plaint encore à Brown. Selon lui, la situation française continue à se crisper depuis que la CFTC a accepté officiellement de discuter avec la CGT et que les autonomes ont décidé de pratiquer l'unité d'action avec elle. "FO se trouve donc dans l'impossibilité de s'opposer à la réalisation de l'unité d'action à la base". Il informe par la même occasion Brown qu'il se rendra au congrès de la CGT yougoslave, laquelle vient d'être

---

[449] R. Godson, *American labor and European politics - The AFL as a transnational force*, Crane, Russak & company, New York, 1976,p. 101-103.
[450] Victor Reuther confirme cette impression dans ses mémoires, *The brothers Reuther and the story of the UAW / a memoir*, Houghton Mifflin company, Boston, 1978.

exclue de la FSM. Les syndicats anglais, belges, allemands ont été invités et y seront sans doute représentés. En novembre, Tewson (TUC), Major (FGTB) et Lafond prennent position au sein de la CISL en faveur de l'adhésion de la CGT yougoslave à l'internationale.[451] L'AFL réplique immédiatement. Matthew Woll écrit longuement à Lafond pour lui expliquer le bien-fondé des positions de l'AFL.[452] De plus, une circulaire est adressée en mai 1952 par l'AFL à tous les membres de la CISL, dans laquelle la centrale américaine motive son refus de considérer les syndicats yougoslaves comme des syndicats libres.[453] Au delà de l'anecdote, il est intéressant de noter qu'en cette même année 1951, Lafond se lie avec les animateurs du journal *Unité*, une équipe de "syndicalistes révolutionnaires qui [selon lui] se tâtent pour venir à FO".

Expression des marges syndicales, *L'Unité* n'a pas fait l'objet d'une grande attention, si bien que les éléments de connaissance à son sujet sont minces. Dans un essai journalistique récent consacré aux lambertistes, il est brièvement évoqué et décrit comme la "voie de rassemblement de syndicalistes de gauche antistaliniens", comme "un outil de liaison largement financé par les Yougoslaves"[454] et dans lequel Pierre Lambert[455] s'investit fortement.[456]

Ce journal dont le nom (*L'unité syndicale*, *L'Unité - organe des comités pour la démocratie et l'unité syndicale*, *Pour l'unité - par le regroupement syndical*) et le rythme des tirages varient au gré des changements de ligne, fut créé en 1948 (lorsque la CGT-FO se constitue officiellement) par des anarcho-syndicalistes, des trotskystes, de syndicalistes de tendance diverses opposés à la division de la classe ouvrière.

---

[451] A. Carew, *et al.*, *op. cit.*,p. 240.
[452] Fonds AFL-CIO, Brown 28/9. Lettre de M. Woll à A. Lafond, 20 novembre 1951, 6 p.
[453] A. Carew *et al.*, *op. cit.*,p. 241.
[454] P. Campinchi, *Les lambertistes - un courant trotskistes français*, Paris, Balland, 2000, p. 86.
[455] Né en 1920, Pierre Lambert est connu sous divers noms. Militant trotskyste depuis 1938, il devient un des dirigeants du PCI. Membre de la CGT depuis 1937, il en est exclu en 1950 en raison de ses positions titistes. Cf. « Pierre Lambert », *DBMOF*.
[456] D'après Campinchi, le travail effectué dans *L'Unité* était l'une des pommes de discorde de la crise pabliste, en 1952.

" *"Unité syndicale" se refuse à participer à l'œuvre de division ouvrière en condamnant le syndiqué Force ouvrière. Pour nous Frachon et Jouhaux, en se refusant de se placer sur le terrain révolutionnaire de la lutte de classe et du renversement de l'Etat et du gouvernement bourgeois sont, incapables l'un et l'autre de sceller définitivement l'unité ouvrière."*[457]

Des militants du SNI, de la CGT, plus rarement de FO ou de la CFTC se partagent les colonnes du journal des autonomes. Alors que fait donc Lafond au milieu de militants favorables à l'unité avec la CGT ?

En janvier 1951, un article paru dans la rubrique "Tribune libre" fait le point sur "ce qu'en pense Force ouvrière"[458]. D'après l'auteur, Michel-Morin, de nombreux militants FO liraient *L'Unité*. Il rappelle avec un prosélytisme à peine caché, la diversité qui caractérise le journal avec la présence d'anarchistes, de "syndicalistes purs", de "communistes plus ou moins orthodoxes", de socialistes, et il pointe les changements qu'il perçoit du côté de FO, dont le congrès s'est tenu à l'automne. Il cite d'une part Lafond, lequel exclut l'unité avec la CGT, et d'autre part Hébert et Richard, ce dernier rejetant toute unité au sommet mais envisageant la possibilité de regroupements à la base.

En mai 1951, Lafond est de nouveau cité, mais cette fois il tient la place du promoteur de l'unité : "Enfin ! André Lafond un des secrétaires de Force ouvrière prend position pour une direction unitaire"[459]. Alors que Jouhaux est présenté comme un contre-exemple, lui qui avait salué l'unité ouvrière au congrès national de la fédération FO du bâtiment, avant de rejeter l'unité d'action, Lafond a fait bonne figure avec sa déclaration sur la lutte des mineurs CGT.

---

[457] "Reforger l'unité syndicale", *L'Unité syndicale*, n°3, juin 1948,p. 1. (non signé)
[458] Michel-Morin, "Ce qu'en pense Force ouvrière", *L'Unité*, n°13, 21/01/51.
[459] Titre de l'article paru dans *L'Unité*, n°21, 15/05/51,p. 2. (non signé)

"Nous devons rétablir avec Lemoine[460] et ses camarades, ainsi qu'avec d'autres révolutionnaires, pour constituer une organisation syndicale nouvelle, où nous aurons nous, Force ouvrière, notre place", avait-il déclaré.

Ces propos tendent à réduire le caractère sectaire de Lafond qui, ici, n'écarte pas, pour des raisons tactiques, l'idée d'unité avec des éléments de la CGT. Il cherche par là à séduire non pas des communistes de la CGT, mais des non-communistes et des ex-communistes, ces derniers apparaissant à ses yeux comme les plus qualifiés pour dénigrer le PCF et son ingérence dans les affaires syndicales. Les itinéraires politiques de Lafond et de Lovestone (évoqués dans le précédent chapitre) éclairent leurs stratégies. L'un comme l'autre pensent qu'il faut retourner les armes des communistes contre eux-mêmes en apparaissant plus unitaires encore que ces derniers. De plus, Lovestone et Lafond partagent le même dégoût pour la bureaucratie et la même attirance pour les militants actifs[461]. L'alliance avec des révolutionnaires peut donc s'avérer utile pour gagner une partie des rangs de la classe ouvrière convaincue que la CGT-FO est trop réformiste.

On peut penser que la position de Lafond vis-à-vis de la CGT yougoslave lui a permis de gagner la sympathie de certains trotskystes, favorisant ainsi son entrée dans *L'Unité*. Lafond n'hésite d'ailleurs pas à donner des "preuves" de sa bonne foi en laissant ouverte l'hypothèse d'un ralliement de FO à une nouvelle organisation (et donc en écartant l'hypothèse d'une "OPA" de FO sur les autonomes et tendances syndicales diverses).

Un an plus tard, cette position est confirmée : "Nous sommes pour l'abandon d'une partie de la souveraineté organisationnelle pour réaliser l'unification !", déclare le Secrétaire de FO le 1er avril 1952.[462] Sacrée farce effectivement puisqu'à cette date, *L'Unité* vient de vivre une scission. Lors de la 2e conférence nationale pour l'unité et la démocratie syndicale tenue le 2 mars précédent, deux conceptions se sont affrontées, avec d'un côté M. Valière, R. Chéramy, Y. Issartel, R. Dumont, P. Lambert et J. Lefevre dont la résolution préconisait la "fidélité à

---

[460] On apprend dans *L'Unité* que ce militant de la CGT est attaqué par le PCF. Il s'agit sans doute de Charles Lemoine qui fut membre du PCF avant la guerre puis membre du mouvement communiste français (1951) avant de se rapprocher des lambertistes. Cf. Y. Le Maner, « Charles Lemoine », *DBMOF*.

[461] D'ailleurs dans une lettre à Lovestone datée du 16 mai 1951, Lafond qualifie les animateurs de *L'Unité* de cadres combatifs, "anti-staliniens". Cf. Fonds AFL-CIO, Lovestone, 46/28, 1951.

[462] *L'Unité - par le regroupement syndical*, n°2.

l'orientation de [leur] mouvement", et de l'autre Lafond, Michel-Morin[463] et Yves Dellac[464] qui défendaient une position apolitique. Qui sort vainqueur de cette bataille ? Deux versions coexistent.

Putsch sur L'Unité

D'après le n° spécial de *L'Unité* qui sort le 15 mars, les "manœuvres" de Lafond, Morin et Dellac auraient échoué, ceux-ci ayant refusé de voter, opposés qu'ils étaient au soutien à la lutte contre le colonialisme, aux bases de classe du mouvement. Dans ce journal, des articles non signés fustigent l'accord Lafond-Bothereau-Neumeyer qui serait à l'origine des discordes lors de la conférence.

D'après un autre exemplaire de *L'Unité - par le regroupement syndical* dont la facture est identique à l'autre, la date de parution aussi, mais la numérotation différente (puisqu'il est noté n°1), on apprend qu'une scission a eu lieu. Michel-Morin et Yves Dellac y exposent leurs raisons. Il s'agit de ne pas se soumettre au PCI et aux trotskystes qui auraient manipulé la conférence en créant un nouveau journal. Le ton de la rédaction est plutôt victorieux. Première réalisation en lien avec la résolution Lafond-Morin-Dellac : la proclamation de l'autonomie à l'égard des partis, avec la publication de la Charte d'Amiens en pages centrales.

Selon les courriers de Lafond à ses amis américains, une grosse bataille aurait été menée contre "les éléments trotskystes", ceux-ci s'étant "sérieusement organisés pour ne pas perdre le journal.[465]" Quelle est donc la situation ?

---

[463] Ouvrier typographe, Michel-Morin adhère à la SFIO en mars 1920 et suit la majorité du parti qui adhère à la IIIe Internationale en décembre de la même année. Il est délégué au Ve congrès de la IIIe Internationale en 1924. De 1924 à 1928 il est secrétaire de rédaction de la *Vie ouvrière*. Il quitte le PCF en 1930 et réintègre la SFIO quatre ans plus tard où il milite dans la tendance Bataille socialiste de Zyromsky. Après la guerre il travaille au *Populaire* et appartient à la tendance Bataille socialiste qui se transforme en MSUD puis en PSU (il est exclu de la SFIO en 1948). Cf. « Michel-Morin », *DBMOF*.

[464] Yves Dellac est directeur gérant du journal. Il fut également l'un des animateurs du PSU créé en 1948. Après un court passage au Bureau confédéral (1948-50) dont il est évincé du fait de ses positions à l'égard de Tito, il démissionne de la CGT. Cf. D. Tartakowsky, "Un mouvement à l'heure de ses divisions", dans C. Willard (dir.), *La France ouvrière1920-1968*, tome 2, Paris, Les éditions de l'Atelier, 1995,p. 265 ; G. Candar, « Pressouyre Maurice », *DBMOF* ; J. Maitron, « Alain Le Léap », *DBMOF*.

"Le titre du journal et les locaux sont la propriété de DELLAC et MORIN. Ils sont d'accord avec nous ayant quitté la Conférence avec nous.

La coopérative n'est pas encore constituée, ce qui n'a pas d'importance. Pratiquement les Trotskystes ne peuvent faire paraître "L'Unité" parce qu'ils n'ont pas la disposition du titre et, ensuite, parce qu'ils n'ont vraisemblablement pas l'argent.

Les éléments anarchistes doivent être dans l'expectative à la suite de notre départ. Il va nous falloir les rencontrer et, si possible, les associer à la continuation de la parution de "l'Unité. Ce ne sera d'ailleurs pas très commode et je n'ai pas de grande illusion à ce sujet.

Les intentions sont les suivantes : assurer la continuation et la parution de "l'Unité" en y associant les hommes représentant les différentes orientations du mouvement syndical : autonomes, indépendants, cégétistes minoritaires, FO de tendances diverses, chrétiens si possible, anarchistes, etc…

Nous essayons de nous mettre d'accord sur l'équipe qui assurera la marche du journal. Notre intention est de conserver MORIN. Il connaît très bien son métier de journaliste. Il est totalement d'accord avec nous et il a besoin de trouver un "Job" puisque, d'après les renseignements en ma possession, les Yougoslaves ne veulent plus assurer les charges financières du journal."[466]

Lafond sollicite donc l'aide de l'AFL et transmet à ses représentants les lettres de félicitations qu'il a reçues au sujet du journal, de manière à montrer l'importance de la manœuvre. On trouve par exemple une lettre de l'union syndicale FO des employés et cadres de la région parisienne (G. Rino, secrétaire permanent), une autre de la fédération syndicaliste des travailleurs des PTT (R. Ladel, direction régionale PTT, Rouen), une encore de Robert Louzon (Révolution prolétarienne), une autre de Ernest Astre (instituteur à Nantes) et une, enfin, de Labourie, secrétaire général adjoint de l'UD-CFTC de Seine inférieure.

---

[465] Fonds AFL-CIO, Brown 28/9, Lafond 1947-54. Lettre à Lillie Brown, 6 mars 52.
[466] Fonds AFL-CIO, Brown 28/10. Lettre de Lafond à Brown, 4 mars 1953, 5 pages.

Lafond explique la scission du journal comme la conséquence des nouvelles directives données par la IVe Internationale[467], selon lesquelles les trotskystes devraient se préparer à infiltrer le mouvement communiste[468].

Très vite, Lafond craint que *L'Unité* ne devienne l'outil d'expression d'une tendance de FO sans parvenir à rassembler au delà de ses propres rangs[469]. Effectivement, les premiers numéros du journal contiennent de nombreuses signatures de militants FO, quelques unes de syndicalistes autonomes du livre et de la CGSI, mais la diversité n'est pas au rendez-vous. Finalement, la parution du journal cesse pour laisser de nouveau la place, l'année suivante, à *L'Unité* de Lambert.[470]

Des tentatives de rassemblement sans véritable soutien confédéral

Bien que le nouveau journal ait connu une existence éphémère, l'épisode produit sur le moment quelques remous. Diverses annonces de constitution de cartel des syndicats libres poussent la direction confédérale de FO à se positionner.

Dans une lettre datée du 25 avril 1952, Oldenbroek demande à Bothereau son opinion sur la création d'un "cartel d'action des syndicalistes libres", annoncée dans *Franc tireur* des 19 et 20 avril 1952, un journal dans lequel Lafond écrit régulièrement. Bothereau lui répond le 29 avril que "la chose est peut-être exacte. Elle est, en tout cas, sans consistance, sans intérêt et sans portée".[471]

---

[467] Sur cette crise du trotskisme français : P. Campinchi, *Les lambertistes…op. cit.*, p. 83-91 ; F.X. Breton, *Scission du PCI, section française de la IVe Internationale*, mémoire de l'université de Bourgogne, 1992.
[468] Fonds AFL-CIO, Brown 28/10, Lettre de Lafond à Brown, 4 mars 1953,p. 1.
[469] Fonds AFL-CIO, Brown 28/10, Lettre de Lafond à Lovestone, 8 avril 1952.
[470] On retrouve au CERMTRI seulement les trois numéros de *L'Unité par le regroupement syndical* (Lafond) et dans les autres fonds d'archives consultés aucune trace du journal. *L'Unité* (Lambert) qui reparaît en juin 1953 (noté n°3) annonce la reprise du journal et explique que sa suspension fut liée aux "manœuvres des éléments réformistes qui s'étaient introduits". *L'Unité* reprend alors jusqu'en 1957.
[471] Fonds CISL, 2815.

En juin 1952, un Manifeste pour l'unité d'action des syndicats libres[472] est publié par des amis de *L'Unité* de Lafond, tels Blanchart et Bouche (fédération FO des métaux), Hagnauer et Collinet (Enseignement FO), Patat (Ports et docks CGSI), Guyard (cheminots FO), auxquels se joignent quelques membres de la CFTC comme Delecluse (de la fédération des fonctionnaires) et Poulain (des employés). L'objectif des signataires est de renforcer les cartels d'unité d'action existants, d'en créer à l'échelon local, départemental et fédéral et d'établir des relations entre ces divers cartels.[473] Sans y faire explicitement référence, Bothereau intervient alors dans *Force ouvrière* pour préciser "Comment se pose aujourd'hui le problème de l'unité syndicale"[474].

"*Le moyen le plus simple, le plus rapide et le plus spectaculaire serait l'unité organique.* […] *Je pense malheureusement que la CFTC ne voudra pas abandonner son attachement au pluralisme syndical et la CGC sa conception de catégorie. Toutefois, ce qui reste, c'est la constitution d'un cartel d'union aussi étroite que possible.*"

Et il poursuit par quelques lances :

"*Ceux qui ont pensé qu'il était possible de reconstituer une organisation syndicale en jetant par dessus bord les centrales syndicales existantes se sont fait des illusions.*

La grande centrale syndicale libre à laquelle nous travaillons se fera dans un délai plus ou moins rapproché. Mais je pense qu'il faudra procéder par étapes et passer par un renforcement des organisations libres et du cartel."

Ces mises au point visent bien celui qui avait promis à ses amis de *L'Unité* qu'un rassemblement pourrait se faire au sein d'une organisation autre que FO. En écho à la tentative de Lafond, *Force ouvrière* publie alors dans quelques numéros des informations sur les cartels en voie de constitution : celui des métallurgistes parisiens, ou encore celui des travailleurs de la Loire. Mais fin juin, la réponse à la proposition faite par FO aux confédérations libres est

---

[472] Fonds AFL-CIO, Brown 15/14 Force ouvrière 1951-52
[473] André Lafond ne signe pas le manifeste mais le croisement des sources montre que ce sont ses proches qui en sont les auteurs.
[474] Titre de l'article paru en page 2 du n°335, 15 juin 1952.

donnée : la CFTC est d'accord pour que des consultations aient lieu, la CGC est favorable à une concertation régulière. Mais les relations n'iront pas plus loin.

Lors du 3e congrès confédéral (12-15 novembre 1952), les débats sur l'unité sont encore vifs. Mais les résultats des votes sont pour le moins contradictoires. En effet, le vote sur la réunification syndicale donne 8 129 voix pour, 1 305 contre, 311 abstentions et 11 nuls, tandis que celui sur l'unité d'action offre des résultats presque inverses, avec 9 159 contre, 782 pour, 347 abstentions et 7 nuls. En d'autres termes, les congressistes sont favorables à un réunification à "plus ou moins long terme", mais ils sont opposés à court terme à une unité d'action qui risquerait de les entraîner dans le sillage de la CGT communiste. Il faudra donc faire preuve de prudence et de patience…

Si FO ne peut se permettre d'ignorer les volontés éparses de rassemblement des syndicats libres, surtout à un moment où son principal interlocuteur étranger, l'AFL, préconise cette politique au sein de la CISL, il faut bien reconnaître que les efforts de la direction sont insuffisants. Malgré les déclarations de bonnes intentions, la priorité au renforcement de la confédération n'est pas un facteur très attrayant pour des partenaires éventuels.

Il est intéressant de noter que dans *Force ouvrière informations*, le bulletin mensuel à l'usage des secrétaires de syndicats (fédération, unions départementales et locales) créé en 1951, les relations intersyndicales sont rarement abordées. L'éditorial du premier numéro (novembre 1951) précise pourtant que les questions dont sont saisies le syndicalisme sont de plus en plus nombreuses et complexes, mais aussi "plus controversées en raison du pluralisme syndical". On pourrait donc s'attendre à ce que ce bulletin présente les positions de la confédération au regard de celles de ses concurrentes. En fait, ce bulletin, présenté comme l'héritier de *La Voix du Peuple*, est d'abord la voix du secrétariat. Aucun article n'est signé. Les informations sont unilatérales. L'extrême rareté des articles sur la question de l'unité d'action permet de considérer ces derniers comme significatifs. Ainsi on trouve dans le premier numéro un article "Sur l'unité d'action" qui constitue une mise en perspective historique des divisions de la CGT mais n'évoque absolument pas l'éparpillement syndical qui va au delà (CNT, CGC, CFTC…).

En avril 1953, un autre article est consacré aux "Buts et moyens de l'unité d'action". Il s'agit cette fois encore de mettre en garde les secrétaires des syndicats contre la "vague nouvelle d'unité d'action lancée par la CGT". L'auteur (anonyme) relate que dans *Le Populaire* du 22 avril, le GSE de la régie Renault se félicitait de l'accord réalisé avec la CGT. La riposte est immédiate : "Le GSE n'a pas de responsabilités syndicales et sans doute doit-il tenir un juste équilibre entre ses adhérents à la CGT et ceux qui peuvent être à FO ou ailleurs"[475]. Les consignes sont claires : quelle que soit l'apparente bonne foi des syndicats CGT, toute unité est à proscrire. De 1951 à 1954, les relations avec les autonomes ou les chrétiens ne sont jamais traitées. Ainsi, on peut penser que la tentative d'unification des "syndicats libres" n'a pas bénéficié de tous les moyens que la confédération pouvait mettre en œuvre. Ce bulletin interne aurait pu être un outil pour encourager cette stratégie, mais l'absence d'informations sur ce point pose deux hypothèses : soit il s'agissait d'une stratégie de rassemblement au sommet qui n'impliquait pas la mobilisation du syndicat à ses différents échelons (FD, UD, UL), soit il s'agissait d'une stratégie marginale menée par Lafond (aidé de Le Bourre) sans le soutien de la majorité confédérale.

Cette dernière hypothèse nous paraît être la plus juste.

Encouragé par l'AFL, André Lafond a tenté de constituer un pôle des syndicats libres français. Hostile aux chrétiens, il se tourne vers les anarcho-syndicalistes, les autonomes et les trotskystes, mais faute de soutien, son entreprise échoue. Bien que les dirigeants de la centrale (la majorité) ne puissent se satisfaire haut et fort de leur faible représentativité et de l'éparpillement syndical français, ils se gardent bien de mettre en œuvre une politique réaliste de rapprochement en direction des autres syndicats. Cet exemple de tentative montre une fois encore les limites de l'influence de l'AFL (qui s'appuie sur des éléments minoritaires) sur l'orientation de FO.

[475] *Force ouvrière informations*, n°17, avril 1953, p. 93.

LA CFTC/CFDT FACE AU POUVOIR DE SEDUCTION DES SPI

Parmi les tentatives de rassemblement des syndicats libres ayant cours dans les années 1950, il faut retenir la stratégie impulsée par certaines fédérations de la CFTC pour rejoindre les SPI auxquels les fédérations FO sont déjà adhérentes. Essentiellement européenne et peu représentative sur le plan professionnel, la CISC apparaît très tôt, aux yeux de certaines fédérations CFTC, comme un espace trop restreint. Ainsi en 1950, Raymond Marion qui succède à René Dumort au secrétariat général de la fédération chimie de la CFTC (FIC), pense comme Paul Vignaux du SGEN, qu'il serait préférable que la confédération adhère à la CISL. Aussi, au congrès confédéral de 1951, la FIC vote en faveur du changement d'affiliation internationale. Les métallurgistes (FGM) ont la même conviction. Tout au long des années 1950, la FGM, affiliée à la Fédération internationale des syndicats chrétiens des industries chimiques (FISCID), cherche à se rapprocher de la FIOM. Nous observerons ici les étapes du projet de réorientation internationale préconisée par la FGM jusqu'à son aboutissement en 1968.

Les origines du projet

C'est pendant l'occupation que le projet d'affiliation de la FGM à la FIOM aurait été envisagé, aux Etats-Unis, par Vignaux du SGEN et Botton, l'ancien Secrétaire de la Fédération de la Métallurgie en relation avec les syndicats américains.[476] Déjà avant-guerre, les fédérations internationales professionnelles étaient très peu représentatives face aux puissants secrétariats professionnels internationaux. Avec la reconstitution en 1945 du syndicalisme chrétien sur le plan national et international, les fédérations CFTC s'affilient aux FIP de la CISC plutôt qu'aux SPI[477], puisque statutairement les fédérations sont, via la confédération, membres de la CISC et donc de ses FIP.

[476] Fonds CFDT, 5H26, Note d'information du bureau confédéral de la CFTC sur le projet d'affiliation de la fédération de la métallurgie à la FIOM, daté du 14 mars 1957, 17 pages.
[477] Avant que la CISL ne soit créée en 1949, les SPI sont indépendants (ils sont en pourparlers avec la FSM au sujet de leur statut) ce qui laissaient la porte ouverte aux syndicats chrétiens pour les rejoindre au lieu de fonder des structures concurrentes.

La coopération instituée en 1952 entre la CISC et la CISL au sein des instances de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), avec la constitution d'un Comité syndical de liaison réunissant les syndicats "libres" des mineurs et des métallurgistes des six Etats membres (France, Allemagne, Italie, Belgique, Hollande, Luxembourg) relance l'idée d'une coopération des syndicats libres.

En 1952 et 1953 des sessions d'études sont organisées par la FIOM au centre de La Brévière (LE centre de formation de FO), auxquelles participent ensemble des militants de FO et de la CFTC. Ainsi quatorze membres de la Fédération de la métallurgie CFTC (FGM), parmi lesquels Eugène Descamps, et neuf membres de la fédération FO de la métallurgie participent à une semaine d'études du 4 au 11 novembre 1952[478]. Un an plus tard, suite à une autre session d'études, et quelques semaines après le Congrès Fédéral de Dunkerque, le Bureau Fédéral CFTC de la Métallurgie émet un avis favorable à l'adhésion de la Fédération à la FIOM dont le siège est à Berne. Le projet de rapprochement est relancé.

Des discussions ont lieu entre Jean Lannes, secrétaire de la FGM et Charles Levinson du CIO, collaborateur de Victor Reuther. L'objectif est de mutualiser les ressources des syndicats libres français en créant un conseil commun de la métallurgie, avec trois sections (recherche et développement / formation et propagande / application), qui serait financé d'abord par la FIOM puis par le fonds Blair-Moody par le canal de la CISL. Cela permettrait de rationaliser l'aide dont bénéficient les syndicats libres français de la part des divers organismes internationaux, de la CISL et des syndicats américains.

Victor Reuther, du CIO et de la FIOM (comme Irving Brown au titre de l'international association of machinists, Reuther est membre du comité central de la FIOM pour l'UAW), se charge donc des sessions de formation à la Brévière et profite de ses bonnes relations avec les

[478] Fonds AFL-CIO, Brown 16/7, FO 1952-54

syndicats français, notamment chrétiens, pour créer un terrain favorable au rapprochement[479]. Rendant compte au conseil de la campagne d'organisation des syndicats français mis sur pied par la CISL, il explique :

"On a pensé que la participation dans un programme d'éducation commun de membres de syndicats locaux de la CFTC venant des mêmes secteurs et usines contribuerait pour beaucoup à réduire les divergences entre les deux organisations [CFTC et FO] et permettrait d'élaborer de fructueux programmes d'action commune."[480]

Et le bilan est positif :

"Les deux fédérations ont déclaré que de telles méthodes apporteraient une contribution réelle au regroupement des syndicats libres en France, condition fondamentale de tout progrès futur. Toutes deux ont exprimé leur plus vif désir de voir de tels cours se renouveler dans un avenir proche."[481]

La CISL, l'AFL et le CIO ont tout intérêt à voir la CFTC et FO coopérer, pour d'une part éviter de doubler les aides accordées, et d'autre part pour lutter plus efficacement contre la CGT. La FGM est très intéressée par la coopération avec la FIOM, car le SPI lui offre davantage d'opportunités que la FIP à laquelle elle appartient. Alors que la FIP de la métallurgie représente 140.000 membres en 1949, la FIOM compte 6 millions d'adhérents en 1951[482] et dispose de multiples outils comme des bureaux d'études, autant d'éléments jugés indispensables pour une action syndicale efficace. Cependant, la CFTC intervient. Maurice

---

[479] V. Reuther, *The brothers Reuther and the story of the UAW / a memoir*, Houghton Mifflin company, Boston, 1978, p. 337.
[480] Fonds CISL, 2559. Rapport sur le programme d'aide de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux à la Fédération des Métaux - FO préparé pour le Comité de gestion du Fonds régional de la CISL et le Conseil pour la Campagne d'organisation en France de Victor G. Reuther, 16-17 janvier 1953, 3 p.
[481] *Ibid.*, p. 3.
[482] D. Mac Shane, « Réflexions sur l'histoire de la fédération internationale des ouvriers de la métallurgie (FIOM) », dans G. Devin, *Syndicalismes ...op. cit.*,p. 289.

Bouladoux rappelle que les coopérations utiles sont possibles, à condition que leurs modalités soient réglées sous le contrôle des internationales concernées (FIP/SPI et CISC/CISL). Le rapprochement souhaité par la FGM est d'autant moins bien perçu qu'en 1952, le Conseil mondial de Milan a renforcé les liens entre les SPI et la CISL. Or, en 1953, la CFTC représente 950.000 adhérents (chiffre déclaré) sur les 2.8 millions de membres de la CISC. Une brèche ouverte risque donc de faire entrer la CFTC, par le biais de ses fédérations, dans le giron de la CISL, et par conséquent affaiblir considérablement le syndicalisme chrétien international. Finalement, c'est la mauvaise volonté de la CGT-FO qui fait échouer le projet, évitant à la CFTC un conflit ouvert avec la FGM.

Le retour du Phénix

Mais en 1956, le projet renaît de ses cendres. L'année précédente, la question de la création de syndicats chrétiens en Allemagne, encouragée par la CISC et ses internationales professionnelles, n'a pas obtenu l'aval de la FGM-CFTC, toujours attachée à l'unité des syndicats libres et de plus en plus gagnée à l'abandon de son caractère confessionnel. A ses yeux, la nécessité d'une action syndicale commune à l'échelle européenne implique de nouvelles coopérations. La FIP de la métallurgie est certes présente au Bénélux, mais la FIOM regroupe 7.5 millions d'adhérents dont les syndicats allemands et italiens, CISL (de culture chrétienne) comprise.

Le 3 novembre 1956, le Bureau fédéral de la FGM vote une résolution adoptée à l'unanimité moins une abstention, donnant un accord de principe sur des discussions futures avec le Secrétariat général de la FIOM. Suite à cela, des pourparlers s'engagent entre les fédérations FO et CFTC et des dirigeants de la FIOM.

Lors d'une rencontre à Genève le 11 décembre, Descamps[483] exprime son attachement au projet d'adhésion à la FIOM qu'il juge nécessaire pour "lutter efficacement contre le

[483] Descamps est alors Secrétaire général de la FGM. Il a été élu à ce poste en 1954.

communisme, dont l'expression syndicale est la CGT".[484] Si les participants[485] sont d'accord sur l'intérêt du projet, la question des formes de représentation au sein de la FIOM se pose. Faudra t-il constituer une section française de la FIOM, avec tout ce que cela implique en termes de perte de souveraineté pour les organisations ?

D'après Delamarre (FO), la situation hongroise laisse prévoir des désaffections dans les rangs de la CGT. Quel choix effectueront les individus et les organisations qui partiront de la CGT ? Delamarre suppose qu'ils seront séduits par une section française de la FIOM qui leur éviterait de choisir un nouveau "chapeau confédéral". La tonalité de la réunion est très optimiste, mais ses protagonistes sous-estiment sans doute le comportement à venir des confédérations nationales.

Le 12 janvier 1957, le Bureau fédéral de la FGM enregistre les garanties obtenues auprès de la FIOM et s'apprête à engager un débat avec ses syndicats. Début mars, la consultation des syndicats commence. Aussitôt, la confédération réplique par une note adressée aux organisations dans laquelle elle met en garde contre les implications du projet. Elle invoque d'abord les statuts selon lesquels la CFTC est affiliée à la CISC, et par voie de conséquence ses fédérations aux FIP. L'affiliation à la FIOM, liée à la CISL, impliquerait donc un renoncement aux engagements envers le syndicalisme chrétien. C'est donc la nature même de ce dernier qui est en péril avec le projet des métallurgistes.

Malgré cela, les résultats de la consultation des syndicats donnent raison à la FGM :

65 % sont favorables à une adhésion à la FIOM ; 30 % y sont opposés et 5 % se sont abstenus.

Au Bureau fédéral des 6 et 7 avril, 12 voix se prononcent pour, 2 contre et 3 s'abstiennent.[486]

Les réactions ne se font pas attendre.

---

[484] Fonds CFDT, FGM, 1B656, Procès-verbal de la rencontre d'une délégation CFTC au siège de la FIOM, Genève, 11 décembre 1956.

Jean Breteau, Secrétaire général de la FTM-CGT déclare au cours d'une réunion du comité central du PCF (14-16 mai 1957 à Arcueil) consacré au rôle du parti dans les organisations de masse :

"*Depuis que la Fédération CFTC a organisé un referendum et a donné une majorité de 65% pour son éventuelle adhésion à la FIOM adhérente à la CISL, il y a de fréquentes réunions communes des secrétariats des FD FO et CFTC et très souvent ce sont les mêmes directives qui sont données à l'intérieur de chacune de ces organisations. Par exemple, l'organisation CFTC de la Loire Atlantique a sorti un tract dans lequel elle a tenté de faire la démonstration que le pouvoir d'achat ne s'est pas amenuisé depuis 1955, au contraire. L'organisation FO de chez Renault à Billancourt a sorti dans les jours qui ont précédé les élections un tract reprenant presque mot pour mot la même argumentation, adaptée évidemment à la situation de chez Renault. Cette entente entre CFTC et FO créée quelques difficultés pour l'unité précisément à l'échelon national."*[487]

Alors que la concurrente cégétiste de la FGM semble craindre l'évolution qui se dessine, la CFTC durcit le ton à l'égard de sa fédération. Dans ses mémoires, Eugène Descamps se souvient :

"*La Confédération s'agite, je suis appelé devant le Conseil confédéral, puis devant une commission pour m'expliquer sur cette orientation. La Commission était présidée par Théo Braun, de Strasbourg, qui a été plus tard le secrétaire général du Centre Démocrate. Cela s'est conclu de la manière suivante : "Si la fédération de la Métallurgie adhère à la FIOM, nous prendrons les mesures pouvant aller jusqu'à votre exclusion de la CFTC". Nous avons protesté et discuté entre responsables de la métallurgie ; nous nous sommes rendus compte qu'au plan confédéral la minorité faisant 42%, il suffisait d'un peu de patience pour qu'elle*

---

[485] Descamps, Rombeaut, Lucas et Liberelle pour la CFTC, Graedel, Levinson, Dannenberg pour la FIOM et Delamarre pour FO.
[486] Fonds CFDT, FGM, 1B656.
[487] Fonds PCF, CC, Bande 160.

atteigne les 50%. Nous avons alors décidé de mettre au réfrigérateur notre projet d'adhésion à la FIOM et fait savoir pourquoi nous ne pouvions adhérer."[488]

Dans un souci de conciliation ou de récupération, l'internationale chrétienne de la métallurgie admet le principe d'une collaboration avec la FIOM. Mais Levinson pense que ces contacts auront peu de succès du fait de la création des syndicats chrétiens en Allemagne (le DGB y sera certainement hostile), et aussi parce que la FISCM, du fait de sa faible représentativité, ne peut s'attendre à ce que la FIOM la traite à égalité.[489]

Alors que le principe d'adhésion de la FGM à la FIOM était acquis et que des résultats devenaient perceptibles, la confédération chrétienne française fait capoter le projet, tandis que la CISC ne crée pas les conditions d'un véritable rapprochement des syndicats libres. Et le Phénix meurt à nouveau…

L'aboutissement du projet

En 1961, Eugène Descamps devient Secrétaire général de la CFTC. Comme nous l'avons dit dans le précédent chapitre, son arrivée à la tête de la confédération entraîne une réorganisation du secteur international. Mais pour l'heure, la priorité est donnée à la déconfessionnalisation.

En 1963 et 1964, les fédérations CFTC, FO et CGT de la métallurgie se concertent régulièrement en vue de coordonner leur politique revendicative. Ces réunions interfédérales portent sur des actions revendicatives dans un cadre national.[490] On pouvait penser que cette pratique favoriserait une coopération plus large, au niveau européen par exemple. Mais il n'en est rien, même entre FO et la CFTC. Au contraire, les relations entre ces deux organisations paraissent se détériorer. Sans doute à l'approche de la déconfessionnalisation de la CFTC, les organisations FO sentent-elles venir le danger d'une concurrence accrue.

---

[488] E. Descamps, *Militer,* Paris, Librairie Arthème Fayard, 1971, p. 82-83.
[489] Fonds CFDT, FGM, 1B44.
[490] Fonds CFDT, FGM, 1B651.

A la veille du congrès de 1964, Descamps discute avec Bothereau et lui dit :

"*Imaginez que nous perdions quelques milliers d'adhérents. Vous faites, vous, le même effort pour faire évoluer les esprits chez vous en vue d'un rapprochement avec la CFDT, vous perdez des adhérents et puis, tout compte fait, nous nous retrouvons ensemble avec un million, 1 200 000 travailleurs. Et nous ne sommes pas loin de la CGT*."[491]

Descamps, ancien Secrétaire général de la FGM devenu Secrétaire général de la CFTC-CFDT, envisage donc une fusion avec FO[492]et ne perd pas de vue l'idée d'une intégration de sa fédération d'origine à la FIOM. L'articulation entre la politique nationale et internationale de Descamps, et à travers lui de la minorité devenue majoritaire, est bien pensée. La déconfessionnalisation acquise, la question de la fidélité au syndicalisme chrétien international[493] ne se pose plus de la même manière et la FGM reprend son cheval de bataille. Elle préconise la mise en place d'un groupe de travail fédéral sur les problèmes internationaux et le développement des relations avec la FIOM.[494]

A la fin de l'année 1966, le conseil fédéral de la FGM-CFDT fait le constat suivant[495] :

une large majorité est favorable à l'adhésion à la FIOM mais FO y est hostile. Cette dernière cherchera sans aucun doute à bloquer le processus.

---

[491] E. Descamps, *Militer*, *op. cit.*, p. 103. Selon Descamps, la réponse de FO était "Oui, mais alors ne faites plus l'unité d'action dans vos fédérations avec la CGT".

[492] « Ma thèse était celle-ci : la CFDT réussit à s'entendre avec FO et crée une confédération possédant à peu près la force numérique de la CGT. Si celle-ci évolue, on peut imaginer à terme une seconde unité organique où la FEN serait partie prenante, et une nouvelle confédération française capable alors d'organiser quatre ou cinq millions de travailleurs. Si la CGT n'évolue pas, elle a quand même, à côté d'elle, une organisation presque de son poids qui peut mener une vraie politique contractuelle, proposer des orientations de caractère socialiste, entraîner les travailleurs, obliger la CGT à modifier son attitude sur certains points. ». *Ibid.,* p.103-104.

[493] D'autant que la CISC continue d'entretenir des rapports avec la CFTC-maintenue, contribuant à la dégradation des relations avec les organisations CFDT.

[494] Fonds CFDT, FGM, 1B45, Procès-verbal de la Commission exécutive des 21 et 22 septembre 1965.

[495] Fonds CFDT, FGM, 1B656, Note du conseil fédéral des 8, 9 et 10 décembre 1966.

Mais la FIOM ne verra pas d'inconvénient à affilier la FGM, même si la CFDT reste à la CISC.

Par contre, elle n'acceptera pas la double affiliation SPI/FIP.

Un planning est élaboré :

en décembre 1966, la FGM pose son préavis de retrait auprès de sa FIP

en janvier 1967, un débat avec les syndicats est engagé

au cours de l'année 1967, les discussions avec la FIOM reprennent

en avril 1968, la FGM adhère à la FIOM.

Ce programme est suivi à la lettre et au 34e congrès de la FGM (25-28 avril 1968, Dijon), l'adhésion de la FIOM est votée à 98.46% par les congressistes.[496] Avec 1.53% d'opposants seulement, la victoire est incontestable.[497] Cette fois, la confédération ne s'oppose en rien à ce choix, bien au contraire. En mai, lors de son congrès, la FIOM ratifie l'adhésion de la FGM.

FO s'est pourtant opposée à ce projet. Lorsqu'en 1967, Antoine Laval, Secrétaire général de la fédération FO de la métallurgie écrit à Irving Brown, c'est pour obtenir son soutien contre l'adhésion de la FGM à la FIOM. Parmi les principaux arguments figure évidemment l'accord passé entre la CFDT et la CGT en 1966. La rupture de celui-ci constitue "la condition majeure de tout rapprochement avec FO"[498]. Mais les incantations de FO ne suffisent pas à faire échouer un projet dont l'origine remonte aux années 1950 et qui a reçu durant tout ce temps l'approbation de la majeure partie des membres de la FIOM. De plus, la fédération CFDT de

[496] Fonds CFDT, FGM, 1B17.
[497] Le vote sur l'adhésion à la FIOM recueille encore plus de voix que le rapport d'activité, voté à 89.38%.
[498] Fonds Brown (?) 002/006, Lettre de Laval à Brown daté du 1er décembre 1967, 4 pages.

la chimie adhère elle aussi au SPI correspondant à son activité (l'ICF) et s'apprête à agir dans les futurs comités de groupe impulsés par le syndicalisme américain[499].

Plus globalement, de nouvelles perspectives se présentent pour les SPI, car d'autres fédérations chrétiennes les rejoignent ou s'apprêtent à les rejoindre. En 1966, la fédération CFDT des services, celle des banques, celle des VRP et celle des ingénieurs et cadres rompent avec leurs FIP. La fédération de l'alimentation suit une évolution similaire (et adhère à un SPI en 1971).

Enfin, l'adhésion à un SPI implique d'autres engagements. Ainsi, suite à son adhésion à la FIOM, la FGM devient membre de la FEM (ex comité métal européen) en 1968. Ce rapprochement augure donc un renforcement de la CISL en Europe.

La stratégie de la fédération de la métallurgie CFTC/CFDT ne vise pas à fusionner directement avec la fédération FO de la métallurgie, mais à s'insérer dans les réseaux du syndicalisme libre en s'affiliant à la FIOM. Bien que Descamps ait souhaité une unité organique entre sa confédération et FO, il s'est avant tout fixé pour priorité d'accroître les ressources internationales de son organisation. Cet objectif fut poursuivi par d'autres fédérations, mais le cas de celle de la métallurgie est intéressant car de minoritaire, elle devient, avec l'arrivée de Descamps au secrétariat général de la confédération (et suite à la déconfessionnalisation), majoritaire. Comme nous l'avons simplement esquissé, le changement de direction confédérale permet à la FGM de concrétiser son projet et encourage d'autres fédérations à suivre cette voie. Même si elle ne se solde pas par des fusions entre les organisations FO et CFTC/CFDT, cette opération de rassemblement des syndicats libres est une réussite. D'une part, elle renforce le poids de la FIOM. D'autre part, elle offre aux deux centrales syndicales françaises libres un lieu commun de lutte et de concertation. Sans doute, la FIOM, le CIO, la CISL, mais aussi l'AFL, ont-ils espéré que cela donne enfin naissance à une centrale égalant la CGT. Cependant, FO s'est montrée réticente à aller plus avant dans cette voie. Les relations existantes entre la CGT et la CFTC/CFDT lui ont servi de prétexte, mais on peut se demander si la cause essentielle ne réside pas dans la peur de ses dirigeants de perdre leur pouvoir de représentation. La fusion des fédération FO et CFTC/CFDT ne serait-elle pas à l'avantage des secondes, souvent plus représentatives que les premières ?

[499] Levinson C., *Le contre-pouvoir multinational - la riposte syndicale*, Paris, Seuil, 1974.

LA CGT ET L'UNITE PERMANENTE

Autant la CFTC est attachée au pluralisme, autant la CGT se dit favorable à l'existence d'une centrale syndicale unique, garante des intérêts de la classe ouvrière unie. La question de l'unité syndicale est indissociable de la conception que la centrale se fait du syndicalisme.

Après avoir essuyé un refus à la proposition d'unité organique faite à la CFTC en 1945 et vécu une scission deux ans plus tard, la CGT est isolée. En pleine guerre froide, son discours reste pourtant toujours très unitaire et les informations diffusées par ses organes officiels annoncent sans cesse que l'unité est en marche. Comment expliquer cette distorsion entre le discours et la pratique ? C'est ce que nous tenterons d'analyser avant de nous attacher au cas particulier de la fédération du livre (FFTL) qui, sur le plan international, parvient à rompre l'isolement dans lequel les fédérations de la CGT sont globalement enfermées.

Dire pour être

La profusion des discours cégétistes relatifs à l'unité est vertigineuse. Pas une action sans un appel à l'unité, pas un journal qui n'en cite quelques exemples, pas un congrès qui ne l'évoque. Quant aux archives confédérales, elles n'apportent pas davantage d'analyses détaillées de la stratégie de la centrale. Ce constat vaut également pour la FSM. L'expression publique de la FSM est toujours dominée par la question de l'unité, sans toutefois que cet "objectif" soit discuté dans des termes programmatiques dans ses organes de direction.[500] Comment alors ne pas se perdre dans cette masse gigantesque et informe de déclarations ? Comment distinguer les niveaux du discours, en vérifier le contenu, repérer des évolutions ?

La parole cégétiste est difficile à décrypter car, quel que soit le contexte historique, le contenu et les termes du discours offrent une impression de permanence qui pourrait nous amener à conclure que la CGT a toujours la même orientation, toujours la même pratique et toujours les mêmes résultats.

---

[500] Pour une analyse de la stratégie unitaire de la FSM de 1945 à 1949, voir G. E. Lichtblau, « The World Federation of Trade Unions », *Social Research – An international quarterly of political and social science*, Spring 1958, vol.25, n°1,p. 1-37.

Quelle est alors la fonction de ce discours linéaire ?

André Barjonet, qui fut Secrétaire du Centre d'études économiques et sociales de la confédération de 1946 à 1968 (date à laquelle il quitte l'organisation), expose de manière critique la conception que la CGT et particulièrement ses dirigeants ont de l'unité[501]. Indissociable de la notion du syndicalisme de classe et de masse[502], l'unité syndicale est perçue comme un évolution inéluctable, au même titre que la victoire du socialisme. Cette approche théologique de la question aurait pour conséquence un manque de réflexion sur les moyens pour parvenir à cet objectif .

"Dans ces conditions, toute spéculation sur les meilleures conditions susceptibles d'aboutir à l'unité organique relève de la scolastique et ne peut, à la limite, qu'embrouiller les questions et démoraliser les masses. Volontairement, Frachon se refuse à examiner d'avance ce que pourrait être la centrale syndicale réunifiée". [503]

Comme l'explique René Mouriaux, la CGT valorise l'entente à la base et pense aboutir à l'unité d'abord par l'action, d'où l'invite incessante à pratiquer l'unité d'action à la base[504].

Syndicat de masse et de classe, la CGT se doit d'être unitaire, mais sa pratique de l'unité vise davantage à imposer une vision du monde qu'à initier un réel processus de rapprochement syndical. Il s'agit donc d'incarner la classe ouvrière. La naturalisation de l'unité, essence de la classe ouvrière, participe à la fondation du mythe : l'unité nécessaire et inéluctable à la transformation du système. Images et symboles servent de support à sa diffusion[505].

Le vibrant hommage prononcé par Louis Saillant au Congrès de 1963 en hommage à la grève des mineurs et aux courants unitaires qu'elle a suscités, illustre le procédé de production symbolique :

---

[501] A. Barjonet, *La CGT - Histoire, structure, doctrine*, Paris, Seuil, 1968,p. 105-123.
[502] J. Magniadas, *Le syndicalisme de classe*, Paris, Messidor/éditions sociales, 1987.
[503] A. Barjonet, *op. cit.*, p. 107-108.
[504] R. Mouriaux, *La CGT*, Paris, Seuil, Points politique, 1982,p. 140.
[505] On citera à titre d'illustration le film réalisé par la FSM sur l'unité et intitulé *Le chant du fleuve*, conservé dans le fonds audiovisuel de la CGT.

"*Nous les suivons avec beaucoup d'attention ; pendant cette période de grève des mineurs de France nous étions, au secrétariat de la FSM, en permanence aux écoutes ; nous suivions par la radio les meetings qui se déroulaient dans les différents bassins miniers et bien souvent une joie intense nous prenait, une émotion grandiose s'emparait de nous lorsqu'on entendait aux mêmes tribunes des représentants des syndicats de Force ouvrière, des représentants des syndicats de la CFTC, des représentants des syndicats de la CGT parler aux mineurs. Parfois si on arrivait à l'écoute un peu tard, on ne savait plus distinguer qu'elle était l'origine de l'organisation de l'orateur que l'on entendait et à ce moment-là, on se rendait parfaitement compte, au secrétariat de la FSM que l'unité syndicale était en train de faire des pas de géant en France.*"[506]

Cette métaphore de la classe ouvrière parlant d'une seule voix obtient les applaudissements de la salle. Le lyrisme se substitue à la démonstration. Pour les dirigeants de la CGT, la conscience de classe est une étape préliminaire à toute démarche unitaire. Aussi faut-il sensibiliser les militants de base CFTC, FO ou autonome à cette réalité au lieu de s'adresser à leurs dirigeants, ces traîtres conscients de la division qu'ils instaurent[507].

"Enoncé *performatif*, la pré-vision politique est, par soi, une pré-diction qui vise à faire advenir ce qu'elle énonce ; elle contribue pratiquement à la réalité de ce qu'elle annonce par le fait de l'énoncer, de le pré-voir et de le faire pré-voir, de le rendre concevable et surtout croyable et de créer ainsi la représentation et la volonté collectives qui peuvent contribuer à le produire"[508].

Le discours performatif de la CGT est donc en soi une pratique. Selon les schèmes de ses dirigeants, les militants qui devraient être les plus réceptifs au discours cégétiste sont les militants de FO, ces hommes de la famille socialiste avec lesquels ils s'étaient réunis en

---

[506] CGT, rapport de congrès, 1963, p. 96.

[507] Les recommandations de Léon Mauvais, suite au CCN, du 4 avril sont typiques des propos tenus en la matière : "Prendre chaque FO, chaque CFTC au corps à corps, discuter fraternellement avec lui, avoir pour but de l'entraîner dans la bataille commune […] Faire en sorte que nos propositions soient en même temps une arme d'unité, de combat et en même temps un moyen de dénoncer les Tessier, les Bouladoux, les Neumeyer, etc…". (*Le Peuple*, "Les formes d'action et les problèmes de l'unité", n°430, 15/04/1953, p. 9.)

[508] P. Bourdieu, "Décrire et prescrire : les conditions de possibilité et les limites de l'efficacité politique", dans P. Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard, Seuil Essais, 2001,p. 188.

1936.[509] Dans cette optique, le partage des responsabilités nationales et internationales avec des socialistes apparaît comme un gage de bonne foi, une exigence de représentativité et une technique de séduction.

De plus, la presse cégétiste annonce régulièrement le ralliement de militants ou d'organisations FO à sa cause[510]. Propagande par laquelle *Force ouvrière* rétorque notamment à travers une rubrique entièrement dédiée à la contre-information et intitulée "Unité - ce qu'ils en disent et ce qu'il en est". Selon l'organe officiel de FO, la CGT diffuserait de fausses informations ou des informations tendancieuses nécessitant quelques rectifications :

"Il arrive souvent que les cégétistes impuissants à rallier eux-mêmes un seul syndiqué FO, envoient un de leur militant, communiste camouflé, adhérer au syndicat FO. Quelques temps plus tard, cet adhérent jette le masque et rejoint la grande famille cégéto-communiste, aux applaudissements des meneurs de jeu du PC"[511].

Enfin, la FSM n'hésite pas à apporter son aide à des syndicats FO afin de les séduire, une technique utilisée également en direction d'autres centrales adhérentes à la CISL[512]. Ainsi on trouve dans le fonds de la CISL, quelques courriers d'organisations FO faisant prévaloir le soutien reçu de la FSM, soit pour faire jouer la concurrence et bénéficier d'un soutien

---

[509] A. Barjonet, *op. cit.*,p. 109. Au CCN des 17 et 18 juin 1954, Pierre Le Brun déclare d'aileurs que "l'effort le plus grand doit être porté vers les adhérents et les organisations FO". Cité par R. Mouriaux, *La CGT*, Paris, Seuil, Points politique, 1982, p. 141.

[510] On peut lire par exemple dans *Le Peuple* du 15 mai 1952 que "Les travailleurs de Millau (Aveyron) reviennent à la CGT".

[511] *Force ouvrière*, n°318, 14 février 1952.

[512] Jourdain raconte en effet qu'un des moyens de nouer des contacts avec les centrales ayant rompu avec la FSM était d'apporter une aide matérielle via les UIS à des militants de ces organisations : " Une aide matérielle, c'est-à-dire quelques sommes, modiques mais pour mener quelques activités qu'ils pouvaient mener en sous main dans le cadre de leurs activités syndicales, pour le compte des centrales syndicales auxquelles ils étaient affiliés, mais avec nos mots d'ordre d'action, nos mots d'ordres revendicatifs et avec notre orientation. ". Cf. fonds CGT,"Entretien avec Henri Jourdain réalisé par Jean Breteau le 6 août 1985".

équivalent de la part de la CISL[513], soit pour inciter les deux internationales à une action conjointe, en matière de lutte contre le désarmement notamment[514].

Rassembler sur la paix

En cette période de fortes tensions géopolitiques, les mobilisations sur le thème de la paix rencontrent un écho certain auprès des populations, comme en témoigne l'Appel de Stockholm[515]. Assimilée à la défense de l'URSS, la lutte pour la paix constitue aussi un axe stratégique de rassemblement pour le PCF et la CGT. Comme l'explique Henri Jourdain au comité central du PCF:

"*En somme, nous savons que l'objectif essentiel du moment au niveau international, c'est d'aboutir à l'unité d'action du mouvement ouvrier international. Il s'avère que la lutte pour la paix et plus particulièrement la lutte pour l'interdiction des armes atomiques représente l'une des principales bases de cette unité d'action. Comme l'a souligné le camarade Casanova, la position des partis socialistes est très caractéristique sur ce point. Je veux ajouter que sur l'interdiction des armes atomiques non seulement les syndicats anglais, allemands, japonais, non seulement les syndicats d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, mais tout le mouvement syndical mondial, y compris la confédération internationale des syndicats libres en tant que telle adopte une position identique sur ce point. Je ne parle pas évidemment des intentions. Ceci implique à mon avis pour la CGT et ses syndicats, la possibilité et la nécessité pour elle, de rechercher des contacts et des rapports avec les syndicats même de base des différents*

[513] C'est le cas de Coste de la fédération nationale FO des travailleurs des industries chimiques et du verre lorsqu'il écrit à Oldenbroek en avril 1950 : il déclare avoir déjà reçu 1 million de francs de la FSM pour la grève de chez Michelin et attend de la CISL un geste. Fonds CISL, 2815.

[514] C'est le cas de Gourdel, Secrétaire général du syndicat nantais des techniciens FO à Nantes qui transmet en février 1950 au Secrétaire général de la CISL une résolution commune CGT-CFTC-FO sur le désarmement. Fonds CISL, 2815.

[515] D'après *L'Humanité*, cet appel aurait rassemblé 400 millions de signatures dans le monde dont 14 millions en France. Cité par O. Le Cour Grandmaison, "Le mouvement de la paix pendant la Guerre froide : le cas français (1948-1952)", *Communisme*, n°18-19, 1988,p. 127.

pays du monde non membres de la fédération syndicale mondiale et surtout avec ceux d'Allemagne de l'ouest, d'Angleterre, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine."[516]

Il faut noter que depuis 1950, les communistes opposent au Prix Nobel de la paix, considéré comme une institution bourgeoise au service de la propagande "marshallienne et atlantique", un prix international de la Paix[517] et un prix Staline de la paix que reçoit d'ailleurs Alain Le Léap en 1954.

De son côté, la CGT fait de la paix le principal mot d'ordre de sa politique internationale. Au cours des années 1950, les rapports aux congrès nationaux de Germaine Guillé, la responsable des questions internationales, ont presque systématiquement pour titre "la lutte pour la paix".

La lutte pour la paix est alors déclinée au gré de la conjoncture (lutte pour la paix en Indochine, lutte pour la paix en Algérie, etc…). Son caractère absolu permet de susciter la sympathie d'autres mouvements, notamment chrétiens[518]. En même temps, elle coûte aux organisations qui s'en saisissent comme le PCF, la CGT et le Mouvement de la paix (au sein duquel on retrouve des militants des deux précédentes organisations[519]) une sévère répression comme en 1952[520] et 1953. Suite aux arrestations de militants communistes et cégétistes impliqués dans la lutte contre la guerre d'Indochine et poursuivis pour ce "crime" de "démoralisation de l'armée et de la nation", la FSM est d'ailleurs expulsée de France.

La lutte pour la paix devient ainsi suspecte aux yeux de l'Etat français, mais aussi de l'Eglise catholique et des syndicats libres. L'Eglise s'inquiète du comportement de ses prêtres-ouvriers,

---

[516] Fonds PCF - comité central des 15-16/01/58 - bande 20.
A cette date, Henri Jourdain vient d'abandonner ses fonctions à la FSM pour revenir travailler à la section économique du PCF.
[517] Le premier est décerné à Varsovie à l'issue du IIe Congrès Mondial des Partisans de la Paix.
[518] H. Brézot, *La presse et la question des prêtres ouvriers de 1947 à 1954*, mémoire de maîtrise, université Panthéon-Sorbonne, 1996, 2 volumes, p.114-117.
[519] Louis Saillant est par exemple Président d'honneur du Conseil mondial de la Paix.
[520] M. Pigenet, *Au cœur de l'activisme communiste des années de Guerre froide - "La manifestation Ridgway"*, Paris, L'Harmattan, Les chemins de la mémoire 1992.

militants de la paix, parfois membres de la CGT et proches des communistes.[521] Quant à la CISL et à l'AFL, elles craignent que *Démocratie combattante*[522], le mouvement constitué par Léon Jouhaux après qu'il ait reçu le Prix Nobel de la paix en 1951, ne fasse le jeu du communisme international.

En octobre 1952, Jouhaux déclare dans la presse qu'il a reçu le soutien de l'AFL. Irving Brown dément formellement, suscitant une polémique dont la presse française fait largement état (*Le Figaro*, *Le Monde*, *Combat*, *L'Humanité*) dans la première semaine de novembre. Certains associés de Jouhaux, tel Louis Dolivet, sont considérés par les responsables de l'AFL comme des agents communistes. Irving Brown parvient donc à créer une suspicion autour de *Démocratie combattante.* Il présente Jouhaux comme une personne sincère mais inconsciente des dangers des mouvements pacifistes. Finalement, Jouhaux ne parvient ni à s'assurer les soutiens du TUC, de l'AFL, du CIO et de la centrale canadienne, ni celui de sa propre organisation[523], ce qui prive *Démocratie combattante* d'une base populaire potentiellement importante.

Bien que la paix puisse être un terrain d'entente et de luttes communes entre des syndicats d'obédiences diverses, l'absence de dénonciation des atteintes aux libertés dans les pays de l'Est de la part de la CGT et de la FSM décrédibilise celles-ci aux yeux des syndicats chrétiens[524] et des syndicats libres.

---

[521] Suite à la manifestation Ridgway, *Le Monde* publie le témoignage de deux prêtres-ouvriers, blessés au cours de cette manifestation, Louis Bouyer et Bernard Cagne, l'un des usines Hispano-Suiza, l'autre des établissements Simca. Les deux prêtres qui portent plainte, reçoivent le soutien du chanoine Hollande, supérieur de la Mission de Paris. La presse catholique progressiste (*Témoignage chrétien*, *La Quinzaine*) se fait l'écho de cette affaire et des prêtres de la mission de Paris interpellent publiquement les autorités de police. D'abord discrète, la hiérarchie catholique ne tarde pas à répliquer. L'Eglise demande à ses prêtres-ouvriers de se soumettre à la hiérarchie. Trois personnes sont particulièrement visées : l'abbé Haran de Lyon, l'abbé Ferreau de l'USTM de la région parisienne et de l'abbé Delpierre, animateur de la communauté de Montreuil-sous-Bois et membre de l'Association des combattants de la paix. Cf. H. Brézot, *op. cit.* et J. Tessier, *Marxisme ou doctrine sociale chrétienne ? Trente années de confrontations en France*, Paris, Fayard, 1992.

[522] *Démocratie combattante* se présente comme un mouvement au service de la démocratie politique, sociale et économique, du développement de la conscience internationale et favorable au dépassement de la politique des blocs.

[523] Lors du Congrès qui se tient du 12 au 15 novembre 1952, Robert Bothereau rappelle que la confédération ne peut adhérer à un mouvement qui ne serait pas exclusivement syndical.

[524] Par exemple, à la proposition faite par Louis Saillant de rencontre des secrétariats de la CISC et de la FSM au sujet des risque de guerre au Moyen-Orient, Gaston Tessier répond : "Nous ne pouvons pas ne pas observer que la différence d'idéologies entraîne en quelque manière des divergences d'optique, même dans la constatation des faits : ce fut notamment à propos des évènements de Hongrie. Nous continuerons pour notre part d'intervenir auprès des organismes internationaux de caractère officiel, en souhaitant qu'une convergence puisse se réaliser,

Revendications immédiates et lutte pour la paix sont les deux axes de la politique unitaire de la CGT qui renvoient l'un au quotidien du travailleur, l'autre à un idéal. Dans les deux cas, il s'agit de s'adresser directement aux militants et aux syndicats de base, sans passer par des accords avec les directions confédérales de FO ou de la CFTC/CFDT. De fait, cette stratégie n'aboutit à aucun accord confédéral. Malgré quelques ententes locales, au regard de l'érosion des effectifs de la CGT, on peut même parler d'échec. Il convient à présent d'observer l'exemple de la fédération française des travailleurs du livre qui parvient, au contraire de la confédération, à sortir de l'isolement international.

Rompre l'isolement : le cas de la FFTL

Au moment de la scission de 1947, Edouard Ehni, le Secrétaire général de la FFTL, qui depuis la Libération appartient à la tendance *Résistance ouvrière*, décide de lancer un referendum sur la question de l'affiliation de sa fédération. 59% des votants se prononcent en faveur du maintien dans la CGT et 11% seulement se disent prêts à rejoindre FO. La FFTL reste donc à la CGT avec à sa tête un dirigeant qui n'est pas communiste. La scission n'a que peu de prise sur cette fédération. Ainsi, alors qu'en 1947 la FFTL comptait 65 490 membres, en décembre 1949, elle en rassemble encore 54 909 [525]. Sur le plan international, la FFTL se retrouve affiliée à la FSM par l'intermédiaire de la CGT, mais conserve ses contacts avec les organisations graphiques des pays voisins. Elle possède en effet l'une des plus anciennes traditions de coopération internationale[526]. Dans l'entre-deux-guerres, la FFTL était adhérente à trois internationales : celle des typographes, celle des lithographes et celle des relieurs, lesquelles fusionnent en 1949, donnant naissance à la Fédération graphique internationale (FGI). Alors que la rupture entre les SPI et la FSM est consommée, la FFTL reste encore pour un temps affiliée à la FGI.

---

comme cela s'était produit à la 38e session de la Conférence internationale du travail, quand notre proposition fit l'objet d'un vote unanime." Fonds FSM, Bobigny, boîte CISC/CMT 1956-1972, Lettre du 17.09.58.

[525] M. Rebérioux M., *Les ouvriers du livre et leur fédération un centenaire 1881-1981*, Messidor/ Temps actuel, 1981,p. 180-182.

[526]Déjà, du temps de l'AIT, la solidarité financière des typographes d'Europe s'organise. La première rencontre typographique a lieu en 1880 à Bruxelles et c'est entre 1889 et 1892 qu'une organisation internationale se dessine.

Les tensions internationales finissent pourtant par se répercuter sur l'orientation de la FGI. Lors de son congrès de 1952 à Bournemouth, elle adopte le manifeste de la CISL. La même année, le congrès mondial de Milan ratifie un accord entre les SPI et la CISL dans lequel les SPI et la CISL reconnaissent appartenir au même mouvement syndical. Cela implique pour les premiers l'adoption de la politique générale menée par la CISL et leur permet en contrepartie d'être représentés au comité exécutif de la CISL. Ce rapprochement de la CISL, préconisé par 35 fédérations[527] (sur 36) de la FGI, laisse peu de marge de manœuvre à la fédération française.

Lors de son congrès (19-22 mai 1952), le comité exécutif de la FFTL demande le retrait de la FGI. Depuis plus d'un an déjà, les syndicats de la FFTL auraient multiplié les attaques contre la FGI.[528] Par ailleurs, la décision de retrait aurait été précédée par un non-paiement des cotisations, signe d'un conflit latent entre la fédération et son internationale. Durant le congrès, un délégué d'Alsace-Lorraine exprime son inquiétude à l'égard de la désaffiliation, mais rien n'y fait. Un vote fait apparaître que les deux tiers des délégués sont favorables au retrait. L'organisation FO des travailleurs du livre, nouvellement créée[529] et qui bénéficie du soutien de Charles Woerler, le Secrétaire de la FGI, peut alors présenter une demande d'adhésion à l'internationale[530].

Dans un rapport qu'il adresse à Irving Brown, Pierre Magnier se montre très optimiste. Il prétend qu'un grand nombre de travailleur encore syndiqués à la CGT « ont les yeux tournés vers [son] organisation »[531]. Le monopole à l'embauche complique certes la situation. Mais une propagande auprès des jeunes travailleurs des grandes villes, en les formant et en leur apportant une documentation suffisante, peut s'avérer efficace. Pierre Magnier donne à Brown quelques signes prometteurs, dans l'espoir certainement d'obtenir des aides financières de l'AFL :

---

[527] Toutes sont membres de confédérations nationales adhérentes à la CISL.
[528] Fonds AFL-CIO, Brown, 15/14. Rapport de Magnier à Brown, 27 mai 1952.
[529] Elle se constitue après la grève ratée de novembre 1951 à Marseille. Cf. M. Rebérioux, *op. cit.*,p. 186-187.
[530] La règle étant une centrale par pays adhérente à la FGI.
[531] Fonds AFL-CIO, Brown, 15/14. Rapport de Magnier à Brown, 27 mai 1952, cité *supra*.

"*à Marseille la ville la plus importante après Paris, une très grosse fraction des ouvriers de la presse vient de quitter la CGT et de constituer leur section Force ouvrière. Cette section venant après la formation d'une autre à Grenoble, dans la presse également, a permis l'éclatement de la Fédération patronale de la Presse Française, dont certains des dirigeants sont des amis de nos adversaires*.[532]"

En 1953, la désaffiliation de la FFTL de la FGI est entérinée. Edouard Ehni, toujours Secrétaire général de la fédération, refuse cependant de créer une structure concurrente à la FGI. La FFTL préfère renforcer les relations déjà existantes entre toutes les organisations des arts graphiques. En mars 1957, Ehni écrit au responsable des UIS, Luigi Grassi, que les remous récents dans la FFTL sur la Hongrie rendent la situation peu favorable à la création d'une UIS et déclare qu'avant le prochain congrès, il ne peut y avoir de position de la FFTL à ce sujet[533]. Les 5 et 6 septembre, Ehni pour la FFTL, Meier Heiz pour la FDGB allemande, Vaclav Bohacek des syndicats tchécoslovaques, Chen Eh des syndicats chinois se réunissent au siège de la FSM, en présence de Luigi Grassi, pour évoquer la situation des travailleurs du livre. Les Russes ne répondent pas à l'invitation. A la fin de cette rencontre, les participants proposent au secrétariat de la FSM que soit organisée une conférence des arts graphiques en octobre 1959. Après maintes discussions, la première conférence consultative internationale des arts graphiques se tient à Leipzig en novembre 1961 et entérine la création d'un comité permanent. Parallèlement, la FFTL ne se résout pas à ne plus être membre de la FGI et maintient ses contacts avec les organisations syndicales des pays occidentaux grâce à sa forte représentativité sur le territoire français et à sa direction non-communiste. Il faut rappeler qu'avant-guerre, Edouard Ehni était déjà une figure du mouvement syndical dans le département du Rhône. Au congrès de Toulouse (1936), il vota la motion sur l'incompatibilité des mandats syndicaux et politiques et l'adhésion à la Fédération syndicale internationale. Son expérience et sa personnalité ont sans doute contribué à ce que sa fédération puisse maintenir le contact avec des syndicats européens affiliés à la CISL.

---

[532] Fonds AFL-CIO, Brown 16/15.
[533] Fonds FSM, Bobigny, comité des arts graphiques, lettre du 30.03.57.

Au congrès de Strasbourg en 1964, la fédération française décide de demander sa ré-adhésion à la FGI. Le 14 septembre 1964, à la veille du congrès de l'internationale, André Bergeron s'inquiète auprès de Lovestone de la situation dans la Fédération graphique internationale. En assistant au congrès du TUC à Blackpool, le nouveau Secrétaire général de FO (qui a représenté sa fédération au comité exécutif de la FGI), constate que Robert Willis et Bonfield des syndicats du livre, sont partisans de l'affiliation de la CGT à l'Internationale. Il pense même que les Autrichiens, les deux organisations suisses (sur 3), les Belges et les Luxembourgeois auront la même attitude. Exaspéré, il adresse une note aux organisations affiliées à la FGI. A Lovestone, il écrit sa désolation : « Quel malheur que les organisations américaines se soient désintéressées de la question ! » [534]

Le congrès de Vienne de la FGI qui se tient en fin d'année décide de renvoyer à son comité exécutif la demande d'affiliation de la CGT. Ce comité se prononce favorablement à 8 voix contre 6 et lance une nouvelle enquête auprès de ses membres. Le 10 décembre 1965, Oehler, le Président du comité des arts graphiques, écrit à Louis Saillant que la position des membres du comité exécutif de la FGI n'est pas très claire vis-à-vis de la demande d'affiliation de la FFTL. Il perçoit des réserves chez les Japonais et les Italiens et se dit "sans illusion" quant à l'attitude des Allemands et des Hollandais de la CISL[535].

En attendant sa réintégration, la FFTL continue de participer aux activités du comité des arts graphiques. En octobre 1966, ce comité est élargi mais la conférence consultative organisée à Kiev paraît être un échec, dans la mesure où les syndicats britanniques refusent d'y assister.

A la 5e session du comité des arts graphiques (Borovets, Bulgarie, 7-9 juin 1967), on compte neuf membres représentant la France, l'Italie, la Pologne, la RDA, la Tchécoslovaquie, l'URSS, la Colombie, le Japon et le Maroc. Oehler, le Président, propose une fois encore la création d'une UIS.

---

[534] Fonds AFL-CIO, IAD, 002/05, France FO 1964-65.
[535] Fonds FSM, Bobigny, comité des arts graphiques.

Besnier, Secrétaire général de la FFTL[536] et vice Président du comité international explique la position française : « Nous pensons que face à une seule organisation patronale, tant sur le plan national qu'international, il ne doit y avoir qu'une seule organisation syndicale. ». La FFTL veut conserver ses relations avec l'Est, c'est pourquoi elle appartient au comité des arts graphiques. En même temps, elle affiche son ambition de recouvrer sa place dans la FGI. C'est la raison pour laquelle la FFTL ne peut accepter la création d'une UIS qui d'abord conduirait à une intégration à la FSM (alors que le comité est autonome) et qui, ensuite, provoquerait un conflit avec les membres de la FGI.

Si les syndicats de l'Est, en particulier les syndicats soviétiques, semblent s'inquiéter de l'attitude des français, FO aussi de son côté s'inquiète.

A l'occasion de la célébration de son 85e anniversaire en 1966, la FFTL invite la FGI et ses affiliés. Leuenberger, le Président et Goke, le Secrétaire général du SPI, sont autorisés[537] à y représenter la FGI. Les organisations d'Angleterre, d'Autriche, de Belgique, du Luxembourg et la fédération suisse des typographes acceptent l'invitation. Les fédérations hongroise, italienne (CGIL), est-allemande et soviétique y participent aussi. Deux semaines auparavant, Bergeron demande à Omer Becu, de la CISL, et à Jay Lovestone ce qu'ils comptent faire contre cette situation "parfaitement en contradiction avec la politique générale de la CISL et du mouvement syndical libre".[538]

Fin novembre, Bergeron écrit à Lovestone : "Il est grand temps que les organisations américaines se décident à adhérer à la Fédération Graphique Internationale." Deux semaines plus tard, Lovestone répond que *the Lithographers and Photoengravers International Union et the International Printing Pressmen's union* travaillent dans ce sens mais qu'il faut prévoir plusieurs mois avant que cela ne se concrétise. Bergeron s'en réjouit et répond qu'il faudra bien conditionner cette adhésion au refus de toute relation avec des organisations liées à la FSM. Bergeron fait ici preuve de beaucoup d'optimisme : les syndicats américains ont un

[536] A la mort de Ehni, Fernand Besnier lui succède à la tête de la FFTL.
[537] Par le comité exécutif de la FGI.
[538] Fonds AFL-CIO, Lovestone paper 002/06.

poids relatif dans les SPI et à eux seuls, ils ne peuvent infléchir un mouvement qui dépasse le seul secteur du livre. A cela s'ajoute le fait que l'AFL-CIO est en conflit avec la CISL.

En septembre 1967, le congrès de Londres de la FGI ratifie l'adhésion de la FFTL par 82 voix contre 76 et 2 abstentions. Une semaine plus tard, Bergeron écrit à Meany qu'il est dommage qu'aucune organisation graphique américaine ne fut membre de la FGI, mais qu'à présent, il "faut empêcher qu'aucune Fédération Graphique des Etats-Unis n'adhère à la FGI". Dans les semaines qui suivent, Bergeron continue de solliciter l'intervention de ses amis américains. Lovestone tente de lui expliquer combien la situation dans la CISL n'est pas très favorable .[539] Mais FO peine à accepter la nouvelle donne. De retour dans la FGI, la FFTL, qui maintient ses relations avec le comité des arts graphiques, peut oeuvrer pour une coopération accrue entre syndicats des pays occidentaux et syndicats des pays socialistes.

Nous avons vu ici que la CGT n'a pas réellement cherché à initier un rapprochement avec ses concurrentes françaises, mais s'est plutôt adressé à leurs bases. La prégnance du modèle de 1936 l'a, d'autre part, amenée à privilégier les militants FO au détriment des militants chrétiens, pourtant plus enclins à pratiquer l'union dans les luttes revendicatives. Enfin, ses relations avec la FSM et le PCF ont réduit la portée de ses tentatives de rassemblement pour la paix. Le cas de la FFTL illustre la capacité d'une fédération à sortir de l'isolement.. Le refus de s'intégrer pleinement aux structures de la FSM, la volonté de maintenir des relations avec tous les syndicats du livre quelque soit leur obédience et des caractéristiques propres à la fédération (l'existence d'une tradition internationale, la composition plurielle de sa direction, la position de monopole, les réflexes corporatistes) ont été des facteurs d'unité.

[539] Fonds AFL-CIO, Lovestone, 1O/12 André Bergeron 1968-69.

CONCLUSION CHAPITRE 3

Pourquoi certaines tentatives de rapprochement échouent-elles ?

On peut relever plusieurs points communs entre l'échec d'André Lafond dans l'unification du syndicalisme libre et la mise en sommeil du projet d'adhésion de la FGM à la FIOM dans les années 1950. Dans un cas comme dans l'autre, les syndicats américains ont encouragé la CFTC et FO à se rapprocher. Toutefois, cette « intervention » extérieure ne s'est pas révélée suffisante. Dans les deux cas, ces actions ont été menées par des minoritaires, sans le soutien de leur direction confédérale. Toutefois, le projet de la FGM, abandonné pour un temps, aboutit dès lors qu'Eugène Descamps, l'un des principaux protagonistes de l'affaire, devient Secrétaire général de la CFTC. Menant en priorité la déconfessionnalisation de la CFTC à son terme, il ne relance pas immédiatement le processus d'affiliation à la FIOM, limitant ainsi les attaques à son encontre[540]. La direction confédérale, enfin acquise à l'idée d'une nécessaire coopération avec les SPI, plusieurs fédérations peuvent prendre leurs distances des FIP. On constate d'ailleurs qu'avec l'arrivée d'Eugène Descamps, la CFTC/CFDT se désinvestit doucement de la CISC. L'internationale n'est plus le canal essentiel par lequel la centrale française entend mener sa politique étrangère. Le changement de direction et d'orientation de la CFTC/CFDT dans les années 1960 constitue donc un facteur nouveau d'évolution des relations intersyndicales.

L'accession d'André Bergeron au secrétariat général de la CGT-FO ne marque pas une réelle rupture avec la période précédente. Bien que le groupe des internationaux se renouvelle, la nature de sa composition reste la même, avec une majorité de politiques et de figures historiques, toujours prêts à rappeler les motifs qui ont présidé à la création de la jeune centrale : l'anticommunisme. En fin de période, les internationaux de FO se retrouvent alors en porte-à-faux avec le nouveau climat géopolitique qui s'esquisse. Les prémisses d'une détente européenne incitent les SPI à davantage d'ouverture. Comme on l'a vu dans la

[540] Une affiliation prématurée aurait en effet pu provoquer une grave discorde avec la CISC et donner davantage de crédit aux opposants à l'évolution, tel Jacques Tessier, très actif dans la fédération internationale des employés.

troisième partie, certaines fédérations de la CGT profitent de l'occasion qui leur est offerte pour nouer des contacts avec des syndicats affiliés à la CISL. Mais contrairement aux cas précédents, l'exemple de la FFTL montre une fédération dirigée par des minoritaires réussir à briser l'isolement dans lequel est tenue la confédération à laquelle elle est liée.

Que ce soit sur le plan national[541] ou international[542], le niveau professionnel apparaît finalement plus propice à l'unité que le niveau confédéral. Cela signifie t-il que les rapprochements sont plus facilement réalisables sur une base revendicative ou corporative que politique et confédérale ?

[541] En 1963, les fédérations, FO, CGT et CFTC de la chimie se rapprochent. Nous reviendrons sur ce point dans la prochaine partie.
[542] Cette remarque vise principalement certaines SPI.

Conclusion partie 1

La période étudiée ici est largement marquée par la Guerre froide. La surdétermination politique qu'elle produit agit sur les populations, les Etats et les associations intermédiaires de la société (partis, syndicats, mouvements politico-culturels divers…) ainsi que sur les organisations dites non-gouvernementales. L'appartenance à une OSI, dans la mesure où l'une de ses fonctions est de (re)définir des utopies, est un facteur de diffusion des enjeux internationaux. En ce sens, l'affiliation internationale est un vecteur de l'identité des syndicats nationaux. Par les rencontres qu'elle organise entre ses membres, par les informations qu'elle diffuse auprès d'eux, par les activités qu'elle propose, une OSI contribue à la formation de l'identité de ses affiliés. Pour autant, on ne peut considérer les relations entre une OSI et ses membres comme une relation unilatérale, autoritaire et centralisée, qui réduiraient l'affilié à une éponge qui absorbe toutes les valeurs qu'on lui propose, ni à un simple agent d'exécution. L'OSI tire en effet sa légitimité, sa capacité de coordination et ses valeurs, de l'échange entre ses membres. Ainsi, lorsqu'une organisation s'investit dans une OSI, elle participe à la production de la culture et de l'identité de l'OSI, lesquelles peuvent avoir des effets de feed-back sur l'organisation elle-même.

Enfin, si l'on admet que « l'identité est un construit qui s'élabore dans une relation qui oppose un groupe aux autres groupes avec lesquels il est en contact »[543], les relations entre les OSI influent sur les relations de leurs membres. C'est ainsi que la coopération entre la CISC et la CISL, bien que conflictuelle, autorise, voire encourage, la coopération entre leurs membres et aboutit dans le cas de Force ouvrière et de la CFTC à une communauté de valeurs en matière de construction européenne.

Par les ennemis qu'elle désigne ou par les alliances qu'elle autorise, une OSI définit aussi des zones de contacts autorisés dans lesquelles ses membres ont la possibilité de confronter des idées, de partager des valeurs et de puiser des ressources symboliques susceptibles de modifier leur identité.

[543] D. Cuche, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, Repères, n°205, 1996, p. 87.

Après une phase de reconstruction (immédiat après guerre), les OSI entrent dans une phase d'expansion (1950-1960) qui aiguise la concurrence entre elles. Les logiques de distinction qui en résulte se traduisent en France par la cristallisation des identités particulières aux organisations syndicales. Les « internationaux » des confédérations nationales sont alors les chevilles ouvrières de cette reproduction. Ce sont eux qui mettent en cohérence la stratégie de l'OSI à laquelle ils adhèrent et celle de l'organisation nationale dont ils sont issus. Le nombre limité des internationaux peut réduire la portée de ce travail de mise en conformité. Cependant, la position des internationaux dans les confédérations françaises est souvent prestigieuse et dominante puisque le cercle des internationaux recoupe les cercles dirigeants. Ainsi les secrétaires généraux des confédérations et des fédérations sont les premiers à assurer cette mise en cohérence des politiques nationale et internationale. Les allégeances multiples de ces individus façonnent aussi la morphologie de réseaux plus vastes.

Ainsi, on a pu noter dans cette première partie l'existence de trois réseaux :

le réseau communiste

le réseau socialiste / social-démocrate

le réseau démocrate-chrétien

Le premier se tisse à partir du Kominform (jusqu'à sa dissolution), de l'Etat soviétique, des partis communistes, de la FSM (et des syndicats affiliés à la FSM), le Conseil mondial de la paix, de la Fédération démocratique internationale des femmes, de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique, etc[544].

Le second se tisse à partir de l'Internationale socialiste, des partis socialistes et sociaux-démocrates, de l'union internationale de la jeunesse socialiste, de la CISL, des SPI (et des affiliés de la CISL et des SPI), de l'Alliance coopérative internationale, de fondations telle que la Fondation Friedrich Ebert, etc.

[544] L'ajout de cette locution signifie que cette liste des groupes formant un réseau n'est pas limitative.

Le troisième se tisse à partir des autorités religieuses, des NEI, du secrétariat international des partis démocrates d'inspiration chrétienne, de l'union européenne démocrate-chrétienne, des partis démocrates-chrétiens, de la Fédération internationale des mouvements ouvriers catholiques, du Mouvement des travailleurs chrétiens pour l'Europe, de la Confédération internationale des syndicats chrétiens (et des syndicats membres de la CISC), de la Jeunesse ouvrière chrétienne internationale, etc.

La notion de réseau n'implique pas l'égalité des positions entre les membres, ni l'équilibre des flux. Elle ne nie pas l'existence possible d'un centre et d'une périphérie.[545] En ce sens, la notion de réseaux peut s'appliquer à des configurations multiples. En outre, elle rend compte du caractère mobile et multifonctionnel des échanges transnationaux.[546] Elle renvoie aussi à l'existence de relations croisées entre les différents points du réseau.[547] L'établissement de relations entre des points de réseaux différents ouvre une brèche supplémentaire en faveur de la perméabilité de ces réseaux. Ainsi, la récurrence d'échanges réalisés dans des cadres formels ou informels participe au partage de valeurs qui circulent et se transforment. De ce point de vue, les congrès, forums, conférences, colloques, réunions, manifestations, séminaires, clubs de pensée, mais aussi la diffusion transnationale de l'information à travers le livre, la presse ou d'autres media[548], favorisent l'émergence et la transformation des réseaux.

---

[545] Le réseau désigne généralement une logique associative qui se déploie dans l'horizontalité des rapports sociaux. Cependant, il n'exclut pas la coexistence de plusieurs logiques.

[546] « En sciences sociales, le réseau désigne des mouvements faiblement institutionnalisés, réunissant des individus et des groupes dans une association dont les termes sont variables et sujets à une réinterprétation en fonction des contraintes qui pèsent sur leur activité. » cf. A. Colonomos, « Emergence d'un objet et perspectives internationalistes », dans A. Colomonos (dir.), *Sociologie des réseaux transnationaux*, Paris, L'Harmattan, 1995,p. 22.

[547] Guillaume Devin utilise la notion de réseau de la manière suivante : « S'agissant de la CISL, la notion de réseau renvoie plus particulièrement à l'existence de relations croisées entre les différents niveaux d'engagement : mondial, régional, national mais aussi professionnel par l'intermédiaire d'une concertation avec les secrétariats professionnels internationaux (SPI). La configuration générale est loin d'être simple : une confédération nationale peut être affiliée à la CISL et y côtoyer une confédération avec laquelle elle est en opposition au plan national (FO/CFDT) ; une fédération peut adhérer directement à la CISL sans que sa confédération y appartienne mais une fédération peut être également affiliée à un SPI sans être membre de la CISL (le cas de la majorité des fédérations de la CFDT avant le ralliement de la confédération française à la CISL en 1989) ; enfin, les membres de la CISL ne sont pas obligés d'adhérer aux organisations régionales de la confédération mondiale. » cf. « La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) : exploration d'un réseau », in Guillaume Devin (dir.), *Syndicalisme – Dimensions internationales*, La Garenne-Colombes, éditions européennes Erasme, 1990, p. 74.

[548] « La circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°145, décembre 2002.

Pour conclure cette première partie, on peut dire que les trois confédérations syndicales françaises, en inscrivant leur action dans des réseaux concurrents, consolident leur identité propre. Par ce processus, elles écartent la perspective d'une fusion. Par contre, le fait que les réseaux socialiste/social-démocrate et démocrate-chrétien se croisent dans des mouvements pro-européens, est un facteur qui tend à stimuler la coopération entre FO et la CFTC. De plus, l'adhésion de la fédération CFTC-CFDT de la métallurgie à la FIOM ouvre une brèche supplémentaire dans la perméabilité des réseaux. Nous continuerons donc d'observer dans la partie qui suit, l'interpénétration des réseaux transnationaux et leur conséquence sur les relations intersyndicales françaises.

PARTIE 2 : LES ESPOIRS DÉÇUS 1966-1978

Avec l'équilibre de la terreur, l'étau de la « Guerre froide » se desserre progressivement. La coexistence pacifique laisse place à un processus de détente, amorcé dès lors que les Etats-Unis et l'URSS acceptent un *statu quo* sur le problème allemand. Il ne reste à présent aux dirigeants de la RFA qu'à compter sur leurs propres initiatives pour surmonter la division de leur nation. Avant même l'arrivée de Willy Brandt au pouvoir, Konrad Adenauer pose les premiers jalons de l'Ostpolitik.[549] Des accords commerciaux sont conclus avec la Roumanie et la Hongrie fin 1963, et avec la Bulgarie en 1964. Les milieux d'affaire, les intellectuels et les Eglises protestantes soutiennent le dialogue avec l'Est. Cette orientation s'affirme encore avec l'instauration en 1966 d'un gouvernement de grande coalition, associant les sociaux-démocrates et les chrétiens démocrates, dans lequel Willy Brandt (SPD) est vice-chancelier et ministre des affaires étrangères. Pour ce nouveau gouvernement, la détente est un moyen de parvenir à la réunification des deux Allemagnes. Mais l'invasion de la Tchécoslovaquie (1968) discrédite la RDA et interrompt momentanément la détente. En 1969, Willy Brandt devient chancelier et fait de l'Ostpolitik une priorité, d'autant que l'essoufflement de l'économie appelle la conquête de nouveaux marchés. La RFA n'est pas la seule à faire ce calcul. Au cours de l'été 1970, le directeur du commerce international au Département du commerce des Etats-Unis effectue un voyage en Europe de l'Est afin de développer les échanges avec les pays de cette région.[550]

La détente internationale, les réformes économiques engagées en URSS sur le plan intérieur[551] et l'Ostpolitik de Willy Brandt se traduisent sur la scène syndicale par le développement des relations bilatérales. En Europe, les contacts entre les syndicats affiliés à la CISL[552], à la CISC et à la FSM se multiplient. En 1964, le CCSS signe un accord de coopération avec la SAK finlandaise et envoie une délégation en Norvège. Des délégations des centrales d'Europe occidentale se rendent dans les pays socialistes. Pour la première fois depuis la création de la CISL, le 12 septembre 1966, une délégation officielle du TUC se rend à Moscou. A la recherche d'un nouvel ancrage identitaire, la CFDT multiplie, depuis sa

---

[549] P. Guillen, *La question allemande*, *op. cit.*, p. 73.
[550] La RFA et les Etats-Unis ne sont pas les seuls concernés. Notons par exemple qu'en 1966, la France et l'URSS prévoient de doubler le volume des échanges d'ici 1968.
[551] P. Léon (dir.), *Histoire économique et sociale du monde – Le second Xxe siècle, de 1945 à nos jours*, Paris, A. Colin, Paris, 1977, tome 6.,p. 176-187.
[552] En 1970, la CISL lève l'interdiction imposée à ses membres de ne pas avoir de contacts avec des membres de la FSM.

déconfessionnalisation, les contacts avec les syndicats de l'Est européen : en 1964, une mission d'étude séjourne en Yougoslavie ; en 1965, des contacts sont noués avec les syndicats officiels de Pologne ; l'année suivante, la confédération envoie une délégation en Union soviétique.

Ce climat d'ouverture n'est pas sans répercussions sur les débats internes des OSI qui, dans ce nouveau contexte, apparaissent incapables de dépasser les clivages de la « Guerre froide ».

L'approfondissement de la construction européenne et la perspective d'un élargissement aux pays du Sud de l'Europe constituent d'autres facteurs de changement agissant aussi bien sur l'équilibre géopolitique que sur le syndicalisme international. Ainsi, les organisations européennes de la CISL et de la CISC-CMT se rapprochent. Une fusion est envisagée dès 1970.[553] Le processus unitaire prend cependant une autre forme que celle prévue initialement : la CESL se transforme d'abord en CES (1973) et accueille seulement l'année suivante les affiliés européens de la CISC-CMT, ainsi que la CGIL.

En France, la CGT sort de l'isolement dans lequel elle était confinée grâce à la conclusion d'un accord d'unité d'action avec la CFDT en 1966. Le spectre de 1936 se met à hanter les esprits. L'heure est à l'union, interrompue paradoxalement par le vaste mouvement gréviste de mai 1968. Comme dans d'autres pays, la mobilisation des étudiants et des ouvriers est porteuse de nouvelles revendications sociétales telles que le féminisme, l'écologie, la libéralisation des mœurs, la contestation du productivisme et de la société de consommation. Mais si la CFDT ne tarde pas à se réapproprier ces nouveaux mots d'ordre, la CGT et Force ouvrière restent attachées aux revendications quantitatives. Bien que la droite au pouvoir sort renforcée de la révolte de Mai, la gauche politique entame une phase de recomposition.

En 1971, le congrès d'Epinay consacre la refondation d'un nouveau parti socialiste rassemblé autour de François Mitterrand qui, l'année suivante, signe un programme commun avec les radicaux de gauche et le Parti communiste français. Après des années de division, la gauche retrouve un nouveau souffle grâce à un projet commun qui suscite des espoirs dans le monde

---

[553] G. Groux, R. Mouriaux, J.M. Pernot, « L'européanisation du mouvement syndical : la Confédération européenne des syndicats », *Le Mouvement social*, n°162, janvier-mars 1993, p. 48.

du travail. La dynamique unitaire créée par la coordination des partis de gauche et l'accord CGT-CFDT se traduit alors par une montée des luttes et par une progression de la gauche.

Cette présentation sommaire des éléments favorisant les convergences syndicales ne doit cependant pas masquer les contradictions de la période.

Au début des années 1970, des changements importants surviennent en Europe. En 1973, la république est proclamée en Grèce. L'année suivante, les libertés sont restaurées tandis que le régime des colonels est enterré. En 1974, la révolution des œillets initiée par une junte que dirige le général Spinola ouvre la voie à la démocratisation du Portugal et à la décolonisation de son Empire[554]. Enfin, en 1975, la dictature franquiste s'éteint avec son dirigeant. Au Portugal, en Espagne mais aussi en Italie[555], les communistes semblent aux portes du pouvoir. Aux yeux des Américains, la contagion démocratique au Sud de l'Europe s'apparente à une contagion communiste. Dans ses mémoires, Henry Kissinger exprime les craintes qui furent les siennes alors qu'il était conseiller du Président des Etats-Unis pour la sécurité nationale (1969-1975) et Secrétaire d'Etat (1973-1977) :

« Si les communistes mettaient un pied au gouvernement dans l'un ou l'autre de ces pays, l'évolution paraîtrait inéluctable et faciliterait leur entrée dans le gouvernement d'autres pays de l'OTAN. A l'heure où le monde occidental subissait le choc de la crise de l'énergie, où le leadership américain était terni par le Watergate et la contestation de la guerre du Vietnam, où les dirigeants soviétiques signalaient avec insistance un changement de la « corrélation des forces », le phénomène de l'eurocommunisme en Europe de l'Ouest risquait d'être dangereusement contagieux. »[556]

Dans la seconde moitié de la décennie (1974-1979), une série de révolutions secoue l'Afrique, l'Asie et l'Amérique. Certains régimes issus de cette vague révolutionnaire, tel celui de l'Angola, offrent à l'URSS des bases militaires, accréditant ainsi l'idée d'une alliance entre

---

[554] Entre 1974 et 1976, la Guinée-Bissau, le Mozambique, les îles du Cap-Vert, S o Tome et Principe, et l'Angola accèdent à l'indépendance.

[555] L'instabilité politique pousse les partis italiens à rechercher l'alliance la plus large possible. Le leader communiste Enrico Berlinguer propose un « compromis historique » avec la démocratie-chrétienne. Cf. J. Gotovitch, P. Delwit, J.M. De Waele, *L'Europe des communistes*, Bruxelles, Complexe, Questions au Xxe siècle, 1992,p. 245-247.

[556] Henry Kissinger, *Les années de renouveau (le dernier volume des Mémoires)*, Paris, Fayard, 2000, p. 555.

l'URSS et le Tiers-Monde.[557] La séduction qu'exerce le socialisme sur les pays arabes[558] renforce encore ce sentiment, que la coopération de la Confédération internationale des syndicats arabes avec la FSM ne dément pas. Enfin, les pays en voie de développement ayant nouvellement accédé à l'indépendance cherchent à établir des moyens de contrôle sur leur économie nationale, et usent dans ce but de la nationalisation[559]. La diplomatie américaine, déjà ébranlée par la guerre du Vietnam, voit dans ces évolutions un danger potentiel. Commence alors la « seconde Guerre froide »[560].

Le début des années 1970 marque le début d'une longue période de crise économique. Après la dissolution du système monétaire international, la crise de l'énergie et des matières premières ébranlent les économies occidentales. En 1974, la France est le deuxième pays exportateur mondial. Cependant, le taux de couverture des échanges industriels se dégrade et l'accroissement de la dépendance énergétique, avec l'importation de pétrole et de charbon étrangers bon marché depuis les années 1960, fragilisent la position hexagonale, déséquilibrée par le choc pétrolier de l'automne 1973. Le chômage se met à augmenter. De 3.8% de la population active en 1975, il passe à 6.1% en 1980 (soit 1.4 millions de chômeurs). Parallèlement, le taux de syndicalisation baisse.[561] Si la gauche accède au pouvoir, parviendra t-elle à enrayer les effets de la crise ? Ne comptant pas sur une telle alternative, FO préfère modérer les revendications. La CGT, elle, continue de soutenir le programme commun. Mais à l'automne 1977, l'union de la gauche se rompt. Quelques mois plus tard, la CFDT annonce son recentrage. L'union syndicale ne résiste pas à la désunion politique.

---

[557] E. J. Hobsbawm, *L'âge des extrêmes – Histoire du Court Xxe siècle*, Bruxelles, Complexe, 1999, p. 327.
[558] A. Hourani, *Histoire des peuples arabes*, Paris, Seuil, point Histoire, 1993, p. 527 et suivantes.
[559] « De 1960 à 1976, 1369 filiales de MN ont été nationalisées dans les PVD, contre 47 de 1977 à 1985, et quasiment aucune ultérieurement. ». W. Andreff, « La déterritorialisation des multi-nationales : firmes globales et firmes réseaux », dans B. Badie, M.C. Smouts (dir.), *L'international sans territoire*, Paris, L'Harmattan, Cultures et Conflits, 1999, p. 378.
[560] Eric J. Hobsbawm, *op. cit.*, p. 587.
[561] Alors que pendant 20 ans, le taux de syndicalisation est resté stable, il se dégrade à partir de 1977-1978. cf. D. Labbé, *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945*, L'Harmattan, Logiques politiques, 1996,p. 14.

CHAPITRE 4 : L'UNION POUR LA VICTOIRE DU PROGRAMME COMMUN

Aux débuts des années 1960, la gauche est affaiblie, divisée. Le PCF connaît une érosion de son électorat.[562] La SFIO est, elle aussi, en perte de vitesse. Son incapacité à résoudre la question algérienne l'a discréditée auprès des jeunes. Ses liens avec les syndicats, y compris FO, sont distendus.[563] La création du Parti socialiste autonome puis du Parti socialiste unifié (1960) indique cependant qu'une frange des socialistes entend rénover l'idéal socialiste qu'elle juge dévoyé par la SFIO.

A partir de l'automne 1963, le journal *L'Express* se lance à la recherche d'un candidat pour la gauche. Rapidement, Gaston Defferre, maire de Marseille et Président du groupe socialiste à l'Assemblée, est pressenti. A un an de l'échéance électorale, l'homme se voit déjà comme le candidat des socialistes à la prochaine présidentielle. André Jeanson, de la CFDT, est sollicité pour entrer dans son équipe.[564] Mais la bataille n'est pas gagnée. En effet, Defferre écarte l'idée d'un programme commun avec les communistes, considérant comme inutile tout accord « qui ne s'appuierait pas sur des forces syndicales unies » et qui « mettrait entre parenthèses toute la politique extérieure »[565]. Sa proposition de fédérer les socialistes, les radicaux et les démocrates chrétiens le conduit à l'échec.[566]

En 1965, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS) se constitue autour de François Mitterrand. Ce dernier devient le candidat commun de la gauche à l'élection présidentielle de décembre, le PCF ayant décidé de le soutenir. Ce choix s'avère judicieux puisque Mitterrand met en ballottage De Gaulle, démontrant ainsi l'efficacité d'une stratégie de type Front populaire. Le mois qui suit, la CFDT et la CGT signent un accord d'unité d'action qui relance la mobilisation des salariés.

---

[562] H. Portelli, *La Ve République*, Paris, Grasset, livre de poche, 1994,p. 110.
[563] J. Kergoat, *Le Parti socialiste – De la Commune à nos jours*, Paris, La Sycomore, 1983,p. 202-204.
[564] Archives CFDT, Entretien avec André Jeanson, 3 janvier 1986.
[565] *Année politique*, 1964, p. 6.
[566] H. Portelli, *La Ve République…op.cit.*,p. 124.

« La grande espérance de 1936, c'était de voir les travailleurs assumer personnellement et collectivement la responsabilité de leur avenir par la discussion et la conclusion de conventions collectives ; ce système est en fait bloqué depuis plusieurs années. Puisse cette espérance de 1936 ne pas être déçue en 1966. Puissent à tous les échelons s'ouvrir et se conclure les négociations nécessaires. » écrit Georges Levard [567].

Le 17 octobre 1966, la *Revue internationale du Socialisme* organise une table ronde sur les problèmes de l'unité syndicale.[568] Jean Auger[569], André Barjonet (responsable du centre d'études économiques de la CGT), Jean Magniadas (membre du bureau de la Fédération des employés CGT et collaborateur du centre d'études économique), Lucien Postel (Secrétaire de la fédération de la métallurgie CGT), Maurice Labi (Secrétaire général des industries chimiques FO), Marc Blondel (Secrétaire de la Fédération des employés et cadres FO), Georges Touroude (de la fonction publique FO en région parisienne), deux responsables des cheminots FO, Etienne Chovet (Secrétaire de l'union départementale CFDT de la Loire), Louis-Paul Letonturier (Secrétaire général du syndicat national de l'enseignement secondaire), Raymond Marion (membre du conseil fédéral des industries chimiques CFDT), Michel Rolant (Secrétaire général de la fédération de l'agriculture CFDT) et Angelo Di Gioia (directeur du centre d'études et de formation syndicale CGIL) y participent.[570] De ce débat ressort l'idée, largement partagée, que l'union politique à gauche pourrait faciliter l'union syndicale.

L'union est donc dans l'air du temps. En 1966, la FGDS et le PCF passent un nouvel accord en vue des législatives. Le processus unitaire monte en puissance, non sans heurts, jusqu'à ce qu'en 1972, les socialistes, les radicaux et les communistes signent un programme commun de gouvernement. La double convergence de la gauche, sur le front politique et sur le front

---

[567] G. Levard, « A trente ans de 1936 », *Projet*, n°6, juin 1966,p. 20.

[568] *Revue internationale du Socialisme*, n°18, décembre 1966, 569-736. Ce numéro contient également un article de Jacques Duclos sur « Les problèmes de l'union de la gauche française ».

[569] Auteur de *Syndicalisme des autres, syndicats d'Europe* (Paris, éditions ouvrières, 1980, 264 p.), en 1966, il travaille pour la Fédération générale des travailleurs de Belgique à la Fondation André Renard.

syndical avec la poursuite de l'unité CGT-CFDT, marque profondément les années 1970. Dans la première partie de ce chapitre, nous nous intéresserons à la question des alliances syndicales dans la période 1966-1970, au cours de laquelle la CFDT mène la danse, dialoguant d'un côté avec la CGT, de l'autre avec Force ouvrière. En nous appuyant sur les archives internes des organisations, nous insisterons sur le déroulement des négociations, les relations entre les acteurs et les enjeux internationaux des alliances nationales. Dans une seconde partie, nous observerons l'impact du programme commun sur les relations intersyndicales en nous attachant, à travers le cas de la fédération des industries chimiques FO, à démêler les motifs du positionnement anti-unitaire de la centrale d'André Bergeron. Enfin, la troisième partie de ce chapitre sera consacrée au dialogue engagé par la FSM et la CMT au début des années 1970. L'appartenance de la CGT à la FSM et de la CFDT à la CMT nous conduira à nous interroger sur la concordance entre l'union CGT-CFDT en France et le rapprochement de leurs internationales.

LA CFDT AU CŒUR DE L'UNITE

Suite à son congrès d'évolution en 1964, la CFDT poursuit sa recherche d'une nouvelle identité en se confrontant notamment à ses concurrentes directes la CGT et FO.[571] En décembre 1965, elle les invite à discuter des possibilités d'action commune. S'en suit un accord avec la CGT qui s'accompagne de rencontres régulières. Parallèlement, la CFDT ne renonce pas à l'idée d'une alliance avec FO. Au gré de la conjoncture, elle privilégie l'un ou l'autre axe. De cette manière, elle s'octroie une position centrale dans les relations intersyndicales françaises. Après avoir comparé les dialogues menés par la CFDT de 1966 à 1970, d'une part avec la CGT, et d'autre part avec FO, nous tenterons de camper l'arrière plan international des jeux d'alliances.

---

[570] Les interventions des participants n'engageaient cependant pas leurs organisations.
[571] F. Georgi, *L'invention de la CFDT 1957-1970*, éditions de l'Atelier - CNRS, Paris, 1995.

Relancer l' action revendicative

Le mardi 14 décembre 1965, la CFDT convie successivement FO (le matin) et la CGT (l'après-midi) à son siège pour examiner les possibilités d'action revendicative commune pour l'année à venir.[572] La délégation CGT, composée de Léon Mauvais, Georges Séguy et André Berteloot, tous trois membres du bureau confédéral, est accueillie par Eugène Descamps, René Mathevet, alors responsable du secteur économique de la CFDT et membre du bureau confédéral, et Pierre Jeanne, membre suppléant du conseil confédéral, issu de la fédération de la métallurgie.

Léon Mauvais introduit la réunion. Après avoir récapitulé les principaux axes revendicatifs de la CGT, il exprime le souhait que les fédérations CGT et CFDT se rencontrent et discutent des questions relatives au Marché commun. Depuis peu, la CGT a en effet décidé de se joindre à la CGIL pour créer un comité commun de représentation à Bruxelles[573]. Pour les deux centrales affiliées à la FSM, il s'agit d'obtenir le droit d'être représentées au sein des institutions communautaires. Depuis quelques années déjà, la CGIL cherche à s'intégrer aux réseaux syndicaux européens. Pour la CGT, il s'agit d'un tournant récent puisque, jusqu'ici, sa lutte contre « l'Europe des trusts » l'avait conduite à se maintenir en dehors de ces réseaux.[574]

A cette sollicitation, la délégation CFDT répond qu'elle-même a des difficultés à s'insérer dans l'action syndicale européenne, laquelle passe largement par la CISL… Sur ce point, la CFDT considère donc qu'il n'est pas possible d'aller au delà d'une action parallèle. Elle rappelle alors que cette entrevue est censée se limiter à un échange de vues sur l'action revendicative au plan national, ce qui exclut implicitement la dimension internationale du champ de la discussion.

---

[572] Fonds CFDT, 7H233, *Dialogues CFDT-CGT 1966-1968*, Compte-rendus établis par René Mathevet, à partir de ses notes et celles de son adjoint Jacques Courchelle, s.d., 386 p.
[573] Cf. *Le Peuple*, 16-31 décembre 1965 ; J-M. Pernot, « Le comité permanent de Bruxelles 1965-1974 », *Dedans – Dehors…op. cit.*, p. 310-327.
[574] C'est au congrès de la FSM en 1965 à Varsovie que le tournant est opéré.

Séguy revient pourtant sur la question de l'Europe. Il exprime à son tour le souhait que les fédérations des deux organisations se rencontrent pour juger des possibilités d'action en commun à ce niveau. Mais la CFDT reste ferme et se retranche derrière le caractère exploratoire de la réunion pour écarter le sujet.

Du 16 au 18 décembre 1965, le conseil confédéral de la CFDT se réunit et décide de poursuivre les échanges avec la CGT, y compris sans un ralliement de FO. Au cours des débats, certains responsables, tels que R. Bonéty, expriment leurs réserves et soulignent l'incohérence entre un rapprochement en direction de la CGT et une coopération accrue avec les affiliés de la CISL en Europe. Mais profitant de la dynamique du dernier congrès, Eugène Descamps pousse son organisation à l'union avec la CGT.[575]

Le 10 janvier 1966, la CFDT et la CGT se rencontrent à nouveau au siège de la CFDT.[576] Les délégations sont légèrement élargies par rapport à la rencontre de décembre. Martin, de la fédération des cheminots (membre du conseil confédéral), Bonéty, le responsable du secteur économique (membre du bureau confédéral) et Courchelle, le Secrétaire confédéral au secteur d'action professionnelle et sociale, se joignent à Descamps, Mathevet et Jeanne. Du côté de la CGT, on retrouve Séguy, Mauvais, Berteloot et Duhamel, tous membres du bureau confédéral.[577]

Dans un premier temps, Descamps lit à tous une déclaration qui devrait être publiée dans *Syndicalisme* le 15 janvier 1966. Ce texte contient une mise au point en réponse à un article

---

[575] G. Adam, « L'unité d'action CGT-CFDT », *Revue Française de science politique*, volume XVII, juin 1967, n°3, p. 576-590. Pour Edmond Maire, l'initiative du Secrétaire général n'était pas dans les lignée des débats antérieurs au conseil.
André Jeanson confirme le rôle d'Eugène Descamps dans ce virage stratégique. Cf. Fonds CFDT, Entretien avec André Jeanson, 3 janvier 1986.
[576] Fonds CFDT, 7H233, *Dialogues CGT-CFDT*.
[577] M. Piolot, « 1948-1982 : Les militants et militantes de la Commission exécutive, de la Commission financière et de contrôle, du Bureau confédéral de la CGT », Montreuil, IHS-CGT, *Documents de l'Institut CGT d'histoire sociale*, s.d.

de Georges Séguy[578] qui rendait compte de la précédente entrevue confédérale. Dans cet article, Séguy faisait état de quatre propositions d'action commune :

une démarche auprès du CNPF

une mise en relation des responsables des fédérations des secteurs nationalisé et public

un examen des coopérations éventuelles au niveau européen

la publication d'une déclaration commune.

Eugène Descamps précise qu'il ne s'agit pas seulement de « dire ensemble » mais « d'agir selon une méthode » exposée lors de la précédente rencontre. Le Secrétaire général semble se méfier des effets d'annonce et d'une éventuelle manipulation de la CGT.

Curieusement, il ne revient pas de suite sur le point 3. Pourtant, l'article de Séguy va plus loin que ce que ne laissent comprendre les comptes-rendus de la discussion. Mais au cours de cette nouvelle rencontre, Séguy aborde une fois encore la question de l'action commune au niveau international en proposant de réfléchir ensemble à la manière dont les syndicats d'Europe pourraient, hors du canal des internationales, s'engager dans une unité d'action. Il insiste sur la nécessité d'une entente entre fédérations contre les multinationales européennes. A ces propos, Descamps réplique immédiatement. D'abord, sans une entente préalable des internationales, rien n'est envisageable. Cet argument est peu recevable de la part de Descamps qui, lorsqu'il était Secrétaire général de sa fédération, agit à l'encontre de l'orientation de la CISC pour se rapprocher de la FIOM. De plus, Descamps sait pertinemment que les syndicats européens membres de la CISL refuseront le dialogue avec la seule CGT et que la CISL est farouchement opposée à toute relation avec la FSM. Dans un second temps, Descamps demande que la CGT précise ses positions sur l'Europe avant d'envisager quelque action commune. Après cette mise au point, ce sujet n'est plus abordé, ni ce jour, ni dans les rencontres ultérieures.

Un communiqué est publié le 10 janvier 1966. Il consacre la naissance d'une pratique unitaire fondée sur les revendications suivantes :

---

[578] *L'Humanité* du 22 décembre 1965.

L'amélioration du pouvoir d'achat, des conditions de vie et de travail dans tous les secteurs,

La défense et l'extension des droits syndicaux dans l'entreprise,

La défense et l'amélioration de la sécurité sociale et des régimes de retraites complémentaires,

L'indemnisation contractuelle du chômage partiel,

La réduction des dépenses improductives en vue de l'accroissement des investissements publics (logement, éducation, santé)

L'implantation d'industries nouvelles avec un financement et des responsabilités publics (afin de garantir la création d'emplois)

Et une refonte de la fiscalité.

Jusqu'au printemps 1968, les rencontres CGT-CFDT se poursuivent à un rythme bimensuel. La stratégie définie par les deux organisations consiste à coordonner les luttes en vue d'accroître progressivement et de manière continue le degré de combativité, stratégie victorieuse puisque l'année 1966 marque effectivement une reprise de la conflictualité qui sera confirmée les années suivantes. [579] Dans cette perspective, plusieurs journées nationales d'action ponctuent la période d'unité CGT-CFDT. La première est organisée le 17 mai 1966[580].

---

[579] M. Borrel, *Conflits du travail, changement social et politique en France depuis 1950*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 1996,p. 111 etp. 194.

[580] Plusieurs mobilisations précèdent la journée du 17 mai :

- Du 17 au 23 mars 1966 : une semaine d'action CGT-CFDT (503 milliers de journées perdues) dont EGF (89), les houillères (68), transports (150), production et première transformation des métaux (80), BTP (84) ;
- Le 20 avril 1966 : journée d'action (389), dont EGF (84), transports (107), minerais (18), transformation des métaux (180).

M. Borrel, *op. cit.*,p. 24-27.

Luttes sociales et perspectives politiques

Début avril 1966, la CFDT estime qu'il est urgent d'organiser une action contre la procédure Toutée-Grégoire[581] car les diverses fédérations de la Fonction Publique s'agitent. Contrairement à la CGT, la CFDT ne souhaite pas une mobilisation du secteur privé, insuffisamment préparé, et qui risquerait, par la globalisation des revendications, de politiser le mouvement. A cela s'ajoute un autre argument : mieux vaut éviter d'épuiser les organisations avec des opérations "coup de poing".

Le 15 avril, les deux délégations tombent d'accord sur un tract. Mais par prudence, aucune des deux centrales ne lance de mot d'ordre confédéral : elles recommandent uniquement la manifestation, en laissant aux organisations la liberté de se déterminer. C'est finalement le 25 avril, à la réunion des comités de liaison CFDT et d'action CGT des secteurs public, semi-public et nationalisé que "la grève généralisée" du 17 mai est décidée.

Le 3 mai, deux délégations confédérales se rencontrent au siège de la CFDT pour mettre au point un tract national commun au secteur privé. Les dialogues entre les deux confédérations ne font pas état de la situation politique. Les discussions portent presque exclusivement sur les méthodes d'action[582].

A la veille de la manifestation, Frachon et Descamps rencontrent les dirigeants du Parti communiste, de la SFIO, du PSU et de la FGDS pour leur préciser ses modalités : organisations de gauche et élus pourront évidemment être présents dans le cortège, mais à la condition de ne pas être porteurs de leur écharpe. Le contexte politique peut effectivement laisser prévoir des exploitations politiques de la mobilisation. Après les résultats prometteurs de l'élection présidentielle de 1965, les diverses composantes de la gauche réalisent la nécessité d'un rassemblement et préparent les élections législatives de mars 1967. Le 10 mai, soit une semaine avant la journée nationale d'action, le secrétariat du Parti communiste note que François Mitterrand semble rechercher une entente (avec le PCF et avec Lecanuet).[583] Le Parti communiste demande à sa presse de traiter régulièrement la question de l'unité. Durant

---

[581] Le rapport Toutée, publié en février 1964, portait sur les procédures de salaires dans le secteur public.
[582] La CFDT souhaite frapper l'opinion publique avec des manifestations de rue et des défilés plutôt que des meetings. La CGT souhaite aider les travailleurs à s'organiser dans les entreprises.

le mois de mai, il reste très attentif au développement de la mobilisation syndicale. Il contribue à la préparation de la journée du 17 mai, notamment par l'écho accordé à l'événement dans la presse communiste, sur décision du bureau politique et du secrétariat. En fait, le PCF entend bien profiter de la mobilisation populaire pour négocier dans de meilleures conditions l'unité avec les autres forces de gauche. Le bureau politique du 12 mai, axé sur la préparation des élections législatives, déclare que dans le prochain communiqué, il faudra « rappeler que les obstacles à l'unité seront surmontés par l'intervention des masses ; ce qui exige pour tout le parti une grande activité sur les problèmes de l'unité »[584].

La journée du 17 mai est un succès. Des millions de personnes en France sont dans la rue : 4 millions de grévistes d'après *Le Populaire de Paris*, 5 millions d'après *Combat*, 5,5 d'après les sources du Ministère du Travail[585]. La manifestation parisienne se déroule dans la bonne humeur. On chante l'*Internationale*, on scande "DES SOUS CHARLOT!", "CHARLOT AU BOULOT", "DEBRE DEMISSION", on chante "Il était un petit ministre qui n'avait ja-jamais travaillé, Ohé, Ohé" (air du petit navire), "Ohé Ohé Pompidou, Pompidou navigue sur nos sous"[586]. La presse (de gauche) évoque même le lendemain les similitudes avec 1936.

Le cartel des fonctionnaires FO s'affirme "plus que jamais déterminé à poursuivre l'action"[587], ce qui encourage la CGT et la CFDT à continuer leurs efforts en direction de la confédération.

Sur le plan politique aussi, la gauche apparaît plutôt unie. Après avoir serré la main de Claude Fuzier et Charles Hernu au terme du défilé, Waldeck Rochet s'est réjoui de ce que l'unité "s'était réalisée pendant la manifestation"[588]. Le PCF ne manque pas de solliciter des dirigeants de la CGT[589] pour des articles sur la journée et l'unité. Le 18 mai 1966, l'*Humanité* et *France nouvelle* font une large place à la grève. Pour la presse communiste, il n'y aura pas de solution sans une majorité de gauche issue d'un programme commun de gouvernement. Gilles Martinet dans *Tribune socialiste*, l'organe du PSU, partage l'idée d'une suite politique

---

583 Fonds PCF – secrétariat 10/05/66.
584 Ce bureau décide aussi d'élargir l'activité politique de la section Renault.
585 M. Borrel, *op. cit.*, p. 40.
586 J-C. Kerbourc'h, « Quelle belle journée ! », *Combat* du 18 mai 1966, p. 2.
587 *Le Monde* du 19 mai 1966, p. 20.
588 *Ibid.*, p. 20.
589 Une semaine après la journée du 17 mai, le 24, le secrétariat du PCF note qu'il faut demander "à un dirigeant de la CGT d'écrire un article pour tirer les enseignements de cette journée"et "continuer à soutenir l'action et contribuer à la préparation des journées des 18 et 19 juin".

nécessaire. *Le Populaire de Paris*, organe central du Parti socialiste SFIO, titre "La grève du 17 mai a été une grande victoire des salariés en lutte pour leurs revendications et contre la politique réactionnaire du gaullisme". "Le gouvernement doit prendre position …et cela sans tarder." Claude Fuzier, présent à la manifestation aux côtés de Roland Dumas et de Charles Hernu, accuse la politique du gouvernement d'être à l'origine de "la situation faite au monde du travail". Il met en garde contre le retour des vacances d'été qui marquera l'entrée en période pré-électorale.

Quelques polémiques éclatent sur l'usage politique de la manifestation.[590]

La bataille qui se mène dans la presse pour l'interprétation du mouvement contribue à le faire émerger sur la scène politique[591]. Paradoxalement, à l'heure du bilan[592], la CGT et la CFDT ne semblent pas discuter de cet aspect de la manifestation. Elles se félicitent du résultat et annoncent dans un communiqué commun leur volonté de négocier avec le gouvernement et le CNPF.

Il faut noter le décalage entre le contenu des archives syndicales qui fait état d'une préparation logistique de la grève, et le traitement médiatique de la journée qui met en exergue son utilisation partisane et suggère une alliance entre syndicats et partis de gauche contre le gouvernement[593]. A travers la journée du 17 mai, on mesure la dimension politique de l'unité d'action CGT-CFDT. Cependant, à cette date, les deux confédérations cherchent à conserver une certaine distance avec le jeu des alliances partisanes.

---

[590] *La Nation*, organe de presse de l'UNR s'exclame "Assez de ces grèves stupides dont les principales victimes ont été une fois de plus les usagers!" (le mercredi 18 mai 1966). Alors que le bilan de la politique sociale du gouvernement est jugé positif, la grève est décriée, considérée comme politisée. D'ailleurs, le journal précise qu'il a fallu que les syndicats "mettent le holà" aux prétentions des hommes politiques. André Jeanson, vice - président de la CFDT, aurait fait remarquer durant la manifestation que la place des politiques est au Parlement.

[591] L'absence de François Mitterrand fut remarquée et donna lieu à une petite polémique. Aux dires de Charles Hernu, les socialistes auraient cherché à répondre aux vœux des syndicats de garder l'organisation et la responsabilité de leur manifestation.
Pour Didier Dutailly dans *Combat* (le 18), "l'éviction de M. Mitterrand de la manifestation parisienne d'hier prouve que les syndicats reprochent à la FGDS et à l'opposition en général de ne pas attaquer politiquement le gouvernement sur sa politique économique et sociale". Mitterrand a donc reçu une véritable gifle de la part des syndicats. Les syndicats sont surpris par l'ampleur du mouvement, mais les divisions subsistent : « la grève du 17 n'a pas été un mouvement généralisé, encore moins une grève générale, elle a été tout au plus un ensemble de mouvements revendicatifs distincts les uns des autres. »

[592] Fonds CFDT, 7H233, *Dialogues CFDT-CGT* , Rencontre du 24 mai au siège de la CFDT.

[593] La sociologue Monique Borrel partage cette idée et affirme que les journées nationales sont des luttes de nature politique dont l'objectif était d'aider la gauche à conquérir le pouvoir. Monique Borrel, *Conflit du travail… op. cit.*, p. 5.

A la fin de l'année 1966, la FGDS et le PCF publient un communiqué commun qui expose leur stratégie pour les élections à venir[594]. Bien que des divergences subsistent entre les deux partis, la dynamique du programme commun semble déjà en route. Aux élections législatives de mars 1967, la gauche unie progresse. Le printemps reste combatif, avec des grèves à Saint-Nazaire, Bordeaux et Lyon, ainsi que la grève de mai contre les ordonnances sur la sécurité sociale.

A l'automne pourtant, les relations CFDT-CGT se gâtent. En novembre, la CFDT tient son 34e congrès. C'est le moment de faire le point sur l'unité d'action. Dans son rapport de synthèse, Eugène Descamps déclare :

« Le sectarisme est loin d'être banni de toutes les organisations CGT où la volonté de monopole persiste dangereusement dans certaines professions (marins de commerce, livre, mines de fer). De même, la liaison étroite entre cellules du PC et CGT met parfois en cause l'autonomie syndicale dans l'entreprise »[595]. Même si l'unité avec la CGT n'est pas remise en cause, le peu de critiques exprimé à la tribune du congrès contre FO traduit, selon Mathevet, un désir de renouer avec cette centrale.[596]

Quelques jours plus tard, devant le congrès de la fédération CGT des PTT, Georges Séguy qui a succédé en juin à Benoît Frachon au poste de Secrétaire général, exprime le souhait de la confédération de voir se rencontrer les représentants de la gauche et des syndicats pour élaborer ensemble une alternative au pouvoir en place.[597] Ces propos sont assez mal accueillis. Aux yeux de la direction confédérale de la CFDT, la CGT prend un tournant et politise l'accord du 10 janvier 1966. Les deux confédérations se rencontrent donc les 20, 24 et 25 novembre 1967. Lors de la première entrevue, Descamps fait un point sur le congrès. Il constate que l'action commune rencontre un écho favorable mais ne cache pas que certaines personnes souhaiteraient renouer avec FO. La délégation CGT se montre assez impatiente et veut impulser rapidement une action contre les ordonnances. Sur ce thème, elle se félicite des

---

[594] Pour le second tour, chaque formation appellera les électeurs à assurer le succès du candidat de gauche le mieux placé. Cf. *Année politique*, 1966,p. 106.
[595] *Année politique*, 1967, p. 301-302.
[596] Fonds CFDT, 7h233, *Dialogues…op. cit.*, p. 310.
[597] *L'Année politique*, 1967, p. 303.

rencontres qu'elle a eues avec la FGDS et le PCF. Le 24 novembre, la délégation CFDT apprécie mal le « forcing » de la CGT.

Descamps rappelle que dans son organisation, les avis divergent sur les positions à adopter vis-à-vis d'un programme commun aux partis de gauche.

« L'histoire de chacune de nos organisations est une histoire différente. L'évolution des responsables ne veut pas dire que tous les militants soient convaincus.[…]

Ils estiment que lorsque nous discutons avec la CGT nous discutons avec le PC par personne interposée… »[598]

Finalement, le 25 novembre, les deux délégations s'accordent sur une journée nationale d'action prévue le 13 décembre, sur la sécurité sociale. Le 13, malheureusement, un incident se produit[599] : Séguy invite les représentants du PCF et de la FGDS présents dans la manifestation à monter à la tribune du meeting. La CFDT menace alors de se retirer. Séguy demande donc aux politiques de descendre, ce qu'ils font. Mais cet épisode concourt grandement à la dégradation des rapports entre la CGT, prête à soutenir un nouveau Front populaire, et une CFDT soucieuse de ne pas favoriser le PCF et de ne pas perdre la main dans les relations intersyndicales.

Dialogue parallèle avec FO

Depuis l'accession de Bergeron au secrétariat général de FO, les relations de la CFDT avec FO sont épisodiques. La déconfessionnalisation de la CFDT suscite la méfiance. Aussi, à la veille de l'accord entre la CGT et la CFDT, les partisans d'un rapprochement en direction de la CFDT au sein de FO sont peu nombreux[600].

Dans un entretien avec Mathevet, Roger Louet, membre du bureau confédéral de FO, fait valoir que la fédération de la fonction publique serait des plus réticentes et préfèrerait même un rapprochement en direction de la CGT, rapprochement qui, compte tenu du poids de cette

---

[598] Fonds CFDT, 7H233, *Dialogues…op. cit.*, p. 313.
[599] *Ibid.*, p. 320-321.

fédération au sein de FO, pourrait conduire d'abord à l'unité interconfédérale FO-CGT, puis à l'unité organique. A cette menace, Louet ajoute que « depuis l'entrevue CGT-CFDT du 14 décembre 1965, les milieux syndicalistes européens qui poussaient FO au rapprochement avec la CFDT ont compris à leur tour et n'insistent plus »[601]. Ces arguments ne déstabilisent pas Mathevet qui répond avec ironie que, parmi les milieux syndicalistes européens, la FGTB et des fédérations du DGB se sont prononcées pour l'entrée de la CGT dans le Marché commun.

Finalement, Louet et Mathevet reprennent l'idée des confrontations FO-CFDT sur les sujets à débattre avec le CNPF (retraites complémentaires, chômage partiel, conventions collectives, durée du travail, formation professionnelle…), sans cependant engager leurs organisations respectives.

Deux jours après l'annonce de la plate-forme commune CGT-CFDT, Mathevet et Louet s'entretiennent à nouveau. Mathevet annonce qu'il a obtenu une réponse positive du bureau confédéral pour que des discussions soient engagées avec FO. Mais Louet rappelle qu'entre-temps est survenu un événement d'importance : la déclaration commune CGT-CFDT. A présent, la CFDT doit s'attendre à un durcissement de la part de la commission exécutive de FO qui ne lui pardonnera pas de réintégrer la CGT dans la Nation et de lui ouvrir la porte pour le Marché commun. D'après Louet, c'est sans doute à la base que les relations entre militants FO et CFDT risquent de se dégrader le plus. Cette fois encore, Louet agite la menace d'une unification FO-CGT qui réduirait à peu de chose la CFDT, une menace qui paraît pourtant peu crédible.

Jusqu'au premier trimestre de l'année suivante, aucune rencontre officielle n'a lieu entre FO et la CFDT. Le 25 avril 1967, Bergeron, Ventejol, Veillon et Derlin[602] se rendent au siège de la CFDT. Ils sont accueillis par Descamps, Lucas, Mathevet, Bonéty et Caspard.[603]

---

[600] Fonds CFDT, 4P1, Entretien Mathevet – Louet, mardi 4 janvier 1966.
[601] *Ibid*, p. 3.
[602] Tribié est excusé.
[603] Fonds CFDT, 4P1, Compte-rendu de la rencontre CFDT-FO du mardi 25 avril 1967.
Voir aussi : F. Georgi, *L'invention de la CFDT 1957-1970*, Paris, Les éditions de l'Atelier, p. 411-414.

Après avoir déploré que les relations entre les deux confédérations se soient détériorées depuis 1964, à un moment où justement la situation politique exigeait la constitution d'un contrepoids au PCF, Descamps affirme que la CFDT est toujours soucieuse de voir les syndicalistes non-communistes travailler en commun. Cette rencontre permet aux états-majors des deux centrales de faire le point sur leurs propres rapports, sur les relations avec la CGT, et par digression, sur leur conception du socialisme.

Au cours de la discussion, Bergeron avoue avoir sa carte du Parti socialiste. Mais contrairement à Descamps qui fait référence au syndicalisme britannique comme modèle ayant inspiré l'évolution de son organisation, Bergeron déclare se sentir plus proche du syndicalisme américain. A ses yeux, une économie planifiée comporte le risque de réduire la marge de manœuvre du mouvement syndical. Bonéty exprime alors son opinion : peu enthousiasmé par le syndicalisme britannique, il n'est pas davantage séduit par le syndicalisme à l'américaine, dont la conception de la société ne fait de place ni à la nécessité des équipements collectifs ni au salaire socialisé[604]. Descamps se demande alors tout haut si dans la pratique, FO n'aurait pas oublié la contestation de la société. Ventejol cherche à rassurer ses interlocuteurs. Bien sûr, FO demeurre socialiste. C'est d'ailleurs ce qui justifie cette rencontre avec la CFDT. En même temps, il faut rester prudent. Ventejol ne cache pas sa crainte de voir émerger un mouvement de type Front populaire. Loin d'apparaître comme une référence positive, une réminiscence du Front populaire semble soulever des inquiétudes du côté de FO. Que se passerait-il si la CGT entrait en contact avec FO ? « Nous ne tiendrons pas le coup »[605] déclare Ventejol.

Veillon insiste. Lui qui a connu deux unités syndicales successives, dit avoir chaque fois été confronté à « l'appareil communiste ». Selon lui, il ne faut pas se leurrer. La CGT n'a pas changé. FO entre en résistance car elle sait que toute unité d'action conduit à l'unité organique.

Bergeron intervient pour informer chacun de sa conversation avec Guy Mollet qui ne l'a pas rassuré… Veillon précise que Guy Mollet est favorable à une réunification socialiste avec le PCF. Pour le socialiste qu'il est[606], l'indépendance syndicale est en péril. Bergeron partage cet avis. Il est convaincu que les socialistes sont prêts à toutes les alliances avec le PCF pourvu

---

[604] Fonds CFDT, 4P1, Compte-rendu de la rencontre CFDT-FO du mardi 25 avril 1967,p. 11.
[605] *Ibid.*, p. 6.
[606] Veillon se dit d'esprit socialiste sans être encarté.

que De Gaulle soit battu. Or, la perspective d'une prise de pouvoir de la gauche avec le PCF lui pose un problème. Bergeron prétend que FO ne participe pas aux actions de masse par crainte d'en perdre la maîtrise. Selon lui, la CGT aurait déjà proposé ses services au PCF pour l'élaboration d'un programme commun.

Si la délégation FO parle d'une seule voix, la délégation CFDT paraît plus partagée. Descamps introduit la rencontre en présentant l'accord avec la CGT comme une pure tactique, mais lorsque Ventejol qualifie cet accord de contre-nature, Mathevet conteste. Ce dernier n'hésite pas à attribuer à FO une part de responsabilité dans cette évolution. En effet, cet accord n'aurait peut-être pas été conclu si en 1963/1964 la centrale de Bergeron avait accepté le dialogue. Il faut se rappeler en effet qu'aux débuts des années 1960, la CFTC, FO, la FEN, le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) et l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) avaient élaboré ensemble un plan économique et social et, en 1962, FO et la CFTC se rencontraient régulièrement. René Mathevet était déjà un partisan de l'unité[607]. Mais en 1967, Mathevet est ferme : FO doit maintenant accepter la confrontation et entrer dans l'action. Quant à Bonéty, il semble partager certaines des craintes de Bergeron et considère indispensable que les masses perçoivent que l'accord CGT-CFDT n'est pas fondamental. Un renversement d'alliance ne lui paraît cependant pas possible. En revanche, il s'agit de trouver la manière d'influencer la FGDS. A son tour, Lucas exprime le vœu d'une entente FO-CFDT. Le temps du programme commun étant venu, il faut à présent créer un contrepoids syndical et politique non-communiste. Au delà des convergences sur la nécessité d'une gauche non-communiste forte, les directions des deux centrales sont encore loin d'initier un processus de fusion. Alors que la CFDT est déjà bien engagée dans un partenariat qu'elle ne craint pas, FO est dans une position défensive par rapport à la CGT. Bergeron jure que jamais il n'ira discuter avec Frachon. La scission reste très présente dans son esprit et, même si l'idée d'une grande centrale démocratique lui semble séduisante, il ne cache pas son attachement à FO « étant donnée les difficultés de sa constitution »[608]. Il reste que, sur le plan européen, FO envisagerait d'un bon œil un rapprochement avec la CFDT…à condition bien entendu que la CGT n'intervienne pas.

---

[607] A. Bergounioux, *Force ouvrière*, Paris, Seuil, 1975,p. 186.
[608] Fonds CFDT, 4P1, - compte-rendu de la rencontre CFDT- Force ouvrière du 25 avril 1967.

A peine trois mois après le congrès confédéral de la CFDT (novembre 1967), André Bergeron et Camille Mourguès rencontrent Eugène Descamps et André Jeanson. Ils composent des délégations permanentes[609] chargées d'étudier en commun quelques questions.[610] Des séances de travail (qui ne feront l'objet d'aucune information publique) sont prévues. Le 4 mars, la délégation FO propose d'examiner le syndicalisme au niveau international et européen (et notamment les problèmes des SPI), l'avenir politique du pays dans l'après gaullisme, les structures de la société future et le rôle du syndicalisme dans cette construction. Lors des rencontres qui suivent, FO s'interroge sur l'avenir du socialisme dans un seul pays. Est-ce faisable ? Faut-il privilégier le socialisme national ou donner la priorité à l'Europe, quitte à faire des compromis sur le socialisme ? Faut-il privilégier les investissements collectifs au détriment des revenus individuels ou l'inverse, comme dans le modèle américain ? [611] L'unité SFIO-PCF pose un problème aux militants FO attachés à l'indépendance.[612] Les délégations FO et CFDT abordent aussi leur positionnement international : FO confirme son attachement à la CISL mais craint le développement d'un corporatisme international. La CFDT déclare avoir un rôle à jouer à la fois dans les SPI et dans la rénovation de la CISC. Ces dialogues sont interrompus par la crise de Mai.

Hésitations stratégiques

Au début de l'année 1968, les tensions entre la CGT et la CFDT sont fortes. Les évènements de Mai révèlent encore davantage les désaccords entre les deux organisations. Comme le PCF, la CGT est assez méfiante à l'égard des mouvements étudiants et de leurs tentations « gauchistes ».[613]

---

[609] Délégation CFDT : René Mathevet, Laurent Lucas, Albert Détraz, René Decaillon, Jean Maire, Paul Butet et Delaveau.
Délégation FO : Camille Mourguès, Roger Louet, Gabriel Ventejol, Antoine Laval, Degris, Gisselaire, Pierre Felce (jusqu'en 1968 où par la suite – après sa démission de la commission exécutive - il est remplacé par Bonnaure).
[610] Fonds, CFDT, 7H233, *Dialogues..op. cit.*, compte-rendus des réunions interconfédérales avec la CGT d'une part et avec FO d'autre part,p. 240-252.
[611] 18 mars 1968.
[612] 29 avril 1968.
[613] M. Dreyfus, *La CGT*, Bruxelles, Complexe, Questions du Xxe siècle, 1995,p. 267.

Le 11 mai, la CGT, la CFDT, l'UNEF, la FEN et le SNESUP appellent pour le 13 à une journée de grève.

Les différences politiques et culturelles qui séparent la CFDT et la CGT transparaissent.[614] La CFDT apparaît plus proche des mouvements étudiants et des groupes d'extrême gauche[615], avec un discours plus radical et des revendications plus qualitatives. L'autogestion, thème dont les fédérations du bâtiment, de la chimie et du textile s'étaient déjà emparées, est repris par le bureau confédéral le 16 mai[616]. La CGT se montre plus prudente ; ses revendications sont plus traditionnelles. Le 27 mai, un meeting se tient au stade Charléty en présence de personnalités politiques (dont Pierre Mendès France) et syndicales, essentiellement de la CFDT (à noter aussi la présence d'André Barjonet[617] qui vient de démissionner de la CGT et adhère à la CFDT). Georges Séguy est fustigé, accusé de ne pas reconnaître le caractère révolutionnaire de la situation. Fin mai, la gauche se présente divisée. Tandis que la CGT prône un gouvernement populaire, la CFDT se prononce en faveur de Pierre Mendès France. Dans un entretien réalisé par le secteur des archives de la CFDT, André Jeanson se souvient des contacts que sa centrale a eu alors avec des hommes politiques :

« *Le PSU passait tous les jours (M. Rocard), souvent Mendès*. […] *On jouait sur Mendès qui était terriblement réticent. Il sentait qu'il y avait une occasion de changer réellement les choses mais il reculait car il ne voulait pas poser un acte qui apparaîtrait contre le PC.* […]

On a passé deux heures dans son appartement du 16eme, avec Eugène et Albert, pour lui dire c'est le moment, il faut y aller, on vous soutiendra. […]

---

[614] Pour une étude locale des différences et divergences entre la CFDT et la CGT, voir Aude Saldana, « Les tensions entre les UD CGT et CFDT en Côte d'Or de 1968 à 1975 », *Les Cahiers d'ADIAMOS*, n°1, premier semestre 1999,p. 11-53.

[615] Georges Séguy confirme d'ailleurs que les rapports de la CFDT avec les mouvements d'extrême gauche ont contribué à éloigner la CGT et la CFDT. « Disons que tout s'est précipité, nos divergences avec la CFDT ont eu à voir avec la pénétration gauchiste. Je pense qu'ils ont vu dans ce mouvement des étudiants, c'est-à-dire dans la pénétration de l'UNEF par des mouvements politiques (22 mars Cohn Bendit), maoïste, trotskiste, des manœuvres de nature à transformer l'UNEF en formation politique estudiantine proche de la CFDT ce qui n'avait plus rien à voir avec les revendications et c'est de venu un problème, de là sont nées nos divergences avec la CFDT. Ça s'est renoué plus tard mais…le traumatisme n'a pas été cicatrisé. » (Extrait de l'entretien avec Georges Séguy reproduit en annexe.)

[616] R. Mouriaux, « La CFDT et l'autogestion 1964-1982», *Société Française*, n°4, août-septembre-octobre 1982, p. 49. ; H. Rey, *L'introduction du thème autogestionnaire dans la CFDT avant 1968*, Paris, FNSP, 1981, 76 p.

[617] Il était directeur du Centre confédéral d'études économiques et sociales de la CGT. D'après Barjonet, la CGT cherchait un compromis alors que la situation exigeait une stratégie révolutionnaire. Cf. M. Dreyfus, *Histoire de la CGT*, *op. cit.*,p. 269.

Rocard essaie lui aussi de se tenir dans le courant mais sachant bien qu'il n'avait pas les possibilités de Mendès. Il cherchait à être présent et exprimer sur le plan politique ce que nous exprimions sur le plan syndical. »[618]

L'union CGT-CFDT ne résiste pas à la crise politique.

A l'exception du 13 mai, FO se tient relativement à l'écart. Si certaines fédérations comme celles des fonctionnaires ou de la chimie et des militants locaux [619]participent au mouvement de Mai, dans l'ensemble pourtant, FO refuse de « déborder » du champ syndical, attitude qui satisfait pleinement ses amis étrangers.

Ainsi, en juillet, Irving Brown, soucieux de tenir au courant le Président de l'AFL-CIO de la situation française[620], lui rapporte qu'André Bergeron ne s'entend pas avec Guy Mollet et a de bien meilleures relations avec Georges Pompidou. Cette position de FO, hors de l'alliance socialo-communiste, lui semble être un avantage pour l'avenir et une bonne occasion pour FO de dénoncer la politisation des autres organisations syndicales. D'autre part, la proposition gouvernementale de la "participation" lui semble aussi être un excellent moyen pour FO d'obtenir davantage de ressources.

Un mois plus tard, Brown écrit de nouveau à Meany une lettre très optimisme dans laquelle il prétend n'avoir aucun doute sur la puissance de FO, ni sur l'influence qu'exerce sur elle l'AFL-CIO grâce à ses contacts dans les fédérations, les unions départementales et même à la direction. De plus, il voit positivement la "grève" symbolique de cinq minutes initiée par la CFDT et FO contre l'invasion de Prague.[621] Le printemps français et la répression du printemps tchèque pourraient-ils bénéficier à FO ? Sur cette base est-il possible d'envisager une révision de l'alliance CGT-CFDT ?

---

[618] Fonds CFDT, Entretien avec André Jeanson.
[619] A. Bergounioux, *Force ouvrière*, Paris, Seuil,p. 157-158. A notre connaissance, peu de travaux démontrent l'investissement de militants FO.
[620] Fonds AFL-CIO, Brown, 17/14 France, 1965-72.
[621] Fonds AFL-CIO, Brown, 17/14 France, 1965-72.

En septembre 1968, le comité exécutif de FO fait savoir à la CFDT qu'il souhaite la reprise de leurs conversations.[622] Le 18 novembre, deux délégations se rencontrent et évaluent leurs divergences.[623] D'après la délégation CFDT, les militants de base se seraient rendus compte que les problèmes survenaient davantage avec la CGT qu'avec FO. Cependant, la CFDT est déterminée à poursuivre l'unité d'action avec la CGT grâce à laquelle une politique contractuelle est désormais possible, la stratégie du cordon sanitaire proposée par FO n'étant viable ni au plan national, ni au plan européen.

La CFDT propose à FO qu'une demande soit déposée auprès de leurs bureaux confédéraux respectifs pour la création d'une concertation permanente au niveau des secteurs confédéraux (social, économique et international) qui n'engagerait pas l'action de chaque organisation. Au terme de la réunion il est décidé de se revoir rapidement sur l'international, le droit syndical d'entreprise et les négociations sur l'emploi avec le CNPF.

Sans rompre l'accord qui la lie à la CGT, la CFDT paraît plus favorable à un rapprochement avec FO. La proposition de concertation des secteurs confédéraux rappelle les tentatives faites au début de la décennie pour établir les convergences entre les deux organisations. Mais en décembre, aucune des deux confédérations n'a donné son accord pour que la concertation permanente soit engagée. Du côté de la fonction publique non plus les choses n'avancent pas : alors que la CFDT ne cesse de réitérer sa volonté d'établir une coopération entre les fédérations concernées, FO ne semble pas pressée d'avancer dans cette voie.

Après avoir déploré la dispersion syndicale lors du dernier comité national de FO, Roger Lapeyre, Secrétaire général de la fédération FO des travaux publics, publie en janvier 1969 dans le bulletin de sa fédération une lettre à Eugène Descamps dans laquelle il interpelle la CFDT sur sa raison d'être, son orientation et l'état du syndicalisme français. Le comité exécutif de FO, réuni le 24 janvier, ne peut alors éviter de prendre position. Le souci de rassemblement des syndicats libres et la volonté de poursuivre le dialogue engagé avec la centrale de Descamps y sont réaffirmés. En même temps, les fédérations FO et CFDT de l'agriculture annoncent le tenue prochaine de rencontres régulières en vue de favoriser le

---

[622] *L'Année politique*, 1968,p. 182.
[623] Fonds CFDT, 7H233, Note interne datée du 1er mars 1969 qui trace un bilan des conversations avec FO depuis février 1968.

rapprochement de leurs confédérations respectives. Ce même 24 janvier 1969, le bureau de la CFDT encourage ses organisations à engager le dialogue, mais dans l'unité la plus large.[624]

Au cours du mois de février, la CFDT rencontre successivement FO et la CGT et se joint à la première pour critiquer la seconde. L'unité CGT-CFDT est-elle en passe de succomber à une nouvelle alliance ? C'est ce que peut laisser penser le conseil confédéral de la CFDT qui, réuni à Bierville du 27 février au 1er mars 1969, mandate le bureau confédéral pour poursuivre les discussions avec FO. En plus de la concertation des secteurs confédéraux CFDT et FO (social, économique et international), le comité confédéral encourage les organisations fédérales, régionales et départementales à prendre contact avec leurs homologues de Force ouvrière et leur demande à tous de rendre compte régulièrement à la confédération des résultats de ces contacts[625]. Un débat s'ouvre sur l'opportunité d'une fusion, mais pour Edmond Maire cette question est encore prématurée.

A l'élection présidentielle, la gauche se présente désunie. Au premier tour, Duclos (PCF) obtient 21.5% des suffrages exprimés, Defferre (SFIO) 5%, Rocard (PSU) 3.6 % et Krivine (LCR) 1.1%.[626] Au second tour, la gauche est absente. Cet échec pose une nouvelle fois la question de l'union des forces de gauche.

La CFDT continue de rencontrer la CGT d'un côté et FO de l'autre. Avec cette dernière, les choses évoluent peu, si bien qu'au début de l'année 1970, la CGT reprend la main.

En février, elle propose la réalisation d'un front syndical commun[627] sur la base d'une plate-forme revendicative commune portant sur les salaires, traitements, retraites et pensions, la durée du travail et l'emploi, la fiscalité, les contrats collectifs et le droit syndical. Contrairement à FO, la CGT reste prête à soutenir un programme commun de la gauche. Or, le congrès de la CFDT qui se tient en mai confirme la radicalisation de la centrale et son

---

[624] *L'Année politique*, 1969,p. 139.
[625] Fonds CFDT, 4P4, procès-verbal du conseil confédéral des 27,28 février et 1er mars 1969.
[626] http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossier_actualite/presidentielles/scrutin.shtml
[627] « Proposition de la CGT pour un front syndical commun », *Le Peuple*, 25 février 1970, n°840, p. 31-32.

orientation autogestionnaire[628]. Symbole du changement : la référence à la lutte de classes est inscrite dans les statuts. Le congrès est bien accueilli dans les rangs de la CGT. Le débat entre les deux organisations peut reprendre. D'ailleurs, en juillet, *Le Peuple* publie un article sur les relations syndicats-partis à partir de trois questions posés à Georges Séguy et à Eugène Descamps.[629]

Avec FO, en revanche, les relations se dégradent. Le 18 juin, E. Descamps, E. Maire, J. Laot et R. Martin se rendent à son siège. Chacun campe sur ses positions et constat est fait de divergences accrues. Si pour la CFDT, la défense des salariés est indissociable de la lutte pour l'instauration d'une société socialiste et démocratique, pour FO il n'est pas question de s'aventurer dans ce domaine.

Malgré quelques polémiques[630], la CGT et la CFDT dénoncent ensemble le projet de convention des médecins, réclament une réforme des conseils de prud'hommes et participent à la manifestation pour la paix au Vietnam le 26 octobre.[631] Le 1er décembre 1970, elles signent un nouvel accord d'unité d'action.

Stratégies nationales et ambitions internationales

Bien que les questions internationales ne soient pas centrales dans les dialogues, en particulier dans ceux menés avec la CGT, la composition des délégations est assez significative du fonctionnement des organisations et des objectifs recherchés. Les délégations de la CGT[632] comprennent ainsi des dirigeants nationaux ayant pour la plupart des responsabilités internationales. André Berteloot, Marcel Caille, Henri Krasucki et Livio Mascarello sont tous

---

[628] G. Groux, R. Mouriaux, *La CFDT*, Paris, Economica, 1989,p. 131-137.
[629] *Le Peuple*, 1-15 juillet 1970, n°848, p. 3-4.
[630] La controverse oppose Henri Krasucki et Edmond Maire sur le rôle des syndicats.
[631] *L'Année politique*, 1970.
[632] Les participants aux différentes rencontres ayant lieu en 1966, 1967 et 1968 sont Léon Mauvais, Georges Séguy, André Berteloot, René Duhamel, Marcel Caille, Livio Mascarello, Henri Krasucki, Jean Breteau, Brun, Tanty, Chavrot, Allamy, Buhl, Madeleine Colin, Marlot, Schaeffer, Moynot. On notera l'absence de Benoît Frachon.

membres du comité commun CGT-CGIL[633]. Par ailleurs, Berteloot entre au comité exécutif de la FSM en 1965 ; Krasucki est élu en 1961 membre du conseil général de l'internationale. Mascarello est, lui aussi, membre du conseil général, d'abord au titre de l'UIS de la métallurgie (1953), puis au nom de la CGT (1965). Sont également membres du conseil général de la FSM, Mauvais (1957-1969), Schaeffer (1957-1969) et Breteau (1969-1973[634]). Chavrot, lui, a participé à un congrès de la FSM.[635] René Duhamel est responsable de l'UIS des PTT, puis de l'UIS de la fonction publique et assimilés. Après l'élection de Georges Séguy comme Secrétaire général, il devient responsable du département international.[636] Au 7e Congrès de la FSM (1969), il est élu au bureau exécutif de l'internationale. Georges Séguy, lui, est élu au comité exécutif de la FSM en 1965, puis au bureau exécutif en 1969.

Les délégations CFDT qui rencontrent la CGT sont sensiblement différentes. D'abord, elles font intervenir davantage de responsables des secteurs confédéraux[637] ainsi que des dirigeants fédéraux.

René Mathevet[638] est responsable du secteur d'action professionnelle et sociale. René Bonéty est responsable du secteur économique. Bien qu'ils aient participé aux assises de la CISC lors du 14e congrès de l'Internationale, ces deux hommes n'ont pas de fonction internationale.

---

[633] Ce comité comprend cinq membres de la CGIL et cinq membres de la CGT. Robert Hernio est donc le seul cégétiste du comité CGT-CGIL qui ne participe pas aux dialogues avec la CFDT.

[634] Au titre de l'UIS de la métallurgie.

[635] D'après *Le Peuple* du 15.10.1953, il a été désigné par le CCN pour participer au 3e congrès de la FSM en tant que membre de la fédération des métaux. Peut-être a t-il des responsabilités internationales au niveau de sa fédération lorsqu'il participe aux rencontres avec la CFDT.

[636] Il faut noter qu'en l'absence d'organigramme, il est difficile de repérer les responsables des questions internationales de la CGT. Si l'on se réfère aux archives du comité CGT-CGIL, on s'aperçoit qu'à la fin des années 1960, certains documents mentionnent Robert Hernio comme responsable de ce département, d'autres Livio Mascarello. Or d'après Georges Séguy, c'est René Duhamel qui aurait succédé à Germaine Guillé à cette fonction : « Quand je suis arrivé, Germaine Guillé était responsable mais ce département fonctionnait sous la haute autorité de Benoît Frachon, le Secrétaire général. Alors quand je suis devenu Secrétaire général, le département international a continué à fonctionner un peu avec Germaine Guillé mais très vite avec René Duhamel, qui a été longtemps quand j'étais Secrétaire général, le responsable du département international. Quand j'ai pris le relais des affaires de la direction de la CGT au plan international, c'est avec René Duhamel que j'ai travaillé. » (cf. annexe – entretien avec Georges Séguy) La passation de pouvoir dont il est ici question intervient sans doute en 1969 puisque c'est au congrès de la FSM de 1969 que Frachon quitte le bureau de l'internationale et que Séguy et Duhamel y entrent.

[637] En 1966 : Descamps, Mathevet, Jeanne, Bonety, Martin, Courchelle, Laurent, Lucas, Jean Maire, J. Boyer, Duvivier, Tarnaud, Butat.
En 1967 : Descamps, Martin, Mathevet, Courchelle, Détraz, Bonéty, Jeanson, Butet, Tarnaud, Lucas, Duvivier
En 1968 : Descamps, Mathevet, Bonéty, Courchelle, Duvivier, Martin, Lucas, Détraz, Jean Maire, Schaffauser, Bonéty.
Fonds CFDT, 7H233.

[638] Jacques Courchelle est son adjoint.

Après André Jeanson, c'est Albert Détraz qui dirige le secteur politique de la confédération (soit à partir de 1967). Duvivier vient de l'Union régionale parisienne. Martin et Butat sont issus de la fédération des cheminots. Pierre Jeanne vient de la fédération de la métallurgie (il est aussi membre du comité confédéral), Jean Maire également. Ce dernier a cependant des fonctions internationales. Il a ainsi participé au conseil de la CISC à Berlin (16-18 janvier 1963) au titre de sa FIP et en 1967, il suit le processus d'adhésion de sa fédération à la FIOM, un projet qui exclut tout rapprochement avec la fédération CGT de la métallurgie au plan international. Contrairement aux délégations de la CGT, celles de la CFDT ne comprennent pas de membres du secteur international.

La différence de composition des délégations CGT et CFDT peut à la fois s'expliquer par un investissement plus élevé de la CGT dans la FSM de la CFDT dans la CISC[639]. Elle exprime peut-être aussi deux ambitions de nature distincte. La CFDT voudrait concentrer l'union sur des objectifs nationaux, alors que la CGT ne sépare pas l'unité d'action au niveau national et au niveau international et européen.

Dans ses dialogues avec FO, au contraire, la CFDT n'évacue pas les questions internationales. Les délégations permanentes établies en 1968 réunissent :

pour la CFDT, Jean Maire dont la fédération vient d'entrer à la FIOM, René Decaillon qui est Président de la Commission confédérale internationale[640], Paul Butet qui est membre de la délégation française chargée des transports dans l'organisation européenne de la CISC[641] et Delaveau qui est élu au 15e congrès de la CISC membre du bureau au titre de la FIP des services publics[642], ainsi que Mathevet, Lucas et Détraz ;

pour FO, Camille Mourguès qui est membre du comité exécutif de l'O.R.E., membre du comité économique et social européen, membre suppléant de l'exécutif de la CISL, Roger Louet qui participe aux conférences internationales du travail, Gabriel Ventejol qui est

---

[639] Depuis 1964, la CFDT se heurte en effet à la CISC sur le statut de la CFTC. En 1967, elle obtient enfin l'exclusion des membres de la CFTC des instances de l'internationale mais ce conflit se traduit par le désinvestissement de la CFDT (marqué par l'absence d'Eugène Descamps notamment) des organes de direction de la CISC. Cf. F. Georgi, *L'invention de la CFDT 1957-1970…op.cit.*, p. 579-581.
[640] Fonds CISC, 76.
[641] Fonds CISC, 900.
[642] Il participe régulièrement aux réunions du bureau de 1966 à 1969. cf. Fonds CISC, 90.

membre du comité économique de l'O.R.E., Laval et Degris qui ont déjà participé au congrès de la CISL (respectivement en 1965 et 1962).[643]

La composition de ces délégations permanentes laisse supposer qu'une coopération européenne plus poussée entre les deux confédérations est envisagée[644].

De 1966 à 1970, la CFDT est au centre des relations intersyndicales. FO refusant tout contact avec la CGT, en dialoguant avec l'une et l'autre, la CFDT s'attribue une place stratégique. Elle balance entre un rapprochement tactique avec la CGT et un processus unitaire plus poussé avec FO. Avec la première, elle privilégie l'action, tandis qu'avec la seconde, elle veut engager une véritable confrontation des secteurs confédéraux. Avec la première, la différence de sensibilité politique suscite quelques débats sans lendemain[645], avec la seconde, la relative proximité idéologique invite au dialogue et laisse planer des rêves de fusion. Avec la CGT, la CFDT refuse d'envisager une coopération internationale, bien qu'elle soit favorable à sa représentation dans les institutions européennes[646]. Avec FO, des bases existent déjà, notamment dans les institutions communautaires. Cependant, l'attrait des fédérations CFDT dans les SPI pourrait mettre en difficulté les fédérations FO qui ne disposeraient plus du monopole de représentation. L'opposition de FO à toute action commune avec la CGT joue en faveur de cette dernière. En outre, l'alliance avec la CGT façonne, dans une certaine mesure, la nouvelle image de la CFDT qui apparaît alors plus combative, plus unitaire, plus ouvrière. Elle se débarrasse ainsi partiellement de son identité originelle de syndicat confessionnel

---

[643] Sont aussi membres des délégations permanentes Gisselaire et Felce.

[644] Nous n'avons malheureusement pas trouvé de compte-rendus complets des rencontres des délégations permanentes et des groupes de travail sur l'international.

[645] Des conversations sur l'orientation du mouvement syndical et politique ont été entreprises auxquelles Jean-Louis Moynot et René Buhl prenaient part pour la CGT. Cependant, les discussions n'ont pas été actées et n'ont fait l'objet d'aucune publicité à la demande de la CFDT. Cf. « Entretien avec René Buhl », dans T. Régin, *Les rapports entre syndicats et partis politiques de gauche de 1968 à 1989*, DEA d'histoire, université de Bourgogne, 1996,p. 194. Edmond Maire raconte lui aussi qu'il y eut des débats idéologiques entre les deux organisations, débats non actés qui ne semblent pas avoir contribué à réduire le fossé idéologique. Cf. Entretien réalisé avec Edmond Maire, reproduit en annexe.

[646] Le 9 août 1968, le Secrétaire général de l'organisation européenne de la CISC, Kulakowski, demande aux ACLI et à la CFDT de se prononcer sur le problème de la reconnaissance et de la représentativité de la CGT et de la CGIL au niveau de la Communauté européenne. Les ACLI répondent favorablement. René Decaillon qui est membre du Bureau confédéral de la CFDT et Président de la commission internationale rappelle que depuis deux ans la CGT a été réintroduite dans la représentation des travailleurs français aux conférences de l'OIT. Par conséquent, le bureau confédéral de la CFDT estime que le bureau exécutif de l'OE-CISC ne devrait pas s'opposer à la représentation de la CGT dans les différentes instances de la Communauté européenne. - Fonds CISC, 76.

chargé d'affaiblir le syndicalisme de classe qui lui a souvent été reproché par les syndicats concurrents.

LES SYNDICATS FACE AU PROGRAMME COMMUN

Le 1er décembre 1970, la CGT et la CFDT signent un nouvel accord dans lequel les deux centrales syndicales affirment leur volonté de transformation de la société. Aux cours de l'année 1971, elles mènent une campagne commune contre la xénophobie et le racisme et organisent deux journées nationales d'action sur les retraites (une en mai, l'autre en décembre) auxquelles participent la fédération FO de la chimie[647]. Parallèlement, les partis de gauche cherchent à surmonter leurs divisions. Après avoir chacun publié leur propre programme[648], le PCF et le Parti socialiste signent avec les radicaux de gauche, le 27 juin 1972, un programme commun de gouvernement. Comment ce programme est-il accueilli par les organisations syndicales ? Favorise t-il un rapprochement entre elles ? Ou, au contraire, accentue t-il les divisions ?

Un programme bien accueilli

Le programme commun reprend assez largement les revendications des organisations syndicales. Il propose ainsi une augmentation des salaires, un salaire minimum mensuel à 1 000 francs, l'établissement de grilles hiérarchiques uniques par convention collective avec un écart maximum de salaire, une réduction du temps de travail (à 40 heures par semaine réparties sur cinq jours) sans diminution de salaire. Il promet que le droit à la formation permanente sera reconnu, les droits et libertés des travailleurs étendus. Un ensemble de dispositions devrait être adopté afin de développer l'exercice du droit syndical dans l'entreprise, pendant et sur le lieu de travail. Le programme prévoit également l'abrogation des ordonnances de 1967 qui avaient tant mobilisé les syndicats.

---

[647] M. Borrel, *Conflits du travail et changement social et politique en France depuis 1950*, Paris, L'Harmattan, collection Logiques sociales, 1996, p. 41

[648] Le PCF publie le 9 octobre 1971 son programme et le Parti socialiste élabore le sien en mars 1972.

La CGT accueille en fanfare la signature du programme commun. Le 10 juillet, son comité exécutif souligne qu'il s'agit là d'un événement d'une portée exceptionnelle[649]. Le comportement de la centrale de George Séguy n'a rien de surprenant. Depuis longtemps, elle a fait savoir qu'elle était prête à soutenir un programme commun aux partis de gauche. Le 25 octobre 1971, soit deux semaines après que le comité central du PCF ait adopté son Programme pour un gouvernement démocratique d'union populaire, une délégation du bureau confédéral composée de Georges Séguy, André Allamy, René Buhl, Jacqueline Dervilly-Lambert et Jean Schaefer, rencontrait François Mitterrand et les dirigeants du Parti socialiste pour exprimer leur empressement à voir un accord des forces de gauche se conclure.[650] En mai 1972 encore, la CGT publiait un communiqué commun avec le PCF (le 19) et un autre avec le PS (le 25)[651]. Enfin, de hauts responsables de la CGT tels que Georges Frischmann, Henri Krasucki, Benoît Frachon et Georges Séguy sont membres du bureau politique du PCF. C'est donc avec satisfaction que la confédération apprécie l'effort unitaire des partis de gauche.

La CFDT n'exprime pas aussi clairement son enthousiasme. En septembre 1972, son bureau national juge cet événement important mais rappelle la distinction des rôles syndicat-parti. Il relève en même temps les insuffisances du programme en matière d'autogestion et pointe les risques de centralisme[652]. Ne pouvait-on pas attendre un engagement plus ferme de la centrale qui, en 1970, affirmait son caractère socialiste ? Le conseil national des 29 et 30 janvier 1971 n'avait-il pas d'ailleurs demandé aux travailleurs d'intégrer dans leurs choix politiques les objectifs des luttes sociales ?

Selon René Mouriaux, « la signature du programme commun de gouvernement place la CFDT devant une difficulté majeure. Comment conserver son libre arbitre tout en ne paraissant pas entraver un processus porteur d'espoir ? Le « soutien critique » vise à

---

[649] *Le Peuple*, n°898, 1972.
[650] *V.O.*, n°1418, 3 décembre 1971.
[651] *Le Peuple*, n°895, 1972.
[652] *L'Année politique, économique, sociale et diplomatique en France*, Paris, PUF, 1972,p. 169-170.

contourner l'obstacle. »[653] Certains souhaiteraient cependant un soutien plus fort. Au 36e Congrès (30 mai-3 juin 1973), des syndicats déposent un amendement (Banques, PTT, santé, textile…) précisant que « la conquête du pouvoir politique et économique est une condition obligatoire à tout début de mise en place d'une société socialiste autogestionnaire ».[654]

Tout en proclamant son autonomie à l'égard des partis, la CFDT a cependant anticipé l'engagement de ses militants. La règle élaborée près de vingt ans plus tôt en matière de cumul des mandats est révisée en 1973.

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, les syndicalistes chrétiens avaient trouvé un allié dans le MRP. Comme la CGT, la CFTC avait participé à l'élaboration du programme du CNR et c'est dans le prolongement de leur investissement dans la Résistance que des syndicalistes chrétiens s'étaient fait élire à la Première et à la Seconde Constituante. Après avoir refusé la proposition d'union faite par la CGT, la compétition entre les deux centrales reprit le dessus et la CGT usa largement des relations privilégiées entretenues par la CFTC avec le MRP pour disqualifier sa concurrente, si bien que la règle du non-cumul des mandats politiques et syndicaux fut adopté par le comité national de la CFTC en février 1946.[655]

Cette règle autorisait le cumul avec une fonction élective à l'échelon municipal pour les dirigeants non-permanents. En revanche, pour tous les autres, y compris pour les responsables des sections d'entreprise, il était interdit. Au 22e congrès (juin 1946), la règle fut légèrement assouplie.[656] Jusqu'en 1964, la question du rapport au politique fut l'un des fondements du débat entre la minorité et la majorité.

Aux élections municipales de 1971, les sollicitations multiples (venant du PSU, du PS et des GAM) auxquelles les militants CFDT furent confrontées, firent apparaître la nécessité d'une

---

[653] R. Mouriaux, « La CFDT : de l'Union des forces populaires à la réussite du changement social », dans M. Kesselman (dir.), *1968-1982 Le Mouvement ouvrier français – crise économique et changement politique*, Paris, Les éditions ouvrières, 1984, p. 97.
[654] *Ibid.*.
[655] J.P. Oppenheim, « La question du cumul des mandats politiques et syndicaux à la CFDT », *Revue française de sciences politiques*, t. XXIV (2), avril 1975, p. 317-336.
[656] Cela étant, cette règle ne fut pas respectée par l'Alsace qui, influencée par le syndicalisme allemand, ne voulait pas renoncer à utiliser les politiques pour faire avancer ses idées. C'est ainsi que Théo Braun fut candidat à la 1ere élection partielle pour le siège de député de la 1ere circonscription du Bas-Rhin sous l'étiquette Centre démocrate alors même qu'il était Président de l'Union Départementale.

mise à jour de la règle. De plus, à la veille des élections législatives de 1973, la rumeur courait selon laquelle on pressentait Eugène Descamps comme responsable du secteur entreprise du Parti socialiste et Jean Maire, ancien Secrétaire général de la fédération CFDT de la métallurgie comme autre responsable de la commission Entreprise. Finalement, au début de l'année 1973, la règle en matière de cumul fut révisée et précisée afin d'éviter toute confusion. Pour les mandats électifs nationaux, la confédération interdit tout cumul avec une fonction syndicale. En revanche, pour les mandats politiques locaux, elle laisse le choix aux structures syndicales intéressées.

Au programme commun, la CFDT oppose « l'union des forces populaires »[657]. Edmond Maire souhaite qu'une plate-forme indépendante de l'alliance socialo-communiste soit élaborée. Un premier texte consacré aux « objectifs de transformation conduisant au socialisme autogestionnaire » est présenté au Conseil national d'avril 1974. La mort de Georges Pompidou (2 avril 1974) bouleverse le calendrier électoral et rend plus urgente aux socialistes le renforcement de leur parti. En mai, le premier Secrétaire du parti lance un appel « à toutes celles et tous ceux qui placent leur espérance dans le socialisme »[658]. De son côté, le bureau national de la CFDT appelle ses militants à participer à la naissance d'une grande force socialiste, ce qui soulève le mécontentement de certains syndicats et de quelques fédérations telles que Hacuitex, la fédération de la Santé et celle des banques.[659]

Le 11 juin, 150 personnalités se prononcent en faveur de la tenue d'Assises du socialisme. On y retrouve plusieurs dirigeants de la CFDT dont Chérèque, Julliard, Détraz, Héritier et Le Beller. Aux Assises et dans les mois qui suivent, de nombreux militants (parmi lesquels Edmond Maire) rejoignent le Parti socialiste. Cette politisation de la confédération se traduit à l'intérieur de l'organisation, par l'émergence de courants qui traduisent des sensibilités politiques différentes.

Bien que la CFDT se définisse comme un partenaire autonome et critique de l'union des forces populaires, son comportement est comparable à celui de la CGT dans la mesure où

---

[657] H. Hamon, P. Rotman, *La deuxième gauche – Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Paris, Seuil, Points, 2002,p. 269.
[658] *Ibid*.,p. 275.
[659] J.P. Oppenheim, *op. cit.*, p. 317.

elles soutiennent la gauche aux élections. Ensemble, elles signent un nouvel accord unitaire et mènent une stratégie de coordination des luttes favorisant la politisation des salariés.

Rencontres et débats pour formuler des convergences

La signature du Programme commun stimule incontestablement la dynamique unitaire. Des rencontres et des débats sont initiés par la CGT, la CFDT et les partis de gauche afin de formuler des convergences communes.

La concertation avec les syndicats et les diverses associations qui composent le mouvement ouvrier commence. Des groupes de travail commun sont créés entre la CGT et la CFDT. La Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine (JOCF), la JOC, le secrétariat confédéral des jeunes de la CFDT et le centre confédéral de la jeunesse de la CGT se rencontrent fin novembre 1972 afin de définir ensemble une campagne d'actions communes sur les thèmes de l'emploi et de la formation des jeunes[660].

La presse syndicale se fait l'écho de rencontres locales entre les partenaires de l'union. Ainsi dans un article intitulé « Le programme commun, c'est vous ! »[661], la *Vie ouvrière* rapporte un débat organisé par la CGT de la Loire, auquel ont participé les représentants des partis socialiste et communiste, et appelle les militants à multiplier les initiatives :

« ce contact, cet échange ne serviraient à rien s'ils ne se prolongeaient pas, dès le lendemain et dans les semaines qui viennent, par des débats avec les travailleurs dans les ateliers, les usines, les bureaux, les chantiers. »

Sur la base d'une plate-forme commune sur la santé et la sécurité sociale signée par la CFDT et la CGT en juillet 1973, des rencontres entre organisations syndicales, familiales, mutualistes et politiques se tiennent dans les différents départements.[662]

---

[660] *Le Peuple*, n°907, 1972.
[661] *VO*, n°1474, 29.11.72.
[662] *Syndicalisme*, 18-07-74.

Le Parti socialiste organise également des rencontres « porte ouverte » auxquelles il convie les organisations syndicales. En 1973, par exemple, la CFDT y participe sur le thème du socialisme et du pouvoir dans l'entreprise.[663]

Les syndicats CFDT interpellent aussi à leur niveau les partis politiques. Ainsi le syndicat CFDT PTT (Ligne du Nord – ligne de l'Ouest) produit en 1972 un fascicule intitulé *Quel socialisme pour demain* qui reprend le débat engagé avec la CGT et présente les questions posées aux partis politiques. Cinq organisations ont répondu : le Parti socialiste (Jean-Pierre Chevènement), le PSU (Michel Rocard), la Ligue communiste d'Alain Krivine, LO (Jacques Morand) et l'organisation communiste libertaire (Michel Desmars). La fédération de Paris du PCF, en revanche, refuse de s'exprimer par écrit dans une brochure où figurent « des organisations gauchistes » et propose de venir exposer sa conception devant les militants.

Parallèlement à la confrontation des idées et à la propagande quotidienne, des manifestations publiques sont organisées. Des journées nationales d'action sont décidées conjointement par la CGT et la CFDT : le 23 juin 1972, le 26 octobre 1972, le 6 décembre 1973 (contre la vie chère), le 14 mars 1974, le 19 novembre 1974 (pour la défense des libertés syndicales et du droit de grève), le 12 décembre 1974 (pour la défense de l'emploi), le 12 juin 1975 (contre la répression antisyndicale), le 23 août 1975 (pour l'augmentation des salaires, la garantie de l'emploi, la réduction de la durée du travail et l'abaissement de l'âge de la retraite), le 2 décembre 1975 (durée du travail et retraite), le 13 mai 1975 (pouvoir d'achat et garantie de l'emploi), le 28 avril 1977 (contre la politique d'austérité du gouvernement), le 24 mai 1977 (pour la liberté de négociation des salaires et contre le plan Barre), le 1er décembre 1977.[664]

Parfois les partis communiste et socialiste se joignent à ces journées, comme le 27 novembre 1975 ou le 7 octobre 1976 (pouvoir d'achat et salaire minimum).

A partir de séries statistiques, Monique Borrel a élaboré un modèle économétrique des grèves, de la politique sociale, de l'audience syndicale et de l'électorat en France, qui démontre

---

[663] *Syndicalisme Hebdo*, n°1432, 15 février 1973.

[664] Décompte 1972-1977. Cf. M. Borrel, *op. cit.*, p. 41-42.

combien les conflits du travail ont contribué à la victoire de la gauche en 1981. Dans un premier temps, le niveau élevé de la combativité des travailleurs, révélé par l'ampleur des vague de grèves et des conflits généralisés de 1950 à 1968 en France, a contribué à inciter les partis politiques de gauche à surmonter leurs divergences doctrinales et à coordonner leurs stratégies en signant un programme commun de gouvernement. Puis, les conflits généralisés[665] initiés par la CFDT et la CGT ont soutenu la stratégie des partis. Ainsi, « le développement des journées nationales d'action de 1966 à 1977 a eu pour conséquence une politisation durable du comportement revendicatif des salariés »[666].

Si les luttes syndicales ont favorisé la coordination des partis de gauche, la perspective offerte par le programme commun contribue en retour à la coordination des actions de la CGT et de la CFDT. Pour la première fois, à l'élection présidentielle de 1974, la CFDT et la CGT donnent la même consigne de vote. Force ouvrière choisit, elle, de se maintenir à l'écart.

FO en retrait

Un retour en arrière s'impose pour éclairer ce choix.

Alors que FO apparaît à sa création comme la partenaire naturelle des socialistes français, ses relations avec la SFIO sont officiellement rompues en 1963[667] et son positionnement évolue de plus en plus ouvertement vers la neutralité. Pourtant, les dirigeants de la centrale comme Bergeron, Ventejol, Rouzier ou Laval, sont socialistes et conservent des relations amicales avec la direction du nouveau parti né d'Epinay.[668] De plus, lors de l'élection présidentielle de

---

[665] Les conflits localisés sont des luttes de nature économique, limitées dans l'espace et dans le temps, l'objectif des grévistes étant d'obtenir une amélioration ponctuelle de leur situation matérielle, le plus souvent sous la forme d'une augmentation de salaire.

Les conflits généralisés et les vagues de grèves sont des luttes de nature sociétale qui se traduisent par des mouvements de grèves affectant simultanément un grand nombre d'entreprises (ou d'établissements d'une même entreprise) sur des revendications communes. La finalité est de modifier radicalement la nature même du salariat, qui contraint les salariés à se mettre en grève chaque fois qu'ils veulent obtenir une amélioration de leur situation matérielle, afin de conquérir un statut qui leur garantisse une amélioration régulière et institutionnalisée de leurs conditions matérielles de vie et de travail.

[666] M. Borrel, *op. cit.*,p. 178.

[667] J. Kergoat, *Le Parti socialiste – De la Commune à nos jours*, Paris, La Sycomore, 1983, p. 204-206.

[668] Cf. Entretien avec Gérard Jaquet reproduit en annexe.

1969, les ouvriers syndiqués à FO restent marqués à gauche. Selon une enquête[669], ils ont été 15% à voter pour Defferre, 15% pour Duclos et 8% pour Rocard[670]. Un an plus tard, en avril 1970, le comité confédéral national FO qui se réunit à Lille débat de la place du syndicalisme dans la société[671]. Gabriel Ventejol Secrétaire confédéral et par ailleurs socialiste, rappelle dans son exposé introductif la filiation qui lie FO à la CGT de l'entre-deux-guerres, celle qui « publiait son plan de 1934 et proposait des réformes d'ordre économique et social ». De manière subtile, il invite donc les participants à prendre position sur le rôle du syndicat dans le champ politique. Certains intervenants réclament que les tabous soient levés, que le problème soit posé clairement, que le capitalisme soit effectivement dénoncé, voire qu'un plan socialiste soit soutenu par l'organisation. D'autres, au contraire, s'élèvent contre toute insertion dans le domaine qu'ils définissent comme « strictement politique ». Cette discussion, inédite à Force ouvrière, indique que la confédération ne peut rester en marge des débats politiques en cours. Une orientation générale doit être arrêtée au congrès suivant. Entre-temps, l'affaire de la fédération chimie intervient.

Les chimistes FO et CFDT se rassemblent

En mars 1971, la fédération FO, connue pour son orientation unitaire[672], tient son congrès à La Colle-sur-Loup. Elle y affirme son ambition socialiste ainsi que son orientation révolutionnaire. Mais le congrès confédéral qui se tient quelques mois plus tard (en novembre) ne confirme pas les orientations de la fédération. Une voie toute autre, qualifiée par la fédération de « droitière », est tracée. La fédération chimie propose alors un texte alternatif. Son Secrétaire général adjoint, Pierre Onillon, lance un avertissement au congrès confédéral :

---

[669] Adam (Gérard), Bon (François), Capdevielle (Jacques), Mouriaux (René), *L'ouvrier français en 1970 - Enquête nationale auprès de 1116 ouvriers d'industrie*, Paris, A. Colin, 1970, p. 192 et 195.
[670] 19% ont voté pour Poher, 15% pour Pompidou, 27% n'ayant pas répondu à l'enquête.
[671] *Le syndicalisme dans la société*, document édité par *FO Informations*, n°167, octobre 1970.
[672] Elle entretient des relations régulières avec ses homologues de la CGT et de la CFDT depuis le milieu des années 1960 et, en 1971, elle participe aux journées nationales d'action de mai et décembre, aux côtés de la CGT et de la CFDT, en l'absence de la CGT-FO.

« Alors, camarades, dans un souci d'honnêteté, il est nécessaire que je vous précise que l'adoption du texte confédéral, qui se situe à l'opposé de notre conception du syndicalisme, serait lourde de conséquences, parce que nous ne nous sentirions plus du tout chez nous, au sein d'une confédération Force ouvrière n'offrant aux travailleurs aucune perspective révolutionnaire, ni pour l'immédiat, ni pour l'avenir, aucune volonté de marche vers le socialisme. »[673]

Le rapport d'activité présenté par Bergeron obtient cependant 90% des suffrages, signe que la ligne confédérale n'est contestée qu'à la marge.

Le rapport de Gabriel Ventejol sur « le syndicalisme dans la société », présenté au nom du Bureau confédéral et du comité exécutif, obtient quant à lui 12.614 voix sur 15.457, soit 81% des suffrages exprimés. Le texte présenté par Alexandre Hébert rassemble 2.002 voix et celui de Maurice Labi seulement 695 voix. Pour la fédération chimie, la tendance Hébert, composée d'hommes « se prétendant » anarchistes, anarcho-syndicalistes ou trotskystes, a fait le jeu de la direction confédérale en refusant de s'associer au projet défendu par Labi, permettant ainsi de réduire la « véritable » opposition.

Le congrès terminé, Maurice Labi prend contact avec les militants FO prêts à soutenir le Manifeste « pour un syndicalisme de combat et une société socialiste », ainsi qu'avec la FIC CFDT. Le 16 janvier 1972, des délégations des deux fédérations se rencontrent[674].

Une semaine plus tard, un protocole d'accord devant être soumis à l'approbation des congrès extraordinaires des deux fédérations est élaboré. Le processus d'unification prévu par le protocole, en se référant à « l'esprit de la Charte d'Amiens », est inscrit dans la tradition du mouvement ouvrier français. Cette orientation « vise donc, à travers les actions et les luttes quotidiennes, à transformer radicalement la société, les rapports sociaux, la vie des hommes

---

[673] *Le syndicaliste militant* (organe de la fédéchimie), n° 123, janvier 1972,p. 14-15.
[674] Fonds CFDT, 1F218. Y participent J. Moreau, F. Rogé, N. Mandray, R. Villatte, P. Vanlevenberghe, C. Mennecier côté CFDT et M. Labi, B. Dupuis, R. Lachazette, J. Orru, M. Hennequin côté FO.

par une appropriation sociale des moyens de production et d'échange et l'édification de l'autogestion socialiste »[675].

Cette unification se présente non seulement comme « une étape » vers une unification plus large, dans le secteur de la chimie et dans d'autres secteurs professionnels, mais encore comme « une étape dans la construction d'une centrale démocratique unitaire, rassemblant l'ensemble de la classe ouvrière ».

Cependant, le temps presse. La CGT-FO ne compte pas laisser le processus d'unification aller à son terme et réagit vivement. Elle annonce la tenue d'un congrès fédéral, les 12-13 février, à Paris, au siège de la confédération. Bergeron écrit en même temps à toutes les chambres patronales pour indiquer qu'en attendant ce congrès, aucune délégation n'est habilitée à discuter, agir ou conclure au nom de la fédération FO de la chimie.[676] De plus, des pressions sont exercées sur les syndicats afin que Maurice Labi ne puisse participer à aucun débat dans les locaux de FO.

La fédération chimie FO assigne alors en référé la confédération au sujet du congrès des 12 et 13 février et de l'exclusion de son Secrétaire général. Le juge conclut que la fonction de Secrétaire général n'est pas soumise au contrôle de la confédération et que cette dernière ne peut convoquer de congrès.[677]

Bergeron, qui reçoit d'ailleurs le soutien de Paul Barton, le représentant de l'AFL-CIO en France[678], passe outre et convoque tout de même un congrès fédéral. Il attaque aussi la CFDT qui réplique en la personne de Laurent Lucas. De son côté, la fédération chimie de la CFDT demande à ses adhérents d'aider la fédération FO à organiser le congrès légitime de Toulouse qui aura lieu les 26 et 27 février, en mettant à sa disposition les moyens matériels nécessaires.[679] Après le congrès de la fédération de Labi, c'est à la FIC de réunir le sien le 8

---

[675] Fonds CFDT, 1F218, « Protocole d'accord d'unification conclu entre les fédérations de la chimie CFDT et CGT/FO », Paris, le 23 javier 1972, 4 pages dactylographiées, extrait citép. 1.
[676] Fonds CFDT, 1F217, Supplément de *Chimie information*, n°8, 11 février 1972.
[677] *Le Monde*, 12-12-72.
[678] *Le Monde*, 15-02-72.
[679] Fonds CFDT, 1F217, *Chimie information*, n°9, 15 février 1972.

avril à Paris[680]. Tout est enfin prêt pour la dernière étape. Le congrès de la Fédération unifiée de la chimie (FUC) a lieu du 30 novembre au 3 décembre à Nemours.

Le Président élu est Francis Perrin, le trésorier Claude Mennecier, les secrétaires Georges Curie, Noël Mandray et Robert Villatte, le Secrétaire fédéral est Jacques Moreau[681]. Le secrétariat fédéral est donc exclusivement composé de dirigeants de l'ancienne FIC. Contrairement au protocole d'accord, la FUC n'aura qu'un seul Secrétaire général. Maurice Labi laisse sa place[682].

Pourquoi l'initiateur de la fusion se retire t-il si vite ?

Certes, l'homme est controversé. Son style fait l'objet de nombreuses critiques. Certains l'accusent de vouloir faire carrière à la CFDT[683], d'autres de préparer un coup politique[684].

Le portait que la presse dresse de lui indique combien sa personnalité ne laisse pas indifférent. Pour *L'Aurore*[685], Labi est un gauchiste, avis que partage André Bergeron. Pour *Le Monde*[686], il est un ardent partisan de l'unité syndicale.

Né en Tunisie, Maurice Labi a 41 ans en 1972. A 15 ans il adhère aux jeunesses socialistes dont il devient Secrétaire fédéral. Il entre ensuite au bureau national et devient Secrétaire national (1951-1953). Parallèlement, il adhère à FO (à la fédération des employés et cadres). En désaccord avec Guy Mollet au sujet de la CED, il abandonne ses fonctions aux jeunesses socialistes et devient permanent de la fédération FO de la chimie. Son désaccord avec la politique algérienne du Parti socialiste l'amène à quitter ce dernier en 1958. Il participe alors à la création du PSA puis du PSU, qu'il quitte en 1961 pour se consacrer à son activité syndicale (depuis 1958 il est Secrétaire général de la fédération FO de la chimie). [687] Il soutient l'année suivante une thèse en Sorbonne sur la scission de la CGT qui sera publiée en

---

[680] G. Brucy , *Histoire de la fédération de la chimie CFDT de 1938 à nos jours*, Paris, éditions La Découverte et Syros, 1997,p. 228.
[681] *Ibid*.,p. 232-234.
[682] Il n'est pas non plus au bureau national de la FUC, dans lequel on retrouve quelques membres de l'ancienne fédération FO.
[683] G. Brucy, *op. cit.*,p. 226-227.
[684] Fonds CFDT, 1F218.
[685] *L'Aurore*, 28/01/1972.
[686] *Le Monde*, 28/01/1972.
[687] *La Wallonie*, 25/02/72.

1964.[688] En 1963, Maurice Labi tente de rapprocher les fédérations FO, CFDT et CGT de son secteur et envisage même une fusion.[689]

Engagé politiquement, acquis aux idées autogestionnaires, le ralliement de Maurice Labi à la CFDT peut laisser supposer que cette dernière sera sans ambiguïté aux côtés des partis de gauche dans la promotion d'un programme commun de gouvernement. Mais à l'annonce de ce dernier, la CFDT affirme son autonomie. Pour Marc Sougner, Secrétaire du syndicat CFDT de l'usine de Paulilles (chimie) à Banyuls, c'est une déception[690]. Pourquoi tant de distance ? Et pourquoi Maurice Labi s'est-il retiré de la FUC ?

De toute évidence, la coexistence de deux secrétaires fédéraux à la tête de la FUC n'aurait pas été une chose facile à gérer. De plus, l'image de Labi pourrait brouiller celle de la fédération sur le plan national, mais aussi international.

Les conséquences internationales d'une fusion nationale

Il faut effectivement revenir sur les déboires de la fédération FO au sein de l'ICF. Après s'être fait le chantre de l'unité, Maurice Labi s'oppose en 1968 à l'adhésion de la FIC (CFDT) au SPI en usant d'arguments peu convaincants. D'abord, il rappelle que la CFDT est membre de la CMT et qu'en l'état actuel, la FIC ne devrait pas entrer dans le giron de la CISL (un argument qui néglige l'expérience parallèle de la fédération CFDT de la métallurgie à la FIOM). D'autre part, il reproche à la CFDT d'avoir passé un accord d'unité d'action avec la CGT, ce qui est, certes, contraire à la règle en vigueur à la CISL, mais qui apparaît pour le moins surprenant de la part d'un homme qui, peu de temps encore auparavant, entretenait des relations avec la fédération CGT de Pascré.

---

[688] M. Labi, *La Grande division des travailleurs*, Paris, éditions ouvrières, 1964.
[689] G. Brucy, *op. cit.*, p. 340. Labi espère réunir les trois fédérations sous un comité international permanent qu'il représenterait à l'ICF.
[690] Fonds CFDT, 1F218, Lettre de Marc Sougner à Edmond Maire, 21/09/1972.

Forte du soutien des chimistes allemands et de l'Américain Charles Levinson, la FIC, dont le Secrétaire général est alors Edmond Maire, adhère cependant officiellement à l'ICF en novembre 1968[691]. A cette date, les membres français de l'ICF sont au nombre de trois :

la fédération FO du bâtiment-bois-papier-carton et céramique (10 000 adhérents déclarés),

la fédération FO des travailleurs des industries chimiques, parachimiques et du verre (18 000 adhérents déclarés[692])

et la FIC CFDT (30 000 adhérents déclarés)[693].

Puis, au cours de l'année 1970, le comité exécutif de l'ICF vote (à l'unanimité moins une abstention) la désaffiliation de la Fédération chimie FO. L'exclusion de la fédération FO résulte en fait, pour partie, du conflit qui oppose Charles Levinson[694] et Maurice Labi. Le Français aurait en effet mené une campagne jugée diffamatoire contre l'Américain qu'il soupçonne de relations financières avec le groupe Rotschild, boursières avec Saint Gobain et Rhône-Poulenc, et de compromissions avec des organisations patronales et divers gouvernements.

Avant que le congrès n'entérine la décision du comité exécutif, Bergeron intervient auprès de quelques personnalités. Il fait ainsi appel au Président du DGB dans l'espoir que ce dernier fasse pression au sein de l'ICF. Mais ses tentatives sont vaines. Au 14e congrès de l'ICF (Copenhague, 22-24 octobre 1970) le pourvoi contre la désaffiliation de la fédération FO est rejeté à une écrasante majorité.

---

[691] G. Brucy, *op. cit.*, p. 340.
[692] Fonds CFDT, 1F1086. Dans une lettre datée du 31 août 1970 adressée à Gefeller le Président de l'ICF, Labi prétend que sa fédération compte 24 000 membres dont 21 000 appartenant au champ de l'ICF.
[693] Fonds CFDT, 1F1085.
[694] Charles Levinson fut directeur adjoint à Paris de l'Office européen du CIO de 1951 à 1956. De 1956 à 1964, il fut Secrétaire général adjoint de la FIOM et à partir de 1964, il devient Secrétaire général de l'ICF.

A l'issue du congrès, la CFDT devient la première fédération française de l'ICF[695]. Avec 32 000 adhérents, elle obtient un droit de 7 voix, tandis que la Fédération FO du bâtiment n'en dispose que de 3 avec ses 12 200 adhérents[696]. Cette représentation française est malgré tout très réduite comparée aux effectifs des syndicats allemands (587 230 adhérents) ou britanniques (839 623).

Après un tel épisode, l'unité entre les fédération FO et CFDT de la chimie pouvait donc paraître des plus improbables. Le refus de Force ouvrière de s'engager plus nettement en faveur d'une recomposition de la gauche socialiste pousse finalement la fédération FO à fusionner avec la fédération CFDT.

Combien de militants FO passent à la FUC ?

Dans son *Histoire de la fédération de la chimie* CFDT, Guy Brécy évoque un relatif échec. « La fédération, qui comptait alors près de 30 000 adhérents, espérait récupérer grâce à la fusion, environ 8 000 nouveaux membres. En réalité, quelques équipes militantes « de qualité » ont été intégrées, mais globalement l'apport a été faible »[697].

Pourtant, au 15e congrès de l'ICF, la FUC annonce que la majorité de la fédération FO a rejoint ses rangs, ce qui vaut à sa représentation d'être augmentée en proportion (10 membres dans la délégation).[698]

Au delà des chiffres, la première conséquence de cet épisode est la crispation de la confédération de Bergeron. La crainte de voir d'autres organisations suivre le même chemin existe.[699] Or, non seulement la confédération a perdu des hommes dans cette affaire, mais en plus, elle s'est vu évincée dans une structure internationale à laquelle elle participe depuis plus de vingt ans. Dans ces conditions, l'unité d'action avec la CFDT est impensable. FO

---

[695] Au congrès elle a 4 délégués, alors que la fédération générale du bâtiment, bois, papier FO n'en a que 3.
[696] Fonds CFDT, 1F1086, ICF, Rapport du 14e congrès, 1970, vol. 2,p. 27.
[697] Selon François Rogé, seulement quelques centaines d'adhérents auraient rejoints la fédération unifiée. Cité dans G. Brucy, *op. cit.*,p. 229-231.
[698] Fonds CFDT, 1F1087.
[699] Selon Edmond Maire, la fédération du commerce et l'organisation des cadres auraient été assez proches de la CFDT. Cf. Entretien avec Edmond Maire, reproduit en annexe.

préfère se distinguer des deux autres confédérations.[700] Bergeron maintient le cap de l'apolitisme au risque d'être critiqué dans les rangs de son parti.[701]

Le signature du programme commun favorise les convergences entre les organisations d'obédience socialiste et communiste. Mais, alors que Force ouvrière pouvait apparaître comme l'alliée naturelle des socialistes, elle se laisse ravir cette place par la CFDT, préférant ne pas s'engager dans une alliance politique avec les communistes. L'expérience de la fédération chimie lui aura non seulement montré les risques d'un rapprochement avec la CFDT, et combien cette dernière la menace encore sur la scène internationale, par sa recherche constante de ralliement aux SPI. Pour FO, le maintien hors de l'union de la gauche correspond à une nécessité : se distinguer pour exister. Pour la CGT et la CFDT, le programme commun offre une perspective politique à l'unité d'action.

VERS UN RAPPROCHEMENT CMT-FSM ?

Tandis que la CGT et la CFDT mènent une politique unitaire, la FSM et la CISC/CMT prennent contact au début des années 1970. Quelle relation y a t-il entre ces deux mouvements ?[702] La position centrale des confédérations françaises dans ces internationales donne à penser que l'unité d'action sur le plan national aurait soit une origine, soit un prolongement sur le plan international.

Grâce aux archives de la FSM et de la CISC/CMT, nous présenterons l'évolution des rapports entre ces deux OSI, jusqu'ici peu traités par l'historiographie.

---

[700] A. Bergeron, « FO : une totale indépendance, *Revue politique et parlementaire*, 1972, 74(86),p. 14-16.

[701] En 1972, un débat est engagé sur l'exclusion de Bergeron du Parti socialiste. Selon Gérard Jaquet, il était accusé d'avoir une position droitière. Cf. Entretien avec Gérard Jaquet reproduit en annexe.

[702] Dans un article paru dans *Beiträge zu der Geschichte derArbeitbewegung* nous avions formulé quelques hypothèses de travail. T. Régin, "Die zwischengewerkschaftlichen Beziehungen während des Übergangs vom Kaltem Krieg zum Tauwetter. Ein Vergleich der Annäherung zwischen den Gewerkschaftszentralen auf internationaler Ebene (IBCG-WGB) und in Frankreich (CFDT-CGT)", *Beiträge zur Geschichte der Arbeitbewegung*, Heft 4, 1999,p. 15-28.

De la Guerre froide au dégel

Au cours des années 1950, les relations entre la CISC et la FSM sont quasi-inexistantes. La question des libertés politiques et syndicales à l'Est ainsi que le sort réservé aux syndicalistes chrétiens dans les pays communistes en particulier, nourrissent l'anticommunisme traditionnel de la CISC. A toute coopération avec la FSM, la CISC préfère l'alliance conflictuelle avec la CISL. Or, celle-ci interdit à ses adhérents comme à ses partenaires, les contacts avec la FSM et ses affiliés depuis 1952. [703] Les quelques publications relatives à la FSM ou à la CISC font d'ailleurs peu de cas des relations entre les deux organisations. L'une et l'autre auraient agi et se seraient développées de manière autonome, sans interaction, sans échange, sans influence réciproque.

Pourtant, l'histoire officielle de la FSM (muette sur les relations avec la CISC dans les années 1950 et 1960) décrit un changement au début des années 1970. Une première rencontre aurait eu lieu à Bruxelles en 1971, à partir de laquelle « *une tradition de consultations périodiques se crée entre deux des trois centrales mondiales, montrant sans doute les différences qui les séparent mais aussi les nombreux points de convergences sur toute une série de questions* »[704].

La consultation des courriers échangés par les secrétariats de la FSM[705] et de la CISC-CMT permet de repérer un dégel à partir du milieu des années 1960. De 1963 à 1966, les courriers échangés entre les secrétariats des deux internationales se limitent quasi exclusivement à des échanges d'informations diverses (brochures, statuts…). Mais la dégradation des rapports entre la CISL et la CISC pousse cette dernière à se rapprocher de la FSM pour faire contrepoids à la CISL, notamment au sein de l'OIT[706].

---

[703] Cette interdiction est levée en décembre 1970.
[704] *La Fédération syndicale mondiale 1945-1985*, Prague, FSM/Prace 1985, p. 82.
[705] On s'appuie ici sur les archives du fonds FSM déposées à Bobigny.
[706] Sur les conflits CISC-CISL : P. Pasture, *Histoire du syndicalisme chrétien international - La difficile recherche d'une troisième voie*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 387 et suivantes.

Le 8 mai 1968, Jean Brück fait part à A. Cool[707] et à J. Kulakowski[708] de l'évolution favorable de la FSM :

"*L'intensification et l'amélioration des activités de la FSM, de ses centrales affiliées et des UIS au sein de l'OIT et de ses Commissions techniques, de l'UNESCO et des autres institutions spécialisées des Nations Unies, ont contribué à la multiplication des contacts et à l'établissement d'une coopération réelle avec d'autres organisations syndicales nationales et internationales, sur des problèmes concrets d'intérêt commun pour les travailleurs.*

La politique d'extension du dialogue syndical international, préconisée par le VIe congrès syndical mondial, a été acceptée bien au delà des rangs de la FSM. Les efforts de la FSM et de ses centrales affiliées en faveur de l'accroissement, de la création et du développement de relations syndicales bilatérales et multilatérales, dans divers domaines, ont contribué à renforcer au sein de la CISL et de la CISC, le courant en faveur de l'amélioration des relations syndicales internationales."[709]

Depuis le milieu des années 1960, les syndicats des pays socialistes profitent de la détente européenne pour multiplier leurs relations bilatérales. Dans le même temps, une certaine libéralisation se fait sentir à l'Est. Ainsi en Tchécoslovaquie (où siège la FSM), le printemps de Prague amorce un processus de démocratisation[710].

En 1968, lors de la Conférence annuelle du BIT, Pierre Gensous, qui est encore Secrétaire général adjoint de la FSM et Jean Brück, évoquent la possibilité d'une rencontre afin de discuter " des problèmes communs " aux deux organisations. Cette décision intervient dans une période de transition pour la CISC qui opère la même année sa déconfessionalisation.

---

[707] Il est alors Président de l'organisation européenne de la CISC (OE-CISC).
[708] Il est Secrétaire général de l'OE-CISC. De 1976 à 1989, il sera Secrétaire général de la CMT.
[709] Fonds CISC, 82.
[710] D. Caute, *1968 dans le monde*, Paris, Robert Laffont, 1988, p. 172-194.

L'évolution de la CISC vers la CMT

Après une relative période d'expansion, la CISC voit ses effectifs stagner à partir de 1964. Son secrétariat constate que de nombreuses organisations syndicales dans le monde restent sans affiliation, de manière à se soustraire à la politique des blocs incarnée par les deux principales internationales syndicales. La CISC, pour sa part, souffre de sa référence au christianisme et de la domination en son sein des syndicats européens[711]. Suivant le chemin de la CTCC canadienne et de la CFTC française, et sous l'influence de la radicalisation de la CLASC, la CISC se déconfessionnalise et se transforme en Confédération mondiale du travail (CMT).[712] Le 16e congrès qui se tient en octobre 1968 à Luxembourg entérine le changement. La référence au christianisme est supprimée de la déclaration de principes. Huit mois plus tard, un congrès extraordinaire consacré aux structures de la nouvelle organisation est convoqué à Genève. Entre temps, le Conseil mondial de la CMT à Milan, en 1968, adopte une résolution sur les relations intersyndicales, sensiblement plus ouverte que d'ordinaire aux contacts avec la FSM. Cependant, la CMT reste méfiante. Certains en son sein veulent rompre les relations avec la CISL, d'autres, et parfois les mêmes, sont catégoriquement opposés à tout rapport avec la FSM.

L'année 1968 enregistre un changement dans les directions de la CMT et de la FSM. A la CISC/CMT, Jean Brück, qui remplissait déjà les fonctions de Secrétaire général *ad interim*, succède à Vanistendael au poste de Secrétaire général. Très critique à l'égard de la CISL, qu'il accuse d'impérialisme en général, et à l'égard de la CISC en particulier, ce « nouveau venu » cherche alors à promouvoir dans ses rangs le rapprochement en direction de la FSM. A la FSM, Pierre Gensous, qui seconde Louis Saillant depuis le mois d'août[713], lui succède à l'automne au poste de Secrétaire général. Ce renouvellement est incontestablement un facteur de rapprochement entre les deux organisations, dans la mesure où l'entente entre ces francophones facilite les échanges. Tout au long de l'année 1969, les deux hommes s'écrivent régulièrement.

---

[711] Cette domination est d'abord financière. Sur le plan numérique, les syndicats du Tiers-Monde sont plus importants.
[712] P. Pasture, *op. cit.*, p. 326-350.
[713] Après un infarctus, Saillant se sent diminué.

Au congrès extraordinaire de Genève (28-31 mai 1969), Jean Brück présente un rapport sur "Les structures, les statuts, et la politique financière de la CMT".[714] Pour ce qui est de la collaboration avec les SPI de la CISL, les positions des organisations de la CMT varient de l'unité d'action à l'unité organique. Pour une collaboration avec la FSM, elles « *vont du non catégorique au oui exceptionnel* »[715].

Cette suspicion n'est pas nouvelle. L'anticommunisme reste prégnant dans l'ancienne CISC, tout comme la peur du "parti communiste international". Malgré les changements en cours, depuis plus d'une décennie, dans le mouvement communiste international[716], le souvenir des chars russes en Tchécoslovaquie laisse perplexe.

Il est finalement décidé de créer une commission *ad hoc* dont le but est de réévaluer les rapports entre la CMT et le communisme, au regard de l'évolution dans les pays soumis à ce régime.[717] En conformité avec les décisions du bureau de la CMT, cette commission devient permanente. De 1969 à 1973, sont ainsi examinés les problèmes de l'autogestion (en Yougoslavie notamment), l'évolution du gauchisme ou encore la situation de la Chine. L'animateur de la commission, Kulakowski, se rend alors en Pologne et en Tchécoslovaquie.[718] A Varsovie, il s'entretient en privé[719] avec J. Loga-Sowinski qui est Président du Conseil central des syndicats polonais, membre du bureau de la FSM et du politbureau du Parti communiste polonais, ainsi que vice-président du conseil de l'Etat. Kulakowski lui fait part des griefs de la CMT (l'affaire tchécoslovaque, l'attitude de la FSM à la dernière Conférence internationale du Travail, l'attitude des syndicats polonais au sein de la FSM, les évènements de Pologne en 1968). Malgré le caractère personnel de cet entretien, Loga-Sowinski manie imperturbablement la langue de bois, ce qui conduit Kulakowski à s'interroger, dans le cadre de la commission « Communisme », sur l'intérêt réel de tels

---

[714] Fonds CISC, 308.
[715] "Les organisations qui ne rejettent pas formellement la collaboration avec les SPI de la FSM, ou bien recommandent une grande prudence, ou bien ne l'acceptent que dans des cas particuliers, ou exceptionnellement, ou enfin souhaitent qu'à cet égard la CMT elle-même prenne au préalable une décision générale de principe." Cf. fonds CISC, 308, CMT, rapport de congrès, 1969,p. 25.
[716] L'Internationale communiste a été dissoute et la contestation de l'orthodoxie grandit. L. Marcou, *Le mouvement communiste international depuis 1945*, Paris, PUF, p. 86-88.
[717] Fonds CISC, 53, "Commission Communisme".
[718] Fonds CISC, 53. Note dactylographiée, rédigée en septembre 1969 et revue en décembre, 7 pages.

contacts. Comment dialoguer avec des dirigeants syndicaux qui ne partagent pas les mêmes conceptions du syndicalisme ? Ne faudrait-il pas distinguer plusieurs registres de rencontre ? Considérant la définition des critères d'une organisation syndicale authentique et libre comme subjective, Kulakowski juge nécessaire de poursuivre le dialogue avec des organisations dont les critères d'indépendance sont pour le moins contestables. Selon lui, la « doctrine CISC » de non relation avec les organisations affiliées à la FSM n'est plus viable pour plusieurs raisons.

D'abord, dans les pays « libres », les centrales nationales affiliées à la CMT ne peuvent faire l'économie de contacts avec certaines organisations telles que la CGT et la CGIL.

En outre, dans les pays communistes, de nombreux contacts bilatéraux se sont développées de manière officieuse, au gré des rencontres et des circonstances, et sans stratégie d'ensemble. Suite au coup de Prague, la CMT y a mis un frein, mais il convient désormais de redéfinir les contours d'une politique de contacts.

La mise en quarantaine de la FSM prive effectivement la CMT de relations avec la classe ouvrière des pays communistes, ce qui l'empêche d'y exercer une influence quelconque.[720]

Kulakowski constate d'ailleurs que la CMT entretient plus facilement des rapports avec des syndicats de pays fascistes, sous prétexte qu'ils sont chrétiens, anti-communistes et qu'ils respectent « la famille, la propriété privée et un certain ordre social ». En conclusion, il préconise de revoir les critères déterminant les contacts, sans s'enfermer dans une doctrine rigide. Pour cela, il propose d'évaluer, pour chaque organisation syndicale, sa représentativité et son image auprès de la classe ouvrière, son utilité et sa capacité d'action. Avec la FSM, aucune collaboration n'est envisageable dans l'immédiat, mais il faut rester attentif à son évolution.

« Si au sein de la CMT on parvenait à se mettre d'accord sur une conception globale des contacts inter-syndicaux, <u>cette conception pourrait être proposée aux autres Internationales, comme base d'une confrontation</u> »[721], conclut Kulakowski.

---

[719] Il l'avait déjà rencontré deux ans auparavant.
[720] « Et en fait, nous sommes acculés à parler « en cachette » avec les représentants de la FSM, notamment à la CIT et au BIT ». Fonds CISC, 53. Note dactylographiée de Kulakowski, *op. cit.*, p. 3
[721] Passage souligné dans le texte.

Dans sa phase d'évolution, la CMT s'interroge sur la dimension politique du syndicalisme et sur les moyens de rénover le syndicalisme international. Influencée par ses membres du Tiers-Monde, elle place la question du développement au cœur de sa quête d'une nouvelle identité[722]. Mais peut-on dissocier cette transformation de la CMT d'un contexte plus global propice au dialogue entre marxistes et chrétiens ?

Un climat propice au dialogue entre marxistes et chrétiens

Au cours des années 1960, l'Eglise catholique renouvelle son intérêt pour le monde du travail[723]. En même temps, le Tiers-Monde fait irruption dans les encycliques *Pacem in Terris* (1963) et *Populorum Progressio* (1967). Une attitude nouvelle à l'égard du marxisme se dessine. Jugeant inefficace l'anathème contre le communisme, Jean XXIII préconise le dialogue.

En Amérique latine, un courant théologique, qui emprunte des concepts au marxisme et admet le recours à l'action violente et armée, se développe en liaison avec les problèmes politiques et économiques du continent américain. Sur cet espace marqué par une série de coups d'Etat militaires (Brésil, 1964 ; Argentine, 1966 ; Pérou, 1968 ; Bolivie, 1971 ; Uruguay, 1971 ; Équateur, 1972 ; Chili, 1973), des prêtres catholiques et marxistes soutiennent des insurrections armées.[724] La théologie de la Libération[725] enseigne que Dieu est le Dieu de la libération et du mouvement, et s'adresse particulièrement aux peuples opprimés ou économiquement marginalisés. Elle bénéficie du soutien d'intellectuels et de jésuites et influence de nombreux groupements politiques et syndicaux comme, par exemple, la Confederacion Latinoamericana de Sindicatos Cristianos (CLASC) d'Emilio Maspero qui, en 1971, se transforme en Confédéracion Latinoamericana de Trabajadores (CLAT). Syndicaliste argentin, ayant eu des responsabilités à la JOC en Amérique latine, Emilio Maspero est l'auteur du rapport « Solidarité et libération – perspectives et bases pour une stratégie de la CMT » présenté au congrès d'Evian en 1973. Dans ce rapport, il exprime son attachement à

---

[722] P. Pasture, *op. cit.*, p. 404-412.
[723] Elle l'avait déjà manifesté au début du 20e siècle en suscitant la création de syndicats confessionnels.
[724] E.J. Hobsbawm, *L'âge des extrêmes – Histoire du Court Xxe Siècle*, Bruxelles, Complexe, p. 586.
[725] Les représentants de ce courant sont Gustavo Gutiérrez au Pérou, Léonardo Boff au Brésil, Jon Sobrino au Salvador, Juan Hernández Pico au Nicaragua.

l'unité des travailleurs et y imprime une orientation radicale de lutte contre le capitalisme et l'impérialisme. S'agissant du communisme, il se livre à une critique implacable du système soviétique, tout en distinguant la Yougoslavie qui suit une voie originale. D'après Maspero, la CMT ne doit pas privilégier les relations avec la CISL pour ne pas prolonger le schéma de la Guerre froide. Il lui faut conserver ce partenariat, mais elle doit, en même temps, avoir toute liberté pour développer ses relations avec la FSM et les organisations des pays communistes.

La question du Tiers-Monde, du mouvement des non-alignés et des problèmes de développement intéressent les chrétiens comme les communistes.

En France aussi on peut percevoir des signes de rapprochement, ou tout au moins d'intérêt mutuel croissant entre chrétiens et marxistes. L'actualité éditoriale des années 1960-1970 témoigne de ce climat : *La doctrine sociale de l'Eglise et le marxisme* de Jean Kanapa paraît en 1962, *Les marxistes et la religion* de Michel Verret en 1966, *Le Marxisme…(Chronique sociale de France)* de J. Guichard en 1968, grâce auquel « beaucoup de chrétiens découvrirent Marx à travers Althusser »[726] ; les Editions Sociales publient en 1968 *Sur la religion* de K. Marx et F. Engels…Cette « séduction » exercée par le marxisme agit en particulier sur les militants chrétiens engagés dans le combat social.

En 1964 (année de la déconfessionnalisation de la CFTC), des prêtres ouvriers participent à la semaine de la pensée marxiste. Du 10 au 16 mars 1965 se tient, à Paris, la semaine des intellectuels catholiques, au cours de laquelle une soirée est consacrée au dialogue entre chrétiens et marxistes. L'intervention croissante des évêques dans les conflits sociaux conduit l'Episcopat français à préciser son analyse dans une note sur la situation économique et sociale des travailleurs au printemps 1966. Le sous-emploi est dénoncé et le droit au travail est jugé prioritaire. Cette note qui s'inspire des encycliques *Mater et Magistra* (1961) et *Pacem in Terris* (1963), rappelle la nécessité d'associer les corps intermédiaires, notamment les syndicats, à l'élaboration de la politique économique.

Parallèlement, la politique de la main tendue aux catholiques préconisée par Maurice Thorez en 1936 semble être remise au goût du jour. En 1965, Roger Garaudy[727] publie *De l'anathème au dialogue – un marxiste s'adresse au concile*, dans lequel il affirme la nécessité et la

---

[726] *A gauche, ces chrétiens…*Autrement, 8/77, Paris, 1977.
[727] Membre du bureau politique du PCF.

possibilité d'un dialogue entre chrétiens et marxistes[728]. Il note que dans de nombreux pays, ce dialogue est ressenti et s'exprime par le développement de publications et de rencontres. Il cite par exemple le théologien espagnol José Gonzalez Ruiz qui s'appuie sur les appels au dialogue de Jean XXIII et Paul VI. Des revues catholiques soutiennent aussi ce point de vue[729]. Ainsi un dialogue politique, social et philosophique pourrait déboucher sur une alliance contre les menaces de guerre atomique, les crimes colonialistes et la torture. En 1966, le livre de Garaudy est au centre des débats de l'Assemblée des philosophes communistes (22-01-66 à Choisy le Roi). La même année, au Comité central d'Argenteuil du PCF, Waldeck Rochet prononce un discours appréciant positivement la modernisation de l'Eglise.[730]

Le 19 novembre 1970, Georges Marchais, Secrétaire général adjoint du PCF, expose dans *La Croix* la conception que son parti se fait des rapports entre marxisme et christianisme[731]. Sensible à l'évolution des catholiques progressistes, Georges Marchais continue sur sa lancée en période d'union de la gauche, avec une adresse aux chrétiens de France en 1976[732].

La concomitance de cet intérêt mutuel entre chrétiens et marxistes en France comme dans d'autres pays nous amène à formuler deux questions :

le rapprochement entre la FSM et la CMT est-il idéologique ?

Et dans quelle mesure est-il influencé par le contexte français d'unité d'action CGT-CFDT que Jacques Tessier interprète d'ailleurs dans son ouvrage *Marxisme ou doctrine sociale chrétienne – Trente ans de confrontations en France* comme un dialogue idéologique ?[733]

---

[728] Il avait déjà publié en 1949, aux éditions sociales, *L'Eglise, le communisme et les chrétiens*.
[729] Cuadernos para el Dialogo, Serra d'Or, Realidad en Espagne, Testimonianze en Italie, la revue soviétique *Question de philosophie* consacre son numéro d'août 1965 au « dialogue du catholicisme avec le monde contemporain ».
[730] J. Vigreux, *Waldeck Rochet*, thèse d'histoire, Institut d'études politiques de Paris, p. 592-594.
[731] Cinq jours auparavant, dans *L'Humanité*, le PCF explicitait sa position sur les relations syndicat-parti en reconnaissant la fonction contestataire du syndicat.
[732] G. Marchais, « Adresse aux chrétiens de France, Lyon, juin 1976 », dans M. Thorez, W. Rochet, G. Marchais, *Communistes et chrétiens*, Paris, Editions sociales, 1976,p. 25-50.
[733] J.Tessier, *Marxisme ou doctrine sociale chrétienne ? Trente années de confrontations en France*, Paris, Fayard, 1992.

Premiers contacts

En 1970, Jean Brück et Pierre Gensous s'accordent enfin sur une rencontre " personnelle ", dénuée de tout caractère officiel.[734] Le 23 mars, Jean Brück reçoit à Bruxelles Pierre Gensous et Lucien Labrune, un autre cégétiste Secrétaire général de l'UIS des Mineurs. Cette entrevue est l'occasion d'évoquer la situation de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal, les libertés syndicales, les conditions de vie et de travail, l'analphabétisme, la lutte pour la paix, la lutte contre le colonialisme et la coopération au sein des institutions spécifiques de l'ONU. Les sujets de discorde comme l'Europe, la question allemande et les libertés syndicales en URSS sont évités. L'unité d'action en France n'est pas non plus abordée. Il s'agit là d'une première évaluation des convergences éventuelles.

Une nouvelle rencontre a lieu le 3 octobre. La délégation FSM propose d'approfondir la coopération entre les deux internationales au sein de l'OIT, des résultats positifs ayant déjà été obtenus lors de la précédente session de la conférence générale de juin à Genève. Elle propose aussi d'élargir la coopération au sein des Nations unies, en particulier au Conseil économique et social (ECOSOC), ainsi que dans les commissions économiques régionales et les commissions techniques (sur les femmes, les droit de l'homme et le développement). D'autres collaborations à la FAO ou à l'UNESCO seraient également envisageables.

Les deux délégations profitent de cet échange de vues pour croiser leurs informations respectives à propos de l'AFL-CIO. Le syndicat américain a exprimé son souhait de voir les cotisations du gouvernement américain à l'OIT limitées. La CMT a alors sollicité le directeur général du BIT en vue d'aboutir à une concertation entre les trois internationales sur la situation créée. A l'issue de cette rencontre, Pierre Gensous et Lucien Labrune sont optimistes.

« *Quoiqu'il en soit, on peut penser qu'un processus irréversible est engagé dans nos rapports (sans sous estimer les obstacles qui demeurent ou qui peuvent encore se présenter).* »[735]

---

[734] Fonds FSM, Bobigny, CISC-CMT [1956-1972], Lettre de Jean Brück à Pierre Gensous, 20/02/70 (ref.L29/01/70). Le bureau exécutif de la CMT a autorisé cette rencontre.

[735] Archives FSM, CISC-CMT [1956-1972], Compte-rendu de la rencontre des délégations FSM et CMT à Bruxelles le 3 octobre 1970, daté du 04/10/70.

La délégation de la CMT présente les débats internes qui ont conduit aux changements de sigle et de statuts, tout en précisant que le processus en cours n'était pas exempt de contradictions et d'insuffisances. Certaines centrales nationales ne sont pas encore acquises au changement. Les membres de la délégation CMT (Jean Brück et Carlos Luis Custer[736]) sont quant à eux socialistes. Ils se prononcent pour un « socialisme démocratique » et espèrent bien que l'établissement du nouveau programme de leur internationale aboutira à l'inclusion de la perspective socialiste, à l'image de ce qui a été fait à la CFDT.

Bien que la CMT soit une petite organisation, elle intéresse la FSM dans la mesure où l'idéologie dont elle se réclame influence des couches plus larges. *« Des rapprochements significatifs entre la CMT et la FSM peuvent donc déterminer des changements unitaires allant au-delà du nombre de travailleurs que rassemblent [ces] deux organisations* », constate Pierre Gensous.

Le 27 novembre 1970, un déjeuner réunit des responsables de la FSM, de la CMT, de la CGT et de la CFDT.[737] A partir de cette date, les courriers entre les deux internationales se multiplient notamment entre Lucien Labrune et Carlos L. Custer[738].

Un an plus tard, la CMT et la FSM se rencontrent à Prague. C'est la première fois qu'une délégation de la CMT se rend officiellement au siège de la FSM[739]. Jean Brück et ses deux secrétaires généraux adjoints, Carlos Luis Custer et Nguyen Van Tanh, y discutent avec Pierre Gensous, trois secrétaires de la FSM, Ibrahim Zakaria, Eugène Tcherednitchenko et Albertino Masetti, auxquels s'est joint Jan Kabourek, du secteur économique de l'internationale.

---

[736] Secrétaire général adjoint de la CMT, Carlos Luis Custer est issu du syndicalisme argentin.
[737] Fonds CISC, 82 : un carton du menu est conservé avec en marge une mention manuscrite : « Déjeuner (historique !) avec la FSM FSM-CMT-CGT-CFDT », mais aucun nom n'est cité.
[738]Fonds CISC, 82 ; Fonds FSM, Bobigny, CISC-CMT [1956-1972].
[739] Fonds FSM, Bobigny, CISC-CMT [1956-1972], Procès-verbal de la rencontre des 27, 28, 29 octobre 1971, document de 94 pages, dactylographié, non numéroté.

Le congrès confédéral de la CMT a autorisé la poursuite des entretiens avec la FSM, à condition que ceux-ci se limitent aux secrétariats des deux OSI jusqu'à l'obtention de résultats tangibles. Il n'est donc pas question de s'engager dans des pourparlers sur les UIS et les FIP. Quant aux thèmes proposés à la discussion par la FSM[740], ils sont jugés un peu trop nombreux par la CMT.

Le débat s'ouvre sur la question des libertés syndicales. La délégation CMT rappelle sa conception, à savoir que les travailleurs doivent être libres de constituer ou de s'affilier à l'organisation de leur choix. Ils doivent également être libres de créer une organisation unique ou plusieurs organisations s'ils estiment cette dernière situation plus profitable. C'est donc un « droit au pluralisme » que défend la CMT, pointant immédiatement un problème épineux, celui des rapports entre l'Etat et les syndicats. Van Tanh souhaiterait d'ailleurs connaître la position officielle de la FSM. A cette interpellation, Gensous répond avec une certaine mauvaise foi et dans des termes qui ne cachent pas une certaine gêne :

« *A la FSM, nous pensons qu'effectivement les travailleurs doivent pouvoir constituer l'organisation syndicale de leur choix. Ils doivent pouvoir se rassembler dans un syndicat et donner à leur Secrétariat la forme qui leur convient à eux et nous avons une vue beaucoup plus large que vous. Nous considérons que ces syndicats doivent pouvoir déterminer eux-mêmes leurs formes de liaison avec le gouvernement. Si nous voulons entrer dans l'approfondissement de ces questions, nous allons trouver beaucoup de divergences, beaucoup de difficultés.*[741] […]

Si nous entrons dans ces discussions, nous aurons beaucoup de difficultés. Chez nous, c'est un débat continuel et nous tenons compte qu'il y a des formes d'organisation et des conceptions différentes.

Nous, FSM, nous ne pouvons pas porter une appréciation sur ce sujet. Par exemple prenons deux syndicats : la CGT et les syndicats soviétiques. Ils ont des conceptions différentes et c'est leur affaire[742]*.* »

---

[740] Les libertés et droits syndicaux, l'organisation de la solidarité et de l'action pour la défense des revendications économiques et sociales des travailleurs, le colonialisme, le néo-colonialisme, le racisme, le développement, la paix et le désarmement.
[741] Fonds FSM, Bobigny, CISC-CMT [1956-1972], procès-verbal, *op. cit.*, p. 7.
[742] *Ibid.*, p. 8.

Sans doute la présence d'Eugène Tcherednitchenko ne facilite t-elle pas la liberté de parole. Gensous, fidèle à une certaine conception des processus unitaires, propose donc à ses interlocuteurs de ne retenir que ce qui les unit. Mais cette méthode de travail ne satisfait pas la délégation CMT qui, au contraire, préfèrerait débattre des divergences. Dans un souci de conciliation, Carlos Custer évoque la lecture d'un article grâce auquel il se serait rendu compte que des possibilités de contestation existaient aussi dans la société soviétique. Il suggère alors un échange sur les tâches et les outils des syndicats dans les pays socialistes. Intervenant au nom des « syndicats communistes », Eugène Tcherednitchenko propose de voir avec son syndicat la possibilité pour la délégation CMT d'examiner elle-même ces problèmes en Union Soviétique. Ainsi, « vous auriez alors des faits pour critiquer », déclare t-il. Comme Gensous, Tcherednitchenko considère qu'il n'y a pas lieu de creuser le fossé doctrinal qui sépare les deux délégations. Un examen des convergences lui semble bien plus utile.

Jean Brück aborde alors la délicate question des syndicalistes chrétiens emprisonnés dans les pays communistes. Selon lui, un accord général sur les libertés syndicales avec la FSM poserait non seulement un problème interne à la CMT mais nuirait aussi à la coopération existante avec la CISL et ses affiliés. Par son style direct, la délégation de la CMT paraît mettre en défaut celle de la FSM. Cette dernière n'est pas en position de force pour négocier. D'une part, l'attitude de la CISL à son égard la place encore en marge du syndicalisme international. D'autre part, elle ne méconnaît pas la diversité des tendances qui composent la CMT et sait que les affiliés européens, fort contributeurs de l'internationale, sont les plus opposés aux contacts avec la FSM.

Gensous propose finalement la constitution d'un groupe de travail sur les droits et libertés dans l'entreprise qui pourrait, à terme, aborder la question d'une façon plus globale. Jean Brück prend note et soumettra ce projet au prochain congrès de la CMT. Notons que ce dernier est prévu en 1973, soit deux ans après cette rencontre, ce qui donne un aperçu des temporalités du syndicalisme international.

Sur la question des multinationales, les deux délégations semblent intéressées par des échanges. Gensous précise cependant que ce problème ne concerne que les pays capitalistes et les pays en voie de développement. Il se dit convaincu que les entreprises implantées à l'Est comme FIAT ou Renault, n'exploitent pas les travailleurs des pays socialistes. Jean Brück ne

partage pas cet avis. Tôt ou tard, l'implantation de ces multinationales posera problème. Malgré les déclarations de Gensous et de Tcherednitchenko, Brück se dit très curieux de connaître les conditions d'implantation des multinationales à l'Est et insiste sur l'utilité d'un échange concret d'expériences. Il suggère la création d'un groupe d'études spécifique et propose d'associer à ce travail les organisations professionnelles respectives des internationales. De leur côté, les FIP traitent déjà du statut de société anonyme européenne et des conventions collectives européennes.

Au cours de cette rencontre, les deux délégations en présence défendent chacune un style de travail, une méthode pour avancer dans la voie de l'unité. La CMT distingue une première étape de concertation et une seconde étape d'action commune. Sur un certain nombre de sujets (notamment ce qui relève de l'Europe), elle pose comme préalable à toute action une concertation entre les trois internationales. La FSM souhaite au contraire qu'une action à deux soit engagée en espérant que la CISL et ses affiliés s'y rallient ultérieurement. Sur l'Espagne, une stratégie alternative est élaborée : il s'agit de pousser les syndicats espagnols à agir de concert, de façon à convaincre la CISL d'une action de solidarité à trois.

Si la CMT veut bien jouer les intermédiaires entre la FSM et la CISL, c'est avec prudence. La délégation n'est d'ailleurs pas mandatée pour publier un communiqué commun avec la FSM. De l'avis de Jean Brück, trop d'empressement pourrait s'avérer contre-productif. En même temps, la CMT cherche, par ces nouveaux liens avec la FSM, à contrer les tentations hégémoniques de la CISL. Sur la crise monétaire internationale par exemple, elle souhaite l'obliger à une concertation à trois. Pour le moment, la CISL profite de ses relations privilégiées avec le FMI pour écarter les autres internationales du débat, mais la CMT pense possible de dénoncer la situation et de faire valoir son statut international. Dans cette perspective, une alliance avec la FSM lui paraît tout à fait utile.

Cette nouvelle rencontre, plus longue et plus approfondie que les précédentes, débouche sur quelques propositions de concertation mais sur aucune action commune.

En 1972, Lucien Labrune qui, en plus de ses fonctions à l'UIS des Mineurs est responsable du service des UIS, propose à Jean Brück d'intensifier les échanges d'informations entre les UIS

et les FIP d'une part et entre la CMT et la FSM d'autre part, afin d'améliorer la préparation des conférences de l'OIT.[743] Tout au long des années 1970, ces échanges d'informations entre les secrétariats des deux internationales se poursuivent. Une coopération institutionnelle s'instaure et permet par exemple la tenue, dans le cadre de l'OIT, de Conférences syndicales européennes (en 1976, 1978, 1979) et de Conférences syndicales mondiales contre l'apartheid (en 1972 et 1977). De même, à partir de 1975 est adopté à l'ONU le principe des rencontres régionales entre le secrétaire général de l'organisation et les trois internationales syndicales.[744]

Les limites du rapprochement

Même si on peut noter de réels progrès dans les relations entre la FSM et la CMT, le rapprochement est limité.

Le fait que les rencontres des secrétariats des deux internationales ne fassent pas l'objet de publicité est le signe d'une certaine prudence. Malgré de nombreux différends, la CMT garde pour partenaire la CISL, avec laquelle elle approfondit même la coopération en Europe. En 1973, la CESL se transforme en CES et un an plus tard, les centrales chrétiennes d'Europe rejoignent la nouvelle structure. Dans ce contexte, la CMT ne peut se permettre de s'engager trop avant dans une collaboration avec la FSM.

Pour cette dernière, la CMT n'est pas non plus une priorité. Certes, elle peut lui permettre de sortir du ghetto dans lequel elle a dû rester cantonnée dans les années de Guerre froide. En même temps, les organisations autonomes et les affiliées à la CISL restent ses cibles privilégiées.

Comparés aux dialogues CFDT-CGT, les dialogues CMT-FSM sont plus espacés dans le temps. Une première explication réside dans l'éloignement géographique : le siège de la FSM est à Prague et celui de la CMT est à Bruxelles quand les sièges des confédérations françaises ne sont qu'à quelques kilomètres. De surcroît, le rythme de l'activité nationale est plus rapide

[743] Fonds CISC, 281.
[744] Fonds FSM, Bobigny, CISC-CMT [1956-1972].

que celui de l'activité internationale. Les congrès internationaux sont plus espacés, les réunions des instances de direction aussi. C'est pourquoi les conférences internationale du travail peuvent être une bonne occasion de tisser des liens : la présence de représentants syndicaux du monde entier durant un mois dans un même lieu facilite les échanges.

Contrairement au dialogue CFDT-CGT, les rencontres CMT-FSM restent exploratoires. Elles ne se soldent pas par un accord, elles n'ont pas l'ambition de prévoir et de coordonner des actions communes. De plus, les organisations françaises sont animées par une même volonté de lutter contre le gouvernement gaulliste. Et bien qu'à l'intérieur de la CMT certains courants aient été influencés par le marxisme, cela n'a pas conduit les représentants de la FSM et de la CMT à discuter de ce qui pouvait les rapprocher au niveau philosophique. Les questions politiques sont restées en suspens. Le rapprochement sur un plan idéologique n'était pas possible sans un minimum d'accord sur les libertés. Le poids des soviétiques dans la FSM et celui des conservateurs européens dans la CMT expliquent en partie l'essoufflement des relations entre les deux OSI. Enfin, leurs dialogues se sont limités aux secrétariats et n'ont pas été décentralisés, ni au niveau des branches professionnelles, ni au niveau des centrales nationales. La CGT et la CFDT n'ont pas cherché à promouvoir le rapprochement de leurs OSI. Par sa présence à la direction de la FSM (et notamment le rôle de Pierre Gensous), on pouvait penser que la CGT était intéressée par une alliance avec la CMT. En fait, les archives et les documents officiels (presse et rapports de congrès) de la confédération ne confirment pas cette hypothèse. Les bulletins de presse internationale élaborés par le secteur international, par exemple, contiennent très peu d'informations sur les centrales chrétiennes. L'actualité de la période est dominée par la situation à l'intérieur de la CISL, les positions des syndicats italiens et le comité CGT-CGIL installé à Bruxelles.

Quant à la CFDT, il faut d'abord noter sa situation quelque peu en retrait dans la CMT. D'après les procès-verbaux de sa commission internationale, elle ne fait pas de la FSM un objectif, encore moins une priorité. En 1963, elle ne s'y intéresse que pour l'utiliser comme contrepoids face au leadership de la CISL dans les institutions internationales. Désinvestie de la CMT depuis sa déconfessionnalisation, elle envisage dès 1967 de promouvoir le rapprochement entre la CMT et la CISL. Dans cette perspective, n'a t-elle pas tout intérêt à faire achopper un axe éventuel FSM-CMT ?

CONCLUSION CHAPITRE 4

Comme nous venons de le voir dans ce chapitre, l'unité CGT-CFDT contribue à une montée des luttes revendicatives. Parallèlement, les partis de gauche réussissent à surmonter leurs divergences et parviennent à un accord sur un programme commun de gouvernement. Cette nouvelle donne politique dynamise en retour l'union syndicale, galvanisée par la perspective d'un changement politique.

Dans ce climat unitaire, où les communistes et les chrétiens semblent se retrouver sur les questions de la paix, de la lutte contre la décolonisation, du partage du progrès social, le rapprochement esquissé entre la FSM et la CMT semble faire écho à la situation syndicale française. Pourtant, en y regardant de plus près, des différences notables séparent ces deux rapprochements.

Les attentes des acteurs ne sont pas exactement les mêmes. Alors que la FSM et la CMT souhaiteraient contrebalancer la puissance de la CISL, la CGT et la CFDT auraient préféré associer Force ouvrière à leur accord. La CGT et la CFDT veulent d'abord relancer l'action revendicative et pousser le gouvernement français à négocier. Dans un second temps, elles cherchent aussi à promouvoir le contenu du programme commun et se trouvent en cela engagées dans un partenariat avec la gauche politique. L'ambition de la FSM et de la CMT est moindre. Sans expérience de coopération mutuelle et avec des années d'affrontement derrière elles, elles ne peuvent prétendre aboutir rapidement à un accord les engageant dans des actions communes. Elles posent seulement les fondements d'un dialogue : échanges d'informations, confrontations des points de vue. Le terrain de leur intervention commune sera donc les institutions internationales. Le travail effectué à ce niveau est plus aisé dans la mesure où il n'engage pas l'action des organisations nationales, où il ne remet pas en cause les accords syndicaux et politiques des centrales nationales et où il ne fait pas l'objet d'une grande publicité. Ainsi, il ne peut soulever la contestation des militants des fédérations ou des confédérations nationales.

Le caractère non-public et quasi officieux des dialogues FSM-CMT témoigne des précautions prises par ses initiateurs. Les suspicions des membres de la CMT à l'égard de la FSM ne sont en effet pas totalement levées.

La connaissance mutuelle des acteurs et le rythme de leurs rencontres jouent un rôle non négligeable dans la nature des rapprochements. Alors que les dirigeants de la CGT et de la CFDT se connaissent et se rencontrent fréquemment, ceux de la FSM et de la CMT se connaissent peu, voire pas, et n'ont pas la possibilité de se consulter aussi souvent. Le pouvoir des directions confédérales nationales n'est d'ailleurs pas le même que celui des secrétariats des internationales. Alors que les premiers ont le pouvoir d'engager les structures de leurs organisations, les seconds sont soumis au contrôle de leur bureau exécutif (pour la FSM)[745], bureau confédéral et comité exécutif (pour la CMT)[746].

Enfin, l'accord CGT-CFDT exclut de son champ l'activité internationale des signataires. La CFDT ne souhaite visiblement pas mettre en cause sa politique d'intégration de ses fédérations aux SPI proches de la CISL qui, malgré la détente, restent relativement anticommunistes. De la même manière, la CMT ne veut pas compromettre sa coopération avec la CISL, notamment sur le plan européen. En fait, la CFDT ne semble pas jouer un rôle dans la nouvelle attitude adoptée par la CMT à l'égard des syndicats de la FSM. Comme nous l'observerons dans le prochain chapitre, elle se désinvestit progressivement de son internationale.

Si ces deux phénomènes de rapprochement concordent dans le temps, ils ne sont pas directement articulés l'un à l'autre.

Dans ce chapitre, nous avons également évoqué le positionnement de Force ouvrière. Son refus de s'associer à toute action commune avec la CGT reste, selon ses dirigeants confédéraux, conforme aux principes fondateurs de l'organisation. Pour André Bergeron, il ne fait aucun doute que la CGT joue toujours le rôle de courroie de transmission du PCF. Tout accord avec elle comporte un risque pour la démocratie et pour l'indépendance du syndicalisme. Entre 1966 et 1970, la CFDT, bien que déjà unie à la CGT, ménage cependant Force ouvrière. Les propositions d'échanges entre les secteurs confédéraux respectifs de ces deux organisations laissent ouverte l'hypothèse d'une alliance. Les discussions engagées sur le socialisme et les modèles syndicaux témoignent de la relative proximité idéologique des deux centrales. L'une comme l'autre attendent en effet de la gauche non communiste qu'elle

[745] J.P. Windmuller, *The international trade union* movement, Kluwer, Deventer, 1980, p. 91-92.
[746] *Ibid*.,p. 112.

se renforce pour contrebalancer le poids du PCF. Malgré cet accord sur la visée politique, le rapprochement CFDT-FO achoppe. Les options radicales adoptées par la CFDT à son congrès de 1970 l'éloignent de l'orientation de Force ouvrière. De plus, la CFDT encourage les mobilisations des salariés, alors que FO redoute que l'action ne l'entraîne dans une union avec la CGT. Enfin, on peut penser que le choix de FO résulte de la crainte qu'une alliance avec la CFDT ne profite davantage à cette dernière. L'exemple de la chimie renforce cette analyse. L'unité avec la CGT mettrait ses valeurs fondatrices en cause, avec la CFDT elle risquerait de nuire à ses intérêts. Dans ce contexte, FO adopte une stratégie de défense en se maintenant à l'écart de la dynamique unitaire.

CHAPITRE 5 : LA DÉSUNION PROGRAMMÉE

A peine le programme commun est-il signé que François Mitterrand annonce au congrès de l'Internationale socialiste (Vienne, 26-29 juin 1972) que son objectif est de ravir au Parti communiste 3 de ses 5 millions d'électeurs.[747] Dès le départ, le combat engagé pour la victoire du programme commun se double d'une lutte interne pour le leadership à gauche.[748] L'entreprise, terrain principal de la lutte des classes, devient pour les prétendants à la représentation de la classe ouvrière, le terrain privilégié de la concurrence interne au mouvement ouvrier. Syndicats et partis s'y retrouvent ensemble et face à face.

A partir de 1974, le rapport de force électoral à gauche s'inverse au profit du Parti socialiste. Aux élections législatives du 4 mars 1973, le PCF arrive en tête de la gauche avec ses 21,41 % des suffrages exprimés.[749] Il devance cependant de peu le Parti socialiste qui, avec ses 19,10 % des voix, améliore encore le score de ses prédécesseurs.[750] Au lendemain de la présidentielle de mai 1974, le *Nouvel Observateur* publie un sondage de la SOFRES qui annonce que 39% des Français pensent que l'alliance socialo-communiste profitera aux socialistes. « Déjà les observateurs s'interrogent : le Parti communiste, qui a joué à fond la carte de l'unité, peut-il accepter que l'Union de la gauche bénéficie avant tout à ses alliés socialistes ? ».[751] Les élections cantonales de 1976 et les municipales de mars 1977 confirment la tendance.

Lorsqu'à l'automne 1977, l'union de la gauche se rompt, le rapport de force interne à la gauche apparaît comme l'une des causes de la rupture. L'unité CGT-CFDT n'y résiste pas. De désaccords en polémiques, les relations intersyndicales se dégradent. En 1980, la crise polonaise et l'intervention soviétique en Afghanistan cristallisent la division. Les années 1977-1978-1979 constituent une période charnière au cours de laquelle le processus de

---

[747] H. Portelli (dir.), *L'Internationale socialiste*, Paris, éditions ouvrières, collection Enjeux, 1983,p. 139.
[748] Au Parti socialiste qui vient d'affirmer, lors de son congrès, sa volonté de devenir le premier parti de France (1973), Georges Marchais répond : « L'émulation, pour nous, cela signifie être les meilleurs pour développer l'unité et aller à la victoire. Le PS a la volonté le premier parti ? Il n'y a là rien qui me choque. Nous voulons, nous aussi, nous développer et rester le premier parti. » cf. déclaration de G. Marchais à Europe 1 le 25 juin 1973, cité par François Loncle dans *Autopsie d'une rupture – La désunion de la gauche*, Paris, éditions Jean-Claude Simoën, 1979, p. 84.
[749] H. Portelli, *La Ve République*, Paris, Grasset, Livre de poche (édition revue et augmentée), 1994, p. 535-553.
[750] Aux élections législatives du 18 novembre 1962, la SFIO recueillait 12,43% des suffrages exprimés ; à celles du 5 mars 1967, la FGDS recueillait 16,54 % puis, le 23 juin 1968, elle atteignait 18,90 %.
[751] *L'Année politique*, 1975, p. 90.

désunion s'accélère. Comment rendre compte de ce processus où les raisons du dedans et du dehors s'imbriquent ? Peut-on dissocier les stratégies politiques des stratégies syndicales ?

Comme nous l'avons dit dans l'introduction à cette deuxième partie, les années 1970 sont marquées par deux tendances contradictoires : un flux de convergences syndicales suscité par la détente internationale et encouragé par les nouveaux défis que représentent la construction européenne et le développement des multinationales[752], et un reflux de la Guerre froide provoqué par des changements politiques qui paraissent profiter à l'URSS.

Alors que dans le chapitre précédent, nous avons relativement délaissé l'activité internationale des syndicats français pour nous concentrer sur l'unité CFDT-CGT et l'influence que l'union de la gauche exerce sur elle, nous reviendrons ici sur la place des syndicats français dans leurs organisations syndicales internationales. Dans un premier temps, nous observerons donc les changements à l'œuvre dans la nébuleuse syndicale internationale en nous focalisant sur les propositions défendues par les syndicats français. Afin de montrer les interactions entre les stratégies nationales et internationales des acteurs, nous nous intéresserons ensuite à la dimension internationale de la compétition entre les partenaires de l'union de la gauche en France. En replaçant l'action des organisations syndicales dans des réseaux transnationaux, eux-mêmes en concurrence sur la scène internationale, nous montrerons que les relations CGT-CFDT ne réagissent pas uniquement aux relations PCF-PS mais résultent d'une combinaison plus large d'échanges. Pour finir, nous reviendrons sur cet intervalle de temps relativement court (1977-1979) au cours duquel plusieurs processus lourds se dénouent.

---

[752] Signe de l'importance des multinationales, cette question est portée à l'ordre du jour de plusieurs organisations internationales au cours de la décennie : A l'OIT en 1972, à l'ONU et à la CEE en 1973, à l'OCDE en 1976. Dans cette dernière instance un groupe de travail réunissant des représentants des organisations professionnelles et des organisations des syndicats de salariés choisit d'édicter un code de bonne conduite qui invite les multinationales à s'abstenir de toute immixtion dans les affaires politiques et administratives des pays d'accueil, à respecter les règles de la concurrence, de la fiscalité et du droit de travailler, mais aussi à publier les règlements et informations sur la situation financière et sur l'ensemble de leurs activités nationales et internationales. Ce code n'est pas assorti de sanctions mais table sur la publicité pour obliger les multinationales à modifier leurs comptes. Cf. M. Merle, *Sociologie des relations internationales*, Dalloz, 4e édition, collection études politiques, économiques et sociales, Paris, 1988, p. 423.

LES ALLIANCES INTERNATIONALES EN MOUVEMENT

Après une période d'expansion dans les années 1950, les organisations syndicales internationales connaissent une phase de stagnation de leurs effectifs. De nombreux syndicats des pays ayant accédé nouvellement à leur indépendance choisissent la voie de l'autonomie, exprimant par là le refus de s'inscrire dans la logique des blocs qu'incarnent les internationales. De même, le développement des relations bilatérales, hors du canal des internationales, montre les limites de ces dernières. Enfin, les syndicats, particulièrement en Europe, doivent faire face aux nouveaux défis que sont le développement des multinationales et les processus de régionalisation en cours. Ces transformations à l'œuvre ne sont pas sans affecter les orientations des syndicats nationaux. Quel est alors leur impact sur les syndicats français ? Comment évolue leur place à l'intérieur de leur internationale ? En quoi cela affecte t-il leurs relations avec leurs homologues français ?

La CISL en crise

Au 9e congrès de la CISL (1969), la question du financement est en débat. Le rapport d'activité annonce que « le moment est peut-être venu de procéder à une réévaluation approfondie de l'ensemble du concept et de la méthode de l'aide syndicale au niveau international. »[753] Une discussion s'engage sur le rôle et les attributions de l'internationale. Augmenter de 50 % les cotisations des affiliés ne saurait suffire. Il devient urgent de contrôler et de rationaliser les diverses activités de l'internationale.

Pour George Meany, Président de l'AFL-CIO, la CISL devrait se cantonner à une coordination des activités des affiliés. Le puissant syndicat américain ne souhaite pas investir davantage dans la CISL car il mène de manière autonome une importante activité en direction du Tiers-Monde. Ainsi, il est créé des centres de formation en Amérique Latine, en Asie et en Afrique financés à 90% par le gouvernement américain, alors même que la CISL couvre déjà ce champ d'action. Mais les divergences entre l'AFL-CIO et l'internationale ne s'arrête pas à un conflit de compétences. Depuis que la presse américaine a révélé que le syndicat américain

avait bénéficié de fonds de la CIA pour mener sa politique anticommuniste[754], l'image de l'AFL-CIO ne cesse de se dégrader auprès des affiliés de la CISL qui l'accusent d'être à la solde du gouvernement américain.[755] De son côté, Meany accuse la CISL d'irrégularités financières. Il s'oppose par ailleurs au développement des relations bilatérales, tout particulièrement avec les syndicats des pays communistes. Enfin, il menace de se retirer si la CISL venait à accepter la demande d'affiliation déposée par l'Union automobile workers (UAW) de Walter Reuther.[756] Quatorze ans après la fusion des deux grandes confédérations américaines, Walter Reuther, ancien dirigeant du CIO et éternel adversaire de la ligne Meany fait scission : l'UAW se désaffilie de la Fédération en 1968 et participe avec d'autres syndicats à la création d'une nouvelle organisation, l'Alliance for Labor Action (ALA) qui, dès son congrès constitutif (Washington, 26-27 mai 1969), affirme une orientation plus contestataire avec le vote de motions condamnant la guerre du Vietnam, le système anti-missiles et prônant la réduction des armements et le dialogue avec Moscou.[757] La Fédération américaine voit alors son hégémonie contestée sur le plan national et international.

La solitude croissante de Force ouvrière

Finalement, l'AFL-CIO se retire en 1969 de la CISL. Force ouvrière perd ainsi sa principale alliée au sein de l'internationale. Les liens ne sont malgré tout pas rompus. Si Irving Brown ne vit plus en France[758], il continue néanmoins de suivre la centrale française. Georges Meany entretient par ailleurs des liens directs avec André Bergeron qui, bien que vice-président de la CISL et membre de son comité exécutif au titre de l'Europe, est sans grande influence sur la

---

[753] CISL, rapport de congrès, 1969,p. 11.
[754] Cf. *New York Times*, 8-9/5/1967 ; *New York Herald Tribune*, 8-9/5/1967. Ces articles ont été traduits et reproduits dans le Bulletin de presse internationale de la CGT (supplément au bulletin n°1425, du 27/4 au 10/5/1967).
[755] Hors des rangs de la CISL, ces révélations sont largement exploitées. Ainsi, le 27 juin 1969, le journal russe *Troud* titre « Les agents de l'impérialisme dans le mouvement syndical américain ».
[756] A. Carew *et al.*., *The International Confederation of Free Trade Unions*, *op. cit.*, 2000, p. 323-328.
[757] A. Hero, E. Starr, *The Reuther-Meany foreign policy dispute – Union leaders and Members view world affairs*, New York, Oceana publications,p. 222-228.
[758] En 1962, Brown devient directeur du bureau de la CISL aux Etats-Unis. Trois ans plus tard, il quitte ce poste pour devenir directeur de l'African-American Labor Center dont le but est de promouvoir le développement de syndicats libres en Afrique. En 1973, il revient en Europe comme représentant international de l'AFL-CIO. Il reste sur le continent jusqu'en 1982.

scène internationale.[759] Dans les SPI non plus, Force ouvrière ne parvient pas à peser. Ainsi elle ne peut s'opposer à l'entrée des fédérations CFDT dans les SPI. C'est le cas dans la métallurgie, dans la chimie, dans l'alimentation. Au sein de la fédération internationale des arts graphiques, c'est le retour de la CGT qui provoque son retrait et celui des Hollandais. En 1971, une rencontre a lieu entre le comité européen de l'internationale des transports et le comité commun CGT-CGIL. Exaspéré par cette situation, Antoine Laval interpelle l'AFL-CIO.[760] Il propose que la Fédération américaine, FO et quelques « organisations amies » (UIL, Union syndicale suisse, un syndicat turc, une centrale japonaise…) développent leurs relations bilatérales et élaborent des actions communes afin de créer un axe alternatif à l'orientation dominante dans le mouvement syndical libre.

A la veille du 10e congrès de la CISL (1972), FO joue d'ailleurs la carte du changement. La succession au poste de Secrétaire général étant ouverte, le nom de Roget Louet[761] circule. Mais l'allégeance de la centrale française à l'AFL-CIO est bien connue.[762] D'autre part, FO ne souhaite pas que les membres européens de la CMT rejoignent la structure européenne[763] de la CISL.[764] Roger Louet préfère donc soutenir Devan Nair, dirigeant des syndicats de Singapore et candidat au secrétariat général de l'internationale contre Otto Kersten, Secrétaire et représentant international du DGB, également membre du SPD en phase avec l'Ostpolitik de Willy Brandt.[765] L'élection de ce dernier consacre la victoire des tenants d'un syndicalisme uni en Europe.

Les 8 et 9 février 1973, la CES est créée à Bruxelles. Un mois plus tard, le comité exécutif de la nouvelle organisation prend en considération les demandes d'affiliation de la SAK finlandaise, de l'ICTU d'Irlande, de la CFDT française, du NKV et de la CVN des Pays-Bas,

---

[759] Fonds AFL-CIO, IAD, 002/07, France, FO 1968-1970. Le 25 mai 1970, Bergeron supplie Meany par courrier de réintégrer la CISL, sans quoi la situation en Europe ne pourra être enrayée.
[760] Fonds AFL-CIO, Brown 16/3. Schéma de Antoine Laval, 8 mai 1972, 3 pages.
[761] Issu de la fédération des PTT, Roger Louet est membre du Bureau confédéral de FO de 1959 à 1974. D'abord chargé de la législation sociale et de la main-d'oeuvre étrangère, il étend ensuite ses compétences aux relations avec les fédération du secteur privé et du secteur nationalisé, aux questions relatives à la CEE, à l'OCDE et participe même à la conférence internationale du travail. Il participe à trois congrès de la CISL : en 1959, en 1962 et en 1972.
[762] « Louet was never officially nominated, his candidature being withdrawn at an early stage when it became clear that he would not win enough support, although it did provoke charges within the executive board that he had been put forward by « an organization outside the ICFTU », presumably referring to the AFL-CIO ». Cité dans A. Carew *et al.*, *op. cit.*, p. 344.
[763] En 1973, la CESL se transforme en CES afin d'accueillir en son sein des organisations de la région non affiliées à la CISL.
[764] CISL, rapport de congrès, 1972, « Intervention de Roger Louet », p. 437-438.
[765] A Carew *et al.*, *op. cit.*, p. 556.

de la LCGB de Luxembourg, de la CSL et du SVEA suisses, de la CSC belge et du STV d'Espagne. Ces demandes sont ratifiées au congrès de Copenhague (23-25 mai 1974) mais FO vote contre « pour des raisons de principes fondamentaux »[766]. En effet, la cohabitation des diverses tendances du syndicalisme risque, selon elle, de ralentir la participation des syndicats à la construction de l'Europe, au moment même où une relance de l'Europe s'impose. Pire encore : la tendance unitaire peut conduire à l'abandon des valeurs du syndicalisme libre. « Un mouvement syndical international ne peut pas être sans âme, c'est-à-dire sans principes. Les trois expressions internationales correspondent à trois conceptions du syndicalisme.»[767] La physionomie du syndicalisme international serait donc immuable. Comment expliquer sa perméabilité aux évolutions en cours ?

Le rôle d'André Bergeron est indéniable. Bien que premier représentant de FO à l'étranger, et dans la CISL tout particulièrement, puisqu'il en est vice-président et membre du comité exécutif, Bergeron est plus préoccupé par les questions nationales que par l'activité internationale.[768] Le secteur international de la confédération n'est pas encore véritablement constitué.[769] Quelques membres du bureau confédéral se partagent, avec Bergeron, la représentation de FO dans les structures syndicales européennes et internationales ainsi que dans les institutions communautaires et internationales (OIT, OCDE,…) : Camille Mourguès (1956-1974)[770], Gabriel Ventejol[771] (1950-1977), Antoine Laval (1974 -1980) et Jean Rouzier (1969-1984). D'autre part, si l'on observe la composition des délégations FO aux congrès de la CISL, on constate une certaine instabilité du groupe. Les membres du bureau confédéral sont presque les seuls à participer à plusieurs congrès dans cette période. Cette concentration de la représentation internationale de FO entre les mains de la direction confédérale a sans doute réduit la capacité de l'organisation à diffuser les idées en débat sur la scène internationale et par conséquent, a réduit sa capacité d'adaptation aux évolutions en cours. La

---

[766] CGT-FO, rapport de congrès, 1974,p. 251.
[767] CGT-FO, rapport de congrès, 1977,p. 253.
[768] « Le camarade Bergeron avait une seule explication que j'acceptais, qui était qu'avant de jouer un rôle international, il fallait déjà exister dans le pays. Il n'avait pas tort. Ceci dit on ne peut pas dire qu'il s'en désintéressait, mais il avait perdu confiance. Quand il a vu toute cette dérive, parce qu'il y a bien eu une dérive, il s'est replié dans sa forteresse. Mais il n'a jamais déserté la CISL et toujours répondu aux invitations des organisations sœurs. » Entretien avec Antoine Laval réalisé par Jean-Marie Pernot dans *Dedans dehors… op. cit.*, p. 726.
[769] Il se développera lorsque Marc Blondel sera Secrétaire général. Cf. Entretien avec Antoine Laval, *Ibid*., p. 724. Cette information nous a été confirmée par Mme Grünewald, documentaliste de la CGT-FO.
[770] Nous signalons entre parenthèses la période durant laquelle ces personnes sont membres du bureau confédéral.
[771] Il participe aussi régulièrement aux congrès de la CISL (1962, 1965, 1969, 1972).

forte représentation du secteur public au sein du bureau confédéral[772] contribue aussi, dans une certaine mesure, à une sous-évaluation de l'activité internationale et à un désintérêt relatif des centrales étrangères à l'égard de FO. En effet, comment cette confédération française pourrait elle peser sur la politique des SPI et de la CISL dans les multinationales alors qu'elle est faiblement implantée dans le secteur privé ? Cette situation explique que, lorsque la CGT cherche à établir des contacts avec les syndicats de l'Ouest européen, les Anglais et les Allemands lui prêtent volontiers une oreille attentive.[773]

La CGT face à l'Europe occidentale

Tout au long des années 1950, la CGT reste opposée à la construction européenne. Au début des années 1960, la CGIL met cette question en débat. Au 5e congrès de la FSM (Moscou, 1961) les Français et les Italiens s'opposent sur la qualification du Marché commun européen (MCE). La CGIL prône une véritable reconnaissance du MCE et l'alliance avec les forces social-démocrates. Dans la lignée du PCF, la CGT ne renonce pas à l'idée d'une réversibilité possible de la construction communautaire. Sans attendre une évolution des Français, les Italiens décident d'installer un bureau de représentation à Bruxelles en 1963.

Deux ans plus tard, la CGT se rallie à cette initiative. En novembre 1965, un comité permanent commun aux deux organisations est constitué.[774] Son objectif est de promouvoir l'unité d'action syndicale en Europe occidentale, particulièrement à l'intérieur du Marché commun. Pour cela, il doit réaliser des études sur la politique économique et sur les luttes syndicales, et stimuler la confrontation entre organisations et personnalités syndicales. Il est également chargé d'encourager les fédérations professionnelles à développer leurs relations

---

[772] Pour ne reprendre que les principaux internationaux de FO, Mourguès et Rouzier des PTT, Ventejol des services publics. Seul Laval vient du secteur privé (métallurgie).

[773] « Il faut dire qu'à l'époque, la CGT dominait tellement le secteur privé, le seul qui compte vraiment : les fonctionnaires ? les syndicats américains, anglais ou allemands, ils s'en moquaient éperdument. Ce qui comptait, c'était la métallurgie et les secteurs traditionnels de la base du syndicalisme. Et là, la CGT avait une position tellement dominante que ça expliquait l'invitation de l'IG Metal alors qu'idéologiquement ils étaient très loin des communistes et de la CGT. » Entretien avec Antoine Laval, *op. cit.*, p. 724.

[774] L'inauguration du bureau du comité n'aura lieu que le 23 mai 1967. A cette occasion, furent invités des syndicats belges, les secrétariats européens de la CISL et de la CISC, et des personnalités « politiques » comme le Secrétaire général de la Commission économique et sociale, le Président de la CECA, le Président de l'EURATOM, le Président du Conseil des ministres du Marché commun.
cf. Fonds CGT, Secteur international de la CGT. Boîte "Comité CGT-CGIL".

bilatérales. Enfin, le comité se fixe pour ambition de « liquider toute discrimination » envers les organisations qui l'ont fondé.[775] « Le texte fondateur du CP est un compromis longuement peaufiné : ce qu'il dit satisfait la CGT, ce qu'il ne dit pas satisfait la CGIL »[776], constate Jean-Marie Pernot. Trois périodes rythment la vie du comité. Les deux premières années (1966-1967) sont consacrées à l'installation et au lancement d'un travail commun de représentation ; de 1968 à 1969, c'est une phase d'intégration au cours de laquelle la CGT et la CGIL sont reconnues par les institutions communautaires, entrent au Conseil économique et social européen et obtiennent leur représentation dans les comités de travail de la Commission[777] ; puis de 1970 à 1973, le comité se délite. Cette expérience ne conduit pas à réduire les divergences entre Français et Italiens. Néanmoins, elle offre à la CGT l'occasion de diversifier et d'intensifier sa politique de contacts bilatéraux, notamment avec la FGTB belge[778]. La fédération de la métallurgie, pourtant proche du PCF et de la FSM, développe aussi de multiples contacts qui lui permettent de poser les jalons d'une action unitaire dans quelques groupes transnationaux.[779]

La nécessaire rénovation de la FSM

Dans un climat de détente, l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du Pacte de Varsovie provoque un séisme politique. Le Printemps 1968 à Prague ouvre une relative libéralisation, consécutive à la contestation du régime par les étudiants et les intellectuels au cours de l'année précédente. Le 5 janvier 1968, Antonin Novotný démissionne de ses fonctions de premier Secrétaire du Parti communiste tchécoslovaque. Alexander Dub ek lui succède. Début avril, le magazine *Times* consacre sa couverture au nouveau dirigeant.[780] Un courant réformateur impulse alors des changements afin de réduire la toute-puissance du parti

---

[775] Fonds CGT, secteur international. Boîte « Comité CGT-CGIL », « règlement intérieur ».
[776] « Il dénonce vigoureusement la politique des monopoles mais on n'y trouve nulle condamnation du marché commun et de l'aggravation qu'il apporterait au niveau de vie des travailleurs. » J.M. Pernot, *Dedans – Dehors…op. cit.*, p. 311.
[777] J.M. Pernot, *Dedans dehors…op.cit.*, p. 319.
[778] En 1966, la FGTB se prononce pour l'entrée de la CGT et de la CGIL dans les instances communautaires. Au 37e congrès de la CGT (1969), Jean Gayetot de la régionale FGTB de Liège intervient.
[779] Une première réunion des fédérations CGT, CFDT et des trois confédérations italiennes (la CGIL, la CISL et l'UIL) a lieu en mai 1967 pour prendre des contacts dans les groupes. En octobre, la fédération CGT de la métallurgie rencontre celle de la FGTB. En 1968, des journalistes de la CGT participent au congrès d'IG Metall.
[780] D. Caute, *1968 dans le monde*, Robert Laffont, 1988,p. 177

et garantir la liberté d'expression. Inquiet de ce souffle libéral, l'URSS de Brejnev, la Pologne de Gomulka et la RDA d'Ulbricht réagissent. Dans la nuit du 20 au 21 août, les troupes russes franchissent la frontière tchécoslovaque pour empêcher la tenue du 14e congrès du parti. Prague occupée, la FSM se retrouve aux premières loges du conflit.

Le bureau politique du PCF désapprouve publiquement [781]; la CGT aussi, sans toutefois se joindre à la manifestation de soutien au peuple tchécoslovaque organisée par la CFDT[782].

Le Secrétaire général adjoint de la FSM, Pierre Gensous, rentre à Paris consulter le bureau confédéral de la CGT avant de retourner à Prague. Les frontières étant fermées, il se rend d'abord à Vienne, où il retrouve des « camarades » hongrois qui le conduisent à Budapest. Là-bas, il rencontre le Secrétaire général de la FSM, Louis Saillant, son Président, Agostino Novella, également Secrétaire de la CGIL, et le Président des syndicats hongrois Sandor Gaspar. Ensemble et après concertation, ils regagnent le siège de la FSM.

« A Prague on a essayé d'organiser une réunion du secrétariat de la FSM avec les Secrétaires qui avaient pu rallier Prague et après de nombreuses discussions, orageuses, difficiles, on est arrivé à publier un communiqué qui n'approuvait pas l'intervention des cinq en Tchécoslovaquie. Ça a été adopté par le secrétariat, excepté le Soviétique qui a claqué la porte du secrétariat et qui est parti. Il y avait dans ce secrétariat moi, un Soudanais, un Chilien, un Indien et un Tchèque[783]. On a sorti ce fameux communiqué qui a provoqué une tempête. Gros émoi notamment dans les pays socialistes. Là j'ai passé une des périodes les plus difficiles de ma vie parce que tout le monde nous tombait dessus. Tout le monde sauf les Italiens. Et même la CGT… sur le fond elle était d'accord avec le secrétariat, mais sa position c'était que ce n'était pas le secrétariat qui aurait dû prendre cette décision. Le secrétariat n'est qu'un

[781] Une tendance à la normalisation des relations avec l'URSS se dessine rapidement. Cf. J. Gotovitch, P. Delwit, J.M. De Waele, *L'Europe des communistes*, Bruxelles, Complexe, 1992,p. 236-237.
[782] M. Dreyfus, *Histoire de la CGT*, Bruxelles, Complexe, 1995,p. 276.
[783] Il s'agit de Mohamed El Sied Mohamed (Soudan), Luis Padilla (Chili), Setiati Surasto (Indonésie) et Edvin Chleboun (Tchécoslovaquie). Rapport sur les activités de la FSM, mai 1965-avril 1969, présenté au VIIe Congrès syndical mondial, Budapest, 17-31 octobre 1969, p. 83. Il faut noter que Victor Andreevitch Podzeko (URSS), Raoul Silvestri (Italie), Stana Dragoi (Roumanie), Chen Yi (Chine) ainsi que Louis Saillant (Secrétaire général de la FSM) étaient aussi membre du secrétariat.

organisme exécutif, il aurait donc fallu réunir les organismes dirigeants de la FSM : conseil général, comité exécutif…ce qui était difficile et on aurait été au clash. »[784]

Pour la première fois de son histoire, la FSM désapprouve la politique de l'Union soviétique. Pour la CGT aussi, il s'agit du premier accroc public avec le grand frère soviétique.[785] Signe du trouble créé : *Le Peuple* attend début octobre pour traiter de l'affaire[786].

Le mouvement syndical international dans son ensemble est bouleversé. La CISL, la CMT, les SPI et leurs affiliés condamnent fermement. Au congrès du TUC en septembre, le conseil général déclare qu'il n'est plus utile de poursuivre les contacts avec le mouvement syndical soviétique, ni avec ceux des pays associés à l'attaque. En marquant leurs distances avec les Soviétiques, les Français et les Italiens évitent de se couper des organisations ouest-européennes. Au sein de la FSM, elles réclament une rénovation de l'internationale.

Le 7e congrès de la FSM (1969) enregistre un certain nombre de modifications statutaires. Désormais, des organisations non-affiliées peuvent s'associer aux actions de l'internationale et participer aux discussions préparatoires. Conséquence de l'affaire tchécoslovaque : la nécessité d'établir des rapports entre les centrales nationales sur la base du respect mutuel, de l'égalité des droits, de l'indépendance réciproque, sans ingérence dans les affaires intérieures des centrales nationales est inscrite dans les statuts. De plus, les centrales nationales ne seront plus tenues d'appliquer les décisions de la FSM. L'article sur l'exclusion est supprimé. L'égalité de l'importance numérique des centrales nationales au conseil général est instaurée et davantage de latitude devrait être accordée aux unions internationales. Cet assouplissement

---

[784] Entretien avec Pierre Gensous, reproduit en annexe.

[785] L'insurrection hongroise de 1956 avait soulevé un débat dans la CGT, réglé « en adoptant une position de neutralité et en laissant les organisations confédérées se prononcer de façon contradictoire. » Cité dans R. Mouriaux, *La CGT*, Paris, Seuil, 1982,p. 208.

[786] Le n°805 (1er-15 septembre 1968) du *Peuple* fait l'impasse sur l'invasion de la Tchécoslovaquie. Dans le n°807 (1-15 octobre 1968), deux pages y sont consacrées avec la reproduction de plusieurs communiqués (celui de la CGT et la CGIL, celui du secrétariat de la FSM, entre autres) et un article de Georges Séguy dans lequel il déclare que l'existence de la FSM a été menacée et définit la position de la CGT : « Nous considérons en effet que la FSM ne saurait être la tribune de conférences idéologiques ou le champ clos de luttes politiques dont l'objet relève essentiellement de la compétence des partis ». La *Vie ouvrière* réagit plus rapidement. Dans le n° 1256 (25/09/1968), une page traite de la Tchécoslovaquie. L'auteur insiste sur la nécessité de sauvegarder la cohésion de la FSM et rappelle que la CGT condamne à la fois l'intervention en Tchécoslovaquie et la campagne antisoviétique en cours.

des règles internes s'accompagne d'un affaiblissement du secrétariat, au profit du bureau exécutif.[787]

Depuis la fin des années 1950, un processus de réformes formelles avait été engagé afin de rassembler plus largement. En 1964, le Conseil général créa une commission de révision des statuts qui élabora des propositions relatives aux activités régionales et professionnelles de la FSM.

Contrairement aux autres internationales, la FSM était jusqu'ici réfractaire à une structuration régionale. Le principe de centralisation et la volonté d'éviter l'émergence d'un pôle (chinois notamment) susceptible de contester l'hégémonie soviétique expliquent cette configuration. Mais sous la pression de la CGIL, les prémisses d'une structure européenne, avec le bureau de représentation de la CGIL à Bruxelles (1963) puis avec le comité commun CGT-CGIL (1965), commençaient à voir le jour. Les réformes statutaires de 1969 entérinent donc dans une certaine mesure des changements de pratique.

Lors du 7e congrès, le conseil général est réformé[788] et l'équipe cégétiste est renouvelée. Au poste de Secrétaire général, Pierre Gensous succède à Louis Saillant (qui devient Président d'honneur de la FSM et reste membre du secrétariat). Contrairement à Saillant, Gensous est communiste. Il entre d'ailleurs au comité central du PCF à son 20e congrès (1972).[789]

Au bureau exécutif, Georges Séguy et René Duhamel remplacent Louis Saillant et Benoît Frachon (qui intègre le secrétariat en qualité de vice-président de la FSM), un passation de pouvoirs qui correspond à l'arrivée de Séguy à la direction de la CGT (1967). La « règle » du panachage entre communiste et non-communiste est respectée. Alors que Séguy est membre du PCF, Duhamel ne l'est pas. En revanche, il connaît bien l'activité de la FSM puisqu'il y participe depuis sa fondation. Il crée d'ailleurs l'UIS des PTT (1949) et la représente au conseil général dès 1953. Après la transformation de l'UIS des PTT en UIS de la fonction

[787] J.P. Windmuller, *The international trade union movement*, Kluwer, 1980, p. 92-93.
[788] Le Comité exécutif est supprimé et le conseil général est rétréci.
[789] Les listes des membres du comité central du PCF sont disponibles sur le site de la bibliothèque marxiste : http://www.internatif.org/EspMarx/BMP/Instrument

publique et assimilée (1955)[790], il est réélu au conseil général jusqu'à son entrée au bureau exécutif de la FSM. En même temps, il devient responsable des questions internationales à la CGT[791].

Léon Mauvais et Jean Schaeffer, membres depuis 1957 du conseil général, Maurice Carroué et Jean Briquet, membres depuis 1961 (le premier pour l'UIS de l'Agriculture, le second pour l'UIS du Bâtiment), Maurice Lafond et Robert Hernio, membres depuis 1965 et Pierre Delon, membre également depuis 1965 au titre de l'UIS du commerce, quittent le conseil général pour laisser place à Marius Delsal de la Fédération internationale des syndicats de l'enseignement, Raymond Barberis de l'UIS de la Fonction publique, Roger Pascré de l'UIS de la Chimie, Jean Breteau de l'UIS de la Métallurgie et à Lucien Labrune de l'UIS des Mineurs. Dans cette instance, deux hommes font le lien entre les deux périodes : Henri Krasucki (membre depuis 1961) et Livio Mascarello (membre depuis 1953). Le premier est communiste, il dirige d'ailleurs le journal, autrefois de la tendance communiste à la CGT, *La Vie ouvrière,* depuis 1961. Le second n'est pas communiste. Mais il n'est pas membre du Parti socialiste non plus. Après 1969, les Français conservent leur forte présence dans l'internationale et ses structures professionnelles.

Les premières années de « l'ère Gensous » sont marquées par une offensive unitaire qui aboutit à établir le contact avec la Confédération mondiale du travail au début des années 1970. Mais la question des libertés à l'Est fait obstacle à une véritable coopération. Le secrétariat de la FSM semble pourtant conscient du handicap que constitue la forte politisation de l'internationale. Une réflexion sur les moyens de rénover l'organisation est donc engagée. Au congrès de Varna (1973), dans un très long rapport d'introduction[792], le Secrétaire général suggère quelques pistes de travail afin d'améliorer l'activité de la FSM :

Un approfondissement de l'action dans les sociétés multinationales[793]

Une intensification de l'activité des UIS[794]

---

[790] *La Fédération syndicale mondiale 1945-1985*, Prague, FSM/Prace, 1985,p. 159.
[791] Cf. entretien avec Georges Séguy, reproduit en annexe.
[792] FSM, compte-rendu des travaux du congrès, 1973, p. 32-68.
[793] Ce thème était au centre des préoccupations de la Conférence de Santiago organisée par la CUT du Chili en avril 1973 qui réunit la FSM, la CMT et des organisations de toutes les tendances du syndicalisme international.

Une meilleure adaptation à chaque réalité régionale

Une formation accrue en direction des cadres syndicaux de la FSM

Une amélioration des moyens de communication

Une utilisation des moyens audiovisuels

La diversification des publications par continents et par catégories (femmes, jeunes, immigrés, techniciens et cadres…).

René Duhamel appuie les propositions de Pierre Gensous. Le développement des multinationales accroît indiscutablement le rôle des UIS mais, pour que la FSM et les UIS puissent intensifier et diversifier leurs activités, il convient d'augmenter leurs ressources. Dans cette perspective, le Secrétaire de la CGT annonce que son organisation est prête à fournir un effort supplémentaire. Sa délégation est d'ailleurs mandatée pour proposer au congrès une augmentation des cotisations.[795]

Comme Georges Séguy dans un co-rapport sur l'Europe, René Duhamel évoque dans son intervention la situation en France et sur le continent. Tout en saluant les progrès réalisés dans le domaine des relations intersyndicales, il déclare que la CGT ne fera pas le choix de la Confédération européenne des syndicats contre la FSM, une promesse en forme de reproche aux Italiens qui, eux, réclament un nouveau statut afin de satisfaire aux exigences de la CES[796]. Ainsi, le congrès de Varna adopte une nouvelle forme de relation à la FSM : la qualité de membre associé (et non plus affilié). Dans ses mémoires, René Duhamel admet d'ailleurs que « la CGT acceptait sans enthousiasme une telle modification qui ne réglait en rien les problèmes de fond. »[797]

---

[794] « C'est un impératif. Il y a, en effet, aujourd'hui, la nécessité d'une action et d'un engagement sur le plan professionnel beaucoup plus important que par le passé et, notamment, avec le développement des Sociétés multinationales, de l'intégration économique qui revêt des conséquences générales, mais aussi particulières, selon les secteurs professionnels .» FSM, compte-rendu des travaux du congrès, 1973, p. 66.

[795] *Ibid*.,p. 183.

[796] L'adhésion à la CES étant implicitement conditionnée par la non-affiliation à la FSM.

[797] « Il s'agissait pour nous, moins de créer un statut de demi-adhérent que de revoir l'ensemble des structures et du fonctionnement de la FSM. […] La suite des évènements a prouvé combien nous avions raison. Aucune organisation tant soit peu importante n'a demandé le statut « d'associé ». Par contre, la CGIL, dès avant le

Si d'après les entretiens que nous avons menés avec des responsables de la CGT, la question des libertés et des droits, notamment le droit de grève, parait déjà à l'époque miner les relations avec les Soviétiques, cela n'est pas perceptible dans les interventions des Français devant le congrès de Varna. En fait, au contraire des Italiens, les cégétistes préfèrent taire les désaccords internes et rester fidèle à une FSM en voie de rénovation. Ils espèrent certainement promouvoir des réformes dans les UIS où ils sont très investis depuis leur création :

La Fédération internationale des syndicats d'enseignant est représentée successivement au conseil général par Paul Delanoue, Marius Delsal et Daniel Retureau ;

L'UIS de la Fonction publique par René Duhamel puis Raymond Barberis ;

L'UIS du Textile par Edouard Aubert puis Jean Trioux ;

L'UIS du Commerce par Pierre Delon et Hélène Mabille ;

L'UIS des Mines par Henri Turrel et Victorin Duguet ;

L'UIS de la Chimie par G. Vanhaute et Roger Pascré ;

On les retrouve aussi dans l'UIS de l'Alimentation avec Maurice Simonin et Julien Livi ;

Quant à l'UIS de la métallurgie, elle aura été largement fournie en cadres par la CGT : Henri Jourdain, Marcel Bras, Pierre Baghi, Pierre Gensous, Livio Mascarello, Henri Sinno, Jean Breteau.[798]

Du congrès de Varna (1973) au congrès de Prague (1978), les Français oeuvrent donc dans le sens d'une rénovation de l'internationale sur deux fronts, l'activité régionale et celle des unions internationales avec en point de mire la lutte dans les multinationales.

---

congrès suivant, a renoncé à ce statut pour se retirer totalement de la FSM. » Cité dans R. Duhamel, *Aux quatre coins du monde*, Paris, Editions sociales, 1981, p. 63

[798] Cette liste n'est pas exhaustive.

La CFDT, une voix critique dans la CMT

A la CMT, la question de la rénovation du syndicalisme international est également à l'ordre du jour. Comme nous l'avons dit dans la première partie de cette étude, à la veille de la transformation de la CISC en CMT, deux visions se côtoient parmi les tenants d'une réforme : une restructuration du syndicalisme international basée sur un rapprochement des internationales confédérales et professionnelles et le développement des relations bilatérales que préconisent Eugène Descamps et Edmond Maire ; et une rénovation des structures de la CISC par leur mondialisation effective que défendent Jean Brück et Gérard Espéret.

Depuis 1966, la confédération française est favorable au rapprochement en direction des SPI qu'elle juge plus puissants et plus représentatifs que les FIP de la CISC/CMT.[799] Les fédérations de la métallurgie et de la chimie adhèrent respectivement en 1968 à la FIOM et à l'ICF. D'autres, comme la fédération des services, celle des banques, celle des VRP et celle des ingénieurs et cadres, ont déjà rompu avec leurs FIP mais n'ont pas encore rejoint un SPI.

Dans le processus d'évolution de la CISC, la CFDT entend donc faire entendre sa voix :

« La tendance générale devrait être admise cependant d'aller par tous les moyens possibles vers l'unité syndicale du monde non-communiste au niveau de l'action professionnelle, c'est-à-dire que devrait être reconnu légitime de rechercher la possibilité de n'avoir plus qu'une seule internationale professionnelle dans le monde non communiste. »[800]

Au Congrès de Luxembourg (octobre 1968), la CFDT est représentée par son Secrétaire général Eugène Descamps, son Président André Jeanson, le responsable du secteur formation René Decaillon, le responsable du secteur international René Salanne, et son prédécesseur, Gérard Espéret, alors vice-président de la CISC et fondateur de l'ISCTI et Simone Troisgros qui est membre du bureau de la CISC.[801] L'intervention de la centrale française est très

---

[799] Fonds CFDT, 7H642. Plan de travail du département international 1966.
[800] Fonds CFDT, 7H642. Positions CFDT au 16e congrès CISC – schéma d'orientation, document interne, 13 septembre 1968, 4 p.
[801] *Le Monde*, 6-7/10/1968.

critique. D'abord, elle regrette que l'analyse de la faiblesse du syndicalisme international n'ait pas été suffisamment approfondie dans le rapport d'activité. En outre, elle ne partage pas l'analyse faite par le rapporteur de la situation syndicale dans le monde.[802] Si elle considère que le syndicalisme dans les pays de l'Est européen est une courroie de transmission du Parti communiste, elle aurait souhaité que le cas yougoslave soit dissocié.

A l'égard de la FSM, elle reste très méfiante et se pose des questions, notamment à propos de son influence sur certaines organisations d'Amérique latine.

Sur la CISC, le rapport d'activité lui paraît bien trop optimiste. Elle regrette par exemple que l'internationale n'ait pas pris une position plus tranchée sur la guerre du Vietnam et le conflit israélo-arabe, « où il faut avoir le courage de le dire, les positions de la CISC ne sont pas compromettantes à l'égard des USA et d'Israël ». Quant à l'expansion de la CISC, la CFDT juge qu'il ne serait pas bon de recruter seulement des organisations minoritaires réunissant « les éternels mécontents, les éternels conservateurs, voire les « jaunes ».

Par contre, sur la CISL, son propos se veut plus nuancé que celui du rapporteur. Elle préfèrerait par exemple qu'on distingue nettement l'action « impérialiste » du département international de l'AFL-CIO de l'action de la CISL elle-même. Elle précise au passage que des divergences existent au sein même de l'AFL-CIO. Sur les SPI, enfin, le désaccord avec le rapporteur est total. Sa position est claire : « Au niveau de l'action syndicale professionnelle, nous sommes dans le domaine des réalités, du quotidien, de l'efficacité où l'aspect idéologique perd de son importance. Là donc, le pluralisme syndical ne s'impose pas compte tenu de l'existence, de l'importance et de la qualité de bon nombre de SPI. »[803]

Au congrès extraordinaire qui se tient à Genève quelques mois plus tard (28 au 31 mai 1969), la CFDT réaffirme ses choix : suppression des FIP, adhésion aux SPI et promotion de l'unité internationale.

Entre le congrès de Genève et celui d'Evian (1973), la CFDT change de direction. Edmond Maire est élu Secrétaire général en 1971. Comme son prédécesseur, il est socialiste (avant

---

[802] Fonds CFDT, 7H642. Intervention CFDT sur le rapport d'activité, 16e congrès CISC, Luxembourg, 1-4 octobre 1968, 7 p.
[803] *Ibid.*, p. 6.

d'adhérer au Parti socialiste, il est passé par le PSU) et ne se sent aucune affinité avec la démocratie-chrétienne.[804] Comme Eugène Descamps dans la métallurgie, Edmond Maire dans la chimie a conduit sa fédération à quitter une FIP pour un SPI. L'intégration de la FUC dans l'ICF de Levinson se fait sans difficulté et très rapidement, la fédération française s'implique dans les comités de groupes mondiaux.

L'arrivée d'Edmond Maire ne provoque pas de bouleversement au secteur international. René Salanne en reste le responsable. Il est entouré de Jean Le Bourhis pour l'Europe, Yves Arcadias pour le Tiers-Monde et Pierre Evain pour les travailleurs migrants. Soulat, un proche d'Eugène Descamps, est embauché pour s'occuper de la nouvelle sous-section dédiée à la politique internationale des fédérations, dont l'objectif est de suivre et de coordonner l'activité internationale des fédérations. De plus, le bureau national de juin 1971 souligne que la dimension européenne doit être prise en compte au niveau de chaque secteur[805], ce qui est nouveau et témoigne d'une européanisation précoce.

Un désengagement progressif de la CMT

Au congrès d'Evian (septembre 1973), la CFDT entre en conflit avec la CMT.[806] Emilio Maspero présente son rapport sur la stratégie.[807] Il fixe un premier objectif, à poursuivre « avec obstination » : l'unité.

« Pour réaliser cette unité, il faudra commencer par le plus facile et progresser jusqu'au plus complexe et difficile. Il est certain que l'unité est relativement facile au niveau de l'action professionnelle internationale, où les problèmes sont nettement COMMUNS (dans l'immédiat, non à moyen ou à long terme), les plus concrets et les plus accessibles aux travailleurs. Au niveau des confédérations internationales, les problèmes, PLUS GENERAUX ET PLUS GLOBAUX, prennent inévitablement une allure plus idéologique, plus politique. L'unité au niveau professionnel international (et aux autres niveaux) est plus attrayante pour

[804] cf. Entretien avec Edmond Maire, reproduit en annexes.
[805] Fonds CFDT, 8H.
[806] Fonds CFDT, Entretien avec Gérard Espéret. « Salanne avait eu une crise à ce moment-là ; ils ont failli se taper sur la gueule avec les Sud-Américains. Ça ne valait pas le coup pour l'histoire que c'était. »
[807] Fonds CISC, 308. E. Maspero , "Solidarité et libération - perspectives et bases pour une stratégie de la CMT", 445 p.

les masses laborieuses parce qu'elle sous-tend des revendications et des luttes fort concrètes et immédiates. L'unité au niveau confédéral par contre, de même que l'action confédérale, attirent plus les militants et les dirigeants. Le processus tendant à l'unité des travailleurs doit en définitive tenir compte de tous les aspects et de tous les niveaux du mouvement syndical international. »[808]

Pour l'ancienne internationale chrétienne, résolument attachée au pluralisme, il s'agit d'une petite révolution.

Cette unité, Maspero la conçoit au sein de la CMT, par une alliance entre les travailleurs des pays capitalistes, communistes et du Tiers-Monde sur une orientation radicale. Il propose de définir une ambition de grande envergure : "un nouveau projet de civilisation, une nouvelle société internationale, un nouveau modèle de développement solidaire"[809]. Dans cette perspective, Maspero préconise le développement de la propre identité de la CMT, ce qui implique selon lui une prise de conscience et une politisation stimulée par une formation adéquate.[810]

Pour le dirigeant de la CLAT, la CMT doit, en même temps qu'elle développe ses relations avec la CISL, être libre de développer ses relations avec la FSM et avec les organisations des pays communistes.[811]

Alors que la rapport de Maspero paraît proche de l'orientation prise par la CFDT depuis le congrès de 1970, la délégation CFDT émet de nombreuses critiques à son encontre. Gérard Fonteneau, permanent de la CMT, issu de la fédération Hacuitex, commente l'évènement :

« Quelques semaines avant le congrès d'Evian où il fallait discuter du rapport Maspero, les Européens, à la fois ceux qui étaient d'accord avec la ligne de Maspero et ceux qui étaient contre, m'ont demandé d'en faire une synthèse. J'avais dit que j'étais *grosso modo* d'accord avec ce rapport et que je voulais bien en faire une synthèse à condition que le rapporteur en soit d'accord. Comme c'était le cas, on a travaillé ensemble trois semaines avant le congrès et on s'est mis d'accord sur un texte. Le texte était fort influencé par la terminologie de la CFDT,

---

[808] *Ibid.*,p. 267.
[809] *Ibid.*,p. 269.
[810] *Ibid.*, p. 409 et suivantes.

par la terminologie un peu plus poussée d'Hacuitex puisque c'était ma culture. Il a été voté à une large majorité mais pour la première fois, la CFDT a combattu un certain nombre de passages notamment le syndicalisme de masse et de classe. C'est Jacques Moreau qui était porte-parole de la délégation CFDT et là est apparue la ligne d'Edmond qui préparait la sortie de la CMT. »[812]

Ainsi, celle qui prône l'autogestion, soutient les luttes du Tiers-Monde et qui fut parmi les premières à réclamer une évolution de la CISC serait opposée à une radicalisation de la CMT ?

Depuis l'arrivée de Descamps, la centrale française se détache progressivement de l'internationale. Contrairement à Tessier, Bouladoux et Levard[813], Descamps puis Maire ne participent pas aux instances dirigeantes de l'internationale. Le retrait des fédérations des FIP, ainsi que le conflit qui oppose la confédération à l'organisation européenne de la CMT, réduisent le poids des Français dans l'internationale. Ce désengagement de l'internationale n'est cependant pas un rejet de l'international ou un repli sur l'hexagone, mais un redéploiement sur d'autres territoires : les multinationales et l'Europe.

Depuis sa déconfessionnalisation, la CFDT développe ses relations bilatérales avec les syndicats européens affiliés à la CISL. Les syndicalistes de l'ancienne CIO, les socialistes belges et néerlandais, ainsi que le DGB allemand, observent avec satisfaction l'évolution de la centrale. Des contacts sont pris avec le TUC britannique. Les bonnes relations entre le responsable international du DGB, Otto Kersten, et Eugène Descamps, sortent la CFDT de l'isolement de la CMT.[814] La coopération et l'adhésion de certaines fédérations aux SPI y contribuent aussi, en permettant de nouvelles alliances pour une action concrète dans les multinationales. Dans le même temps, la commission confédérale internationale de la CFDT encourage les études sur l'Europe et décide d'améliorer la formation sur cette question dans les fédérations, les régions et les départements, formations qui portent sur les institutions

---

[811] *Ibid.*, p. 432.
[812] Entretien avec Gérard Fonteneau, reproduit en annexe.
[813] Ce dernier participe au bureau de la CISC jusqu'en 1966.
[814] Archives CFDT - Entretien avec René Salanne.

européennes, la conjoncture économique ou encore les négociations commerciales avec les Etats-Unis.[815] Le processus d'européanisation est en cours. La projet de fusion des structures européennes de la CISL et de la CMT déplace toujours plus le regard de la CFDT vers l'Europe de la CISL qui rassemble les organisations syndicales les plus puissantes du continent. Ce choix européen explique sans doute l'attitude de la CFDT au congrès d'Evian. La rhétorique révolutionnaire des latino-américains ne convient pas à une CFDT soucieuse de ménager ses partenaires sociaux-démocrates d'Europe occidentale. En 1975, la CFDT continue de s'éloigner de son internationale en proclamant que « la CMT seule n'a aucun avenir »[816], reprenant ainsi l'idée de son Secrétaire général qui, deux ans plus tôt, à Evian, déclarait que la CMT devrait disparaître en tant qu'organisation au profit du processus unitaire.

La détente internationale conduit les internationales syndicales à s'interroger sur le rapport aux Etats et aux idéologies. La décentralisation apparaît à la fois comme un moyen d'être plus efficace sur les nouveaux terrains du syndicalisme et comme une prise de distance à l'égard des gouvernements. Les tentatives de réforme qui en découlent provoquent la réaction des syndicats nationaux. Pour Force ouvrière, cela se traduit par un isolement croissant au sein de la CISL. Le développement des relations avec les syndicats des pays communistes met en cause son identité, principalement fondée sur l'anticommunisme. De plus, son monopole de la représentation française dans le monde syndical libre est contesté par le rapprochement de la CFDT en direction des SPI et son adhésion à la CES. Prolongeant la politique d'Eugène Descamps, Edmond Maire conduit la CFDT à se désengager de la CMT et à chercher de nouveaux ancrages. La CGT, de son côté, conserve une position centrale dans une FSM qu'elle compte rénover. Comme la CFDT, elle fait de l'activité professionnelle une priorité et se dit favorable à l'idée de conventions collectives européennes (à condition qu'elles ne portent pas atteinte aux législations nationales)[817]. Si la redéfinition des priorités en matière de politique internationale offre des possibilités de convergence (entre FO et la CFDT sur les SPI ou l'Europe ; entre la CFDT et la CGT sur la lutte contre l'impérialisme ou le combat pour

---

[815] T. Régin, « L'européanisation du mouvement syndical français depuis 1945 », dans C. Vaillain-Gandossi, *L'Europe à la recherche de son identité*, Paris, éditions du CTHS, p. 521-522.

[816] Fonds CISC, 902. "La politique internationale de la CFDT et les instruments de cette politique", rapport préparatoire au débat du conseil national de la CFDT, des 23-24-25 janvier 1975, juillet 1975,p. 27.

[817] cf. Les positions défendues à un colloque européen sur le droit du travail (Nice 11-13 juin 1965) *Le Peuple* 1er-15 août 1965. Cité par J.M. Pernot, *Dedans – Dehors…op.cit.*, p. 319.

l'émancipation du Tiers-Monde par exemple), elle contribue en même temps à accentuer la concurrence entre les syndicats français.

L'UNION CONCURRENCIELLE

Malgré la signature d'un programme commun aux partis de gauche, une compétition s'instaure entre les partenaires de l'union pour la dispute du leadership. L'entreprise devient le terrain privilégié de l'affrontement, les partis socialiste et communiste cherchant à gagner la représentation des salariés et à imposer leur vision respective du socialisme. Sur ces terrains, ils rencontrent la CGT et la CFDT, elles mêmes liées par un accord d'unité. Comment les organisations syndicales accueillent-elles l'investissement des partis dans l'entreprise ? Comment s'articulent les relations entre syndicats et partis ? Cette double compétition (politique et syndicale) à laquelle se livrent les promoteurs du changement social revêt-elle une dimension internationale ?

Les partis politiques à l'entreprise

A partir de Mai 1968, on observe en France un regain d'intérêt pour la lutte politique à l'entreprise. Les organisations d'extrême gauche envoient de jeunes intellectuels s'établir dans les usines pour jouer leur rôle d'avant-garde révolutionnaire. Le PCF, qui est implanté dans les entreprises depuis l'entre-deux-guerres, est le premier parti sur ce terrain, mais, les chiffres dans ce domaine sont peu fiables.[818] Le PCF déclare ainsi être passé de 3 700 cellules d'entreprise en 1961 à 5 200 en 1969, avec une progression plus importante dans la région parisienne, le Nord, la Meurthe et Moselle, les Bouches du Rhône et le Rhône.[819] Deux ans plus tard, il revendique toujours le même nombre de cellules et prend comme point de référence les 3 800 cellules existantes à la fin de l'année 1961.[820]

---

[818] Nous nous basons sur les chiffres donnés par les organisations elles-mêmes.
[819] « Les communistes à l'entreprise », Documents des journées d'études sur le travail du PCF à l'entreprise (Bagneux, 22-23 février 1969), *Cahiers du communisme*, supplément au numéro de mars 1969, p. 32.
[820] « Projet de résolution de la conférence nationale sur l'activité idéologique, politique et d'organisation du parti dans les entreprises » (20-21 novembre 1971, Levallois-Perret), *L'Humanité*, édition spéciale, juin 1971, p. 7.

En 1973, une commission nationale pour l'activité politique et idéologique du parti dans les grandes entreprises est créée. C'est Henri Jourdain[821] qui en fait la proposition à son départ de la section économique. Pour cet ancien dirigeant de la FSM, fondateur de la section économique du PCF, il s'agit d'un retour aux sources de son engagement. [822] De plus, Henri Jourdain connaît les efforts déployés par le parti dans les entreprises et les maigres résultats obtenus. La nouvelle commission de travail est composée d'une trentaine de personnes, de responsables du travail du parti dans les grandes entreprises de 10 départements à forte concentration ouvrière, de communistes responsables syndicaux au niveau national et de membres d'autres sections de travail du comité central (organisation, propagande, main d'œuvre immigrée, etc.). Henri Jourdain assume la responsabilité de cette commission, en relation avec André Vieuguet, un membre du bureau politique, responsable à l'organisation.

« […] dès lors que l'entreprise est bien le lieu privilégié de la lutte de classes et que le rôle d'avant-garde de la classe ouvrière dépend surtout de l'activité des communistes à l'entreprise, j'estime que toutes les sections de travail auprès du comité central doivent systématiquement consacrer une part de leurs travaux à l'activité du parti sur les lieux de travail. »[823]

Partant de ce principe, Henri Jourdain propose que l'ensemble des responsables des sections concernées (section économique, la section montée des cadres, des ingénieurs techniciens et cadres, des élus locaux et les sections de politique extérieure) et des organes de presse du PCF, se réunissent régulièrement pour aborder la question de l'entreprise. Cette proposition n'est pas retenue par la direction. En revanche, le rythme des réunions de communistes des principaux établissements d'une firme, d'une même branche ou du même secteur industriel, auxquelles sont invités des membres du comité central et du bureau politique, est intensifié.

---

[821] H. Jourdain, *Comprendre pour accomplir*, Paris, éditions sociales, Notre temps/mémoire, 1982,p. 181-189.
[822] « Depuis longtemps, je projetais de m'occuper des activités spécifiquement politiques du parti dans les entreprises. Ayant fait mes premiers pas dans les ateliers et les usines, je souhaitais boucler la boucle, en terminant dans les entreprises que je n'avais jamais perdues de vue. » *Ibid*.,p. 183.
[823] *Ibid*., p. 184.

En pleine union de la gauche, la mission de la commission créée par Jourdain est de promouvoir le programme commun, car « seul le parti – et non le syndicat – peut conduire une campagne électorale politique dans l'enceinte de l'usine ; ou la lutte contre la supranationalité et la politique extérieure du pouvoir, néfaste aux revendications salariales. »[824]

Cette distinction des rôles est reprise au 22e congrès (1976) par Jean Colpin, le nouveau responsable du secteur entreprise. Pour lui comme pour Jourdain, l'action du parti prolonge l'action du syndicat parce que « le mouvement syndical a des limites dont le dépassement porterait atteinte à son audience et à son activité »[825]. A la tribune, il annonce une nette progression de son parti à l'entreprise : il y avait 6575 cellules en 1974 et 8072 en 1975 ; il y avait 14 sections en 1974 et 124 en 1975.

En cette période, les relations syndicat-parti font l'objet de discussion. Les risques de concurrence, d'empiètement, de confusion des champs d'intervention, mais aussi d'absorption des cadres syndicaux pour les besoins des cellules politiques sont évoqués. Au 22e congrès du PCF, Henri Krasucki, dirigeant du PCF et de la CGT, réfute ces hypothèses.[826] Ce qu'il n'évoque pas en revanche, c'est l'intérêt que porte son parti pour sa rivale, la CFDT. En effet, au lendemain des Assises pour le socialisme (12-23 octobre), le 24 octobre 1974, lors du 21e congrès du PCF, Georges Marchais invite les militants de la CFDT à rejoindre son organisation. L'évolution du vote des salariés syndiqués à la CFDT indique en effet une progression de la sympathie pour le Parti communiste. A l'élection présidentielle de 1969[827], ils étaient 9% à avoir voté pour Jacques Duclos et aux législatives de 1973[828], ils sont 21% à avoir choisi un candidat communiste.

L'objectif du PCF est donc d'étendre son vivier électoral au delà des rangs de la CGT. Cette stratégie ne séduit guère Edmond Maire. En 1975, il intervient publiquement sur la campagne

---

[824] *Ibid*.,p. 187.
[825] « Intervention de Jean Colpin au 22e Congrès du PCF (4-8 février 1976) », *Cahiers du Communisme*, février-mars 1976,p. 249.
[826] « Certains parlent, par exemple, de concurrence entre le Parti et les syndicats dans l'entreprise. Ce serait évidemment une absurdité si tout le mal que nous nous donnons devait aboutir seulement à faire deux fois le même travail. » ; « On a pu lire ces jours-ci que le Parti allait vider la CGT de ses militants. Il y a ainsi des commentateurs qui, tantôt trouvent qu'il y a trop de communistes dans la CGT et tantôt pas assez. » Cf. PCF, rapport de congrès, 1976,p. 209.
[827] Adam (Gérard), Bon (François), Capdevielle (Jacques), Mouriaux (René), *L'ouvrier français en 1970 - Enquête nationale auprès de 1116 ouvriers d'industrie*, Paris, A. Colin, 1970, p. 192 et 195.
[828] D'après un sondage post-électoral paru dans *Le Nouvel observateur*, 28.05.1973.

que mène alors le PCF pour le droit d'expression des responsables politiques dans les entreprises.

«Nous sommes d'accord sur le principe, dit-il, mais nous entendons en discuter les formes et les priorités, surtout si c'est le mouvement syndical qui doit en supporter le poids comme c'est généralement le cas. D'abord on ne peut considérer l'intervention des leaders extérieurs à une entreprise comme un moyen essentiel d'y faire progresser la démocratie. Le premier moyen, c'est le droit pour les travailleurs eux-mêmes, de discuter entre eux dans le cadre de leurs sections syndicales, de leurs salaires, de leurs conditions de travail et de leur emploi. Enfin, il appartient aux syndicats de choisir ses priorités en fonction de son analyse de terrain et du rapport de forces. »[829]

Mais le PCF n'est pas la seule organisation sur les rangs. Après le congrès d'Epinay (1971), le Parti socialiste fait lui aussi de l'implantation dans l'entreprise un axe prioritaire de sa stratégie.

Lors du congrès de Pau (1975), au cours duquel le CERES est écarté de la direction du PS en raison d'une certaine complaisance à l'égard des communistes, cette orientation est réaffirmée. Il s'agit à la fois de recruter de nouveaux adhérents et de concurrencer le PCF sur ce terrain pour mieux apparaître comme un parti ouvrier. Alain Rannou est désigné délégué général responsable du secteur entreprise. En un an, le Parti socialiste enregistre une augmentation d'environ 60% de ses sections d'entreprise. Les meilleurs résultats sont enregistrés dans le Nord et le Pas-de-Calais, et dans une moindre mesure dans la région parisienne. En terme de secteurs, c'est dans la métallurgie et les PTT que les socialistes sont les plus actifs. Alors que le PCF est surtout présent dans les petites et moyennes entreprises, le Parti socialiste y est quasiment absent. En revanche, il est mieux implanté dans les grosses entreprises, où « un rééquilibrage est en train de se faire »[830]. Comparée à l'implantation du PCF[831], celle du Parti socialiste reste encore faible. Dans un entretien au journal de la

[829] Interview d'Edmond Maire, *Unité*, 26.07.75., reprise dans *Syndicalisme*, 2.10.75.
[830] L. Rioux, « Ces socialistes qui inquiètent le PC », *Faire*, n°6, mars 1976, p. 3-7.
[831] 8000 cellules d'entreprise (il peut y avoir plusieurs cellules sur un même lieu) contre 650 implantations du PS. Alain Rannou se réfère certainement aux chiffres avancés par Jean Colpin au 22e congrès, soit 8072 cellules et 124 sections en 1975 contre 6575 cellules et 14 sections en 1974.

tendance rocardienne, *Faire*, Alain Rannou ne cache pas son ambition : atteindre 1500 implantations en 1977, de sorte que le poids du secteur entreprise au sein du PS soit aussi important que celui du PCF.

Alain Rannou définit aussi le sens de l'action politique dans l'entreprise. Il cite en premier lieu le soutien aux luttes des organisations syndicales, tout en précisant qu'il ne peut s'agir que d'un soutien critique, formule ironique qui s'adresse à son nouveau partenaire syndical, la CFDT, très attirée par le modèle syndical britannique. Second volet : « il faut montrer aux travailleurs qu'aux problèmes revendicatifs, il existe des causes politiques, que des solutions durables ne peuvent être obtenues que dans le cadre d'un changement politique ». En d'autres termes : un travail de propagande pour diffuser le programme du parti et, de manière sous-jacente, l'idée que la démocratie politique est indispensable pour mettre en place une démocratie économique. Troisième volet : « Il faut qu'à chaque problème que se posent les travailleurs, nous soyons capables de proposer une réponse politique immédiate ». Ce point, bien que légèrement redondant avec le précédent, introduit la question du lien entre le parti et sa base sociale. Le Parti socialiste ayant des adhérents dans les trois grandes confédérations, il ne peut en privilégier aucune et se doit de mener lui-même le travail de propagande à l'entreprise.[832] Comme le Parti communiste, il fait de la victoire électorale une priorité.

« Il nous faut alors faire savoir que tous les acquis successifs ne peuvent être consolidés que par le changement de pouvoir, que seule l'application du Programme commun peut résoudre de façon durable ces problèmes. »[833]

En même temps, chacun cherche à tirer la couverture à soi. Dès le milieu des années 1970, l'union devient un combat[834]. Tout en menant bataille pour un programme commun, chaque parti tente d'exprimer sa spécificité. Le Parti communiste reprend par exemple la distinction

[832] Comme le constate Hélène Hatzfeld, la présence de Bergeron à FO, Henry à la FEN et Germon à la CGT, joue dans le sens d'une diversification des rapports avec les syndicats et incite à la prudence dans la définition des rapports entre partis et syndicats. Le refus d'instaurer des relations privilégiées avec la CFDT traduit des préoccupations plus tactiques que théoriques. H. Hatzfeld, *Les relations entre le Parti socialiste, la CFDT et le mouvement social de 1971 à 1981*, thèse d'Etat, Paris, IEP, 1987, p. 327-329.
[833] A. Rannou, « La politique dans l'entreprise », *Nouvelle revue socialiste*, n°18, 1976, p. 70.
[834] Nous paraphrasons ici le titre de l'ouvrage d'Etienne Fajon, *L'union est un combat*, Paris, éditions sociales, 1975.

entre réformiste et révolutionnaire[835] pour faire valoir sa représentativité légitime, voire immanente de la classe ouvrière et dénoncer son partenaire/adversaire.

Cette compétition partisane croissante sur le terrain de l'entreprise déplaît fortement à la CFDT. En 1976, un nouveau point est fait sur la situation dans *Syndicalisme* [836]. On y rappelle que la présence des partis à l'entreprise est relativement récente et commence avec la bolchévisation du PCF. L'objectif de cette expérience aurait été de « ravir au syndicat l'image d'organisation révolutionnaire » et d'absorber les militants anarcho-syndicalistes, actifs et décidés. L'auteur (anonyme) est manifestement peu favorable à l'implantation des partis (et surtout du PCF) sur un terrain balisé par les syndicats. Selon lui, le PS cherche à créer un rapport de force qui lui soit favorable, de sorte que la situation de 1936, «où le PCF par son implantation dans les entreprises, pouvait se réclamer d'un « ministère des masses », ne se reproduise pas.[837] A mesure que les échéances électorales approchent, la concurrence entre les deux principaux partis de gauche devrait donc s'accentuer.

Pour les organisations politiques, l'entreprise est à la fois un terrain de propagande sur lequel il faut créer un rapport de force en rassemblant au delà des rangs syndicaux acquis traditionnellement, et une thématique permettant de faire le lien entre la pratique des luttes et le modèle de société. A travers la question de l'autogestion se décline ainsi différents modèles de socialisme.

---

[835] « Nous ne contestons pas au Parti socialiste le droit de chercher à s'implanter dans les entreprises. […] Mais nous ne favoriserons pas pour autant, au contraire, nous combattrons, comme nous l'avons toujours fait, l'idéologie et les pratiques réformistes incompatibles avec les intérêts de la classe ouvrière et avec l'efficacité donc son combat sur les lieux de travail, là où il a la plus grande portée », déclare Jean Colpin au 22e congrès du PCF. Cf. PCF, rapport de congrès, 1976,p. 249-250.

[836] « La CFDT et l'action des partis politiques dans l'entreprise », *Syndicalisme*, juillet-août 1976, n°20,p. 14-26.

[837] « Le PS a ainsi manifesté à sa conférence nationale d'entreprise en avril 1976 sa volonté de donner la priorité à l'implantation dans l'entreprise nationalisée et dans les nationalisables prévues par le programme commun. » *Ibid.*,p. 24.

L'autogestion, ligne de fracture des gauches

Bien que certaines fédérations de la CFDT, comme Hacuitex et la fédération de la chimie, y firent référence avant cette date[838], l'autogestion surgit dans le débat politique national le 16 mai 1968 par la voix du Bureau confédéral de la CFDT.[839]

La jeune CFDT cherche alors à fonder son projet de socialisme démocratique. Les accents anti-hiérarchiques de la révolte de Mai renvoient dos à dos capitalisme et communisme. Une troisième voie s'appuyant sur les revendications sociétales nouvelles paraît possible. Dans cette perspective, l'autogestion apparaît comme l'expression du désir d'autonomie, de liberté et de choix des travailleurs. La référence au modèle yougoslave renvoie alors moins à la réalité politique de ce pays qu'à la perspective possible d'un projet socialiste autre que le modèle soviétique. [840]

Exclus en mars 1950 de la FSM[841], les syndicats yougoslaves développent leurs relations bilatérales avec les syndicats des pays occidentaux. En 1963, leur Secrétaire général, Timpo, est de passage à Paris. Benoît Frachon refuse de le recevoir. Il téléphone alors à la CFTC et Eugène Descamps, qui ne le connaît pas encore, accepte de le recevoir.[842] Six mois plus tard, une délégation de la CFDT composée de René Salanne, Edmond Maire, Albert Détraz, Jean Bourhis et Michel Letron, se rend en Yougoslavie. A partir de là, des relations se développent entre les deux organisations. Selon René Salanne, « les idées autogestionnaires et la manière dont Edmond Maire s'en est servi en 1968, c'est pas indépendant de ces voyages qui pour nous avaient été extrêmement intéressants »[843]. Ce n'est cependant pas la découverte de la Yougoslavie qui transforme la vision de la centrale française. Un terrain favorable à l'adoption des idées autogestionnaires préexistait. Comme l'explique René Mouriaux, « L'autogestion parlait au cœur et à l'esprit des militants CFDT parce que la culture catholique en France est porteuse d'un certain anti-étatisme. La morale sociale de l'Eglise

---

[838] H. Rey, *L'introduction du thème autogestionnaire dans la CFDT avant 1968*, Paris, FNSP, 1981 ; A. Bonnet, « L'autogestion et les cédétistes lyonnais », dans G. Dreyfus-Armand, R. Franck, M.-F. Lévy, M. Zancarini-Fournel (dir.), *Les années 68 – Le temps de la contestation*, Bruxelles, Complexe, 2000, p. 363-378.
[839] R. Mouriaux, « La CFDT et l'autogestion 1964-1982 », *Société française*, n°4, août-octobre 1982, p. 47-53.
[840] « Des motivations tactiques ont à l'évidence inspiré cette démarche ; opposer un autre modèle socialiste à celui de l'Union soviétique, manifester la rigidité de la CGT qui n'avait pas encore renoué des liens actifs avec les syndicats yougoslaves. » cf. R. Mouriaux, « La CFDT : de l'Union des forces populaires à la réussite du changement social », dans M. Kesselman (dir.), *1968-1982 Le mouvement ouvrier français – crise économique et changement politique*, Paris, éditions ouvrières, 1984,p. 105.
[841]Dans cette exclusion provoquée par les différends entre Tito et Staline, la CGT a contribué « à bâtir l'accusation » contre les syndicats yougoslaves. R. Duhamel, *op. cit.*, p. 38.
[842] Fonds CFDT, Entretien avec Salanne.

prêche le respect des communautés de base. L'Encyclique *Quadragesimo anno* affirme l'autonomie des groupements de rang inférieur que l'Etat doit aider et non supplanter. Le principe de subsidiarité, puisque tel est son nom, s'il se radicalise, aboutit à l'autogestion. »[844]

La thématique autogestionnaire surgit à un moment où la CFDT a besoin de se distinguer de ses concurrentes et où la jeunesse exprime un désir d'émancipation et de dépassement de la logique des blocs héritée de la guerre.

Lorsqu'en 1968, la CFDT s'empare de l'autogestion, les deux autres confédérations jugent qu'il s'agit là d'un slogan gauchiste sans contenu. Loin d'être un référent commun à tous les syndicats français, l'autogestion devient un sujet de différenciation des gauches.

Le PSU est la première organisation politique à s'y intéresser. Puis, dans le processus de rénovation du Parti socialiste, le CERES cherche à l'intégrer à sa réflexion de manière à rompre avec la social-démocratie. Dans les mois qui suivent le congrès d'Epinay (juin 1971), la question fait débat[845]. A la fin du mois de janvier 1972, le courant de Jean-Pierre Chevènement organise un colloque sur « L'autogestion et sa problématique » qui rassemble toute la gauche non communiste et permet d'attirer des militants du PSU et de la CFDT.[846] Le programme du Parti socialiste publié en 1972 prévoit d'ailleurs la possibilité « d'expériences d'autogestion », définies comme l'extension du pouvoir des travailleurs, lesquels pourront, « dans les entreprises retenues par le gouvernement de la Gauche », désigner les conseils d'administration, élire la maîtrise et les cadres, organiser le travail, gérer le personnel, élaborer et approuver les contrats de production établis dans le cadre du Plan.[847] Le programme commun prévoit, lui aussi, l'extension des droits des salariés, mais avec une formulation différente et relativement floue qui résulte des divergences entre partis, et sans doute aussi, d'une conceptualisation insuffisante du projet.[848]

---

[843] *Ibid*.
[844] R. Mouriaux, *op. cit.*,,p. 105-106.
[845] M. Charzat, J.P. Chevènement, G. Toutain, *Le CERES, un combat pour le socialisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1975, p. 98-99.
[846] Sur le Parti socialiste et l'autogestion : Jacques Rollet, *Le Parti socialiste et l'autogestion 1971-1978*, thèse de doctorat de sciences politiques, IEP Paris, 1982 ; Roland Cayrol, « Le Parti socialiste et l'autogestion », *Projet*, 98, 1975, p. 969-974.
[847] *Changer la vie et le programme commun de la gauche*, Paris, Flammarion, 1972, p. 69.
[848] « Lorsque les travailleurs de l'entreprise en exprimeront la volonté et lorsque la structure de l'entreprise en indiquera la possibilité, l'intervention des travailleurs dans la gestion et la direction de l'entreprise prendra des formes nouvelles – que le Parti socialiste inscrit dans la perspective de l'autogestion et le Parti communiste français dans le développement permanent de la gestion démocratique – déterminées par accord entre le pouvoir démocratique, la direction de l'entreprise concernée et les syndicats », *ibid*,p. 293.

Aux yeux de la CFDT, la dimension autogestionnaire du programme commun apparaît insuffisante. Pour la CGT, l'autogestion reste un slogan gauchiste, « dont personne ne peut donner une explication cohérente » [849]. A l'intérieur de Force ouvrière, Bergeron s'emploie aussi à lutter contre[850]. Selon lui, l'autogestion a des relents de corporatisme et risque de conduire à la mise sous tutelle du syndicat et à l'étatisation de la société entière.[851]

Mais le débat sur l'autogestion ne s'arrête pas aux frontières françaises.[852]

Au sein de la CMT, l'autogestion trouve également un écho. Dans son rapport au congrès d'Evian (1973), Emilio Maspero en donne une définition :

« L'autogestion est le pouvoir donné à tous, ceux-ci devant à leur tour structurer ce pouvoir de façon permanente. Mise en question de la rationalité, de l'autorité, du pouvoir, acceptation d'une finalité commune : la participation authentique entraîne un changement radical et devient autogestion. En fait l'autogestion est une idée plus évoluée que celle de la participation. L'autogestion prend la participation plus au sérieux que ne le fait la participation à son propre égard. L'autogestion équivaut à un contrôle permanent du pouvoir et à une contestation permanente de ce pouvoir par les exécutants. Elle permet de lutter contre l'aliénation de l'homme, perdu dans une société où il se sent privé de toute influence. » [853]

Curieusement, la délégation de la CFDT, par la voix de Jacques Moreau, s'oppose à Maspero. La centrale française serait-elle mécontente de cette appropriation ?

---

[849] « Qu'entendent, au juste, les dirigeants de la CFDT quand ils demandent à la CGT de changer au nom de l'unité ?
S'agit-il d'être encore plus unitaires, plus patients, plus compréhensifs, plus tolérants, de rechercher les meilleurs voies pour tomber d'accord sur les mêmes choses ? Si ce n'est que cela, nous pouvons faire de nouveaux efforts. Nous en avons l'habitude.
Ou bien, s'agit-il de céder un tant soit peu à l'anticommunisme et au gauchisme, de faire des concessions à l'antihiérarchisme, au spontanéisme, de renoncer à la transition démocratique avec les partis de gauche, pour ouvrir la voie au socialisme et d'admettre qu'en dehors d'une autogestion dont personne ne peut donner une explication cohérente, il n'est pas de socialisme possible. » cf. CGT, rapport de congrès, 1967,p. 23

[850] Fonds AFL-CIO, Brown, 16/5, FO 1970-1978. Après le congrès FO de 1974, Irving Brown fait un rapport à la direction de l'AFL-CIO dans lequel il juge positivement le fait que Bergeron ait su maintenir l'orientation anti-unitaire de son organisation, qui compte pourtant de très nombreux socialistes dans ses rangs, notamment en s'opposant à l'autogestion.

[851] Cf. « Pourquoi nous refusons l'autogestion » dans A. Bergeron, *Ma route et mes combats*, Paris, Ramsay, 1976,p. 153-160.

[852] Dans l'entretien avec Edmond Maire reproduit en annexe, l'ancien Secrétaire général de la CFDT évoque les traductions de son ouvrage parues à l'étranger.

[853] Fonds CISC, 308, E. Maspero, "Solidarité et libération - perspectives et bases pour une stratégie de la CMT",p. 281.

La même année, Jacques Moreau qui a succédé à Edmond Maire à la tête de la Fédération de la chimie participe au 15e congrès de l'ICF à Genève (7-9 novembre 1973) et précise la position de sa centrale sur l'autogestion[854] :

« Il est évident que pour nous, le terme de contrôle doit être pris dans le sens classique du terme. Il ne s'agit pas pour le syndicat de participer directement à la gestion de l'entreprise ou de la société, mais d'être la force permettant aux travailleurs d'imposer la prise en charge de leurs besoins et la défense de leurs intérêts. »[855]

Décrit en ces termes, le projet autogestionnaire paraît moins révolutionnaire. On est loin de l'autogestion telle que l'avait définie Edmond Maire au comité fédéral de février 1965. A l'époque, le Secrétaire général définissait le passage à une société autogérée comme le transfert des trois pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire) aux mains des travailleurs.[856] C'est d'ailleurs sur cette base que la fédération FO de la chimie fusionne avec la fédération CFDT de la chimie en 1972.

Au 15e congrès de l'ICF (1973), Jacques Moreau termine son intervention en rappelant que la priorité de son organisation est la lutte dans les multinationales. Ainsi, il écarte l'idée selon laquelle sa confédération donnerait le primat à la lutte politique pour la victoire du programme commun et rassure ses interlocuteurs, plus attirés par la démocratie industrielle que par l'autogestion. Ces deux projets ne sont cependant pas antinomiques.

Dans un ouvrage publié en 1972 en Grande-Bretagne, et deux ans plus tard en France[857], le Secrétaire général de l'ICF, Charles Levinson, inscrit l'idée de démocratie industrielle dans l'histoire européenne, depuis les comités mixtes dans les établissements municipaux en Grande-Bretagne (1918), les conseils ouvriers en Autriche (1919), en Allemagne et en Tchécoslovaquie (1920), les comités d'entreprise après la Seconde guerre mondiale (en France, en RFA, en Italie et en Belgique) jusqu'à 1968, date qui marque une nouvelle

---

[854] Fonds CFDT, 1F1087. Compte-rendu du 15e congrès de l'ICF au comité national de la FUC (16-17 novembre 1973) – Copie dactylographiée de l'intervention de J. Moreau, 8 pages.
[855] *Ibid.*, cité p. 4.
[856] A court terme, ce programme devait impliquer la conquête de l'autonomie de la section syndicale d'entreprise, l'extension du pouvoir des comités d'entreprise et l'institution d'un « droit des hommes se substituant à un droit des choses ». cf. G. Brucy, *Histoire de la fédération de la chimie CFDT de 1938 à nos jours*, Paris, Syros, 1997,p. 158-159.
[857] C. Levinson, *Le contre-pouvoir multinational – La riposte syndicale*, Paris, Seuil, 1974,p. 145.

impulsion donnée à la démocratie industrielle. On peut rapprocher cette mise en perspective historique avec celle qu'Albert Détraz, Frédo Krumnow et Edmond Maire proposent dans *La CFDT et l'autogestion*.[858] Cherchant à légitimer leur propos, ces derniers déclarent que « la conscience historique de la classe ouvrière est souvent de nature autogestionnaire » et citent l'exemple des « Conseils dans l'Europe de 1917 à 1921 », aux côtés desquels figurent encore la Commune de Paris, Mai 1968 et le Printemps de Prague.

Tout comme les défenseurs cédétistes de l'autogestion, Charles Levinson voit dans l'autogestion un contre-modèle au système soviétique. Pour autant, il n'en fait pas un exemple pour le syndicalisme. Mais sa définition de la démocratie économique n'est pas si éloignée de la pensée cédétiste, puisqu'elle se fonde sur « le respect des droits de l'homme sur les lieux de travail ; la consolidation de la liberté sociale et politique ; l'établissement d'un nouveau régime de relations professionnelles, en harmonie avec « la nouvelle économie » de l'ère scientifique. »[859]

Le premier point vise le monde communiste, où l'usine est toujours dirigée « selon des méthodes militaires d'organisation ». Le second répond aux attentes des jeunes et à leurs refus des systèmes hiérarchiques et autoritaires exprimé dans les mouvements qui ont agité les Etats-Unis, la France, la Russie, la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'Allemagne. La démocratie politique étant indissociable de la démocratie économique, un changement dans les urnes ne saurait donc suffire. Le troisième point est une proposition de rénovation des relations professionnelles : Les organisations des travailleurs devraient anticiper les évolutions économiques d'un secteur et s'investir dans les plans de réadaptation professionnelle.

Constatant l'impuissance croissante de l'Etat-nation[860] et les insuffisances des armes syndicales traditionnelles, Levinson préconise « un arsenal international nouveau, tendu dans deux directions » :

---

[858] A. Détraz, F. Krumnow, E. Maire, *La CFDT et l'autogestion*, Paris, Le Cerf, 1973.
[859] C. Levinson, *op. cit.*,p. 148.
[860] « L'Etat-nation est-il capable de se défendre contre la puissance de ces géants internationaux ? Un nombre croissant de chercheurs se sont penchés sur cette question : ils ont tous conclu que ce sera de plus en plus difficile, probablement impossible, à la longue. » cf. C. Levinson, *op. cit.* p 157.
Udo Rehfeldt se demande si cette idée n'est pas à l'origine de l'échec de la stratégie de Levinson. Cf. U. Rehfeldt, « Les syndicats européens face à la transnationalisation des entreprises », *Le Mouvement social*, janvier-mars 1993, n°162, p. 69-94.

une coordination et une intégration progressive des négociations collectives, de façon qu'elles englobent toutes les entreprises d'une société à travers le monde ;

la participation des représentants syndicaux aux conseils d'administration et aux autres organes de direction des multinationales, tant à l'échelon des filiales qu'à celui de la société mère.

Ces idées, diffusées par Levinson dans la FIOM et dans l'ICF, trouvent un écho auprès des autres secrétariats professionnels internationaux, des organisations nationales membres de la CISL, ainsi qu'auprès de la CFDT. L'influence du syndicalisme anglo-saxon sur la centrale française est décelable à travers l'étude des relations internationales des fédérations. Le cas de la chimie est intéressant à cet égard. Il permet en outre d'observer la compétition à laquelle se livrent les syndicalistes communistes et sociaux-démocrates à travers le syndicalisme international.

Communisme versus social-démocratie

Tout au long des années 1970, l'ICF prête une attention particulière aux activités des internationales dites « rivales », auxquelles elle conteste le droit d'étendre leur influence dans le monde, la FSM étant dominée par les communistes et la CMT par les catholiques[861]. Les offensives unitaires continuelles de la FSM agacent et inquiètent. Certains de ses affiliés cherchent en effet à promouvoir des programmes concurrents à ceux de l'ICF dans les entreprises multinationales.

En 1972, l'ICF constate qu'elle est devenue « l'objectif prioritaire de la stratégie du monde communiste dans les domaines déterminants du mouvement syndical ».[862] Cette politique de

[861] Fonds CFDT, 1F1090. A la réunion du comité exécutif de l'ICF des 10 et 11 novembre 1977, la CMT est dépeinte comme une organisation toujours catholique malgré son évolution. Pour appuyer cette thèse, il y est dit que la CMT existe grâce à des fonds provenant d'instituts religieux italiens et de la fondation Adenauer, liée à la CDU allemande.

[862] Fonds CFDT, 1F1089, comité exécutif de l'ICF, « Activités des affiliés de la FSM dirigées contre l'ICF », 1972, 7 p.

front uni contre les multinationales que mène la FSM depuis 1970 aurait reçu le soutien de Leonid Brejnev et d'Alexandre Shelepine, le Secrétaire général des syndicats soviétiques. Cette orientation se concrétise, depuis lors, par des invitations répétées aux membres de l'ICF à participer à des réunions et des conférences organisées par la FSM et ses UIS. Ces dernières se proposent d'ailleurs de payer tous les frais de voyage et de séjour afférents. Bien que l'ICF tolère les contacts bilatéraux, elle veut mettre en garde ses adhérents contre les desseins inavoués de la FSM. La tentative de la Fédération soviétique des travailleurs du papier pour se faire inviter aux réunions du Comité Nordique des syndicats affiliés à l'ICF témoigne de cet effort de pénétration de l'ICF. Une offensive a également lieu en direction des syndicats européens. Mais, en préconisant une coopération européenne, la FSM chercherait dans un premier temps à créer une identité commune aux syndicats d'Europe pour, dans un second temps, « anéantir la solidarité qui existe entre l'Europe et l'Amérique » au sein de l'ICF et tirer profit d'une telle scission.

Dans ce rapport, le comité exécutif de l'ICF insiste sur la dimension politique de l'activité de deux membres de la FSM investis dans la lutte au sein des sociétés transnationales, la CGT française et la CGIL italienne. Dans plusieurs groupes (Dunlop-Pirelli, Michelin, Solvay et BSN), ces deux organisations ont en effet créé des conseils. Dans le cas de Dunlop-Pirelli[863], l'appartenance partisane des meneurs de la grève de juin 1972 est mise en exergue : le dirigeant national de la FILCEA-CGIL, Bottazi, est Président de la section pour l'industrie du Caoutchouc de la FSM et membre actif du PC italien. Son assistant, « ressortissant britannique dénommé Chris Gilmore » est aussi membre du Parti communiste. En outre, Bottazzi serait le gendre d'Ingrao, un des trois dirigeants du PCI.

Cette grève lancée dans les usines britanniques de Dunlop-Pirelli est qualifiée de fiasco.[864] Deux usines Dunlop sur 20 se seraient jointes à la manifestation et seulement 85 techniciens

---

[863] En 1972, l'ICF crée un conseil dans ce groupe, duquel il exclue la CGIL pourtant majoritaire. Ce conseil est alors boycotté par les shop steward britanniques qui établissent des relations avec la CGIL et organisent ensemble une grève en juin. cf.U. Rehfeldt, « Des conseils de groupe mondiaux aux comités d'entreprise européens », dans T. Régin, S. Wolikow (dir.), *Les syndicalismes en Europe à l'épreuve de l'international*, Paris, Syllepse, 2002,p. 189. Voir aussi H. Moore, « Internationales Shop Stewards-Komitee versus Weltkonzernausschuss", dans *Einführung in die internationale Gewerkschaftspolitik*, Olle W. (dir.), t.1, Berlin, Olle & Wolter, 1978, p. 97-106 ; E. Piehl., *Multinationale Konzerne und internationale Gewerkschaftsbewegung*, Francfort am Main, EVA, 1974.

[864] Udo Rehfeldt rapporte au contraire que cette grève, qui est la première grève industrielle transnationale européenne, est mise « à l'actif d'une coordination syndicale réussie » alors qu'elle était organisée « par des

sur 8000 employés Pirelli auraient cessé le travail au Royaume-Uni. Pour l'ICF, la manœuvre visait moins la direction de l'entreprise que les syndicats de l'ICF, qu'il convenait de dépasser pour démontrer aux salariés leur caractère bureaucratique.

La stratégie suivie par la FSM dans les groupes Solvay, BSN et Michelin consisterait à créer des conseils ouverts à tous les syndicats, indépendamment de leurs affiliations internationales (en exploitant, lorsque c'est possible, les mouvements unitaires nationaux comme en Italie), à inscrire des membres de l'ICF sur les listes fictives de conseils et, à mener dans la presse communiste des campagnes de désinformation contre l'ICF en la présentant comme un département de la CISL et en affirmant que son Secrétaire général est un anticommuniste opposé à l'unité syndicale[865]. Aux yeux du comité exécutif de l'ICF, la CGT et la CGIL n'ont aucune légitimité pour conduire ces actions. Bien que majoritaires sur leur territoire national dans certaines entreprises (Pirelli, Michelin, Rhône Poulenc, etc…), elles seraient minoritaires au sein du groupe mondial où la représentation des affiliés de l'ICF serait de l'ordre de 70 à 80%.

Ces problèmes sont débattus au 15e congrès de l'ICF. Alors que sa confédération est liée à la CGT par un accord d'unité d'action, Jacques Moreau qui représente sa fédération au congrès déclare : « Tout nous sépare de la CGT »[866]. Si le contexte national rend nécessaire l'unité avec la CGT dans les entreprises, les relations sont très conflictuelles. Mais il ne faudrait pas s'y tromper. L'objectif de la fédération CGT de la chimie en France est de rompre l'isolement dans lequel sa pratique et ses liens avec la FSM l'ont enfermée, et d'empêcher que la politique de la CFDT, appliquée au sein de l'ICF, apparaisse crédible et efficace aux yeux des travailleurs.[867] « En définitive, très schématiquement, la CGT donne la priorité à des manifestations publiques éphémères, au contenu imprécis mais publicitaire ; on tiendra par exemple des meetings sans une sensibilisation suffisante des travailleurs, mais que fait-on

---

militants de base, sans le soutien des structures syndicales internationales ». cf. U. Rehfeldt, « Des conseils de groupe mondiaux aux comités d'entreprise européens », dans T. Régin, S. Wolikow (dir.), *Les syndicalismes en Europe à l'épreuve de l'international*, Paris, Syllepse, 2002,p. 182.

[865] L'anticommunisme de Charles Levinson n'est pourtant pas un secret. Dans son livre, *Le contre-pouvoir multinational*, il dénonce la dépendance des syndicats des pays de l'Est à l'égard du pouvoir, traite les représentants des centrales affiliés à la FSM d'apparatchiks communistes, et se dit opposé à toute coopération avec des syndicats communistes, y compris avec la CGT et la CGIL.

[866] Archives CFDT – 1F1087 – Compte-rendu du 15e congrès de l'ICF au comité national de la FUC (16-17 novembre 1973) – Copie dactylographiée de l'intervention de J. Moreau, 8 p.

[867] *Ibid.*,p. 1.

concrètement pour bâtir avec les travailleurs, un réel rapport de forces qui permettra de faire fléchir les multinationales ? ».[868]

L'intervention de Jacques Moreau a alors pour objectif de dissuader les syndicats anglais de court-circuiter les conseils mondiaux en coopérant avec la CGT. Sans doute la FUC souhaiterait-elle devenir la principale, pour ne pas dire l'unique interlocutrice française des affiliés de l'ICF.

Au congrès suivant (Montréal 27-29 octobre 1976), le problème est reposé. Cette fois, l'ICF s'en prend à la campagne lancée par la FSM pour organiser les techniciens et les cadres. Cette campagne, prise en charge par l'union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT) de la CGT irait à l'encontre des principes de l'ICF, dans la mesure où celle-ci désapprouve les stratifications horizontales dans les professions. Cette situation existe pourtant au plan national chez certains membres de l'ICF (à la CFDT par exemple). L'argument est donc peu valable. En réalité, la gêne occasionnée par la campagne de la FSM réside dans la concurrence croissante qu'elle occasionne. Dans son rapport d'activité, le Secrétaire général informe les affiliés qu'une contre-offensive s'organise avec d'autres SPI concernés, parmi lesquels la Fédération internationale des employés et des techniciens , le SPI « le premier et le plus directement menacé »[869].

Cette attaque rappelle d'ailleurs la polémique qui, à la fin de l'année 1975, oppose Edmond Maire et Georges Séguy. A ce dernier qui venait de déclarer que la CGT était la seule organisation syndicale à répondre aux problèmes des cadres, Edmond Maire rétorque au conseil national de la CFDT qu'il existe également une Union confédérale des cadres CFDT[870].

En raison de leur nombre croissant, les ingénieurs, cadres et techniciens deviennent une cible du mouvement syndical dans son ensemble. Lors du 8e congrès de la FSM (Varna, 15-22 octobre 1973), René Le Guen annonce qu'un groupe de travail (dont il est le Président) a été créé sur cette question[871]. Il en présente les enjeux. Dans les pays capitalistes, les ingénieurs,

---

[868] *Ibid*.,p. 2.
[869] Archives CFDT – 1F1088 - Rapport du 16e congrès de l'ICF, p. 56.
[870] *Syndicalisme, 30-10-75.*
[871] FSM, compte-rendu des travaux du congrès, 1973, « Information du groupe de travail des ingénieurs, cadres et techniciens »,p. 207-214.

cadres et techniciens (ITC) connaissent une dégradation de leurs conditions sociales. Comme les autres salariés, il subissent le chômage et la déqualification de leur travail. Le développement des sociétés multinationales contribue à accentuer ce processus. Parallèlement, on assiste à une offensive idéologique qui, d'une part, entretient l'idée que les problèmes économiques, sociaux et écologiques découlent des progrès de la science et des techniques et, d'autre part, tente de couper les ingénieurs et cadres des autres catégories de salariés. La FSM entend donc lutter contre cette offensive, élever la conscience de ces catégories et les défendre. Afin d'étudier la situation des ITC, un séminaire syndical international a été lancé en 1972. Une première séance a réuni 12 organisations nationales représentatives de ces catégories de salariés, parmi lesquelles 4 n'étaient pas affiliées à la FSM.[872] René Le Guen ajoute que des initiatives similaires sont prises par les UIS.[873]

Cet ingénieur, responsable de l'UGICT, est également membre du PCF. En 1970, il entre au comité central et en 1979, au bureau politique. Dans cet intervalle, en tant que spécialiste des ingénieurs, cadres et techniciens[874], il assume à la fois ses fonctions politiques et ses responsabilités syndicales à la CGT et à la FSM. Cette triple appartenance ne signifie pas que le Parti communiste utilise la CGT comme courroie de transmission. Elle ne nous informe pas sur la nature des relations qu'entretiennent ces organisations. En revanche, le parcours de René Le Guen, ses responsabilités syndicales suivies de sa promotion au sein de son parti, montre comment le PCF gère ses ressources. On peut en effet penser que la FSM sert à recueillir des informations internationales qu'il serait difficile pour un parti national de récupérer seul auprès de communistes[875] et davantage encore auprès d'organisations non-communistes. La présence de Le Guen au comité central, comme celle de Pierre Gensous d'ailleurs, permet au PCF d'accéder à diverses informations internationales. Les archives du secteur international du PCF n'étant pas accessibles pour le moment, nous n'avons pu vérifier l'apport des membres de la FSM ou simplement de la CGT dans ce domaine. La thèse de Gérard Streiff consacrée à Jean Kanapa qui fut responsable de la section de politique

[872] Des membres d'un syndicat britannique, l'ASTMS, affilié au TUC ont par exemple participé.
[873] Ainsi, une conférence des ITC de la Construction s'est tenue en décembre 1972 a Moscou.
[874] En 1977, il publie en collaboration avec René Garaudy *Voyage avec des cadres – Le GNC : 40 ans pour quoi faire ?* aux éditions sociales.
[875] Bien qu'il soit en relation avec une centaine de partis et mouvements dans le monde, le PCF ne peut compter sur une structure politique internationale équivalente à l'Internationale socialiste car depuis 1956, l'Internationale communiste a été dissoute.

extérieure du PCF de 1972 à 1978, donne peu d'informations à ce sujet. Dans l'inventaire publié des archives auxquelles l'auteur a eu accès, on peut noter l'existence d'un « dossier sur la CGT et la FSM »[876], d'une « brochure du secteur international de la CGT (Gilbert Julis[877]) pour Kanapa »[878], et d'un «double, pour Kanapa, de la note de P. Gensous, patron de la FSM, à Séguy sur les agissements de l'URSS au sein de la Fédération syndicale mondiale », deux feuillets dénonçant « l'internationalisme à sens unique » de Moscou »[879].[880] Cependant, cette biographie de Jean Kanapa laisse entendre en creux que le PCF s'intéressait peu à la FSM. On peut se demander si ce n'est pas le secteur économique qui, avec à sa tête pendant plus de 15 ans Henri Jourdain, n'a pas le plus bénéficié des informations rassemblées par la FSM.[881]

Le rôle des ITC dans l'entreprise recoupe en partie la question des multinationales. Dans un article des *Cahiers du communisme* qui leur est consacré, Jean Giard évalue leur nombre à environ 4 millions, soit 20% de la population active, un chiffre qui a presque doublé en 10 ans.[882] En 1975, ils représenteraient 26% des travailleurs de la chimie, 30% dans l'électricité, 50% dans l'électronique, 60 % dans le pétrole et 75% dans le nucléaire. Ainsi, les ITC se retrouvent nombreux dans des secteurs stratégiques, concentrés et internationalisés. Aussi, dans la mesure où le programme commun[883] prévoit la nationalisation de certains secteurs dans leur ensemble (ressources du sous-sol, armement, industrie spatiale et aéronautique, industrie nucléaire et industrie pharmaceutique) ou dans leur majeure partie (industrie électrique et industrie chimique[884]), l'engagement politique des ITC gagne en importance. D'autant que dans cette période, le PCF s'adresse à de nouvelles couches sociales et

---

[876] G. Streiff, *op. cit.*, tome 2, p. 363. Carton VII, 3A.
[877] Gilbert Julis est membre du comité exécutif de la CGT. Au congrès de Varna (1973), il présente le rapport de la commission des proposition. Dans la même période, il participe aux réunions hebdomadaires de la section de politique extérieure du PCF. Cf. G. Streiff, *op. cit.*, tome 1, p. 546.
[878] *Ibid*., tome 2, p. 368. Carton VII, 3D.
[879] *Ibid*., p. 371.Carton VII, 3F.
[880] Dans cette présentation des sources, il est également fait état d'une lettre du comité central adressée au secrétariat le 14 juin 1963 dans laquelle François Billoux, Benoît Frachon et Léon Mauvais demandent de ne pas passer un article italien sur la FSM dans la NRI. Cf. G. Streiff, *ibid*., p. 386.
[881] Faute d'archives, nous n'avons pas été en mesure de recenser une liste des collaborateurs de la section économique du PCF. Néanmoins, dans *Comprendre pour accomplir*, Henri Jourdain cite quelques noms de cégétistes y ayant appartenu, comme par exemple le Secrétaire général de la fédération des PTT, Georges Frischmann. H. Jourdain, *op. cit.*,p. 115.
[882] J. Giard, « Ingénieurs, techniciens et cadres : les bases de l'alliance », *Les Cahiers du communisme*, décembre, 1975,p. 21-29.
[883] *Changer la vie et le programme commun de la gauche*, Paris, Flammarion,p. 296.
[884] Dans ce secteur, le programme commun prévoit de nationaliser les groupes Péchiney-Ugine-Kuhlman et Saint Gobain Pont-à-Mousson.

politiques. Cette démarche aboutit à l'abandon de la dictature du prolétariat au 22e congrès (1976). Sur la question des cadres, ingénieurs et techniciens, on observe donc une communauté d'intérêt et un partage d'idées et d'informations entre la CGT, la FSM et le PCF. Peut-on faire un constat similaire pour la CFDT, le Parti socialiste de François Mitterand, la FUC, l'ICF, la CISL et l'IS ?

Depuis sa reconstitution (1952), l'Internationale socialiste entretient des relations régulières avec la CISL. Leur présence mutuelle à leurs congrès respectifs rappelle l'appartenance à un même courant politique. En 1969, Hans Janitschek, Secrétaire général de l'IS, exprime d'ailleurs la nature de cette relation devant le congrès de la CISL :

« La vaste majorité des partisans du socialisme démocratique sont membres des syndicats libres. Les syndicats forment l'armature du mouvement international des travailleurs. Les partis de l'organisation que je représente le savent bien, car les véritables partis de travailleurs doivent jouir de l'appui et de la collaboration active des organisations de travailleurs. C'est l'un des critères fondamentaux qui permettent de juger des demandes d'affiliation à l'IS. »[885]

A la suite du congrès de 1972, la CISL met en place un groupe de travail sur les multinationales auquel sont associés les SPI. La représentation de ces derniers au comité exécutif de la CISL passe en même temps de deux à quatre membres. La CISL cherche par là à intensifier ses relations avec les SPI et à coordonner leur action ce qui est perçu de manière variable par ces derniers. Autant les relations avec la FIOM, avec le SPI du bâtiment ou avec celui des postes et télécommunications sont bonnes, autant les relations avec la FGI, l'ICF et la fédération internationale des travailleurs du pétrole et de la chimie sont houleuses.

De 1975 à 1978, des représentants de l'IS et de ses partis membres participent régulièrement aux réunions du groupe de travail CISL/SPI. De la même manière, la CISL est représentée dans le groupe de travail de l'IS sur les multinationales.

De son côté, l'ICF entretient aussi des relations avec les partis socialistes et sociaux-démocrates de divers pays (Autriche, France, Portugal, République fédérale d'Allemagne, Suède)[886]. Des échanges ont lieu sur des thèmes tels que les multinationales ou la démocratie

[885] CISL, rapport de congrès, 1969, p. 352-353.
[886] Fonds CFDT, 1F1088. cf. Rapport du 16e congrès ordinaire de l'ICF, Montréal, 27-29 octobre 1976, p. 63.

industrielle, où une communauté d'intérêt et de valeur peut exister entre syndicats et partis. Le 16e congrès de l'ICF constate par exemple que la cause autogestionnaire, défendue par la CFDT, a été adopté comme principe de base dans le programme du Parti socialiste français. De plus, « les socialistes espagnols et portugais ont adopté les objectifs semblables en privant les communistes de leurs avances sur ces questions car ceux-ci refusent toujours tout système susceptible de réduire leur système préféré de domination centralisée et bureaucratique »[887].

L'autogestion apparaît cette fois encore comme un moyen tactique d'opposer aux communistes un nouveau modèle de société, socialiste mais non-soviétique.

En dehors des contacts ponctuels qu'elle peut avoir avec des partis socialistes, l'ICF entretient des relations régulières avec des syndicalistes socialistes membres de ses organisations affiliées[888]. A la FUC, celui qui dirige les délégations françaises aux congrès de l'ICF depuis le départ d'Edmond Maire, Jacques Moreau, est membre du Parti socialiste. Il est notamment l'un des protagonistes de l'opération des Assises pour le socialisme.[889] « Père du recentrage », il deviendra en 1978 responsable du secteur politique de la CFDT. Aux élections européennes de 1979, il figurera sur la liste du Parti socialiste.[890] Plus tard encore, il participera à la Fondation *Europe et Société*[891].

Il ne s'agit pas pour nous de reprendre de manière exhaustive l'appartenance politique de celles et ceux qui ont représenté la FUC auprès de l'ICF, mais d'indiquer qu'à partir des allégeances multiples des individus se forment des réseaux à travers lesquels circulent des valeurs. Il semble à ce titre important de noter les relations étroites qui s'instaurent entre l'ICF et la FUC. Cette dernière devient, dès son adhésion, membre du comité exécutif du SPI.[892] De plus, elle participe pleinement à la constitution de conseils mondiaux. En 1974, elle fournit son Président au comité Saint Gobain (Noël Mandray), un Président et un vice-président au comité Michelin (Noël Mandray et Raymond Pinay), un Président et un vice-président au

---

[887] *Ibid*., p. 69.
[888] Compte-tenu des relations syndicat-parti en Allemagne, en Grande-Bretagne ou en Suède, on peut penser que leurs représentants à l'ICF sont souvent membres du parti socialiste de leur pays. cf. G. Devin (dir.), *Syndicalisme-dimensions internationales…op. cit.*, p. 70-71.
[889] H. Hamon, P. Rotman, *La deuxième gauche – Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Paris, Seuil, 2002, p. 277-282.
[890] J.M. Pernot *et al.*, « Les syndicats français, des élections européennes sous le signe de la division », *Les syndicats européens et les élections européennes*, Paris, Cahiers du CEVIPOF, 1994, p. 73-95.
[891] En 1995, il deviendra délégué général de cette Fondation dont le but est de « promouvoir l'Europe des acteurs », relever « le défi de la compétitivité européenne » et « jouer l'atout de l'identité européenne ». Cf. I. Boudin, *La CFDT et la construction européenne*, thèse de droit public, université Aix-Marseille, 1995.

comité Rhône-Poulenc (Jacques Moreau et M. Cattenat) et un Président au comité BSN (R. Villatte).[893] L'attention croissante de la CFDT, dans les années 1970, pour les comités de groupe résulte de l'analyse des internationaux de la CFDT et de l'expérience conduite dans les SPI. L'accession d'un chimiste à la direction de la centrale française n'est pas indépendante de cette évolution.

Ainsi, à travers deux réseaux, l'un communiste, l'autre socialiste (ou social-démocrate), deux visions politiques se côtoient. S'ils partagent l'analyse selon laquelle les multinationales constituent un point névralgique du système capitaliste, les communistes jugent que l'Etat reste le levier principal de leur contrôle et s'opposent au code de bonne conduite proposé par l'OCDE. La charte des droits de la FSM reconnaît « le droit de tout pays de nationaliser les entreprises appartenant aux sociétés multinationales » et, plus encore, attend de la part des Etats qu'ils contrôlent les plans prospectifs économiques et sociaux des multinationales et les flux de capitaux.[894]

Les socialistes, pour leur part, sont favorables aux codes de bonne conduite et se méfient de l'étatisation des entreprises. Dans l'Internationale socialiste et dans le syndicalisme libre, les positions à l'égard des nationalisations varient en fonction des cultures économiques nationales. Cependant, l'Etat soviétique fait figure de contre-modèle pour tous. Sur le plan national, ce clivage sur le rôle de l'Etat s'accentue entre les partenaires de l'union de la gauche à mesure que le rapport de force se modifie et que l'échéance électorale approche.

LA DESUNION

La rupture de l'union de la gauche opère un tournant dans les relations intersyndicales. A partir de là, sur un intervalle de temps relativement court (1977-1979), plusieurs processus se dénouent. La CGT se désengage de la FSM et la CFDT quitte la CMT. Le 40e congrès de la CGT annonce une distanciation à l'égard du champ partisan et la CFDT recentre son action au

---

[892] C'est Georges Curie, Secrétaire de la FUC et membre de la commission internationale confédérale de la CFDT qui y siège.
[893] C. Levinson, *op. cit.*,p. 226-227.
[894] FSM, compte-rendus des travaux du congrès, 1973, « Charte des droits des syndicats et des revendications économiques et sociales des travailleurs des pays capitalistes à l'étape actuelle », p. 841-870.

congrès de Brest, prenant elle aussi ses distances à l'égard de la compétition politique. Ces évènements entrent en résonance les uns avec les autres. Il s'agit donc, dans ce dernier chapitre, de rendre intelligibles les différents facteurs de dissensions à l'origine de la désunion, en y intégrant la dimension internationale d'un processus de rupture qui apparaît au premier regard comme la résultante de désaccords politiques internes à la gauche française.

La rupture de l'union de la gauche

A l'automne 1977, l'union de la gauche se brise sur l'actualisation du programme commun. A la demande du PCF, les signataires du programme de 1972 se rencontrent afin de clarifier et de quantifier certaines de leurs propositions. Comme le rapporte le Secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche, François Loncle, les négociations entre les dirigeants socialistes et communistes lors des travaux d'actualisation se déroulent à couteaux tirés.[895] François Mitterrand se montre intransigeant et Georges Marchais relativement offensif, voire agressif. Les négociations achoppent sur l'étendue des nationalisations[896] et sur le chapitre de la défense nationale[897]. Après d'âpres échanges, la rupture est consommée le 23 septembre 1977. Nul cependant ne souhaite endosser la responsabilité de cet échec. Pour les socialistes comme pour les radicaux, cette responsabilité incombe au Parti communiste qui, voyant son hégémonie mise à mal par son partenaire socialiste, préfère rompre l'union plutôt que de devenir une force d'appoint au service de François Mitterrand.

L'évolution du rapport de force interne à la gauche pourrait effectivement avoir influencé l'attitude du PCF dans la réactualisation du Programme commun. Il donne cependant une autre interprétation des faits. Dans un article qui paraît le 4 octobre dans *L'Humanité*, l'un des

---

[895] François Loncle est le seul négociateur à avoir suivi la totalité des réunions de la gauche depuis 1972. cf. F. Loncle, *Autopsie d'une rupture – la désunion de la gauche*, Paris, Simoën, 1979.

[896] Alors que les communistes réclament de nouvelles nationalisations, les socialistes affirment que dans leur esprit, il n'a jamais été question de nationaliser les filiales des groupes.
Sur ce point, Hugues Portelli ajoute : « Plus grave, le désaccord sur la direction des entreprises nationalisées : alors que le PS s'en tient à des directions désignées majoritairement par l'Etat, le PCF défend leur élection par un conseil d'administration où les syndicats sont dominants. Sur ce chapitre, le désaccord porte bien sur le contrôle des entreprises nationales, le PS espérant le détenir via la nomination gouvernementale, le PCF via la domination de la CGT chez le personnel. » Cf. H. Portelli, *La Ve République*, Paris, Grasset, Livre de poche, 1994,p. 234.

[897] Le Parti socialiste propose l'organisation d'un referendum sur la force nucléaire.

collaborateurs de Jean Kanapa incrimine « la main de Bonn ».[898] Par les liens qui l'unissent à l'Internationale socialiste, le parti de François Mitterrand se serait aligné sur la social-démocratie allemande[899]. François Mitterrand retourne l'accusation et dénonce « la Main de Moscou »[900].

Quoi qu'il en soit, les conséquences de la rupture sur les relations CGT-CFDT sont immédiates. Le 26 septembre, deux délégations se rencontrent.[901] Dans un premier temps, la CGT demande à la CFDT de s'expliquer sur certains propos jugés déloyaux.[902] Puis, Edmond Maire donne son appréciation de la situation politique. Selon lui, depuis le printemps, le PCF a une attitude qui laisse penser qu'il ne souhaite pas « aboutir ». Aux yeux d'Edmond Maire, le désaccord sur l'étendue des nationalisations ne constitue pas un motif suffisant pour rompre. De plus, « le PC surestime les vertus des nationalisations ». Quant au Parti socialiste, ses positions manquent de clarté, certes, mais elles « donnent des moyens réels de contrôler le développement économique » et « ne justifient pas un refus total ». Ainsi la CFDT se range t-elle davantage du côté du Parti socialiste. La délégation de la CGT s'exprime à son tour. Elle affirme ne pas chercher à s'immiscer dans les rapports inter-partis mais juge que les divergences publiques entre elle et la CFDT devraient être réduites au minimum. Elle propose donc à la CFDT l'ouverture d'une discussion sur trois points (mesures sociales, moyens et démocratisation de l'économie), afin de dégager des convergences. Réticente, la CFDT réclame un délai de réflexion. Après cette entrevue, les rapports entre les deux partenaires

---

[898] G. Streiff, « La main de Bonn ? », article reproduit en annexe dans P. Juquin, *Programme commun – L'actualisation à dossiers ouverts,* Paris, éditions sociales, 1977,p. 157-167.

[899] Dans cet article, Gérard Streiff appuie son argumentation sur le fait que l'Internationale socialiste, très marquée par la social-démocratie allemande, déploie une activité intense de manière à définir une orientation commune à ses membres. Parmi ces derniers, le Parti socialiste français a justement vu son rôle croître puisqu'il a accédé à la vice-présidence. Hugues Portelli, dans *L'Internationale socialiste*, décrit l'ascension française et soutient qu'au contraire d'un alignement sur la social-démocratie, les socialistes français ont définit une voie particulière. H. Portelli (dir.), *L'Internationale socialiste*, Paris, éditions ouvrières, Enjeux internationaux, 1983,p. 141-142.

[900] M. Merle, *Forces et enjeux dans les relations internationales*, Paris, Economica, 2e édition, 1985,p. 189-227.

[901] Archives CGT, NC, « rencontre CGT-CFDT – réunion du 26 septembre 1977», procès-verbal rédigé par la CGT, 6 pages dactylographiées. La composition des délégations est la suivante : pour la CGT, Henri Krasucki, René Buhl, Jacqueline Lambert, Jean-Claude Laroze, René Lomet, Jean-Louis Moynot, Lucien Chavrot, Jean-Louis Destrem ; pour la CFDT, Edmond Maire, Robert Bono, Lesire-Ogrel, Albert Mercier, Jacques Moreau et un représentant des services publics.

[902] Archives CGT, NC , « rencontre CGT-CFDT – réunion du 26 septembre 1977 », *op. cit.*,p. 2. Dans une émission diffusée le 24 septembre sur TF1, Edmond Maire aurait déformé la position de la CGT. Dans le compte-rendu de la réunion du 26, on peut lire : « Edmond Maire n'a pu fournir aucune explication sérieuse de son comportement à la télévision le samedi soir, se bornant à reconnaître qu'il n'avait pas assez prêté attention au sens précis de la question posée par François Gault ».

syndicaux de l'union paraissent détériorés. La volonté commune de lutter contre le gouvernement de droite a laissé place aux affinités partisanes.

Dans les semaines qui suivent la rupture, la presse rend compte du clivage politico-syndical qui divise la gauche. Ainsi, dans *L'Humanité* du 9 décembre 1977, la position du dernier CCN de la CGT rejoint celle du PCF lorsqu'il déclare que « la nationalisation des neuf groupes industriels prévus par le programme n'a pas de sens, sans celle de leurs filiales qui en constitue la substance. La CGT ne l'a jamais conçu autrement ». La CFDT, par la voix d'Edmond Maire ou de Jacques Moreau, juge une fois de plus les propositions des socialistes insuffisantes, c'est-à-dire améliorables. Elle attribue clairement la responsabilité de la rupture au PCF qui aurait utilisé les nationalisations comme prétexte, leur étendue n'étant en rien une garantie de la démocratisation de la société, comme l'a démontré l'étatisation de la société soviétique.

Les réflexes partisans des dirigeants syndicaux expliquent partiellement l'impact de la rupture sur les relations intersyndicales. Il convient à présent de souligner la concordance entre les stratégies internationales et les choix politiques de la CFDT et de la CGT.

Premiers pas vers le recentrage

A peine un mois après la rupture de l'union de la gauche, la CMT tient son congrès à Coq-sur-Mer (17-21 octobre 1977).[903] La rénovation du syndicalisme mondial est à l'ordre du jour. Le Secrétaire général, Kulakowski, fait le point sur l'état du syndicalisme international et sur les relations qu'entretient la CMT avec la CISL et la FSM.[904]

---

[903] Archives CISC, 907, *Nouvelles CFDT*, n°39/77 du 28 octobre 1977. La CFDT y est représentée par E. Maire, R. Salanne, J. Laot, J. Moreau, H. Lesire-Ogrel, J. Delaby, A. Raiga, R. Briesch et A. Soulat. Marie-Paule de Pina représentait *Syndicalisme.*

[904] CMT, rapport de congrès, 1977, p. 39 et suivantes.

Avec la première, il constate que des coopérations sont possibles, dans les institutions internationales (OIT, OCDE) par exemple, ou sur l'Europe[905], la création de la CES ayant posé le problème de l'unité. D'autre part, des comités de travail communs aux deux internationales avaient été mis sur pied en 1974 et 1975. Mais « en posant, purement et simplement, la question de la fusion entre les deux internationales »[906], le rapprochement a échoué.

Avec la seconde, les choses n'ont pas beaucoup progressé par rapport au précédent congrès. Le dialogue, bien que conflictuel, a été possible. Aussi convient-il de rester optimiste.

« Le poids politique de l'eurocommunisme et des organisations du tiers-monde n'est pas à négliger. Le prochain congrès de la FSM, en avril 1978, nous permettra peut-être d'y voir plus clair. ».[907]

A la fin de son intervention, Kulakowski observe une contradiction dans le comportement de certains des affiliés à son organisation.

« Paradoxalement aussi, ce sont celles [les organisations] qui ont de telles relations bilatérales qui sont parfois les plus réticentes vis-à-vis des contacts internationaux CMT/FSM »[908].

S'agit-il de la CFDT ? Le rapport ne le dit pas mais c'est probable. La CFDT défend en effet une orientation opposée à celle de la direction de la CMT. Elle propose notamment la transformation de la CMT en centre d'information et la suppression des FIP (suivi de l'adhésion des fédérations nationales aux SPI). Ses propositions de « rénovation » sont d'ailleurs rejetées.

Deux jours après la fin du congrès, Gérard Fonteneau[909], qui vient d'être élu dans les instances exécutives de la CMT, écrit une lettre aux syndicats de la fédération Hacuitex et de la région Bretagne dont il est issu, pour leur faire part des positions défendues par la CFDT sous la houlette d'Edmond Maire.[910] Fonteneau craint manifestement le retrait de la CFDT de la CMT.

---

[905] En Amérique latine en revanche, les relations sont mauvaises.
[906] CMT, rapport de congrès, 1977, p. 41.
[907] *Ibid.*, p. 42-43.
[908] *Ibid.*, p. 43.
[909] Gérard Fonteneau est collaborateur de la CMT. Cf. Entretien avec Gérard Fonteneau, reproduit en annexe.
[910] Archives CISC, 907. Lettre dactylographiée de Gérard Fonteneau, datée du 23/10/1977, 7 pages.

Il cherche alors à expliquer à ses camarades les raisons qui ont poussé les affiliés de la CMT à refuser la dissolution des FIP, structures auxquelles ils sont attachés. Il dénonce au passage les procédés ambigus mis en œuvre par la délégation de la CFDT. Celle-ci a effectivement voté contre la résolution sur la Rénovation avec une partie des « conservateurs » (c'est-à-dire les Européens), et contre la résolution sur les Multinationales pendant que les « conservateurs » s'abstenaient.[911] Cette attitude a soulevé l'indignation de certains participants au congrès, notamment dans les rangs des non-alignés. Certains soupçonnent la délégation CFDT d'avoir utilisé les conservateurs pour mettre en difficulté la direction de la CMT. Surtout, nombreux parmi les « amis de longue date de la CFDT » sont ceux qui s'interrogent sur le sens de ces positions et sur l'évolution politique de la centrale française.

« Quelques délégués et des journalistes présents allaient même jusqu'à dire que la politique internationale CFDT (ces derniers mois surtout), pouvait accréditer certaines thèses du Parti communiste français sur les responsabilités socialistes dans la crise de l'Union de la gauche en France .»[912]

Dans cette lettre, Gérard Fonteneau s'oppose clairement à la ligne confédérale. En prévision du prochain congrès confédéral, il tente donc d'ouvrir une brèche contestatrice susceptible d'obtenir le soutien des autogestionnaires[913].

Sans attendre le congrès de Brest, certaines fédérations de la CFDT, comme la fédération démocratique des travailleurs des PTT, quittent leur FIP. [914] Le 23 novembre 1977, René

---

[911] Résultats des votes :

- Résolution « Rénovation » :

Votes pour : 118 voix
Votes contre : 22 (CFDT+ une partie des conservateurs)
Abstentions : 19 (une partie des conservateurs + NKV Hollande)

- Résolution « Multinationales » :

Votes pour : 127 voix
Votes contre : 7 (CFDT)
Abstentions : 24 (conservateurs)

Archives CISC, 907. Lettre dactylographiée de Gérard Fonteneau, *op. cit.*, p. 5.

[912] *Ibid.*, p. 6.

[913] Fonteneau juge la CFDT incapable de mener une politique internationale en dehors de toute affiliation à une internationale. « Cette situation risque d'entraîner toute la CFDT, bon gré mal gré, via la CES et les SPI, à appuyer les forces syndicales de la tendance sociale-démocrate et même à devoir s'associer de plus en plus à la politique mondiale de la CISL. Si cela se confirmait dans cette phase de restructuration industrielle mondiale conduite par de nombreuses forces, y compris malheureusement syndicales, une telle pratique de la CFDT remettrait en cause de fait ses propres perspectives de socialisme auto-gestionnaire, y compris en France ». cf. *Ibid.*, p. 6.

[914] Archives CISC, 907.

Salanne et Edmond Maire écrivent au Bureau exécutif de la CMT pour annoncer que le bureau national de la confédération a décidé de réunir un conseil national en janvier pour lui proposer la suspension de la participation de la CFDT aux travaux de la CMT. Le 30 janvier 1978, les deux hommes annoncent officiellement au Bureau exécutif de la CMT que leur organisation cesse de participer aux activités et au financement de l'internationale.[915] La direction confédérale anticipe ainsi les résultats du congrès de Brest.

Au conseil national de janvier 1978, le responsable du secteur politique de la confédération, Jacques Moreau, présente un rapport très critique à l'égard de l'unité d'action menée avec la CGT. Cette stratégie aurait conduit, selon lui, à une trop grande politisation de l'action et à un abandon de la négociation.[916] Malgré la contre-attaque des opposants à la ligne confédérale (Hacuitex, PTT, Rhônes-Alpes et Pays de Loire), le recentrage est en germe. Le lien entre le retrait de la CMT et la remise en cause de l'alliance avec la CGT n'apparaît pas immédiatement. Pourtant, ces deux perspectives ont une cohérence. La CFDT souhaite que ses fédérations intègrent les SPI, lesquels gravitent, malgré leur statut autonome, autour de la CISL. Outre l'anticommunisme, l'une des idées force du « syndicalisme libre » est la négociation collective. Comme on l'a vu dans la section précédente, les SPI, influencés par la stratégie Levinson, comptent davantage sur la négociation dans l'entreprise (qu'elle soit nationale ou multinationale) que sur le changement politique. L'expérience de la social-démocratie au pouvoir en Europe montre d'ailleurs les limites de la puissance d'Etat.[917] De plus, la rupture de l'union et l'approfondissement de la crise économique hypothèquent la capacité de changement de la gauche. Dans ce contexte, la direction de la CFDT entame un dialogue, officieux puis officiel, avec le CNPF.[918]

---

[915] Cette décision fut prise par le Conseil national (réuni du 26 au 28 janvier 1978) avec une majorité de 73.8% (16.7% contre et 9.7% d'abstentions).

[916] H. Hamon, P. Rotman, *La deuxième gauche – Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Paris, Seuil, points Essai, 2002,p. 298-303.

[917] En Grande-Bretagne et en RFA, les partis de gauche au pouvoir au milieu des années 1970 instaurent des compromis de crise basés sur la modération salariale et la lutte contre l'inflation. Cf. A. Bergounioux, G. Grunberg, *L'utopie à* l'épreuve, Paris, éditions de Fallois,, 1996, 246-251.

[918] H. Hamon, P. Rotman, *op. cit.*, p. 304-310.

La Bataille des modèles

Aux élections législatives de 1978, la gauche progresse encore par rapport à 1973 (législatives) et 1974 (présidentielle). En revanche, elle régresse légèrement par rapport aux élections de 1976 (cantonales) et 1977 (municipales).[919] Ces résultats assez décevants et le climat conflictuel de la campagne achèvent de consommer l'union de la gauche.

Pour Marcel Merle, la question centrale de ces élections aura été la Défense nationale[920], question connexe à celle des alliances internationales et des modèles politiques. « Le désarmement général, universel et contrôlé sera l'objectif principal du gouvernement.» promettait le Programme commun.[921] Dans ce but, il était prévu que la France renonce à la force de frappe nucléaire stratégique sous quelque forme que ce soit. Sur le plan européen, les signataires du programme étaient parvenus à un compromis. Consciente de la fragilité de ce compromis, la droite chercha à utiliser les positionnements de ses adversaires en matière de politique extérieure afin de les diviser. Déjà, à la veille de la signature du programme commun, Pompidou exploita le referendum sur l'élargissement du Marché commun à la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark, dans ce sens.[922] Au cours de la campagne pour les législatives de 1973, Pompidou revint à la charge en se livrant à une attaque frontale contre la politique étrangère proposée par la gauche. Selon une enquête, la faible crédibilité de la gauche en la matière aurait agi en sa défaveur lors des élections.[923] Parmi tous les partis, c'est le PCF qui apparaît alors comme le moins crédible, son rapport à l'URSS constituant un lourd handicap.

Contre la tentative d'affaiblissement de la gauche, François Mitterrand riposte. Dans *La rose au poing*, il traite de « la bataille des modèles ».[924] Le dirigeant socialiste y évoque quatre types de socialisme (le socialisme soviétique, le socialisme scandinave, le socialisme yougoslave et le socialisme des pays en voie de développement, dans lequel il englobe l'expérience chinoise et le cas chilien). En rappelant la diversité possible des voies menant au

---

[919] H. Portelli, *La Ve République*, *op. cit.*,p. 236.
[920] « Les élections législatives de mars 1978 et la politique extérieure de la France », dans M. Merle, *Forces et enjeux dans les relations internationales*, Paris, Economica, 2e édition, 1985,p. 189-227.
[921] Programme de gouvernement du Parti socialiste et programme commun de la gauche, Paris, Flammarion, 1972 p. 328.
[922] Les communistes appellent à voter non, les socialistes s'abstiennent. Cf. M. Merle, « Les élections législatives de mars 1978 et la politique extérieure de la France », *op. cit.*,p. 192.
[923] Denis Lindon, Pierre Weil, *Le choix d'un député – Un modèle explicatif du comportement électoral,* Paris, éditions de Minuit, 1974. Cité par M. Merle, *op. cit.*,p. 195.
[924] F. Mitterrand, *La rose au poing*, Paris, Flammarion, Textes politiques, 1973,p. 148.

socialisme, il indique que son parti ne compte pas suivre un modèle mais construire son propre chemin. L'alliance socialo-communiste, confrontée à l'affirmation d'un modèle socialiste à la française, impose à ses protagonistes de se justifier et de se démarquer des modèles existants, insatisfaisants aux yeux d'une frange de l'électorat de gauche.

D'apparence théorique, la question des modèles n'en demeure pas moins médiatique. Elle s'invite dans l'actualité de multiples manières. Ainsi, lorsqu'en 1974, *L'Archipel du goulag* paraît en France, une polémique oppose *Le Nouvel observateur* au PCF.[925] Dans le souci de ne pas se disqualifier, et profitant du souffle eurocommuniste, le PCF opère un mouvement de distanciation à l'égard de l'URSS entre 1975 et 1978.[926] En 1976, il abandonne le principe de la dictature du prolétariat. Parallèlement, il multiplie les protestations contre les atteintes aux libertés et aux droits à l'Est. S'il peut défendre un socialisme à visage humain, le PCF doit aussi convaincre les électeurs potentiels de sa capacité à assurer l'indépendance et la défense nationales. Le 11 mai 1977, le comité central adopte une résolution favorable à la force de frappe nucléaire française. Ce retournement spectaculaire lui fournit un double avantage tactique : retirer un argument à la droite et mettre le Parti socialiste en difficulté. Quelques mois avant la rupture de l'union, le PCF accule son partenaire devant les contradictions du programme commun. Le PS n'a d'autre choix que de se convertir à la force de frappe nucléaire. Les élections de 1978 contribuent à l'établissement d'un consensus sur ce point. En même temps, la compétition entre les socialistes et les communistes s'est encore aiguisée. C'est dans ce contexte que la CGT participe au congrès de la FSM à Prague.

L'impossible réforme de la FSM…

Entre le congrès de Varna (1973) et celui de Prague (16-22 avril 1978), la CGT cherche à améliorer le fonctionnement de la FSM. Mais depuis le départ des Italiens, les Français sont relativement seuls. Les entraves aux droits et aux libertés dans les pays du bloc soviétique empêchant les syndicats de cette région de mener une action revendicative sur leur propre sol, il est difficile pour eux de s'opposer aux Soviétiques au sein de la FSM. L'effondrement des

[925] *L'année politique, économique, sociale et diplomatique en France - 1974*, PUF, 1975,p. 21.

régimes fascistes du Sud de l'Europe aurait pu ouvrir la voie à de nouvelles adhésions mais les CCOO d'Espagne, la CGT du Portugal et de Grèce font le choix de l'Europe.

La crise que traverse alors la FSM fait écho aux débats qui agitent les partis communistes. En effet, lors de la conférence internationale des partis communistes à Moscou en 1969, soit un an après l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du Pacte de Varsovie, des dirigeants comme l'Espagnol Santiago Carillo, l'Italien Enrico Berlinguer et le Français Waldeck Rochet, dont les partis sont engagés dans des processus de coopération avec les autres forces politiques, s'opposent à l'identification de l'internationalisme avec les intérêts de l'Etat soviétique. Quelques années plus tard, à la conférence des partis communistes et ouvriers d'Europe qui se tient à Berlin (1976), la polémique reprend sous le nom d'eurocommunisme.[927]

Bien que les syndicats de la FSM ne s'en saisissent pas explicitement, les tentatives de réformes proposées par les cégétistes reprennent la critique du centralisme démocratique. Certaines interventions aux congrès de la FSM font d'ailleurs référence aux débats inter-partis. [928]

Tandis que les relations entre le PCF et le PCUS se dégradent, la CGT adopte une position de plus en plus critique à l'égard du système soviétique. En octobre 1977, *Le Peuple* publie les « réflexions de la CGT sur le rôle des syndicats dans les pays socialistes »[929]. A la veille du congrès de Prague, la direction de la CGT juge utile de faire part aux militants des débats internes au mouvement syndical international. Le ton est précautionneux. La direction confédérale de la CGT ne veut pas donner l'impression de « s'immiscer dans les affaires intérieures » des syndicats des pays socialistes. Elle ne veut pas non plus laisser penser qu'elle a changé d'orientation. C'est pourquoi, en préambule, elle précise que les réflexions exposées

---

[926] G. Lavau, « L'URSS et eux : le Parti communiste français et le socialisme existant 1964-1981 », dans L. Marcou (dir.), *L'URSS vue de gauche*,p. 189-210. Dans cet article, Georges Lavau note la coïncidence entre cette phase et la période durant laquelle Jean Kanapa était responsable de la politique extérieure du PCF.
[927] J. Gotovitch, P. Delwit, J.M. De Waele, *L'Europe des communistes*, Bruxelles, Complexe,p. 255-267.
[928]Au congrès de Varna (1973), par exemple, Leonid Brejnev déclare à la tribune que « C'est dans la cohésion et le monolithisme de la classe ouvrière qu'il faut voir la source des réalisations et le triomphe de celle-ci, le gage de nouveaux succès dans la lutte contre l'impérialisme et les monopoles ». Cf. FSM, compte-rendu des travaux du congrès, 1973, p. 17.

dans l'article s'inscrivent dans la continuité des idées développées depuis 1971.[930] Après une évaluation positive de l'édification du socialisme à l'Est et un rappel au devoir de la CGT de combattre l'antisoviétisme, la question des divergences au sein de la FSM est délicatement amenée. « C'est en effet sur les problèmes des libertés et de la démocratie que les divergences entre la CGT et les syndicats de certains pays socialistes sont les plus évidentes ».[931] Nul besoin de fournir des preuves puisque « s'il n'existait aucun cas de violation des libertés dans certains pays socialistes, il ne serait pas possible de les exploiter contre le mouvement démocratique français, ni contre les pays socialistes eux-mêmes ».

La CGT reproche également les manquements à la solidarité de classe pour des raisons d'Etat, qu'illustrent les problèmes de coopération sur les multinationales, la question des pavillons de complaisance dans la marine marchande et la position des syndicats socialistes dans l'OIT. L'article rappelle l'intangibilité de la conception française de l'indépendance syndicale. Il s'agit donc ici de se démarquer du modèle soviétique. En conclusion, la direction de la CGT affirme sa volonté de contribuer positivement aux travaux de la FSM et rappelle qu'il n'y a pas de contradiction entre l'intérêt porté à l'Europe et la solidarité internationale. Dans la semaine qui suit la publication de cet article, *la Vie ouvrière* (que dirige Henri Krasucki) apporte un démenti aux informations « tendancieuses » selon lesquelles la FSM serait dans une situation de crise.

Pourtant, il s'agit bien d'une crise dont Georges Séguy fait part dans une note aux membres du CCN quelques mois avant le 9e congrès de l'internationale.[932] Cette note rend compte d'une rencontre à Moscou (24-25 septembre 1977) à laquelle quatre centrales membres de la FSM était initialement conviées.[933] On y apprend que la rencontre fut ouverte par Pierre Gensous qui, bien que Secrétaire général de la FSM, intervenait à cette réunion à titre personnel.

---

[929] *Le Peuple*, n°1022, 1er-15 octobre 1977,p. 23-25.
[930] Il est fait référence au document publié en mai 1971 « Thèmes de réflexion sur les perspectives du socialisme pour la France et le rôle des syndicats », et à l'article intitulé « Solution et proposition de la CGT », *Le Peuple*, n°1016, 15-30 juin 1971.
[931] « Solution et proposition de la CGT », *Le Peuple*, n°1016, 15-30 juin 1971,p. 24.
[932] Archives FSM, Montreuil, 2C8 23. Note de G. Séguy aux membres du CCN, 20 octobre 1977.
[933] Les Soviétiques modifient à la dernière minute le nombre de participants (porté à 10) ainsi que l'ordre du jour.

Gensous reprend des critiques déjà formulées au congrès de Varna. Selon lui, la fonction d'orientation politique de la FSM devrait disparaître. Le centralisme ne peut plus être appliqué, d'abord parce que la FSM n'a pas les moyens de contraindre ses membres à la discipline, ensuite parce que les centrales nationales sont suffisamment matures pour ne pas se laisser imposer une politique.

Pierre Gensous prend soin de rappeler que la ligne de la FSM s'ouvre de manière constante depuis 1957. De cette manière, il tente de ménager les susceptibilités soviétiques. Fidèle à l'orthodoxie marxiste, Gensous soulève quelques contradictions (dialectiques). Malgré un renforcement[934] de la FSM, certaines centrales qui lui sont proches, telles les commission ouvrières, l'Intersyndicale du Portugal, l'UMT (Maroc) ou encore l'UGTA (Algérie), n'y adhèrent pas. Pour le Français, il faut « tenir le plus grand compte des évolutions politiques nationales ». La FSM est trop assimilée à la politique des blocs. Si elle veut devenir « la maison pour tous », elle « ne pourra pas tout faire, tout dire, sur tous les problèmes ».

Au cours de cette réunion, Séguy appuie l'orientation de Gensous. Il invite chacun à faire preuve d'imagination pour que la FSM rattrape le retard qu'elle a accumulé en matière d'analyse des mouvements. Séguy n'hésite pas à mettre en cause la validité du clivage réformiste - révolutionnaire. De nombreux rapprochements lui paraissent réalisables. « Or si nous pouvons vérifier cela au niveau de centrales nationales dans les relations bi ou multilatérales au niveau de la FSM c'est beaucoup moins le cas. »[935]

D'après la note au CCN, les divergences au sein de la FSM ne sont pas insurmontables. Lors de la rencontre de Moscou, les Roumains semblaient d'accord avec Gensous et Séguy. Quant aux Hongrois, aux Allemands et aux Tchécoslovaques, ils sont d'habitude assez favorable à un changement de la FSM. La note au CCN n'a pas pour but de préparer une désaffiliation de la CGT. En revanche, elle annonce un congrès mouvementé.

---

[934] D'après le rapport, c'est la première fois que des organisations non-adhérentes à la FSM participent à l'élaboration des documents préparatoires au congrès. Certaines participent même à plusieurs commissions permanentes de la FSM.

[935] Archives FSM, Montreuil, 2C8 23, Intervention de G. Séguy à la réunion de Moscou - 24-25 septembre 1977, 3 p. Cité,p. 2.

Dans la même période, Séguy fait une autre tentative, en direction du pouvoir politique soviétique cette fois, pour promouvoir une réforme de la FSM :

« *Nous avons un jour, en tant que communiste de la CGT, tenté, ça c'est peu connu, nous avons tenté d'intervenir, comme nous n'arrivions pas à convaincre nos alter-ego soviétiques, d'adopter une position vraiment syndicale, indépendante, de solidarité ouvrière internationale et tout ça. Nous avons donc décidé un jour en tant que syndicalistes communistes français de discuter avec la direction du Parti communiste soviétique. Nous avons eu une rencontre avec Souslov et Ponomariev pour leur parler de tout ça et ça s'est soldé par un constat d'échec, de désaccord, bien qu'on a été très bien reçu mais, nous parvenions pas à nous comprendre. Ils ne nous comprenaient et nous ne les comprenions pas. Il n'y eut aucun communiqué et pour cause.* »[936]

Le 16 avril 1978, le congrès de Prague s'ouvre enfin. Pierre Gensous reprend son cheval de bataille. Séguy lui apporte de nouveau son soutien. Le 17, le représentant de la CMT, Gérard Fonteneau, prend la parole au nom de son organisation. Son intervention est fraternelle mais critique. Les congressistes n'apprécient pas.[937] Il est chahuté. Parallèlement aux travaux du congrès, des membres de la délégation CGT rencontrent clandestinement les représentants de la charte 77 qui s'opposent au régime en place en Tchécoslovaquie[938].

Georges Séguy raconte : « *Moi je n'y suis pas allé personnellement, c'est René Duhamel qui était notre responsable du département international, avec un autre camarade qui y était allé. La rencontre a eu lieu, par souci de sécurité des camarades, des personnalités, qui composaient la délégation de cette Charte 77, clandestinement et une fois qu'elle a eu lieu, nous l'avons fait savoir, nous l'avons rendue publique. Je ne te dis pas de quelle manière les syndicalistes tchécoslovaques, soviétiques et tout ça, nous ont considérés. C'est tout juste s'ils nous ont accusés d'être des traîtres à la solde de l'impérialisme américain. C'est tout juste*

---

[936] Entretien avec Georges Séguy, reproduit en annexe.
[937] Entretiens avec Gérard Fonteneau et Pierre Gensous, reproduits en annexe.
[938] Au congrès de Grenoble, Vaclav Havel et Ladislav Hedjanek, portes-parole de la charte 77 adresseront ce message à la CGT : « Nous n'avons pas oublié la rencontre entre la délégation et les représentants de la charte 77 à Prague, au printemps de cette année, ainsi que votre solidarité qui s'est manifesté dans les communiqués du

s'ils n'ont pas été jusque là. Mais enfin, ils en ont mis tellement que ça pouvait être interprété comme ça. »[939]

Le 20 au matin, le Président des syndicats indiens, Dange[940], attaque les Français qu'il accuse de « se laisser guider par des considérations nationalistes ».[941] C'en est trop. Le surlendemain, Séguy réplique à la tribune : « Si par malheur, de tels anathèmes contre la CGT devaient continuer à être encouragés par ceux dont les positions prédominent au sein de la FSM, l'atmosphère y deviendrait très vite irrespirable ». Séguy revient alors sur le droit de grève :

« *De notre point de vue, il s'agit d'un droit qui ne s'interdit pas, qu'il soit légal ou non ; lorsque les travailleurs n'ont pas d'autres recours pour se faire entendre, ils en usent, y compris dans les sociétés socialistes.*

La supériorité du socialisme sur le capitalisme ne saurait résider dans l'interdiction du droit de grève, mais dans l'élimination des causes qui engendrent des conflits susceptibles d'aller jusqu'à l'arrêt du travail.

A juste raison, des camarades ont insisté sur la nécessité de maintenir la FSM sur ses positions de classe. Nous partageons cette préoccupation mais, à ce propos, nous devons préciser que, pour nous, le critère essentiel du syndicalisme de classe, ce n'est pas : le syndicat dans l'ombre des décisions du parti, aussi justes que soient ces décisions, c'est le syndicat directement au service de la classe ouvrière.

Aucun parti révolutionnaire ne devrait redouter la libre détermination des travailleurs dans leur syndicat pour ce qui relève des prérogatives syndicales. »[942]

---

bureau confédéral de la CGT sur les interdits professionnels en Tchécoslovaquie ou ailleurs ». CGT, rapport du congrès, 1978, p. 777.

[939] Entretien avec Georges Séguy reproduit en annexes.

[940] Il est aussi vice-président de la FSM.

[941] FSM, Compte-rendu des travaux du congrès, 1978,p. 192.

[942] *Ibid.*,p. 286.

A la fin de son intervention, le Secrétaire général rappelle son attachement à la FSM et sa volonté de renforcer la participation des Français à la vie de l'internationale. Pourtant, le congrès terminé, la CGT quitte le secrétariat. D'après Pierre Gensous, ce retrait fut annoncé quelques jours avant le début du congrès. Son collaborateur de l'époque, en poste à Prague, Henri Sinno, raconte pour sa part que les Français ont été chassés de la FSM après le congrès[943].

Les entretiens menés avec les acteurs indiquent que cette décision divisait la CGT. Sans doute allait-elle à l'encontre des vœux de Henri Krasucki. Les divergences et différences entre Georges Séguy et Henri Krasucki sont souvent rapportées par les militants qui les ont côtoyés. Le délégué de la CMT au congrès de Prague témoigne de cette dualité ressentie par les observateurs :

« *Georges avait une liste qu'il m'a fait voir, une liste de 5000 noms de tchèques qui avaient dû perdre leurs emplois car ils étaient dissidents. Et c'était assez curieux comme scène car il y avait Krasucki, toujours derrière Georges, et tu te demandais ce que pensait Henri de ce que faisait Georges. Georges ne s'est pas caché du tout avec moi.*»[944]

Séguy et Krasucki sont alors tous deux membres du bureau politique du PCF, tandis que Pierre Gensous siège au comité central. Le retrait du secrétariat de la FSM avait-il reçu l'approbation du PCF ? S'agissait-il de soutenir le communisme français dans sa tentative de démarcation à l'égard du modèle soviétique ? Ou bien s'agissait-il d'une recherche plus large d'autonomisation à l'égard des partis communistes, y compris du PCF ? Il est difficile de le savoir. Les archives de cette période ne sont pas encore accessibles et les responsables syndicaux ne font pas ouvertement part des divisions au sein du bureau confédéral de la CGT.

---

943 cf. Entretien avec Henri Sinno.

944 « Il m'a montré la liste en me disant que c'était inadmissible de voir ces universitaires employés comme chauffagistes. A l'hôtel où nous étions, il y avait un vieux type dans les ascenseurs qui, en nous écoutant, s'est mis à nous parler dans un français excellent et nous a raconté qu'il était un ancien diplomate et comme il n'était pas dans la ligne, il s'était retrouvé là. » cf. Entretien avec Gérard Fonteneau, reproduit en annexe.

L'Europe, ligne de fracture entre la CGT et la CFDT

A l'intérieur de la CGT, Séguy entend continuer à défendre l'indépendance du syndicat à l'égard des partis. Quelques mois après Prague, s'ouvre le 40e congrès de la CGT à Grenoble (26 novembre- 1er décembre 1978). Dans la phase préparatoire, des tribunes de discussion sont ouvertes dans *Le Peuple* et dans *La Vie ouvrière*, facilitant ainsi la confrontation d'idées, notamment sur les relations syndicat-parti. Au cours du congrès, deux lignes se dessinent, l'une défendue par Séguy, l'autre par Krasucki. Si le premier fait une analyse critique de l'engagement de la CGT pour le programme commun et de ses rapports avec le PCF, le second se pose en gardien du temple.[945] Claude Germon, qui est à la fois rédacteur en chef du *Peuple* et membre du comité directeur du Parti socialiste, dénonce « l'aide unilatérale » apportée aux thèses du PCF et la « violente campagne anti-socialiste » qui ont menacé l'unité de la CGT pendant la campagne pour les élections législatives de mars.[946] Il aborde ensuite la question de l'Europe et propose que la CGT engage un débat sur ce sujet et qu'elle ne privilégie aucun parti politique pendant la campagne pour les élections au Parlement européen prévues l'année suivante. Georges Frischmann, Secrétaire général des PTT, lui répond avec une pointe d'ironie que la présence de communistes dans les instances de direction du syndicat est le résultat des votes - auxquels participe Claude Germon – qui, selon lui, récompensent l'engagement intense et efficace des militants communistes dans les syndicats. Sur l'Europe, Frischmann met en garde les congressistes contre les desseins funestes des bourgeoisies habiles. L'un des Secrétaires de la confédération, Joannès Galland, intervient aussi dans ce sens. L'Europe, assimilée au développement des sociétés transnationales, ne remporte pas l'adhésion des cégétistes. Alors que la confédération sollicite son entrée à la CES, ses représentants fustigent les orientations communautaires ainsi que certains responsables de la CES, en premier lieu Oscar Vetter, dirigeant du DGB et du SPD. Le 40e congrès apaise le débat ouvert par le retrait de la CGT du secrétariat de la FSM. Dans son intervention, René Duhamel réfute les rumeurs selon lesquelles la CGT voudrait couper les liens avec la FSM. Il rectifie en précisant qu'il ne s'agit même pas d'un désengagement, mais seulement d'un moyen de susciter le débat. Au terme du congrès, ce dernier revêt par sa tentative d'autonomisation à l'égard du PCF, une dimension historique.[947] Pourtant, il se

---

[945] M. Dreyfus, *Histoire de la CGT*, Bruxelles, Complexe, Questions au Xxe siècle, 1995,p. 287-289.
[946] CGT, rapport du congrès, 1978, p. 71.
[947] C. Germon, « CGT Un congrès d'ouverture ? », *NRS*, n°36, décembre 1978, p. 6-8. Dans cet article, le socialiste note des signes de changement mais mesure le chemin qui reste à parcourir.

conclut par un statu quo : la règle du cumul n'est pas révisée, l'adhésion à la FSM n'est pas remise en cause et le positionnement européen est loin de faire l'unanimité.

Quelques mois plus tard, le congrès de la CFDT se déroule à Brest (8-12 mai 1979). La désaffiliation de la CMT qui n'est pas invitée au congrès, doit être soumise au vote des délégués. Son Secrétaire général, Jan Kulakowski, adresse alors une lettre ouverte à Edmond Maire :

« Il a été dit que nous n'avons pas été invité au congrès pour nous éviter une humiliation. Est-ce une humiliation, pour un militant syndical, de défendre sa position devant des camarades et d'accepter de ne pas être suivi par la majorité, après un débat démocratique ? »[948]

Tout en reconnaissant les faiblesses de son organisation, Kulakowski met en doute l'honnêteté de cette démarche et l'impartialité des informations livrées aux militants sur les questions internationales. Parmi diverses interrogations, il en est une qui reprend l'argumentation de Gérard Fonteneau : « Ne risque t-on pas de voir mettre en péril les objectifs nationaux de socialisme autogestionnaire de la CFDT, qui semblent peu compatibles avec certains efforts tendant à trouver des consensus pour sortir de la "crise" en accentuant la division actuelle du travail aux dépens des peuples et des travailleurs du Tiers-Monde ? ».

Comme la CGT vis-à-vis de la FSM, la CFDT est soupçonnée de privilégier sa situation nationale au détriment de la solidarité internationale. L'article se termine par une invite à rester dans la CMT mais il est trop tard. La désaffiliation de la CMT remporte une large majorité.[949] Priorité est donnée à l'Europe et à la CES. Sur le plan national, le recentrage est confirmé. Entre deux congrès, celui de la CMT (octobre 1977) et le sien (mai 1979), la CFDT prend un virage déterminant. Son identité évolue encore. La déconfessionnalisation avait déjà marqué une étape. En se désaffiliant de l'ancienne confédération internationale des syndicats chrétiens, elle se défait des liens qui l'unissent aux organisations syndicales chrétiennes d'Europe. De plus, au socialisme autogestionnaire et tiers-mondiste, elle substitue une

[948] CISC, 907, dossier de presse. "La "désaffiliation" de la CFDT à la CMT - Une lettre ouverte de Jan Kulakowski à Edmond Maire", *La Cité*, 9/05/79.
[949] Pour 17 685 ; contre : 2 301 ; abstention : 2 248. Cf. G. Groux, R. Mouriaux, *La CFDT*, Paris, Economica, 1989, p. 301.

ambition européenne soutenue par le réseau social-démocrate qu'elle pénètre par les SPI et par ses affinités avec le Parti socialiste.

Après une phase de distanciation à l'égard du modèle soviétique, le PCF se réaligne. A partir du premier trimestre 1978, l'URSS semble mener le jeu.[950] Le PCF qui anticipe une reprise en main de l'Union soviétique, espère échapper à sa stagnation par les progrès de la lutte de classe mondiale. Cette analyse de la situation internationale explique, selon Georges Lavau, le revirement du PCF entre 1979 et 1981.[951] Le changement de stratégie a des conséquences sur l'unité interne du PCF et sur la CGT. La fédération de Paris qui, par sa composition, avait symbolisé la politique d'ouverture du 22e congrès, entre en conflit avec la direction nationale.[952] Début 1979, le Secrétaire fédéral, Henri Fiszbin, démissionne. Il est remplacé par Henri Malberg. A la CGT, les orientations du congrès de Grenoble ne sont pas confirmées, au contraire : « Dès les mois qui ont suivi le Congrès, on a vu apparaître les prémisses d'un mouvement inverse et le retour en force du cadre politique dans le mouvement syndical. » témoigne un ancien membre du Bureau confédéral.[953] Georges Séguy, qui aurait souhaité maintenir l'unité avec la CFDT et poursuivre le soutien au programme commun, voit son orientation battue en brèche par le PCF qui a choisi de rompre.[954]

---

[950] « La lourde mécanique se bloque à partir de 1976. Jimmy Carter et ses conseillers en sont en partie responsables, mais l'URSS ne l'est pas moins. Directement et/ou par intervention de ses alliés, l'URSS étend en effet son emprise en Afrique (Anglola en 1975, Mozambique en 1976, Ethiopie en 1977) et en Asie (Sud-Yémen, Laos et Cambodge à partir de 1978) ». cf. G. Lavau, *op. cit.*,p. 205.

[951] G. Lavau, *op. cit.*,p. 209. On notera au passage le changement de direction de la politique extérieure du PCF. Jean Kanapa, décédé le 5 septembre 1978, est remplacé par Maxime Gremetz.

[952] M. Dreyfus, *PCF – Crises et dissidences*, Bruxelles, Complexe, Questions au Xxe siècle, 1990,p. 160-177.

[953] J.L. Moynot, « Différences euro-syndicales » dans Lilly Marcou (dir.), *L'URSS vue de gauche…op. cit.*,p. 278.

[954] Extrait de l'entretien avec Georges Séguy reproduit en annexe :
« Alors quand aujourd'hui on fait la critique de cette période, j'y retrouve mon compte mais le parti n'est encore jamais allé jusqu'à dire qu'il regrettait qu'on ait condamné le 40e congrès de la CGT et son orientation. Si on allait jusque là, si on le disait, on reconnaîtrait qu'il y a eu à ce moment-là une immixtion du parti dans les affaires de la CGT.
Une immixtion, c'est-à-dire ? Tu l'as sentie comment ?
J'étais encore membre du bureau politique du parti.

Tu la voyais au bureau politique …
Evidemment. La majorité. Certains qui n'ont pas participé, qui se sont tus dans ces débats ont pensé que je n'avais pas tort mais dans la mesure où ils ne l'ont pas dit…
Ce désaveu sur le plan politique a été la chose déterminante dans la décision de ne pas me représenter. »

Le 23e congrès du PCF (8-13 mai 1979) se tient à la veille des élections européennes. Tout en se défendant d'être germanophobe, le PCF fustige le modèle allemand.[955] Un membre du comité central, Edmond Amiable, revient sur la polémique suscitée par les propos de Oskar Vetter[956] devant le congrès de la CFDT et s'écrie : « qu'il ne prête pas aux communistes des conceptions qui leur sont étrangères alors qu'en bon social-démocrate il fait des syndicats allemands une véritable courroie de transmission de la politique de son parti »[957]. Edmond Amiable accuse le recentrage de la CFDT de profiter d'abord au patronat. A travers plusieurs interventions, les socialistes, et avec eux la CFDT, sont associés à un modèle social-démocrate allemand compromis avec les libéraux. A la cogestion qui symbolise ce modèle, le PCF oppose l'autogestion qu'il reprend à son compte.[958] L'alliance avec les cadres, ingénieurs et techniciens est réaffirmée. René Le Guen souligne cependant que ces couches sociales restent dominées par « l'idéologie gestionnaire » qu'exploite le Parti socialiste.[959] L'union avec les socialistes n'est indubitablement plus une priorité. Au contraire, une course de vitesse s'engage entre les anciens partenaires.

Les élections européennes ont lieu en juin. Le niveau d'engagement syndical y est très élevé.[960] En France, les deux camps sont divisés.[961] A gauche, les alliances politico-syndicales se révèlent à travers les listes électorales. J. Moreau (CFDT), G. Gaumé (BC CGT) et J. Marangé (FEN) figurent sur celle du PS. Sur celle du PCF, on retrouve G. Frischman (CGT-

---

955 PCF, compte-rendu du congrès, 1979,p. 169.

956 Oskar Vetter qui a renoncé à la présidence de la CES pour figurer en seconde position sur la liste de Willy Brandt aux élections européennes, déclarait devant le congrès de la CFDT qu'il faudrait « restreindre progressivement les souverainetés syndicales nationales ». A ces propos, Georges Séguy rétorquait : « Si pour être membre de la CES il faut faire abstraction de son indépendance nationale, il est à craindre que la CGT n'y entre pas de sitôt. » cf. « Georges Séguy, à une question de la presse », *Le Peuple*, n°1064, 1er-15 juillet 1979.

957 PCF, rapport de congrès, 1979,p. 213.

958 Cf. notamment les interventions de Félix Damette (« L'autogestion, la dialectique des luttes et leur tradition politique »,p. 242) et d'André Gérin (« Oui à l'autogestion »,p. 205) ainsi que le rapport de Georges Marchais.

959 « C'est en se greffant sur les tendances gestionnaires des ingénieurs, cadres et techniciens que le Parti socialiste tente de développer son influence en entretenant les illusions, en réinventant une véritable technocratie dite de gauche, en réactualisant le vieux débat entre pouvoir et propriété, en dénaturant le caractère des changements, ouvrant ainsi la voie à une gestion de la crise par une meilleure adaptation de la politique d'austérité. Le PS freine et dénature leurs aspirations à des changements réels. Il n'y a pas d'inéluctabilité pour un passage obligé de ces travailleurs au PS, pas plus qu'il n'y aurait des filiations avec le libéralisme giscardien. ». PCF, compte-rendu du congrès, 1979, p. 315-316.

960 J.M. Pernot, « Les syndicats français, des élections européennes sous le signe de la division », dans J.M. Pernot *et al.*, *Les syndicats européens et les élections européennes*, Paris, Cahiers du CEVIPOF, 1994, p. 73-95.

961 A. Grosser, *Affaires extérieures – La politique de la France 1944-1989,* Paris, Flammarion, Champs, 1989,p. 277.

PTT). Le Parti socialiste apparaît ainsi comme le partenaire des salariés dans leur diversité.[962] Le PCF, en revanche, reste dans une configuration traditionnelle qui ne peut que nuire à la CGT, que ses adversaires ne cessent de dépeindre comme la courroie de transmission du parti. A gauche, le Parti socialiste sort vainqueur du scrutin. Il remporte 23.7% des suffrages contre 20,6% pour le PCF.

Deux mois après les élections, un nouvel accord est conclu entre la CGT et la CFDT sur l'augmentation des bas salaires, la diminution de la durée hebdomadaire de travail et le droit d'expression des salariés dans l'entreprise.[963] Cet accord reste cependant sans suite. L'intervention soviétique en Afghanistan (décembre 1979)[964] et les évènements de Pologne (août 1980)[965] creusent encore le fossé entre la CGT et la CFDT. Cette dernière envisage alors la possibilité de nouvelles alliances avec les autres syndicats.[966]

La période unitaire est close. Pour la CFDT, le bilan est positif. L'union lui a davantage profité qu'à la CGT. La gauche non-communiste s'est renforcée. Au sein de la CES, elle est désormais la principale centrale française, position qui peut lui permettre de compenser l'absence d'affiliation internationale. A l'heure où la crise économique s'approfondit et où les chances de victoire de la gauche sont hypothéquées par la rupture, la CGT se retrouve au contraire affaiblie. Le retrait du Secrétariat de la FSM et la tentative d'autonomisation à l'égard du PCF se heurtent aux craintes d'une partie de la direction de la CGT de voir le PCF perdre son alliée traditionnelle, à un moment où la compétition avec les socialistes s'aiguise. Bien qu'elle ait tissé des liens solides avec les syndicats du Tiers-Monde[967], sans FSM, et hors

---

[962] Le fait que Jacques Moreau soit alors responsable du secteur politique traduit cependant une proximité plus garnde entre les deux organisations.
[963] G. Groux, R. Mouriaux, *La CFDT…op. cit.*,p. 255-256.
[964] La CGIL et les Commissions ouvrières condamnent. La CGT envoie une délégation sur place. Cf. Entretien avec Pierre Gensous. Au retour, les commentaires sont unilatéralement favorables. Le rapport de Jean-Claude Laroze sert de justification à la rupture de l'union avec la CFDT. Cf. J.L. Moynot, «Différences euro-syndicales (CGT,CGIL, Commissions ouvrières dans les 2e moitié des années 1970 », dans L. Marcou, *L'URSS vue de gauche*, Paris, PUF, 1982,p. 288.
[965] K. Pomian, *Pologne : défi à l'impossible ? de la révolte de Poznan à « Solidarité »*, Paris, éditions ouvrières, 1982.
[966] En octobre 1979, le bureau national de la CFDT décide de contacter la CGC et la FEN et FO.
[967] En 1975, le Bureau confédéral de la CGT créé le Centre d'études, de recherches et de coopération internationale (CERCI) afin de répondre aux demandes de formation syndicale émanant des pays en voie de développement.

de la CES, la CGT risque de perdre une grande partie de ses ressources internationales. Aux prises avec une crise identitaire, elle perd sa capacité d'initiative.

CONCLUSION CHAPITRE 5

Dans ce dernier chapitre, nous avons observé le délitement de l'unité d'action CGT-CFDT. Bien que la désunion syndicale s'accélère à partir de la rupture de l'union de la gauche, elle était annoncée par les divergences persistantes sur la scène syndicale internationale. Alors que dans les années 1970, la CGT et la CFDT réclament, chacune dans leur OSI, une rénovation du syndicalisme international, leurs propositions de réforme les éloignent.

Depuis l'accession d'Eugène Descamps à sa direction, l'identité de la CFTC s'est profondément modifiée, avec le congrès d'évolution de 1964, puis la radicalisation de l'orientation confédérale au congrès de 1970. Sur le plan international, cette « métamorphose » se traduit par le désinvestissement de la CISC. Une première étape est franchie avec le retrait de certaines fédérations CFDT (parmi lesquelles celles de la métallurgie et de la chimie) des FIP et l'adhésion à des SPI. La poursuite de ce mouvement, puis l'adhésion à la Confédération européenne des syndicats en 1974, déplacent l'horizon de la centrale française. La fréquentation des syndicats américains, britanniques, italiens et allemands la rapproche de la sphère du syndicalisme libre et lui offre l'opportunité de jouer un rôle important sur la scène internationale, notamment dans les comités de groupe. Si l'adhésion à la CISL n'est pas encore soumise à l'approbation des militants, les propositions de la CFDT pour rénover le syndicalisme international indique bien la visée qu'elle poursuit[968]. Les propos rétrospectifs de ses dirigeants confirment l'hypothèse d'une volonté précoce d'adhérer à la CISL, une ambition qui pèse en faveur de l'abandon de l'unité avec la CGT.[969]

[968] Pour mémoire, rappelons que la CFDT proposait la dissolution des FIP et la fusion de la CMT et de la CISL.
[969] Cf. Entretien avec Edmond Maire reproduit en annexe ; Fonds CFDT, Entretien avec René Salanne.

Nous ne partageons pas l'analyse de Guy Groux lorsqu'il écrit que la CFDT quitte la CMT sur une base radicale.[970] Certes, cette désaffiliation entérine la rupture avec le réseau démocrate-chrétien. Cependant, elle se produit à un moment où l'internationale cherche une nouvelle voie, d'inspiration tiers-mondiste.[971] Comme nous l'avons vu dans ce chapitre, au congrès de Coq-sur-Mer, la CFDT s'oppose aux orientations « gauchistes » de la CLASC. Aussi, le retrait de la CMT marque davantage l'installation dans le réseau social-démocrate.

Dans cette perspective, l'union avec la CGT ne pouvait que rester tactique. On ne saurait cependant imputer cette issue à la seule CFDT. D'abord, ni la CFDT, ni la CGT n'ont cherché à aller plus avant dans l'union et n'ont proposé de fusion organique. Ensuite, la CGT n'a pas fondamentalement remis en cause ses relations avec le PCF. Son maintien dans la FSM après 1978 marque son attachement à la solidarité avec les pays et peuples de l'Est européen, et lui ferme la porte de la CES.

L'affiliation à la FSM constituait-elle une entrave à l'unité CGT-CFDT ? Un ancien trésorier de la CGT (1978-1985), Ernest Deiss prétend que Georges Séguy cherchait, en se retirant de la FSM, à privilégier l'union avec la CFDT.[972] D'autres raisons plus fondamentales expliquent à notre avis la crise de 1978. Le constat de l'inadéquation des fonctions de la FSM aux besoins de la CGT et la mésentente avec les Soviétiques sur le rôle du syndicalisme sont des causes profondes de discorde. Le désir d'intégrer la Confédération européenne des syndicats a pu encourager la direction de la CGT dans cette voie. D'autre part, on peut penser que la CGT a par ce geste éminemment symbolique, cherché à jouer la carte du changement social en France contre la solidarité avec l'URSS. La dégradation des relations entre le PCF et le PCUS et la nécessité pour le premier de se démarquer du second dans la compétition politique nationale ont certainement encouragé la direction de la CGT à marquer ses distances avec l'Est. Sur ce point il serait intéressant de consulter les archives du PCF afin de vérifier si le retrait de la CGT du Secrétariat de la FSM a été ou non débattu dans les instances dirigeantes du parti.

---

[970] G. Groux , « la CFDT et la question internationale » dans G. Devin (dir), *op. cit.*, La Garenne Colombe, Erasme, 1990, p. 359

[971] P. Pasture, Histoire …*op. cit.*, « Vers une internationale des pauvres 1968-1975», p. 404-412.

[972] Cf. entretien avec A. Bevort et Y. Santamaria, dans *Communisme*, n°35-37, n° spécial sur *Les communistes et la CGT*, 1994,p. 132-133. Cité par Michel Dreyfus, *La CGT*, Complexep. 288.

Si l'on a coutume de présenter le congrès de Grenoble (qui suit le congrès de Prague) comme un congrès d'ouverture, c'est-à-dire de distanciation à l'égard du PCF, il convient de relever la tendance à la normalisation sur le plan des relations internationales. Cette inflexion correspond d'abord au revirement stratégique du PCF. Elle trahit aussi un manque de préparation de l'organisation à une évolution de la politique internationale. Alors que la CFDT a préparé progressivement sa désaffiliation de la CMT en développant parallèlement de nouvelles relations avec les membres des SPI et de la CES, un abandon brusque de la FSM risque de réduire les ressources internationales de la CGT et de l'isoler davantage. En créant le CERCI, la CGT se dotait, certes, d'un outil propre pour maintenir ses contacts avec les pays du Tiers-monde mais d'un outil insuffisant. Devant le risque de dérive identitaire, une partie de la direction préfère mettre un terme aux tentatives d'autonomisation en se ralliant fermement aux thèses du PCF.

Force ouvrière choisit pour sa part une voie que l'on pourrait qualifier d'autonome dans la mesure où elle refuse de soutenir l'union politique et même de s'associer à l'union syndicale. Cette attitude lui est profitable puisqu'elle pâtit moins que ses concurrentes de la désyndicalisation[973] et voit même ses résultats aux élections professionnelles progresser.[974]

La pénétration de la CFDT dans la sphère du syndicalisme libre – qui correspond à son évolution idéologique - aurait pu contribuer au rapprochement des deux centrales. Mais, au nom de la fidélité aux principes fondateurs du syndicalisme libre, Force ouvrière reste très opposée à l'ouverture des SPI et de la CES aux organisations qui ne sont pas membres de la CISL.

---

[973] D'après Dominique Labbé, en 1966 la CGT avait 1 390 000 adhérents, 1 870 000 en 1973 et 1 570 000 en 1978 ; la CFDT 470 000 en 1966, 695 000 en 1973, 728 000 en 1978 ; et FO 325 000 en 1966, 430 000 en 1973 et 482 000 en 1978. D. Labbé, *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945*, Paris, L'Harmattan, Logiques politiques, 1996, p. 132.

[974] En 1966, FO obtient 8.01% des suffrages exprimés, la CGT 50.76% et la CFDT 19.14% ; en 1977, FO obtient 9%, la CGT 37.45% et la CFDT 20.25%.
D. Andolfatto, *L'univers des élections professionnelles*, Paris, Les éditions ouvrières, collection Portes ouvertes,p. 203.

CONCLUSION PARTIE 2

Si tout au long de la période étudiée (et de manière éclatante au moment de la rupture de 1977) les rapports de force internes à la gauche française agissent sur les relations intersyndicales, les positionnements internationaux des centrales participent à la définition des alliances.

Observons à présent la position des centrales françaises dans leurs OSI respectives.

Tableau 1 : la CGT dans la FSM

	Investissement Financier	Investissement Technique	Investissement Symbolique	Total des coefficients
1949-1969	2	3	3	8
1969-1978[975]	2	3 +	3	8
1978-1979	2	3 +	2	7 +

[975] Congrès de la FSM, Prague.

Tableau 2 : la CFDT dans la CMT

	Investissement Financier	Investissement Technique	Investissement Symbolique	Total des coefficients
1949-1969	3	2 -	3	8 -
1969-1977[976]	2	1	2	5
1977-1979	0	0	0	0

Tableau 3 : FO dans la CISL

	Investissement Financier	Investissement Technique	Investissement Symbolique	Total des coefficients
1949-1969	1	2 -	2	5 -
1969-1979	1	2 -	1	4 -

Il importe préalablement à l'interprétation de ces tableaux, de préciser la manière dont nous évaluons les investissements.

Comme nous l'avions déjà souligné dans la partie précédente, nous manquons d'informations précises et fiables sur les flux financiers qui transitent entre les confédérations françaises et leurs OSI. Les remarques que nous avions faites précédemment sont donc toujours valables.

D'une manière générale, nous avons conservé les mêmes coefficients que ceux attribués dans la première partie lorsqu'aucune information fiable ne nous permettait de conclure à une variation réelle de l'investissement. On supposera donc constant l'investissement financier de FO et de la CGT. En revanche, la désaffiliation de certaines fédérations CFDT des FIP réduit l'investissement financier de la CFDT à la CMT.

[976] Congrès de la CMT, Coq sur Mer.

S'agissant de l'investissement symbolique, on relève des évolutions communes aux trois centrales. Dans la période considérée, la France n'a plus son Empire. La décolonisation ayant réduit l'influence de l'Etat français, les ressources symboliques que les syndicats hexagonaux tirent de sa situation géopolitique se réduisent, d'où une baisse du coefficient de 1 point. Pour la CGT, cette perte est compensée par deux éléments. D'abord, elle a conservé des relations étroites avec les syndicats des anciennes colonies françaises. Ensuite, la FSM est quasiment absente du monde occidental. A partir du moment où la CGIL se désengage de l'internationale, la CGT devient la seule centrale du monde occidental dans la FSM, ce qui accroît son investissement symbolique. Quant à la représentativité des syndicats français, elle est invariable puisque la CGT est toujours la première organisation, la CFDT la seconde et FO la troisième.

La position de la CGT dans la FSM évolue peu sur toute la période. Elle reste très active à la direction de la FSM et des SPI. Le désinvestissement des Italiens augmente ses investissements, technique et symbolique, relatifs. D'ailleurs, sur un certain nombre de questions comme l'Europe, les comités de groupe et les Ingénieurs, Techniciens et Cadres, elle apporte une contribution originale. Son retrait du secrétariat réduit son coefficient de participation à la FSM mais, malgré cela, elle conserve sa position centrale.

La position de la CFDT change progressivement. De la reconstitution de la CISC à sa transformation en CMT, elle a une position centrale. Le retrait de ses fédérations des FIP réduisent ses investissements, financier et technique, relatifs. D'autre part, la non-participation de ses dirigeants à la direction de l'internationale contribue à la baisse de son investissement symbolique. Les congrès de Coq-Sur-Mer et de Brest ne font donc qu'entériner une évolution à l'œuvre depuis la fin des années 1960.

La position de FO dans la CISL évolue assez peu et la maintient dans une position périphérique. Contrairement aux deux autres confédérations, elle ne connaît pas de changement brusque à la fin des années 1970.

Le rapprochement de ces positions avec l'évolution des relations intersyndicales françaises nous amène à formuler quelques idées.

D'abord, on constate une certaine cohérence dans la stratégie de FO. Au plan national, elle rejette toute unité d'action avec ses homologues. Au plan international, elle adopte la même attitude, y compris lorsque le climat international évolue, au risque de voir sa position périphérique se renforcer.

La position mouvante de la CFDT appelle aussi quelques commentaires. Son évolution idéologique s'est traduite par une réorientation de sa stratégie internationale. Le tableau n°2 décrit son éloignement de la sphère démocrate-chrétienne (encore qu'il ne rende pas compte de l'évolution idéologique de la CISC-CMT). Le désengagement volontaire et progressif opéré par la CFDT a été compensé par le renouvellement de sa sphère d'influence (les syndicats non-alignés, les syndicats de la CES, les membres des SPI). Ainsi, on observe une grande cohérence dans la stratégie nationale et internationale de la centrale française, stratégie qui excluait donc un rapprochement plus poussé en direction d'une CGT très investie dans la FSM. Enfin, ce parcours rétrospectif de la CFDT sur la scène internationale éclaire le rendez-vous manquée entre la CMT et la FSM. En effet, à un moment où les deux organisations françaises sont liées par un accord unitaire, où elles ont des positions centrales dans ces OSI qui, elles-mêmes, ont entamé un dialogue, l'essoufflement du processus ne pouvait être étranger aux stratégies internationales des confédérations françaises. L'ambition de la CFDT explique qu'elle n'ait absolument pas cherché à encourager un tel rapprochement.

Dans le cas de la CGT, on note évidemment la permanence de son engagement dans la FSM, attitude qui corrobore son inscription dans l'orbite du mouvement communiste. Contrairement à la CFDT, elle ne perce pas de nouveaux réseaux transnationaux si bien que le virage du congrès de Prague apparaît brusque et mal préparé. Il explique donc en partie l'inflexion du congrès de Grenoble au cours duquel l'attachement à la FSM est réaffirmé. La tentative échouée de distanciation à l'égard du PCF, initiée à ce même congrès, est d'ailleurs intimement liée à la difficulté de la CGT à renouveler ses références idéologiques.

CONCLUSION

Au cours de ce travail, nous avons pu observer la permanence de la compétition dans le champ syndical national malgré quelques tentatives de rapprochement. L'influence des engagements internationaux sur les relations intersyndicales françaises a varié dans le temps, en intensité et en nature.

Dans cette lutte de pouvoir entre les trois grandes confédérations ouvrières françaises, les références aux solidarités internationales sont, de manière récurrente, employées au discrédit l'autre. Il en est ainsi des discours sur la mainmise du communisme international sur la CGT-K, des fonds du Vatican investis dans les syndicats chrétiens, des dollars de la honte distribués par les syndicats américains, de la main de Bonn sur le socialisme français, etc… Dans ces emplois, la sphère internationale renvoie à l'étranger, au traître sous influence extérieure. Ces déclarations, prononcées sur le ton de la calomnies et de l'insulte, remplissent une fonction identitaire. L'usage de l'international sur ce registre sert de mode de différenciation aux organisations et participe à la lutte pour l'imposition symbolique d'une vision du monde.

Mais qu'en est-il réellement du pouvoir des OSI sur leurs affiliés ? On peut distinguer deux logiques : l'imposition et l'influence. Dans le cas français, il faut écarter l'imposition.[977] La diversité des ancrages internationaux atteste de la possibilité pour les syndicats français, sur cette période au moins, de choisir leur affiliation internationale. L'influence, c'est-à-dire la capacité de A à « altérer l'action de B dans un sens que A a délibérément choisi »[978] peut se donner à voir dans la résolution des conflits qui surviennent entre une OSI et son affilié. Cependant, si une influence est efficace, aucun conflit ne survient. Mais l'absence de conflit n'est pas l'aveu d'une domination sans partage. Elle peut indiquer une adhésion totale et librement déterminée. Afin de saisir la nature des relations de pouvoir entre une OSI et ses affiliés, nous avons élaboré un instrument de mesure. La définition de la place d'une organisation nationale dans une OSI à partir des ressources financière, symbolique et humaine qu'elle investit, permet de déterminer le niveau d'influence réciproque potentielle des acteurs et de comparer le niveau d'engagements des syndicats français dans leurs OSI. Cet instrument

[977] Sans doute en URSS en était-il autrement.
[978] R. Boudon, F. Bourricaud, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 1982, p. 318.

ne prend cependant pas en compte tous les paramètres régissant les relations entre une OSI et ses affiliés.

Mais schématiquement, on peut dire que la diffusion des valeurs entre une OSI et ses affiliés dépend des intérêts et des valeurs de l'OSI, de ceux de ses affiliés, des canaux de diffusion, et du système dans lequel s'insèrent les acteurs.

Intérêts et valeurs de l'OSI

De 1945 à la fin des années 1950, les OSI sont dans une phase de reconstruction et d'expansion. Leurs relations sont concurrentielles et conflictuelles. Fondées sur l'opposition au communisme qu'incarne à leurs yeux la FSM, la CISC et la CISL refusent tout contact avec celle-ci. Plus encore, la CISL interdit à ses affiliés et ses partenaires d'entreprendre des actions communes avec des membres de la FSM. Les relations de la CISC et de la CISL sont également concurrentielles, mais relativement moins conflictuelles, dans la mesure où elles partagent certaines valeurs. En même temps, les tentations hégémoniques de la CISL crispent la CISC pour laquelle les valeurs chrétiennes justifient l'existence d'une internationale distincte.

Il existe trois moyens pour une OSI d'assurer son expansion : fusionner avec une autre OSI, capter les affiliés d'autres OSI, ou capter des organisations sans affiliation internationale.

Sur la période étudiée, aucun processus de fusion entre OSI n'a été entamé. Dans un pays comme la France, où chaque organisation est membre d'une internationale, les seules manières pour une OSI d'accroître son pouvoir sont donc soit de renforcer son affilié, soit de capter les membres d'autres OSI. La FSM a échoué dans cette œuvre. La CISL a d'abord encouragé un rapprochement entre FO et la CFTC. Au vu de la difficulté de la tâche, elle a ensuite tenté de capter la CFTC-CFDT en s'appuyant sur la Minorité. L'accession de cette dernière à la direction de la confédération a effectivement ouvert la voie à un rapprochement, par le biais des FIP puis par la désaffiliation de la CMT. La CISC, elle, n'a pas cherché à initier des rapprochements entre les syndicats français.

Intérêts et valeurs d'un affilié

L'affiliation internationale permet à une organisation nationale de mobiliser des soutiens, légitimer des options et redéfinir des utopies. Selon ses besoins et ses capacités, un syndicat exploite davantage l'une ou l'autre fonction de l'internationale. La transmission des idées et des pratiques se réalise d'autant plus aisément que l'OSI et son affilié partagent les mêmes intérêts et valeurs. Dans la première partie de ce travail, nous avons vu que FO a augmenté le niveau de ses cotisations sur les conseils de la CISL et de ses membres. Cette décision se justifiait par ses besoins financiers et par le niveau relativement faible de ses cotisations. Dans cette même partie, nous avons évoqué le conflit qui, cette fois, a opposé FO à la CISL sur l'attitude du gouvernement français à l'égard de l'Algérie. La résistance de FO s'explique par la prégnance du mythe de l'Algérie française. Dans ce cas, il s'agit d'un conflit de valeurs qui montre les limites de l'influence de la CISL sur FO. Enfin, nous avons abordé les tentatives de rassemblement des syndicats libres, à la base dans les années 1950, par le biais des SPI dans les années 1960 et 1970. Chaque fois, FO a fait preuve d'ostracisme à l'égard de la CFTC puis à l'égard des fédérations de la CFDT désireuses d'intégrer les SPI. On peut voir dans ce refus à la fois la volonté de rester fidèle à des principes (anticommunisme et anticléricalisme) et une crainte de se voir concurrencer par une rivale française au sein de son propre réseau d'influence. Ici, conflit d'intérêt et conflit de valeurs s'entremêlent. FO a exprimé un pouvoir de résistance et d'opposition à la CISL ; en même temps, elle a été incapable d'influer sur les choix de l'internationale. C'est ce que traduit d'ailleurs sa position périphérique au sein de la CISL.

Les canaux de diffusion

Si les idées, les acteurs et les institutions sont les principales variables des dynamiques de diffusion idéologique, « le succès d'une idée dépend avant tout des groupes et des dynamiques de groupes qui la prennent en charge, les enjeux d'autorité et les jeux

d'institutions s'avérant prépondérants. »[979] Convaincue de la validité de cette approche, nous avons consacré une part de notre recherche à l'observation des individus en charge des question internationales dans leur fédération ou leur confédération nationale et aux Français ayant rempli des fonctions de direction dans les OSI.

Malgré les zones d'ombre qui demeurent, il est possible d'affirmer que ce cercle, toujours restreint, est de composition variable selon les organisations et les époques. A FO, il est essentiellement formé de membres du bureau confédéral. A la CGT et à la CFDT, il est davantage ouvert aux dirigeants fédéraux. Dans tous les cas, la position dirigeante dans leur organisation nationale confère à ces internationaux une certaine autorité - qu'accroît encore l'immersion dans les affaires internationales – indispensable à la diffusion des idées, des orientations et des pratiques des OSI. Parmi les internationaux, on retrouve d'ailleurs des responsables de la formation (Etienne Rose, Pierre Galoni à FO, Gérard Espéret, Félix Nicolo, René Decaillon à la CFTC-CFDT) ou de la presse (André Lafond à la presse des GSE, Gaston Monmousseau, Fernand Leriche et Henri Krasucki à la *Vie ouvrière*). Il serait d'ailleurs intéressant d'étudier plus précisément le contenu des formations[980] et des revues syndicales[981].

D'autre part, nous avons constaté que les questions internationales sont peu discutées dans les congrès. Les conflits qui surviennent sont, dans ce domaine, l'objet de tractations internes entre les groupes, et sont rarement étalées au grand jour. Qu'il s'agisse de l'adhésion internationale de FO (1948-1949), du retrait du secrétariat de la FSM (1978) ou de la désaffiliation de la CMT (1977-1978), la base n'est jamais consultée *a priori*, elle est informée *a posteriori*. Le nombre de personnes associées à l'activité internationale tend, depuis les années 1960, à se multiplier à mesure que les lieux de représentation et de concertation sur des sujets transnationaux se développent (citons à titre d'exemple les institutions européennes[982], les comités de groupe mondiaux et européens, ou encore les comités syndicaux interrégionaux).

---

[979] J. Santiso, « « Circulation des idées et relations internationales », dans M.C. Smouts (dir.), *Les nouvelles relations internationales – Pratiques et théories*, Paris, Presses de sciences po,p. 236.

[980] On trouve par exemple dans les archives de l'AFL-CIO de nombreux compte-rendus de voyages d'études de syndicalistes FO aux Etats-Unis.

[981] Une étude comparative des informations internationales diffusées dans la presse syndicale, alliant analyse qualitative et analyse quantitative, pourrait compléter très utilement notre travail.

[982] L'européanisation des syndicats français se traduit d'ailleurs par la spécialisation du personnel chargé de ces questions. Des secteurs spécifiques ont d'ailleurs été créés, à la CGT en 1978 et à FO en 1989.

Les internationaux, comme canal de diffusion, ont le pouvoir de transmettre des idées mais aussi de ne pas les diffuser. Ils peuvent infléchir une orientation et modifier l'identité d'une organisation à partir de leurs allégeances multiples. L'exemple de la CFDT est intéressant à cet égard. L'accession à la direction confédérale d'une nouvelle génération, conservant un temps les allégeances traditionnelles tout en développant de nouveaux réseaux de solidarités, a permis à la CFDT de changer d'affiliation internationale et d'opérer un virage idéologique sans provoquer de crise interne. L'implication des fédéraux, dès 1971, dans la politique internationale a certainement contribué à diffuser dans toute l'organisation les valeurs préconisées par la direction confédérale.

La CGT et Force ouvrière n'ont pas connu, dans la période étudiée, de changement comparable. Les internationaux de ces organisations « sœurs » font partie de la même génération, marquée par la guerre et par la scission de 1947. Les secrétaires généraux en sont le symbole : Benoît Frachon, résistant, communiste, russophile[983], Georges Séguy, déporté, communiste, Bothereau, résistant, socialiste, fondateur de FO, André Bergeron, socialiste, artisan de la scission. Le positionnement international de ces hommes s'est défini dans des moment cruciaux, voire vitaux. Ainsi, l'attachement à la FSM s'explique en grande partie par l'attachement personnel, presque intime, des dirigeants de la CGT à la « famille communiste ».

Système

A la fin des années 1960, les OSI entrent dans une période de crise. Leur collusion avec des gouvernements nationaux et leur manque d'indépendance vis-à-vis des blocs sont mis en cause. Le maintien des syndicats des pays non-alignés dans l'autonomie et le développement des relations bi et multilatérales modifient le rapport des centrales nationales à l'égard des OSI.

Le développement des relations bilatérales, la création des comités de groupe, l'approfondissement de l'activité régionale (avec la CES et les fédérations européennes) transforment la morphologie des réseaux qui structurent le syndicalisme international. On

[983] J. Girault, *Benoît Frachon, communiste et syndicaliste*, Paris, Presses de la FNSP, 1989, p. 307-309 et 320.

passe alors d'un système de type réaliste à un système interactif[984] qui provoque un affaiblissement du pouvoir des centres. Cette transformation réduit donc la capacité des OSI à impulser/ou empêcher un rapprochement entre organisations nationales. Selon nous, l'assouplissement des règles internes aux OSI après 1968[985] correspond davantage à une incapacité d'endiguer un phénomène qu'à une volonté de coopérer avec toutes les branches du mouvement ouvrier. Ainsi, l'évolution des relations entre une OSI et ses affiliés évoluent dans le temps en fonction de facteurs exogènes. On signalera sur ce point la nécessité de prendre en compte l'évolution des techniques et des moyens de communication (le téléphone, les services postaux, internet[986], et la télévision) pour la compréhension des changements actuellement à l'œuvre dans les relations internationales.

Les limites de la recherche

Bien que nous ayons déployé des efforts pour approfondir notre connaissance des internationaux, l'étendue de la période traitée et le nombre d'organisations concernées ne permettait pas (compte tenu des contraintes de temps et de moyens) une étude exhaustive des itinéraires biographiques de tous les acteurs.

La comparaison avec le *Dictionnaire biographique de l'internationale communiste* qui définit le cercle des Kominterniens comme l'ensemble des responsables nationaux ayant rempli une fonction politique au sein des appareils du Komintern, des délégués des appareils du Komintern ayant accompli une mission auprès des partis concernés et des membres des

---

[984] Dans un système réaliste, les acteurs centraux (ici les OSI) interagissent les uns avec les autres. Les satellites des acteurs centraux (les affiliés) ont peu ou pas de relations directes entre eux mais communiquent par le truchement des centres. Dans un système interactif, chaque acteur (central ou satellite) interagit avec chacun des autres sans une quelconque préséance. Nous empruntons ces notions à la théorie des relations internationales. Cf. M. Nicholson, « L'influence de l'individu sur le système international – Considérations sur les structures », dans M. Girard (dir.), *Les individus dans la politique internationale*, Paris, Economica, 1994,p. 107-125.

[985] Pour mémoire, rappelons que :

- la CISL lève en 1970 l'interdiction faite à ses membres de coopérer avec des affiliés de la FSM ;
- la FSM supprime en 1969 l'article 12 des statuts qui prévoyait d'exclure toute organisation coupable de violations graves et persistantes des statuts ou des règlements et décisions du congrès et conseil général ou en retard de 8 trimestres ou plus de ses cotisations ;
- la CISC-CMT autorise en 1969 une fédération nationale professionnelle membre d'une confédération nationale affiliée à la CMT à s'affilier à une fédération internationale professionnelle non affiliée à la CMT.

appareils centraux du Komintern, montre tout le chemin à parcourir pour une meilleure connaissances des syndicalistes internationaux. Outre l'importance du travail collectif, la question des sources est aussi essentielle. Nous regrettons par exemple la pénurie des mémoires de militants.[987] Les témoignages rétrospectifs des acteurs nous ont permis de vérifier ou compléter les informations rassemblées par ailleurs, mais aussi de découvrir, à travers des anecdotes personnelles, l'ambiance d'une réunion, la réception d'un événement, un aspect de l'activité d'une organisation jugé mineur lorsqu'il se produit, les motifs « cachés » d'un conflit, etc…autant d'éléments peu décelables dans des archives internes destinées à l'enregistrement des faits considérés utiles par une organisation donnée, à un moment de son histoire.

Le fait de ne pas avoir exploité les archives des SPI constitue aussi une limite à la validité de notre travail. Enfin, concernant les fédérations traitées, d'autres choix eurent été possibles et une systématisation de l'observation des fédérations eut été préférable. L'inégalité des sources affaiblit la méthode comparative.

Dans notre premier chapitre, nous avons défini les images véhiculées par l'historiographie française. Au terme de notre travail, nous constatons la proximité de nos résultats qui reprennent encore l'isolement croissant de FO sur la scène internationale, le rôle du communisme dans l'histoire de la CGT et la spécificité de la CFDT sur le plan international (qui réside dans l'anticipation de sa mobilité à travers les réseaux). Notre apport réside peut-être dans la modeste tentative de formalisation à laquelle nous nous sommes livré pour définir la position des syndicats français dans leurs OSI. Dans cette optique, nous avons beaucoup emprunté aux politologues et aux spécialistes des relations internationales et ce croisement des disciplines nous a paru stimulant. Avec ses limites et ses interrogations, notre travail sur le phénomène syndical nous semble contribuer à mieux percevoir et comprendre que le national n'existe que dans la relation avec d'autres, également constitué en ensemble politique, économique et social. Dans le cas français, la petitesse des organisations syndicales n'empêche pas un rôle important sur le plan international. FO illustre *a contrario* cette proposition. Ces déboires internationaux vont de pair avec une influence restreinte sur la scène nationale.

---

[986] E. Lee, *The labour movement and the internet : the new internationalism*, Londres, Pluto, 1997.

Dans la perspective d'un approfondissement du sujet, nous serions tentée par l'exploration des réseaux transnationaux[988] et la construction des communautés épistémiques[989] en nous appuyant par exemple sur la cas des organisations syndicales dans une même branche professionnelle.

---

[987] Signalons à ce propos la rareté des mémoires de militants de Force ouvrière.

[988] En exploitant par exemple l'analyse de réseaux. Cf. E. Lazega, *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, PUF, Que sais-je, 1998.

[989] Dans ces travaux, l'hypothèse principale est l'homogénéité des systèmes de croyances et de valeurs d'un groupe d'individus unis par leur profession. Cf. P. Haas, « Introduction : Epistemic communauties and international policy coordination", *International organization*, 46 (1), 1992,p. 1-36 ; A. Colomonos, "L'acteur en réseau à l'épreuve de l'international", dans M.C. Smouts, *Les nouvelles relations internationals –Pratiques et theories*, Paris, Presses de sciences po, 1998,p. 203-226.

Université de Bourgogne

UFR Sciences humaines et sociales

Thèse d'Histoire

Par

Tania Régin

Les relations intersyndicales françaises à la lumière des engagements internationaux 1948-1978

(volume 2)

Année 2002-2003

Sous la direction de
Serge Wolikow

INDEX

A

Adam 9, 40, 41, 95, 188, 215, 263, 360, 362, 363, 366
Adamczyk 108
Adenauer 180, 272
Aitsev 74
Alidières 91
Allamy 204, 209
Allègre 108, 109
Amiable 298
Apostolo 20, 55
Arcadias 98, 99, 101, 103, 257
Arici 429
Ascarate 74
Astre 145
Aubert 72, 79, 80, 254, 367
Auger 185, 369
Aurin 110, 113, 450

B

Babau 110, 111, 112, 113, 449
Baghi 254
Barbat 113
Barberis 252, 254
Barjonet 34, 161, 163, 185, 200, 364
Barre 213
Barthes 452
Barton 217
Basse 96
Becu 108, 124, 171
Bergeron 19, 52, 57, 107, 110, 112, 115, 116, 127, 170, 171, 172, 173, 186, 195, 196, 197, 198, 199, 201, 214, 216, 217, 218, 220, 221, 222, 239, 244, 245, 246, 265, 269, 312, 341, 367, 380, 387, 445, 447, 456, 464

Berlinguer 182, 289
Berteloot 187, 188, 204
Besnier 171
Beyaert 110, 112, 113, 449
Blanchart 147
Blokzil 70
Blondel 185, 246, 366, 446, 452
Blum 62, 119
Bohacek 169
Bonéty 188, 196, 197, 198, 205, 380
Bonfield 170
Bonvalot 32, 33, 34, 378
Bordier 74
Bornard 102
Bothereau 50, 52, 54, 58, 79, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 119, 123, 127, 144, 146, 147, 157, 166, 312, 445, 447, 448
Bottazi 273
Botton 150
Bouche 147
Bouladoux . 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 97, 98, 100, 101, 102, 153, 162, 259, 335, 380, 417
Bouyer 166
Bouzanquet 106, 107, 110, 111, 112, 114, 117, 448
Boyer 205
Brandt 180, 245, 298, 389, 391
Bras 81, 254
Braun 20, 91, 94, 101, 155, 210, 338
Braunthal 63
Brejnev 249, 273, 289, 486
Breteau 20, 73, 87, 155, 163, 204, 205, 252, 254, 346
Briesch 283
Briquet 252
Brodier 88, 89
Brown . 18, 48, 49, 50, 51, 56, 97, 107, 113, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 124, 125, 127, 134, 139, 140, 141, 145, 146, 147, 151, 158, 166, 168, 169, 201, 244, 245, 269, 339, 366, 473

Brück 97, 103, 104, 224, 225, 226, 231, 232, 234, 235, 255, 389, 442
Brun 19, 163, 204
Bühl 204, 207, 209, 489
Butat 205, 206
Butet 101, 199, 205, 206
Butillard 92

C

Cagne 166
Caille 204
Carillo 289
Carroué 74, 252
Caspard 196
Casserini 108
Castro.....444
Cattenat.....280
Chavrot 204, 205, 282
Chéramy.....143
Chevally.....81
Chevalme 53, 106, 107, 110, 112, 113, 114, 448
Chevènement 213, 268, 367, 454
Chleboun.....249
Chovet.....185
Chu 69
Citrine 69, 70
Cohn-Bendit 482
Colin 40, 180, 204, 215, 263, 354, 355, 358, 360, 361, 362
Collinet 147, 356, 361
Colpin 263, 264, 266
Cool 63, 97, 103, 224, 348
Coste.....164
Cottave..... 451, 469
Coupat.....25
Courbe 20, 55

Courchelle 187, 188, 205
Cresson 46
Curie 218, 280
Custer 232, 234, 443

D

Dachaud 103
Damette 298, 380
Dange 70, 293
Danguy 93
Dannenberg 155
Darricau 101
De Gaulle 127, 184, 198, 381, 385, 388
Debré 125
Decaillon 199, 206, 207, 255, 311
Defferre 184, 203, 215
Degris 110, 111, 112, 113, 199, 207, 449
Deiss 301
Delaby 283
Delamarre 110, 111, 112, 114, 154, 155, 449
Delanoue 74, 79, 254, 364
Delaveau 199, 206
Delecluse 147
Delesalle 25
Dellac 144
Delon 76, 79, 252, 254, 363
Delors 46, 391
Delpierre 166
Delsal 252, 254
Derlin 110, 111, 196, 450
Dervilly-Lambert 209
Descamps 15, 88, 91, 92, 93, 94, 98, 99, 101, 102, 104, 151, 153, 155, 156, 157, 159, 173, 187, 188, 189, 191, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 202, 204, 205, 206, 211, 255, 257, 259, 260, 267, 300, 337, 363, 367, 376, 380, 386, 416, 417, 423, 458, 461, 462, 463, 466

Desmars 213
Dessau 74
Détraz 20, 55, 96, 199, 205, 206, 211, 267, 271, 336, 380
Di Gioia 185
Di Vittorio 69
Diallo 70, 120
Dimitrov 83
Dolivet 166
Drouard 72, 74, 83
Dub ek 248
Dubinsky 49, 140
Duclos 185, 203, 215, 263, 389
Dufriche 20, 86, 97, 346
Duguet 81, 254
Duhamel.. 72, 74, 76, 82, 83, 188, 204, 205, 251, 253, 254, 267, 292, 295, 367, 428, 476, 488
Dumas 193
Dumont 143
Dumort 150
Dupuis 216
Dutailly 193
Duvivier 205, 206

E

Eh 169
Ehni 84, 167, 169, 171
Engel 101
Eremeev 87
Espéret 20, 94, 95, 97, 98, 99, 101, 104, 255, 257, 311, 338, 348, 462, 463
Evain 257

F

Fabre 98, 99, 101
Faesch 452
Felce 199, 207

Ferreau 166
Ferri-Pisani 57, 116, 120
Fiszbin 297
Fonteneau 16, 19, 258, 259, 284, 285, 292, 294, 296, 410, 425, 443
Forgues 70, 83, 84
Fortin 452
Fossart 452
Frachon .. 17, 61, 62, 70, 71, 79, 80, 82, 87, 142, 161, 191, 194, 198, 204, 205, 209, 251, 267, 277, 312, 365, 367, 388, 392, 476
Fraisse 101
Fraudeau 96
Freyssinet 74, 81
Frischmann 209, 277, 295
Fuzier 192

G

Gaillard 81, 125
Galland 295, 428
Gallin 462
Gallois 125
Galoni 110, 111, 311, 449
Garaudy 229, 276
Gaspar 249, 408, 424, 432, 481
Gaumé 298
Gefeller 220
Gensous . 19, 21, 55, 57, 81, 224, 225, 231, 232, 233, 234, 237, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 276, 290, 291, 292, 294, 299, 389, 425, 426, 427, 474, 480
Gérin 298
Giard 277
Gilmore 273
Gisselaire 199, 207
Gitler 452
Goke 171
Gomulka 249

Götzeit 76
Gourdel 164
Graedel 155
Grassi 73, 75, 169
Griffuelhes 25, 27, 123
Grinevald 96, 348
Grivkov 87
Guigou 46
Guillé 82, 83, 165, 205, 476
Guyard 147

H

Habert 79
Haniquaut 92
Havel 292
Hébert 142, 216, 366
Hedjanek 292
Heiz 169
Héritier 211
Hernio 205, 252
Hernu 192, 193
Hillman 69
Hollande 36, 64, 90, 151, 166, 285, 420

I

Ingrao 273
Issartel 143

J

Jacquet 101
Janitschek 278
Jaquet 19, 115, 214, 222, 441, 445
Jeanne 101, 187, 188, 205, 206
Jeanson ..20, 41, 91, 96, 184, 188, 193, 199, 200, 201, 205, 206, 255, 336, 338, 380, 385, 388
Jerram 116

Jouan.....96
Jouhaux 28, 50, 52, 56, 57, 59, 61, 69, 70, 71, 83, 91, 105, 106, 107, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 117, 119, 123, 142, 166, 341, 361, 366, 382, 448
Jourdain 20, 72, 73, 74, 75, 81, 163, 164, 165, 254, 262, 263, 277, 346, 349, 368, 456
Julis.....277

K

Kabourek 232
Kanapa..... 82, 229, 276, 282, 289, 297, 359, 486
Kersten..... 245, 259, 442
Keufer 25
Kissinger..... 182, 368
Krane 122
Krasucki..... 33, 204, 209, 252, 263, 282, 290, 294, 295, 311, 368, 424, 440, 466, 480, 489
Krivine 203, 213
Krumnow 271, 380, 415, 423
Kulakowski.....207, 224, 226, 227, 283, 284, 296, 424
Kupers.....69

L

Labi..... 185, 216, 217, 218, 219, 220, 337, 338, 361, 460, 469
Labourie 145
Labrune.....231, 232, 235, 252
Lachazette.....216
Lacoste.....124
Lacy 125
Ladel.....145
Lafond.....57, 105, 106, 107, 110, 111, 113, 114, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 124, 125, 126, 127, 135, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 149, 173, 252, 311, 340, 341, 447, 448
Lama 484, 485
Lambert.....141, 143, 146, 209, 282
Lannes.....20, 98, 101, 151, 339
Laot..... 204, 283

Lapeyre 53, 114, 126, 134, 202, 422
Largentier 50
Laroze 282, 299, 441
Laurent 57, 199, 205, 217, 456
Laval ..21, 55, 110, 111, 112, 114, 115, 158, 199, 207, 214, 245, 246, 247, 445, 447, 450, 451
Le Beller 211
Le Bourhis 257
Le Bourre. 17, 53, 110, 111, 112, 113, 116, 117, 118, 119, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 149, 366, 449
Le Brun 163
Le Guen 275, 276, 298, 480
Le Léap 20, 62, 70, 74, 79, 82, 84, 85, 87, 144, 165, 383
Leclercq 96
Lefevre 143
Lemoine 143
Lerda 451
Leriche 87, 311
Leroy 466
Lesire-Ogrel 101, 282, 283
Letonturier 185
Letron 267
Leuenberger 171
Levard 36, 37, 38, 91, 98, 102, 185, 259, 335, 364, 388
Levinson 108, 151, 155, 156, 159, 220, 257, 270, 271, 272, 274, 280, 286, 338, 376, 459, 462
Liberelle 155
Liu Chao Chih 70
Livi 254
Loga-Sowinski 226
Loncle 241, 281, 368
Louet 57, 110, 111, 195, 196, 199, 206, 245, 449, 451
Louzon 145
Lovestone..... 18, 49, 50, 51, 116, 117, 118, 119, 120, 137, 139, 140, 143, 146, 170, 171, 172, 341, 377
Lucas 155, 196, 198, 199, 205, 206, 217

M

Mabille 254
Magniadas 19, 21, 55, 161, 185, 365
Magnier 168, 451
Maire 19, 45, 104, 188, 199, 203, 204, 205, 206, 207, 211, 219, 220, 221, 255, 256, 257, 259, 260, 263, 264, 267, 269, 270, 271, 275, 279, 282, 283, 284, 286, 296, 300, 338, 380, 390, 391, 422, 446, 457, 483, 491
Major 120, 141
Malberg 297
Mandray 216, 218, 279
Marangé 298
Marchais 230, 241, 263, 281, 298, 380, 486
Margot 125
Marion 20, 150, 185, 339
Marivin 101
Marlot 204
Martel 72, 74, 81, 87
Martin 10, 188, 204, 205, 206, 377, 378, 379
Martinet 192
Mascarello 204, 205, 252, 254
Masetti 232
Maspero 228, 257, 258, 269, 352, 358, 361, 370, 374, 419, 420, 458
Mathé 53
Mathevet 20, 96, 187, 188, 194, 195, 196, 198, 199, 205, 206, 339
Maurois 453, 454
Mauvais 162, 187, 188, 204, 205, 252, 277, 371
Mayoud 92
Meany 15, 18, 47, 49, 51, 116, 120, 125, 126, 127, 140, 172, 201, 243, 244, 245, 339, 341, 342, 377
Mendès-France 412
Mennecier 216, 218
Merrheim 123
Meurcier 462

Michel-Morin 142, 144
Michollin 110, 113, 114, 449
Mitterrand 181, 184, 191, 193, 209, 241, 281, 282, 287, 380, 387, 391, 455, 456
Mollet 197, 201, 218, 412
Monine 87
Monmousseau 70, 71, 79, 80, 82, 87, 311
Monnet 52, 113, 358, 384
Morand 213
Moreau. 21, 46, 55, 216, 218, 259, 269, 270, 274, 275, 279, 280, 282, 283, 286, 298, 299, 420
Morel 101
Morin 142, 144
Mourgues 55, 57, 106, 107, 110, 111, 112, 113, 246, 247
Mourguès 57, 106, 110, 111, 112, 114, 126, 199, 206, 246, 247, 448, 450, 451, 452
Moynot 21, 55, 204, 207, 282, 297, 299, 365, 375
Murcier 101

N

Nair 245
Neumeyer 144, 162
Nickmilder 92, 93, 94, 102
Nicolo 101, 311
Niel 25
Novella 249
Novotný 248

O

Oehler 170
Oldenbroek 108, 109, 119, 122, 123, 124, 146, 164
Onillon 215

P

Padilla 249
Page 19
Pailleux 41
Pascré 219, 252, 254

Patat 147
Payement 453
Peeters 106, 107, 110, 112, 114, 448
Peña 70
Perrin 218
Peteline 87
Philipps 63
Pigelet 74
Pinay 279
Pivert 83
Podzeko 249
Pompidou 192, 201, 211, 215, 287, 389
Ponomariev 292, 480
Pontillon 115
Postel 185
Pouget 25
Poulain 147

Q

Quatrepoint 81

R

Racine 102
Raiga 283
Rannou 264, 265
Raveau 82
Raynaud 79, 81
Retureau 19, 76, 254, 436
Reuther 18, 48, 51, 56, 107, 140, 151, 152, 244, 368, 377
Richard 50, 110, 111, 114, 138, 142, 354, 449
Rino 145
Riquier 110, 112, 450, 453
Rocard 200, 201, 203, 213, 215, 391, 446
Rocheman 82

Rochet 192, 230, 289, 359, 380
Rolant 185
Rombeaut 155
Romes 452
Rose 108, 311
Rous 107, 110, 112
Rouzaud 87
Rouzier 57, 115, 214, 246, 247, 445, 447, 452, 455
Ruthenberg 118
Ryon 101

S

Saillant 57, 69, 70, 71, 74, 79, 82, 84, 85, 86, 161, 165, 166, 170, 225, 249, 251, 381, 427, 432, 433, 474, 476
Salanne 20, 21, 55, 98, 99, 255, 257, 259, 267, 283, 286, 300, 339
Sanguedolce 483
Sauty 42
Savanin 429
Savouillan 96
Scargill 464
Schaefer 87, 209, 380
Schaffauser 101, 205
Séguy16, 17, 19, 80, 83, 187, 188, 189, 194, 195, 200, 204, 205, 209, 250, 251, 252, 253, 275, 277, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 297, 298, 301, 312, 388, 424, 432, 471
Serrarens 63, 96
Shelepine 273
Shevenels 108, 371
Sied Mohamed 249
Silvestri 249
Simonin 72, 74, 254
Sinno 19, 76, 254, 294
Soloviev 87
Souchu 101
Soulat 257, 283, 463

Souslov 292, 480
Soustelle 125
Spielman 108
Spinola 182
Staedelin 416, 423
Staline 118, 165, 267, 358, 359, 383
Stern 19, 33
Stievenart 101
Sulter 101
Surasto 249
Svensson 108

T

Tanty 204
Tarnaud 205
Tcherednitchenko 232, 234, 235
Terentiev 87
Tessier39, 41, 42, 61, 63, 89, 90, 91, 92, 94, 101, 102, 103, 162, 166, 173, 230, 259, 335, 348, 368
Tewson 141
Thomas 28, 37, 108, 359, 360
Timpo 267
Tito 144, 267, 468
Toledano 69, 70
Tollet 19, 79, 86, 97
Touroude 185
Trentin 21, 55
Tribié 196, 451
Tribolati 92, 93, 94
Trioux 254
Troisgros 91, 92, 93, 94, 102, 255
Turrel 72, 74, 75, 81, 254

U

Ulbricht 249

V

Valière 143
Van Tanh 232, 233
Vanhaute 254
Vanistendael 97, 225
Vanlevenberghe 216
Veillon 108, 196, 197
Ventejol 110, 111, 115, 196, 197, 198, 199, 206, 214, 216, 246, 247, 447, 449, 451
Vetter 295, 298
Viaud 451
Vidalenc 108
Vieuguet 262
Vignaux 38, 39, 41, 96, 140, 150, 368, 461
Villatte 216, 218, 280

W

Walesa 488
Werbrouck 451
Willis 170
Woll 120, 141

Y

Yi 249
Yvetot 26

Z

Zakaria 232
Zirnheld 39, 63, 90, 91
Zupka 70
Zyromsky 144

SOURCES

Le centre de documentation et d'archives de la CFDT

Les archives confédérales

La série 4H correspond à la période 1944-1953, 5H à 1953-1957, 6H à 1958-1961, 7H à 1962-1970.

[4H8] Amendement présenté par M. Gonin sur l'unité d'action (résolution du CN), octobre 1945

[4H14] Création du cartel interconfédéral CFTC-FO, mai 1948

[4H61] Note et déclaration des principes de la CISL, note pour l'adhésion de la CFTC à la CISL, 1949

[4H69] Participation de G. Tessier aux Nations Unies, problèmes au sein de la FSM, novembre-décembre 1949

[5H1] Correspondance avec les partis politiques et les syndicats...1955-57

[5H18] Plate-forme CFTC 1955-56, programme des partis politiques et position CFTC

[5H26] Adhésion de la FGM à la FIOM

[5H27] Correspondance entre des syndicalistes étrangers et M. Bouladoux, G. Levard, 1955

[5H28] Correspondance avec des organisations des différents pays 1956-57

[5H32] Notes CFTC sur les syndicats libres CISL et CISC dans la Communauté européenne, 1956. PV de réunions de la Commission confédérale des questions internationales , 1954-57

[5H38] Dossier de G. Tessier sur le désarmement, 1954-57. Conseil mondial de la paix, Stockholm, invitation de G. Tessier par A. Le Leap, Secrétaire général de la CGT. Evénement de Hongrie

[6H1] Correspondance avec FO 1958-61, CES, liste des principales institutions internationales

[6H6] Correspondance avec la CGT, FO, CGC 1958-61 avec le centre de politique étrangère

[6H11] Guerre d'Algérie, documents PHAROS " archives internationales "

[6H38] Correspondances CFTC-CISC-CISA, FSM, CECA, CEE, BIT 1958-61

Secteur politique

[6H109] éléments d'information sur l'histoire du mouvement ouvrier - Notes sur la planification démocratique - planification françaises - position de l'Eglise - Evolution et unité d'action, notes, courrier 1958-61

[6H29] CISC : correspondances, circulaires, déclarations et notes sur la CEE, 1958-61.

[6H31] Correspondance, notes et rapports des organismes européens de la CISC, statuts, 1958-1961.

[7H232] Accord CFDT-CGT - correspondance 66-68

[7H233] *Dialogues CFDT-CGT 1966-1968*, document dactylographié, 386 pages. correspondance CGT, FO, CGC, JOC, 1962-64, 1969

[7H263] Notes sur les rapports syndicats –partis. Notes et conférence d'A. Jeanson et A. Détraz sur syndicalisme et politique, mars 1963. Manifeste pour sauvegarder l'unité CFTC. Notes politiques du bureau journalier, articles de Jeanson 1958-1967.

[7H372]

[7H396] CIERP

[7H610 - 7H639] CISC

[7H640] secteur international. Colloque sur la gauche et l'Europe - Adhésion CFTC à la CISC, notes 1967

[7H641-7H642] Commission internationale CFDT

7H708/ Espagne, procès, protestation du BIT, Front syndical démocratique, Unité syndicale, organe CFDT

[7H714 - 7H716] Correspondance avec les syndicats yougoslaves, autogestion, Tchécoslovaquie

[7H717] Relations avec les syndicats d'URSS et de Tchécoslovaquie, notes, rapports, courriers, 1966-69

Les archives personnelles d'Eugène Descamps

[4P1] FO, correspondance 1961-71 ; comptes-rendus de rencontres CFDT-FO 1966-71.

[4P2] Correspondance, actions communes avec la CGT 1965-66.

[4P3] Unité d'action 1967-68.

[4P4] Rapports avec FO 1968-70.

[4P32] Comptes-rendus de la Commission internationale 1962-64.

[4P41] Dossiers classés par pays (démocraties populaires) 1962-63.

[4P42] Europe 1960-64.

Les archives fédérales

Archives de la fédération unifiée des industries chimiques 1938-1989

[1F162-1F164] Congrès extraordinaire 1972

[1F208] Circulaires fédération FO 1958-1971

[1F216-1F218] Débats internes fédération FO - Fusion avec la fédération Force ouvrière

[1F223] Tournées de Labi, février-novembre 1972

[1F1083] Fédération internationale des syndicats de la chimie et des industries diverses 1963-1965

[1F1084] FISCID 1966

[1F1086-1F1090] Relations avec l'ICF

[1F1090] Levinson-Labi 1968-1972

[1F1121] Correspondance avec le département international de la CFDT 1968-1980

Archives de la fédération de la métallurgie et de la fédération des mineurs 1917-1988

[1B651] Relations avec les autres organisations syndicales 1960-1971

[1B652] Idem 1966-1972

[1B656] Affiliation à la FIOM 1956-1966

[1B657] Congrès et conférences 1962-1977

[1B17] 34e congrès de la FGM, 25-28 avril 1968

[1B20] Congrès de la FGM et rapport de Jean Maire 1968-1971

[1B44-1B46] Bureau fédéral 1955-1977

Les archives orales

Entretien avec :

Théo Braun, 31 octobre 1991 à Bierville

Gérard Espéret, 29 octobre 1985 et 4 mai 1987 à Carteret

André Jeanson, 3 janvier 1986

Jean Lannes, 3 et 4 décembre à Bayonne

Raymond Marion, 15 décembre à Belleville

René Mathevet, 14 novembre 1985

René Salanne, 25 mai 1989 à Belleville

Le centre de documentation de la CGT-FO

Les rapports et compte-rendus de congrès de FO 1949-1977

Les rapports et compte-rendus de congrès de la CISL 1949-1979

Le centre George Meany (Silverspring)

Irving Brown files, International affairs department [RG18-004] 1943-1989

[12/10] comité central de la FIOM 1958

[12/18] CFTC 1952-1964

[14/13-14/15] Relations Est-Ouest 1968-1978

[15/9] Fédération FO du spectacle 1957-1961

[15/12-15/13] FO 1948-1954

[15/14-15/15] FO 1951-1955

[15/16] FO 1953

[15/17] FO 1954-1961

[15/18] FO 1969-1978

[16/1-16/2] FO1969-1978

[16/3-16/5] FO 1970-1978

[16/6] FO 1972

[16/7-16/8] FO métallurgie 1952-1954

[16/9] FO métallurgie1954-1961

[16/10] FO métallurgie 1988

[16/14-16/16] Fédérations 1952-1961

[17/6] France 1947-1954

[17/7 – 17/8] France 1950-1954

[17/9] France 1951-1961

[17/10] France 1952

[17/11- 17/12] France 1952-1954]

[17/13] France 1952-1955

[17/14] France 1965-1972

[17/15] France 1967-1969

[17/16) France 1969-1981

[17/17] France 1969-1981

[19/1-19/13] France : Labor, 1968-1974

[19/15] France : Labor, 1973-1978

[20/2] Parti socialiste 1969-1973

[28/9] André Lafond 1947-1954

[28/10] André Lafond 1950-1954

[28/11-28/12] André Lafond 1954-1959

[29/1-29/25] Lovestone

[31/5] Mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe 1957-1958

[32/6] organisation française du Mouvement européen 1955-1961

[39/17] Yougoslavie

Jay Lovestone files, International affairs department [RG18-003]

Lovestone a vendu une partie de ses archives à Hoover Institution at Stanford university. Les archives du centre Meany sont le complément de celles vendues. Elles ont été conservé par le département de l'AFL-CIO jusqu'en 1981 et arrivèrent aux archives du centre Meany en 1989.

[10/12] André Bergeron 1968-1969

[15/21] F0 1948

[15/22] F0 1948-49

[15/23] F0 1949-1950

[35/12] France 1953

[45/10] Jouhaux 1949-53 (Fighting democracy)

[46/27] Lafond 1950

[46/28] Lafond 1951

[47/1] Lafond 1953-55

George Meany files, office of the president, [RG-038] 1940-1980

[65/23] France, 1961-1977

[66/1-66/2] France, 1978-1979

International affairs department, Country files [RG18-001] 1945-71

[001/11] France 1951-1954

[001/12] France 1955-1957

[001/13] France 1958-1960

[001/14] France 1961-1963

[001/15] France 1964-65

[002/01] France 1966-1967

[002/02] France, 1968-1970

[002/03] FO 1955-59

[002/04] FO 1961-1963

[002/05] France : FO 1964-65

[002/06] FO 1966-1967

[002/07] France : FO 1968-1970

Michael H. S. Ross files, International affairs department [RG18-006] 1934-1963

En mai 1945, M. Ross devient le directeur du département international du CIO, il en est le représentant en Europe de 1953 à 1955. Après la fusion de 1955, il devient directeur assistant du département international de l'AFL-CIO sous la direction de Meany.

[1/10] International labor, 1952-56

[1/12] International labor, 1955

[1/6] Correspondance, 1951-53

L'Institut d'histoire sociale de la CGT

Les archives confédérales

Ces archives ne sont pas cotées.

Commission administrative

1949 – 1950 ; 1955- 1959 ; 1960-1962 ; 1970-1971 ; 1979.

Conseil confédéral national

1958-1979

Secrétariat

Boîte 1 Actions 1947-1948

Boite 2 idem 1948, 1963

Boîte 3 idem 1953-1954

Boîte 4 idem 1962-1963

Boîte 5 Actions 1964

Boîte 6 Actions 1965-1966

Boîte 7 17 mai 1967

Boîte 8-11 Actions 1968

Boîte 12 1969

Boîte 13 Actions 1975-1979

Boîte 15 Unité 1947-1952

Boîte 16-17 Complot 1953

Secteur international

Ces archives sont consultables mais non inventoriées. Elles représentent environ 150 mètres linéaires.

Ce secteur produisait un *Bulletin de presse internationale* (BPI). Nous avons consulté la période 1946-1979.

Archives SFEPSI

Archives de la société d'éditions et de publications syndicales internationales (SFEPSI) 1951-1963. Cette société, fondée en 1951, fut constituée en vue de la publication et de la diffusion de la revue de la FSM, *Le mouvement syndical mondial*. C'est à cette époque que la FSM, installée à Paris, est interdite par le gouvernement français. La SFEPSI est interdite par arrêté, le 9 octobre 1961. Elle cesse toute activité en 1963.

[1AS3] Correspondance échangée entre la direction de la SFEPSI et le Ministère de l'information. Articles adressés à la SFEPSI pour figurer dans la revue de la FSM.

Archives de la FSM, consultables à l'IHS (Montreuil) – 1945-1978

[2C1] Statuts

[2C8] Congrès de l'UIS des transports

[2C20-23] Dossiers du Secrétariat général de la FSM comportant des notes de travail internes et les circulaires et lettres adressées en particulier aux centrales nationales et aux départements professionnels de la FSM. 1949-1978

[2C24] Contentieux FSM. Inculpation par la DST française pour reconstitution FSM à Paris en février 1957 et Projet de retour du siège de la FSM en novembre 1971

[2C25 et 26] Commissions et comités traitant de questions spécifiques (comme le Comité syndical international de solidarité aux travailleurs et au peuple d'Algérie)

[2C31] Réunions diverses auxquelles participe la FSM. Notes et correspondances

Conférence des travailleurs et des syndicats des pays européens, Leipzig, avril 1955. Documents de la CGT relatifs à l'appel des délégués CGT et FO des aciéries de Lesquin (Nord) et documents du comité français de préparation CGT-CFTC-FO

Archives de la FSM, déposées aux archives départementales de Seine-Saint-Denis (Bobigny) – 1945-1991

Ces archives sont arrivées en France en 1991.[990] Elles n'ont pour l'instant, fait l'objet d'aucun classement global. Un inventaire (numérotation des caisses) réalisé à Prague existe. Un premier travail de tri a été entrepris par Georges Pruvost, Secrétaire général de l'Institut d'Histoire sociale, et arrêté. Nous avions donc entrepris un nouveau tri. Parmi les archives classées, voici celles que nous avons étudié :

---

[990] Extrait de la lettre de L.C. Turiansky, FSM, Prague le 12/04/91, adressée avec les archives rapatriées en France :
« Le rassemblement systématique des documents intérieurs de la Fédération syndicale mondiale (FSM) existe depuis la fondation elle-même de l'organisation et l'installation de son Secrétariat à Paris en 1945. Néanmoins deux facteurs ont conspiré contre ce travail : d'une part l'instabilité du siège (expulsion de la France en 1950 et de l'Autriche en 1956, transfert successif dans des locaux à Prague en 1979 et 1991, nouvelle décision –puis révoquée- des autorités tchécoslovaques de retirer le statut légal de la FSM), d'autre part une sous-estimation de l'importance des Archives au niveau des priorités (expliquée en partie aussi par la faible demande de recherches). Notamment les déménagements forcés en 1950 et 1956 se sont traduits par des pertes considérables des fonds : par exemple, la période Paris est très faiblement représentée quoique sa connaissance serait aujourd'hui d'une très grande utilité. Du point de vue de la systémisation, il me semble que la période 1965-1975 (lorsque les Archives ont été régulièrement suivies par un responsable permanent) et la plus fructueuse. Malheureusement au même temps les conditions d'emplacement physique étaient à l'époque assez problématiques, provoquant certains dommages ; on peut dire la même chose de la période 1985-1989, où les archives ont été déposées dans des locaux provisoires de douteuse qualité.

En 1980, dans le cadre du déménagement dans le siège de la rue Vinohradska, le Secrétariat décida de procéder à une réorganisation générale des archives. Un travail de trillage et d'écartement a été effectué, en introduisant un nouveau système de classement et ayant en vue la possibilité d'une future utilisation de techniques d'ordinateur. La conception choisie était d'intégrer les Archives et la documentation-Bibliothèque dans une seule unité d'information, avec un système de classement unifié. Même si cette intégration n'a jamais eu lieu dans la pratique, toute cette dernière période est marquée par la recherche des méthodes perfectionnées de codification, allant jusqu'à changer plusieurs fois les listes. »

Relations du secrétariat avec des organisations

CISC-CMT [1956-1972]

CISL [1956-1967] [1971-1972]

Correspondance avec le CIO [1945-1948] [1950]

BIT [1956-1960]

Unions internationales syndicales

Industries graphiques [1957-1973]

Métallurgie [1951-59] [1963-1966]

Transport [1951-1973]

Pays

Hongrie [1957-1973] : manque 1971-1972

Les archives de la fédération du spectacle

Elles sont consultables aux archives départementales de Seine-Saint-Denis.

[65J333 – 65J339] activités internationales 1949-1982

Les archives orales

Entretien de Jean Breteau avec Marcel Dufriche, le 2/4/85

Entretien de Jean Breteau avec Henri Jourdain, le 6.8.1985

L'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam (IISG)

Archives de la CISL

[1831-1834] International Textile, Garment and Leather Workers' Federation (ITGLWF) [1951-1969]

[1835-1837] International Metal Workers' Federation (IMF). 1950-1962

[1849-1852] International Federation of Free Teachers' Union (IFFTU). 1950-1969

[2556-2560] Correspondence concerning the ICFTU campaign for assistance to trade unions in France. With correspondence and documents on meetings of the Committee for the Organising Campaign in France. 1951-1954.

[2711] Correspondence on educational institutions in Europe. With correspondence relating to the European Advisory Committee on Education and European Cultural Foundation. 1951-1959

[2813-2814] General correspondence. 1950-1974

[2815-2816] Correspondence with the General Confederation of Labour-Workers' Force (CGT-FO). 1950-1969, 1971

Le centre de documentation et d'archives de l'université catholique de Louvain (Kadoc)

Archives de la CISC

Deel 1

[53] Dossiers "Commission Communisme" 1969-1972

[76] Organisation européenne de la CISC-CMT 1966-1971

[82-90] Les bureaux de la CISC 1952-1972 ; CISL 1962-1971; FSM 1965-1971

[92 –95] France 1968-1974

[102] Les conseils de la CISC dans les années 1950

[147] G. Tessier, G. Pongault, T. Grinevald

[244] Fédération européenne de la métallurgie

[281-282] FSM 1972-1990

[306-308] France 1976-1990

Deel 2

[112] Dossier A. Cool

[205] Correspondance de G. Espéret

[210] Correspondance avec la CISL 1966-1967 ; correspondance avec la CFDT 1961-1967

[358] Statuts et documents de la fédération internationale des syndicats chrétiens d'employés, techniciens, cadres et voyageurs de commerce (FISCETCVC) 1952-1970

[359] 10e congrès de la fédération internationale des syndicats chrétiens de la métallurgie (FISCM), Bruxelles, 17-18 juin 1971

[778] Documentation, presse sur l'AFL-CIO 1964-1992

[899] France (notamment les congrès de la CFTC) 1950-1955

[900-903] France, correspondance et documentation diverses (notamment les congrès de la CFTC-CFDT) 1960-1994

La collection des congrès de la CISC est incomplète. Elle commence en 1968. On peut néanmoins trouver dans les archives des traces des congrès antérieurs.

Autres centres de ressources

Archives du PCF (Paris)

Les rapports de congrès

Comité central

Réunion du comité central des 14 et 15 février 1957 à Ivry sur Seine (bandes 151 à 158) sur la politique européenne

Réunion du comité central des 15 et 16 janvier 1958 à Saint-Denis (Bandes 194 à 207) :

Bande n°205 – Cote d'archives 1AV 121/7078 – Durée totale 54'.

« Intervention d'Henri Jourdain sur la mobilisation des masses au danger des armes atomiques. Il fait des propositions pour aller vers la coexistence pacifique, rappelle les bienfaits du système socialiste. Il dénonce l'impérialisme américain face à l'expansion du camp socialiste. Il propose une coopération avec la FSM et la CGT sur ces thèmes. » 15' ».[991]

Bureau politique : 1948-1971

Secrétariat : 1946-1955

Les recherches dans les procès-verbaux des bureaux politiques et des secrétariats ont été effectuées à partir de la base de données à partir de 4D.[992]

L'Office universitaire de recherches socialistes (OURS)

Les rapports de congrès du PS-SFIO 1948-1966.

---

[991] Extrait du descriptif fait par Philippe Malpertu dans *Enregistrements sonores des réunions du Comité central du Parti communiste français de 1952 à 1958 conservés aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis*, (inventaire consultable aux archives du PCF), p. 76.

[992] Cf. Courban (Alexandre), "Voyage dans les archives du PCF", *Cahiers d'histoire*, n°86, 1er trimestre, 2002,p. 125-130.

Le Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskystes et révolutionnaires internationaux (CERMTRI)

L'Unité 1948-1957 *(3 boîtes)*

BIBLIOGRAPHIE

Instruments de travail

L'Année politique 1945-1978

« Inventaire des archives de la FSM et documents », *Les Cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale*, 1985, n°13, p. 23-27.

Allen (Vic L.), *International bibliography of trade-unionism*, Londres, Merlin/Maspero, 1968, 180 p.

Battais (Louisette), *Guide bibliographique CFDT*, Paris, IRES, 1995.

Battais (Louisette), De Bricourt (Françoise), *Guide des sources CFDT*, Paris, IRES, 1995.

Battais (Louisette), *Inventaires Secrétariat confédéral série H*, Paris, CFDT, septembre 1992, 129 p.

Battais (Louisette), *Inventaires Fonds personnel Série P*, Paris, CFDT, mai 1993, 107 p.

Bosman (Françoise), *Inventaire du fonds FSM,* Montreuil, centre confédéral d'archives de la CGT, mars 1983, 66 p.

Bosman (Françoise), *Inventaire de la Société française d'éditions et de publications syndicales internationales (SFEPSI) 1951-1963*, Montreuil centre confédéral d'archives de la CGT, mars 1983, 3 p.

CGT-FO, *Bureaux confédéraux de 1948 à 1996*, Document imprimé par la CGT-FO, sd, 70 p.

Courban (Alexandre), « Voyage dans les archives du PCF », *Cahiers d'histoire*, n°86, 1er trimestre, 2002, p. 125-130.

Dale L.A., *A bibliography of French Labor with a selection of documents on the French labor movement*, New York, Augustus M. Kelly Publishers, 1969, 317 p.

De Bricourt (Françoise), *Inventaire des archives de la fédération de la métallurgie et de la fédération nationale des mineurs 1917-1988*, Paris, CFDT, 1997, 169 p.

Dreyfus (Michel), *Les sources de l'histoire ouvrière, sociale et industrielle en France : XIXe et Xxe siècles – guide documentaire*, Paris, Editions ouvrières, 1998, 298 p.

Kunmunch (Annie), De Bricourt (Françoise), « Les archives syndicales CFTC-CFDT, *Bulletin de l'IHTP*, 1996 (66), p. 35-44.

Labbé (Dominique), « Les travaux sur la CGT 1945-1993», *Communisme*, n°35-37, 1994, p.191-237.

Malpertu (Philippe), *Enregistrements sonores des réunions du Comité central du Parti communiste français de 1952 à 1958 conservés aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis*, (inventaire consultable aux archives du PCF), 79 p.

Mouriaux (René), "Etat des travaux sur Force ouvrière", Syndicalisme et société, ISERES, VO éditions, vol. 1, n°2, 1998, 475-491.

Pennetier (Claude) (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Éditions de l'Atelier, version cédérom.

Piolot (Marc), « 1948-1982 : les militants et les militantes de la Commission exécutive, de la commission financière de contrôle et du Bureau confédéral de la CGT », Documents de l'Institut CGT d'histoire sociale, sd.

Salion (Anne Pascale), De Bricourt (Françoise), *Inventaire des archives de la fédération unifiée des industries chimiques 1938-1989*, CFDT, Paris, septembre 1995, 84 p.

Tuskan (Erhan), *Inventory of the archives of the International Confederation of Free Trade Unions (ICFTU) 1949-1993*, Stichting beheer IISG, Asterdam, 1997, 228 p.

Réflexions théoriques et méthodologies

Badie (Bertrand), *Culture et politique*, Paris, Economica, 3e édition, 1993, 169 p.

Badie (Bertrand), Smouts (Marie-Claude), *L'international sans territoire*, L'Harmattan, Cultures et Conflits, 1996, 422 p.

Bergounioux (Alain), Grunberg (Gérard), *L'utopie à l'épreuve – Le socialisme européen au Xxe siècle*, Paris, éditions de Fallois, 1996, 406 p.

Béroud (Sophie), Mouriaux (René), Vakaloulis (Michel), *Le mouvement social en France – Essai de sociologie politique*, Paris, La Dispute, 1998, 222 p.

Boudon (Raymond), Bourricaud (François), *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 1982, 651 p.

Bourdieu (Pierre), "L'identité et la représentation", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 35, 1980b, p. 63-72.

Bourdieu (Pierre), « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 145, 2002, p. 3-9.

Bourdieu (Pierre), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard, Seuil Essais, 2001, 423 p.

Colonomos (Ariel) (dir.), *Sociologie des réseaux transnationaux*, Paris, L'Harmattan, 1995, 300 p.

Colonomos (Ariel), "Sociologie et sciences politiques : les réseaux, théories et objets d'études », *Revue française de science politique*, vol. 44, n°7, février 1995.

Corcuff (Philippe), « Eléments d'épistémologie ordinaire du syndicalisme », *Revue française de science politique*, n°4, vol. 41, août, 1991, p. 515-535.

Cuche (Denys), *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 1996, 123 p.

De Singly (François), *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan, 1992, 126 p.

Dubar (Claude), Demazière (Didier), *Analyser les entretiens biographiques*, Paris, Nathan, 1997, 350 p.

Dubar (Claude), *La socialisation : constitution des identités sociales et professionnelles*, Paris, A. Colin, 2000, 255 p.

Gombin (Richard), "Mouvement syndical et théorie sociologique", *Revue française de science politique*, n°3, vol.22, juin 1992.

Girard (Michel) (dir.), *Les individus dans la politique internationale*, Paris, Economica, 1994, 301 p.

Girault (René), *Être historien des relations internationales*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, 435 p.

Jönsson (Christer), "Organisation et coopération internationales : l'approche interorganisations", *Revue internationale des sciences sociales*, 138, novembre 1993, p 539-554.

Laroche (Josepha), « Le Nobel comme enjeu symbolique dans les relations internationales », *Revue française de science politique*, vol. 44, n°4, août 1994, p. 599-628.

Lazega (Emmanuel), "Analyse de réseaux et sociologie des organisations", *Revue française de sociologie*, n°138, novembre 1993, p. 539-554

Lazega (Emmanuel), "Analyse de réseaux et sociologie des organisations", *Revue française de sociologie*, n°35, avril-juin 1994, p. 293-320.

Lazega (Emmanuel), *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, PUF, Que sais-je, 1998, 127 p.

Leduc (Jean), *Les historiens et le temps - conceptions, problématiques, écritures*, Seuil, Points Histoire, 1999, 328 p.

Le Goff (Jacques), *Histoire et mémoire*, édition Gallimard, collection folio histoire, 1988, 409 p.

Merle (Marcel), *Forces et enjeux dans les relations internationales*, Paris, Economica, 2e édition, 1985, 414 p.

Merle (Marcel), *Sociologie des relations internationales*, Dalloz, 4e édition, collection études politiques, économiques et sociales, Paris, 1988, 423 p.

Nye (Jospeh), Keohane (Robert) (dir.), *Transnational relations and world politics*, Harvard, Harvard University Press, 1972, 430 p.

Peneff (Jean), *La méthode biographique : de l'école de Chicago à l'histoire orale*, Paris, A. Colin, 1990, 144 p.

Pennetier (Claude), « Singulier – pluriel : la biographie se cherche. L'exemple de l'histoire ouvrière », dans Wolikow (Serge) (dir.), *Ecrire des vies – Biographie et mouvement ouvrier 19e-20e siècle*, Dijon, EUD, 1994, p. 31-43.

Pennetier (Claude), Pudal (Bernard), « Evolution des méthodes d'analyse du militant ouvrier, archétype du militant », dans Gotovitch (José), Morelli (Anne), *Militantisme, militants*, Bruxelles, EVO, Couleur Savoir, 2000, p. 13-24.

Pudal (Bernard), « Biographie et biographique », *Le Mouvement social*, janvier-mars 1999, n°186, p. 3-8.

Roche (Jean-Jacques), *Théorie des relations internationales*, Paris, Montchrestien, Clefs politique, 1997,157 p.

Santiso (Javier), « Circulation des idées et relations internationales », dans Smouts (Marie-Claude), *Les nouvelles relations internationales*, *pratiques et théories*, Presses de la FNSP nationale des sciences politiques, 1998, p. 227-251.

Smouts (Marie-Claude), *Les nouvelles relations internationales*, *pratiques et théories*, Presses de la FNSP nationale des sciences politiques, 1998, 409 p.

Ubbiali (Georges), «Stratégie discursive des professionnels de la représentation », *Bulletin de méthodologie sociologique*, 1998, n° 60, p. 106-121.

Veyne (Paul)., *Comment on écrit l'histoire - essai d'épistémologie*, Paris, éditions du Seuil, 1971, 349 p.

Wolikow (Serge) (dir.), *Une histoire en révolution ? Du bon usage des archives de Moscou et d'ailleurs*, Dijon, EUD, 1996, 315 p.

Histoire (généralité)

Andreff (Wladimir), « La déterritorialisation des multi-nationales : firmes globales et firmes réseaux », dans Badie (Bertrand), Smouts (Marie-Claude) (dir.), *L'international sans territoire*, Paris, L'Harmattan, Cultures et Conflits, 1999, p. 373-396.

Barrau (Grégory), *Le Mai 68 des catholiques*, Paris, éditions de l'Atelier, 1998, 143 p.

Bernstein (Serge), Milza (Pierre), *Histoire de la France au XXe siècle 1945-1958*, Bruxelles, Complexe, questions au xxe siècle, 1991, 338 p.

Borrel (Monique), *Conflits du travail, changement social et politique en France depuis 1950*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 1996, 261 p.

Bouayed (Anissa), « Les mouvements sociaux en France à l'épreuve de la guerre d'Algérie », *Recherches internationales*, 1998, n°52-53, p. 137-164.

Brézot (Hervé), *La presse et la question des prêtres ouvriers de 1947 à 1954*, mémoire de maîtrise, université Panthéon-Sorbonne, 1996, 2 volumes, 359 p.

Bourderon (Roger), Burles (Jean), Girault (Jacques), Martelli (Roger), Robert (Jean-Louis), Scot (Jean-Paul), Tartakowsky (Danielle), Willard (Germaine), Wolikow (Serge), *Le PCF étapes et problèmes 1920-1972*, éditions sociales, 1981, 639 p.

Campinchi (Philippe), *Les lambertistes - Un courant trotskiste français*, Paris, Balland, 2000, 329 p.

Caute (David), *1968 dans le monde*, Paris, Robert Laffont, 1988, 445 p.

Cayrol (Roland), « Le Parti socialiste et l'autogestion », *Projet*, 98, 1975, p. 969-974.

Collinet (Michel), « Communism and French labor : the post-war struggle for leadership », *Problems of communism*, 1957, vol. 6, n°3, p. 41-47.

Courtois (Stéphane), Kriegel (Annie), « Les communistes et la lutte pour la paix », *Communisme*, 1988, n° 18-19, 281 p.

Devin (Guillaume), *L'internationale socialiste*, Paris, Presses de la FNSP, 1993, 420 p.

Desbrousses-Peloille (Hélène), « Représentation de l'autogestion », *Revue française de science politique*, 36(5), octobre 1986, p. 606-631.

Donneur (André), *L'internationale socialiste*, PUF, Que sais-je, 1983, 125 p.

Dreyfus-Armand (Geneviève), Frank (Robert), Lévy (Marie-Françoise), Zancarini-Fournel (Michelle) (dir.), *Les années 68 – Le temps de la contestation*, Bruxelles, Complexe, Histoire du temps présent, 2000, 525 p.

Dreyfus (Michel), *PCF – Crises et dissidences*, Bruxelles, Complexe, Questions au Xxe siècle, 1990, 285 p.

Dreyfus (Michel), Groppo (Bruno), Ingerflom (Claudio), Lew (Roland), Pennetier (Claude), Pudal (Bernard), Wolikow (Serge) (dir.), *Le siècle des communismes*, Paris, éditions de l'Atelier, 2000, 542 p.

Dulong (Delphine), *Moderniser la République – Aux origines de la Ve République*, Paris, L'Harmattan, 1997, 291 p.

Dumoulin (Michel) (dir.), *Milieux économiques et intégration européenne en Europe occidentale au Xxe siècle*, Arras, Artois Presses Université, 1998, 441 p.

Durand (Pierre), *Cette mystérieuse section coloniale - Le PCF et ses colonies (1920-1962)*, Paris, Messidor, Documents, 1986, 339 p.

Duriez (Bruno), Fouilloux (Etienne), Michel (Alain-René), Mouradian (Georges), Viet-Depaule (Nathalie), *Chrétiens et ouvriers en France 1937-1970*, Paris, éditions de l'Atelier, 2001, 349 p.

Frayssinet (Jean), *Le Conseil économique et social*, Les études de la Documentation française, 1996, 173 p.

Gotovitch (José), Narinski Mikhaïl , Dreyfus Michel, Pennetier Claude, Studer Brigitte, Wehenkel Henri, Wolikow Serge (dir.), *Komintern : l'histoire et les hommes - Dictionnaire biographique de l'Internationale communiste*, Paris, éditions de l'Atelier, 2001, 604 p.

Gotovitch (José), Delwit (Pascal), De Waele (Jean-Michel), *L'Europe des communistes*, Bruxelles, Complexe, 1992, 352 p.

Gotovitch (José), Morelli (Anne), *Les solidarités internationales – Histoire et perspectives*, Bruxelles, Labor, La Noria, 282 p.

Grémion (Pierre), *Intelligence de l'anticommunisme. Le congrès pour la liberté de la culture à Paris 1950-1975*, Paris, Fayard, 1975, 645 p.

Grosser (Alfred), *Affaires extérieures - La politique de la France 1944-1989*, Paris, Flammarion, Champs, 1989, 368 p.

Guidoni (Pierre), *Histoire du nouveau Parti socialiste*, Paris, tema éditions, 1973, 405 p.

Guillen (Pierre) , *La question allemande – 1945 à nos jours*, Paris, Imprimerie nationale éditions, 1996, 225 p.

Hobsbawm (Eric J.), *L'âge des extrêmes – Histoire du court XXe siècle 1914-1991*, Bruxelles, Complexe, 1994, 810 p.

Hourani (Albert), *Histoire des peuples arabes*, Paris, Seuil, point Histoire, 1993, 732 p.

Kergoat (Jacques), *Le Parti socialiste – De la Commune à nos jours*, Paris, La Sycomore, 1983, 381 p.

Kriegel (Annie), *Le système communiste mondial*, Paris, PUF, 1984, 271 p.

Lacroix-Riz (Annie), *Le choix de Marianne*, Paris, Messidor/éditions sociales, 1986, 222 p.

Lavau (Georges), « L'URSS et eux – Le Parti communiste français et le socialisme existant, 1964-1981 », dans Marcou (Lilly), *L'URSS vue de gauche*, Paris, PUF, 1982, p. 189-210.

Lazar (Marc) (dir.), *La gauche en Europe depuis 1945 - Invariants et mutations du socialisme européen*, Paris, PUF, 1996, 704 p.

Le Cour Grandmaison (Olivier), « Le Mouvement de la paix pendant la Guerre froide : le cas français (1948- 1952) », *Communisme*, n°18-19, 1988, p. 120-138.

Lefebvre (Henri), *Le marxisme*, PUF, Que sais-je, 1997, 127 p.

Léon (Pierre) (dir.), *Histoire économique et sociale du monde – Le second XXe siècle, de 1945 à nos jours*, Paris, A. Colin, Paris, 1977, tome 6, 607 p.

Mathieu (Pierre-Louis), Leduc (Philippe), *La politique française de productivité depuis la guerre - actions du centre français de productivité*, mémoire IEP, 2 livres, Paris, 1961, 238 p.

Marcou (Lilly), *Le mouvement communiste international depuis 1945*, Paris, PUF, 1990, 127 p.

Marcou (Lilly) (dir.), *L'URSS vue de gauche*, Paris, PUF, 1982, 296 p.

Marcou (Lilly), *L'internationale après Staline*, Paris, Grasset, 316 p.

Marcou (Lilly), *Le Kominform – Le communisme de Guerre Froide*, Paris, Presses de la FNSP, 1977, 343 p.

Melchionni (Maria Grazia), "Le Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe : un réseau au service de l'union européenne", dans Bossuat (Gérard), Wilkens (Andreas) (dir.), *Jean Monnet, l'Europe et les chemins de la paix*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 221-253.

Mencherini (Robert), *Guerre froide, grèves rouges*, Paris, Syllepse, 1998, 307 p.

Milza (Pierre), *Les relations internationales de 1973 à nos jours*, Paris, Hachette, Carré Histoire, 1996, 255 p.

Moneta (Jakob), *La politique du Parti communiste français dans les questions coloniales*, Paris, Maspero, 1971, 310 p.

Papini (Roberto), *L'internationale démocrate-chrétienne – La coopération internationale entre les partis démocrates-chrétiens de 1925 à 1986*, Paris, Cerf, 1988, 236 p.

Pigenet (Michel), *Au cœur de l'activisme communiste des années de Guerre froide - "La manifestation Ridgway"*, Paris, L'Harmattan, Les chemins de la mémoire, 1992, 175 p.

Pomian (Krzysztof), *Pologne : défi à l'impossible ? De la révolte de Poznan à « Solidarité »,* Paris, éditions ouvrières, 1982, 235 p.

Portelli (Hugues), *La Ve République*, Paris, Grasset, Livre de poche,1987, 573 p.

Portelli (Hugues) (dir.), *L'Internationale socialiste*, Paris, éditions ouvrières, Enjeux internationaux, 1983, 188 p.

Portelli (Hugues), Jansen (Thomas) (dir.), *La démocratie chrétienne, force internationale*, Nanterre, Institut de politique internationale et européenne, 1986, 509 p.

Rivenc (Jean-Pierre), « Lutte pour la paix et mouvement de la paix 1939-1956 - Staline "l'homme de la paix" », *Communisme*, n°18-19, 1988, p. 107-119.

Rollet (Jacques), *Le Parti socialiste et l'autogestion 1971-1978*, thèse de doctorat de sciences politiques, IEP Paris, 1982, 602 p.

Santamaria (Yves), « Un prototype toutes missions : le comité de lutte contre la guerre dit "Amsterdam-Pleyel" (1932-1936) », *Communisme*, n°18-19, 1988, p. 71-97.

Sirot (Stéphane), *La grève en France – Une histoire sociale 19e-20e siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002, 302 p.

Streiff (Gérard), *Jean Kanapa 1921-1978 – Une singulière histoire du PCF*, Paris, L'Harmattan, 2001, t. 1, 571 p, t.2, t. 2, 587 p.

Toinet (Marie-France), *La chasse aux sorcières – Le Maccarthysme 1947-1957*, Bruxelles, Complexe, 1984, 206 p.

Vakaloulis (Michel) (dir.), *Travail salarié et conflit social*, Actes du congrès Marx International II, Paris, PUF, 1999, 250 p.

Van Gerwen (Jef), Sweeney (John), *Des chrétiens pensent l'Europe*, Paris, éditions de l'atelier, 1997, 261 p.

Vigreux (Jean), *Waldeck Rochet : éveil et formation d'un cadre communiste*, thèse d'histoire, Paris, IEP, 1992, 2 vol., 686 p.

Vigreux (Jean), *Waldeck Rochet – Une biographie politique*, La dispute, 2000, 376 p.

Villain-Gandossi (Christiane) (ed.), *L'Europe à la recherche de son identité*, congrès national des sociétés historiques et scientifiques, 125e, Lille, 2000, Paris, éditions du CTHS, 2002, 556 p.

Wattebled (Robert), *Stratégies catholiques en monde ouvrier dans la France de l'après-guerre*, Paris, éditions ouvrières, 1990, 310 p.

Willard (Claude) (dir.), *La France ouvrière 1920-1968*, tome 2, Paris, Les éditions de l'Atelier, 1995, 368 p.

Wolikow (Serge), *Le Parti communiste français et l'Internationale communiste (1925-1933)*, thèse d'histoire, université Paris 8, 1990, 3 vol., 1053 p.

Le syndicalisme français (généralités)

« L'engagement syndical en question », ADIAMOS, Les Cahiers, n°1, 1er semestre 1999, 103 p.

Adam (Gérard) , « L'action syndicale : bilan et perspectives », *Citoyens*, 60 (3), novembre 1966, p. 28-32

Adam (Gérard), « L'unité d'action CFDT-CGT », *Revue Française de Sciences Politiques*, 17 (3), juin 1967, p. 576-590.

Adam (Gérard), « L'unité d'action CGT-CFDT », *Droit social*, 11, novembre 1968, p. 567-577.

Adam (Gérard), Bon (François), Capdevielle (Jacques), Mouriaux (René), *L'ouvrier français en 1970 - Enquête nationale auprès de 1116 ouvriers d'industrie*, Paris, A. Colin, 1970, 277 p.

Andolfatto (Dominique), Labbé (Dominique), *Sociologie des syndicats*, Paris, La Découverte, Repères n°304, 2000, 121 p.

Andolfatto (Dominique), *L'univers des élections professionnelles*, Paris, éditions ouvrières, Portes ouvertes, 1992, 221 p.

Branciard (Michel), *Syndicats et partis - Autonomie ou dépendance*, Paris, Syros, 1982, tome 1 - 1879-1947, 221 p. ; tome 2 - 1948-1981, 337 p.

Bridgford (Jeff), *The politics of French trade-unionism : party-union relations at the time of the Union of the Left*, Leicester, New York, Leicester university press, 1991, 196 p.

Caire (Guy), L*es syndicats ouvriers*, collection Thémis, PUF, 1971, 607 p.

Caire (Guy), *La grève ouvrière*, Paris, éditions ouvrières, 1978, 223 p.

Caire (Guy), *Entreprises multinationales et relations professionnelles*, Sceaux, Centres de recherches en sciences sociales du travail, 1980, 553 p.

Calinon (Thomas), *Syndicalisme, multinationale et luttes des classes : la CGT à General Motors Strasbourg de 1968 à 1987*, mémoire de maîtrise, université de Strasbourg, Marc Bloch, 1999, 139 p.

Capdevielle (Jacques), Mouriaux (René), *Mai 68 - L'entre-deux de la modernité*, Paris, Presses de la FNSP, 1988, 317 p.

Capdevielle (Jacques), Mouriaux (René), *Les syndicats ouvriers en France*, Paris, A. Colin, 1976, 131 p.

Capdevielle (Jacques), Mouriaux (René), « Approche politique de la grève en France (1966-1988) », *Cahiers du CEVIPOF*, octobre 1988, 95 p.

Charles (Jean), "Syndicalisme révolutionnaire français et communisme international", dans Wolikow (Serge), Cordillot (Michel), *Prolétaires de tous les pays unissez-vous ? Les difficiles chemins de l'internationalisme, 1848-1956*, Dijon, EUD, 1993, p. 129-132.

Chatillon (Stéphane), *Pourquoi la division syndicale ?*, Economica, 1978, 233 p.

Collinet (Michel), *L'ouvrier français – Esprit du syndicalisme*, Paris, éditions ouvrières, Masses et Militants, 1952, 232 p.

Cours-Salies (Pierre), Mouriaux (René) (coordonnateurs), *L'unité syndicale en France 1895-1995 Impasses et chemins* , Paris, éditions Syllepse, 1996, 255 p.

Descotes (Marc), Robert (Jean-Louis), *Clefs pour une histoire du syndicalisme cadre*, Paris, éditions ouvrières, 1984, 276 p.

Georges (Bernard), Tintant (Denise), Renauld (Marie Anne), *Léon Jouhaux – 50 ans de syndicalisme*, Paris, PUF, 1962, 552 p.

Georges (Bernard), Tintant (Denise), Renauld (Marie Anne), *Léon Jouhaux dans le mouvement syndical français*, Paris, PUF, 1979, 486 p.

Grunberg (Gérard), Mouriaux (René), *L'univers politique et syndical des cadres*, Paris, FNSP, 1979, 230 p.

Groux (Guy), *Les cadres*, Paris, Maspero, 1983, 127 p.

Hetzel (Anne-Marie), Lefèvre (Josette), Mouriaux (René), Tournier (Maurice), *Le syndicalisme à mots découverts – dictionnaire des fréquences (1971-1990)*, Syllepse, 1998, 349 p.

Kesselman (Mark) (dir.), *1968-1982 Le Mouvement ouvrier français – crise économique et changement politique*, Paris, Les éditions ouvrières, 1984, 382 p.

Labbé (Dominique), *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945*, Paris, L'Harmattan, Logiques politiques, 1996, 162 p.

Labbé (Dominique), Courtois (Stéphane), *Regards sur la crise du syndicalisme*, Paris, L'Harmattan, 2001, 221 p.

Labi (Maurice), *La Grande division des travailleurs*, Paris, éditions ouvrières, 1964.

Lefranc (Georges), *Les expériences syndicales en France de 1939 à nos jours*, Paris, Aubier, 1950, 383 p.

Lefranc (Georges), *Le mouvement syndical sous la troisième République*, Paris, Payot, 1967, 450 p.

Lefranc (Georges), *Le syndicalisme en France*, Paris, PUF, 1968, 128 p.

Lefranc (Georges), *Le mouvement syndical de la libération aux événements de mai-juin 1968*, Paris, Payot, 1969, 312 p.

Mouriaux (René), *Les syndicats dans la société française*, Paris, FNSP, 1983, 271 p.

Mouriaux (René), *Syndicalisme et politique*, Paris, Editions ouvrières, 1985, 212 p.

Mouriaux (René), *Le syndicalisme face à la crise*, Paris, La Découverte, 1986, 127 p.

Mouriaux (René), *Le syndicalisme en France*, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je, 1994, 127 p.

Mouriaux (René), *Le syndicalisme en France depuis 1945*, Paris, La Découverte, 1994, 224 p.

Mouriaux (René), *Crises du syndicalisme français*, Paris, Montchretien, 1998, 156 p.

Noblecourt (Michel), *Les syndicats en question*, éditions ouvrières, Paris, Portes ouvertes, 1990, 218 p.

Park (Dahn), *Les pratiques unitaires entre les syndicats, les fédérations et les unions départementales : CGT-CGTU de 1929 à la réunification syndicale de 1936*, thèse d'histoire, 1995, 3 vol., 851 p.

Pruvost (Georges), Roger (Pierre), *Unissez-vous ! L'histoire inachevée de l'unité syndicale*, Paris, Editions ouvrières, 1995, 272 p.

Rebérioux (Madeleine), *Les ouvriers du livre et leur fédération – Un centenaire 1881-1981*, Temps Actuel/Messidor, 1981, 236 p.

Robert (Jean-Louis), *La scission syndicale de 1921 - Essai de reconnaissance des formes*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1980, 235 p.

Ross (Georges), *Workers and communists in France - From Popular Front to Eurocommunism*, Berkeley, University of Carolina Press, 1982, 357 p.

Smith W., "Paradoxes of CGT-CFDT relations in France", *West european politics*, 1, janvier 1981, p. 38-53.

LA CFTC-CFDT

Adam (Gérard), *La CFTC, 1940-1958, histoire politique et idéologique*, Paris, A. Colin, Cahiers de la FNSP, 1964, 302 p.

Adam (Gérard), *La CFTC*, Paris, FNSP, CEVIPOF, Série Etudes syndicales, n°1, Septembre 1964, 75 p.

Aparicio (Jean-Claude) *et al.*, *La CFDT au péril du libéral syndicalisme*, Paris, Syllepse, 1999, 125 p.

Béthouart (Bruno), *Des syndicalistes chrétiens en politique(1944-1962) – De la libération à la Ve République*, Paris, Presses universitaires du Septentrion, 1999, 193 p.

Branciard (Michel), *Un syndicat face à la guerre d'Algérie*, Paris, Syros, 1984, 325 p.

Brucy (Guy), *Histoire de la fédération de la chimie CFDT de 1938 à nos jours*, Paris, Syros, 1997, 369 p.

Cours-Salies (Pierre), *La CFDT, un passé porteur d'avenir*, Paris, La Brèche-PEC, 1988, 478 p.

Delon (Pierre), *Le syndicalisme chrétien en France*, Paris, éditions sociales, Politique et religion, 1961, 90 p.

Garacoïx (Michel), *De la CFTC à la CFDT : Reconstruction, les groupes et les publications*, mémoire de maîtrise, université de Nanterre, 1972, 170 p.

Georgi (Frank), *L'invention de la CFDT 1957-1970 – Syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion*, Paris, Les éditions de l'Atelier/éditions ouvrières, 1995, 651 p.

Georgi (Frank), *Eugène Descamps : chrétien et syndicaliste*, Paris, éditions de l'Atelier, 1997, 392 p.

Georgi (Frank), *Soufflons nous-mêmes notre forge : une histoire de la fédération de la métallurgie CFTC-CFDT 1920-1974*, Paris, éditions ouvrières, 1991, 191 p.

Groux (Guy), *Les ingénieurs et cadres dans le mouvement ouvrier : le cas de l'UCC-CFDT*, CNAM, Paris, 1982.

Groux (Guy), Mouriaux (René), *La CFDT*, Paris, Economica, 1989, 316 p.

Hamon (Hervé), Rotman (Patrick), *La deuxième gauche – Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Paris, Seuil, Points, 2002, 390 p.

Hatzfeld (Hélène), *Les relations entre le Parti socialiste, la CFDT et le mouvement syndical de 1971 à 1981*, thèse d'Etat, IEP Paris, 1987, 660 p.

Kassalow (Everett M.), "Christian trade unionism in France : a left socialist experience", *Industrial relations*, 1977, 32(1), p.3-14.

Launay (Michel), «Le syndicat des employés du commerce et de l'industrie de 1887 à 1914», *Mouvement social*, n° 68, juillet-septembre 1969, p. 35-56.

Launay (Michel), *La CFTC - origines et développement 1919-1940*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986, 486 p.

Levard (Georges), *Chances et périls du syndicalisme chrétien*, Paris, Fayard, 1955, 223 p.

Mouriaux (René), « La CFDT et l'autogestion 1964-1982 », *Société française*, 4, octobre 1982, p. 47-53.

Oppenheim (Jean-Pierre), « La question du cumul des mandats politiques et syndicaux à la CFDT », *Revue française de sciences politiques*, t. XXIV (2), avril 1975, p.317-336.

Rey (Henri), *L'introduction du thème autogestionnaire dans la CFDT avant 1968*, Paris, mémoire IEP, 1981, 76 p.

Singer (Madeleine), *Histoire du SGEN 1937-1970 : le syndicat général de l'éducation nationale*, Lille, PUL, 1987.

Singer (Madeleine), « Le groupe d'études politiques « Reconstruction » et la CED », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1996, 43(1), p35-66.

Thibault (Marie-Noëlle), « La CFDT et son histoire », *Mouvement social*, n°100, juillet-septembre, 1977, p.93-98.

Thormann (Gérard C.), "The ideological evolution of French Christian trade unionism since world war II, *Catholic historical review*, 56(1), 1970, p.67-93.

La CGT

Frieden, sozialer Fortschritt, Solidarität. 35 Jahre Kampfbündnis FDGB-CGT, Berlin, Verlag Tribüne, 1985, 207 p.

Barjonet (André), *La CGT, Histoire, structure, doctrine*, Paris, Seuil, 1968, 189 p.

Bouayed (Anissa), *La CGT et la guerre d'Algérie*, thèse pour le doctorat de troisième cycle d'histoire, Université de Paris VII, 1985, 2 t., 560 p.

Bruhat (Jean), Piolot (Marc), *Esquisse d'une histoire de la CGT 1895-1965*, Paris, CGT, 1967, 2e édition, 384 p.

Chambelland (Colette), *Pierre Monatte, une autre voix syndicaliste*, Paris, éditions de l'Atelier, La part des hommes, 191 p.

Courtois (Stéphane), Lazar (Marc), Waller (Michael) (ed.), Comrades and Brothers, Londres, F. Cass, 1991, 204 p.

Delanoue (Paul), « La CGT et les syndicats de l'Afrique noire de colonisation française, de la Deuxième Guerre mondiale aux indépendances », *Le Mouvement social*, 1983, n°122, p.103-117.

Dewitte (Philippe), « La CGT et les syndicats d'AOF », Le Mouvement social (117),octobre - déc.1981, n°117, 3-32.

Dreyfus (Michel), *Histoire de la CGT- cent ans de syndicalisme en France*, Complexe, Questions au Xxe siècle, 1995, 407 p.

Girault (Jacques), *Benoît Frachon, communiste et syndicaliste*, Paris, Presses de la FNSP nationale des sciences politiques, 1989, 364 p.

Groux (Guy), Mouriaux (René), *La CGT : crises et alternatives*, Paris, Economica, 1992, 307 p.

Julliard (Jacques), « La CGT devant la guerre », *Le Mouvement social*, n°49, 1964, p.47-63.

Lacroix (Annie), « La CGT et le Plan Marshall », *Cahiers d'histoire de l'Institut Maurice Thorez*, n°4, 1973, p.25-48.

Magniadas (Jean), *Le syndicalisme de classe*, Paris, Messidor/Editions sociales, 1987, 245 p.

Mencherini (Robert), « Les dockers et les guerres coloniales : les trois temps et la double articulation des luttes syndicales sur les quais de Marseille », dans Dockers de la méditerranée à la mer du Nord – Des quais et des hommes dans l'histoire, Aix en Provence, Edisud/ La Calade, 1999, p.205-215.

Mouriaux (René) R., *La CGT*, Paris, Editions du Seuil, points politique, 1982, 245 p.

Moynot (Jean-Louis), *Au milieu du gué – CGT, syndicalisme et démocratie de masse*, Paris, PUF, 1982, 319 p.

Pigenet (Michel) (dir.), « Le syndicalisme docker depuis 1945 », Sociabilité, *Culture et Patrimoine –Cahiers du GRHIS*, Publications de l'université de Rouen, n°7, 1997, 130 p.

Rebérioux (Madeleine), *Les ouvriers du livre et leur fédération – Un centenaire 1881-1981*, Paris, Messidor/Temps Actuel, 1981, 236 p.

Ross (Georges), *Workers and Communists in France - From Popular Front to Eurocommunism*, Berkeley, University of Carolina Press, 1982, 357 p.

Ruscio (Alain), *La CGT et la guerre d'Indochine 1945-1954*, Montreuil, Institut CGT d'histoire sociale, 1984, 116 p.

Santamaria (Yves), « The french communist party and the CGT : problems of adaptation », *Journal of communist studies*, 6(4), 1990, p. 58-77.

La CGT-FO

Adam (Gérard), *La CGT-FO*, Paris, FNSP, CEVIPOF, Série Etudes syndicales, n°3, mai 1965, 74 p.

Bui (Gwenegan), *L'U.D. FO d'Alger mai 1948-décembre 1958*, mémoire de DEA, Paris 1, 127 p.

Bergounioux (Alain), *Force ouvrière*, Paris, Editions du Seuil, 1975, 252 p.

Bergounioux (Alain), « La scission syndicale dans les PTT en 1946 », *Le Mouvement social*, juil.sept. n°92, 1975, p. 3-15.

Bonnemaison (Joël), *Alexandre Hébert, cinquante ans de luttes syndicales*, Paris, éditions du Rocher, 1995, 202 p.

Bouchard (Sylvain) (coord.), « Cinq contributions à l'étude de Force ouvrière », Paris, *Documents de travail du CEVIPOF*, 1994, 157 p.

Bourseiller (Christophe), *Cet étrange Monsieur Blondel - Enquête sur le syndicat Force ouvrière*, Paris, Bartillat, 1997, 301 p.

Grandmagnac (Régis), "La Fédération FO de la métallurgie de 1947 à 1955", Mémoire de maitrise, université de Paris 1, 1993, 258 p.

Georges (Bernard), Tintant (Denise), Renauld (Marie Anne), *Léon Jouhaux – 50 ans de syndicalisme*, Paris, PUF, 1962, (tome1) 552 p.

Georges (Bernard), Tintant (Denise), Renauld (Marie Anne), *Léon Jouhaux dans le mouvement syndical français*, Paris, PUF, 1979, (tome 2) 486 p.

Hamoudi (Ourida), « Force ouvrière et le parti des travailleurs » dans « Les minorités dans Force ouvrière : LO, PT, les anarchistes », *Documents de travail du CEVIPOF*, n° 90, 1998, 33 p.

Kantrowitz (Jack), « L'influence américaine sur FO : mythe ou réalité ? », *Revue française de sciences politiques*, vol. 28, n°4, août 1978, p.717-739.

Lacroix-Riz (Annie), « Autour d'Irving Brown : l'AFL, le Free Trade Union Committee, le département d'Etat et la scission syndicale française (1944-1947) », *Le Mouvement social*, n°151, 1990, p.79-119.

Le Bourre (Raymond), *Le syndicalisme français dans la Ve République*, Paris, Calmann-Lévy, 1959, 212 p.

Lefebvre (Denis) (dir.), *19 décembre 1947 : Force ouvrière* réalisé par l'UD FO de Seine-Saint-Denis, Paris, Bruno Leprince éditeur, collection Synthèses, 1997, 351 p.

Lefebvre (Denis), « Il y a 50 ans : Force ouvrière », *Gavroche*, 1998, 17 (99-100), p.18-20.
Mouriaux (René) R., "Etat des travaux sur Force ouvrière", *Syndicalisme et société*, ISERES VO éditions, vol. 1, n° 2, 1998, 475-491.
Raguenez (Yvan), *La scission CGT-FO dans le Finistère*, université de Bretagne occidentale, mémoire de maîtrise, 1999, 190 p.
Roussel (Hélène), *La CGT-FO et la construction européenne - histoire d'un anticommunisme syndical européen 1947-1953*, université de Paris 1, CRHMSS, 2000, 292 p.
Sabot (Jean-Yves.), "Annexe : la Fédération CGT-FO de la métallurgie Organisation, audience, syndicalisation de 1948 à 1995", dans Labbé (Dominique) (dir.), *La syndicalisation en France*, CERAT, novembre 1995, 151 p.
Stolvitzer (Hadvig), *La scission de la CGT 1947*, mémoire de DES, Paris, FNSP, 1957, 116 p.
Validire (Jean-Louis), *André Bergeron, une force ouvrière*, Paris, Plon, 1984, 244 p.

Autobiographies mémoires et témoignages

Aubert (Edouard), *Jusqu'au bout*, Paris, Fédération CGT du textile, 1973, 221 p.
Bergeron (André), *La confédération Force ouvrière*, Paris, EPI, 1971, 127 p.
Bergeron (André), *Lettre ouverte à un syndiqué*, Paris, Albin Michel, 1975, 158 p.
Bergeron (André), *Ma route et mes combats*, Paris, Ramsay, 1976, 229 p.
Bergeron (André), *Tant qu'il y aura du grain à moudre*, Paris, Editions Robert Laffont, 1988, 244 p.
Bergeron (André), *Je revendique le bon sens*, Paris, Editions Liana Levi, 1996, 222 p.
Charzat (Michel), Chevènement (Jean-Pierre), Toutain (Ghislaine), *Le CERES, un combat pour le socialisme*, Paris, Calmann-Levy, 1975, 279 p.
Dédame (Roger), *A la santé des confrères…Chronique dénuée de neutralité d'un demi siècle de syndicalisme dans la presse*, vol.2 (De 1950 à nos jours), ouvrage publié à compte d'auteur et imprimé par l'AFPPI et l'AFIG, 1993, 511 p.
Descamps (Eugène), *Militer*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1971, 271 p.
Duhamel (René), *Aux quatre coins du monde*, Paris, Editions sociales, 1981, 219 p.
Fédération FO de la métallurgie, *Les métallos en leur siècle, les militants de l'efficacité réformiste des premiers syndicats à l'aube de l'an 2000*, éditions de l'air, 1996, 216 p.
Frachon (Benoît), *Aux rythmes des jours* (textes choisis), Paris, Editions sociales, 1967, t. 1, 688 p. ; 1968, t. 2 (1955-1967), 639 p.

Jourdain (Henri), *Comprendre pour accomplir – dialogue avec Claude Willard*, Paris, Messidor / Editions sociales, 1982, 217 p.

Juquin (Pierre), *Programme commun – L'actualisation à dossiers ouverts,* Paris, éditions sociales, 1977, 187 p.

Kissinger (Henry), *Les années de renouveau (le dernier volume des Mémoires)*, Paris, Fayard, 2000, 1047 p.

Krasucki (Henri), *Syndicats et unité*, Paris, éditions sociales, 1980, 249 p.

Linet (Roger), *CGT : Lendemains de guerre 1944-1947*, Paris, Hachette, 1995, 192 p.

Linet (Roger), *Renault 1947-1958, Les années chaudes de la Guerre froide*, Paris, VO/ Editions - Le Temps des cerises, 1997, 406 p.

Loncle (François), *Autopsie d'une rupture – la désunion de la gauche*, Paris, éditions Jean-Claude Simoën, 1979, 163 p.

Monatte (Pierre), *Trois scissions syndicales*, éditions ouvrières, Masses et Militants, 1958, 255 p.

Tessier (Jacques), *Marxisme ou doctrine sociale chrétienne ? Trente années de confrontations en France*, Paris, Fayard, 1992, 306 p.

Tessier (Jacques), *La CFTC : comment fut maintenu le syndicalisme chrétien*, Paris, Fayard, 1987, 274 p.

Reuther (Victor), *The brothers Reuther and the story of the UAW / a memoir*, Boston, Houghton Mifflin company, 1978, 523 p.

Vignaux (Paul), *De la CFTC à la CFDT : syndicalisme et socialisme- Reconstruction (1946-1972)*, Paris, les Editions ouvrières, 1980, 212 p.

Le syndicalisme dans le monde (généralité)

Averyanov (Boris), "Soviet Unions and the world trade union movement", *New world review*, 1971, 39(2), p.46-56.

Kassalow (Everett M.), *National labor movements in the postwar world*, sl, Northwestern university press, 1963, 256 p.

Lefranc (Georges), *Le syndicalisme dans le monde*, Paris, PUF, 7e édition, 1969, 128 p.

Lichtblau (George E), *The politics of African Trade Unionism*, New York Washington, Londres, Praeger, 1968, 198 p.

Maiello (Adele), « Le cas italien : les particularités de la CGIL », in DEVIN G. (dir), *Syndicalisme, dimensions internationales*, Erasme, La Garenne-Colombes, 1990, p.405-420.

McWhriter (John), "Internationalism and the British Labour Movement, 1917-1927 ", *Journal of the Scottish Labour History Society*, n° 6, 1972, p.26-54.

Mouriaux (René), *Le syndicalisme dans le monde*, Paris, PUF, 1993, 127 p.

Sagnes (Jean) (dir.), *Histoire du syndicalisme dans le monde des origines à nos jours*, Editions Privat, 1994, 573 p.

Southall (Roger), “The development and delivery of “Northen” worker solidarity to South African trade-unions in the 1970s and 1980s”, *Journal of Commonwealth and comparative politics*, 1994, 32(2), p.166-199.

Weiler (Peter), *British Labour and the Cold War*, Standford, Standford University Press, 1988, 431 p.

Syndicalisme international et internationalisme (généralité)

Auger (Jean), *Syndicalisme des autres, syndicalisme d’Europe- Les internationales syndicales*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1980, 217 p.

Barkin (Salomon), Dymond (William R.), Kassalow (Everett.M.), Meyers (Frederic), Myers (Charles A.) (ed.), *International Labor*, New York, Evanston, Londres, Harper & Row publishers, 1967, 278 p.

Busch (Gary), *The political role of international trade unions*, Londres, Mac Millan, 1983, 287 p.

Charles (Jean), "Les débuts de l’Internationale syndicale rouge et le mouvement ouvrier français (1920-1923) – (première partie)", *Cahiers d’histoire de l’Institut Maurice Thorez*, n°25-26, 1978, p. 161-202.

Charles (Jean), "Les débuts de l’Internationale syndicale rouge et le mouvement ouvrier français (1920-1923) – (deuxième partie)", *Cahiers d’histoire de l’Institut Maurice Thorez*, 1978, n°28, p.125-167.

Demaldent (Jean-Marie), "L'internationalisme syndical avant les internationales syndicales », dans Devin (Guillaume) (dir.), *Syndicalisme – Dimensions internationales*, La Garenne-Colombes, Erasme, 1990, p. 19-35.

Di Ruzza (Renato), Le Roux (Serge), "L'internationalisme syndical est-il praticable ?", dans Fouquet (Annie), Rehfeldt (Udo), Le Roux (Serge) (dir.), *Le syndicalisme dans la mondialisation*, Les Editions de l'atelier/ Editions ouvrières, 2000, p. 31-42.

Devin (Guillaume) (dir.), *Syndicalisme – Dimensions internationales*, La Garenne-Colombes, Erasme, 1990, 420 p.

De Wilde (Bart) (ed.), *Passé et futur du syndicalisme international*, actes du colloque international de Gand (19-20 mai 2000), Gand, IALHI-AMSAB, 2001, 314 p.

Dreyfus (Michel), "L'internationale syndicale rouge", dans Dreyfus (Michel), Groppo (Bruno), Ingerflom (Claudio), Lew (Roland), Pennetier (Claude), Pudal (Bernard), Wolikow (Serge) (dir.), *Le siècle des communismes*, Paris, éditions de l'Atelier, 2000, p. 467-470.

Fattmann (Rainer), *The long road towards cooperation : international trade unions organizations in the arts, culture, media and entertainment sector after world war II - an oral history project*, Bonn, Archiv der sozialen Demokratie der Friedrich-Ebert-Stiftung, 2002, 40 p.

Fouquet (Annie), Rehfeldt (Udo), Le Roux (Serge) (dir.), *Le syndicalisme dans la mondialisation*, Paris, Les Editions de l'atelier/ Editions ouvrières, 2000, 237 p.

Groppo (Bruno), "La création du Conseil international des syndicats (Moscou, juillet 1920)", *Communisme*, n°1, 1982, p. 5-46.

Guillon (Roland), *Syndicats et mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 2000, 138 p.

Gumbrell-Mc Cormick (Rebecca), "Quel internationalisme syndical ? passé, présent, avenir", *Les Temps modernes*, janv-fév. 2000 , p. 178-206.

Halliday (Fred), "Three concept of internationalism", *International Affairs*, 64/2, 1988.

Hobsbawn (Eric), "Labour and human rights", in Hobsbawn E., *World of labour. Further studies in the history of labour*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1984, p.297-316.

Lee (Eric), *The labour movement and the internet : the new internationalism*, Londres, Pluto, 1997, 212 p.

Lefranc (Georges), *Les expériences syndicales internationales des origines à nos jours* , Paris, Aubier, 1952, 382 p.

Logue (John)., *Toward a Theory of Trade Union Internationalism*, Gothenburg, University of Gothenburg, 1980, 66 p.

Lorwin (Lewis), *The International Labor Movement*, New-York, Harpers § Brothers, 1953, 366 p.

Losovsky (Drizdo), *L'internationale syndicale rouge*, Paris, Maspero, 1976, 213 p.

Mac Shane (Denis), *International Labour and the origins of the cold war* , Londres, Oxford University Press, 1991, 324 p.

Mauvais (Léon), "L'Internationale Syndicale Rouge", *Cahiers de l'Institut Maurice Thorez*, n°13, 1969, p. 78-87.

Milner (Suzanne), *The dillemas of Internationalism. French Syndicalism and the International Labour Movement, 1900-1914*, New York, Berg, 1990, 260 p.

Moissonnier (Maurice), "Au commencement était la lutte contre la guerre . L'exemple du Rhône", *Les Cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes*, n°43, 1990, p. 7-37.

Moissonnier (Maurice), « A propos de ce qui pourrait être une tradition internationaliste : actes et paroles », dans Wolikow (Serge), Wordillot (Michel) (dir.), *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ? Les difficiles chemins de l'internationalisme (1848-1956)*, Dijon, EUD, 1993, p. 57-73.

Pernot (Jean-Marie), *Dedans, Dehors - La dimension internationale dans le syndicalisme français*, Doctorat en science politique, université Paris X Nanterre, 2 volumes, 2001, 859 p.

Régin (Tania), Wolikow (Serge), *Les syndicalisme en Europe - A l'épreuve de l'international*, volume 3, Paris, Syllepse, 2002, 202 p.

Salah-Bey (Anissa), *L'OIT et le syndicalisme mondial 1945-1960*, Paris, Médicis, 1963, 280 p.

Shevenels (Walter), *Quarante cinq années de Fédération syndicale internationale, 1901-1945,* Bruxelles, Editions de l'Institut Emile Vandervelde, 1956, 231 p.

Tosstorff (Reiner), "Moscou contre Amsterdam - L'internationale syndicale rouge (1920-1937)", dans Régin (Tania), Wolikow (Serge), *Les syndicalisme en Europe - A l'épreuve de l'international*, volume 3, Paris, Syllepse, 2002, p. 43-56.

Windmuller (John P.), *The international trade union movement*, Kluwer, Deventer, 1980, 174 p.

Wolikow (Serge), Cordillot (Michel) (dir.), *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ? Les difficiles chemins de l'internationalisme (1848-1956)*, Editions universitaires de Dijon, 1993, 253 p.

La CISC-CMT

Bianchi (Giampiero), "La CMT-CISC : identité chrétienne et vocation syndicale", dans Devin (Guillaume) (dir.), *Syndicalisme – Dimensions internationales*, La Garenne-Colombes, Erasme, 1990, p. 123-140.

Pasture (Patrick), *Histoire du syndicalisme chrétien international - La difficile recherche d'une troisième voie*, Paris, L'Harmattan, 1999, 468 p.

Pasture (Patrick), « The fist of the Dwarf Formation, Organisation and Representation of the Christian Trade Unions as a European Pressure Group (1945-1958) », *Journal of European integration history*, I, 2, 1995, p. 5-26.

Pasture (Patrick), « A la recherche du temps perdu ? La CISC face à l'intégration européenne », *Historica Lovaniensia*, n°270, 1996, p. 171-199.

Pasture (Patrick), « Adieu aux illusions. La CISC devant la CEE », in Bussière E., Dumoulin M. [dir.], *Milieux économiques et intégration européenne en Europe occidentale au Xxe siècle*, Arras, Artois Presses Université, 1998, p. 371-386.

Régin (Tania), "Die zwischengewerkschaftlichen Beziehungen während des Übergangs vom Kaltem Krieg zum Tauwetter. Ein Vergleich der Annäherung zwischen den Gewerkschaftszentralen auf internationaler Ebene (IBCG-WGB) und in Frankreich (CFDT-CGT)", *Beiträge zur Geschichte der Arbeitbewegung*, Heft 4, 1999, p.15-28.

La CISL

Carew (Anthony), Dreyfus (Michel), Van Goethem (Geert), Gumbrell-McCormick (Rebecca), Van der Linden (Marcel) (ed.), *The international Confederation of Free Trade Unions*, Bern, Peter Lang, 2000, 624 p.

Carew (Anthony), "Conflict within the ICFTU : Anti-Communism and Anti-Colonialism in the 1950s", International Review of Social History, n° 41, 1996, p.147-151.

Buschak (Willy), « The meaning of the world « free » in trade union history », dans De Wilde (Bart) (ed.), Passé et futur du syndicalisme international, Gand, 19-20 mai 2000, Acta, Gand, 2001, p.270-276.

Windmuller (John P.) " Re-alignments in the ICFTU : the impact of the Detente ", *British journal of industrial relations*, XIV, n°3, 1976, p. 353.

Devin (Guillaume), "La Confédération internationale des syndicats libres : exploration d'un réseau", dans Devin (Guillaume) (dir.), *Syndicalisme – Dimensions internationales*, La Garenne-Colombes, Erasme, 1990, p. 69-100.

La FSM

La Fédération Syndicale Mondiale 1945-1985, Prague, FSM/Prace, 1985, 168 p.

Boucheret (Marianne), *Diplomatie et syndicalisme – La diplomatie et la fédération syndicale mondiale à travers les archives du quai d'Orsay 1945-1949*, Mémoire de maîtrise, Université Paris 1, 1991, p. 194.

Lichtblau (George E.), « The World Federation of Trade Unions », *Social Research – An international quarterly of political and social science*, Spring 1958, vol.25, n°1, p.1-37.

Michel (Jean-François), *La scission de la FSM (1945-49)* , mémoire de maîtrise, université Paris 1, CHMSS, 1979, p. 160.

Michel (Jean-François), " La scission de la FSM (1947-49) ", *Le Mouvement social* (117), n° 117, octobre -déc.1981, p. 33-52.

Michel (Jean-François), " La création de la FSM (sept-oct 1945) ", *Cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes*, n° 15, 1983, p. 88-111.

Carew (Anthony), "The Schism Within the World Federation of Trade Union : Government and Trade Union Diplomacy", *International Review of Social History*, n° 29, 1984, p. 297-335.

Mouriaux (René)., "La Fédération syndicale mondiale de 1945 à 1990", dans Devin (Guillaume), *Syndicalisme - Dimensions internationales*, La Garenne-Colombes, Erasme, 1990, p. 101-122.

Pohrt (Oliver), *Die internationale Gewerkschaftsbewegung zwischen Einheitswunsch und Kaltem Krieg - Der Weltgewerkschaftsbund (WGB) von der Gründungsphase bis zu seiner Spaltung (1941-1949)*, Regensburg, S. Roderer Verlag, 2000, 427 p.

Pruvost (Georges)., *Le rôle de la CGT dans la FSM (1945-1949)*, mémoire de maîtrise, université Paris 8, 1989, 60 p.

Régin (Tania), "Die zwischengewerkschaftlichen Beziehungen während des Übergangs vom Kaltem Krieg zum Tauwetter. Ein Vergleich der Annäherung zwischen den Gewerkschaftszentralen auf internationaler Ebene (IBCG-WGB) und in Frankreich (CFDT-CGT)", *Beiträge zur Geschichte der Arbeitbewegung*, Heft 4, 1999, p.15-28.

Les Secrétariats professionnels internationaux

Harmon J., *The International Metalworkers' Federation*, Washington DC, US Department of Labor, 1959, 192 p.

Harmon J., *The Public Services' International*, Washington DC, US Department of Labor, 1962, 246 p.

MacShane (Denis), "Réflexions sur l'histoire de la Fédération internationale des ouvriers de la métallurgie", dans Devin (Guillaume) (dir.), *Syndicalisme - Dimensions internationales*, La Garenne-Colombes, Erasme, 1990, p. 267-296.

Neuhaus (Rolf)., *International Trade Secretariats. Objectives, Organization, Activities*, Bonn, Friedrich Ebert Stiftung, 1982.

Rebérioux (Madeleine), "Naissance du Sécretariat typographique international", dans Devin (Guillaume) (dir.), *Syndicalisme - Dimensions internationales*, La Garenne-Colombes, Erasme, 1990, p. 37-52.

Reinalda (Bob) (ed.), *The International Transportworkers Federation 1914-1945. The Edo Fimmen Era*, Amsterdam International Institute of Social History, 1997, 301 p.

Reutter (Werner), *Möglichkeiten und Grenzen Internationale Gewerkschaftspolitik. Geschichte, Struktur und Einfluß der Internationalen Textil-, Bekleidungs- und Lederarbeiter Vereinigung*, Frankfurt am Main, 1998, 415 p.

Rütters (Peter), "Histoire et développement des secrétariats professionnels internationaux", dans Devin (Guillaume) (dir.), *Syndicalisme - Dimensions internationales*, La Garenne-Colombes, Erasme, 1990, p. 251-266.

Windmuller (John P.), *ITS : The industrial trade union internationals*, Washington DC, US department of Labor, 1995, 45 p.

Syndicalismes en Europe et syndicalisme européen

Abendroth (Wolfgang), *Histoire du mouvement ouvrier en Europe*, Paris, Maspero, 1967, 175 p.

Bibes (Geneviève), Mouriaux (René) (dir.), *Les syndicalismes européens à l'épreuve*, Paris, FNSP, 1990, 291 p.

Botella (Louis), *Les syndicalismes en Europe*, Paris, Technologia, Le Petit Pavé, 1999, 634 p.

Caire (Guy), *L'Europe sociale : faits, problèmes, enjeux*, Paris, Masson, 1992, 299 p.

Delvaux (Léon), *Les syndicates français et allemands face au Plan Schumann (1950-1952)*, mémoire de maîtrise, université Paris, IV, 1998, 145 p.

Dolvik (Jon Erik), L'émergence d'une île ? La CES, le dialogue social et l'européanisation des syndicats dans les années 1990, Bruxelles, ISE, 1999, 271 p.

Ebbinghaus (Bernhard), Visser (Jelle), *The societies of Europe : Trades unions in western Europe since 1945,* New York, Palgrave, 1999, 807 p.

Feyssinet (Jacques), « Syndicats d'Europe », n°162, *Le Mouvement social*, janvier-mars 1993, 159 p.

Gabaglio (Emilio), Hoffmann (Reiner) (dir.), *La CES : un processus en évolution - Sélection d'articles parus dans la littérature spécialisée*, Bruxelles, ISE, 1999, 374 p.

Gobin (Corinne), "Construction européenne et syndicalisme : un aperçu de trente-quatre ans d'histoire", *La revue de l'IRES*, Printemps-été 1996, p.119-151.

Gobin (Corinne), *L'Europe syndicale. Entre désir et réalité, Essai sur le syndicalisme et la construction européenne à l'aube du 21ème siècle*, Bruxelles, Labor, coll. La Noria, 1997, 186 p.

Gobin (Corinne), "De la Communauté économique européenne à l'Union européenne. Aperçu d'une double histoire : l'enchevêtrement de la politique sociale et syndicale (1958-1997)", *L'Année sociale,* février 1998, p. 153-174.

Groux (Guy), Mouriaux (René), Pernot (Jean-Marie), "L'européanisation du mouvement syndical : la Confédération européenne des syndicats", n°162, *Le mouvement social*, janvier-mars 1993, p. 41-67.

Mouriaux (René), Mouret (Jean-Claude) « Syndicalisme européen de lutte de classes et syndicalisme est-européen (1944-1974) », dans Marcou (Lilly), *L'URSS vue de gauche*, Paris, PUF, 1982, p. 251-272.

Moynot (Jean-Louis), «Différences euro-syndicales (CGT,CGIL, Commissions ouvrières dans les 2e moitié des années 1970 », dans Marcou (Lilly), *L'URSS vue de gauche*, Paris, PUF, 1982, p. 273-296.

Pernot (Jean-Marie), Goetschy (Janine), Bridgford (Jeff), Hege (Adelheid), *Les syndicats européens et les élections européennes*, Paris, Cahiers du CEVIPOF, 1994, 100 p.

Pernot (Jean-Marie), *Dedans, Dehors - La dimension internationale dans le syndicalisme français*, Doctorat en science politique, université Paris X Nanterre, 2 volumes, 2001, 859 p.

Pernot (Jean-Marie), "Une université européenne du syndicalisme, l'Europe des syndicats", *Politix*, n° 43, troisième trimestre 1998, p. 53-78.

Régin (Tania), Wolikow (Serge), *Les syndicalismes en Europe - A l'épreuve de l'histoire*, Paris, Syllepse, 149 p.

Régin (Tania), Wolikow (Serge), *Les syndicalismes en Europe - A l'épreuve de l'Etat*, 182 p.

Robert (Jean-Louis), Boll (Friedhelm), Prost (Antoine) (dir.), *L'invention des syndicalismes. Le syndicalisme en Europe occidentale à la fin du XIXe siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, 331 p.

Sagnes (Jean), *Histoire du syndicalisme dans le monde des origines à nos jours*, Paris, Privat, 1994, 573 p.

Activité syndicale dans les sociétés transnationales

Benditer (Burton), *International Labour Affairs - The World Trade Unions and the Multinational Companies*, Oxford, Clarendon Press, 1987, 220 p.

Descamps (Eugène), Descamps (Bernard), *Les sociétés multinationales, pouvoirs et contre pouvoirs*, Lyon, Chronique sociale, 1985, 164 p.

Foulon A., " Firmes multinationales et internationalisation du capital (une critique des thèses de Charles Levinson) ", *Critique de l'économie politique* n° 19, janvier-mars 1975, p. 129-140.

Laviec (Jean-Pierre), *Syndicalisme et sociétés multinationales*, Paris, La Documentation française, 1975, 156 p.

Levinson (Charles), *Le contre-pouvoir multinational. La riposte syndicale*, Paris, Le seuil, 1979, 234 p.

Moore H., „Dunlop-Pirelli, Internationales Shop Stexards-Komitee versus Weltkonzernausschuss „, dans OLLE W. (ed.), *Einführung in die internationale Gewerkschaftspolitik*, t. 1, Berlin, Olle & Wolter, 1978, p. 97-106.

Piehl (Ernest), *Multinationale Konzerne und internationale Gewerkschaftsbewegung,* Francfort/Main, EVA, 1974, 339 p.

Rehfeldt (Udo), "Les syndicats européens face à la transnationalisation des entreprises", *Le Mouvement Social*, n° 162, janvier-mars 1993, p. 69-93.

Rehfeldt (Udo), " Die Renault-Vilvoorde-Affäre und ihre Bedeutung für die europäische Gewerkschaftspolitik", *WSI-Mitteilungen* 7/1998, p. 450-459.

Le syndicalisme américain

Askoldova (Svetlana), *Le trade-unionisme américain*, Moscou, éditions du progrès, 1981, 310 p.

Carew (Anthony), “The American Labor Movement in Fizzland : the Free Trade Union Committee and the CIA”, *Labor History*, Vol. 39, n°1, 1998, p.25-42.

Fine (Martin), “Syndicalisme et réformisme : Samuel Gompers et le mouvement ouvrier français”, *Le Mouvement social*, n°68, 1969, p. 3-33.

Godson (Roy), “American Labor’s continuing involvement in world affairs”, *Orbis – a journal of world affairs*, vol. XIX, printemps 1975, n°1, p. 93-116.

Godson (Roy), *American labor and European politics - The AFL as a transnational force*, New York, Crane, Russak & company, 1976, 230 p.

Goulden (Joseph C.), *Meany - The unchallenged strong man of American labor*, New York, Atheneum, 1972, 504 p.

Hero (Alfred O.), Starr (Emil), *The Reuther-Meany foreign policy dispute : Union Leaders and Members View World Affairs*, New York, Oceana publications, 1970, 228 p.

Kovenock (Elizabeth), "L'AFL-CIO et la coopération internationale américaine", *Politique aujourd'hui*, n°3/4, 1978, p.107-120.

Morgan (Ted), *A covert life - Jay Lovestone : communist, anti-communist and spy*, Random House, 1999, 388 p.[993]

Radosh (Ronald), *American labor and United States foreign policy - The cold war in the Unions from Gompers to Lovestone*, Random House, New York, 1969, 463 p.

Reuther (Victor), *The brothers Reuther and the story of the UAW / a memoir*, Boston, Houghton Mifflin company, 1978, 523 p.

Richards (Yvette), “African and African-American labor leaders in the struggle over international affiliation”, *International Journal of African historical studies*, 31(2), 1998, p.301-334.

Wehrle (Edmund F.), „No more pressing task than organization in Southeast Asia : the AFL-CIO approches the Vietnam War 1947-1964”, *Labor history*, vol. 42, n°3, 2001, p.277-295.

nes, n° 597, janvier-février 1998, p.75-117.

[993] Nous nous référons ici aux épreuves non corrigées.

Politique internationale des syndicats français

Allen Harvey (David), *Imagining internationalism : the workers of Alsace 1830-1945*, thèse d'histoire, université de Princeton, 1999, 619 p.

Besson (Arnaud), *Les syndicats français et européens à l'épreuve de la construction européenne*, Nantes, Faculté de droit et de sciences politiques, 1997, 2 vol., 1019 p.

Bonvalot Denis, « La politique internationale et l'activité internationale de la CGT », dans G. Devin, *op. cit.*, La Garenne-Colombes, Erasme, 1990, p.381-404.

Boudin (Isabelle), *La CFDT et la construction européenne*, thèse de droit public, université Aix-Marseille, 1995.

Chapman (Errick) *et al.*, *A Century of Organized Labor in France – a union movement for the Twenty-First Century ?,* New York, St. Martin's Press, 1998, 260 p.

Groux (Guy), « la CFDT et la question internationale » dans G. Devin (dir), *op. cit.*, La Garenne Colombe, Erasme, 1990, p. 359-380.

Groux (Guy), Mouriaux (René), *La conception de l'Europe chez les trois principales centrales françaises*, Marne La Vallée, colloque Le syndicalisme dans la régionalisation de l'économie mondiale, 1998, 25 p.

Le Bris (Mariannick), « Les relations de la CGT avec les centrales syndicales des Balkans », *South East Europe Review for labour and social affairs*, supplément en Français, n°2, 2002, p. 47-62.

Mouton (Gwenaëlle), « La CGT face à l'Europe - Le changement de positionnement idéologique et stratégique (1989-2000) », mémoire de DEA de sociologie politique et politiques publiques, université de Nanterre, 2000, 153 p.

Pernot (Jean-Marie), *Le syndicalisme français et la construction de l'Europe*, Paris, FNSP-CEVIPOF, 1993, 100 p.

Pernot (Jean-Marie), « Les syndicats français, des élections européennes sous le signe de la division », dans Pernot (Jean-Marie), Goetschy (Janine), Bridgford (Jeff), Hege (Adelheid), *Les syndicats européens et les élections européennes*, Paris, Cahiers du CEVIPOF, 1994, p.73-95.

Pernot (Jean-Marie), *Dedans, Dehors - La dimension internationale dans le syndicalisme français*, Doctorat en science politique, université Paris X Nanterre, 2 volumes, 2001, 859 p.

Pigenet (Michel), "Dimensions et perspectives internationales du syndicalisme docker en France dans la première moitié du XXe siècle", dans *Dockers de la méditerranée à la mer du Nord – Des quais et des hommes dans l'histoire*, Aix en Provence, Edisud/ La Calade, 1999, p.215-225.

Pruvost (Georges), *Le rôle de la CGT dans la FSM (1945-1949)*, mémoire de maîtrise sous la direction de CL. WILLARD, 1989, université Paris 8, 60 p.[994]

Régin (Tania), « La CGT et la FSM dans la guerre d'Algérie 1954-1962 », dans Gotovitch (José), Morelli (Anne), *Les solidarités internationales – Histoire et perspectives*, Bruxelles, Labor, La Noria, p.165-176.

Régin (Tania), « L'européanisation du mouvement syndical français depuis 1945 », dans Villain-Gandossi (Christiane) (ed.), *L'Europe à la recherche de son identité*, congrès national des sociétés historiques et scientifiques, 125e, Lille, 2000, Paris, éditions du CTHS, 2002, p.517-526.

Ross (George), « The CGT in eurocommunism », *Politics and society*, 9(1), 1979.

Ross (George), " The CGT's Internationalism : What Europe, What World ? ", dans Chapman (Errick) *A Century of Organized Labor in France – a union movement for the Twenty-First Century ?,* New York, St. Martin's Press, 1998, p.215-240.

Schweitzer (Sylvie), "Les ouvriers des usines Renault de Billancourt et la guerre civile espagnole", n°103, *Le Mouvement social*, p.111-122.

Singer (Madeleine), « Le groupe d'études politiques « Reconstruction » et la CED », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 43(1), 1996, p35-66.

Validire (Jean-Louis), "La CGT adhère à la CES", *Communisme*, n°57-58, 1999, p.201-206.

Autres sources imprimées

Changer la vie – programme de gouvernement du Parti socialiste et programme commun de la gauche, Paris, Flammarion, , 1972, 349 p.

Programme commun de gouvernement du Parti communiste et du Parti socialiste, Paris, éditions sociales, 1972, 192 p.

Revue internationale du socialisme, n°18, année 3, décembre 1966, p. 569-736.

[994] Une thèse est en cours sur ce sujet depuis 1992.

Bergeron (André), « FO : une totale indépendance », *Revue politique et parlementaire*, 1972, 74, p.14-16.

Bonnéty (René), « La CFDT et la planification : la planification française en question », *Revue d'économie politique*, 1971, 81(5), p. 918-925.

Bonéty (René), Bouladoux (Maurice), Declercq (Albert), Descamps (Eugène), Détraz (Albert), Jeanson (André), Krumnow (Fredo), Maire (Edmond), *La CFDT*, Paris, Seuil, 1971, 184 p.

Damette (Félix), Scheibling (Jacques), *Pour une stratégie autogestionnaire*, Paris, éditions sociales, 1979, 192 p.

Descottes (Marc), Pruvost (Georges), Scat (Guy), *La CGT et les cadres 1936-1962*, études et documents, CCEO, 1992, 144 p.

Détraz (Albert), Krumnow (Frédo), Maire (Edmond), *La CFDT et l'autogestion*, Paris, Cerf, 1973, 94 p.

PCF, *Changer de cap – programme pour un gouvernement démocratique d'union populaire*, Paris, éditions sociales, 1971, 251 p.

Mitterrand (François), *La rose au poing*, Paris, Flammarion, Textes politiques, 1973, 223 p.

Pfister (Thierry), « De l'inaction à l'unité d'action », *Revue politique et parlementaire*, 1971, 73(825), p. 5-12.

Schaefer (Jean), « Les principes de la CGT », *Revue politique et parlementaire*, 74, 1972, p.17-22.

Thorez (Maurice), Rochet (Waldeck), Marchais (Georges), *Communistes et chrétiens*, Paris, éditions sociales, 1976, 132 p.

CHRONOLOGIE

1945

6-17 février, conférence syndicale mondiale, Londres

25 septembre – 8 octobre, congrès de la FSM, Paris : Louis Saillant est élu Secrétaire général.

16-17 octobre, congrès de la CISC, Bruxelles

1946

janvier, démission et départ du général De Gaulle

8-12 avril, 26e congrès de la CGT

octobre, referendum donnant naissance à la IVe République

novembre, début de la guerre d'Indochine

décembre, création de la CNT

1947

mai, révocation des ministres communistes

juin, rupture PCF-SFIO sur le plan Marshall

septembre, création du Kominform

novembre-décembre, grèves à Marseille - scission des groupes FO

1948

12 avril, congrès constitutif de la CGT-FO

Mai, création cartel FO-CFTC pour la baisse des prix

11-15 octobre, 27e congrès de la CGT, Paris

1949

17-21 janvier, Bureau exécutif de la FSM : FO demande son affiliation à la FSM

avril, création de l'OTAN

29 juin -10 juillet, 2e congrès de la FSM, Milan

25 novembre - 8 décembre, 1er congrès de la CISL, Londres

1950

mars, appel de Stockholm contre l'utilisation de l'arme atomique

juin, début de la guerre de Corée

25-28 octobre, 2e congrès de la CGT-FO

1951

Léon Jouhaux reçoit le Prix Nobel

24 janvier, la FSM est dissoute par le gouvernement français.

avril, création de la CECA

11 au 14 mai, 26e congrès de la CFTC

27 mai-1er juin, 28e congrès de la CGT

30 juin-3 juillet, reconstitution officielle de l'Internationale socialiste à la Conférence de Francfort

4-12 juillet, 2e Congrès de la CISL, Milan

1952

La FSM s'installe à Vienne

février-mars, manifestation contre le général Ridgway

12-15 novembre, 3e congrès de la CGT-FO

1953

La CISC déménage de Utrecht à Bruxelles

23 mars, arrestation de dirigeants du PCF et de la CGT

congrès de la CFTC

7-12 juin, 29e congrès de la CGT

27 juillet, armistice en Corée

10-21 octobre, 3e congrès de la FSM, Vienne

1954

Alain Le Léap reçoit le Prix Staline de la paix

mai, chute de Dien-Bien-Phu

juillet, fin de la guerre d'Indochine : le Vietnam est divisé en deux

août, rejet de la CED par l'Assemblée Nationale

novembre, début de la guerre d'Algérie

22-25 novembre, 4e congrès de la CGT-FO

1955

avril, conférence de Bandoeng

décembre, fusion de l'AFL et du CIO

1956

Dissolution du Kominform

La FSM est expulsée de Vienne – Elle déménage à Prague.

17 janvier, Jean Monnet lance le comité pour les Etats-Unis d'Europe

février, émeutes à Alger

février, 20e congrès du PCUS - rapport Krouchtchev

mars-avril, indépendance de la Tunisie et du Maroc

mai, envoi du contingent en Algérie

23-30 octobre 1956, soulèvement à Budapest

24-27 octobre, 5e congrès de la CGT-FO

1957

16-21 juin, 31e congrès de la CGT

juillet, ratification du Traité de Rome

17 octobre, journée nationale pour la paix en Algérie

4-15 octobre, 4e congrès de la FSM, Leipzig

1958

13 mai, évènements d'Alger

1er juin, investiture du général De Gaulle

25-28 juin, 13e congrès de la CISC, Vevey

28 septembre, referendum et adoption de la Ve République

1959

15-18 avril, 6e congrès de la CGT-FO

19-21 juin, 30e congrès de la CFTC

14-19 juin, 32e congrès de la CGT

3-11 décembre, 6e congrès de la CISL, Bruxelles

1960

janvier, semaine des barricades à Alger

3 avril, création du PSU

7 septembre, procès Jeanson et déclaration des 121

1961

Encyclique *Mater et Magistra*

janvier, referendum sur l'autodétermination en Algérie

22 avril, coup de force militaire en Algérie

28 mai-2 juin, 33e congrès de la CGT

1er-4 juin, 31e congrès de la CFTC, Issy-Les-Moulineaux : Eugène Descamps élu Secrétaire général.

août, construction du mur de Berlin

9 octobre 1961, la SFEPSI est interdite par le gouvernement français

18 novembre, manifestation pour la paix en Algérie

4-15 décembre, 5e congrès de la FSM, Moscou

1962

18 mars, Accords d'Evian et cessez-le-feu en Algérie

1er juillet, indépendance de l'Algérie

5-13 juillet, 7e congrès de la CISL, Berlin

1963

Encyclique *Pacem in Terris*

1er mars- 5 avril, grève des Charbonnages de France

12-17 mai, 34e congrès de la CGT

13-16 juin, 32e congrès de la CFTC

juin, voyage du Président Kennedy en RFA et visite de Khrouchtchev à Berlin-Est.

juin, mort de Jean XXIII

25 juillet, conclusion du Traité de Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires

20-24 novembre, congrès de la CGT-FO : André Bergeron est élu Secrétaire général

24 décembre, le PCF propose des négociations sur un programme commun de gouvernement

1964

Débuts de la guerre américaine au Vietnam

février, publication du rapport Toutée sur les procédures de salaires dans le secteur public

10-13 juin, 15e congrès de la CISC, Liège

6-7 novembre, congrès de la CFTC - la CFTC devient la CFDT

1965

16-21 mai, 35e congrès de la CGT

7-15 juillet 1965, 8e congrès de la CISL

9 septembre, candidature de François Mitterrand à la présidence de la République

10 septembre, création de la FGDS

octobre, congrès de la CFTC "maintenue"

8-22 octobre, 6e congrès de la FSM, Varsovie

novembre, constitution du comité CGT-CGIL à Bruxelles

11-14 novembre, 33e congrès de la CFDT

décembre, De Gaulle est réélu Président de la République française

1966

10 janvier, signature d'un accord d'unité d'action CGT-CFDT.

mars, accord PCF-FGDS pour les législatives

17 mai 1966, première journée nationale d'action CFDT-CGT

juin, voyage du général De Gaulle en URSS

12 septembre, une délégation du TUC se rend à Moscou

1967

Encyclique *Populorum Progressio*

janvier, les syndicats du secteur nationalisé réclament des modifications à la procédure Toutée.

11-16 juin, congrès de la CGT : Georges Séguy succède à Benoît Frachon au Secrétariat général

septembre, le congrès de Londres de la FGI ratifie l'adhésion de la FFTL

9-12 novembre, 34e congrès de la CFDT : André Jeanson succède à Georges Levard à présidence de la CFDT.

1968

mai, le congrès de la FIOM ratifie l'adhésion de la FGM

14-29 mai, grève générale en France

27 mai, constat de Grenelle et meeting de Charléty

23 et 30 juin, élections législatives : la droite se renforce

21 août - intervention militaire des troupes du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie

octobre, 16e congrès de la CISC, Luxembourg. La CISC devient la CMT : Jean Brück devient Secrétaire général

novembre, la FIC adhère à l'ICF

1969

Willy Brandt devient chancelier de la RFA

mars, congrès de la CGT-FO

avril, création de la Confédération européenne des syndicats libres

28-31 mai, 17e congrès (extraordinaire) de la CMT, Genève.

juin, élection présidentielle : Duclos candidat communiste obtient 21% des suffrages exprimés. Georges Pompidou est élu Président de la République française.

juillet, congrès de la CISL, Bruxelles : Harm Buiter est élu Secrétaire général ; l'AFL-CIO suspend son adhésion.

octobre, manifestations pacifistes aux Etats-Unis contre la guerre du Vietnam

17-26 octobre, 7e congrès de la FSM, Budapest : Pierre Gensous devient Secrétaire général

24 octobre, Salvador Allende est élu Président de la République du Chili

1970

1er mai unitaire à Paris (CGT-CFDT-FEN)

6-10 mai, 35e congrès CFDT

22-24 octobre, congrès de l'ICF, Copenhague : la fédération FO est exclue de l'ICF

1er décembre, nouvel accord d'unité d'action CGT-CFDT

1971

mars, congrès de la fédération FO de la Chimie à Colle-sur-Loup

avril, manifestations pacifistes aux Etats-Unis contre la guerre du Vietnam

11-13 juin, congrès d'Epinay

septembre, élection d'Edmond Maire au Secrétariat général de la CFDT

octobre, présentation du programme du PCF

1972

février, répression en Tchécoslovaquie

26-27 février, congrès de la Fédération FO de la Chimie, Toulouse

23 avril, referendum sur l'élargissement de la Communauté économique européenne

28-22 avril, 38e congrès de la CGT

26 juin, conclusion d'un accord de programme commun PCF-PS

août, la CGT proteste contre les procès en Tchécoslovaquie

30 novembre – 3 décembre, congrès de la FUC, Nemours

1973

janvier, Accords de Paris sur la fin de la guerre au Vietnam

8-9 février, 1er congrès de la CES, Bruxelles

mars, élections législatives : Au premier tour, le PCF obtient 21,41% des suffrages exprimés, le PS 19,10%

30 mai-3 juin, 36e congrès de la CFDT

11 septembre, coup d'Etat au Chili : Salvador Allende est assassiné

octobre-décembre, Choc pétrolier

25-28 septembre, 18e congrès de la CMT, Evian.

15- 22 octobre, 8e congrès de la FSM, Varna : la CGIL opte pour le statut de membre associé

1974

janvier, crise pétrolière

8 avril, François Mitterrand, candidat commun de la gauche aux élections présidentielles

mai, Valéry Giscard d'Estaing est élu Président de la République française

mai, Helmut Schmidt remplace Willy Brandt à la tête du gouvernement allemand

23-25 mai, 2e congrès de la CES, Copenhague : l'adhésion de la CFDT est ratifiée

12-23 octobre, Assises du socialisme : Delors, Maire et Rocard rejoignent le PS

avril, révolution des œillets au Portugal

1975

30 juillet-1er août, Accords d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe

4 août, mort de Benoît Frachon

novembre, mort de Franco

1976

4-8 février, 22e congrès du PCF : abandon du principe de dictature du prolétariat

23-29 mai, 37e congrès de la CFDT

1977

3 mars, rencontre des partis communistes français, italien et espagnol

11 mai, le comité central du PCF adopte une résolution favorable à la force de frappe nucléaire française

23 septembre, rupture de l'alliance du programme commun

17-21 octobre, 19e congrès de la CMT, Coq-sur-Mer.

1978

26-28 janvier, Conseil national de la CFDT : le retrait de la CMT est adopté et le recentrage annoncé

12 et 19 mars , élections législatives : victoire de la droite

16-22 avril, 9e congrès de la FSM, Prague

26 novembre – 1er décembre, 40e congrès de la CGT

1979

8-12 mai, 38e congrès de la CFDT

8-13 mai, 23e congrès du PCF

10 juin, élections européennes

17 septembre, renouvellement accord CGT-CFDT

décembre, intervention soviétique en Afghanistan

SIGLES

ACLI	Associazioni cristiana dei lavoratori italiani
AFL	American Federation of Labor
AFL-CIO	American Federation of Labor – Congress of Industrial Organization
AIA	Association internationale antimilitariste
AEF	Afrique équatoriale française
AOF	Afrique occidentale française
BC	Bureau confédéral
BE	Bureau exécutif
BF	Bureau fédéral
BIT	Bureau international du travail
CA	Commission administrative
CASL	Confédération africaine des syndicats libres
CATC	Centrale africaine des travailleurs chrétiens
CCI	Commission confédérale internationale
CCN	Comité confédéral national
CCOO	Commissions ouvrières d'Espagne
CCSS	Conseil central des syndicats soviétiques
CE	Comité exécutif
CEE	Communauté économique européenne

CECA	Communauté européenne du charbon et de l'acier
CED	Communauté européenne de défense
CERCI	Centre d'études, de recherches et de coopération internationale
CERES	Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes
CES	Confédération européenne des syndicats
CES	Conseil économique et social
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CFTC	Confédération française des travailleurs chrétiens
CGC	Confédération générale des cadres
CGD	Christlichen Gewerkschaften Deutschlands
CGIL	Confederazione generaale italiana del lavoro
CGSI	Confédération générale des syndicats indépendants
CGT	Confédération générale du travail
CGTA	Confédération générale des travailleurs africains
CGT-FO	Confédération générale du travail – Force ouvrière
CGTU	Confédération générale du travail unitaire
CIA	Central Intelligence Agency
CIO	Congress of Industrial organization
CISA	Confédération internationale des syndicats arabes
CISC	Confédération internationale des syndicats chrétiens
CISL	Confédération internationale des syndicats libres

CISL	Confederazione italiana sindacati lavoratori
CLASC	Confédération latino-américaine des syndicats chrétiens
CLAT	Confédération latino américaine des travailleurs
CMT	Confédération mondiale du travail
CNC	Centre national du cinéma
CNPF	Confédération nationale du patronat français
CNV	Christelijk Nationaal Vakferbond
CNT	Confédération nationale du travail
CSC	Confédération des syndicats chrétiens (Belgique)
CSN	Confédération des syndicats nationaux (Canada)
CSY	Confédération des syndicats yougoslaves
CTC	Confédération des travailleurs catholiques (Canada)
CTCC	Confédération des travailleurs chrétiens du Canada (devient CSN)
CUT	Central Unitaria de Trabajadores
CVN	Christelijk Nationaal Vakverbond (Pays-Bas)
DBMOF	*Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*
DGB	Deutsche Gewerschaftsbund
DST	Direction de la surveillance du territoire
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations unies
ERP	European Recovery Program
EVC	Eenheidsvakcentrale (Centrale des syndicats unitaires, Pays-Bas)

FAO Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

FD Fédération

FDGB Gewerkschaft Handel Zentralvorstand (RDA)

FEM Fédération européenne de la métallurgie

FFTL Fédération française des travailleurs du livre

FGDS Fédération de la gauche démocrate et socialiste

FGI Fédération graphique internationale

FGM Fédération générale de la métallurgie

FGTB Fédération générale des travailleurs belges

FIC Fédération des industries chimiques

FIMOC Fédération internationale des Mouvements ouvriers chrétiens

FIOM Fédération internationale des ouvriers de la métallurgie

FIOT Fédération internationale des ouvriers du transport

FIP Fédération internationale professionnelle

FISCETCVC Fédération internationale des syndicats chrétiens d'employés, techniciens, cadres et voyageurs de commerce

FISE Fédération internationale des syndicats enseignants

FNV Federatie Nederlandse Vakbeweging

FO (Voir CGT-FO)

FOSE Force ouvrière syndicale européenne

FSI Fédération syndicale internationale

FSM Fédération syndicale mondiale

FUC	Fédération unifiée de la chimie
GAM	Groupement d'action municipale
GSE	Groupe socialiste d'entreprise
ILGWU	Industrial Lady Garment Workers Union
IC	Internationale communiste
ICF	International chemical federation
ICTU	Irish confederation trade unions
IOS	Internationale ouvrière socialiste
IS	Internationale socialiste
ISCTI	Institut syndical de coopération technique international (CFTC puis CFDT)
ISR	Internationale syndicale rouge
ITC	Ingénieurs, techniciens et cadres
ITF	International Transportworkers Federation
JOC	Jeunesse ouvrière chrétienne
JOCF	Jeunesse ouvrière chrétienne féminine
JOCI	Jeunesse ouvrière chrétienne internationale
KADOC	Centre d'archives et de documentation de l'université catholique (Louvain)
LO	Landsorganisatien i Sveridge (Suède)
LO	Lutte ouvrière
MCE	Marché commun européen
MCI	Mouvement communiste international

MRP	Mouvement républicain populaire
MTCE	Mouvement des travailleurs chrétiens pour l'Europe
NEI	Nouvelles équipes internationales
NKV	Nederlands katholiek vakverbond (Confédération des syndicats catholiques néerlandais)
NVV	Nederlands Verbond van Vakvereiningen (Confédération des syndicats néerlandais)
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
OCI	Organisation communiste internationaliste
OECE	Organisation européenne de coopération économique
OE-CISL	Organisation européenne – Confédération internationale des syndicats libres
OE-CMT	Organisation européenne – Confédération mondiale du travail
ÖGB	Österreichischer Gewerkschaftsbund (Confédération des syndicats autrichiens)
OIT	Organisation internationale du travail
ONU	Organisation des nations unies
ORE	Organisation régionale européenne
ORIT	Organisation régionale interaméricaine du travail
OSI	Organisation syndicale internationale
OSS	Office of Strategic Services
OUSA	Organisation de l'unité syndicale africaine
PCF	Parti communiste français
PCI	Partito communista italiano

PCI	Parti communiste internationaliste
PCUS	Parti communiste d'Union soviétique
PS	Parti socialiste
PSU	Parti socialiste unifié
PT	Parti des travailleurs
PTT	Poste, téléphone et télécommunications
RPF	Rassemblement du peuple français
SAK	Suomen Ammattiliittojen Keskusjärjestö (Finlande)
SECI	Syndicat des employés du commerce et de l'industrie
SFEPSI	Société française d'édition et de publication internationales
SFIO	Section française de l'internationale ouvrière
SNI	Syndicat national des instituteurs
SOHYO	Organisation centrale des syndicats japonais
SPD	Sozialdemokratische Partei Deutschlands
SSI	Secrétariat syndical international
TOM	Territoires d'Outre-Mer
TUAC	Trade Union Advisory Council
TUC	Trade Union Congress
UAW	Union automobile workers
UCES	Union des cercles d'études syndicalistes
UD	Union départementale

UL	Union locale
UEF	Union européenne des fédéralistes
UFF	Union des fédéralistes français
UGICT	Union générale des ingénieurs cadres et techniciens (CGT)
UGT	Union generale de Trabajadores
UGTA	Union générale des travailleurs algériens
UGTT	Union générale des travailleurs tunisiens
UIL	Unione italiana del lavoro
UIMM	Union des industries métallurgiques et minières
UIS	Union internationale de secteurs
UITA	Union internationale des travailleurs de l'alimentation
UMT	Union marocaine du travail
UNEF	Union nationale des étudiants de France
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UPSTAL	Union progressiste des syndicats de travailleurs d'Amérique latine
UPTC	Union panafricaine des travailleurs croyants (CISC puis CMT)
URSS	Union des Républiques socialistes soviétiques
USA	United States of America
USPA	Union syndicale Pan-africaine
VO	*Vie ouvrière*
VRP	Voyageur, représentant et placier

TABLES DES MATIÈRES

INTRODUCTION **4**

LE SYNDICALISME FRANÇAIS ET LA QUETE DE L'UNITE 7

LE SYNDICALISME INTERNATIONAL 9

DEFINITION DU SUJET 12

INDIVIDUS ET RESEAUX 13

PANORAMA DES ARCHIVES 15

LES ARCHIVES DE LA CFDT 15

LES ARCHIVES DE LA CGT 16

LES ARCHIVES DE LA CGT-FO 17

LES ARCHIVES DES PARTIS POLITIQUES. 19

LES SOURCES ORALES 19

PLAN DE L'ETUDE 21

CHAPITRE 1 : BILAN HISTORIOGRAPHIQUE DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DES SYNDICATS **23**

UNE CGT DANS L'ORBITE COMMUNISTE 24

L'activité internationale, simple prolongement de la politique nationale *24*

La CGT, la FSM et le communisme *30*

UNE CFTC-CFDT AUTONOME 36

Une affiliation internationale sans influence ? *36*

La minorité pour une réorientation nationale et internationale *40*

Une politique internationale indépendante et originale *44*

UNE CGT-FO SANS HISTOIRE 47

Les origines américaines *48*

L'engagement européen *52*

Une position périphérique dans l'histoire de la CISL *56*

CONCLUSION CHAPITRE 1 58

PARTIE 1 : L'UNITÉ EN ÉCHEC 1948-1966 ..... **60**

CHAPITRE 2 : LA CRISTALLISATION DES IDENTITÉS **66**

LA CGT : FIDELITE ET ENGAGEMENT CONTINU DANS LA FSM 69

L'investissement de la CGT dans les structures de la FSM *69*

A la direction de la FSM 70

Dans les UIS 72

Les internationaux de la CGT *78*

L'engagement international, vecteur de l'identité cégétiste *84*

LA CFTC -CFDT : DE LA TRADITION A LA RENOVATION 88

Pour le maintien du syndicalisme chrétien *88*

Trois générations de syndicalistes chrétiens 90

Vers la constitution d'une équipe internationale 91

Les territoires d'Outre-Mer au groupe Afrique de la CISC 94

Elargir le rayonnement international de la CFTC *98*

FO : UNE CENTRALE NATIONALE MARGINALISEE 105

De faibles ressources *105*

Une adhésion hésitante à la CISL 106

L'allégeance financière 108

Les internationaux *110*

Fonctions nationales et participation aux affaires internationales 110

Les fondateurs 112

La conviction européenne 113

Les socialistes 114

Les contacts de l'AFL 116

Le choix national *121*

Conflit avec l'AFL-CIO 126

CONCLUSION CHAPITRE 2 128

CHAPITRE 3 : DES TENTATIVES DE RAPPROCHEMENT **133**

FO ET LE RASSEMBLEMENT DES SYNDICATS LIBRES 135

De la main tendue aux catholiques… *136*

…à la main tendue aux syndicalistes révolutionnaires *140*

Putsch sur L'Unité 144

Des tentatives de rassemblement sans véritable soutien confédéral..... 146
LA CFTC/CFDT FACE AU POUVOIR DE SEDUCTION DES SPI 150
Les origines du projet 150
Le retour du Phénix 153
L'aboutissement du projet 156
LA CGT ET L'UNITE PERMANENTE 160
Dire pour être 160
Rassembler sur la paix 164
Rompre l'isolement : le cas de la FFTL 167
CONCLUSION CHAPITRE 3 173
CONCLUSION PARTIE 1 175
PARTIE 2 : LES ESPOIRS DÉÇUS 1966-1978 179
CHAPITRE 4 : L'UNION POUR LA VICTOIRE DU PROGRAMME COMMUN ... 184
LA CFDT AU CŒUR DE L'UNITE 186
Relancer l' action revendicative 187
Luttes sociales et perspectives politiques 191
Dialogue parallèle avec FO 195
Hésitations stratégiques 199
Stratégies nationales et ambitions internationales 204
LES SYNDICATS FACE AU PROGRAMME COMMUN 208
Un programme bien accueilli 208
Rencontres et débats pour formuler des convergences 212
FO en retrait 214
Les chimistes FO et CFDT se rassemblent 215
Les conséquences internationales d'une fusion nationale 219
VERS UN RAPPROCHEMENT CMT-FSM ? 222
De la Guerre froide au dégel 223
L'évolution de la CISC vers la CMT 225
Un climat propice au dialogue entre marxistes et chrétiens 228
Premiers contacts 231
Les limites du rapprochement 236
CONCLUSION CHAPITRE 4 238

CHAPITRE 5 : LA DÉSUNION PROGRAMMÉE **241**

LES ALLIANCES INTERNATIONALES EN MOUVEMENT 243

La CISL en crise *243*

La solitude croissante de Force ouvrière *244*

La CGT face à l'Europe occidentale *247*

La nécessaire rénovation de la FSM *248*

La CFDT, une voix critique dans la CMT *255*

Un désengagement progressif de la CMT *257*

L'UNION CONCURRENCIELLE 261

Les partis politiques à l'entreprise *261*

L'autogestion, ligne de fracture des gauches *267*

Communisme versus social-démocratie *272*

LA DESUNION 280

La rupture de l'union de la gauche *281*

Premiers pas vers le recentrage *283*

La Bataille des modèles *287*

L'impossible réforme de la FSM *288*

L'Europe, ligne de fracture entre la CGT et la CFDT *295*

CONCLUSION CHAPITRE 5 300

CONCLUSION PARTIE 2 ..... **303**

CONCLUSION **307**

INTERETS ET VALEURS DE L'OSI 309

INTERETS ET VALEURS D'UN AFFILIE 310

LES CANAUX DE DIFFUSION 310

SYSTEME 312

LES LIMITES DE LA RECHERCHE 313

INDEX **318**

SOURCES **334**

BIBLIOGRAPHIE **351**

CHRONOLOGIE **381**

SIGLES **394**

TABLES DES MATIÈRES **402**

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE **407**

LISTE DES ANNEXES **408**

ANNEXES **409**

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE

INSTRUMENTS DE TRAVAIL **352**

REFLEXIONS THEORIQUES ET METHODOLOGIES **353**

HISTOIRE (GENERALITE) **356**

LE SYNDICALISME FRANÇAIS (GENERALITES) **360**

LA CFTC-CFDT **362**

LA CGT **364**

LA CGT-FO **366**

AUTOBIOGRAPHIES MEMOIRES ET TEMOIGNAGES **367**

LE SYNDICALISME DANS LE MONDE (GENERALITE) **368**

SYNDICALISME INTERNATIONAL ET INTERNATIONALISME (GENERALITE) **369**

LA CISC-CMT **372**

LA CISL **372**

LA FSM **373**

SYNDICALISMES EN EUROPE ET SYNDICALISME EUROPEEN **374**

ACTIVITE SYNDICALE DANS LES SOCIETES TRANSNATIONALES **376**

LE SYNDICALISME AMERICAIN **377**

POLITIQUE INTERNATIONALE DES SYNDICATS FRANÇAIS **378**

AUTRES SOURCES IMPRIMEES **379**

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Entretien avec Gérard Fonteneau, ... 410
Annexe 2 : Entretien avec Pierre Gensous, ... 426
Annexe 3 : Entretien avec Gérard Jaquet, ... 445
Annexe 4 : Entretien avec Edmond Maire,..... 457
Annexe 5 : Entretien avec Georges Séguy, ... 471
Annexe 6 : Entretien avec Sandor Gaspar,
Annexe 7 : Statuts de la FSM
Annexe 8 : Statuts de la CISL
Annexe 9 : Statuts de la CMT

ANNEXES

Annexe 1 : Entretien avec Gérard Fonteneau,

le 8 mars 2001, au domicile de Tania Régin.

Comment es-tu rentré dans le syndicat ?

Je suis angevin d'origine et je suis né dans une famille ouvrière, je crois que j'ai découvert assez vite l'exploitation parce que ma mère était veuve avec quatre enfants, elle travaillait à l'usine, puis à domicile, et puis on a été confronté à une vie difficile assez vite et avec des faits d'exploitation, ça a éveillé un peu plus ma conscience. Au niveau plus général des luttes, deux choses m'ont marqué : c'est à la fois la guerre d'Indochine des Français, ça a été un peu mes premières actions militantes sur la paix en Indochine, deuxièmement, ça a été aussi les luttes ouvrières et notamment les grèves de Nantes en 1953-1954. Dans la région où j'étais, la CFTC de l'époque était majoritaire, très présente un peu partout, mais avec disons des militants très dynamiques, en général jeunes, très ouverts. C'était notamment le cas à Nantes. Par chez nous, il n'y avait pratiquement pas Force ouvrière et l'autre organisation était la CGT. Moi je n'ai jamais, enfin…je ne sais pas, il est possible que si j'avais travaillé dans une entreprise où il y avait une majorité CGT, j'aurais peut-être rejoint la CGT, mais enfin, j'étais aussi assez critique sur les liens entre la CGT et le Parti communiste à l'époque. Je n'ai jamais été tenté de rejoindre cette conception. D'autant plus que j'étais de ceux, à la fin des années 50, qui ont rejoint les militants de la CFTC qui voulaient une rupture complète, totale notamment avec le MRP puisqu'il y avait encore des liens, surtout dans les régions de l'Ouest. Pas tellement d'une manière organique, mais à travers disons des militants, des notables, des anciens syndicalistes, il restait encore des liens et ça a été coupé d'une manière assez radicale, surtout les grèves de Nantes ont été assez déterminantes. L'autonomie syndicale a été très vite pour moi une chose essentielle, pas du tout pour décrier le politique car il y avait besoin du politique, surtout dans ces années-là. La première fois où j'ai voté, j'ai voté pour le front républicain de l'époque, en principe pour faire la paix en Algérie et disons qu'ils nous ont envoyés en Algérie très, très vite. J'y suis allé après. Donc c'est les problèmes de décolonisation, pour ma génération et pour moi, ça a été quelque chose de vraiment très fort. J'en ai gardé une conception de

l'internationalisation et surtout du droit au développement et du contenu du développement qui est resté très, très fort chez moi. La deuxième chose était très liée : décolonisation et luttes ouvrières. Je ne sais pas, ça a ouvert…

J'ai travaillé dans des petites boîtes dans la région du Choletais, où tout le monde travaille plus ou moins dans la chaussure. J'ai travaillé aussi dans l'Alimentation. C'était des entreprises de conserverie, conserverie familiale. Dans mon milieu, j'ai été le seul à faire des études secondaires parce que j'étais assez bon à l'école primaire. Il y avait un collège dans la ville où j'habitais, alors la politique à l'école, c'était les bons élèves qui essayaient de faire des études secondaires, ce qui pour ma mère posait des problèmes parce que j'étais l'aîné. Bref, j'ai fait des études secondaires. J'ai commencé à travailler un peu pendant les vacances, dans les fermes, des choses comme ça, et après c'est quand j'ai eu 17-18 ans que j'ai vraiment commencé à travailler. J'ai fait beaucoup de petits boulots parce qu'à l'époque c'était très difficile de se faire embaucher quand on n'avait pas fait le service militaire et comme le service militaire à partir de 1954, s'allongeait d'année en année, parce qu'on devait tous aller en Algérie… Donc toujours, au niveau international, j'ai fait mes premiers mois de service militaire en Allemagne en me disant que j'allais essayer de rencontrer de jeunes allemands. Dans la ville où j'étais, à Trêves, il y avait un cercle de jeunes franco-allemands, j'y suis allé et c'est d'ailleurs là que j'ai connu ma femme. Voilà un peu les origines de mon intérêt pour l'international. La décolonisation, l'Indochine et l'Algérie, je pense que pour les gens de ma génération, ça a été quelque chose de très important. On a fait l'articulation assez naturelle avec les luttes ouvrières ici, même si ce n'était pas très décrypté, très explicite. Dans nos esprits, il y avait une articulation entre les deux. C'étaient des luttes de libération, de part et d'autre. C'était ça le lien. Pour l'Allemagne, c'était… Mon père est mort des suites de la guerre en 1941, alors je l'ai très peu connu. J'étais assez marqué par ça. J'avais quatre ans à la déclaration de la guerre. Ma petite enfance jusqu'à dix/onze ans s'est passé pendant cette période de guerre. Alors j'étais assez intéressé, je me demandais "l'Allemagne c'est quoi ?"

Il se trouve que ma femme, c'est le parcours inverse. Son grand-père est mort à la guerre de 1914, il est d'ailleurs enterré près d'Arras. C'est une famille assez ouverte, à leur manière assez antinazi, même s'ils n'ont jamais été très engagés. J'ai connu toute cette génération de jeunes Allemands qui ont vraiment rejeté, interpellé fortement leurs parents et leurs grands-parents sur ce qu'ils avaient fait pendant la période nazie. Et puis je me retrouve quelques années après en Algérie, avec une armée qui torturait, etc… Alors voilà, tout est possible.

S'est posée aussi la question de l'engagement politique autour de ce sacré vote de Front républicain avec Guy Mollet, Mendès-France, etc... Alors j'étais assez dégoûté. La SFIO était en pleine déconfiture. Elle avait été liée à la guerre d'Indochine, comme le MRP d'ailleurs. Pour l'Algérie, c'était la SFIO, y compris certains permanents de FO qui étaient au consulat d'Algérie. Alors il y avait des recherches…J'ai appartenu un temps au Parti socialiste autonome, qui après s'est fondu dans le PSU. J'ai un peu milité, comme ça, un moment avant de partir en Algérie mais je n'ai jamais eu tellement la fibre militant politique. Je ne me suis jamais trop retrouvé. Bon franchement, je n'étais pas fait pour ça.

J'avais l'intention après l'Algérie de reprendre une licence de sociologie mais ça n'a pas été possible. On s'est marié très vite. On n'avait pas de fric. J'avais des copains qui étaient à Fougères, dans la chaussure. Ils m'ont dit : " si ça t'intéresse, viens travailler avec nous". Alors je suis arrivé à Fougères début 1960. J'ai été embauché dans une des grandes entreprises, qui à cette époque avait 450/500 ouvriers, qui était une entreprise un peu particulière parce qu'au début des années 1950, c'était une entreprise qui était moribonde (80 personnes) enfin c'était terminé et le patron-propriétaire a dit : "je suis prêt à discuter, si il y a des solutions je suis prêt à les écouter ". La majorité des gens de cette entreprise était syndiqué à FO. A ce moment-là, FO a répondu non, pas question. Il y avait une section CFTC à l'époque qui a dit chiche. On va faire un diagnostic de l'entreprise. C'est ce qui a été fait. Des gens sont venus, des techniciens de Paris. Ils ont proposé une série de réformes qui a finalement abouti à un accord.

C'était une entreprise familiale capitaliste qui s'appelait Réau. Il y a donc eu durant une quinzaine d'années une expérience assez particulière pour la France et par certains côtés assez intéressante. Mais, c'était un peu une conjonction de personnes. En fait, le vieux patron, il n'était pas vieux à l'époque, il avait été déporté à Dachau. Il a fait deux ans à Dachau. Je dirai que c'était plutôt un militant démocrate-chrétien, un peu ce genre-là. Et ces deux fils dont le père avait été arrêté, sont partis, ont rejoint exprès en Afrique du Nord l'armée, ils avaient dix huit ans à l'époque, et ils ont fait dans la deuxième DB la Libération. L'aîné, Jean Réau, voulait faire Navale. C'était un passionné de la mer, il a eu un problème aux yeux, finalement il est devenu administrateur des colonies et il s'est retrouvé à Madagascar en 1946 comme administrateur, puis en 1947 il y a eu la révolte. Lui, il a participé à la révolte contre la France, il s'est fait renvoyé et c'est comme ça qu'il est revenu à Fougères. Retour dans

l'entreprise familiale, ce qui ne devait certainement pas être sa vocation première, mais c'était un type très exceptionnel, brillant intellectuellement, brillant techniquement, un grand type. Il m'a appris énormément de choses en économie. C'était un patron complètement atypique.

C'est lui qui a pris la direction de la boite, il s'est assez bien entendu avec les techniciens. C'était un peu le début où on pensait qu'il fallait équiper le syndicalisme sur le plan technique. Ensuite ça a débouché sur Syndex. Le problème principal, c'était l'emploi. Le *deal* a été : pas de licenciement, partage des bénéfices et surtout partage des bénéfices seulement entre ceux qui travaillent dans l'entreprise. Les membres de la famille qui ne travaillent pas dans l'entreprise étaient exclus de ça. C'était le père de la famille qui a imposé ça au reste de la famille, et heureusement, parce qu'à la fin ils étaient 25…

Je suis arrivé alors qu'il y avait 450 personnes. Le problème était que le comité d'entreprise avait mandat pour contrôler les comptes de l'entreprise, il y avait des tas de tâches à accomplir, tâches conformes à la loi, qui n'étaient pas des inventions supplémentaires, mais qui n'étaient pas pratiquées dans la région. Au niveau de la CFTC (c'était en 1960-1961), ils voulaient renforcer nos capacités, former des militants dans la boîte pour qu'il y ait un vrai comité d'entreprise qui fonctionne. J'ai commencé à la chaîne, à la production et c'est progressivement que j'ai été élu au comité du personnel, au conseil d'entreprise et c'est progressivement qu'on a commencé à prendre des heures de délégation. On avait une très bonne équipe de délégués et c'est comme ça que je suis devenu permanent, de fait même pour l'ensemble de la chaussure de la région, tout en continuant à être payé par l'entreprise.

On est arrivé à plus de 1000 ouvriers et on produisait uniquement de la chaussure de femme mais à des prix assez populaires, du Louis 15 essentiellement et puis il y a eu un changement de mode alors ça a un peu cassé les rails.

Ils arrivent à 1200 personnes et il fallait alors trouver une assise financière et même technique beaucoup plus large, etc. Il y avait encore à ce moment-là, à Fougères, une trentaine d'entreprise. Pendant le temps où j'étais à Fougères, 48 entreprises de chaussure et confection ont fermé. On avait donc beaucoup de licenciement, un chômage partiel parce que c'était saisonnier et aussi un chômage total important... On a fait, maintenant on peut le dire mais à l'époque on l'a fait discrètement, on a fait avec quelques responsables du coin tout le tour des employeurs de la place. Ils produisaient tous des gammes qui n'étaient pas concurrentes sur

Fougères, alors si vous faisiez des achats ensemble, etc…Comme il y avait beaucoup de chômage, il y a eu des réunions avec le Ministère de l'Industrie, on a fait des plans. Ce n'était pas tellement notre rôle mais bon pour nous c'était l'emploi. Et en fait, pour les patrons ça a été le refus de s'associer à ce genre de chose. Il restait donc pour l'entreprise une seule issue, s'associer à des éléments extérieurs. Ils ont trouvé des Américains, un groupe important, Genesco, spécialisé surtout dans la production et la vente de produits cuirs et peaux, chaussures et confection. Ils avaient un centre en Europe, en Suisse. Ils ont donc acheté 50% des actions de la boîte. On rentrait là dans le système capitaliste complet, même si avant on l'avait un peu amendé. Là on a eu un truc assez particulier à la section : quand il y a eu la vente, on a été averti et on a demandé à discuter avec la direction. On a dit « c'est pas normal, c'est quand même un effort collectif dans l'histoire, cet outil de travail a été fait par tout le monde ». Bien sûr, il y a eu partage des bénéfices, bon ça arrondissait assez bien les salaires à certaines périodes. C'était trois tiers. Un tiers réinvesti dans l'entreprise, un tiers qui allait au personnel et un tiers à la direction mais à ceux qui travaillaient dans la boite. On a dit : « vous allez vendre à des Américains la moitié de la valeur de l'entreprise et vous allez redistribuer à la famille, à ceux qui n'ont jamais foutu les pieds dans la boite, alors nous, on demande une part. » On a négocié une part qui était à l'époque (c'était en ancien franc) 120 millions d'anciens francs de l'époque, en 1965-66.

Il fallait distribuer le pognon. On a proposé aux travailleurs d'avoir un collectif et charge à nous de compléter lors des périodes de chômage partiel les indemnités de chômage pour arriver à 10% près au salaire réel. Quand il y a eu du chômage ça a bien servi. Les Américains c'étaient vraiment des fripouilles, à partir de ce moment-là, pfuf…Tout ce qui a été obtenu en 1968, nous on l'avait déjà depuis plusieurs années. On était la seule boite où les délégués prenaient leurs heures de délégation. Toute une série de choses qui même si elles étaient légales, étaient inhabituelles. Alors ça commençait un peu à péricliter. On a travaillé à un moment à 80% pour les Soviétiques alors tu avais des contrôleurs de la qualité dans les ateliers qui venaient de Russie et tu avais les contrôleurs de gestion qui venaient des Etats-Unis. Progressivement (il y avait toutes ces fermetures d'entreprises à Fougères ; dans les années 60 il y a déjà eu une spécialisation dans le secteur textile) l'une de mes interrogations c'était comment on fait du syndicalisme. Je me disais : on va jamais s'en tirer. On est dans notre coin. On fait ce qu'on peut mais ça a des effets limités. De là est venue l'idée de travailler au niveau syndical international.

J'en ai parlé à la fédération Hacuitex et aussi à la confédération. Et c'est comme ça que je me suis acheminé vers un engagement qui n'était pas spécialement la CMT d'ailleurs au départ.

Tu as pris contact avec la fédération Hacuitex à ce sujet…

Oui, ça c'est l'histoire parallèle, si tu veux. Avant 1962, il y avait trois fédérations : une fédération textile, une fédération confection et une fédération cuirs et peaux. Textile c'était viable mais confection et cuirs et peaux c'était trop petit. Il y avait un permanent fédéral payé par la fédération mais qui ne pouvait pas aller plus loin. Et les boîtes avaient assez intégré le textile et la confection d'où l'idée de fusion, qui n'était pas très facile. A partir de 1962, on est rentré dans un processus de fusion, avec un fonctionnement très coopérateur entre les trois fédérations. Ça marchait assez bien. Il y avait juste la fédération de la confection qui était plus petite et exprimait quelques réticences. La fédération du textile CFTC avait la particularité d'avoir rompu les accords qui existaient entre la CFTC, FO et le patronat et qui datait des plans de productivité liés au plan Marshall. Ceux-ci avaient toujours été contestés au sein de la fédération du textile par des militants qui sont progressivement devenus majoritaires et ayant pris le pouvoir, ils ont cassé tous les accords avec le patronat du textile. C'était une équipe de combat, de lutte plus qu'un syndicalisme de concertation. Nous, aux cuirs et peaux, on était vraiment aussi sur cette ligne-là.

La fusion s'est très bien faite entre les deux fédérations, plus difficilement avec le vêtement mais ça s'est assez vite dissipé. Personnellement, je trouve que c'est vraiment l'exemple d'une fusion réussie. C'étaient des industries qui existaient dans les mêmes régions, il y avait une équipe syndicale très dynamique, le Secrétaire général était Frédo Krumnow. Tout le temps où j'étais à la fédé, j'ai vraiment pris mon pied. On était complètement à l'aise dans une équipe où on rigolait énormément, où on s'amusait énormément, qui était très créative, et qui était composée naturellement d'autant d'hommes que de femmes. Au bureau fédéral on était vraiment 50/50.

Pour que chacun ait sa place dans cette nouvelle fédération, le Secrétaire général Krumnow était incontesté. Moi j'ai été élu au congrès de fusion en 1964 à Tourcoing Président de la fédération Hacuitex.

Mon temps s'est partagé à partir de 1964 entre Paris et Fougères. Je venais facilement une semaine, une semaine et demi par mois à Paris ou dans les régions pour un certain nombre d'activités. Mais vraiment ça a été une période formidable. On est tous restés en contact. C'était très intéressant à la fois au niveau idéologique de chercher - c'était dans la période d'évolution de la CFTC à la CFDT et d'unité d'action avec la CGT ce qui était aussi essentiel - , d'autres modes d'association, de représentation des travailleurs et surtout de nouveaux modes d'action, surtout dans nos professions, où la grève était difficile dans les petites boites et où il y avait beaucoup de femmes. On a donc essayé de développer des actions un peu plus festives. A la fin des années 60, il était clair pour moi et l'équipe de Fougères que j'avais rempli mon contrat. Et puis même il était temps que je parte donc j'ai cherché.

On avait été très engagé en 68. La boite chez nous a été occupée tout de suite. C'est la seule boite d'ailleurs à avoir été occupée plus de cinq semaines. On a eu une grève générale pendant 3 semaines et demi et dans toute la région ça a remué. On a assisté à des choses extraordinaires. Il y a quelque chose qui s'est ouvert après la première semaine de mai, un climat, une libération de la parole, les gens se parlaient, discutaient, etc. ça a duré 3 semaines et demi et tout s'est refermé. C'est une partie de la Bretagne, proche de la Normandie, qui est assez fermée. Les gens mettent un long moment à t'adopter, quand ils t'ont adopté, t'es vraiment bien. Mais c'est des gens d'une certaine froideur qui de donnent pas leur confiance tout de suite. Là c'était vraiment extraordinaire. Tu te disais que tu étais vraiment dans un autre pays. Quand des évènements…quand il y a ce choc, non seulement chez nous à Fougères mais dans toute la France, tu vois qu'il y a des tas d'énergie qui se libèrent. C'est assez marrant.

A partir de 1969/70, j'ai commencé à regarder, à discuter avec le département international de la CFDT, avec Eugène Descamps que je connaissais bien pour voir si éventuellement…

Tu appartenais à la commission internationale de la CFDT ?

Oui. Mais pas au début. J'y ai participé et quand j'étais à Bruxelles, on était deux CFDT : François Staedelin qui a été Secrétaire à la CES à partir du congrès de Londres, et moi. J'avais dit à François, qui avait été contacté par la CFDT pour accepter ce poste, d'exiger de faire

partie de la commission internationale. François avait plus de capacité de négociation que moi car il avait été Secrétaire de l'union régionale d'Alsace, qui était quand même une grosse union régionale. C'était l'ancien Président - à ce moment-là il l'était peut-être encore - de la fédération des PTT. Il était considéré comme un modéré, peut-être parce qu'il était Alsacien, mais il était un peu considéré comme de l'ancienne majorité. François était un militant d'une très grande valeur. Alors, on était invité tous les deux à la commission internationale ; on a assisté à deux réunions. Nous, on a évidemment parlé puisqu'on savait pas mal de choses et je pense que nos chers camarades de la CFDT étaient un peu gênés aux entournures car on contrecarrait le message que sans doute ils voulaient faire passer. Alors ils ont supprimé la commission internationale.

C'était en quelle année ?

Le congrès de Londres, c'était en 76. Ça devait être dans les années 77/78, juste au moment où ils s'apprêtaient à quitter la CMT. Au congrès de 1964, pour donner des gages et pour avoir quand même une majorité confortable, la question s'était posée "est-ce qu'on va rester à la CMT" et la direction, Descamps, Bouladoux, toute la direction de l'époque avait répondu :" Pas question de remettre en cause l'adhésion à la CMT". C'était ça en 64. Et a commencé alors à la CMT un peu le même processus qui avait eu lieu à la CFDT, une évolution un peu similaire. La CFDT avait intérêt à ce qu'il y ait un militant au secrétariat de la CMT et il n'y avait pas du tout de Français. C'est pourquoi ils m'ont proposé lorsque la CMT cherchait un responsable du service d'études, c'est-à-dire la recherche, les relations avec les institutions internationales, etc… Sous l'influence de Bouladoux, ils avaient insisté pour que ce soit un militant qui avait une expérience de terrain et si possible quelqu'un qui avait été dans une multinationale. C'était presque ma description. On était quatre candidats, les autres étaient des Belges et Hollandais. Finalement, j'ai été retenu. J'avais fait avant une petite expérience à la CMT car je représentais Hacuitex à la fédération internationale du textile et franchement ça n'avait rien de très encourageant. C'était une fédération qui n'avait pas une grande représentation à part la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, le Luxembourg et la France. Ils n'avaient pratiquement rien, même pas de relation avec les pays du Sud. Les réunions se passaient en général dans des coins assez touristiques en Suisse ou ailleurs. Ils bouffaient bien, ils parlaient des statuts, ils parlaient des cotisations puis c'était quasiment tout. Quelques

fois, il y avait un petit truc sur l'Europe. Je me retrouve là dedans et me dis " Putain ! Où on est tombé ? "

J'ai eu une vision très négative de ce côté de la CMT.

Le Président de l'internationale était le Président des syndicats belges du textile qui était assez représentatif. Il était de Gand d'ailleurs mais alors, conservateur et réactionnaire comme pas possible.

Plusieurs fois, j'avais demandé à ce qu'on discute de problèmes sérieux comme des multinationales du textile. Comme on avait des grosses boites comme Agasvillot qui avaient des comités de groupes, on faisait tous les ans des réunions des militants des boites qui faisaient partie de ces groupes. Et comme il y avait un certain nombre de filiales qui étaient en Belgique, on invitait aussi les syndicalistes belges à venir. Mais, pas question. Ils envoyaient toujours un permanent, comme ça il n'y avait pas de contamination possible. C'était comme la fièvre aphteuse. J'avais dit quand même "il y a des restructurations en France, les effectifs fondent, etc… C'est tout le textile" et il me répond "Oui, mais parce que chez vous en France, c'est mal géré". Tu vois, c'était ce genre de personnage. Je suis donc resté sur cette impression.

Il y a eu le congrès de la CMT en 1969 à Genève et je découvre une organisation avec des Africains, des Latino-américains, des Québécois, toute une série de gens très différents de la fédération du textile, beaucoup plus ouverts. Les débats me plaisaient assez bien.

Ça m'a donné une autre image de la CMT tout en sachant qu’effectivement, il y avait des courants pour le moins conservateurs. Mais comme je sortais de la CFTC-CFDT, et que de 1960 à 1964, j'avais fait des tas de réunions dans les régions textile pour convaincre les gens qu'il fallait faire l'évolution vers la CFDT.

J’étais allé trois ou quatre fois dans le Nord et les gens du Nord m'avaient dit : "N'emploie jamais le mot socialisme". Effectivement, le socialisme qu'il y avait dans le Nord c'était vraiment la SFIO et le clientélisme. Le paradoxe c'est que beaucoup de militants de la CFDT sont ensuite devenus des cadres ou des militants du nouveau parti socialiste. On m'a dit "Ne

parle pas de socialisme, ne parle pas de lutte des classes". Je me disais "de quoi vais-je parler ?".

J'étais habitué à ce public qui venait des milieux chrétiens, leurs valeurs, etc. J'ai donc commencé fin 1971 à la CMT comme responsable du service d'études. Ils étaient engagés dans toute une série de conférences sur le droit au développement, le contenu du développement… Mon premier travail c'était donc de contribuer à la préparation du contenu de ces conférences, etc..

Et puis j'ai commencé à suivre les conférences du BIT. C'étaient mes premiers travaux. Puis, il y avait toute cette effervescence autour de la recherche d'une identité de la CMT, du sens de l'adaptation des valeurs d'un monde qui à l'intérieur de la CMT n'était plus chrétien. Depuis 1954, il y a d'abord eu des Vietnamiens qui sont rentrés, qui étaient bouddhistes ou sans religion. Après il y a eu des Africains, des animistes, des musulmans, des bouddhistes,…

J'étais très marqué par ce qui s'était passé à la CFDT en 1964, puis par les évènements de 1968, même du point de vue de la terminologie. A Hacuitex on était "lutte de masse et de classe".

C’est au congrès de Luxembourg en 1968 que le nom de la CISC a été changé en CMT. A Genève en 1969, c’est le premier congrès où les statuts ont été changés. Une série d'améliorations a été apportée. Les bases de ce qui pourrait être l'orientation générale de l'organisation ont été posées et là, ils ont demandé au Secrétaire général de la CLAT d'Amérique latine, qui était à cette époque-là une organisation très progressiste[995], a été chargé de rédiger un rapport. En 500 pages, il faisait une analyse de la réalité des travailleurs dans le monde industrialisé et dans les pays du Tiers-Monde, mais de manière détaillée, des organisations syndicales nationales et internationales. Il concluait à l'inadaptation des organisations syndicales en général et des organisation syndicales internationales en particulier à pouvoir prendre en compte les aspirations des travailleurs... Il y avait toute une série de propositions qui était faite dans ce rapport.

[995] Disons que ça a duré jusque la fin des années 1970. Le Secrétaire général de la CLAT, Maspero, sortait de l'ordinaire. C'était un argentin, militant de la métallurgie, qui a eu des responsabilités à la JOC en Amérique latine, qui était un homme d'une qualité rare du point de vue intellectuel, comme orateur. Il avait beaucoup de qualités, quelques défauts également.

Il y avait le verbe latino-américain. Eux ils parlaient évidemment de la révolution. Il y avait tout un vocabulaire qui moi ne me dérangeait pas du tout, au contraire. Mais il y avait une partie des européens… Ils n'ont pas rejeté le rapport car c'était assez difficile, il était très documenté.

Quelques semaines avant le congrès d'Evian (1973) où il fallait discuter du rapport Maspero, les Européens, à la fois ceux qui étaient d'accord avec la ligne de Maspero et ceux qui étaient contre, m'ont demandé d'en faire une synthèse. J'avais dit que j'étais *grosso modo* d'accord avec ce rapport et que je voulais bien en faire une synthèse à condition que le rapporteur en soit d'accord. Comme c'était le cas, on a travaillé ensemble trois semaines avant le congrès et on s'est mis d'accord sur un texte. Le texte était fort influencé par la terminologie de la CFDT, par la terminologie un peu plus poussée d'Hacuitex puisque c'était ma culture. Il a été voté à une large majorité mais pour la première fois, la CFDT a combattu un certain nombre de passages notamment le syndicalisme de masse et de classe. C'est Jacques Moreau qui était porte-parole de la délégation CFDT et là est apparue la ligne d'Edmond qui préparait la sortie de la CMT. On était dans une situation paradoxale car ceux qui avaient poussé à l'évolution de la CMT en Europe (il y avait la CFDT, le NKV de Hollande qui a fusionné avec l'organisation socialiste pour devenir le FNV) étaient ceux qui luttaient contre l'orientation de la CMT.

Il y a toujours une différence entre l'histoire qu'on raconte et l'histoire réelle. L'organisation européenne de la CMT et la Confédération européenne des syndicats libres travaillaient depuis le début des années 1960 ensemble et à partir du milieu des années 1960, comme ils étaient des interlocuteurs de l'Union européenne, enfin de la Commission, ils ont commencé à faire des *memorandum* communs. Il y avait pratiquement une même unité de vue sur un certain nombre de choses. De là ils se sont dit : "si on a les mêmes conceptions, pourquoi ne pas faire une seule organisation en Europe ?"

Il y a eu des discussions, des pourparlers. Et ils sont tombés d'accord pour avoir une organisation unitaire au niveau européen. Ça s'est décidé au niveau des responsables fin des années 1960 / début des années 1970. Quand je suis arrivé à la CMT, fin 1971, c'était pratiquement décidé. Il y avait une décision de prise : dissolution des deux organisations régionales, les organisations nationales restaient adhérentes à l'organisation internationale de

leur choix et la régionale commune, unitaire, serait autonome. Mais je ne sais pas ce qui s'est passé. Les organisations de la CISL, qui étaient partie prenante là dedans, ont organisé eux-mêmes leur congrès de constitution de la CES et ont invité les organisations européennes de la CMT ainsi que des organisations indépendantes comme le ICTU irlandais à les rejoindre.

Les chrétiens étaient invités à les rejoindre mais c'était déjà décidé avant. C'était une manière de montrer que c'étaient eux qui créaient et ouvraient la porte alors que les autres ne faisaient que les rejoindre. C'est à cette époque (et je pense que il n'y avait pas d'autre moyen pour la CFDT d'entrer dans la CES que d'arriver avec les autres organisations de la CMT dans la CES) que s'est manifestée la volonté de partir. C'est au congrès de 1973 que cette volonté s'est manifestée à travers les votes de la délégation française. Tout le monde était sur le cul et se disait que c'était quasiment leur texte.

Progressivement le départ est devenu imminent.

L'histoire est un peu cruelle car les Européens qui étaient d'accord avec l'évolution de la CMT, sont partis, exceptés la CSC, les Basques et quelques organisations. Ceux qui sont restés étaient plutôt des conservateurs, à part la CSC. Les plus ouverts sont partis vers la CISL à la fin des années 1970. Il y a eu des pressions à partir du milieu des années 1970 de la part de la CFDT et du NKV pour qu'à court terme la CMT fusionne avec la CISL. Il y a eu des discussions à ce sujet. Mais c'était un vrai chantage.

J'avais demandé si on ne pouvait pas imaginer une double affiliation. A un moment, ça a été discuté car les Hollandais avaient un programme de coopération très important. Le NKV soutenait un certain nombre d'organisations ou d'activité de la CMT dans le Tiers-Monde auxquelles il tenait. Finalement, quand ils sont entrés à la CISL, ils ont maintenu leur aide à certaines organisations de la CMT. Ça a été un coup très dur pour la CMT. A part les Québécois et les Belges et quelques minorités, tous ceux qui représentaient les pays industrialisés sont partis.

Penses tu que, pour la CFDT, le contexte politique national jouait dans cette orientation ?

Pour Edmond (j'en ai discuté personnellement avec lui), il y avait deux tendances qui avaient leur légitimité dans le mouvement ouvrier : les communistes et les sociaux-démocrates. Moi

je disais à Edmond que de toute façon on ne peux pas effacer le péché originel. La CFDT est née avec le péché originel. Maintenant Jean Lapeyre qui est Secrétaire général adjoint a découvert qu'il était considéré comme un chrétien par la FGTB, par un certain nombre de types. Moi c'est une histoire que je connais mais pour Jean Lapeyre qui est arrivé après 1964, c'est différent…

Edmond donnait aussi priorité au sectoriel plutôt qu'à l'interprofessionnel, y compris quand il était Secrétaire général. Il était dans cette ligne d'une transformation de la CFDT, syndicalement et politiquement dans la lignée de la social-démocratie. La montée en puissance du Parti socialiste dans les années 1970 correspondait assez bien avec cette ligne. Il s'agissait de se faire reconnaître en France en partenaire plus naturel que FO auprès des socialistes. C'était une certaine réintégration dans la gauche politique française. Ce point de vue-là a certainement joué.

A partir du milieu de 1975, ça a été le démolissage en règle de tout ce qu'était la CMT. Moi, j'ai connu des tensions extrêmement forte. J'ai dit à Edmond et aux autres que se poser la question de quitter la CMT était légitime d'autant que ses structures professionnelles étaient minables alors que les SPI avaient pas mal de choses pour une action syndicale pratique (des informations, des contacts, des moyens, etc). Mais il fallait donner l'ensemble du dossier et pas un dossier tronqué. Edmond est terrible là dessus : tout ce qui n'allait pas était mis en exergue et ce qui allait et satisfaisait la majorité était soigneusement caché. D'où la suppression de la commission internationale car on était deux extérieurs qui apportaient des vues non filtrées par la direction confédérale.

Moi j'ai jamais été dans la ligne d'Edmond Maire. Quand il y a eu des discussions à la fin des années 1970 sur le projet - il y avait celui d'Edmond et un second plus teinté d'anarcho-syndicalisme - j'étais plutôt du côté du second, tout en reconnaissant qu'Edmond avait des qualités réelles.

Au congrès où Edmond est devenu Secrétaire général, j'avais essayé de convaincre Hacuitex et d'autres fédérations de la nécessité d'organiser une tendance de gauche à l'intérieur de la CFDT car Edmond risquait de tout laminer. Krumnow est passé à ce moment-là au secrétariat confédéral, malheureusement il est tombé malade et il est mort très vite. Je ne sais pas ce que cela aurait donné si il était resté car c'était l'autre forte personnalité qui pouvait s'opposer à Edmond.

Eugène était très différent d'Edmond. Eugène Descamps c'était l'ouvrier du Nord, passé par la JOC, qui avait travaillé dans la métallurgie en Lorraine, un peu le prolo, brave type, pas con, assez populaire. Quand au bureau confédéral ou dans des réunions Eugène disait des choses qui ne plaisaient pas à Edmond, Edmond à côté de lui lisait ostensiblement son journal.

Quelles fédérations avais tu contactées pour mener une opposition ?

Il y avait la région d'Alsace. François Staedelin et moi réclamions un débat dans la CFDT. D'une part, l'information sur la CISL et les SPI devait être objective et concernant la CMT il fallait parler aussi des choses positives. Mais il y avait un problème : Pourquoi renforcer la CISL puisqu'elle se fout de la rénovation. Elle continuait de gérer sa clientèle. C'était encore la Guerre froide.

Il y avait aussi Hacuitex, les PTT, la Bretagne et les Pays de Loire. Ça correspondait plus ou moins à l'opposition à Edmond. Tout cela s'est progressivement dilué. Il y a vraiment eu une désinformation et il n' y a jamais eu de vrai débat. Ils ont quitté la CMT et ont attendu 6/7 ans avant de rejoindre la CISL. Immédiatement, ça n'aurait pas été accepté.

Maintenant ça me fait rigoler. Jean-François Troglic m'a dit il y a peu de temps à propos de la CISL : « Tu comprends, nous on est pas de la famille. Nous sommes des bâtards dans cette organisation ».

Tu avais des contacts avec la FSM ?

Disons que dans la stratégie de rénovation des organisations syndicales, le partenaire le plus normal était la CISL, malgré ce qu'elle était - En Amérique latine, il y avait des tensions entre

l'ORIT et la CLAT. Les relations en Asie étaient inexistantes. En Afrique, il n'y avait pas trop de problème. On avait décidé de rechercher une unité d'action, voire plus, avec la CISL et en même temps on avait aussi décidé d'entretenir des relations avec la FSM, mais des relations d'une autre nature. C'était des rencontres, des échanges de vue. On avait l'impression que certaines des organisations de la FSM étaient quand même critiques vis-à-vis de la FSM : la première ça a été la CGIL. Et il y avaient eu des révoltes ouvrières en Pologne, en Hongrie. On sentait bien qu'il y avait des tendances dans les syndicats hongrois. A partir de l'ère Gaspar, il y a eu un autre type de dialogue beaucoup plus ouvert, beaucoup plus franc et où lui notamment, je crois que c'était au congrès de Varna, avait dit officiellement que la réponse de la FSM n'était sans doute pas adaptée…Il avait aussi insisté sur la responsabilité des syndicats des pays socialistes. C'était un langage inhabituel. Quand il y a eu Solidarnosc, Gaspar a discuté avec Kulakowski avec qui il s'entendait bien - peut-être parce que c'étaient deux slaves -. Kulakowski lui a dit qu'il espérait que la FSM ne saboterait pas la nouvelle organisation… Et il y a eu une rencontre officieuse dans le bureau de Kulakowski avec Solidarnosc et le Président de la FSM, Gaspar. Gaspar a essayé de dire qu'il fallait faire attention car les Soviétiques étaient capables de réagir. Il a donné des conseils, il ne les a pas découragés et ça s'est quand même bien passé. Comme Hongrois, Gaspar avait eu une expérience.

Kulakowski a même fait à l'époque dans les syndicats hongrois une série de séminaires en tant que Secrétaire général de la CMT.

Au congrès de Prague auquel j'ai participé, il y avait Georges Séguy et Henri Krasucki. Georges avait une liste qu'il m'a fait voir, une liste de 5,000 noms de Tchèques qui avaient dû perdre leurs emplois car ils étaient dissidents. Et c'était assez curieux comme scène car il y avait Krasucki, toujours derrière Georges, et tu te demandais ce que pensait Henri de ce que faisait Georges. Georges ne s'est pas caché du tout avec moi. Il m'a montré la liste en me disant que c'était inadmissible de voir ces universitaires employés comme chauffagistes. A l'hôtel où nous étions, il y avait un vieux type dans les ascenseurs qui, en nous écoutant, s'est mit à nous parler dans un français excellent et nous a raconté qu'il était un ancien diplomate et comme il n'était pas dans la ligne, il s'était retrouvé là.

Avant le congrès de la FSM, Gensous était venu au congrès de la CMT. On lui avait dit qu'il était libre de dire ce qu'il voulait. Alors quand nous avons été invité au congrès de la FSM, on s'est dit qu'on allait dire ce qu'on pense. Gensous a vraiment joué le jeu, y compris pendant le congrès quand ça commencé à nous chahuter fort, il est intervenu en disant qu'il y avait un contrat entre la CMT et la FSM. Au congrès de la CMT, les représentants de la FSM étaient libres de leurs propos, c'est normal qu'en retour les représentants de la CMT fassent la même chose. Malheureusement, ces rencontres n'ont pas donné grand chose, sauf à faire des textes.

La troisième tendance avec laquelle on a essayé d'avoir des relations poussées, c'était les syndicats des pays non-alignés. Je pense que ce sont les Yougoslaves qui ont joué le rôle le plus important. Il y a eu à ce moment-là, un certain nombre de présidents des syndicats yougoslaves, tout à fait remarquables, prenant au sérieux le non-alignement, favorables à ce qu'il y ait un accompagnement syndical. On était dans une unité de conception. Il y a eu aussi l'UGTA et l'INTUC de l'Inde qui ont joué un rôle important. Ce sont ces trois syndicats qui ont ensuite lancé la conférence des non-alignés qui a eu lieu à Alger en 1974 ou 1975. Après un certain nombre de tractations, on s'était dit qu'il ne fallait pas que les internationales syndicales soient là dedans, ni la FSM, ni la CMT (la CISL étant de toute façon contre) . Il y a eu groupe de travail composé des syndicats yougoslaves, algériens, indiens, la CGT, la CFDT. Là ça a été une période très intéressante.

Après le départ de la CFDT de la CMT, Gérard Fonteneau s'est proposé pour travailler au secteur international de la CFDT, poste qui lui a été refusé. Finalement, il est entré en 1982 au bureau de liaison du BIT à Bruxelles, d'abord comme adjoint au directeur puis comme directeur. Par la suite, il deviendra collaborateur de la CES, fonction qu'il assume encore lors de cet entretien.

Annexe 2 : Entretien avec Pierre Gensous[996],

août 2000, à son domicile

Peux tu rappeler ton parcours syndical ?

J'ai adhéré à la CGT en 1944. C'était encore l'Occupation. Il y avait dans ma boîte le syndicat officiel, mais qui était dirigé par des communistes, dans cette période compliquée. J'ai commencé comme ça. J'ai adhéré après au parti. Toujours dans la même période. J'ai fait un peu la guerre et quand je suis revenu de faire la guerre, je me suis engagé dans le mouvement syndical. J'ai travaillé dans une boîte de la métallurgie Alsthom, c'était Hispano Suiza à l'époque, puis dans une entreprise qui faisait du matériel de forage pour les puits de pétrole et c'est là où j'ai commencé à m'engager dans le mouvement syndical. J'ai été élu dans la direction syndicale de ma boîte ; j'ai été élu délégué syndical du personnel. Je me suis engagé avec beaucoup d'enthousiasme. Mes premiers pas, je les avais fait sous l'Occupation.

Ma première grève m'a marqué mais je ne me souviens pas quel en était le motif. J'étais jeune et la grève, ça me séduisait. Dans mon atelier, le mot d'ordre s'était transmis par le bouche à oreille. Il n'y avait pas de tract, rien. Il y avait un seul gars qui a continué à travailler. Le lendemain, il s'est retrouvé avec sa boîte à outils pleine d'excrément. Alors gros émoi :qui a fait ça ? Tout l'atelier est passé à l'interrogatoire et on n'a jamais rien trouvé. C'était donc ma première grève et ça m'a beaucoup plu.

L'autre grève c'était en 1942 contre le départ des travailleurs en Allemagne, le STO. Là aussi j'ai eu quelques problèmes mais pas grave par rapport à d'autres car les miliciens sont venus dans la boîte et ont arrêté un certain nombre de camarades. C'étaient mes premières armes syndicales.

Après ça, dans la société de matériel de forage, j'ai été élu dans divers organismes : délégué du personnel, comité d'entreprise, et là je me suis trouvé jusqu'aux grandes grèves de 1947 où il y avait grève un peu partout dans le pays. Je me suis retrouvé dans cette grève qui a duré trois semaines, on n'a rien obtenu et quand on a voulu se représenter à l'usine, tout le monde ne pouvait pas rentrer. Ils ont profité de ça pour liquider toute la direction syndicale, tous les délégués du personnel. Tout ça a été liquidé. La plupart des communistes aussi ont été viré. On ne pouvait pas rentrer dans l'usine car il y avait un car de CRS. Ah, non. Je me trompe. C'était en 1953 ces grandes grèves.

Donc je me suis retrouvé chômeur, pas chômeur économique mais chômeur politique avec d'autres. Je suis resté dans cette situation pendant 9/ 10 mois. Impossible de retrouver du travail alors qu'il y avait du travail mais les boîtes se donnaient la consigne. A l'entretien on vous prend et après enquête…

Donc j'étais chômeur et c'est là que j'ai été élu à la direction départementale des syndicats des Hautes-Pyrénées. J'ai suivi une évolution parallèle au Parti : bureau fédéral, etc… Et de là, j'ai été élu Secrétaire de la fédération des métaux et j'ai abandonné mon cher pays pour émigrer à Paris.

Je suis resté Secrétaire à la fédération de la métallurgie et à partir de là j'ai été élu Secrétaire général de l'Union internationale de la métallurgie qui était alors à Prague. J'étais parti pour trois ans et j'y suis resté quinze.

Donc Secrétaire général de l'union internationale puis j'ai été élu Secrétaire général de la FSM parce que le camarade Saillant qui était Secrétaire général avait des problèmes de santé donc on a mis un Secrétaire auprès de lui pour l'aider dans son travail. Quand il a été obligé de quitter définitivement la FSM, j'ai été élu Secrétaire général et je le suis resté jusqu'en 1978. Quand j'ai quitté ce poste, j'ai été élu au bureau confédéral de la CGT ; je m'occupais des questions internationales jusqu'à ce que je prenne ma retraite. Je m'occupais alors du CERCI, l'institut Louis Saillant spécialisé dans la formation syndicale en direction de l'étranger. Après je suis parti définitivement.

---

[996] Pierre Gensous est né le 25.07.25 à Mont-de-Marsan (Landes)

T'es parti en 63 comme secrétaire de l'UIS ?

Oui, 63/64.

En 65, j'ai été élu Secrétaire général adjoint de la FSM, en 69, au congrès de Budapest, Secrétaire général et je le suis resté jusqu'au 9e congrès de la FSM en avril 1978.

Qui t'a demandé de partir à Prague ?

Ça s'est d'abord discuté au secrétariat de la fédération des métaux. Il fallait que la France fournisse un Secrétaire. Le sort est tombé sur moi. On m'a dit : c'est toi qui partira. A cette époque-là, on ne demandait pas beaucoup… Voilà dans quelles conditions je suis parti à Prague.

Comment s'élaborait à l'époque la politique internationale de la CGT ? Il y avait déjà un secteur ?

Oui, oui. Il y avait un secteur international. Depuis le temps où je connais la CGT, après la guerre, il y avait un secteur. Il y a toujours eu des responsables internationaux. Il y a eu Duhamel.

Et cette activité était surtout dirigée en direction de l'Afrique, l'Afrique francophone, où la CGT a fourni un certain nombre de militants pour diriger sur place des écoles. Ça a créé beaucoup de relations avec les syndicats africains notamment francophones.

Et le secteur Europe alors, il a été créé quand ?

C'est venu beaucoup plus tard. Je n'ai pas la date dans la tête mais c'est au moment où… Disons qu'il y a eu deux stades. Dans le secteur international, il y a eu des camarades qui s'occupaient de l'Europe jusqu'à ce qu'on fasse deux secteurs, avec évidemment des relations étroites. A ce moment-là, j'étais le Secrétaire confédéral qui s'occupait des questions internationales et Joannès Galland était le Secrétaire confédéral qui s'occupait de l'Europe.

Quand tu arrivé à l'UIS des métaux, c'était au même siège que la FSM ?

Non. C'était à Prague aussi, mais dans un bâtiment différent. Jusqu'à ce que j'arrive c'était un Italien qui était Secrétaire général. Donc je l'ai remplacé. Ça n'a pas été tout à fait facile avec les Italiens parce que il y a eu un partage des tâches et des responsabilités et il a été décidé qu'il y aurait non plus un Secrétaire général italien mais un Secrétaire et que moi je serai le Secrétaire général.

Les rapports n'étaient pas bons ?

Si, nos rapports étaient bons, mais on avait un certain nombre de différences voire de divergences sur quelques problèmes qui a fait que les Italiens ont quitté la FSM beaucoup plus tôt que nous.

Et ces différences étaient déjà perceptibles aux débuts des années 60 ?

Oui.

Tu étais avec qui comme Italiens ?

Quand je suis arrivé, le Secrétaire général s'appelait Arici. Après le Secrétaire qui travaillé avec moi s'appelait Savanin.

En quoi consistait ton travail ?

Il faut te dire qu'à l'époque les unions internationales n'avaient pas beaucoup de moyens financiers. Par conséquent ça limitait grandement notre activité. Notre principale occupation c'était de donner notre opinion sur les problèmes internationaux concernant la métallurgie et aussi d'aller visiter un certain nombre de syndicats dans le monde pour aller discuter avec

eux, pour s'enrichir. Il y avait les réunions des organismes dirigeants qui permettaient un échange d'expériences, d'opinions…

J'avoue que je me suis souvent interrogé sur l'utilité concrète que cela pouvait avoir pour les syndicats. Une des choses importantes, c'est que ça permettait d'échanger des opinions et les problèmes sont très différents d'un pays à l'autre. Ça permettait un échange d'expérience et de dégager une synthèse de toutes ces opinions.

Ce qui m'a souvent touché…j'avais l'impression que nous avions une activité bureaucratique. On faisait des communiqués dès qu'il se passait quelque chose dans un pays. Il y avait des communiqués de solidarité. Jusqu'au jour où j'ai eu l'occasion de rencontrer un certain nombre de camarades qui avaient été emprisonnés et qui m'ont dit : « tu ne peux pas savoir le bien que ça nous faisait nous dans les prisons, de savoir que nous n'étions pas abandonnés. Et savoir qu'il y avait des gens à l'extérieur qui s'occupait de nous. Alors lorsqu'un recevait un communiqué on se débrouillait pour le faire passer aux autres prisonniers. »

Ça m'avait bouleversé, surtout venant d'un camarade qui avait souffert : l'emprisonnement, les tortures.

De savoir que le communiqué que tu pondais à Prague allait jusqu'au plus profond des prisons dans les pays de dictature, c'est extraordinaire. C'est très enrichissant comme expérience.

Les UIS par rapport à la FSM, c'était à peu près le même type de fonctionnement ?

Si tu veux, pour caricaturer, sur le plan international c'est comme sur le plan de la CGT. Il y a le bureau confédéral et les fédérations. Il y avait le bureau de la FSM et les unions internationales. Et chacun agissait dans son secteur. Et la FSM chapeautait tout ça. Et il y a eu une grande discussion à un moment donné pour donner plus d'autonomie aux unions internationales par rapport à la FSM.

A partir de quand ?

Tu retrouveras ça dans les archives.

Quand je suis rentré à la FSM, l'organisation était encore très imprégnée des formes d'organisation des trade-unions anglais parce qu'ils étaient à l'origine avec les syndicats soviétiques de la fondation de la FSM. Il y avait cette conception : le Secrétaire général c'est le Secrétaire général. Les Secrétaires de la FSM étaient en définitive des fonctionnaires. C'était le Secrétaire général qui était le grand manitou, évidemment sous le contrôle des centrales nationales. La FSM était une association de centrales nationales dans lesquelles les syndicats des pays socialistes étaient prédominants. Il y avait peut-être 80% d'adhérents des pays socialistes. Le reste était des syndicats éparpillés et bien souvent très peu représentatifs. Par exemple, il y avait des pays où il se formait des fractions dans les syndicats, fractions communistes la plupart du temps. C'est cette fraction qui adhérait à la FSM ou à l'union internationale. Ce n'était pas la centrale. Mais le poids principal, c'était les pays socialistes. Et dans les pays socialistes évidemment l'Union soviétique, l'organe prépondérant.

J'ai vécu avec tout ça, avec cet éparpillement tout en mesurant le poids des centrales des pays socialistes qui pesaient dans la FSM mais qui avaient un grand prestige, particulièrement les syndicats soviétiques dans tous les pays du monde. Quand la FSM allait là c'était qui tu sais…

Ceci dit il y avait une certaine diversité d'opinions. Je pense au moment où beaucoup de syndicats arabes ont adhéré à la FSM, eux ils sont venus avec leurs opinions très marqués par le conflit israélo-palestinien. Des opinions qui n'étaient pas tout à fait sur la même longueur d'onde que les pays socialistes. Pas tout à fait, mais il faut dire que dans ces pays, les syndicats étaient très liés avec l'Etat. Et l'Etat attendait beaucoup de l'Union soviétique.

Donc il a fallu se débattre avec tout ça et la CGT a commencé, après les Italiens, à se distancer de cette orientation centraliste de la FSM et très politisée.

La FSM réagissait à tous les évènements politiques qui se passaient dans le monde ce qui a considérablement politisé la FSM au détriment d'une activité plus syndicale. Et la CGT a commencé à se distancer jusqu'à la décision de quitter le secrétariat général et puis plus tard de quitter la FSM.

Cette critique de la FSM est venue avant que Séguy devienne secrétaire général ?

Ça a commencé quand Georges est arrivé au secrétariat général. C'est là que les premières inflexions se sont produites. Ça se traduisait dans les réunions de la FSM mais surtout ça se voyait dans les réunions bilatérales entre la CGT et les syndicats soviétiques ou les syndicats de RDA. Là, la CGT donnait un peu plus son opinion. Dans les derniers temps, ça a fini par prendre. Et on a vu certains syndicats des pays socialistes qui venaient appuyer plus ou moins les positions de la CGT. Ça c'était en parallèle d'une évolution des pays socialistes vers plus de libéralisme. Ce n'était pas grand chose mais il y avait des signes, notamment après l'intervention en Tchécoslovaquie où là, il y a eu un clash.

C'est là que les choses ont évolué et que la CGT a affirmé ses opinions avec plus en plus de force. Et où ça a fini par gagner dans les pays socialistes mais pas assez vite par tous les évènements que tu connais.

Comment tu as vécu l'invasion de Tchécoslovaquie ?

Difficilement. Lorsque ça s'est produit, j'étais en vacances ici. Ça m'est tombé sur la tête. J'étais pendu à la radio pour savoir quelle serait notre position à nous Français, là dessus. Et quand j'ai entendu les positions de la CGT et du parti qui se distinguaient, se distançaient de cette intervention, j'étais soulagé. Le problème…

Je suis rentré à Paris. J'ai discuté avec le bureau confédéral pour affûter nos positions, et surtout les miennes, celles que je devais avoir à Prague au secrétariat de la FSM. Le problème c'était de rentrer en Tchéco car toutes les frontières étaient fermées.

Je suis passé par Vienne en avion, de là, par l'intermédiaire des camarades hongrois qui sont venus me chercher à la frontière austro-hongroise, qui m'ont ramené et ils m'ont amené à Budapest. Là j'ai rencontré le Président de la FSM, l'Italien qui rappliquait pour savoir ce qu'on allait faire et il y avait aussi Louis Saillant qui lui était en vacances à Budapest. On a eu une première concertation à trois plus Gaspar qui était Président des syndicats hongrois. Lui, il avait marqué quelques distances avec ce qui se passait en Tchécoslovaquie. Tant et si bien que comme il y avait des problèmes pour rentrer en Tchéco et on est rentré avec cette voiture

jusqu'à Prague ce qui n'était pas facile parce que tous les panneaux indicateurs avaient été bouleversés, changés.

A Prague, on a essayé d'organiser une réunion du secrétariat de la FSM avec les Secrétaires qui avaient pu rallier Prague et après de nombreuses discussions, orageuses, difficiles, on est arrivé à publier un communiqué qui n'approuvait pas l'intervention des cinq en Tchécoslovaquie. Ça a été adopté par le secrétariat excepté le Soviétique qui a claqué la porte du secrétariat et qui est parti. Il y avait dans ce secrétariat moi, un Soudanais, un Chilien, un Indien et un Tchèque. On a sorti ce fameux communiqué qui a provoqué une tempête. Gros émoi notamment dans les pays socialistes. Là j'ai passé une des périodes les plus difficiles de ma vie parce que tout le monde nous tombait dessus. Tout le monde sauf les Italiens. Et même la CGT… sur le fond elle était d'accord avec le secrétariat mais sa position c'était que ce n'était pas le secrétariat qui aurait du prendre cette décision. Le secrétariat n'est qu'un organisme exécutif, il aurait donc fallu réunir les organismes dirigeants de la FSM : conseil général, comité exécutif…ce qui était difficile et on aurait été au clash.

Donc on a passé cette période difficile où des relations avec de bons amis que j'avais dans les pays socialistes se sont dégradées fortement. Et on a vécu comme ça pendant plusieurs mois. J'ai reçu de ces lettres…

Et le gouvernement soviétique, il a réagi comment ?

Ce sont les syndicats.

Le gouvernement n'a pas…

Non, non. Ce sont les syndicats des pays socialistes qui nous ont violemment critiqués. Moi je n'étais pas encore Secrétaire général. C'était Saillant. Et ces évènements aidant, il a fait un nouvel infarctus. Me voilà avec le Secrétaire général à l'hôpital et moi en train de diriger la FSM. A partir de là, il y a eu de nombreuses discussions avec les différentes centrales, avec la CGT notamment qui est allée à Rome, à Moscou pour discuter. Ça n'a guère avancé, chacun

campant sur ses positions. Et les pays socialistes critiquant, et la FSM et la CGT, pour les positions qu'elles avaient prises. Ça a été jusqu'au clash. Les Soviétiques ont dit : si c'est comme ça on quitte la FSM. Et il y a eu à Budapest une réunion de toutes les centrales des pays socialistes, y compris les Tchèques qui étaient sur nos positions évidemment, avec le Président de la FSM et moi-même. Alors là ça a été une des réunions les plus pénibles de ma vie. J'ai entendu de tout. Que veux tu, on a subi.

On s'est dit que c'était comme ça et qu'il ne fallait quand même pas abandonner l'activité générale de la FSM. On fera ce qu'on pourra. Jusqu'au moment où on a pu conclure à la réunion du conseil général de la FSM, l'organisme composé de toutes les centrales adhérentes à la FSM, réunion à Berlin. On a réussi à se mettre d'accord non pas sur le fond de l'intervention en Tchéco mais sur la nécessité de poursuivre l'activité de la FSM sur d'autres bases.

De là on a commencé un débat plus approfondi sur ce que devait être la FSM. Est-ce que la FSM était obligé de prendre position sur tous les évènements politiques qui se passaient dans le monde ou fallait-il qu'on se concentre sur les problèmes syndicaux. Comme la FSM donnait son avis sur tous les problèmes politiques, on était prisonnier de ce corset. Et c'est ce corset qui nous a amené au secrétariat à prendre position sur l'intervention. Alors qu'on aurait pu s'en dispenser. Mais on était pris dans une logique. On avait pris position sur des tas d'évènements beaucoup moins importants alors sur un truc comme ça, il fallait prendre position. Alors on l'a prise. On est tombé à côté mais…

Ça a permis le départ d'un débat de fond sur ce que doit faire et doit être véritablement la FSM. Ce que disait la CGT a été de plus en plus partagée jusqu'au moment où on est arrivé à des limites que les uns et les autres nous ne pouvions pas franchir.

Le fait que dans le secrétariat de la FSM qui avait changé, je me retrouvais en minorité sur les problèmes cruciaux. Pas sur tous. Mais j'étais en minorité et la CGT a décidé qu'on ne pouvait pas continuer comme ça. On reste à la FSM mais on n'en assure pas la principale direction. On reste à la FSM, on y défendra nos positions mais assurer le secrétariat général dans ces conditions ce n'est pas possible.

Voilà ce qui a marqué l'évolution des rapports CGT-FSM.

Evidemment sur le plan personnel ça amenait pour moi quelques modifications parce que j'étais depuis quinze ans en Tchécoslovaquie, j'étais marié avec une Tchèque et à ce moment-là les Tchèques avaient beaucoup de problèmes pour sortir de Tchécoslovaquie. On ne se mélange pas avec le capitalisme. Ça a entraîné un certain nombre de bouleversements mais il faut reconnaître que la CGT et les syndicats tchèques m'ont beaucoup aidé pour régler mes problèmes familiaux.

Je suis donc revenu à Paris et j'ai été élu au bureau confédéral.

Comment étaient les rapports avec les UIS ? Est-ce qu'ils étaient plus sensibles à une rénovation de la FSM ?

Certainement parce qu'ils étaient plus branchés sur les problèmes professionnels. Il n'y avait pas besoin de prendre toutes les positions que prenait la FSM sur les questions politiques.

Alors l'évolution s'est faite plus facilement.

Et la CGT était présente à la tête de quelles UIS ?

La métallurgie, le textile, dans l'alimentation, dans la fonction publique. Il y avait 11 UIS. Chimie bien sûr à Budapest. Les mines.

Que pensaient les UIS de la situation de la fédération du livre ?

C'était une situation intéressante car ils étaient à la FGI. Il n'y avait donc pas d'UIS. Eux étaient affiliés à ce département professionnel de la CISL, département qui avait une certaine autonomie par rapport à la CISL. Les dirigeants français du Livre avaient d'excellents rapports.

Ça a amené à créer un comité d'organisation des arts graphiques membre de la FSM. Ça c'est très bien passé dans la FSM.

Dans l'enseignement aussi il y avait une situation un peu différente. Ils ont gardé leur statut d'origine. Il y a eu de graves divergences pour la formation des unions internationales. Il y avait l'option CISL où les départements étaient très autonomes. Et l'option FSM où les unions étaient des départements. Daniel Retureau pourra te dire plus que moi.

Parmi les organisations membres de la FSM, lesquelles étaient les plus proches de la CGT ?

Nous avions d'excellentes relations avec les syndicats africains. C'est l'histoire qui a amené ça. Malgré le colonialisme français, la CGT a toujours su se démarquer de la position des gouvernements français. C'était tout à fait original. Qu'une centrale syndicale soit contre le pouvoir politique de son pays, on était les seuls à la FSM à avoir ça. Ça a contribué à entretenir des relations avec les syndicats africains qui connaissaient l'anticolonialisme de la CGT, des relations assez étroites. Le fait qu'on ait pu faire des écoles permanentes dans les pays africains c'est un signe. Il y a beaucoup de camarades africains qui sont passés par ces écoles. Maintenant je ne sais pas mais…

Il y avait beaucoup, y compris des dirigeants politiques, qui étaient passés par les écoles de la CGT.

Et en Europe ?

En Europe, notre affiliation à la FSM nous avait quasiment coupé des autres organisations membres de la CISL. Les seules relations étaient avec les Commissions ouvrières d'Espagne et avec les Portugais, c'est-à-dire des organisations qui n'étaient pas encore affiliées à la CISL.

Ce n'était pas totalement coupé. Il y avait des relations de fédération à fédération, avec les Anglais, les Belges, les Allemands aussi. Quand je suis arrivé à la fédération des métaux, j'avais pour mission d'établir des contacts avec des syndicats d'Allemagne de l'Ouest, notamment au niveau des usines.

Moi je me souviens d'avoir eu des réunions avec des camarades de la métallurgie de la Ruhr mais on n'était pas très nombreux à avoir ça.

Pour mener des luttes ?

Non, on en était pas encore là mais au moins pour établir des relations. C'était surtout au niveau des échanges. Ça s'est amplifié. Puis, il y a eu des échanges avec les Belges, les Anglais, les Espagnols, les Portugais.

Le curieux c'est qu'on est arrivé à cette situation que les syndicats des pays socialistes avaient beaucoup plus de relations, à un niveau plus élevé avec les Allemands, les Anglais que nous. Là se retrouve les problèmes d'Etat à Etat. Tandis que nous… Il y a eu des fois où on a eu des relations avec les syndicats de ces pays, grâce à l'activité des syndicats des pays socialistes. C'est curieux. Mais là ce sont les problèmes politiques qui se mêlent. Pour te dire qu'il n'y avait pas qu'à la FSM qu'on faisait de la politique, les autres en faisaient aussi.

Avec les Italiens, vous n'étiez pas si proches alors ?

On a eu beaucoup de problèmes difficiles entre Italiens et Français.

Vous étiez pourtant assez proches ?

Ils avaient des problèmes similaires mais il y avait des différences de position sur les problèmes. Ils avaient parfois des conceptions différentes de nous sur les luttes, le contenu des luttes.

Et quand ils sont rentrés dans la CES ?

Et bien ça a été en définitive l'un de nos points de divergence. Ils étaient surtout préoccupés de rentrer dans la CES. Et pour rentrer dans la CES, fallait donner des gages. Et le gage c'était quitter la FSM. Alors que nous on a dit : on veut rentrer dans la CES mais on veut conserver

notre affiliation à la FSM. Et pourquoi pas puisque les autres syndicats sont affiliés à la CISL et ils entrent à la CES.

Les Italiens ont abandonné beaucoup de choses pour entrer à la CES. Ils ont sacrifié leur affiliation à la FSM pour entrer à la CES et plus tard à la CISL .

Ils ont gardé des contacts bilatéraux avec les syndicats des pays de l'Est après leur désaffiliation à la FSM ?

Oui bien sûr. Les syndicats soviétiques et des pays socialistes étaient très friands de contacts des syndicats des pays capitalistes alors qu'importe qu'ils étaient affiliés à la CISL.

Le bureau commun CGT-CGIL, ça n'a pas donné… ?

Ah ça a marché mais après ça s'est liquéfié. Pendant longtemps il y a eu une coopération relativement étroite car on travaillait en commun dans le bureau de Bruxelles mais ça ne faisait pas le poids par rapport à la CES.

Est-ce qu'il y a eu des tentatives pour rassembler dans ce bureau commun d'autres syndicats ?

Oui, bien sûr, mais c'est resté CGT-CGIL.

Il y avait une commission Europe à la FSM ?

Oui. Il y avait une commission Europe mais ce n'était pas terrible. La commission Europe, il y avait 5 ou 6 pays socialistes et la CGT. Le déséquilibre restait. D'ailleurs il y a eu une faiblesse grave à la FSM par rapport à sa politique européenne qui était dû au fait qu'il n'y avait que la CGT. Mais il n'y avait pas une activité, une politique très élaborée de la FSM en direction de l'Europe. Alors qu'en direction de l'Afrique, de l'Amérique latine, de l'Asie, c'était beaucoup plus, beaucoup plus concret, plus organisé. Les pays socialistes étaient

relativement peu intéressés par cette commission Europe parce qu'ils avaient des relations bilatérales avec tous les syndicats des pays capitalistes. Alors ils donnaient la priorité à leur activité nationale, ce qui était bien d'ailleurs.

Ils n'avaient finalement pas besoin de la FSM pour avoir des contacts ?

Absolument.

Ça pouvait être utile à qui alors la FSM ?

Ah ! C'était surtout utile aux syndicats des pays en voie de développement parce que là on leur apportait une aide : la solidarité y compris matérielle, la formation…C'était surtout bénéfique pour eux. Les socialistes n'en avaient pas grand chose à faire. Sauf que ça leur servait de caisse de résonance pour faire passer la politique dans tous les pays mais eux n'avaient pas besoin de la FSM.

Dans ces orientations politiques de l'époque, qu'une organisation syndicale internationale appuie la politique l'Union soviétique, c'était important. Mais à eux, ça ne leur apportait rien du tout. A nous ça nous faisait du mal mais c'était comme ça. C'est pour ça que la CGT a pris ses distances par rapport à la FSM.

En fait, les syndicats des pays socialistes, ils payaient des cotisations à la FSM, la CGT payait ses cotisations mais tous les autres, au lieu de payer des cotisations, ils recevaient des subventions de la FSM. Ils étaient affiliés mais ils n'avaient pas de moyens. Enfin, c'est ce qu'ils disaient. Mais je ne regrette pas cette expérience.

Et tu avais des responsabilités politiques dans le même temps ?

Dans le même temps, j'ai été élu au comité central du parti. Ce qui me permettait d'avoir une liaison plus étroite avec le parti. Donc, pendant quatre ou cinq ans j'étais membre du comité central. Quand j'ai quitté la FSM, j'ai retiré mes billes. Je leur ai dit que je n'avais pas de

raison de rester au comité central. Je pouvais y apporter tant que j'étais à la FSM mais là je ne vois pas. Il y en a qui sont beaucoup mieux placés que moi pour définir la politique du parti.

Donc, mon départ du comité central fut tranquille. Tu vois il y a des camarades qui, quand ils partent des organismes dirigeants, ils gardent de la rancune. Des fois ce n'a pas été fait dans les règles de l'art mais moi je n'ai pas été traumatisé. J'ai quitté la FSM comme ça ; ça m'a apporté quelques perturbations mais sur le fond politique j'étais d'accord.

Et au niveau du parti, ils pensaient quoi de la FSM ?

Ce que je t'ai dit. Tu penses bien qu'à l'époque, je ne sais pas mais Krasucki et Georges étaient membres du parti donc à ce niveau, il n'y a pas eu de divergences entre le bureau politique et les communistes du bureau confédéral. Ce qui n'a pas été toujours admis par un certain nombre de camarades de la CGT, qu'on quitte le secrétariat de la FSM. C'était pas grave, mais il y avait des camarades qui sont venus me dire qu'ils ne comprenaient pas qu'on se soit fait tirer dans les fesses. Mais dans les situations comme celle là, il y a toujours des pour et des contre.

Moi, je crois qu'on a bien fait. Peut-être qu'on l'a mal fait dans les formes, mais sur le fond…On l'a mal fait dans les formes parce qu'on a annoncé ça quelques jours avant la tenue du congrès, alors que jusque là, tout semblait, malgré les divergences dont je te parlais, aller pour le mieux. Mais là, en quelques jours, on les a mis devant le fait accompli, alors au niveau d'une organisation internationale, les choses mettent du temps à évoluer et ils ont été pris de court les pays socialistes. Ils nous en ont voulu pour ça aussi. Mais je crois qu'on aurait pu le faire beaucoup plus en avant.

Au début des années 1970 ?

Disons qu'on aurait pu avancer avec plus de souplesse mais ce n'est pas déterminant pour la suite.

C'était en pleine période du programme commun ? C'était quand par rapport à la rupture ?

Je n'ai pas la mémoire des dates. La rupture, c'était quand je suis rentré, en 78-79. Possible.

Et l'Afghanistan ?

C'était un problème ça.

T'étais déjà parti ?

Non, j'étais au bureau confédéral encore. L'Afghanistan, ça a été aussi un problème. Et ça a entraîné de grandes discussions dans la CGT, même au niveau du bureau confédéral. Pour essayer de concilier toutes les opinions, j'avais fait la proposition au bureau confédéral, proposition qui a été retenue, de faire une délégation en Afghanistan. Cette délégation était composée d'un communiste, d'un sympathisant socialiste et d'un chrétien. Alors on est parti là-bas à trois en pleins évènements. On a eu des contacts avec plusieurs personnalités. Ça a été positif car on est rentré d'Afghanistan avec une position commune des trois camarades. Ce qui nous a permis de faire un compte rendu unitaire devant les organismes confédéraux de la CGT. Ça a permis d'apaiser un peu la tension mais …L'Afghanistan… il y avait des bombardements sur Kaboul. En arrivant en avion, la radio avait annoncé des bombardements sur Kaboul. Kaboul, c'est dans une cuvette. Pour atterrir, l'avion a du se pencher. Nous étions tous les trois penchés, collés contre les hublots pour voir si il y avait des éclairs. Dans l'avion il y avait des journalistes qui disaient n'importe quoi, des conneries…qu'on a démonté car on y était dans l'avion.

C'étaient qui les deux autres personnes avec toi ?

C'étaient Jean-Claude Laroze et Jaquet de Lyon, un chrétien engagé dans les mouvements chrétiens. On s'est bien entendus. Après coup on se dit qu'on a été gonflé parce que les Soviétiques étaient pas très bien accueillis là-bas. Il faisait froid. Dès le premier jour on est parti se promener dans les quartiers populaires de Kaboul et nous on avait des chapkas soviétiques. On aurait pu se faire lyncher. On aurait pu penser qu'on était Soviétiques.

As-tu parfois rencontré des dirigeants de la CISL et de la CMT ?

Nous avons réussi à rencontrer et à déjeuner avec la CMT. Avec eux on a eu des rapports. Je suis allé plusieurs fois à Bruxelles. Eux, sont venus à Prague. Au moins on discutait. On n'était pas d'accord sur tout mais on pouvait discuter. Avec la CISL, je n'ai rencontré le Secrétaire général de la CISL qu'une seule fois, pendant la réunion annuelle de l'OIT à Genève. C'est comique parce que ça faisait longtemps qu'on cherchait des rapports et, à la réunion de la conférence de l'OIT, le Secrétaire général de la FSM et le Secrétaire général de la CISL étaient assis l'un à côté de l'autre. Je commence à dire bonjour et l'autre ne répond pas. Des ennemis quoi ! C'est débile. Alors les Soviétiques ont fait un coup. A Genève, c'est le temps des réceptions, tu as la séance de travail et après tu as une réception. Et les Soviétiques étaient réputés pour la réception : vodka, caviar…Et là, j'étais invité et ils avaient invité le Secrétaire général de la CISL, Otto Kersten, qui pour un verre de vodka, était prêt à se déplacer. Alors à un moment donné, nos amis se sont débrouillés pour nous rapprocher l'un de l'autre. Il y avait un camarade qui me dit : tu vas voir, Kersten, je vais le soigner. Il passait périodiquement avec la bouteille de vodka alors à ce moment-là on a eu des contacts sous l'empire de la vodka.

Une autre fois, on a réussi à avoir une rencontre à Genève, c'était beaucoup plus sérieux, mais ça n'a débouché sur rien du tout. Ils ne voulaient pas. On était des bolchéviks pour eux.

Et avec les chrétiens ?

Je ne me plains pas des rapports que j'ai eu avec la CMT et notamment avec son Secrétaire général, Jean Brück. On avait réussi à établir des contacts qui allaient un peu au-delà de …c'était un chrétien d'origine. On a eu des contacts assez sympathiques. Il était assez ouvert.

Et la CFDT n'a rien fait pour vous aider à améliorer les relations entre la FSM et la CMT ?

Non. Il n'y a rien eu de la CFDT. Sauf de la part du Secrétaire de la CMT qui était de la CFDT, Gérard Fonteneau. Avec lui on discutait, on avait des rapports. J'ai eu de bons rapports avec lui à tel point qu'au congrès de la FSM où j'ai quitté mes fonctions de Secrétaire général, c'est lui qui représentait la CMT. Après mon intervention d'ouverture, où j'apportais un certain nombre de trucs, de mon cru et pas de celui de la FSM, il est venu me voir et il m'a dit des choses sur la CMT que je n'aurais pas oser me permettre de dire. Il était ouvert, on pouvait discuter. Le pire, c'est les bornés qui sont sur des positions. Mais les positions, ça ne doit pas nous empêcher de discuter.

Et il y a eu des actions communes entre la FSM et la CMT ?

Au niveau des organisations régionales. Eux, ils avaient une organisation régionale, la CLASC, la FSM n'en avait pas mais les organisations sympathisantes de la FSM avaient une sorte d'organisation très large, le congrès permanent des syndicats d'Amérique latine, qui organisait des syndicats de la FSM, des syndicats indépendants et même des syndicats de la CISL. Entre ces organisations régionales, il y a eu des prises de position et des actions communes. Il faut dire qu'en Amérique latine, la CMT avait une organisation très dynamique. Il y avait un gars, Carlos Custer, qui avait un certain rayonnement en Amérique latine.

A partir de quand la FSM a t-elle commencé à travailler sur les multinationales ?

Assez tard. D'abord ce sont les UIS qui étaient les plus branchées, les plus intéressées par la question. Là aussi on a pris du retard parce qu'en définitive, les syndicats des pays socialistes n'étaient pas convaincus de l'utilité de la chose. Pour quelles raisons ? Je me suis souvent interrogé. Est-ce qu'intervenaient là des problèmes d'Etat, des questions économiques ? Je ne sais pas. Mais de ce fait, la FSM a pris du retard. Ça a été en partie compensé par l'activité des UIS. Il y a eu des problèmes comme sur les pavillons de complaisance. Ça n'avait rien de syndical. Que les gars soient exploités sur ces navires, ça les touchait mais la raison d'Etat primait. L'essentiel c'était le commerce.

Quand les Soviétiques voulaient s'engager sur un truc, ils s'engageaient. Mais là, ils n'avaient pas envie.

C'était plus les questions professionnelles que la question de l'Europe qui motivaient ta volonté de rénover la FSM ?

Non, c'était beaucoup plus général que ça. C'était pour avoir une activité syndicale au sens où on l'entend à la CGT. Par exemple, un des thèmes sur lequel les Soviétiques insistaient beaucoup c'était la lutte pour la paix. C'était une grande activité des syndicats soviétiques. Ils voulaient que la FSM ait une plus grande activité sur ce sujet. Une organisation syndicale est évidemment intéressée par la paix mais pas au point d'en faire l'activité centrale de la FSM. Mais pas pour les pays socialistes. Leur problème central c'était ça. Pour nous, la paix, oui. Mais il y avait déjà le Conseil mondial de la paix auquel on participait. Il y a eu des débats assez vifs là dessus. Ça se comprend parce que quelle activité syndicale ils avaient ? Au sens où on l'entend nous ? Ils n'avaient pas d'activité syndicale. Le gouvernement, les ministères, les directions. Tout passait par là. J'ai participé à des rencontres dans les usines. Il fallait qu'il y ait le syndicat, le parti et la direction. J'ai assisté à une réunion où Georges a dit : « On voudrait discuter avec les syndicats ». Pour eux c'était incompréhensible. Il fallait toujours qu'il y ait le syndicat, le parti et la direction parce que ça marchait comme ça les entreprises là-bas.

Comment veux tu qu'il y ait une activité syndicale dans ces conditions ? Même si il ne pouvait y avoir la même action revendicative que chez nous, c'était quand même un problème. Qu'est ce qu'il leur restait aux syndicats ? Appuyer le programme économique de leur gouvernement et la lutte pour la paix. C'était de la tarte à la crème.

Un jour on a fait un congrès à La Havane. Et il y a eu une intervention de Fidel Castro. Comme il avait des relations assez étroites avec les syndicats, les syndicats cubains l'avaient mis au courant des problèmes de la FSM. Du coup, il a fait une intervention sur le rôle des syndicats et a dit que pour ceux qui se demandaient comment ils allaient manger demain, la question de la guerre et de la paix, c'était secondaire.

Annexe 3 : Entretien avec Gérard Jaquet,

mercredi 7 août 2002, à son domicile (Paris).

Gérard Jaquet est né le 12 janvier 1916. Pendant la guerre, il est médecin mais quitte son cabinet médical pour rentrer dans la clandestinité car il est recherché par la Gestapo.

A la Libération, il quitte la médecine pour devenir député de la Seine de 1945 à 1958. Il est Ministre de l'information puis Ministre d'outre-mer plusieurs fois. En 1966, il devient directeur du Populaire. Il est nommé conseiller d'Etat. Après avoir été élu au Parlement européen en 1979, il est élu vice-président du Parlement européen. Il prend sa retraite en 1986. Gérard Jaquet n'a jamais été syndiqué.

Dans quel cadre avez vous eu des relations avec Force ouvrière ?

A la Libération, j'ai été Secrétaire général adjoint du Parti socialiste pendant plusieurs années, avec Daniel Mayer qui était Secrétaire général et Robert Verdier qui était Secrétaire général adjoint comme moi. J'avais dans mes prérogatives notamment la création des Groupes socialistes d'entreprise. Avec des collaborateurs nous avons créé dans les entreprises principales, dans la Fonction publique, les GSE, qui comprenaient des militants socialistes déjà adhérents au parti et des sympathisants. En gros il s'agissait de développer la propagande socialiste dans les entreprises, dans la Fonction publique et nous apporter les informations sur la vie de l'entreprise.

Ces GSE avaient bien sûr adhéré à la CGT lorsqu'elle était encore réunifiée. Au moment de la scission de Force ouvrière, ces Groupes socialistes d'entreprise ont immédiatement pris position pour Force ouvrière et on peut même dire qu'ils étaient à la direction de Force ouvrière. De sorte que Force ouvrière à ses débuts était composée pratiquement de militants socialistes et nous avions de bons rapports avec elle. Moi j'avais des rapports constants avec Bothereau, Bergeron, Rouzier, Laval et quelques autres. Nous avions même des réunions communes du bureau politique du Parti socialiste et du bureau de Force ouvrière. Donc nos rapports étaient très étroits.

Et progressivement les hommes ont changé, les habitudes ont changé, les rapports sont devenus plus distants.

Tout de même je rappelle que lorsque j'ai été Ministre, nous avions très souvent des contacts entre les Ministres socialistes et le bureau de Force ouvrière.

Lorsque vous étiez à l'Outre-Mer ?

A l'Outre-Mer et même à l'Information.

Progressivement les rapports se sont distendus et aujourd'hui il n'y a plus de rapports officiels entre les deux organismes mais il y a des contacts personnels avec les hommes. Moi j'ai gardé de très bons contacts avec des dirigeants de Force ouvrière et je reste ami avec Blondel. Mais il y a aussi la CFDT. La CFDT, lorsqu'elle a quitté la CFTC pour créer une centrale nouvelle, plus à gauche, nous avons également eu de très bons rapports avec elle. Et notamment nous avons créé les Assises du socialisme. Après le congrès d'Epinay, les Assises du socialisme c'était le rassemblement du Parti socialiste, d'une grande fraction du PSU avec Michel Rocard et des éléments de la CFDT dont la direction de la CFDT avec Edmond Maire. Edmond Maire a adhéré au Parti socialiste à cette époque. Nous avions donc de très bonnes relations avec la CFDT. Peut-être même meilleure qu'avec Force ouvrière à cette époque-là.

Voilà ce que je peux vous dire des rapports que nous avons eu et que j'ai encore à titre personnel avec les membres de la CFDT et de Force ouvrière.

Dans les années 1960, vous vous occupiez de la Gauche européenne ?

Oui, j'étais Président de la Gauche européenne et j'avais réussi à rassembler les socialistes, les radicaux de gauche, une fraction du MRP de gauche, des éléments de Force ouvrière et des éléments de la CFDT.

Parmi les syndicalistes, qui a participé ?

Rouzier notamment. C'était Rouzier avec qui j'avais le plus de rapport pour la Gauche européenne. Il était membre d'ailleurs du comité directeur de la Gauche européenne.

Et il a participé aussi à un certain nombre de congrès de la CISL ?

Oui, c'était un élément important de Force ouvrière avec qui je conserve de bons rapports. De temps en temps on a des contacts.

Concernant les GSE, vous aviez des contacts avec André Lafond ?

Oui.

A Force ouvrière, avec quels types de personnalités aviez vous le plus de contacts ? Les socialistes ? Les membres de réseaux européens ?

Les socialistes. Surtout au début il y avait surtout des socialistes à la direction de Force ouvrière. Bothereau ne l'était pas mais il était très proche des socialistes. Bergeron l'était, Laval l'était, Ventejol l'était, Rouzier l'était. La plupart était membre du Parti socialiste.

Et avec des membres du Conseil économique et social ?

Ventejol qui en était le Président.

Pensez vous que la participation au Conseil économique et social pouvait alimenter le travail réalisé sur le plan international ?

Sûrement.

Puis-je vous citer les noms de personnes ayant participé aux délégation FO aux congrès de la CISL pour savoir avec qui vous aviez des contacts ?

D'accord.

Alors pour la période 1949-1965 :

Léon Jouhaux ?

Je le connaissais bien, oui.

Bothereau ?

Bien sûr.

André Lafond ?

Bien sûr.

René Peeters ?

Oui, c'était un député socialiste mais il n'était pas membre de Force ouvrière.

Il a participé à un congrès de la CISL mais il n'était sans doute pas très actif à FO.

Non, non.

Camille Mourguès ?

Oui, bien sûr.

Vous aviez souvent des contacts avec lui ?

Avec Mourguès, j'avais de très bons contacts.

Léon Chevalme ?

Ce nom me dit quelque chose mais je le connaissais mal.

Albert Bouzanquet ?

Bien sûr.

Raymond Le Bourre ?

Bien sûr.

René Richard ?

Bien sûr.

Beyaert ?

Ça ne me rappelle personne.

Degris ?

Oui.

Robert ?

Non.

Delamarre ?

Bien sûr.

Marcel Babau ?

Bien sûr.

Pierre Galoni ?

Aussi, oui.

Louet ?

Bien sûr.

Michollin ?

Aussi.

Ventejol ?

Oui.

Derlin ?

Oui, aussi.

Aurin ?

Non.

Laval ?

Oui

Riquier ?

Non.

Avec Camille Mourguès, vous aviez quels types de rapport ?

Nous avions des rapports amicaux d'abord. On se voyait souvent. On déjeunait ensemble.

J'avais des rapports avec eux parce qu'ils représentaient Force ouvrière et parce qu'il y avait des rapports entre les socialistes et les militants de FO.

Sur les questions européennes ?

Oui, bien sûr.

La CECA ?

Oui, oui. D'abord ils étaient à la Gauche européenne. Donc nous avions des rapports européens avec eux.

Est ce qu'ils vous permettaient d'avoir des contacts avec les syndicalistes étrangers ?

Non, pas tellement. J'avais des contacts avec les socialistes étrangers mais pas tellement avec des syndicalistes.

Je reprends les noms des participants FO aux congrès de la CISL pour la période 1969-1979 ?

Jacques Broussal ?

Non, ce nom ne me dit rien.

Jean Duniau ?

Peut-être, oui.

Roger Lerda ?

Oui.

Pierre Magnier ?

Oui.

Pierre Tribié ?

Oui.

René Viaud ?

Oui

Mourguès, Laval, Louet et Ventejol ?

Oui.

Charles Werbrouck ?

Non. Ça ne me dit rien.

Cottave,

Oui.

Félix Fortin ?

Oui.

Pierre Barthes ?

Non.

Antoine Faesch ?

Ah, oui.

Jean Rouzier ?

Bien sûr.

Willy Gitler ?

Non.

Fossart ?

Oui.

René Romes ?

Non.

Paulette Hofman ?

Oui.

Marc Blondel ?

Bien sûr.

Bernard Mourguès ?

Oui.

Claude Payement ?

Non.

Michel Riquier

Non.

Vous disiez tout à l'heure qu'après la déconfessionnalisation de la CFTC vous aviez de meilleurs rapports avec la CFDT qu'avec FO ?

C'est ça.

Pendant tout la période d'union de la gauche ?

Pendant toute la période, quand nous avions des réunions d'Union de la gauche, il y avait régulièrement la participation de la CFDT. Des réunions générales.

Et sur les questions internationales ou sur les questions économiques, je pense aux multinationales est-ce qu'ils participaient beaucoup ?

Oui, sûrement. Mais c'était surtout par l'intermédiaire de la Gauche européenne.

Jusqu'à quelle période …

J'ai présidé la Gauche européenne jusqu'à ma mise à la retraite. A ce moment-là, j'ai passé le flambeau à d'autres.

Et avec les socialistes de la CGT, vous aviez des contacts ?

Très peu dans cette période-là. Les relations entre la CGT et les socialistes étaient mauvaises.

Y avait-il des socialistes engagés dans les secrétariats professionnels internationaux avec qui vous aviez des contacts ? Je pense par exemple à Maurois qui était dans le SPI de l'enseignement.

Ah oui. Bien sûr, j'avais des contacts avec Maurois.

Le fait d'être dans un SPI pouvait-il apporter des éléments intéressants pour un parti ?

Non, pas tellement.

J'avais des contacts avec Maurois mais à un autre titre, en tant que socialistes.

Vous aviez des liens avec des membres de la CISL ?

Pas tellement. J'avais surtout sur le plan international des relations avec des leaders d'autres partis socialistes. Mais pas tellement avec la CISL.

Avec lesquels en particulier ?

Avec les Belges, les Allemands, les Anglais.

Avec lesquels aviez vous de meilleurs rapports ?

Avec les Belges.

Lorsque la CFDT s'est parfois référé au socialisme britannique, est-ce que c'était le cas du Parti socialiste ?

Moins.

Et sur l'autogestion ?

Il y a une période où nous étions très favorables à l'autogestion. Dans le programme commun il y a un chapitre qui concerne l'autogestion et dans le programme socialiste surtout à cette époque. Nous avions un programme socialiste un an avant le programme commun et là nous avions beaucoup insisté sur l'autogestion. Dans le programme commun, moins car les communistes étaient un peu réservés sur l'autogestion.

En février 1974, la CFDT organise un colloque sur l'autogestion auquel elle convie le PS et le PSU, vous vous en rappelez ?

Vaguement.

Sur l'autogestion, pensez-vous que ce sont les éléments syndicalistes qui l'ont apporté ?

Ce sont plutôt au sein du Parti socialiste, les gens qui venaient du mouvement de Chevènement, du CERES.

Dans la commission internationale du Parti socialiste, il y avait des personnes qui avaient une activité syndicale importante ?

Nous avions une commission internationale que je présidais qui avait des syndicalistes.

Qui par exemple ?

Rouzier par exemple.

Dans quelle période ?

Une très longue période. Des années 60 aux années 80.

Dans la période d'Union de la gauche, vous aviez l'impression que la Parti communiste travaillait particulièrement avec la CGT ?

Oui, sûrement. Oui.

Vous rappelez vous de syndicalistes ?

Non, pas tellement. Ma mémoire se perd.

A partir de quand le Parti socialiste est revenu sur les questions d'autogestion ?

A partir du congrès d'Epinay. Quand nous avons envisagé un accord pour arriver à la Présidence de la République. Dans le programme de François Mitterrand aux élections présidentielles, il n'y avait pas d'autogestion.

Y avaient ils d'autres partis européens intéressés par ces questions d'autogestion ?

Les Allemands étaient intéressés par, non pas l'autogestion mais la cogestion. C'était un peu différent.

Quels étaient les partis socialistes européens qui ont le plus influencé le Parti socialiste ?

On ne peut pas dire qu'on était très influencé par les partis socialistes européens. Nous avions de bons contacts mais nous avions notre propre conception de l'action, de la doctrine. On n'était pas tellement influencé.

Au niveau de l'Internationale socialiste ?

On avait de bons rapports avec l'internationale. On était très militant dans l'Internationale socialiste.

Mais pas dans un groupe ?

Non. Nous avions de bons rapports avec les Allemands. Plus qu'avec les Anglais.

Lorsque les rapports officiels entre FO et la SFIO sont rompus, vous avez maintenu des rapports officieux ?

C'étaient des rapports personnels. J'avais des rapports personnels tout le temps avec FO et avec la CFDT, surtout avec FO, très longtemps et j'en garde encore.

Je voudrais vous poser une question. Lorsqu'en 1974, vous, Paul Laurent (PCF) et Jacques Bonacossa (radicaux de gauche) rendez public un document qui analysait la décomposition du système monétaire international et le développement des multinationales ?

Ça me rappelle quelque chose.

Est-ce qu'il s'agissait de répondre à une droite offensive ou est-ce que c'était le résultat d'un véritable approfondissement ?

C'était un approfondissement plutôt.

Vous avez beaucoup travaillé avec le Parti communiste sur la question des multinationales ?

On travaillait sur beaucoup de problèmes mais dans le programme commun ce n'était pas l'élément essentiel.

Vous aviez des contacts avec Henri Jourdain ?

Non, ça ne me dit rien.

Vous rappelez vous du débat au sein du Parti socialiste, en décembre 1974, lors duquel certaines fédérations demandent l'exclusion de Bergeron ?

On a eu un débat au comité directeur du Parti socialiste. Je m'y suis très opposé, Mitterrand aussi et ça a été écarté.

Le motif ?

Le motif c'est qu'il n'était pas socialiste, qu'il était trop à droite.

Parce qu'il ne voulait pas engager sa centrale pour le programme commun ?

C'est vrai qu'il avait le souci de l'engagement de sa centrale. C'est toujours vrai.

Annexe 4 : Entretien avec Edmond Maire,

le 23 août 2002, au siège de France Active

Quelle a été votre première expérience sur le plan international ?

J'étais à la fédération des industries chimiques de la CFTC depuis 1958. J'étais donc à la fédération mais j'ai eu très peu de rapports avec la fédération internationale de la CISC, rapports extrêmement pales, très distendus, rares, parce que nous avions un regard très lointain sur cette fédération professionnelle internationale de très faible importance, pas représentative et en plus de cela, très marquée par les engagements chrétiens alors que nous étions laïcs avant la déconfessionnalisation de 1964 et après. C'est sans portée. Vérifiez peut-être la non-utilité de cette fédération.

La première réunion à laquelle j'ai participé avec la CISC, je ne pourrais pas vous en donner la date, mais c'était avant 1970, je n'étais pas encore Secrétaire général de la confédération, mais c'était, je pense, juste avant. C'était une sorte de repas, à Paris, auquel il y avait beaucoup de Belges. Je suis parti avant la fin. Pourquoi ? Parce que le premier contact ne fut vraiment pas bon. Mais il ne faut pas se limiter à cela. Ensuite, j'ai vu ce que mettait en oeuvre la CISC, pour montrer son action, son action en Amérique du Sud. Il y avait alors la CLAT que l'on montrait comme si c'était l'avenir. En Europe, c'était pas grand chose en dehors des Belges et des Français, mais, au plan mondial, il y avait cette action en Amérique du Sud. Tout le problème était de mesurer quelle était cette action. Le côté positif, dans cette

Guerre froide intense, était que ces syndicats chrétiens d'Amérique du Sud s'opposaient clairement aux Etats-Unis et à la politique impérialiste. Sur le plan syndical, l'AFL-CIO et la CISL avaient leurs propres confédérations amies, appuyées, et sous influence américaine. La CISL était largement sous influence américaine, et notamment en Amérique du Sud.

Et la CLAT était une petite organisation militante, sympathique mais petite. En grattant un peu, on s'est aperçu que, certes, il y avait Maspero, qui était le leader, avec de l'allure, mais la faiblesse syndicale était très forte. D'où, dès 1964, dès la transformation de la CFTC en CFDT, c'est vrai qu'un certain nombre de dirigeants comme Eugène Descamps avait dans l'idée, qu'à terme, l'avenir ne serait pas à la CISC. Mais la transformation de 1964 avait provoqué une scission, la création de la CFTC, des perturbations…donc c'était pas la peine d'en rajouter. L'affaire a traîné, jusqu'au jour où, j'étais Secrétaire général, et à une réunion de la CISC à Paris (quelque chose qui ne se fait pas d'ailleurs car nous étions les invitants), j'ai fait une introduction assez longue pour dire que l'avenir n'était pas à la CISC. C'est le moment où nous avons décidé de quitter la CISC.

Vous voyez là l'influence confédérale. Les rapports avec la CISC étaient lointains, entendons nous, pour la nouvelle équipe depuis l'arrivée d'Eugène Descamps. Il était clair que l'avenir n'était pas là. D'autant plus, qu'il faut parler de ce qui avait plus d'importance, quand même, dans toute cette période, c'est le très vif intérêt des fédérations d'industrie de la CFDT pour les SPI liés à la CISL. La métallurgie CFDT, la première, s'est affiliée à la FIOM ; ça a demandé un peu plus de temps pour la fédération de la chimie. Nous le savions, il y avait un certain jeu, une certaine prudence dont j'ai parlé tout à l'heure. On avait déjà laissé partir la plus grosse fédération. Dès que c'était possible, nous avons fait la même chose. Ce mouvement s'est peu à peu développé. Pourquoi ce fut lent ?

Nous n'étions pas forcément bien accueilli. La confédération était encore affiliée à la CISC. Il fallait donc trouver dans les SPI des interlocuteurs ouverts pour ne pas dire « attention, la CFDT est toujours liée aux chrétiens, à cette petite confédération des syndicats chrétiens ». Il n'y avait pas d'agression entre les deux confédérations internationales mais la disproportion était telle qu'ils nous minimisaient…

Dans les SPI, certains ont mis du temps à réaliser que la CFDT pouvait être une force sur laquelle ils pouvaient compter. D'autre part, dans la CFDT même, les partisans du maintien dans la CISC, enfin c'est pas tellement ceux-là, ils sont partis avec la scission mais, ceux qui avaient été le plus troublé par ce changement n'étaient pas pressés non plus d'aller adhérer à un SPI. L'accélérateur de tout cela a été la création de la CES qui a succédé au comité de coordination européen de la CISL où nous n'étions pas. Même à la création de la CES, nous n'y étions pas. Nous y sommes rentrés un an après sa création. Très vite, une certaine autorité, une aura de la CES, s'est imposée. En même temps, nous avons pris le temps, ensuite, pour adhérer à la CISL. Nous avons attendu qu'il n'y ait plus de troubles internes, que ça s'impose tout naturellement : départ de la CISC – entrée dans la CISL.

Quand vous étiez à la direction de la fédération de la chimie, quelles étaient vos relations avec Charles Levinson ?

Bien sûr. Avec Charles, nous avions des contacts étroits, nous étions en parfaite entente. Il était une sorte de prophète sur les nuisances des multinationales. J'ai même participé à un livre qu'il a écrit. Nous avions de très bonnes relations, tout à fait. Mais, je ne sais plus quand on a adhéré à l'ICF. Mes relations avec la fédération internationale de la chimie étaient déjà étroites avant l'adhésion de la fédération de la chimie. Encore une fois, on a attendu le moment opportun pour une affiliation officielle. Parce que, quand même, la secousse de 1964 avait été importante. Pas à la chimie, bien sûr, qui était en pointe sur le changement. Mais, c'était pas la peine d'en rajouter, d'effrayer tout le monde en annonçant que le but c'était l'adhésion à la CISL. Cela s'est imposé avec l'adhésion à la CES.

Il faut dire aussi que l'importance d'une action qui n'a pas d'équivalent à la CGT et à FO, l'importance de la coordination syndicale entre les non alignés. Pour ma part, j'ai passé mes premières années au secrétariat général de la CFDT, avec beaucoup de temps passé, moi et le secteur international, sur tout ce qui était non-aligné. Nous avions des liens étroits avec les leaders dans ce domaine : la confédération yougoslave, l'UGTA, la CUT brésilienne, et bien d'autres. Nous nous situions nettement dans le camp des non-alignés. Les relations avec la Yougoslavie étaient très étroites. Lorsqu'ils nous invitaient, nous avions une place assez particulière. Cela, c'étaient les points forts de la CFDT. Du même coup, la CISL, liée au bloc

américain comme la FSM au bloc soviétique, regardait la CFDT avec une très grande prudence. La CFDT jouait un rôle réel avec les syndicats non-alignés. On a eu des rencontres d'ailleurs. Il y a eu diverses manifestations auxquelles nous participions vigoureusement. Nous allions y compris au Mozambique, en Tanzanie, en Angola. En Angola, j'ai été très mal reçu car c'était l'époque où c'était très soviétisé. C'était embêtant. Je n'ai pas pu faire le voyage, ils m'ont fait repartir immédiatement. Le combat entre les deux blocs était réel et nous allions apporter des appuis réels à des confédérations syndicales dans des pays qui hésitaient. Je pense au Mozambique, à l'époque, qui hésitait devant l'attrait soviétique. Mais il y avait aussi les Chinois qui ne voulaient pas être dans le bloc soviétique proprement dit. En Afrique, les Chinois voulaient aussi se placer. Vous voyez, il y avaient des syndicalistes pas très costauds, des confédérations faibles, tiraillées entre tout cela. Et donc heureuses d'avoir des points d'appui en Europe qui tentait de montrer qu'il y avait d'autres perspectives que l'alignement sur un des deux blocs. Bien sûr, dans ces pays, le déterminant a toujours été politique. Mais, nous, nous appuyions tout ce que nous pouvions appuyer dans le sens d'une voie indépendante, l'indépendance à l'égard des blocs.

Vous aviez des contacts avec les syndicats chinois ?

Avec les syndicats chinois, les contacts étaient rares. Simplement, ils s'intéressaient à la CFDT pour une autre raison, pour son refus d'être aligné et sur les Etats-Unis, et sur le bloc soviétique. Du même coup, les Chinois ont fait quelques ouvertures en Europe sur quelques confédérations syndicales plus indépendantes. A tel point que, nous avons été (je conduisais la délégation) la première confédération occidentale invitée en Chine à la fin de la Révolution culturelle (la révolution n'était pas tout à fait terminée encore) au moment où ils commençaient à parler de rééducation. On était juste à la fin. Le premier invité, c'était la CFDT, à cause de son non-alignement.

Du côté des autres confédérations, vous ne retrouverez pas cela. C'était l'apport spécifique de la CFDT.

Je peux dire aussi que l'opposition absolue à la FSM était constante. Ceci dit, il est arrivé des geste, du côté des syndicats soviétiques, rares mais il y en a eu quelques uns. J'étais encore à la fédération de la chimie, les trois fédérations à l'époque, CFDT, CGT et FO (c'est Maurice Labi, celui qui quitta après avec éclat FO) ont été invités par la fédération de la chimie

d'URSS. Nous y avons passé trois semaines. Evidemment le but était de nous faire voir les beautés de ce pays, de nous convaincre du syndicalisme en URSS. C'était complètement édifiant. Comment ont ils pu avoir cette idée ? Cela ne pouvait que nous conforter complètement dans le désaccord total, complet, avec le syndicalisme à la soviétique. C'était d'ailleurs la même chose en Chine. Ce qu'on a vu en Chine, c'était une ouverture politique qu'ils faisaient. Les syndicats chinois (on a du noter cela quelque part car on était une grosse délégation, 7 ou 8. Ça intéressait du monde d'y aller.) tenaient un discours dans les entreprises qui était tout à fait étonnant. Ils avaient leurs priorités. Dans leurs priorités absolues, la première priorité syndicale qui devait toucher les conditions de travail, se situait au 6e ou 7e rang. Tout ce qui était idéologique, politique, machin, etc... Et, de temps en temps, ils faisaient preuve de prudence et se disait telle machine est très dangereuse.

En URSS, c'était l'alignement total des sections syndicales sur le parti local. C'est les mêmes qui dirigeaient dans les entreprises. Bon, tout cela n'a pas…

J'ai été invité, étant jeune, en 1965, aux Etats-Unis pendant un mois. C'était une politique que menait à l'époque le département d'Etat du travail. Ils appelaient ça les *leaders grant*. Ils choisissaient des jeunes futurs leaders repérés par je ne sais qui, chez nous, pour les inviter aux Etats-Unis. Vous organisiez votre séjour vous-mêmes, complètement librement. Donc qu'est-ce que j'ai fait pendant un mois ? Et, bien avec les informations que j'avais, je suis allé voir tout ce qui pouvait être aux Etats-Unis, distinct de la politique d'alignement sur les blocs, avec des fédérations syndicales très ouvertes, avec lesquelles Eugène Descamps était en relation par exemple, Paul Vignaux aussi. Il y avait l'UAW. Mais j'en ai vu bien d'autres. J'ai vu les responsables noirs de la lutte des noirs, des socialistes (socialistes, c'est beaucoup dire, disons socialisants), des intellectuels. En un mois, j'ai fait une tournée de ce qui respirait autrement aux Etats-Unis. C'était une ouverture. La différence avec le bloc soviétique, c'est que la politique de l'Etat, du gouvernement américain, c'était une chose, mais la vie syndicale était autre. Elle avait une réalité qui n'était pas totalement dépendante de la politique étrangère de l'Etat. J'ai vu tous ceux qui ont accepté de parler avec quelqu'un d'aussi douteux qu'un syndicaliste socialiste français. C'était un peu l'horreur. Mais sur la vie syndicale, nous étions bien face de syndicats qui jouaient leur rôle de syndicats. Ce qui n'était pas du tout le cas en URSS et en Chine.

Vos relations avec les syndicats américains se sont améliorés dans les SPI ?

Ils étaient très bons dès le départ. Descamps avec la FIOM a joué un rôle pionnier. Nos rapports étaient très très bons. Nous étions totalement sur la même longueur d'onde. Dan Gallin de l'UITA était un ami. On faisait participer Charles Levinson à nos réunions. Nous avions des rapports complètement fraternels. Ils comprenaient tout cela. Non pas qu'ils partageaient toutes nos idées. Mais ils étaient très ouverts et très distants vis-à-vis de la politique de domination américaine sur les syndicats d'Amérique latine. Eux mêmes ont joué un rôle pour tenter d'éviter cela en Amérique Latine, pour réduire l'emprise des ambassades américaines sur les syndicats d'Amérique du Sud. En Afrique, ils ont été plus prudents, moins dominateurs, parce qu'ils savaient bien que ce n'était pas leur terrain. C'était un terrain historique de la CFDT l'Afrique. Parce qu'on avait un grand leader Gérard Espéret. On eu aussi Jean-Paul Meurcier qui a beaucoup contribué à l'élaboration du Code du travail de l'Outre-Mer.

L'indépendance ne s'est pas toujours très bien passée pour les syndicats qui ne voulaient pas tomber sous la coupe des Etats. Parce que les nouveaux Etats indépendants africains ont évidemment voulu mettre la main sur les syndicats, et les syndicats qui étaient sous une influence CFDT largement, ont connu des difficultés, notamment au Congo où les leaders ont été obligés de partir du pays.

Il y avait bien l'organisation africaine de la CISL mais elle n'avait pas du tout le pois de l'ORIT. Là ce n'était pas un combat vis-à-vis d'eux ; ils avaient des moyens financiers, ils pouvaient faire des sessions de formation, mais ce n'était pas adapté à l'Afrique, visiblement, sauf exception. Donc notre influence en Afrique était nettement plus forte.

Là pareil, ni la CGT, ni FO, ne nous ont apparu avoir une action réelle, à la CGT, avec ce qui pouvait être communisant, et FO, à l'occasion du BIT, invitait un certain nombre de leaders africains et donc, une fois par an, on faisait une manifestation dont on parlait beaucoup mais leur action sur le terrain...

Il faut dire que la CFDT avait créé une partie de la cotisation consacrée à la solidarité syndicale mondiale, qui existe toujours et qui permettait d'aider, de soutenir, d'organiser des

sessions de formation, de discuter et de les faire venir. C'est un rôle assez méconnu parce que le syndicalisme français pendant la Guerre froide, qui a étudié cela ?

Vous avez la période Espéret, la plus connue parce qu'il a du laisser ses archives. La période suivante, l'ensemble des voyages qu'ont a fait, du travail avec les non-alignés, ce n'est plus Espéret.

Lui était malheureux de quitter la CISC. Lui était assez spiritualiste. Ensuite nous, avec une position un peu vigoureuse sur base de socialisme démocratique, de troisième voie entre les deux blocs, bon…Il le disait, il n'était plus vraiment aux affaires. Mais Gérard Espéret n'a jamais été critique, hostile, mais un peu loin. C'était plus son époque.

Alors quand vous êtes arrivé André Soulat a été chargé de s'occuper de la politique internationale des fédérations. C'était une innovation dans le secteur ?

C'était pour faciliter, préparer l'adhésion aux secrétariats professionnels internationaux des fédérations qui ne les connaissaient pas, qui hésitaient, qui regardaient. C'était pour accélérer le mouvement parce que le mouvement n'a pas été rapide. Il y avait ceux qui étaient pour. Et puis il y a ceux qui regardaient, attendaient. Les secrétariats professionnels internationaux avaient une certaine influence à l'époque dans les milieux cadres, techniciens, plutôt du milieu banque, assurance, employé.

Certains, comme toujours, ont eu plus de mal à franchir le pas. André Soulat était là …André Soulat était tout à fait dans l'orbite. C'était un compagnon d'Eugène Descamps. Il a mené le combat avec Eugène Descamps pour l'adhésion à la FIOM, pour la faire accepter à la confédération. Il était très bien placé ensuite pour informer les fédérations de l'intérêt des SPI.

FO vous posait problème pour entrer dans les SPI ?

Oui, oui, il y a toujours eu l'hostilité de FO. Partout, systématiquement. Sous l'angle classique de FO : cette déconfessionnalisation n'est pas une vraie déconfessionnalisation. C'est toujours des catholiques, le Vatican. Il y a toujours l'Eglise derrière. Ça, je ne sais pas si c'est terminé, je ne sais pas. Ça existe encore un petit peu. Et deuxième leitmotiv : l'unité

d'action avec la CGT, avec les communistes. Discours permanent qu'André Bergeron me tenait d'ailleurs. « Vous ne pouvez pas tenir dans l'unité d'action. Vous ne tiendrez pas. Ce n'est pas possible. Il faut faire autre chose. Mais, surtout pas l'unité d'action. » Ce double thème, il faut dire que ça a freiné quelques adhésions à des SPI. FO jouait son rôle pour freiner le rapprochement de la CFDT avec les organisations de la CISL. Il a freiné aussi aux Etats-Unis, avec l'AFL-CIO. Mais les choses finissent toujours par s'imposer. L'AFL-CIO, très liée à FO, a maintenant de très bons rapports avec la CFDT. De même, dans la plupart des pays européens.

Je parle moins de l'Asie car, y compris pour FO, les rapports avec les syndicats d'Asie sont plus lointains. On ne peut pas couvrir le monde entier, on n'a pas les moyens. Il n'y a donc jamais eu la même intensité.

Votre adhésion à la CES a t-elle amélioré vos rapports ?

Non, non, pas du tout. Non, non. Ça leur a été imposé par les autres, complètement imposé. Mais, à partir du moment où on a été adhérent, et qu'ils ont été battu, ils ont été obligés de tenir compte de nous. Ils ne pouvaient s'opposer à tout moment. ça a créé une distance entre FO et la CES qui n'a fait que croître au cours des années. De même, entre FO et la CISL, la distance a peut-être moins cru - je n'ai pas été suffisamment acteur dans la dernière période pour le savoir. Aujourd'hui il y a de très bons rapports entre la CISL, son Secrétaire général et la CFDT. Mais FO s'est isolée par son refus total de la CFDT. Il voulait préserver leur place privilégiée, leur monopole français. Comme ça ne tenait pas …

Je n'ai pas parlé beaucoup du TUC britannique. Le TUC, ça n'a jamais été très simple dans le sens où ils sont avant tout mondialistes. Ce n'est pas d'aujourd'hui. C'est à dire, bien sûr, l'allié privilégié des Américains, c'est la politique officielle des gouvernements successifs, oui, mais syndicalement, ils étaient hostiles à la scission de la FSM en 1947. Pourquoi ? Pas du tout pour des raisons idéologiques. Mais parce que pour eux, le syndicalisme c'est mondial. Il ne faut en exclure personne. Plusieurs de leurs fédérations sont restés très proches des fédérations de la FSM, des UIS. Bien sûr, Scargill des mineurs. Soit restés proches, soit n'ont pas coupé les ponts. Le syndicalisme britannique n'est pas entré dans la Guerre froide

de ce point de vue. Ils ont toujours voulu garder cette vision mondialiste. Pour eux, par exemple, en France, la CGT a toujours été le syndicat le plus important. Et donc, en tant que tel, les orientations idéologiques ou politiques doivent passer au second plan. C'est très au fait des orientations de la CGT, mais il n'empêche dans les rencontres, dans les réunions, dans les discours, dans les attitudes, il fallait toujours faire attention à ne pas marginaliser la CGT. C'est resté un peu une constante.

Le DGB, je l'ai connu très FO, très pro-FO, très réticent vis-à-vis de la CFDT. Moins pour des raisons vaticanes. Mais plutôt sur l'unité d'action avec la CGT. Sauf que le DGB avait vraiment envie de construire une Europe syndicale, avait une volonté réelle d'avoir un syndicalisme actif. Bien sûr en Europe, leur partenaire numéro 1 c'était le TUC, ne serait-ce que par le nombre d'adhérents, mais tous ceux qui ont beaucoup d'adhérents d'ailleurs, en Italie la CISL plus que la CGIL pour les mêmes raisons. Mais, très tôt, avec une ouverture à la CGIL, quand la CGIL a commencé à évoluer. Et donc il leur a fallu le temps de découvrir la CFDT. Mais quand ils ont découvert la CFDT, malgré l'ostracisme total de FO qui faisait des pieds et des mains pour garder au moins la place privilégiée dans les rapports avec le DGB, et le DGB a complètement évolué. Il s'est trouvé très proche de la CFDT au moment de la crise de la sidérurgie. Ce fut l'un des moments des plus forts. Car nous nous sommes opposés avec force au discours de la CGT qui utilisait la terminologie : « la Sarre et ses revanchards allemands ont tué la sidérurgie française ». Peu à peu, on a eu des relations très étroites, des relations régulières se sont établies avec le DGB. Et FO, depuis longtemps, n'a plus d'importance particulière. En revanche, vu le poids de la CGT, le DGB voulait avoir relation avec la CGT, prudemment, de fédération à fédération. Ils sont pas du tout entrés dans la position qu'aurait voulue FO. FO, sa politique l'a complètement isolé sur le plan international.

La CGT a connu l'effondrement du communisme, de la FSM. De là à se rapprocher de notre confédération…Ils sont rentrés à la CES parce que la CFDT l'a souhaité. Je crois que la situation est plus sereine maintenant.

Et pendant la période d'unité d'action avec la CGT, est ce que vous aviez des discussions sur les questions internationales ? Ou est ce que ces questions étaient très en retrait ?

Avec la CGT, il y avait l'unité d'action sur 5, 6 objectifs prioritaires, avec Eugène Descamps après 1964. Et il y a eu, après 1970, un grand débat idéologique. Je ne sais pas si quelqu'un s'est déjà plongé là-dedans. Il a eu une importance considérable. Il y a eu des tas de documents, de groupes de travail de la CFDT. Il y a eu un débat entre dirigeants de la CGT et de la CFDT qui a duré deux ans, sur le type de socialisme et les voies et les moyens pour changer profondément la situation. Ces débats n'ont abouti sur rien. Il y avait pas de conciliation possible sur le fond. Mais au delà de ça, il y a eu des travaux, des textes importants, échangés entre nous. C'était quand même assez révélateur de ce que pouvait penser une CGT communiste et donc les communistes français sur la loi, les réformes, les nationalisations, la planification, et en même temps, sur la critique du soviétisme, du communisme.

Krasucki venait à la plupart de ces débats. Il venait nous exposer la beauté et les principes du socialisme universel. Ça fait à la fois rire mais pour quelqu'un qui se penche là dessus c'est intéressant. Je ne pense pas que d'autres confédérations aient fait cela.

Pour la CFDT comme pour la CGT.

Bien sûr, au départ, c'est tactique. Cette CFTC devenue CFDT a quelques années plus tard un nouveau Secrétaire général, une orientation socialiste démocratique affirmée. Alors, la CGT s'est dit « c'est le moment de discuter avec eux ». C'est tactique, d'accord. « On va les entraîner à aller plus loin. » En même temps, accepter le débat sur le fond, c'était quand même un peu délicat pour eux. Je ne dis pas que déjà ils se posaient des questions. Je ne dis pas non plus que ceci a eu beaucoup d'influence sur les évolutions ultérieures de l'idéologie de la CGT et du PC. Ceci dit, c'était une situation un peu étonnante de voir les communistes, les dirigeants communistes, accorder de l'attention à la CFDT. Une anecdote par exemple. Un jour, j'étais à Marseille. Je tombe sur Roland Leroy. Il vient me voir, me dit « Bonjour, comment vas tu ? » C'était bien des années après. Bien des choses s'étaient passées. Et il est vrai, et je comprends, la CFDT prenait des risques : on rencontrait le bureau politique du PCF. On avait des rapports avec le PC comme on en avait avec le PS. Donc on pouvait effrayer. Mais, nous, on était tellement sûr, par la formation qu'on avait, nous étions sûrs que nous n'allions pas dériver dans ce sens là…

Mais, là aussi, c'est pas les relations internationales qui jouaient puisque dans ce domaine nos orientations étaient très différentes. Il y avait vraiment un combat idéologique à mener, un combat poli. Mais nous menions le combat.

Et avec le Parti communiste et avec le Parti socialiste, vous aviez des discussions sur les orientations internationales ? sur le mouvement des non-alignés ?

Non. Nous n'avions pas de discussion avec les communistes parce que ça c'était quand même …

Et puis, sur les questions internationales, le programme commun, on peut pas dire que ça ait joué du tout.

Nous faisions sentir dans nos contacts syndicaux internationaux que cette alliance PC-PS n'était pas la voie pour la prédominance du communisme en France. Ça pouvait un peu rassurer ceux qui pouvaient s'inquiéter, je pense aux Américains. Mais, en même temps, nous étions critiques sur le contenu du programme commun. On était plus crédible aussi en le disant. On ne souhaitait pas que la France se mette à l'heure du communisme international. Les gens sérieux le savaient mais il y avaient quelques uns qui pouvaient le craindre.

Je me demandais si la commission internationale du Parti socialiste avait déjà fait appel à la CFDT sur des questions internationales, par exemple sur les multinationales.

Non, non. Dans tout ce qui concernait le programme, le Parti socialiste n'a jamais fait appel à la CFDT. Consulté même réellement, et discuté même, non. Ils l'ont fait plus tard, beaucoup plus tard, dans les années 1980, mais sur des aspects comme les lois Auroux. Mais ils n'ont pas consulté que la CFDT, le CNPF aussi à l'époque.

Est-ce qu'il y avait des partis ou des syndicats en Europe qui avaient des visions proches de la vôtre ? En Yougoslavie, par exemple ?

Le discours de la CFDT sur l'autogestion a intéressé. Entendons-nous, je ne crois pas que ce que disait la CFDT sur l'autogestion était assimilée à l'autogestion yougoslave. Du point de vue de l'influence syndicale internationale, non. Tout le monde savait bien que nous étions très éloignés sur le plan idéologique de la Yougoslavie de Tito. En revanche, toujours pareil, dans cet affrontement Est-Ouest, les syndicats italiens et japonais – je crois que c'est Sohyo - ont fait traduire le bouquin de la CFDT sur l'autogestion. Il y a eu plusieurs traductions en Italie, en Belgique. Des Belges, des Hollandais, des Américains ont exprimé leur curiosité. Ils savaient que nous n'étions pas communistes et trouvaient que nous avions une pensée nouvelle. Sur le plan syndical, ça intéressait, un certain temps, sans que cela ne provoque beaucoup de réunions ou de discussions précises sur ce thème. C'était plus la production et l'échange de documents. C'était plus un intérêt intellectuel.

Je me suis aperçu que la FSM et la CMT ont eu quelques rapports dans les années 1970.

Vous savez, quand on se sent menacé dans sa survie, qu'on a un poste, un rôle honorable et qu'on perd toute influence, on essaye de lancer des ballons à droite et à gauche. Ceci dit, je n'ai jamais considéré les démocrates-chrétiens comme le meilleur barrage à la FSM, parce que sûrs d'eux-mêmes et de leur conviction intime, ne cherchant pas trop à plonger dans les réalités profondes du système soviétique. Disons que c'était sans portée, ça fait un peu parler. Mais je n'ai jamais cru qu'ils deviendraient des alliés de l'Union soviétique et de la FSM. Ils ont cherché à montrer à la CISL qu'ils existaient.

Quand la CGT quitte le Secrétariat général de la FSM, est ce que vous percevez ça comme un signe d'évolution de la CGT ?

Oui, oui. Quand même. On peut dire que la CGT s'est rendu compte à quel point cela l'handicapait, l'isolait dans ses relations syndicales internationales. On était complètement convaincu que la FSM n'avait pas d'avenir. Le nombre d'affiliés de la FSM, sur le papier, faisait illusion avec ses millions d'adhérents, en URSS bien sûr, dans les pays d'Afrique, dans les pays d'Amérique latine. Je crois qu'il a fallu un peu de temps à la CGT pour se rendre compte que s'ils voulaient jouer un rôle, ils devaient prendre leur distance. C'est donc un début d'évolution. Je ne dirais pas évolution idéologique, je n'en sais rien, mais en tous cas

c'était une prise de conscience que le soviétisme ne gagnerait pas le monde. C'était pas la voie de l'avenir, syndical en tous cas.

Je voudrais revenir à présent sur vos relations avec Maurice Labi au moment de la fusion des fédérations…

J'y étais plus. Je ne suis pas le meilleur interlocuteur là dessus. Maurice Labi avait un tempérament. Il était brillant, généreux, intelligent. Il s'est dit que l'avenir n'est pas à FO. Il a voulu créer un mouvement à partir des fédérations de la chimie. Ce mouvement a cristallisé FO qui a exprimé un refus total d'ouverture. Mais je n'ai pas bien su la suite. Je ne l'ai pas revu après la fusion. Après la fusion, il ne pouvait pas devenir numéro 1. Il avait une fonction théoriquement numéro deux. Mais il avait apporté peu de militants FO. Donc sa situation était fragile. Je ne sais pas ce qu'il a fait après.

Ce qui m'intéresse, c'est de savoir si d'autres fédérations ont été tentées par ce choix.

Je crois que la méthode de Labi a freiné. Je ne dis pas que cela se serait passé autrement. Et c'est vrai qu'à un moment ou trois quatre fédérations de FO – la fédération du commerce, Cottave des cadres aussi, et quelques autres - avaient de bons rapports avec leurs homologues de la CFDT et, dans FO, ils essayaient de jouer un rôle pour un rapprochement. Mais ce début de mouvement n'a pas été bien loin. Mais c'est plutôt la vie interne de FO qui a abouti à cela. Je crois que ce mouvement était un peu éteint. Je pense que le départ de la fédération de FO a créé un stop total. Attention bouger, c'est tuer.

Dernière question : selon vous, quelle est la fonction internationale d'un syndicat ? Quel sens a l'investissement international d'une centrale nationale ?

Avec les avancées de l'Europe, il faut distinguer l'européen et l'international.

Dans les faits, ce dont on a parlé jusqu'ici beaucoup c'est de la politique internationale au sens confédéral, mondial. Dans la réalité, l'Europe a progressé, a créé des obligations, des discussions paritaires, contractuelles, les rapports avec la Commission, une présence forte…

ce qui fait que la politique européenne est devenue un élément permanent de la politique nationale. Nous ne pouvons plus réfléchir sans intégrer ce qui se passe en Europe et ça progresse encore. La dimension nationale des problèmes reste prédominante. Les gouvernements sont nationaux. La dimension européenne joue cependant. Il y a des problèmes, par exemple, que n'a pas su régler la gauche et ces problèmes sont souvent liés à la dimension européenne. On ne peut plus se permettre certaines choses. En matière de retraites par exemple, le problème se pose au niveau international. On ne peut pas avoir une France qui ne maîtrise pas ses dépenses, par rapport à l'Europe.

Autrement dit, il y a une intégration progressive de la dimension européenne dans les politiques nationales et donc d'une partie de la politique internationale. Je ne pense pas qu'il y a seulement à la CFDT une section européenne dans le secteur international. C'est partout. Cette distinction risque de s'accroître encore car on n'est pas prêt d'avoir un monde qui s'organise de la manière dont s'organise l'Europe.

Au delà, la politique internationale est nécessaire à l'identité des confédérations. Si on prend l'exemple de Johannesbourg, on se demande si il faut que chaque confédération nationale ait une influence. On n'en a pas directement mais la CES d'un côté, la CISL de l'autre, peuvent avoir une influence. C'est ce qui s'est passé au forum social de Porto Alegre et même de Seattle.

Il y a sur des thèmes comme la paix, le développement durable, pas tous les thèmes - la lutte contre la corruption ne fait pas directement partie du quotidien des syndicats – mais sur le développement durable, sur l'immigration…il y a des points d'accroche importants.

C'est nécessaire à l'identité de chaque confédération de se situer, mais les thèmes d'action concrets, précis, ne sont qu'une partie du champ des relations internationales. On n'a pas les moyens ni la responsabilité d'agir sur tous les thèmes.

Annexe 5 : Entretien avec Georges Séguy,

Royan, journées d'études de l'Institut CGT d'histoire sociale, 17 mai 2000.

Mon parcours syndical se situe surtout après la deuxième guerre mondiale, lorsque je suis revenu de déportation. Je me suis trouvé très vite dans la corporation des cheminots, investi de responsabilités importantes alors que j'étais encore très jeune puisque j'avais dix huit ans quand je suis revenu de déportation et comme j'étais justement un des plus jeunes déportés résistants rescapés des camps de concentration, ça a attiré sur moi l'intérêt général qui a fait de moi une cible pour m'investir de responsabilités si bien que je me suis trouvé très vite coopté dans des responsabilités importantes, à Toulouse où j'étais, parmi les cheminots, à l'union départementale des syndicats, au Parti communiste aussi, et j'ai été responsable de la jeunesse souvent dans mes responsabilités syndicales, jusqu'au moment où je suis devenu un des Secrétaires de la fédération des cheminots à vingt deux ans. Ce qui fait que je me suis trouvé donc dans la vie syndicale nationale et progressivement aussi internationale entre ma vingtième et ma trentième année. Donc je suis arrivé juste après la scission syndicale en 1947 dans des responsabilités. La scission je l'ai vécu comme responsable du syndicat des cheminots de Toulouse, m'occupant de la jeunesse en 1947, pendant les grandes grèves 1947 au moment où s'est produite la scission de la CGT et où Force ouvrière a constitué sa centrale syndicale.

Il faut dire qu'il y a dans cette division qui est survenu en 1948 un phénomène qui ne s'explique que si on tient compte de toute l'histoire du mouvement syndical dans notre pays et au plan international aussi. C'est vrai que à l'origine, à la fin du XIXe siècle, la première Internationale ouvrière était une internationale qui confondait un peu syndicats et partis. Tout le monde se retrouvait dans cette internationale que l'on soit un parti politique ou un syndicat. La 2e Internationale a prolongé cette situation, avec une différence quand même, elle instituait des liens organiques entre les partis socialistes, sociaux-démocrates et les syndicats qui commençaient à exister. Il y avait donc au début du XXe siècle, avant la Première guerre

mondiale, une 2e Internationale qui avait créé des relations organiques partis-syndicats. Et quand est survenue la 3e Internationale communiste qui a posé la question de l'adhésion en 1920, la majeure partie des socialistes français réunis à Tours en congrès s'est prononcé pour l'adhésion à l'Internationale communiste. Mais, il ne s'est pas produit le même phénomène au sein de la CGT où la tendance communiste était minoritaire donc la CGT n'a pas adhéré majoritairement à l'idée d'une alliance avec l'Internationale communiste. Cette situation a provoqué une scission dans la CGT en 1920-21 où les communistes se sont trouvés évincés de l'organisation syndicale, ce qui les a incité à fonder leur propre organisation, la CGTU en 1921-22. Et là il faut dire que dans le mouvement syndical français ont existé deux grandes composantes du mouvement ouvrier que l'on a qualifié de révolutionnaire et de réformiste mais qui était socialiste d'une part, communiste de l'autre… Il s'en suivit une rivalité qui s'est toujours manifestée, jusqu'au moment où, au lendemain de la seconde guerre mondiale, la tendance communiste est devenue majoritaire à la CGT. Cela a créé une situation que l'autre tendance n'a pas supporté et elle a préféré la scission. Il y eut effectivement un grand débat politique notamment à propos du « Plan Marshall » mais je pense que le dit plan ne fut qu'un prétexte. La tendance dite « réformiste » ou « confédérée » a pensé qu'il valait mieux aller jusqu'à la scission plutôt que d'accepter cette nouvelle situation dans la CGT où la mouvance communiste dite révolutionnaire était devenue majoritaire. Je dois dire que si elle est devenue majoritaire c'est en raison du rôle joué par les communistes dans la Résistance, comparée à ceux qui s'étaient laissés aller à la collaboration ou qui n'avait pas combattu l'occupation allemande comme les communistes l'ont fait. Je crois que c'est la raison principale de cette évolution au sein du mouvement syndical français qui est particulier. Ce fut le cas aussi en Italie où les syndicalistes de sensibilité communiste se sont retrouvés dans la même situation au lendemain de la Seconde guerre mondiale, c'est pourquoi les deux centrales syndicales, CGT et CGIL, ont souvent été qualifiées de centrales syndicales d'obédience communiste. Il y avait une partie de vérité sans doute par rapport à une réalité de conception, d'orientation surtout. Ça s'est trouvé comme ça, contrairement à la situation qui existait en Angleterre, en Allemagne, en Belgique même où les communistes étaient restés minoritaires.

Il faut dire tout de même qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, au cours de la lutte contre l'hitlérisme de l'Allemagne nazie, avec une alliance de l'Union soviétique et de toutes les forces alliées pour écraser le fascisme hitlérien, l'idée sur le plan syndical d'une

perspective d'unification du mouvement syndical à l'échelle mondiale, a émergé très fort au moment de la libération, avec beaucoup de négociations qui ont eu lieu à Londres dans la plupart des cas. L'idée qui s'est développée en 1944-45-46, de créer une organisation syndicale internationale commune s'est imposée à tout le monde, ce qui s'est concrétisé avec la création de la Fédération syndicale mondiale à laquelle presque toutes les centrales dignes de porter ce nom ont adhéré, à l'exception des Américains, de l'AFL qui non seulement n'a pas accepté cette unification, cette union, mais qui dès qu'elle s'est réalisée, a entrepris de la détruire. C'est ce qui a provoqué, au sein du mouvement syndical, immédiatement, l'intervention et le financement même, d'une fraction opposée à la majorité de la CGT, qui s'appelait la tendance Force ouvrière. Irving Brown qui était représentant de l'AFL, a mené une activité pour diviser le mouvement syndical en France et en Italie et il y est parvenu. On écrit aujourd'hui qu'il avait le mandat et les moyens de financer.

Cette scission dans le mouvement syndical français et qui a affecté aussi la FSM au même moment pratiquement, c'était le résultat d'un travail de sape, de division, de la vieille tendance sectaire qui ne voulait pas admettre l'évolution de la nouvelle majorité au sein de la CGT et qui avec l'aide des Américains, a réussi à briser l'unité du mouvement syndical. Donc en 1947-48, non seulement la CGT est coupée en deux mais la FSM a vu partir beaucoup de centrales qui avaient accepté l'unité et qui avec les Américains ont fondé la CISL. Nous étions dans cette situation en 1948.

La CGT alors a commencé à vivre sur le plan international une situation un peu compliquée. La CGT et la CGIL étaient dans la FSM les deux centrales de pays capitalistes qui étaient largement les plus représentatives de leurs pays respectifs en Europe occidentale. Il y avait aussi Chypre, et quelques centrales africaines qui n'étaient pas de vraies centrales syndicales et quelques minorités communistes dans des syndicats de leur pays : Autriche, Japon, Amérique latine. Pour l'Europe occidentale en tout cas pour en revenir à une notion beaucoup plus concrète, CGT et CGIL se retrouvaient dans une position semblable, une position qui progressivement est entrée en opposition avec les orientations, les conceptions syndicales des pays dont on disait qu'ils appartenaient au camp socialiste, avec une forte, voire quasi exclusive, domination soviétique. Très vite, même si ça n'a pas éclaté au grand jour, beaucoup

de divergences sont apparues entre CGT d'une part, la CGIL et la majorité des membres de la FSM dirigée par l'Union soviétique, divergences sur les rapports syndicat-parti surtout, sur les questions de l'indépendance syndicale. Fallait-il que le syndicat entretienne des liens organiques avec les partis, surtout avec un parti unique, le Parti communiste ? Ou fallait-il que le syndicat soit indépendant ? Etait-il juste que le droit de grève ne figure pas dans les constitutions des pays socialistes ? Etait-il juste que l'Union soviétique utilise pour sa flotte les pavillons de complaisance ? C'est une vieille histoire les pavillons de complaisance. Les syndicats maritimes français, le syndicat des marins a toujours été contre. Ça a été l'objet de divergences sérieuses entre nous et les syndicats soviétiques qui refusaient de prendre position contre les pavillons de complaisance en se réfugiant derrière la « raison d'Etat », ce qui était la négation de la solidarité ouvrière internationale car les pavillons de complaisance ont toujours été le moyen (et c'est encore le cas aujourd'hui) de surexploitation des marins qui échappaient à toute réglementation, à tout statut, à tous droits. Toutes ces questions n'ont cessé de s'accumuler depuis les années 50-60 au sein de la FSM, bien que ce n'était pas évident pour tout le monde car, notre culture à cette époque-là, nous incitait à garder tout cela secret. Ça ne prenait pas de proportions publiques. Il y avait des indiscrétions mais ça restait à l'intérieur, ce n'était pas tellement divulgué. Tout a craqué en 1968, pas en mai 1968 mais en août 1968, au moment de l'intervention militaire soviétique en Tchécoslovaquie. Ça avait commencé déjà un peu en 1956 avec la Hongrie. Mais, si sur la Hongrie on a eu beaucoup de nos militants abasourdis, désappointés et qui ont même condamné, d'une manière générale, on disait qu'il s'agissait d'une tentative de contre-révolution fasciste. Sous certains aspects cela pouvait apparaître comme tel mais en vérité, il n'y avait pas que ça. Ils voulaient se libérer du joug, de la domination soviétique. Que les fascistes se soient introduits là dedans pour pousser les choses à l'extrême, c'est sûr, mais ça ne justifiait, à mon avis, pas qu'on puisse légitimer l'intervention militaire en Hongrie. Cette question devait relever de la politique intérieure hongroise.

Alors en 1968 tout a craqué. Là, nous, la CGT, nous avons condamné catégoriquement au sein de la FSM, nous avons pris position de manière nette contre l'intervention de l'Union soviétique. Comme nous avions le Secrétaire général de la FSM, Louis Saillant, et Pierre Gensous qui était aussi au secrétariat de la FSM, et qui ont fait des déclarations, en leur nom personnel, de condamnation de l'intervention en Tchécoslovaquie (et la FSM était en Tchécoslovaquie à ce moment-là, il ne faut pas l'oublier) alors ça a créé de suite non seulement des divergences mais un conflit, un conflit assez sérieux et assez profond qui n'a

cessé de s'aggraver, à tel point que les Italiens eux ont préféré quitter carrément la FSM, rompre avec la FSM, et nous jusqu'en 1972 disons, les trois années qui ont suivi les événements de Tchécoslovaquie, la position de la CGT a consisté à dire : il faut mener la bataille au sein de la FSM, pas pour la faire changer mais pour essayer d'éviter le pire. Si nous faisons comme les Italiens en désertant, il ne restera dans la FSM que les centrales des pays de l'Est sous influence soviétique et alors, que deviendraient les syndicats du Tiers-Monde, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine qui voient dans la FSM la réalité de la solidarité ouvrière internationale ?

A cet égard, nous pensions beaucoup à nos frères vietnamiens en lutte pour leur indépendance. La FSM avait encore ce prestige de solidarité intersyndicale.

Et nous nous disions que partir pourrait donner une impression de désertion et d'abandon du terrain à tous ceux qui veulent conduire cette FSM sur des chemins qui ne correspondaient plus à cet esprit de solidarité.

Ça s'est prolongé jusqu'en 1978 au congrès de la FSM à Prague, où il est apparu qu'il était vain de pouvoir espérer modifier les choses nous mêmes, ou même limiter les conséquences de cette évolution négative, nous avons décidé de retirer tous nos responsables des organismes de direction de la FSM, sans aller jusqu'à la rupture, jusqu'au retrait de la CGT, et il faut bien dire que sur cette question il y a eu bien des divergences au sein de la CGT, pour savoir s'il fallait aller jusqu'à faire comme les Italiens, se retirer purement simplement, ou si nous nous en tenions au simple retrait des dirigeants. Alors il y a eu un compromis dans la CGT en disant "on retire nos dirigeants et la question de notre affiliation à la FSM on la laisse en suspens, on verra si les choses peuvent évoluer", certains pensant que le retrait de nos dirigeants serait une attitude suffisamment forte pour exercer une dissuasion suffisante sur ceux qui voulaient aller dans un sens qui ne nous convenait pas.

Ça ne s'est pas produit non plus c'est pourquoi en 1978, au 40e congrès de la CGT, je me suis prononcé pour le retrait de la FSM mais au lieu d'aller dans ce sens, non seulement on ne s'est pas retiré mais on a réinvestit des militants de la CGT dans les organismes de direction. Et il a fallu attendre 1995 pour reconnaître qu'on ne pouvait plus rester dans la FSM. On a quitté la FSM comme cela. Pour le reste, je t'ai brossé un itinéraire rapide qui m'implique personnellement, je suis à ta disposition pour d'autres questions.

Lorsque tu es devenu secrétaire général en juin 1967, comment fonctionnait l'international par rapport au secrétariat ?

J'étais à la fédération des cheminots jusqu'en 1965, on avait une affiliation par profession, les unions internationales syndicales, les UIS. Notre attitude au sein des unions internationales était la même que au plan de la FSM. Nous avons donc dans la plupart des cas eu une attitude semblable. Quoique dans certaines unions internationales comme le livre par exemple, il s'était produit un phénomène nouveau, c'est une particularité peu connue et significative d'une conception, la fédération du livre a obtenu l'acceptation par la CISL d'adhérer à leur union internationale (SPI) tout en restant à la FSM. Ainsi notre fédération du livre s'est retrouvé dans une période de sa vie avec une double affiliation FSM et CISL. Pas longtemps, ensuite elle a choisi la CISL, en gardant leur propre identité de fédération du livre de la CGT. Quelque chose de semblable s'est produit aussi dans les transports avec la fédération des cheminots, pas au niveau de l'affiliation mais notre fédération cheminots CGT a été associée, comme persona grata en quelque sorte, sans y être affiliée, aux travaux de l'ITF, dans beaucoup d'initiatives, de conférences et de rencontres, de concertations. Il y a eu de ce point de vue une évolution et puis ça s'est produit aussi plus ou moins dans d'autres professions mais de manière beaucoup moins claire et nette que cela s'était produit dans le livre et les transports en général.

J'étais à la fédération des cheminots et quand je suis arrivé à la CGT, il y avait un département international (DI) et c'était Germaine Guillé qui en était responsable. On a toujours mis au DI de la CGT un non-communiste parce qu'au bureau confédéral à ce moment-là, il y avait la moitié de communistes, l'autre moitié de non-communistes pour respecter les dosages qui avaient été admis lors de la fusion au congrès du Perreux pendant la Résistance. Cette proportion a été respectée après la scission pendant de longues années. Avec Louis Saillant notamment, qui a été notre représentant dès le départ à la FSM puisqu'il en était le président. Nous avons donc créé les conditions pour que ce département international soit géré de cette manière. Quand je suis arrivé, Germaine Guillé était responsable mais ce département fonctionnait sous la haute autorité de Benoît Frachon, le Secrétaire général. Lorsque je suis devenu Secrétaire général, le département international a continué à fonctionner un peu avec Germaine Guillé mais très vite avec René Duhamel, qui a été longtemps quand j'étais Secrétaire général, le responsable du département international. Quand j'ai pris le relais des

affaires de la direction de la CGT au plan international, c'est avec René Duhamel que j'ai travaillé.

Nous nous sommes trouvés de suite au sein de la FSM parmi les Français contestataires et minoritaires dans beaucoup de domaines de la FSM. Si on peut dire que, sur le plan personnel, j'ai rencontré des hommes et des femmes aussi dans le mouvement syndical des pays socialistes, qui nous comprenaient beaucoup et qui même pensaient que nous avions sûrement raison, au moment de prendre la décision, ils n'avaient pas la possibilité d'aller jusqu'au bout de leur logique. Ce qui prédominait c'était la ligne tracée par les sphères dirigeantes et par leurs partis, qui s'imposaient à eux et contre laquelle nous nous heurtions sans parvenir à un compromis sur des questions fondamentales d'orientation.

Je dois te dire quand même que l'une des raisons, il n'y a pas que ça, mais l'une des raisons qui m'ont incitées à envisager de quitter mes responsabilités de Secrétaire général, c'était cette situation syndicale internationale où j'étais impliqué, obligatoirement en tant que Secrétaire général de la CGT, d'une CGT qui en son sein avait des désaccords sur des problèmes de l'orientation syndicale internationale, et moi je me suis trouvé souvent dans des situations un peu délicates. Après ça s'est reproduit avec l'Afghanistan, j'étais contre l'intervention soviétique en Afghanistan alors que d'autres secrétaires confédéraux étaient pour. Le bureau confédéral s'est trouvé encore une fois coupé en deux, divisé. Ce ne fut pas la seule raison de mon départ…mais cette situation du mouvement syndical international, au sein de la FSM où je me trouvais impliqué, où je ne parvenais pas à jouer mon rôle dans le sens de ma profonde conviction, a été un des éléments qui m'ont incité à quitter mes responsabilités. Ce n'est pas le seul, mais il y avait aussi cette raison.

Lorsque tu étais responsable de la fédération des cheminots, est ce que ta fédération avait des contacts avec les SPI de la CISL ? Y avait il des actions menées en commun ?

Oui, on avait déjà établi des relations, sur le plan européen surtout pour une raison très simple, les transports, surtout ferroviaires mais même routiers, s'interpénétraient et il y avait beaucoup de questions sociales qui étaient communes aux travailleurs des transports des différents pays d'Europe, la petite Europe de cette époque-là. Très vite aussi bien du côté de notre

organisation que des Italiens et du côté des fédérations des transports de la CISL qui étaient donc à l'ITF, la conscience de la nécessité de se concerter et d'avoir des initiatives communes pour la défense des revendications communes, s'est très vite imposée, malgré l'opposition de la CISL d'une part et l'opposition de la FSM d'autre part. C'était tout de même des exemples qui prouvaient qu'il valait mieux ça que de se regarder en chien de faïence.

Avec quels pays par exemple vous aviez des contacts ?

Les Belges, les Luxembourgeois, les Italiens (qui avaient la même conception que nous à cette époque-là), les Allemands aussi, et les Anglais petit à petit (on développait dans ce sens), et les Commissions ouvrières d'Espagne aussi.

Est ce que lors de l'unité d'action avec la CFDT vous parveniez à vous retrouver sur les questions internationales ? ou pas tellement ?

Pas tellement, la CFDT était adhérente à la CISL à ce moment-là. On arrivait à se concerter sur certaines questions, par exemple la fédération CFDT des transports était sur la même ligne que nous. Ne parlons pas de la fédération du livre puisque la CFDT n'avait rien. Nous avions le monopole intégral de la représentation des travailleurs du livre. Mais dans la fédération des cheminots et des transports, la CFDT était sur des positions semblables aux nôtres. Pas FO. Mais quand il y a eu l'unité d'action entre nous et la CFDT, disons que l'objet de notre unité d'action était beaucoup plus revendicatif, national que les questions internationales. Même sur les questions de l'Europe, nous n'avions pas une position tellement proche.

Est ce que les années précédentes, avec les luttes pour la paix, il y avait eu entre la CFTC de l'époque et la CGT des rapprochements, des luttes communes ?

Oui, avant 68. Avant que la CFDT existe, l'idée que l'Algérie devait rester française prédominait et nous étions pour l'indépendance du peuple algérien. Après la naissance de la CFDT, les choses avaient évolué, et sur les questions de l'Algérie, nous avions fait des manifestations communes. Et quand il y a eu Charonne, après les obsèques, beaucoup de

réticences ont été levées pour aller vers la reconnaissance des droits du peuple algérien à son autodétermination. Le Vietnam aussi nous avait beaucoup rapproché. Les années avant 68 et même la manifestation du 1er mai 1968 que nous avions organisée seuls, la CGT, nous avions sur le Vietnam beaucoup d'initiatives communes pas seulement avec la CFDT mais aussi avec la FEN et l'UNEF. Sur ces questions de solidarité ouvrière internationale, de solidarité envers les peuples qui luttaient pour leur indépendance, contre la domination impérialiste, nous avions beaucoup avancé.

Toi qui étais au Mouvement de la paix, est ce que c'était un lieu où on retrouvait des syndicalistes d'obédiences différentes ?

Non pas tellement. Il y avait des personnalités, beaucoup d'intellectuels mais disons que l'Appel de Stockholm en 1950 avait donné lieu à une large participation de pacifistes mais beaucoup plus à titre personnel dans les milieux intellectuels qu'en tant qu'organisation.

Avant les années 80, les questions de la paix se traitaient entre les deux blocs, l'OTAN et le Pacte de Varsovie. Notre position aux uns et aux autres, oscillait entre ces deux choses là. Donc, jamais nous n'avons trouvé d'autres syndicalistes qui pensaient que le Pacte de Varsovie avait des positions plus pacifiques que l'OTAN. Là dessus, c'est venu beaucoup plus tard.

Maintenant je crois que personne ne se réclamait de positions anti-paix, tout le monde se disait pacifiste mais se déclarer pacifiste et soutenir les guerres coloniales par exemple ce n'est pas très compatible. Il y a eu des divergences que se sont prolongées sur ces questions.

Est ce que l'intervention en Tchécoslovaquie a joué un rôle dans les relations CGT-CFDT ? Est ce que ça a dégradé les relations ?

Non. Non, parce que sur les questions de la Tchécoslovaquie, nous avons eu une attitude très ferme qui a même attiré sinon de la sympathie, du moins une meilleure considération qui a fait reculer un certain nombre de préventions et d'a priori anti-cégétiste au sein de la CFDT.

Ça contredisait ceux qui disaient que nous étions des inconditionnels de la politique soviétique. Mais cet événement en Tchécoslovaquie a pris une dimension internationale telle que ça ne pouvait plus rester une discussion intérieure à la FSM. Tout le monde a bien compris de quoi il s'agissait et la position de la CGT, et du Parti communiste français dans une certaine mesure, a levé quelques barrières.

D'ailleurs le Parti communiste réagissait comment par rapport à la FSM ? par rapport à l'absence de droit de grève dans les pays de l'Est ? Est ce qu'il y avait une position particulière ou est ce qu'il était gêné ?

Le Parti communiste a toujours laissé le soin à la CGT de régler ses problèmes à la FSM. Nous avons un jour, en tant que communiste de la CGT, tenté, ça c'est peu connu, nous avons tenté d'intervenir, comme nous n'arrivions pas à convaincre nos alter-ego soviétiques, d'adopter une position vraiment syndicale, indépendante, de solidarité ouvrière internationale et tout ça. Nous avons donc décidé un jour en tant que syndicalistes communistes français de discuter avec la direction du Parti communiste soviétique. Nous avons eu une rencontre avec Souslov et Ponomariev pour leur parler de tout ça et ça s'est soldé par un constat d'échec, de désaccord, bien qu'on a été très bien reçu mais, nous ne parvenions pas à nous comprendre. Ils ne nous comprenaient et nous ne les comprenions pas. Il n’y eut aucun communiqué et pour cause.

C'était vers quelle année ?

Ça devait être vers les années 76-77. Je ne me souviens plus.

Tu étais avec Gensous ?

Gensous a participé à cette rencontre ainsi que Krasucki, René Le Guen et moi.

Quand la CFDT a commencé à parler d'autogestion et à se référer au modèle yougoslave, est ce que certains à la CGT ont pensé qu'il pourrait y avoir un rapprochement ? qu'un rapprochement devenait plus possible ?

Quand la CFDT a commencé à parler d'autogestion, avant mai 68, nous pensions que c'était une utopie de nature à introduire une diversion dans le syndicalisme de lutte de classes. Nous avons été assez catégoriquement négatif par rapport à cette question d'autogestion. Après, nous avons édulcoré un peu notre position, après beaucoup d'explications. Sur le moment, l'autogestion telle qu'elle a été présentée par la CFDT n'a pas réduit les divergences, je crois qu'elle les a au contraire augmentées. D'autant qu'à ce moment-là nous pensions que l'expérience yougoslave n'était pas probante. Nous ne pensions pas que c'était un exemple de socialisme qui était digne de le disputer aux vertus du modèle soviétique (rires).

A la FSM, avec les syndicats de quels pays la CGT avait elle les meilleurs rapports ?

Disons que il y a eu des situations qui ont varié. Les meilleurs rapports c'était avec les Italiens, avec les Chypriotes aussi, et avec les Hongrois, au travers de la personnalité de Sandor Gaspar, qui a longtemps été Président de la FSM et qui s'est toujours trouvé un peu dans une situation délicate, difficile même, car il avait conscience que nous avions raison mais il n'était pas en mesure de se ranger carrément de notre côté parce qu'il y avait quand même les impératifs de la discipline du camp socialiste. Ce n'était pas seulement une discipline idéologique, il y avait tous les impératifs économiques, ça faisait un bloc et lui ce bloc, à la limite, il était obligé de le respecter jusqu'au bout. Je dois dire qu'il a essayé, à plusieurs reprises, d'éviter qu'on nous maltraite, qu'on nous considère comme de fieffés réformistes qui n'y comprenaient rien. C'est tout juste si on n'a pas été accusé d'être des faux frères de classe. Moi, surtout.

C'était en plus pendant la période d'unité d'action avec la CFDT ?

Oui. Là dessus. Ils ne sont pas arrivés jusqu'à prétendre nous donner des conseils sur la façon de mener notre lutte en France. Jamais les Soviétiques n'ont prétendu ça, non. Sauf, qu'à

certains moments, ils nous reprochaient de ne pas les approuver eux. Mais sur la manière dont nous menions nos luttes, ils ont toujours respecté notre indépendance.

Nous avions même créer les conditions pour faire évoluer positivement les relations entre la CFDT et les syndicats soviétiques. Ils y sont allés. Sur le plan de la confédération et sur le plan des fédérations, il y a eu plusieurs délégations qui les ont rencontrées. Ils parlaient très peu des questions d'orientation. Ils étaient très bien reçus. Ils faisaient du tourisme. Ils revenaient contents. Ils faisaient un communiqué comme quoi ils étaient bien reçu, l'ambiance était fraternelle, cordiale, ça n'allait pas plus loin. Ça s'est effectivement produit comme ça. Les Soviétiques étaient très contents. Les autres aussi mais sur le fond ça ne changeait rien du tout.

Quand est ce que la rupture entre la CFDT et la CGT a commencé à se faire sentir ?

Elle s'est fait sentir surtout par rapport à l'appréciation que nous pouvions avoir sur le mouvement gauchiste, maoïste, anarchiste, trotskyste, etc. Peu avant mai 68. Notre unité d'action s'était conclu en 66. Nous avions mené pas mal de bataille ensemble, dans les années 60-67, avec la plate-forme revendicative commune qui avait fait évolué pas mal les choses. Mais ça s'est brusquement précipité avec les événements de mai 68. Par exemple, la manifestation du 1er mai, alors que nous en avions fait précédemment ensemble, ils n'ont pas voulu s'y associer. Le 1er mai était interdit depuis 17 ans. Depuis 17 ans, les pavés de Paris étaient interdits de manifestations à la célébration du 1er mai et nous faisions une petite réunion à la Bourse du travail où se pressaient deux/ trois mille personnes. En 68, nous avons décidé de ne pas demander l'autorisation au gouvernement ni à la Préfecture, on décide faire une manif. On sentait que ça montait de partout. Le gouvernement n'a pas oser l'interdire. Il nous a demandé d'assurer la sécurité.

Voilà pourquoi nous avons fait cette manifestation, avec aussi des problèmes de pénétration gauchiste qui nous ont quand même créé un certain nombre de difficultés. Disons que tout s'est précipité, nos divergences avec la CFDT ont eu à voir avec la pénétration gauchiste. Je pense qu'ils ont vu dans ce mouvement des étudiants, c'est-à-dire dans la pénétration de l'UNEF par des mouvements politiques (22 mars Cohn-Bendit), maoïste, trotskiste, des manœuvres de nature à transformer l'UNEF en formation politique estudiantine proche de la

CFDT ce qui n'avait plus rien à voir avec les revendications et c'est devenu un problème, de là sont nées nos divergences avec la CFDT.

Ça s'est renoué plus tard mais…le traumatisme n’a pas été cicatrisé.

Est ce que le programme commun a un peu revigoré ces relations ?

Un petit peu. De part et d'autre, nous étions animés de la volonté de permettre à la gauche de devenir majoritaire. Nous, nous sommes allés très loin dans le soutien au programme commun. La CFDT allait moins loin mais la CFDT, comme la FEN d'ailleurs, apparaissait comme une force favorable au programme commun, susceptible de rendre la gauche majoritaire.

Sur un aspect particulier qui illustre ce que je viens de te dire : on avait fait un meeting à Saint-Etienne pour soutenir la liste d'union de la gauche conduite par Joseph Sanguedolce, qui était l'ex-Secrétaire CGT de l'UD de la Loire, avec les partis politiques et les syndicats. J'avais donc parlé à ce meeting avec Edmond Maire pour soutenir la tête de liste communiste. C'était la preuve d'une convergence, sinon d'une unité sur une perspective politique. Mais ça n'a pas duré très longtemps.

Dans les archives de la CFDT, vers 1969-70 la CFDT avait des contacts avec la CGT, mais aussi avec FO. Est-ce qu'elle vous faisait part des contacts qu'elle avait avec FO ?

Ils nous en ont parlé mais pas beaucoup. C'étaient des contacts qui étaient dans l'esprit de FO destinés à marginaliser la CGT. Ce que les dirigeants de la CFDT ne voulaient pas trop quand même. Autant ils souhaitaient nous amener à des compromis, à nous faire renoncer à nos positions, autant ils ne voulaient pas virer d'alliance, abandonner la CGT pour épouser FO. Ce n'était pas dans leur esprit. FO voulait utiliser ces relations avec la CFDT vraiment contre nous. Donc ça n'a pas eu une grande résonance, ni de suite. Et puis après, ça s'est envenimé. Les relations CFDT-FO sont au noir fixe.

Est ce que le comité CGT-CGIL de représentation à Bruxelles a eu des répercussions sur l'activité internationale ?

Oui, ça a joué un rôle assez positif et a permis surtout aux deux centrales, CGT et CGIL, d'avoir sur les questions européennes, une position beaucoup plus réfléchie, beaucoup plus élaborée, plus positive.

Au départ, la construction européenne qui avait commencé avec la Communauté du charbon et de l'acier, était pour nous une entente de capitalistes, intrinsèquement perverse, donc nous avions été contre. Les Italiens aussi, mais avec plus de nuances que nous peut-être, en raison de la position du Parti communiste italien.

Dans la mesure où nous avons créé ce comité CGT-CGIL pour défendre les intérêts des travailleurs d'Europe, c'était un peu le pendant CGT-CGIL de la Confédération européenne des syndicats. Ils avaient créé, les syndicats dits réformistes, une confédération où nous n'étions pas admis bien que nous ayons exprimé le désir d'y entrer dès sa constitution. Alors, faute de pouvoir être admis là, nous avions créé ce comité CGT-CGIL pour montrer que deux grandes centrales des pays capitalistes en France et en Italie avaient décidé de se concerter pour défendre en commun les travailleurs d'Europe. Il n'y avait pas que la CISL, il y avait aussi nous. Voilà pourquoi. Ça a permis, je crois, des concertations entre la CGT et la CGIL qui ont été très positives jusqu'au jour où, la divergence entre la CGT et la CGIL, par rapport à la FSM, a créé une situation telle que tout a craqué. Pas craqué mais le comité s'est étiolé au point de ne plus jouer aucun rôle.

Quand la CGIL s'est désengagée de la FSM, la CGT a continué à maintenir des rapports avec les Italiens ou …?

On a continué avec ce point de différence, de divergence entre nous. On a continué à avoir des rapports et moi, personnellement avec Luciano Lama, qui n'est plus de ce monde malheureusement. J'ai continué à avoir des rapports y compris…Il a participé à des réunions même après que la CGIL se soit retiré de la FSM. Après mai 68, il a continué à venir à des réunions non-officielles pour nous prêter main forte un peu. Ça a duré jusqu'au moment où ils ont rompu toute relation. Enfin, nous leur disions : "vous êtes partis, vous nous laissez seuls, c'est pas gentil, c'est pas bien, c'est moins efficace." Et ils nous répondaient : "vous vous faites

des illusions si vous pensez que ce que nous n'avons pas pu faire à deux vous pourrez le faire tout seul." C'était pas bête de raisonner comme ça, évidemment. Ce n'est pas allé jusqu'à une rupture d'hostilité.

Les relations personnelles, pour ce qui me concerne au moins, que j'ai eues avec tous les dirigeants de la CGIL, se sont prolongées. Et même, alors que nous n'avions plus de relations officielles, moi j'ai continué à recevoir ici en France plusieurs camarades italiens dont Lama et lui aussi m'a reçu souvent en Italie, pour parler, pour échanger nos idées.

Je pense qu'ils ont eu raison avant nous, vis-à-vis de la FSM.

L'unité italienne était-elle un modèle pour la CGT ?

On aurait pu penser à un moment donné…D'ailleurs, pendant la période du comité CGT-CGIL, il nous est arrivé souvent en Italie de rencontrer aussi, en plus des conversations que nous avions avec la CGIL, de rencontrer les deux autres organisations syndicales italiennes. A ce moment-là, l'idée était qu'ils allaient vers une unification syndicale en Italie. Ils ont toujours justifié les Italiens, leurs positions vis-à-vis de la FSM, par rapport à cette perspective d'unification syndicale en Italie, en disant que leur affiliation à la FSM était incompatible avec cette perspective d'unité italienne. Et aussi avec la perspective d'être admis, *persona grata*, au sein de la Confédération européenne des syndicats. C'est surtout la situation syndicale italienne qu'ils mettaient en avant. Il s'est avéré d'ailleurs, par la suite, que les résultats qu'ils escomptaient ne se sont pas traduits par une concrétisation de cette perspective-là.

Enfin ça n'a pas bouleversé la situation syndicale italienne non plus.

Qu'est ce que c'est exactement la période d'eurocommunisme ? Est-ce que ça a été vraiment…?

Après 1968, il y a eu une sorte de rupture au sein du mouvement communiste international, européen surtout, avec la position du parti français et du parti italien surtout, qui ont condamné l'intervention en Tchécoslovaquie. L'idée a germé que nous devrions, les deux

partis, et quelques autres aussi, d'Europe occidentale donc, d'essayer de définir une stratégie, une perspective de la société d'Europe occidentale d'un commun accord. De là est né, entre le parti italien et le parti français, l'idée baptisée d'eurocommunisme, symbolisée par la coopération entre les deux partis qui a duré jusqu'à ce que les dirigeants reviennent très forts, c'est-à-dire jusqu'à ce que le parti français renoue des relations bien améliorées avec le Parti communiste d'Union Soviétique, sous la haute autorité de Brejnev.

Quand ?

C'était dans les années 75, par là. C'était un peu avant l'Afghanistan d'ailleurs. Un peu avant l'Afghanistan où Marchais avait, de Moscou, approuvé l'intervention soviétique. Ce qui avait provoqué des problèmes. Nous n'étions pas tous d'accord au Bureau politique sur cette appréciation.

Pourquoi le Parti communiste a renoué des liens…

Il a renoué des liens à partir du moment où les Soviétiques ont admis qu'il pourrait y avoir des divergences de fond entre les deux partis, et que ça n'empêchait pas des relations bilatérales. C'était Kanapa qui était à ce moment-là responsable de la politique extérieure du comité central du Parti communiste et on a considéré, outrancièrement à mon avis, le fait que cette reconnaissance du droit à la divergence, était de nature à permettre le rétablissement de rapports normaux. Ce qui n'était pas évident. Non seulement ça ne nous a rien rapporté mais ça a laissé subsister l'idée que nous rectifions une attitude antérieure, sur lesquels les Italiens, non seulement ne suivaient pas, mais persévéraient de manière plus claire et plus nette. Le cheminement des Italiens mérite réflexion parce que ils ont perdu presque complètement leur parti, à partir du reniement du modèle, ils ont renié beaucoup de choses de l'idéal communiste et donc ils se retrouvent maintenant avec cette situation politique difficile. De ce point de vue, je pense qu'on s'est quand même mieux sortis, bien qu'il y aient eu beaucoup d'erreurs, beaucoup d'insuffisance d'analyse, un manque de débat entre nous, des difficultés à aller jusqu'au bout de la réflexion, des décisions parfois unilatérales. Ça a créé des situations difficiles que l'on s'est toujours efforcé de minimiser afin que ça ne prenne trop d’importance

sur la place publique, pour éviter l'exploitation par l'adversaire, contrairement aux Italiens. En ce qui me concerne moi, mes amertumes, je les ai toujours gardées pour la famille.

Pourquoi ?

C'est pas que je n'ai pas été sollicité pour le faire, par beaucoup de media mais j'ai toujours considéré qu'on a dépassé ces contingences. Mon rêve c'était ma culture. J'ai toujours été élevé dans cet esprit. Les histoires de famille, on les règle en famille.

Ça n'a pas posé de problème à la CGT qui commençait à critiquer la FSM de voir le Parti communiste…

Si. Non seulement ça a posé problème mais la CGT a fait un peu comme le Parti communiste. C'est ce que je te disais tout à l'heure. Nous avions au congrès de Prague en 1978, retiré tous nos dirigeants et après en 1982-83, je n'étais plus Secrétaire général et on a réinvesti des militants de la CGT dans des organismes de la FSM. Voilà, au secrétariat, dans les unions internationales et tout ça. Et alors, je crois que non seulement ça a posé problème mais on a suivi une attitude qui n'était pas juste à ce moment-là. Ça a retardé considérablement les décisions qu'il fallait prendre absolument, de trancher le cordon ombilical entre la CGT et la FSM afin de s'ouvrir sur la réalité syndicale européenne.

Quels types de réformes vous proposiez au sein de la FSM ?

Au fond, le type de réformes se résumait par une formule qui recouvrait tout le reste. Que la FSM soit une organisation internationale absolument indépendante des options idéologiques du mouvement communiste international. Voilà. Et que les centrales syndicales qui étaient affiliées à la FSM puissent se revendiquer de cette autonomie syndicale, de cette indépendance à l'égard du mouvement communiste international. Pas seulement par des paroles, mais par des actes. Par exemple, pour la solidarité avec les marins, supprimer les pavillons de complaisance par exemple. Là on arrivait à une chose concrète. Soutenir des

luttes aussi dans le monde qui méritaient la solidarité, malgré les positions respectives de la diplomatie soviétique ou des autres pays socialistes. C'était ça le fond de la divergence.

Et puis, le droit de grève. Et aussi, il y avait dans les pays socialistes des conflits sociaux qui ont toujours été passés sous silence dans la presse, par les moyens de communication soviétique que nous connaissions, dont nous avions entendu parler. Nous leur disions : "avant de condamner, de dire que ces conflits sont manigancés par des ennemis de votre régime, il faudrait savoir si les revendications des travailleurs, c'est valable pour la Hongrie, pour la Roumanie, pour l'Union soviétique, et pour la Pologne, il faudrait savoir si les revendications sont justes ou non. Parce que si les revendications sont justes et que vous êtes contre, vous ne jouez pas votre rôle syndical". Alors, c'est tout un tas de choses comme ça.

Par rapport aux crises en Pologne ?

Nous avions nous au départ, bien que Solidarnosc n'était pas une organisation pour laquelle nous avions une sympathie attendrie, nous les avons soutenu. J'ai reçu Walesa à Paris. Il n'y a pas que nous. Il y a aussi la CFDT. Mais enfin, il est venu à Paris, officiellement reçu par la CGT alors qu'il était voué aux gémonies par toutes les centrales des pays socialistes, Walesa. C'était aussi une manifestation assez avancée, assez osée. Pendant le congrès de la Fédération syndicale mondiale à Prague où j'ai fait cette fameuse intervention qui m'avait valu toutes les foudres des portes paroles des centrales des pays socialistes, qui ont tiré sur moi à boulet rouge en feu continu, la délégation de la CGT à Prague à ce moment-là, avait rencontré clandestinement les représentants de la Charte 77. Moi je n'y suis pas allé personnellement, c'est René Duhamel qui était notre responsable du département international, avec un autre camarade qui y était allé. La rencontre a eu lieu, par souci de sécurité des camarades, des personnalités, qui composaient la délégation de cette Charte 77, clandestinement et une fois qu'elle a eu lieu, nous l'avons fait savoir, nous l'avons rendu publique. Je ne te dis pas de quelle manière les syndicalistes tchécoslovaques, soviétiques et tout ça, nous ont considérés. C'est tout juste s'ils nous ont accusé d'être des traîtres à la solde de l'impérialisme américain. C'est tout juste si ils n'ont pas été jusque là. Mais enfin, ils en ont mis tellement que ça pouvait être interprété comme ça.

Donc nous voulions, nous…on ne l'a pas fait par hasard mais de manière tout à fait préméditée. Avant même de partir en Tchécoslovaquie, nous savions que nous allions le faire.

Nous avions créé les conditions, de France, pour faire savoir à la Charte 77 que si ils étaient d'accord, nous étions d'accord pour avoir une rencontre intime avec eux et c'est ce qui s'est produit. Je te dis ça pour te montrer qu'il était bien évident que nous étions disposés à aller jusqu'au bout dans notre position, malgré les conséquences que ça pouvait avoir. En 1978, au congrès de la FSM, il y avait la presse mondiale qui était là. Tout était public.

Au 40e congrès de la CGT à Grenoble, c'est fortement revenu sur le tapis. Moi j'étais de ceux qui pensaient que il fallait soustraire la CGT du débat entre les deux partis, sur les questions du programme, des nationalisations, et la rupture, je préconisais entre autre chose que la CGT se tienne à l'écart du débat entre les partis, au nom de l'indépendance syndicale et aussi parce que personnellement, je pensais que c'était pas une bonne stratégie du parti d'aller jusqu'à ce point-là. Au fond mon opinion à moi, c'était beaucoup plus la stratégie politique du parti à l'égard du Parti socialiste qui était en cause que le contenu du programme commun parce que, quand on regarde le contenu du programme commun, il n'y a rien qui soit idiot, bête ou anti-social. Le contenu par lui-même n'était pas si mal que ça. C'est la stratégie. C'est surtout l'idée qu'il allait se passer obligatoirement dans cette période-là, la même chose que ce qui s'était passé en 36 où avec l'unité d'action avec les socialistes, on allait récupérer l'essentiel des bénéfices. Ce n'était pas exact. On a jeté par dessus bord le drapeau de l'unité et ça nous est retombé sur le coin de la gueule. Moi je pensais qu'il fallait à tout prix donner du mouvement syndical une image un peu différente sur les questions de l'unité. C'est vrai qu'il y avait des divergences mais l'essentiel c'est la cohésion pour faire face ensemble face aux problèmes, qu'on continue à défendre ensemble l'intérêt des travailleurs. C'est pourquoi j'avais même avancé l'idée en pleine tourmente de créer un comité national d'unité d'action CGT-CFDT et Fédération de l'éducation nationale et ouvert, s'il le désirait, à FO, ce qui avait été considéré par le parti comme une sorte de condamnation de sa position.

C'est l'appel avec René Buhl ?

C'était dans mon rapport au 40e congrès qui avait été approuvé par la CGT, par le congrès de la CGT. Mais qui a été désapprouvé par le parti. Henri Krasucki notamment, qui était contre. Ça c'est connu puisque c'est le seul qui avait voté contre au comité confédéral national.

Mais ça c'était un tout. Il y avait cette idée et moi je pensais que c'était très dangereux, très très périlleux de donner l'impression que nous filions le trait au parti sur cette attitude-là. Et ça s'est retourné aussi, dans une certaine mesure, contre nous. Pas aussi gravement que pour le parti mais ça s'est retourné contre nous. Alors quand aujourd'hui on fait la critique de cette période, j'y retrouve mon compte mais le parti n'est encore jamais allé jusqu'à dire qu'il regrettait qu'on ait condamné le 40e congrès de la CGT et son orientation. Si on allait jusque là, si on le disait, on reconnaîtrait qu'il y a eu à ce moment-là une immixtion du parti dans les affaires de la CGT.

Une immixtion, c'est-à-dire ? Tu l'as sentie comment ?

J'étais encore membre du bureau politique du parti.

Tu la voyais au bureau politique …

Evidemment. La majorité. Certains qui n'ont pas participé, qui se sont tus dans ces débats ont pensé que je n'avais pas tort mais dans la mesure où ils ne l'ont pas dit…

Ce désaveu sur le plan politique a été la chose déterminante dans la décision de ne pas me représenter.

Ta décision de partir…

C'était à ce moment-là. Je me suis dit j'ai fait le 40econgrès mais le 41e je m'arrête. En plus j'avais 55 ans. C'est l'âge du départ en retraite des cheminots, c'était mon bon droit de dire je pars en retraite à 55 ans. Personne n'était dupe. Tout le monde savait que derrière tout ça, il y avait toute cette situation politique, ce désaccord qui était sérieux avec le parti.

Et avec la CFDT, l'unité d'action là était foutue ?

Oui d'ailleurs. Avec l'arrivée d'Edmond Maire. En plus je pense que la CFDT s'est nourrie de l'illusion qu'il allait arriver à la CGT la même chose qu'au parti, qu'ils allaient pouvoir bénéficier sur le plan syndical de ce dont avait bénéficié le Parti socialiste sur le plan politique. Et là Edmond Maire il s'est gouré. Ce n'est pas tout à fait ce qui s'est produit. On a quand même sauvé pas mal de choses dans la CGT malgré tout. Mais c'est absolument sûr qu'il a pensé ça. Qu'il allait se produire la même chose sur le plan syndical que sur le plan politique et que ce serait lui qui en serait le bénéficiaire. Il s'est gouré. Mais on aurait pu mieux faire, je pense.

Sur la période 1978-81, est-ce que la CGT s'est vraiment sentie encore plus isolée ou est-ce que son conflit avec la FSM lui a ouvert des portes ?

En 78-81, pour moi la FSM était déjà morte, alors. Quand on l'a quittée, on a quitté un cadavre. On l'a quittée trop tard mais enfin, j'avais préconisé, même quand je n'étais plus Secrétaire général de la CGT, dans diverses réunions, qu'on se retire. Il y a toujours eu des hésitations telles qu'on n'a jamais voulu prendre la décision, ni pour dire "on se retirera pas", ni pour dire " on se retirera". "On verra, on verra." On reportait, on reportait et à force de reporter on s'est trouvé dans une situation où on est parti sans rien abandonner puisqu'il n'y avait plus rien. Alors, voilà.

Et avec les autres centrales de la CISL, il n'y avait pas d'autres rapports qui se nouaient ?

Ça commençait un peu. On avait fait évoluer un certain nombre de choses mais disons que pendant longtemps, ils ont eu beau jeu de maintenir comme point d'opposition fondamentale, principale, notre maintien à la FSM pour refuser notre affiliation à la Confédération européenne des syndicats. "Leurs camarades italiens ont compris ça depuis longtemps", voilà ce qu'ils se disaient. Ça se retournait un peu contre nous. Evidemment on pouvait pas dire "bon, on quitte la FSM pour entrer à la CES", on ne pouvait pas parler comme ça. On aurait pu dire "On quitte la FSM parce que c'est une centrale qui ne correspond plus à ce que nous pensons." "On préfère être sans affiliation internationale, ce qui est notre cas maintenant, plutôt que rester là." Sans parler de la CES. Ça aurait fait avancer les choses. Ça aurait fait

sauter le prétexte des plus anticégétistes de la CES, FO, même la CFDT et d'autres aussi, les Anglais, les Allemands.

On a évolué, ça y est. On est à la CES. Mais cette histoire de la FSM est encore à écrire, dans une large mesure.

D'après toi, quelles étaient les fédérations qui étaient sur ta position ? ou contre (pour le maintien à la FSM) ?

Les métaux étaient pour le maintien. C'est difficile de le dire exactement parce que c'est resté un débat au niveau confédéral. C'est resté très au niveau confédéral. Même sur l'Afghanistan, il y a eu un désaccord profond et on a pris soin de colmater toutes les divergences pour soutenir la position confédérale. C'était pas bon non plus ça. Il aurait mieux valu laisser les organisations CGT se déterminer comme bon leur semblait. Il y en aurait eu pour. D'autres contre. Au moins il y aurait eu une diversité d'opinions.